Bulletin

de la

Société archéologique

du

Finistère

tome CIX 1981

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de Ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère, commissaire de la République
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1982)

Président honoraire:	M. le médecin général Charles Laurent
Vice-président honoraire:	M. Yves Tanneau
Président:	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents:	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Georges-Michel Thomas
Secrétaire général:	M. Hervé Glorennec
Secrétaires:	M. Jean-Luc Deuffic M. Grégoire Le Clech M. Alain Le Grand M. Louis-Pierre Le Maître M. le chanoine Pierre Loaec
Trésorier:	M. Jean-Louis Guillou
Trésorier adjoint:	M. Guy Pernez

Membres du conseil d'administration

MM. Jean Ascoët, Daniel Collet, Auguste Dizerbo, Jean Grall, Philippe Henwood, Alexis Le Bihan, Guillaume Moigne, Joseph Philippe, Auguste-Pierre Ségalen.

SOMMAIRE

Pages

ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1981 9

J. BRIARD, J. BOURHIS, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE. — Préhistoire au pays de Guerlesquin. Les tumulus du Bronze de la Croix-Saint-Ener à Botsorhel 15

Y. LECERF. — Une nécropole à l'âge du bronze à Roc'h Croum en Santec (Finistère) 35

R. SANQUER. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1981) 49

P.-R. GIOT. — En marge de l'archéologie du paysage. La date des premiers retranchements et fortifications 75

R. SANQUER. — Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère 83

Michel LEROY. — Le littoral de l'Armorique sous le Haut-Empire. Un nouvel éclairage sur la « Géographie » de Ptolémée 95

J. IRIEN. — Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec: le castel Saint-Ténénan 103

HAGIONYMIE ET TOPONYMIE

Bernard TANGUY. — Les paroisses primitives en plou- et leurs saints éponymes 121

Roger GARGADENNEC. — Essai d'identification de plusieurs toponymes intéressant le Cap-Sizun dans les cartulaires de Landévennec et de Quimper 157

LANGUES CELTIQUES, LANGUE BRETONNE

Léon FLEURIOT. — Du gaulois au breton ancien en Armorique 165

Pages

Wendy DAVIES. — La charte celtique 195

Fanch ROUDAUT. — Les archives judiciaires au service de la géographie linguistique: l'exemple de la Basse-Bretagne au XVIII[e] siècle 209

HISTOIRE SOCIALE

Y. CASTEL, O. CASTEL, Y.-P. CASTEL, L. TOUDIC. — Essai de mise en relation d'observations médicales récentes avec les données de l'histoire et de l'onomastique: le problème des juifs en Bretagne 229

Louis-Pierre LE MAÎTRE. — Contestations paysannes sous l'Ancien Régime. Fondation et rôle d'un prieuré de Cornouaille: Saint-Guénolé de Concarneau 237

Yves TANNEAU. — Le testament du docteur Laennec (1826) 247

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Yves-Pascal CASTEL. — La croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu 255

Georges-Michel THOMAS. — Fondeurs de cloches du temps passé 263

Jean-Claude GUÉRET. — Un orgue symphonique remis en état à Landerneau 275

Ernest et Yvonne OLIER. — La maison de tisserand à porche extérieur surélevé dans le Haut-Léon au XVII[e] siècle 289

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

F. BROUDIC. — Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1979-1981) 311

Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1981) 365

Comptes rendus bibliographiques 407

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Procès-verbaux des séances et excursions:
Séance du 28 janvier 1981 423
Séance du 28 février 1981 427

Pages

Séance du 28 mars 1981 428
Annexe au procès-verbal: René Daniel (1906-1981) 430
Journée Laennec, 2 avril 1981 432
Séance du 25 avril 1981 433
Séance et excursion du 24 mai 1981 435
Séance et excursion du 21 juin 1981 436
Excursion du 24 juillet 1981 438
Excursion du 5 août 1981 439
Séance du 26 septembre 1981 440
Annexe au procès-verbal: Yvonne Picquenard (1909-1981) 444
Séance du 4 octobre 1981 444
Séance et excursion du 18 octobre 1981 446
Séance du 28 novembre 1981 447
Annexe au procès-verbal: Jehan Bazin (1901-1981) 450
Séance du 19 décembre 1981 451

Table des illustrations 453

archéologie: de la préhistoire au moyen âge

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1981

On aura peut-être lu dans des revues ou chroniques scientifiques, l'histoire, renouvelée et plusieurs fois répétée récemment de par le monde, de biologistes qui auraient publié des résultats d'expériences imaginaires, afin de s'assurer une promotion ou une réputation à bon compte. C'est un peu l'histoire des explorateurs qui décrivaient minutieusement des pays où ils n'étaient jamais allés. Nos disciplines seraient très vulnérables à de tels agissements: une expérience en principe peut être vérifiée par répétition. Une fouille qui détruit son objet même au cours de son déroulement est incontrôlable en dehors des inconsistances ou contradictions internes du rapport qui la relate. L'amateur de sensationnel peut prétendre avoir découvert des structures imaginaires, voire brandir des objets réels qu'il se sera procuré ailleurs. Il est vrai que certaines analyses pourront détecter une partie des incohérences; quant aux objets faux, ils seront *toujours* identifiables, quoique certaines analyses sophistiquées soient d'un prix de revient élevé. Il existe une large littérature sur les faux en archéologie (1), davantage encore en histoire de l'art, un peu en histoire. Il est même passionnant d'étudier la psychologie du faussaire, comme la psychologie des victimes qui se laissent berner. Celle-ci n'est guère différente de celle des victimes des diseurs de bonne aventure comme des charlatans les plus divers. Mais on peut rester plein d'une admiration (réprobatrice) devant l'habileté technique ou artistique des plus distingués faussaires: un « beau faux » reste une œuvre d'art ou d'artisanat digne d'une meilleure cause. Et l'on sait bien que rien ne fait plus plaisir que quand la victime d'un faux est un grand « pontife » ou « oracle »... En un sens les faux sont nécessaires, ils servent à rappeler l'extrême relativité des compétences.

---

(1) L'ouvrage le plus remarquable reste celui de A. Vayson de Pradenne, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, Paris, 1932, 676 p.

Dans la pratique usuelle de l'archéologie, on craint surtout — les dieux soient loués — les petits coups de pouce involontaires, les erreurs ou approximations résultant d'une inexactitude de mesure, d'une défaillance de mémoire ou d'enregistrement, d'une interversion de chiffres, etc. Qui n'aurait pas été tant soit peu inquiet en étant obligé, après une fouille, de corriger d'office une cote erronée relevée par un participant distrait ou inexpérimenté! L'esprit de système est plus dangereux et peut nettement déformer les observations de certains, qui deviendront aveugles devant les faits qui ne concordent pas avec leurs *a priori*. La plaisanterie ou la malveillance de tiers ont donné naissance à des affaires célèbres. L'archéologue est forcément non seulement critique, mais toujours sur ses gardes. On doit comprendre pourquoi les fouilles riches s'enferment derrière de fortes clôtures pour éviter le vandalisme, le vol ou les interférences. Les clôtures matérielles ne suffisent pas pour autant, et en tout cas ne doivent pas endormir la vigilance.

Le coup de pouce, conscient ou inconscient, on le retrouve à l'opposé de la saisie des données, au moment de l'élaboration des résultats et de la synthèse. Il est spécialement à craindre en matière de simplification pédagogique ou de vulgarisation. Il y a une demande pour des présentations évocatrices, des dioramas, des modèles réduits, des reconstitutions, des archéodromes, des films et tout le bataclan de l'audio-visuel. Il y a une demande sociale pour ce qui en réalité est également à la limite du charlatanisme. On en sait, en réalité, toujours trop peu pour pouvoir se livrer impunément à de telles mises en scène. Certes, on peut, sans trop se risquer, compléter les lacunes de l'information en une région par ce que l'on connaît mieux un peu plus loin: on prend pour modèles de l'Europe néolithique les acquis de l'archéologie sublacustre subalpine ou palustre scandinave, et ainsi de suite. La légitimité de telles procédures est variable selon les détails, point trop n'en faut, or c'est ce trop qui est demandé, dans la majorité des cas. Ce qui ne veut pas dire qu'il convient de refuser en bloc les reconstitutions, mais de s'efforcer à en limiter la portée à ce qui est honnêtement acceptable, et qui sera bien moins spectaculaire que ce qui est souhaité par la majorité des promoteurs.

Donc toujours de la vigilance. L'archéologue conscient et organisé ne jettera la pierre à personne, ne serait-ce que pour éviter qu'elle ne retombe dans son propre jardin, mais il n'en pensera pas moins quelquefois: il est moins dangereux de critiquer méchamment les prédécesseurs disparus, quoique l'esprit critique ne doive pas induire à dénigrer inutilement. Il ne doit pas céder à la paranoïa, au délire du soupçon permanent pour autant. Il a bien assez d'avoir à se colleter avec la « paranoïa administrative » (l'expression est de ne je sais plus quel candidat à la présidence!) ou au manque de bienveillance de tels de ses jaloux confrères.

C'est qu'il y a des gens capables de déployer plus d'efforts pour empêcher qu'il ne se fasse quelque chose, surtout quand c'est par les « autres », que pour aider à faire avancer le savoir. La petitesse d'esprit comme le corporatisme font déferler des trésors de hargne. Les gens qui secrètent cette hargne, ces gens-là doivent être « démissionnés » d'office.

Certes, on est toujours la nuisance de quelqu'un. Les activités des archéologues sont en définitive une nuisance... pour beaucoup, de même que les activités de beaucoup sont une nuisance pour les archéologues.

Il y a dix ans (1971), nous avions écrit que, d'ici la fin du présent siècle, 99% du patrimoine archéologique aurait été anéanti. Les trente ans de sursis sont devenus vingt ans. Qu'en est-il? L'hémorragie a-t-elle été aussi grave que cette prédiction apparemment pessimiste pouvait le faire penser? En dépit des apparences, et de quelques modestes moyens de recensement du patrimoine introduits entre temps, on n'a pas tellement d'éléments pour en juger objectivement, tout en entendant parler, ici ou là, tous les mois, de quelque horrible cas de destruction.

En Allemagne (orientale), dans l'île de Rügen, il y avait au début du XIX^{e} siècle plus de 250 tombes mégalithiques; en ce siècle, il en reste tout juste 54. En Suède, dans une province du Västergötland, il subsiste environ 250 tombes mégalithiques sur une surface de 500 km^2, dont en fait les 4/5 sur une petite zone: on n'ose pas faire une règle de trois pour évaluer le nombre des monuments à l'origine. Au Danemark, dans le Jutland, 200 tombes mégalithiques subsistent dans la province du Djursland, pays assez pauvre; que sont devenues celles des provinces plus riches? Si nous donnons ces exemples étrangers, c'est qu'il y a des esprits pour minimiser le taux de destruction dans nos régions pourtant très agricoles, ou pour ne pas en tenir compte dans leur cogitations. Sur les Causses du Lot, il subsiste 500 tombes mégalithiques, à l'abri des dangers agricoles. Si nous tenons compte de tous ces éléments comparatifs et de toutes les bases d'appréciation, il n'est pas vain d'estimer qu'il y avait dans le Finistère dix fois plus de monuments mégalithiques qu'il n'en subsistait au siècle dernier, et de ces derniers il ne reste peut-être pas le quart de nos jours.

Mais il s'agit là de disparition de monuments ou de sites visibles pour tout le monde. Nous avons insisté (2) sur les dégradations insidieuses de sites non évidents, par exemple les effets de variations du chimisme des sols pour la conservation des vestiges comme des traces, ou l'effacement des éléments anciens du paysage qui s'étaient trouvés préservés jusque-là par fossilisation et par intégration dans les paysages ultérieurs. Notre pronostic de 99% de destruction inclut tous ces éléments non évidents, mais souvent de plus grande signification scientifique que les antiquités visibles. Les « antiquités du sol », ou *Bodenaltertümer*, c'est tout cela, et pas seulement les fondations d'édifices.

On tend à programmer la recherche archéologique par thèmes; d'ailleurs, de toute évidence, depuis fort longtemps « creuser pour trouver des choses » n'est plus un programme acceptable pour personne d'éclairé. On affine de plus en plus la problématique des opérations et des interventions.

---

(2) P.-R. GIOT et autres, *Archéologie du paysage armoricain.* Rapport à la D.G.R.S.T., janvier 1982. — P.-R. GIOT, M. BATT, M.-Th. MORZADEC-KERFOURN, *Archéologie du paysage agraire armoricain.* Travaux du Laboratoire d'anthropologie, Rennes, 1982.

Nous espérons arriver à faire prendre en compte, dans les problématiques, la recherche des éléments non évidents et plus du tout visibles des paysages anciens.

Les fouilles de 1981

Un seul chantier de fouilles programmées a fonctionné cette année: nous avons continué, toujours avec le concours de M. A.M. ApSimon, *Senior Lecturer* en archéologie préhistorique à l'université de Southampton, et de quelques-uns de ses étudiants, l'exploration des monuments de l'ensemble mégalithique complexe de *Quélarn* en *Plobannalec.*

Un décapage partiel soigné de l'intérieur de l'énorme chambre (8 x 8 m) du monument E, le plus occidental du groupe, a montré qu'il était possible de retrouver les trous d'implantation des supports ayant compartimenté la chambre. On peut prévoir une disposition avec six compartiments au lieu de quatre dans ce cas particulier, trois de chaque côté du dégagement central. Les compartiments se trouvaient ainsi réduits à des surfaces plus aisées à couvrir, encore que la structure exacte des couvertures fasse problème: encorbellement de grandes dalles ou encorbellement de pierres plus modestes, il n'en reste rien. Des charbons de bois associés à une fosse de fondation d'un support pourront donner une date.

Les tessons du Néolithique moyen abondants à l'entrée du couloir se sont montrés jusqu'à 2 m devant cette entrée, nouvel exemple de l'importance des activités ayant lieu à l'extérieur des sépultures mégalithiques, dont on a pu dire que le couloir était un moyen de communication entre les vivants et les morts, et qu'en définitive, ces sépultures étaient davantage conçues pour les vivants que pour les morts (ce qui est quelque peu vrai aussi des tombes les plus ostentatoires de nos cimetières modernes...). Quelques tessons de poterie gallo-romaine précoce devant l'entrée du couloir, au milieu de pierres commençant alors à tomber des parties hautes du cairn, montrent une autre fréquentation des lieux. Ce parasitisme gallo-romain, si important pour les grands cairns du Morbihan, s'est déjà retrouvé en pays bigouden, et notamment à quelques dizaines de mètres de là, dans la sépulture de Tronwal Est, où P. du Chatellier avait trouvé beaucoup d'objets gallo-romains.

Le parement externe du cairn E a été reconnu à l'ouest de l'entrée du couloir, en assez bon état pour ce qui est de ses premières assises.

L'exploration méthodique du monument B, conduite de manière à relever, par tronçons successifs, un système complet de sections transversales à travers les structures, s'est poursuivie. L'exploration du couloir a été commencée: ici encore, il y a un couloir interne bordé de dalles verticales (dont plusieurs ne sont plus représentées que par leur souches), et un avant-couloir aux parois en pierres sèches. Malgré les dégradations, il subsiste une bonne partie du remplissage néolithique, surtout beaucoup de tessons de poterie, dont à nouveau quelques-uns décorés de tétons, style régional assez caractéristique. Dans un recoin du compartiment sud-ouest, il a été trouvé des tessons apparentés aux gobelets campaniformes, mais à anse; cette

fréquentation, il y a environ 4000 ans, s'était déjà annoncée en ce qui concerne le monument E. Devant l'entrée du couloir de B, des piles de blocs renversés montrent une dégradation assez précoce du parement frontal. Comme dans le cas de E, ce parement frontal part à angle droit de l'axe du couloir.

Il se pose le problème de savoir si l'ensemble des monuments de Quélarn, qui à première vue semblent engagés dans un unique et vaste cairn de 50 m de long, forment en réalité une unité de conception et de réalisation. Un effort particulier a été engagé pour discerner les relations du monument B avec les deux monuments voisins qui l'encadrent, A à l'est, C à l'ouest. La distance entre les supports les plus voisins de A et de B est faible, elle dépasse à peine le mètre. On peut concevoir que les monuments A et B ont été construits ensemble, avec un simple bourrage d'un rang de pierres entre les deux.

Entre les supports, alignés nord-sud, extrêmes des monuments B et C, il y a une beaucoup plus grande distance, environ 3,50 m. On y a rencontré cinq files de maçonneries empilées parallèles, dont deux murs de parement successifs appartenant à la structure C, plus quelques petits bourrages intermédiaires. Il est apparu que certaines des files étaient appuyées sur leurs voisines, et que d'autres s'affrontaient. Une analyse soignée a montré qu'il y avait des états de construction successifs, avec des remaniements, permettant d'être certain de l'antériorité de l'un des monuments par rapport à l'autre. On a d'abord construit l'ensemble C, dans un cairn muni d'un parement et, après quelque temps, peut-être après un début de dégradation marqué par des pierres infiltrées entre les files, on a modifié celui-ci. On a ensuite ajouté le monument B à son flanc oriental, évitant ainsi d'avoir à construire un revêtement latéral pour ce dernier.

Il y a donc juxtaposition de constructions successives, avec quelques transformations intermédiaires. S'il y a dans le site une certaine unité d'ensemble, elle n'était pas totalement préméditée dès le début. Tous ces phénomènes sont à concevoir dans de longues durées. On voit combien instructive est ce genre d'exploration méthodique lorsqu'il est possible.

Au-delà de nos régions

Notre connaissance des civilisations anciennes de nos régions armoricaines est dans l'ensemble très handicapée par la quasi-absence de formations calcaires et par conséquent la très exceptionnelle possibilité de conservation des os et des objets fabriqués avec des os. On ne se rend pas compte des conséquences de cette infirmité. Aussi, nous nous devons de signaler la substantielle et belle thèse de doctorat d'Etat de notre collègue Roger Joussaume *(Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique)* [3] concernant une région adjacente du Massif armoricain,

(3) Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire-protohistoire et quaternaire armoricains. Rennes, 1982.

suffisamment proche de nous pour qu'il y ait moins de risques à y puiser de quoi combler quelques-unes de nos lacunes.

Les quelques traces, encore ténues, d'un Néolithique ancien doivent nous conforter dans l'idée que nous pouvions déjà avoir également un Néolithique ancien, encore acéramique en pure apparence du fait de la rareté des tessons, et que les couches les plus anciennes (désormais détruites ou inaccessibles du fait des travaux de fortification de la dernière guerre), de ce qui fut le vaste débris de cuisine de la pointe de La Torche (dont seules les couches superficielles ont pu être datées) avaient de fortes chances de s'y rapporter. Le Néolithique moyen du type Carn, chez nous, et celui des Cous, en Vendée et en Poitou, sont plus que cousins. On sera stupéfait par les habitats, et surtout par les camps à fossés interrompus du Néolithique récent et final, et on se posera la question de savoir pourquoi on n'a rien pu repérer de similaire (en tenant compte évidemment des facilités offertes par les calcaires en plaquettes) d'autant plus que la poterie de type Kerugou, dont l'éponyme est bien de chez nous, en Plomeur, se retrouve maintenant en abondance au camp des Prises à Machecoul (Loire-Atlantique).

A vrai dire, en matière d'éperons habités et sans doute tant soit peu fortifiés au Néolithique, la malchance nous a dégradé non seulement la pointe de La Torche, mais l'éperon de Parc-ar-C'hastel, en Tréguennec, et celui, plus modeste, de Trunvel en Tréogat, pour ne prendre que ces exemples dont nous savons qu'ils étaient très significatifs.

Roger Joussaume a travaillé et travaille encore sur les sépultures mégalithiques d'Ethiopie *(Le mégalithisme en Ethiopie, monuments funéraires protohistoriques du Harar)* [4], et il a eu le mérite de montrer que certaines de ces tombes n'étaient pas aussi récentes qu'on voulait le croire et pouvaient remonter aux environs de 3300 à 3800 avant nous. A vrai dire, en République centre-africaine, R. de Bayle des Hermens a obtenu pour des caissons sous tumulus de la région de Bouar des dates voisines de 7450 à 6700 avant nous. Enfin, on vient de publier des dates pour des tombes mégalithiques du sud de l'Inde fouillées par N. Ghosh, et qui seraient voisines de 8950 et 7500 avant nous (toujours en années radiocarbones « conventionnelles »: ce serait « pire » encore si on les « calibrait » en dates absolues). Nous qui étions si fiers d'avoir des mégalithes armoricains (qu'ils soient de Bretagne, de Normandie ou du Poitou), atteignant vers 6000 avant nous (dans la même manière de compter), nous devons prendre un peu de modestie devant ces « boîtes » ou caissons protomégalithiques asiatiques et africains (5).

Espérons que nous n'achèverons pas de démoraliser nos lecteurs en leur rappelant que depuis quelques années il est démontré qu'en Haute-Egypte et notamment à Assouan en Nubie, on écrasait de l'orge naturel il y a déjà 17000 ou 18000 ans, alors qu'il faisait un climat plutôt sibérien chez nous!

---

(4) Paris, 1974. Publié à Addis-Abeba en 1980.

(5) *Radiocarbon*, t. 16, 1974, p. 45; t. 24, 1982, p. 53.

J. BRIARD, J. BOURHIS, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE*

Préhistoire au pays de Guerlesquin
Les tumulus du Bronze de la Croix-Saint-Ener à Botsorhel

La région de Guerlesquin est riche en vestiges archéologiques d'époque préhistorique ou historique. En dehors des monuments, subsistent de nombreux retranchements ou vestiges de voies anciennes qui ont fait l'objet d'un patient recensement de Y. Le Brigant (1). Quelques silex ou grès taillés trouvés isolément témoignent d'une occupation ancienne du terroir. Il n'est pas impossible que quelques petites grottes naturelles aient servi de refuges ou d'habitats dès le Paléolithique. L'une des plus typiques est le *Toul-en-Ermit*, le Trou de l'Ermite, caché au fond d'un vallon boisé sous les hauteurs de Castel-Pren. Quelques mégalithes furent dressés au Néolithique. Le plus beau est le menhir de 4 m de haut situé sur le plateau de Mané-Meur, près du village de Kerhellou. Il est en granite local assez érodé. La base en a été régularisée et le sommet curieusement taillé par l'érosion se détache en une pointe fine montrant une perforation naturelle, d'où son nom breton de *Keiel-ar-Vamm-Goz*, la Quenouille de la Grand-Mère. D'autres monuments auraient existé au nord de Kerhellou : un mégalithe couché et un petit menhir de 1,50 ou 1,70 m de haut connus par une note manuscrite de 1915 du commandant Devoir. Ils étaient situés au bord du vieux chemin menant à la chapelle Saint-Thégonnec. Dès 1923, ils semblent avoir disparu, si l'on en croit une note de l'agent voyer cantonal (2).

L'âge du bronze est connu par quelques objets isolés conservés au musée de Morlaix, en particulier un poignard ou hallebarde en cuivre du Bronze ancien et une belle hache à douille armoricaine de la fin de l'âge du bronze. Les tumulus attribués à cette époque sont en réalité situés sur la commune de

---

* Equipe de recherche n° 27 du C.N.R.S. associée à l'université de Rennes I, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes CEDEX.

(1) Y. LE BRIGANT, *Du vieux chemin au village. Région de Guerlesquin*, Guerlesquin, 1968, 68 pages (ronéo).

(2) Archives du Laboratoire d'anthropologie, université de Rennes I. Guerlesquin.

Botsorhel. Trois petits tumulus furent signalés à Kerael dès 1887 par P. du Chatellier (3). Les commandants Devoir et Bénard y observèrent « des restes incinérés » en 1924. Ce sont sans doute les trois tombelles arasées signalées à Castel-Penn par Y. Le Brigant. Elles pouvaient dater du Bronze final ou de l'âge du fer, période où les tombelles à incinérations sont fréquentes. A l'âge du fer appartient la stèle de section carrée ramenée au centre de Guerlesquin près du présidial. M. A. Mercier, qui prospecte patiemment le pays de Guerlesquin et veille au sauvetage de son patrimoine archéologique, nous a également signalé, pour cette période, un souterrain-refuge découvert il y a une vingtaine d'années non loin du menhir de Kerhellou. Malheureusement, il fut mis au jour sous la route menant de Guerlesquin à Plouégat-Moysan et de ce fait, dut être rebouché aussitôt (4). Parmi les travaux de terrain d'époque historique, il faut signaler les vestiges de Charuel et le très beau camp rectangulaire à douves, encore bien conservé, au hameau de Kergariou. M. A. Mercier nous a également signalé un site médiéval avec poteries et vestiges de métallurgie du fer près du village de La Haie à Botsorhel, dans des parcelles dénommées Goarem-Vraz, Goarem-Kreiz et Goarem-Vihan (n^{os} 413-410-414, section A de Botsorhel).

Les tumulus de la Croix-Saint-Ener

En 1887, P. du Chatellier signale sur la commune de Guerlesquin deux tumulus au bord du chemin de grande communication n° 42, à 2 km au sud-est de Guerlesquin. Dans la réédition de son inventaire, en 1907 (3), il répète cette note mais indique pour la commune de Guerlesquin, trois tumulus « près du lieu-dit La Croix-du-Christ », puis un tumulus de 3 m de haut sur les terres de Kergariou. Ce dernier, fouillé en 1897, aurait donné « une chambre intérieure à parois maçonnées à pierres sèches dans laquelle aurait été recueilli un vase à quatre anses ». Visiblement ces trois fiches correspondent au même ensemble de trois tumulus de la Croix-Saint-Ener située à l'extrême limite du territoire de Botsorhel, à la frontière de Guerlesquin (5). Dans son *Finistère pittoresque* paru en 1906, G. Toscer (6) signale que l'on peut voir deux tumulus à Botsorhel dans une lande au bord de la

(3) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère.* Rennes-Brest, 1re édition, 1887, 2e édition, 1907, p. 92.

(4) Y. LE BRIGANT, *op. cit.*, 1968, p. 52, signale ainsi cette découverte: « Il y aura bientôt dix ans, le car de la C.T.F. s'est enfoncé dans les deux cavités d'un souterrain-refuge: cette « caverne » se trouve entre Kerhellou et le Menhir à 300 m au nord-est de ce dernier et à une centaine de mètres de l'une des extrémités de « l'ancien camp en terre »... Cette grotte de l'âge du fer a servi d'habitat temporaire: une « meule tournante » en granite fin a été découverte dans le champ situé de l'autre côté de la route de Plouégat ».

(5) Cadastre de Botsorhel, 1935. Parcelle n° 65, section C, feuille 1 de Guernelohet. Sur Saint-Ener, outre Y. Le Brigant, on peut consulter Léopold Miroux, *Guerlesquin, Saint-Ténénan et Saint-Ener. Camps romains et voie romaine,* dans *Les Cahiers de l'Iroise,* 26e année, n° 4, 1979, p. 206-207.

(6) G. TOSCER, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments).* 1re partie: Pays du Léon et Tréguier. Brest, 1906, p. 558.

route et qu'on appelle dans le pays les tombeaux du marquis et de la marquise de Kergariou. Dès cette époque, un des trois tumulus semble donc avoir été arasé. Y. Le Brigant place la première fouille en 1860 et signale qu'une deuxième exploration sommaire eut lieu après la Seconde Guerre mondiale, sans grand résultat semble-t-il. Dans le pays se maintenait, comme souvent, la tradition d'un souterrain partant du grand tumulus pour aller retrouver le camp de Kergariou ou les châteaux voisins, hypothèse fantaisiste étant donné la structure géologique des environs. La mention d'un bel escalier descendant au centre du tumulus correspond par contre effectivement à une structure en grosses pierres retrouvée pendant la fouille de 1979. Longtemps, le tumulus resta largement ouvert, mais un essai d'exploration par le fermier exploitant vers 1920 entraîna un grand éboulement, ce qui l'amena à boucher la partie encore visible du caveau. De ce fait, ne subsistait plus qu'un entonnoir restreint envahi par la lande au sommet du plus grand tumulus de la Croix-Saint-Ener.

Le second tumulus de Botsorhel fit également l'objet d'une fouille très superficielle vers 1939, dont nous avons retrouvé la trace peu profonde. Quant au troisième tumulus, on peut se demander si ce n'est pas lui plutôt qui aurait livré un vase à quatre anses dans un caveau maçonné, selon P. du Chatellier. Sa trace n'est guère visible actuellement. On pouvait hésiter entre plusieurs petits bombements de terrain, mais la prospection menée en 1979 nous a conduit à la découverte, à 250 m à l'est du grand tumulus, d'une zone de terre jaune répartie sur une aire circulaire avec des silex et des débris de poteries de l'âge du bronze. C'est vraisemblablement l'emplacement du tumulus arasé autrefois (7). En 1979, la reprise des fouilles des tumulus de Botsorhel fut décidée en raison du manque d'information sur ces monuments, intéressants par leur position entre le groupe côtier des tumulus du Léon et du Trégor et le groupe interne des monts d'Arrée. D'autre part, l'accélération des lotissements dans ce secteur et la menace de rectification de la route touchant un des tumulus rendaient plus urgent ce programme de fouille.

L'autorisation officielle fut accordée pour 1979 et les travaux menés grâce à une subvention de l'A.F.A.N. (8). Nous devons remercier Mme Y. Fustec et ses enfants, propriétaires, qui nous ont aimablement donné toutes facilités pour ces travaux de même que les municipalités de Botsorhel et de Guerlesquin pour leur aide matérielle. En particulier nous sommes redevables à Mme Péron, secrétaire de mairie de Botsorhel, d'un appui logistique et à M. A. Mercier, de Guerlesquin, d'un soutien constant lors de la conduite des travaux et notamment, grâce à son action, du prêt des engins du syndicat intercommunal nécessaires à la remise en état des tumulus après la fouille. Les travaux ont eu lieu en juillet 1979 avec une campagne complémentaire en septembre. Les deux tumulus ont été fouillés en parallèle, chose aisée puisqu'ils ne sont distants que d'une vingtaine de mètres.

(7) Cadastre de Botsorhel, 1935. Parcelle n° 78, section C, feuille 1 de Guernelohet.

(8) Fouille programmée, programme P9, FA/2 n° 01054, 1979.

La fouille n'a pu avoir lieu que grâce à de multiples bonnes volontés. L'équipe de travail comprenait, outre les signataires, Mlles Brault et Le Borgne, Mme Briard, MM. Houeix, Muratore, Peuziat, Rodriguez-Casals, Tinevez pour la fouille principale. Le chantier a été l'occasion de nombreuses visites avec participations fortuites de nombreux bénévoles.

Le tumulus ouest ou les coffres aux petits enfants

1. *Topographie*

Le tumulus ouest se présentait comme une butte de hauteur moyenne tronquée du côté nord par l'établissement du talus bordant la route de Scrignac à Guerlesquin. Le diamètre apparent du tertre était de 25 à 30 m

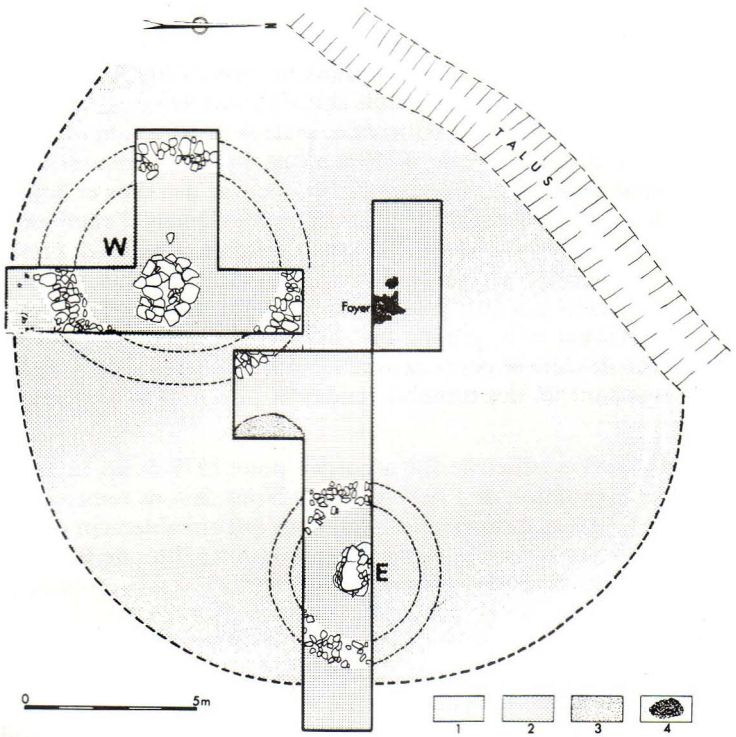


Fig. 1. — Botsorhel, *tumulus ouest de la Croix-Saint-Ener.*

Plan général de fouille montrant les deux coffres avec leurs ceintures de pierres et le foyer central. 1: zones de fouille. 2: tumulus. 3: fouille ancienne. 4: foyer.

pour une hauteur de 1,40 m. La pente était régulière dans les parties intactes mais accentuée du côté du talus où la surface initiale avait été modifiée pour la construction du fossé précédant ce talus. Au centre, une légère dépression témoignait de la tentative limitée de fouille effectuée peu avant la dernière guerre. Le tumulus était sous végétation naturelle avec potentilles, graminées sauvages et fougères, un appoint d'ajonc et de genêt se développant du côté du fossé. La technique de fouille fut celle des quadrants, aménagés suivant les structures découvertes (fig. 1). Afin de préserver des témoins dans le monument, la fouille n'a pas été intégrale, en fonction de la fragilité des ensembles lithiques découverts. Un contrôle postérieur pourra éventuellement vérifier les structures en couronne que nous avons découvertes en 1979. D'après les différentes coupes aménagées dans ce tertre funéraire, on peut rétablir les dimensions originelles du monument: c'était un tertre de 20 m de diamètre, haut de 2 à 3 m au-dessus du vieux sol. La hauteur actuelle réduite à 1,80 m au-dessus du vieux sol ne résulte que d'un phénomène d'érosion et de mise en pâture.

2. *La tombe Est*

A partir du point le plus haut de la butte (point 0 topographique) une tranchée fut menée vers l'est. Elle a permis de reconnaître une tombe décentrée, entourée d'une couronne de pierres (fig. 1). Cette tombe était un coffre de pierres situé à 6 m du point 0. Le coffre était aménagé dans une excavation creusée dans le sous-sol d'arène granitique. Ses éléments en dalles étaient taillés dans le granite local, présentant souvent de gros cristaux de feldspath maclés. Cette roche avait tendance à l'érosion et s'émiettait facilement. La dalle de couverture du coffre était brisée en deux morceaux restés jointifs malgré leur effondrement médian. Elle mesurait 1,30 m de long pour 40 à 60 cm de largeur. L'extrémité ouest se terminait en pointe. Cette dalle était calée par de petits éléments de pierres (fig. 2). Le coffre lui-même, orienté nord-ouest/sud-est, se composait de petites dalles de chant d'une hauteur de 40 à 50 cm, consolidées dans des calages de pierres posées à force. Il n'y avait pas de dalle de fond. On s'était contenté de dégager le sous-sol jusqu'à la roche granitique saine sur laquelle on avait déposé le mort. Au fond le coffre avait 1,30 m de long pour 0,50 à 0,60 m de large. C'était une tombe d'enfant.

Le coffre avait été entouré d'une ceinture de pierres dont le diamètre extérieur variait de 5,20 m à 5,40 m. La largeur de la couronne elle-même était de l'ordre de 1 m. Il semble bien, d'après l'étude des coupes de terrain, que l'on ait construit d'abord cette couronne symbolique avant la construction de la tombe. En effet, on a retrouvé la lentille de creusement de la tombe, composée d'arène granitique, au-dessus de la couronne aménagée sur le vieux sol. Le cercle symbolique rituel précédait donc le creusement de la tombe.

Ce premier coffre comprenait encore d'ultimes vestiges d'ossements humains dont l'étude a permis de révéler qu'il s'agissait d'un enfant de 5 à 6 ans, en particulier à la suite de l'examen des couronnes des dents, assez bien

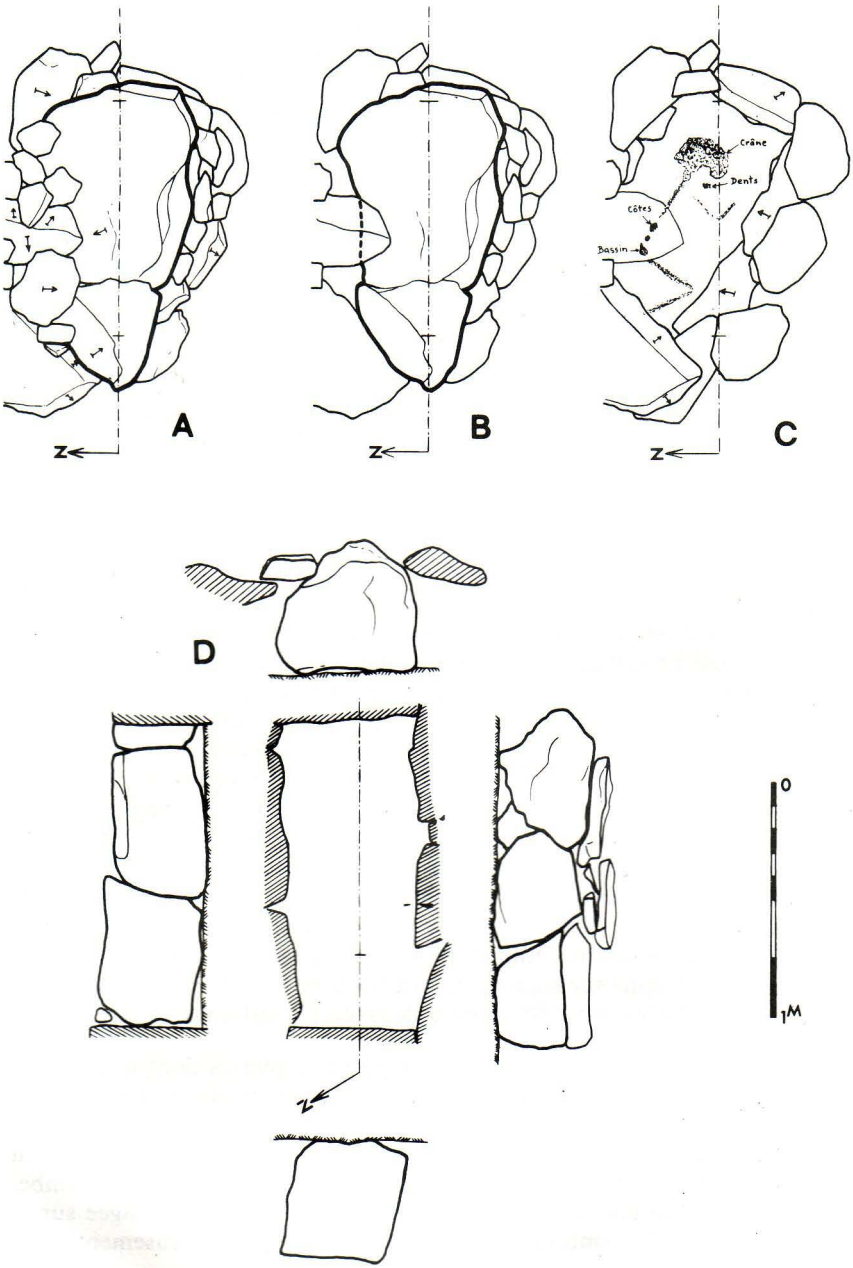


Fig. 2. — Botsorhel, *tumulus ouest de la Croix-Saint-Ener.*
Dégagements successifs et plan avec élévation du coffre est, avec vestiges d'un squelette d'enfant.

conservées, par le docteur J. Peuziat. Il a pu préciser que le sujet avait eu une carence alimentaire ou une maladie enfantine contrariant le développement de sa dentition. En dehors du crâne, quelques éléments osseux précisaient la position du squelette recroquevillé sur lui-même, la tête tournée du côté est et le visage regardant vers le sud. C'est la position rituelle des défunts de l'âge du bronze. Après plastification des quelques éléments osseux enlevés pour étude, la tombe a été reconstituée et préservée dans le sous-sol.

3. *La tombe sud-ouest*

Alors que l'on s'attendait à la découverte classique d'une tombe centrale, la fouille fit découvrir les éléments d'une couronne de pierres qui entourait un autre coffre situé au sud-ouest du tumulus (fig. 1). Elle était du même type que la précédente, coffre en granite entouré d'un cercle de pierres. Le centre du coffre se trouvait à 6 m du centre topographique du tumulus et le point le plus éloigné de sa couronne à 10 m du centre. Le coffre était encore aménagé dans une fosse creusée dans le sous-sol et orientée suivant la position rituelle est-ouest. La couverture comprenait deux dalles ayant successivement, suivant l'axe du coffre, 0,50 m et 0,80 m de longueur, pour une largeur de 0,65 m. Les dalles de chant composant les parois du coffre étaient au nombre de 5: 1 à l'est, 1 à l'ouest, 1 pour la dalle longitudinale nord et 2 pour la paroi longitudinale sud. La hauteur moyenne des dalles était de 45 cm. Le fond du coffre était établi sur la roche granitique en place. On suivra le développement de la fouille de ce coffre d'après les croquis de fouilles (fig. 3).

La couronne de cette tombe sud-ouest avait un diamètre de 5 à 6 m. Son épaisseur était de l'ordre du mètre. Elle était composée d'éléments irréguliers posés en biais sur un premier amas de terre, au-dessus du vieux sol. La zone séparant cette ceinture du coffre était large de 1 à 1,50 m.

Dans ce coffre reposait le squelette d'un enfant en meilleur état de conservation que le premier bien que son enlèvement ne fût possible que par une imprégnation de produits plastiques (fig. 4). L'étude des dents menée par le docteur J. Peuziat a précisé l'âge du sujet: environ 7 à 8 ans. Il présentait également des dystrophies, interruption de croissance de l'émail due soit à un état maladif soit à une carence alimentaire ou une avitaminose (voir étude scientifique en annexe). Près du squelette avait été déposée une petite épingle en os, simple tige sans tête.

4. *Le foyer central*

Au centre du tumulus, on trouve d'une part les traces de la fouille de 1939 sous la forme d'un entonnoir de fouille de 2 m de large au sommet de 1,20 m de profondeur et d'autre part la présence d'un grand foyer central au niveau du vieux sol (fig. 1). Il se composait d'une masse de charbons de bois mélangée de cendres avec quelques poteries dont certaines, assez importantes malgré leur fragmentation, pouvaient être considérées comme des

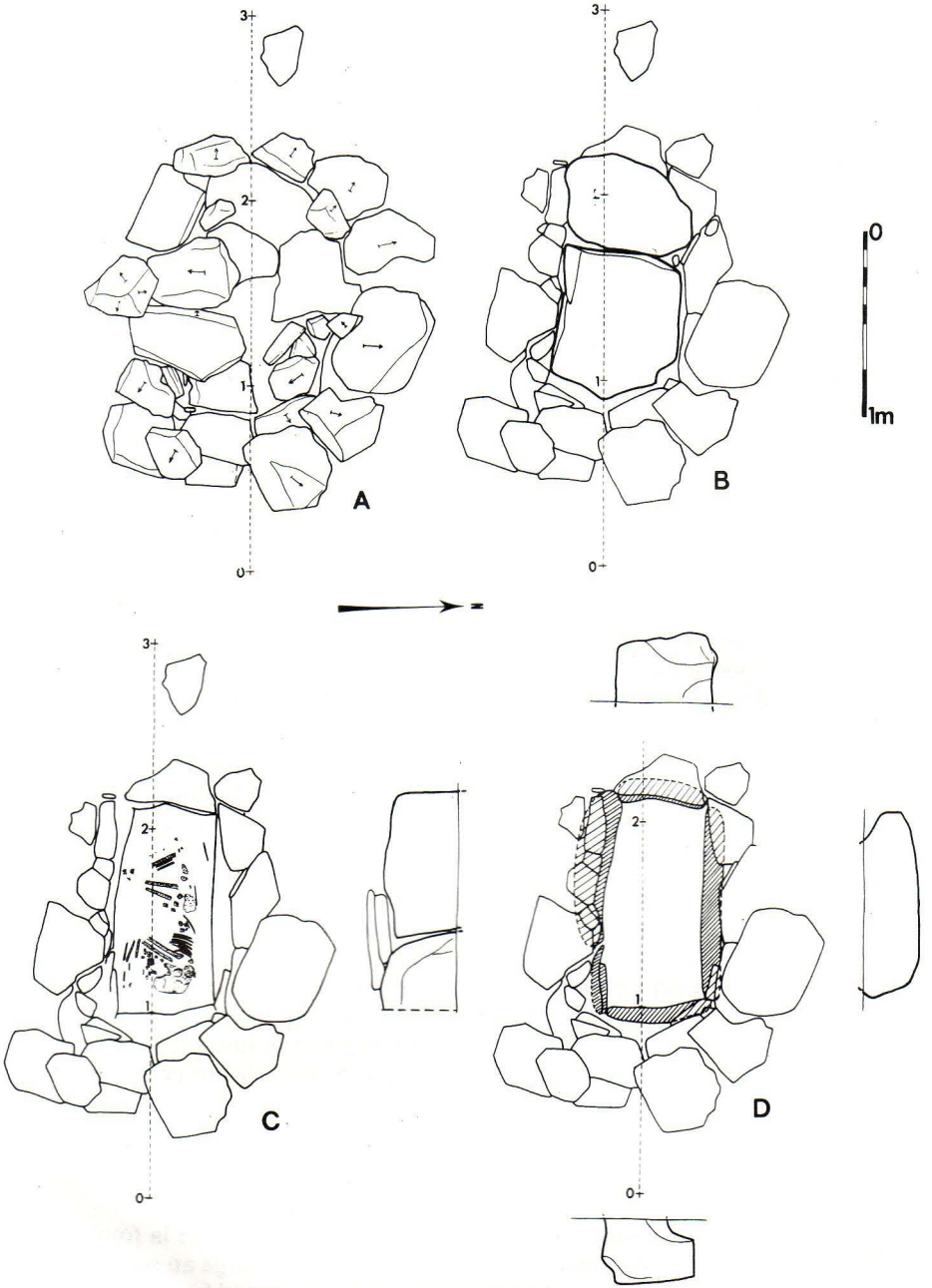


Fig. 3. — Botsorhel, *tumulus ouest de la Croix-Saint-Ener.*
Dégagements successifs et plan avec élévations du coffre sud-ouest.



Fig. 4. — Botsorhel, *tumulus ouest de la Croix-Saint-Ener.*
Tombe sud-ouest avec le squelette d'enfant en place.

offrandes funéraires. Ainsi ce foyer comportait un gros fragment de vase avec cordon typique du Bronze ancien-moyen de Bretagne. Aucun élément osseux n'était mélangé aux charbons de bois et il semble qu'il s'agisse plutôt d'un foyer rituel associé aux deux sépultures à coffres que d'une tombe centrale à incinération. Les coupes de terrain ont d'ailleurs permis de préciser l'histoire du monument. En effet, la tombe sud-ouest était surmontée d'une couche très nette d'humus fossilisé qui montrait que le coffre et sa couronne avaient dû être édifiés en premier avec la sépulture du premier enfant et recouverts d'un tumulus. Une dizaine d'années après, la deuxième tombe comportant un autre enfant, avait été érigée et le tout, sans doute avec le foyer central rituel, recouvert d'un plus grand tumulus englobant les deux tombes. Ainsi le tertre ouest apparaît comme la sépulture double d'enfants de haute lignée morts en bas âge et réunis symboliquement sous le même tumulus. Chaque sépulture observait le même rituel: mort orienté est-ouest, la tête posée à l'est et le visage tourné vers le sud.

Le tumulus Est ou la sépulture du grand chef

1. *Topographie et fouille*

Le tumulus Est de la Croix-Saint-Ener était le « grand tumulus » des inventaires. En 1979, il était encore impressionnant avec une vingtaine de mètres de diamètre pour 3 m de haut (fig. 5). Etant donné que ce monument avait déjà été fouillé trois fois, il était simplement envisagé un dégagement de ce qui restait de la tombe centrale et une grande section pour déterminer ses structures, dans la zone nord encore bien en forme. Une végétation fournie d'ajoncs, de fougères, de genêts le recouvrait et quelques saules avaient poussé dans l'entonnoir central résultant des fouilles anciennes. De nombreux terriers de lapins ou de blaireaux étaient creusés dans la masse limoneuse du tertre.

Au centre une grosse pierre apparaissait. C'était un des éléments de couverture qui précédait d'autres blocs de granite, vestiges également de l'encorbellement complexe qui recouvrait la tombe et qui fut violemment éboulé vers 1920. Il fallut extirper ces blocs pour dégager les parois encore en place de la tombe.

Vers le nord une grande tranchée de 12 m de long a permis de reconnaître la structure générale du monument et la présence d'un brûlis de sol antérieur à la construction du tertre funéraire. Après la fouille, le tumulus a été soigneusement rebouché et remis en forme afin que subsiste ce beau témoin de la civilisation du Bronze ancien d'Armorique.



Fig. 5. — Botsorhel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*
Vue générale du grand tumulus qui mesure 20 m de diamètre et 3 m de haut au-dessus du sol actuel.

2. *Structure de la butte*

La coupe menée au centre a permis de suivre les structures sur 3,50 m de hauteur. Sans rentrer dans le détail du profil pédologique, on peut résumer la succession des couches principales comme suit:

— La couche d'humus récent varie en épaisseur de 30 à 55 cm (fig. 6, n° 1). Au centre, cet humus englobe une petite couche de déblais provenant des fouilles anciennes (fig. 6, n° 2). Sur les pentes du tumulus, la couche humique est considérablement épaissie par suite de l'action combinée de la végétation, des terriers et de la fouille ancienne qui a dû renvoyer en cet endroit l'humus central.

— La masse limoneuse du tumulus en limon jaune argileux. Elle est perforée de nombreux terriers et ne comporte que très peu de pierres ou de matériel archéologique (fig. 6, n° 3).

— Un limon jaune blanc compose la couche la plus profonde du tumulus (fig. 6, n° 4). Il est traversé par une lentille de limon arénisé très dure qui descend vers la tombe. Nous nous sommes demandés si cette lentille dure ne correspondait pas au chemin de roulement des gros blocs de pierres qui recouvraient la tombe (fig. 6, n° 5). En effet, on y a récolté de gros tessons de poteries complètement écrasés comme s'ils avaient été soumis à une énorme pression. De plus, cette couche arrive juste au niveau supérieur du caveau. On note des traces de manganèse noir (fig. 6, n° 6).

— La lentille de creusement de la fosse funéraire. Elle comprend une zone humique ancienne brune au plus près de la tombe (fig. 6, n° 7) recouverte par la zone d'arène résultat du creusement plus profond du sous-sol (fig. 6, n° 8).

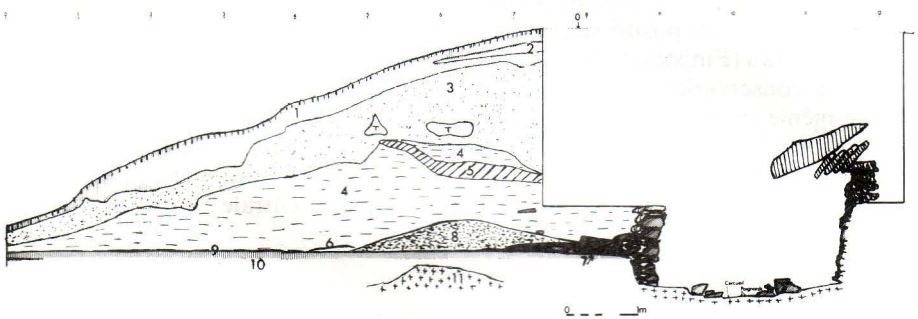


Fig. 6. — Botsorthel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*

Coupe du grand tumulus menée du centre au nord.

1: humus. 2: déblais anciens. 3: limon jaune. 4: limon blanchâtre. 5: lentille d'arène. 6: manganèse. 7: lentille humique du creusement de la tombe. 8: lentille d'arène du creusement de la tombe. 9: vieux sol à charbons de bois. 10: sous-sol arénacé. 11: granite en place. Du sommet de la tombe subsiste une dalle encore posée sur le muret dérangé pour les assises supérieures.

— Le vieux sol est très riche en charbons de bois et en éléments céramiques. Cette couche de brûlis très nette s'interrompt à 9 m du centre (fig. 6, n° 9). Ceci peut indiquer qu'au départ le tumulus était de diamètre plus restreint mais plus haut. Il pouvait avoir 18 m de diamètre pour 5 à 6 m de hauteur. Sous le vieux-sol on retrouvait le sous-sol arénacé précédant le granite porphyroïde en place avec un petit bombement très net à 3 m de la tombe. Il n'y avait en bordure du tumulus aucun fossé ni aucune couronne de pierres, du moins dans les zones explorées. Quelques sondages latéraux semblent confirmer ceci.

3. *La tombe*

Les blocs de couverture se présentaient comme un amas inextricable résultant d'un effondrement. Seul un bloc restait encore accroché au sommet des parois de la tombe. C'est le seul figuré dans la coupe (fig. 6). Il montre que la hauteur du caveau était voisine de 1,60 m. La couverture comprenait au moins cinq gros blocs de granite disposés en encorbellement. L'un d'eux mesurait 1,70 m de long, 0,95 m de large et 0,35 m d'épaisseur et semble avoir servi de support latéral aux autres éléments. Les parois du caveau étaient en pierres sèches, bien conservées sur 1,10 m de hauteur. Le fond du caveau dessinait un grand trapèze aux angles arrondis, orienté est-ouest, et mesurant 3,80 m de long pour 1,70 m à 3 m de large (fig. 7). Le caveau était à moitié enterré dans le sous-sol arénacé. Le muret comprenait deux assises en épaisseur. A l'extérieur, posées sur le vieux sol (fig. 7 A), de grandes pierres plates disposées en gradins faisaient contrepoids au mur de la tombe. C'était l'origine du fameux « escalier » dont le souvenir subsiste dans la mémoire collective locale. Le fond de la tombe était constitué par le granite en place. Le mort reposait dans un cercueil en bois dont quelques ultimes traces noirâtres ont été retrouvées. Mais surtout les traces de ce cercueil, sans doute un tronc de chêne évidé, sont visibles sous forme d'une double rangée de pierres longitudinales destinées à éviter le basculement du cercueil de forme arrondie. Un dispositif similaire avait été retrouvé au tumulus de Cazin à Plouigneau (Finistère). De telles structrures sont bien connues au Danemark où la conservation exceptionnelle des bois permet de retrouver le cercueil lui-même au centre de son berceau de pierres. D'après le calage, le cercueil de Botsorhel mesurait 2,80 m de long pour 80 cm de largeur environ. Les tombes danoises montrent que, pour fabriquer un tel cercueil, on sciait en deux un tronc d'arbre qui était ensuite évidé dans sa partie centrale pour y déposer le mort et une partie de ses armes.

4. *Le mobilier funéraire*

Les fouilles anciennes n'avaient pas atteint le fond de la tombe. Il est vrai que pour y accéder il fallait tout d'abord patiemment extirper toutes les grosses pierres de l'effondrement, travail demandant personnel et moyens mécaniques incompatibles avec les fouilles expéditives du temps passé. Grâce à ce jeu de circonstances, non seulement les structures au fond de la tombe étaient intactes, mais encore le mobilier funéraire. Tout d'abord un beau fragment de poterie fut découvert, puis la suite du vase en deux paquets

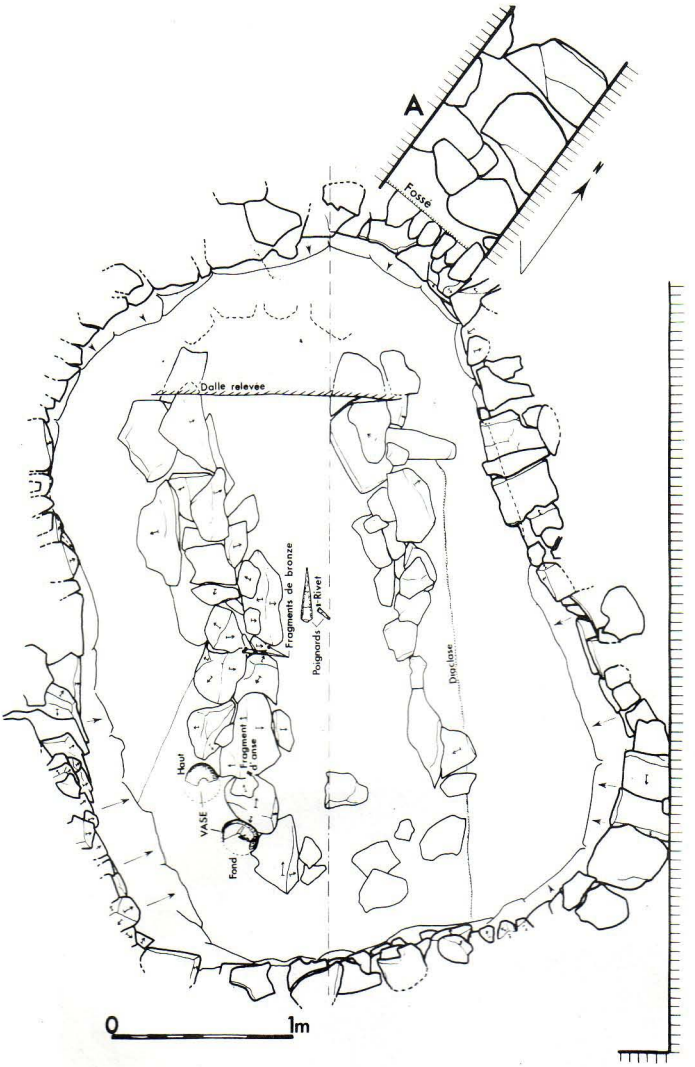


Fig. 7. — Botsorhel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*
Plan du caveau avec le calage du cercueil et la position du vase et des bronzes.

(fig. 7). Il est probable que le vase déposé sur le cercueil en bois avait roulé latéralement et éclaté en deux lors du pourrissement du bois. La poterie a pu être reconstituée en laboratoire. C'est un vase de 185 mm de haut, 210 mm de large à la panse, 75 mm de largeur au fond et 130 mm de largeur maximum à l'ouverture. Il possède une anse plate. La décoration très fine sur le fond brun de la pâte comprend, à partir du bord jusqu'au milieu du vase, deux lignes de chevrons séparés par des lignes horizontales et une rangée de 35 triangles

hachurés placés pointe en bas et réunis par un jeu de motifs en V (fig. 8 et 9). L'anse est également décorée de chevrons emboîtés. Le vase était placé au sud-est de la tombe. Si, comme rituellement le mort reposait la tête à l'est, le vase se trouvait au niveau de son épaule.

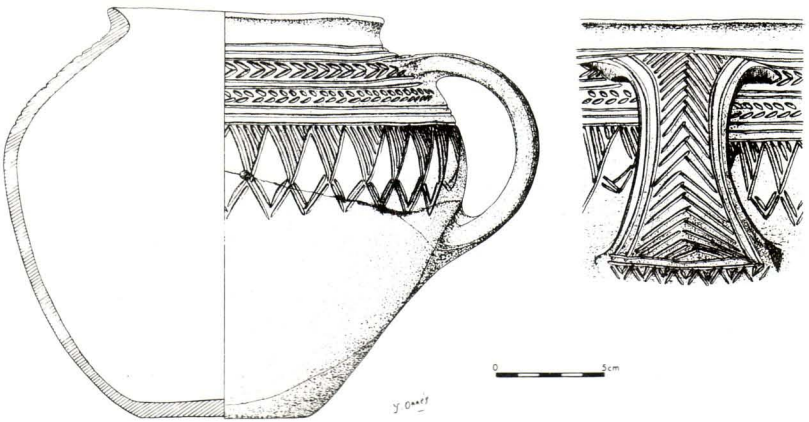


Fig. 8. — Borsorhel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*
Vase funéraire avec coupe et détail de l'anse.



Fig. 9. — Botsorhel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*
Vase funéraire décoré par incision de motifs en chevrons.

Quatre gros rivets en bronze ont été recueillis dans une anfractuosité du calage du cercueil. Ils sont nettement séparés des poignards de la tombe et peuvent appartenir à un élément de parure ou de baudrier (?). Un poignard était disposé suivant l'axe de la tombe, garde du côté est, ce qui confirme que le défunt avait sans doute la même orientation, puisque le poignard se portait à la ceinture, placé suivant l'axe du corps. Le poignard, comme tous les bronzes ayant séjourné dans un caveau funéraire, est très corrodé. A la garde sont visibles quatre trous de rivets, mais il pourrait avoir deux autres rivets latéraux. La longueur de l'arme est de 30 cm pour environ 9 cm de largeur maximum. Les bords sont incurvés et décorés de filets parallèles aux bords. Une autre petite lame très abîmée, réduite à 10 cm de long, accompagnait le poignard principal (fig. 10). Les analyses métallurgiques réalisées par J. Bourhis ont montré que le cuivre était déficitaire, par suite d'une électrolyse naturelle dans le sol. Par contre, l'étain atteint des proportions anormales, sans rapport avec la composition usuelle de ces bronzes lorsqu'ils sont sains. Pour le grand poignard on obtient ainsi 52,5 % de cuivre pour 18,9 % d'étain ; pour la petite lame, 9,5 % seulement de cuivre pour 45,8 % d'étain et pour l'un des gros rivets, 5,8 % de cuivre et 45,3 % d'étain. Dans les cas extrêmes de corrosion les bronzes deviennent blancs, comme de l'os, avec une composition essentiellement à base d'étain.

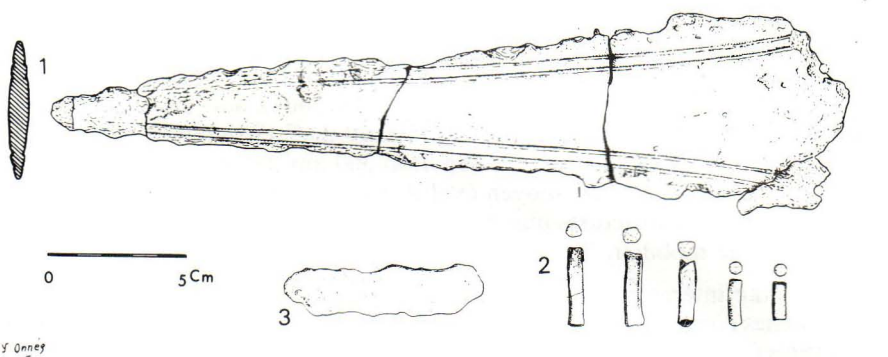


Fig. 10. — Botsorhel, *tumulus est de la Croix-Saint-Ener.*
1 : poignard en bronze décoré de filets. 2 : rivets en bronze ; le plus petit vient des poignards, les 4 autres étaient cachés dans une anfractuosité.

Le mobilier du grand tumulus de Botsorhel correspond à l'équipement funéraire d'un petit chef ou notable de l'âge du bronze. La présence de poterie et d'un poignard de type évolué par ses bords incurvés laisse à penser qu'il appartient déjà à une phase évoluée de la civilisation armoricaine des Tumulus.

Datation et environnement des tumulus de Botsorhel

Il est relativement aisé de dater le grand tumulus de Botsorhel par son vase et son poignard qui se situent dans la phase des tumulus récents oscillant entre 1600 et 1200 av. J.-C. Cette datation archéologique a été soumise au critère du radiocarbone. Deux datations ont été aimablement effectuées par les soins de Mme G. Délibrias. L'une concerne des charbons de bois provenant de la tombe elle-même. Le résultat obtenu est de 3150 ± 90 B.P. (Gif 5065). Une deuxième datation concernait la couche à brûlis de la tranchée nord du grand tumulus. La datation est rigoureusement la même: 3150 ± 90 B.P. (Gif 5066). Ceci montre que le brûlis de sol est contemporain de la construction du monument, ce qui n'est pas toujours le cas. On a rencontré à Berrien ou à Plouhinec (Finistère), des brûlis de sols anciens néolithiques sous des tumulus de l'âge du bronze (9). La datation du tumulus Est de Botsorhel correspond à 1200 av. J.-C. en datation non calibrée, mais si l'on corrige cette date (courbe de Suess), on obtient une première date calibrée entre 1410 et 1510, et une deuxième possibilité de 1550 av. J.-C., soit au milieu du second millénaire.

Le petit tumulus à coffres de Botsorhel était difficile à dater par son mobilier archéologique. Dans le coffre sud-est ne subsistait comme mobilier qu'une possible épingle en os sans valeur chronologique. Dans la masse des terres furent recueillis de gros morceaux de poteries à cordons avec impressions digitales que l'on trouve aussi bien au Bronze ancien (tumulus de Saint-Jude à Bourbriac [Côtes-du-Nord] daté de 1800 av. J.-C.) que dans des contextes du Bronze moyen. Une datation a été tentée sur les charbons du foyer central qui a donné 2840 ± 90 B.P. (Gif 5064), soit 890 av. J.-C. en datation non corrigée, et entre 1200 et 1100 av. J.-C. en datation calibrée. Ce tumulus serait donc plus récent d'environ 300 ans que le grand tumulus et appartiendrait au Bronze moyen évolué. Ceci confirmerait l'évolution des tumulus vers des structures plus pauvres tant au point de vue structure qu'au point de vue mobilier.

Il était intéressant de connaître l'environnement de cette époque. Deux approches complémentaires ont été tentées en ce sens. Tout d'abord, M. Le Goffic a étudié le profil pédologique conservé sous le grand tumulus. Il s'agit d'un sol enterré à évolution pratiquement bloquée depuis l'âge du bronze. Ce sol peu épais (40 cm) correspond à un sol brun ocreux à B spodique assez typique des forêts feuillues dégradées. L'abondance des charbons de bois est peut-être due à une déforestation par brûlis préliminaire à l'édification du tumulus. Le sol actuel présente sensiblement les mêmes caractéristiques, mais il est plus dégradé, ce qui peut correspondre à la végétation de landes qui le recouvre (voir étude scientifique annexe).

---

(9) J. Briard, J. Bourhis, H. Cabillic, Y. Onnée, *Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère). Les fouilles de Kergoglay, 1978*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 45. 5190 ± 80 B.P. (Gif 4689), soit 3240 av. J.-C. non corrigé, et entre 3500 et 4000 av. J.-C. en datation calibrée pour le vieux sol de ce tumulus.

L'étude pollinique de ce même vieux sol du grand tumulus par Mme M.-T. Morzadec-Kerfourn s'est montré fort intéressante. Elle a révélé la présence d'un bois de noisetiers avec un sous-bois de fougères très peu défriché puisque seulement trois grains de pollen de plantain ont été recueillis. Tout se passe comme si le tumulus avait été construit après le défrichement en dehors de toute zone d'habitat et d'agriculture. On retrouve le même phénomène pour un vieux sol préservé sous une tombe de Pont-Kallek à Berné (Morbihan), également étudié par Mme Morzadec. Ceci témoignerait peut-être d'une occupation nouvelle du terroir de Guerlesquin par des éléments de l'âge du bronze peut-être venus de la côte ou, pourquoi pas, des monts d'Arrée très peuplés également à cette époque.

Conclusion générale

La fouille des tumulus de la Croix-Saint-Ener aura été riche d'enseignements sur la civilisation de l'âge du bronze qui peuplait l'Armorique entre 1500 et 1000 av. J.-C. Le grand tumulus montre un type de tombe grandiose dont on aurait aimé connaître la structure complète car c'est un modèle inusuel quant au système de couverture en gros blocs. Le mobilier est classique avec le très beau vase décoré et les poignards de type armoricain. L'originalité réside dans le blocage du cercueil à l'intérieur d'une grande tombe close, alors qu'au tumulus de Cazin en Plouigneau, le calage du cercueil en bois se mêlait au cairn central, sans caveau construit en dessus comme pour beaucoup de ces tombes du Bronze ancien (1700 à 1900 av. J.-C.). La poterie de Botsorhel a des affinités avec d'autres poteries décorées de la région des monts d'Arrée (Spézet) ou de la zone côtière. Un tumulus récemment découvert à la Chapelle du Mur en Plouigneau a fourni à Y. Lecerf(10) une poterie de la même famille. C'est un type régional purement finistérien.

L'étude pédologique et pollinique montre un fait intéressant: l'implantation sur le territoire ancien de Guerlesquin d'une population de l'âge du bronze en une zone à peine défrichée et ne connaissant pas encore l'agriculture. Il est vrai qu'en dehors du menhir de Kerhellou (fig. 11), les mégalithes néolithiques sont rares localement alors que sur la côte ou dans les monts d'Arrée, leur implantation a correspondu à un défrichement plus précoce. Il est symptomatique que le brûlis du vieux sol sous le grand tumulus soit rigoureusement équivalent, au point de vue chronologique, des charbons de bois récoltés dans la tombe. Le brûlis de sol, préludant à la déforestation puis à la mise en pâture avant l'agriculture, correspond bien à l'époque de la construction du tumulus.

---

(10) Y. LECERF, *Les petites interventions de sauvetage*, dans *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, Rennes, 1982, p. 26 (1 fig.).



Fig. 11. — Guerlesquin, *menhir de Kerhellou, dit Keiel-ar-Vamm-Goz.*

Les sépultures d'enfants, plus tardives, révèlent un caractère touchant du culte des morts avec ces coffres soigneusement aménagés. L'étude savante du docteur Peuziat révélant les causes probables de la mort de ces jeunes sujets, lève un peu du voile sur les difficultés d'existence de ces populations que des problèmes d'avitaminose ou de carence alimentaire décimaient dans les couches en bas âge.

Il nous reste à remercier encore tous ceux qui ont contribué au succès de cette fouille, en particulier la famille Fustec, propriétaire, les municipalités de Botsorhel et de Guerlesquin, M. A. Mercier, responsable du syndicat d'initiative de Guerlesquin, Mme Péron, de Botsorhel, et de nombreux amis. Souhaitons que la bonne volonté de tous permette à l'avenir la conservation des tumulus de la Croix-Saint-Ener, remis en état après les fouilles et qui sont les témoins précieux d'une étape attachante du lointain passé de la Bretagne.

APPENDICE N° 1

J. PEUZIAT

Les enfants de Botsorhel, étude odontologique

Le tumulus II ou ouest de Botsorhel abritait deux sépultures individuelles. La tombe primitive (sud-ouest) contenait le squelette d'un enfant, relativement bien conservé, le sujet légèrement replié reposant sur le côté gauche (décubitus latéral gauche). De la tête, seuls l'hémicrâne et l'hémimandibule gauche étaient préservés, les dents de l'autre moitié, gisant libres de tout support osseux. L'enfant était âgé de sept ans environ. Les dentures temporaires et *a fortiori* définitives ne portent pas de lésion carieuse. Un dépôt de tartre abondant pour l'âge de l'individu adhère encore au niveau du collet lingual des secteurs molaires mandibulaires. La région antérieure du maxillaire inférieur est le siège d'un sévère encombrement, les incisives latérales (42, 32) évoluant en position linguale, signe d'une dysharmonie entre les deux dentures ou entre la denture définitive et la base osseuse. L'examen détaillé des couronnes des incisives centrales et latérales supérieures (12, 11, 21, 22) montre une altération de la surface de l'émail, une dysplasie en sillon, à différencier des périkymaties, siégeant au niveau du tiers cervical. Les germes des prémolaires présentent le même type de lésion à mi-hauteur de la couronne. Ces dysplasies localisées à certains groupes de dents, à des hauteurs variables selon le stade d'évolution, sont très vraisemblablement les témoins d'une atteinte de l'état général — elles ne sont pas toutefois pathognomoniques — ou d'une carence vitaminique ayant frappé le sujet d'abord vers trois ans-trois ans et demi et ensuite vers cinq ans-cinq ans et demi.

La seconde sépulture (est) contenait, elle aussi, le corps d'un enfant malheureusement dans un plus mauvais état. De la tête, ne restaient que les dents dont la majorité d'entre elles représentées par la coque d'émail. L'imprégnation immédiate de ces modestes vestiges par une substance plastique (Polymul) a permis leur consolidation et leur étude. D'après le stade d'édification des germes des prémolaires, on peut lui attribuer l'âge de six ans environ. De la denture temporaire, seule subsiste la deuxième molaire inférieure gauche (75), indemne de carie. Comme le sujet précédent, on constate l'existence de dysplasies en sillon, siégeant sur les prémolaires dans la zone située entre le tiers cervical et la mi-hauteur de la couronne; l'incisive latérale droite (12) et une canine en possèdent également, respectivement dans la région du tiers cervical, très proche du collet. Les lésions de l'incisive et des prémolaires peuvent sans doute être associées, la canine évoluant plus tardivement, ces stigmates attesteraient l'existence de quelques ennuis de santé vers quatre ans-quatre ans et demi et vers cinq ans et demi-six ans.

APPENDICE N° 2

M. LE GOFFIC

Etude pédologique du tumulus Est de Botsorhel

Végétation: graminées, potentille, fougère aigle, ajonc, genêt.

A_0 Litière et horizon de fermentation absents; humus relativement épais (4 à 5 cm) frais, brun foncé, sans taches, constitué de matière organique à structure grumeleuse fine, agrégats de 2 à 3 mm, sans éléments grossiers, bonne porosité entre les agrégats, chevelu racinaire fin, consistance meuble, transition nette et régulière.

A_1 0 à 1 : Frais, gris brunâtre, sans taches, présence de matière organique, très peu de graviers, texture limono-sableuse (?), structure polyédrique anguleuse fine, porosité fine (méats racinaires), consistance rigide, peu cimenté, racines assez nombreuses, transition nette et régulière.

A_2 —1 à —10: Frais, gris clair, horizon très lessivé, assez compact, quelques graviers, texture sablo-limoneuse (?), structure polyédrique moyenne, porosité intergranulaire et par méats racinaires fins, racines fines et rhizomes de fougère, transition nette et régulière.

A-B_h —10 à —14: Horizon de transition semblable au précédent, mais plus brun, résultat d'une accumulation locale de matière organique.

B_s —14 à —40: Frais, jaune brunâtre, quelques graviers, texture limoneuse (?), structure poudreuse à surstructure polyédrique subanguleuse grossière, bonne porosité, meuble, racines assez nombreuses, rhizomes de fougère, transition très nette et régulière.

H-A_1 enterré: —40 à —43: humus et A_1 confondus, gris brunâtre foncé, présence de matière organique évidente, nombreux charbons de bois et quelques tessons de poterie, quelques graviers, texture indéfinissable sur le terrain, structure polyédrique anguleuse fine, quelques racines fines actuelles, transition assez nette et régulière.

A_2 enterré: —43 à —53: brun grisâtre, graviers de granite assez nombreux, rares charbons de bois et tessons, texture sablo-limoneuse (?), structure polyédrique angulaire moyenne, sous-structure polyédrique angulaire fine, présence de grains nus de quartz et de feldspath, bonne porosité intergranulaire et par méats, quelques méats racinaires obturés par du limon, consistance rigide, peu cimenté, racines actuelles rares, transition nette et régulière.

B_s enterré: 53 à 75-85: brun jaunâtre ocre, graviers très rares, texture limoneuse (?), structure polyédrique anguleuse grossière, sous-structure pulvérulente, bonne porosité, présence de méats racinaires, quelques revêtements limoneux sur les faces d'agrégats et dans les méats, consistance rigide, peu cimenté, racines actuelles rares, transition très nette et ondulée.

C 75-85 à ?: arène granitique à phénocristaux d'orthose.

Nous nous trouvons en présence d'un sol enterré à évolution pratiquement bloquée depuis l'âge du bronze. Ce sol a la caractéristique d'être assez peu épais, environ 40 cm, et de correspondre à un sol brun ocreux à B spodique assez typique des forêts feuillues dégradées. L'abondance des charbons de bois qui figurent au sommet du profil du sol enterré est peut-être due à une déforestation par brûlis préliminaire à l'édification du tumulus.

Le sol actuel qui lui est superposé présente sensiblement les mêmes caractéristiques, à la différence cependant que son évolution est plus poussée. Nous voyons en effet apparaître un horizon d'accumulation humifère qui témoigne d'une podzolisation en cours. D'un sol brun ocreux ou cryptopodzolique nous passons à un sol podzolique.

Le sol actuel s'est formé sur un matériau pratiquement identique à celui du sol enterré puisqu'il provient de l'érosion du tumulus, probablement dans les tout premiers temps, alors que la végétation n'avait pas encore fixé les terres rapportées. Le sol actuel est plus dégradé que celui datant de l'âge du bronze. Ceci est peut-être dû à la végétation de lande qui le recouvre.

Y. LECERF

Une nécropole de l'âge du bronze à Roc'h Croum en Santec (Finistère)

La commune de Santec, située quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Pol-de-Léon, présente une côte très découpée dont la plus grande partie est orientée face aux vents d'ouest.

L'îlot du Roc'h Croum, usé par les effets combinés de la mer et du vent, voit sa surface se réduire à chaque grande marée. Son relief assez plat, dépassant de 2 à 3 m le niveau des plus hautes mers, est dominé par un rocher formant un surplomb. Haut de 6 à 7 m, il est probablement à l'origine de son nom et peut-être même du choix du site.

Le plateau végétal de l'îlot s'étend d'est en ouest sur une longueur de 72 m alors que la largeur est réduite à 30 m. Incluse dans un chapelet de rochers qui font face à la plage de Théven, cette île, accessible à marée basse, était encore rattachée à la terre au début du siècle. Ses coordonnées Lambert zone I sont, pour les abscisses: X = 131,50 ; pour les ordonnées: Y = 1132,40 carte I.G.N. au 1/25000 de Saint-Pol-de-Léon.

Depuis de nombreuses années, M. Jean-Claude Le Goff, enseignant résidant à Santec et membre de la Société archéologique du Finistère, participe aux opérations de recherche et de sauvetage archéologique sur ce secteur géographique. Une surveillance permanente de la zone côtière lui a permis la découverte de ce site.

C'est l'érosion marine qui faisait apparaître progressivement dans la microfalaise des structures en pierres sèches construites de la main de l'homme. La destruction inévitable de ces constructions, dans lesquelles avaient été reconnues des tombes préhistoriques, nous obligeait à intervenir par deux campagnes de fouilles. Elles eurent lieu en juillet 1978 et en juillet 1979. De nombreux bénévoles participèrent à chacune de ces campagnes de trois semaines.

Avant d'entreprendre la fouille proprement dite, nous avons effectué dans un premier temps un inventaire complet de toutes les structures archéologiques apparaissant dans les coupes stratigraphiques du pourtour de l'île. Cette prospection nous révélait les restes ou les amorces de huit sépultures, toutes situées dans les secteurs est et sud. Sur le versant nord, un four à

augets, probablement de la période de l'âge du fer, était très nettement marqué sur la microfalaise. Les quelques éclats de silex récoltés dans les coupes ouest mettent en évidence la pérennité du site.

Ce travail effectué, une topographie complète de l'île s'avérait nécessaire pour situer les zones d'intervention et pouvoir suivre l'évolution de l'érosion du site. Elle nous permettait également d'établir des courbes de niveau faisant ressortir le modelé du plateau végétal (fig. 1).

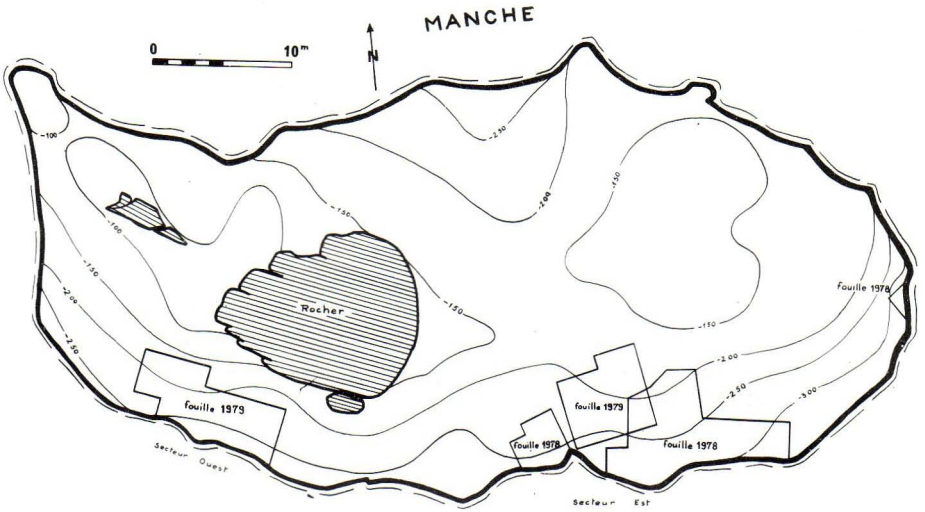


Fig. 1. — Santec, *Roc'h Croum*. Plan de l'île.

Les zones de fouilles ont été ouvertes sur la façade sud de l'île ; c'est dans ce secteur que le plus grand nombre de tombes est inclus dans la falaise. Nous avons volontairement limité notre extension vers l'intérieur afin d'éviter une déstabilisation de la dune en place. Cette bande fouillée, répartie en deux décapages voisins d'une quinzaine de mètres a permis la mise au jour de vingt-huit sépultures. Une vingt-neuvième tombe, très entamée, visible dans la coupe est de l'île, était également dégagée.

Parmi ces tombes, dix de petites tailles étaient dénombrées, quatre avaient de très grandes dimensions et huit seulement correspondaient au gabarit des tombes en coffre du Bronze fouillées habituellement. Les sept autres sépultures avaient perdu des éléments de leur construction et ne pouvaient être classées. Nous arrêterons notre description aux constructions les plus typiques des diverses catégories.

La tombe n° 11 (fig. 2) possède une particularité constatée pour la première fois sur ce type de nécropole. Elle se trouve incluse dans une couronne de dalles de taille moyenne placées jointivement sur chant. Cette construction subcirculaire atteint un diamètre de 4 m et une hauteur maxi-

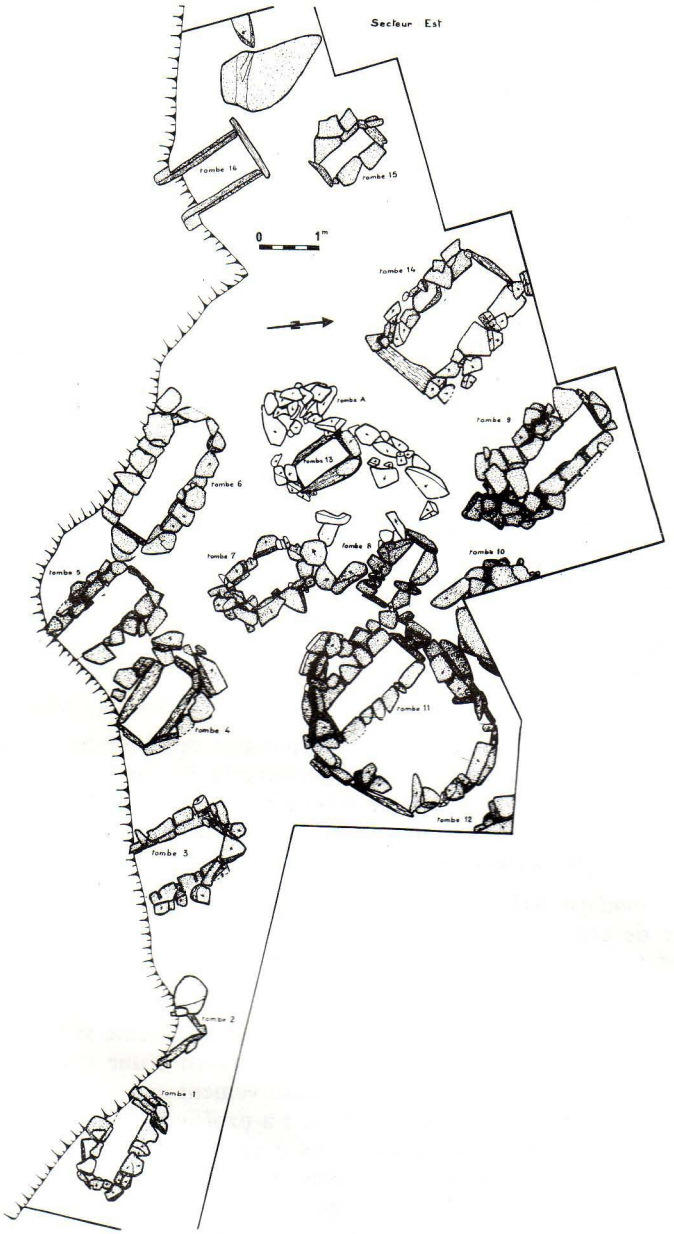


Fig. 2. — Santec, *Roc'h Croum*. Secteur est de la fouille.

mum de 0,65 m. La position excentrée du caveau dans la construction d'une seconde sépulture dans le tertre délimité. L'axe longitudinal de la tombe orientée nord-ouest sud-est forme un angle de 54 grades avec le nord magnétique. Les restes des deux épaisses planches de bois sont découvertes, placées presque parallèlement dans le sens longitudinal. Epaisses de 2 à 3 cm, elles sont écartées l'une de l'autre de 30 cm. La présence de ces restes de bois, leur position et leur écartement peuvent amener à conclure en la présence d'un cercueil dans le coffre de pierre.

La fouille de cet ensemble a donné 24 petits tessons de poterie, 16 éclats de silex, un nucleus et un petit grattoir. A l'intérieur de la sépulture, 16 tessons et 6 éclats de silex ont pu être récoltés dans le remplissage dû aux infiltrations.

La tombe n° 4 (fig. 3), par ses dimensions et sa technique de construction, correspond tout à fait au type des sépultures en coffre du Bronze armoricain. Elle est recouverte d'un dôme d'argile très compacte. Provenant probablement du creusement de la fosse, la masse d'argile atteint 40 cm de hauteur et sa forme légèrement oblongue ne dépasse pas 2,80 m sur son plus grand axe. Sous le dôme, la dalle de couverture, calée par une couronne de gros blocs, apparaît. Cette dalle de granite dont l'épaisseur maximum se situe aux alentours de 25 cm mesure 2 m x 1,20 m. Avec l'adjonction de quelques plaquettes, elle ferme de façon satisfaisante la tombe. Cette sépulture construite par quatre dalles de granite posées sur chant mesure intérieurement 1,35 m de long, 0,54 m de large. Elle est profonde de 0,50 m. Aucun aménagement particulier ne vient améliorer le fond du caveau. Son orientation nord-ouest — sud-est forme un angle de 51 grades avec le nord magnétique.

Au cours de l'évacuation du remplissage de la tombe, 13 minuscules tessons et deux éclats de silex sont découverts. Parmi ces tessons de forme irrégulière, un petit fragment de rebord peut être attribué à la période du Bronze. Au cours de la démolition du dôme d'argile compacte, 5 tessons et 2 broyeurs ou percuteurs ont été mis au jour.

La tombe n° 6 (fig. 3) a des dimensions et une technique de construction proche de celles des caveaux de tumulus. La présence de cette sépulture surprend dans une nécropole de tombes en coffre, cependant trois autre sépultures identiques confirment bien cette association.

Quand la tombe atteint 2,20 m de longueur, même si la largeur reste modérée à 60 cm, il devient difficile de la couvrir d'une seule dalle. Alors, c'est un ensemble de 3 dalles placées jointivement qui, avec l'adjonction de petits blocs, vient fermer la sépulture. La profondeur de la tombe, 55 cm, reste cependant très inférieure à celle d'un caveau de tumulus. Pour ces constructions très longues, les parois longitudinales sont construites en maçonnerie de pierres sèches, alors que la paroi transversale Est est matérialisée par une dalle posée sur chant. Le « bricolage » de l'extrémité ouest semble avoir posé des problèmes aux constructeurs de l'époque.

Le fond de la tombe a été dressé sans autre aménagement. Contrairement aux trois autres grandes sépultures dans lesquelles on constate un

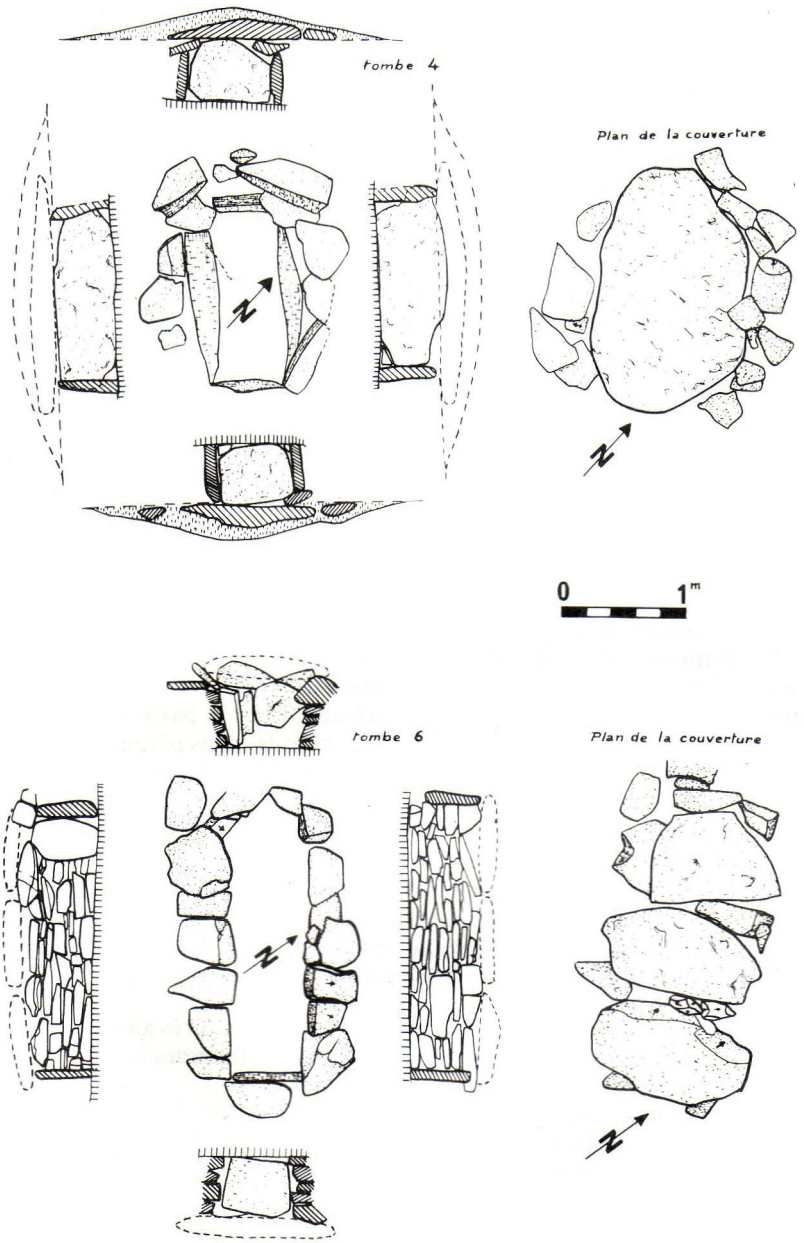


Fig. 3. — Santec, *Roc'h Croum*. Plan des tombes n^{os} 4 et 6.

surcreusement, comme si on avait été aménagé un « vide sanitaire » sous un plancher aujourd'hui disparu. La construction n° 6 ne laisse apparaître aucune trace d'un tel aménagement.

La tombe est orientée nord-ouest — sud-est à 62,50 grades du nord magnétique.

La tombe n° 18 (fig. 5) est située dans le secteur de fouilles ouest. Le premier décapage laisse apparaître un amas de blocs assez important. Organisé sur une longueur de 2,70 m et une largeur de 1,90 m, l'ensemble du blocage atteint 50 cm de hauteur. Aucune trace d'argile n'apparaît entre les pierres. Aussi est-il possible que le dôme d'argile, constaté sur plusieurs sépultures, ait été remplacé par un embryon de cairn.

Le démontage de la première couche de blocs fait apparaître la couverture de la tombe. Elle comprend deux dalles de taille moyenne, la grande chevauche légèrement la plus petite. Une large couronne de pierre encadre le caveau. Ces blocs assez plats sont posés tous de la même façon, avec un pendage vers l'extérieur de la tombe, comme si on avait souhaité avec l'ensemble du blocage aménager une chape protectrice évacuant les eaux de pluie vers l'extérieur.

Le coffre mesure 1,13 m de long, 0,48 m de large et 0,48 m de profondeur. Il est composé de dalles posées sur chant. La paroi nord compte deux dalles placées jointivement et l'adjonction d'une plaquette sur sa partie supérieure ouest. A l'extrémité est, la dalle est rehaussée d'une plaque de 11 cm d'épaisseur pour arriver au niveau des côtés latéraux. Pour la paroi ouest, il a été nécessaire de recourir au même subterfuge ; mais là, trois plaques de granite ont été nécessaires pour rattraper un décalage de 22 cm. Dans le remplissage, au niveau supérieur, 15 minuscules tessons ont été découverts. Au fond, près du niveau archéologique, on a recueilli un éclat de quartzite retouché, 2 grattoirs sur éclats de silex, un éclat retouché, 3 nuclei, 6 éclats de silex et 18 tessons de poterie. Il est nécessaire de signaler également la présence d'un tesson de poterie campaniforme dans l'angle sud à l'extérieur du caveau au niveau du vieux sol. L'axe longitudinal du caveau, placé nord-ouest — sud-est, forme un angle de 62 grades avec le nord magnétique.

Dans ce même secteur ouest, un groupe de 5 sépultures aux dimensions réduites est apparu. Il forme un ensemble assez distinct des autres tombes.

La tombe n° 22 fait partie de cet ensemble de petites tombes. Couverte d'une seule dalle de 66 cm de longueur et 56 cm de large, elle supporte comme ses voisines de grande taille quelques blocs de calage avec ce même pendage vers l'extérieur. Le couvercle enlevé, la tombe apparaît vide de toutes infiltrations de surface. Les parties est et sud-est sont maintenues par un blocage de pierraille. Quatre petites plaques de granite posées sur chant limitent les dimensions utiles de la construction à 50 cm pour la longueur et 26 cm pour la largeur, elle est profonde de 35 cm. Orientée nord-ouest — sud-est, son axe longitudinal est situé à 62 grades du nord magnétique.

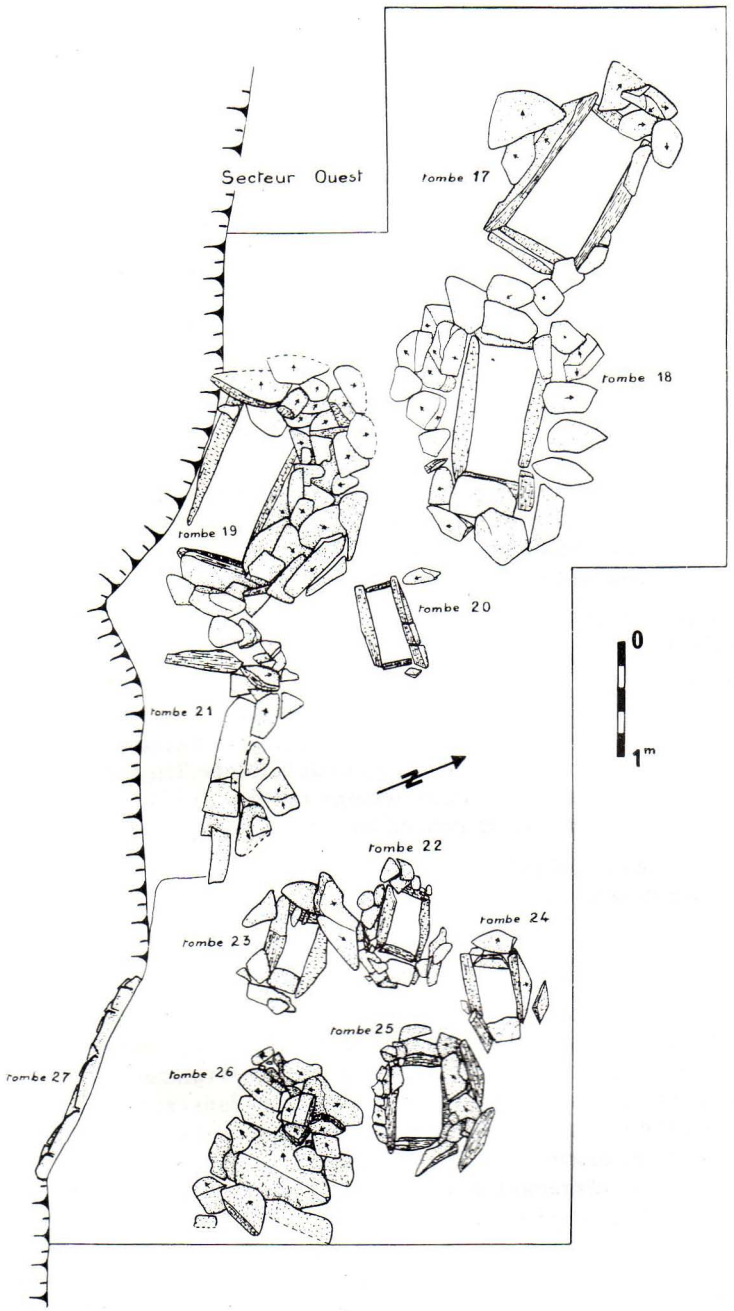


Fig. 4. — Santec, *Roc'h Croum*. Secteur ouest de la fouille.

Un léger nettoyage dégage les restes humains encore bien visibles. Le squelette, comme le précédent, repose dans la position fœtale. Son orientation est pourtant différente, il se trouve couché sur le côté droit, la tête à l'ouest, donc à l'inverse de ceux découverts dans les autres tombes, regardant vers le sud. Le volume des restes du crâne, bien que très abîmé, nous a surpris par rapport aux dimensions de la tombe. Il occupe en effet toute la partie ouest du coffre. Nous sommes pourtant en présence d'un individu assez jeune si l'on constate l'usure à peine marquée de ses molaires. Les deux os longs, qui sont probablement l'un un tibia et l'autre le fémur, sont dans un tel état de conservation qu'ils n'apportent pas davantage de renseignements.

Une trace sombre traverse longitudinalement le fond de la tombe, elle doit être ancienne, faite par un animal fouisseur.

La tombe n° 23 appartient elle aussi au groupe des petites sépultures. Le premier décapage dégage le blocage supérieur constitué de pierraille. Cette partie enlevée met en évidence la couverture aménagée à l'aide de deux dalles jointives. Elles sont placées dans le sens longitudinal de la tombe alors que cette technique de couverture se pratique habituellement dans le sens transversal. Un blocage extérieur maintient le couvercle en place. La fermeture du coffre reste cependant imparfaite.

Sous le couvercle, quatre dalles épaisses sont posées sur chant. Les deux extrémités transversales sont rehaussées chacune par une plaquette de granite. Les dimensions internes de la construction sont très réduites, elles ne dépassent pas 55 cm pour la longueur et 20 cm pour la largeur. La hauteur est limitée à 36 cm. Le fond de la tombe est aménagé à même le sol argileux. Aucun mobilier n'a été extrait de l'intérieur de la tombe. Un grattoir sur éclat de silex, un mini-nucleus et deux tessons ont été recueillis au cours du nettoyage des abords et de la couverture au niveau du vieux sol.

L'axe longidutinal nord-ouest — sud-est forme un angle de 55 grades avec le nord magnétique. Les restes humains découverts dans le coffre ne sont pas placés en connexion. Leur position et leurs dimensions, appréciées malgré un état de conservation défectueux, nous amènent à émettre l'hypothèse d'une sépulture secondaire. En effet, le fragment de la boîte crânienne et les trois os longs paraissent appartenir à un individu qui, même plié par force, n'aurait pu en aucun cas rentrer dans le coffre tant les dimensions de celui-ci sont réduites. A-t-on nettoyé une des grandes tombes environnantes des vestiges humains qu'elle gardait pour les placer dans cette boîte? Ou bien a-t-on laissé l'individu se décharner avant de le plier dans le coffre? L'état de conservation des ossements ne permet pas d'avancer une réponse. Mais il reste néanmoins surprenant de constater la réduction de ces boîtes qui ne contiennent aucune trace de mobilier lithique ni poterie, alors que toutes les autres ont fourni leur lot de tessons et silex. Les autres sépultures non décrites en détail s'apparentent à l'une ou l'autre des quatre tombes présentées ci-dessus si elles possèdent chacune un caractère particulier, leur description complète n'apporterait pas davantage de renseignements sur la toponymie ni une meilleure connaissance dans l'organisation du lieu funéraire.

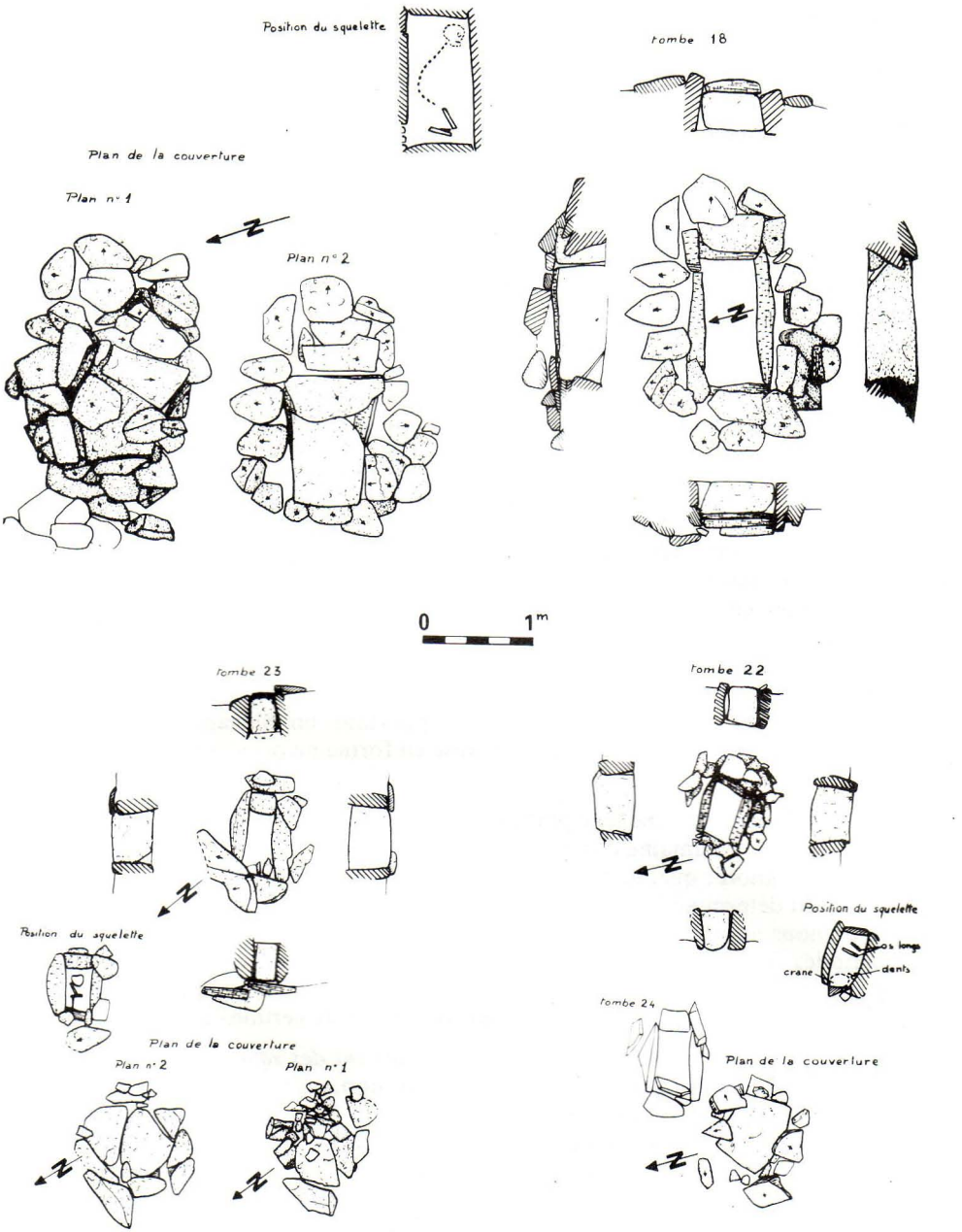


Fig. 5. — Santec, *Roc'h Croum.* Plan des tombes nos 18, 22 et 23.

La surface fouillée étant très réduite, 150 m², par rapport à celle supposée de la nécropole qui doit probablement s'étendre sur la totalité de l'îlot, il serait prématuré de vouloir tirer une conclusion définitive. Mais déjà on constate que la répartition des sépultures n'est pas due au hasard. Des secteurs de concentration de petites tombes ressortent de l'ensemble. Le premier se trouve au centre de la zone de fouille est (fig. 2), il est encadré par les grandes sépultures n^{os} 11, 9, 6 et 14. Le second groupe, dégagé dans la fouille ouest, apparaît très nettement près de la limite est du décapage. On y compte cinq tombes de très petite taille, une sixième, deux mètres à l'ouest de ce groupe, est de construction plus fruste.

Deux hypothèses peuvent être émises avec réserve:

— Les petites sépultures sont réservées à des enfants. Dans ce cas, la répartition semble aller à l'encontre d'une organisation fondée sur la cellule familiale. On aura probablement préféré inhumer les enfants dans un secteur réservé, ce secteur se déplaçant au fur et à mesure de l'extension du site funéraire.

— Si, à l'inverse, certaines de ces constructions sont des réductions de corps ou des sépultures secondaires, cela laisse supposer que les grands caveaux, ou leur matériau de construction, ont probablement été réutilisés une, voire plusieurs fois. Ceci est tout à fait possible. Le débitage des blocs et l'aménagement des plus grandes constructions représentent en effet un travail non négligeable. Cependant, cette deuxième hypothèse ne peut être retenue pour celles couvertes d'un dôme d'argile compactée. Le démontage étant interdit par la présence de cette chape protectrice. Seules pouvaient être éventuellement rouvertes les tombes supportant un blocage de grosses pierres dont la manipulation et la remise en forme ne posaient pas de gros problèmes.

Pour entrevoir une telle pratique, il nous faut admettre des coutumes et une sensibilité humaine différentes de celles de notre culture. Mais nous ne pouvons ignorer que, de nos jours encore, certains groupes ethniques, bien qu'ayant déterminé le territoire de leurs morts, gardent avec eux un contact pour nous surprenant, allant même jusqu'à exhumer pour un jour, à des périodes déterminées, les défunts de plusieurs générations afin de réaménager leur linceul. Cependant, cette deuxième hypothèse paraît se heurter aux croyances que nous avons cru déceler au travers de certains indices.

L'orientation des sépultures, le positionnement des squelettes (fig. 6). Si nous construisons un diagramme d'orientation, nous nous apercevons immédiatement, exception faite de la tombe n° 20 du secteur ouest, que tous les axes longitudinaux des sépultures se tiennent dans un secteur angulaire de 60 grades, situé dans le cadran nord-ouest. En superposant le diagramme établi pour Roc'h Croum à celui de l'orientation générale des tombes en coffre découvertes isolément en Bretagne, ou encore à celui de la nécropole de Kerégou en Saint-Goazec (Finistère), on constate une superposition parfaite des axes d'orientation. Pour la nécropole de Santec, le faisceau angulaire est plus précis; cela peut provenir du choix du point; légèrement

surélevé, il bénéficie d'un grand dégagement alentour. Si nous admettons une orientation établie en fonction d'un astre, la lune ou le soleil, à cet endroit la visibilité du haut de la plate-forme du rocher n'était pas gênée par le couvert végétal environnant. Les variations constatées d'une tombe à l'autre ne semblent pas avoir de raison technique. Le soin et la maîtrise constatés dans la construction des sépultures ne peuvent avoir laissé une marge d'imprécision aussi grande dans leur orientation. Ces variations sont probablement le résultat de données précises, mais quelles peuvent être ces données? Ont-elles un rapport avec la saison d'inhumation, un des astres du système solaire ou bien d'autres éléments, aujourd'hui encore non décelés? Autant de questions que nous ne pouvons résoudre en l'état actuel de la fouille.

La présence du rocher sur l'îlot peut avoir déterminé le choix du site. Ce rocher est une parfaite plate-forme d'observation. De plus, la façon brutale dont il jaillit de terre lui donne l'aspect d'un gros menhir. Tout en granite, il est traversé par un filon de quartz ayant la même orientation que les sépultures.

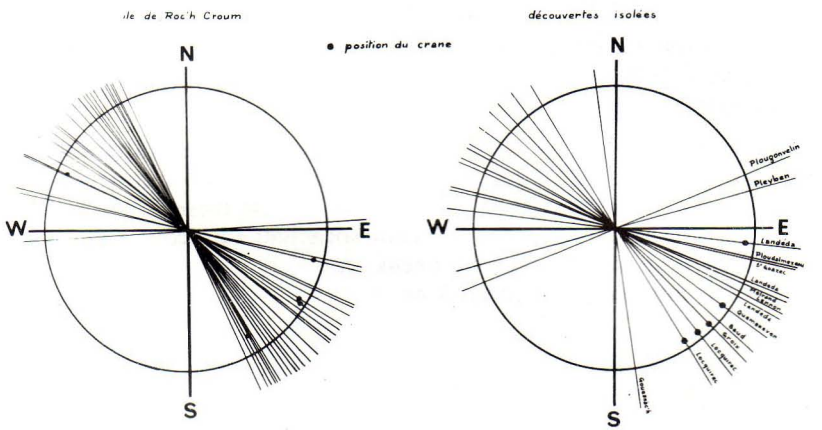


Fig. 6. — Santec, *Roc'h Croum.* Diagrammes d'orientation.

CONCLUSION

L'îlot de Roc'h Croum, dont la surface totale voisine 1500 m², garde encore de nombreuses sépultures. Dans le cas présent, une étude systématique de ce vaste ensemble permettrait probablement de mieux aborder les rythmes d'inhumations et leur groupage. Sans doute pourrions-nous mieux comprendre les motifs directeurs déterminant le choix de l'un ou de l'autre des types de construction. Les faits tangibles que nous avons pu constater

permettent de croire que nous sommes en présence d'une des plus grandes nécropoles de sépultures en coffre du Bronze armoricain encore préservée. En effet, malgré l'absence de charbons de bois, il nous est permis, au regard du mobilier et en nous basant sur leur technique de construction, de situer l'utilisation de ce vaste ensemble funéraire dès la première moitié de l'âge du bronze. Venant compléter cette hypothèse, nous avons été surpris par le volume et la masse des blocs mis en œuvre pour la construction de certaines tombes. Nous pensons à une persistance d'une tradition du mégalithisme.

La tombe A du secteur Est est étrangère à l'ensemble. Son orientation est différente, les restes humains découverts étaient en position allongée, encadrés par des clous de fer inclus dans les restes de bois. Cette inhumation en cercueil a largement perturbé les tombes environnantes.

*
**

L'ensemble de la nécropole a été et est aujourd'hui recouvert par une dune stabilisée par un chevelu racinaire d'herbes rases. Des prélèvements de sable effectués au moment de la fouille ont permis des analyses sédimentologiques. Elles ont été effectuées par M. Jean-Laurent Monnier, chargé de recherche au C.N.R.S., que nous tenons ici à remercier pour la précision de ses informations scientifiques.

Les deux prélèvements ont été effectués dans la coupe stratigraphique située au nord de la sépulture n° 11 du secteur est. Le premier provient de la dune qui recouvre l'ensemble de la nécropole et a été recueilli à la base de celle-ci, soit 40 cm environ sous le niveau du sol actuel. Le second échantillon a été extrait d'un niveau plus limoneux que l'on trouve à la base des constructions pour ce point précis à un mètre sous la surface actuelle.

ANALYSE SÉDIMENTOLOGIQUE
Santec. Roc'h Croum

1) Roc'h Croum 1.

— Couleur à sec: 10 YR 7/3.

— Fraction granulométrique inférieure à 50 microns: environ 1%.

— Granulométrie de la fraction sableuse (tamis: série AFNOR): La plupart des grains ont des dimensions comprises entre 200 et 500 microns. La médiane correspond à 290 microns (sable de granulémétrie moyenne). La courbe est unimodale. Le classement est très bon:

Indice d'hétérométrie: Hq = 0,87
Indice d'asymétrie: Asq = 0,13

— Morphoscopie des grains de quartz (loupe binoculaire, fraction 400-500):

Grains non usés: 4,6%
Coins arrondis-luisants: 55,8%
Arrondis-luisants: 10,1%
Coins arrondis-picotés: 4,6%
Coins arrondis-mats: 0
Arrondis mats (cassés): 0,8%
Arrondis-luisants-cassés: 1,6%

2) Roc'h Croum 2

— Couleur à sec: 10 YR 5.5/3

— Fraction granulométrique inférieure à 50 microns: environ 49%.

— Granulométrie de la fraction sableuse (tamis: série AFNOR): la courbe est très nettement bimodale (vers 56 microns et vers 270 microns). Le classement des deux stocks en présence est bon.

— Morphoscopie des grains de quartz (loupe binoculaire, fraction 400-500):

Grains non usés: 29,4%
Coins arrondis-luisants: 43,8%
Arrondis-luisants: 6,2%
Coins arrondis-picotés: 2,1%
Coins arrondis-mats: 0
Arrondis-mats: 0

Conclusion

Roc'h Croum 1 est un sable bien classé, de type dunaire, n'ayant pas subi de perturbation importante. Les grains de quartz présentent un émoussé peu avancé, à caractères littoraux (les types « luisants » dominent, mais les grains sont peu arrondis). On trouve, en faible proportion, des grains appartenant à une autre génération (grains arrondis, mats et luisants, repris à partir d'un sédiment plus ancien).

Roc'h Croum 2 est formé par le mélange de deux stocks granulométriques:

— un limon (peut-être l'origine loessique);

— un sable assez bien classé: ses caractères morphoscopiques le rapprochent de Roc'h Croum 1, mais il y a davantage de grains non usés. Il y a donc aussi un apport de matériel frais (arène), ce qui s'est traduit, sur la deuxième partie de la courbe, par un classement plus médiocre, surtout en ce qui concerne les fractions les plus grossières (15 à 500 microns). Donc Roc'h Croum 2 = mélange (colluvionnement ou anthropique?) de loess + sable littoral (*idem* Roc'h Croum 1) + un peu d'arène.

RENÉ SANQUER*

Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1981)

ARZANO, Kerangouarec (5,0 — S.-O.).

M. Daniel Tanguy a effectué une fouille de sauvetage sur une tombelle de l'âge du fer, au village de Kerangouarec, qui occupe un petit plateau dominant l'Ellé. La tombelle fait partie d'un ensemble d'au moins sept sépultures, élevées à l'intérieur d'un enclos avec fonds de cabanes. Les

---

* Directeur de la circonscription des Antiquités historiques de la région de Bretagne.

La présente chronique utilise des renseignements obtenus dans le cadre du service public de l'archéologie (sous-direction de l'Archéologie - direction du Patrimoine - ministère de la Culture). Elle est publiée avec l'accord des autorités responsables. J'ai plaisir, chaque année, à présenter mes remerciements à tous ceux qui ont bien voulu m'aider à réunir la documentation proposée ci-dessous, notamment Mme Caraës et MM. J.-J. Baley, J.-L. Deuffic, A.-H. Dizerbo, R. Guenver, J. Irien, M. Moullec, J. Peuziat, J. Philippe, D. Tanguy, M. Théréné. Les trois correspondants de la direction des Antiquités historiques pour le département, MM. A. Daniel, P. Galliou, J.-P. Le Bihan, m'ont particulièrement soutenus. Je suis redevable également de communications et de conseils de la part des professeurs J. Braemer, A. Chastagnol, J.-J. Hatt. J'ai été très sensible à la marque d'estime et d'amitié que représentent ces échanges.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Les ouvrages ci-dessous, fréquemment cités, seront ainsi mentionnés dans les notes:

AeB: Archéologie en Bretagne, bulletin trimestriel publié à Brest, B.P. 813, depuis 1974, n^{os} 1 à 36.

B.S.A.F.: Bulletin de la Société archéologique du Finistère, Quimper, t. I à CVIII.

C.A.A.M.: Chroniques d'archéologie antique et médiévale, publiées sous la signature de René Sanquer, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* depuis 1967.

Le Men: R.-F. Le Men, *Statistique monumentale du Finistère, époque romaine,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1875.

Pape: L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine,* Paris, 1978. (Publication de l'université de Haute-Bretagne, Institut armoricain de recherches économiques et humaines).

P.D.C.: Paul du Chatellier, *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère,* Rennes-Quimper, 1907.

Flagelle: E. Flagelle, *Notes archéologiques sur le département du Finistère,* dans *Bulletin de la Société académique de Brest,* t. IV, 1876-1877.

tombes étaient vraisemblablement plus nombreuses avant les défrichements récents.

La structure archéologique explorée formait un monticule de pierres amoncelées, mesurant 5,50 m de diamètre et 0,70 m de hauteur seulement. Les pierres recouvraient une couche de terre cendreuse contenant quelques fragments de charbon de bois et des clous, dernières reliques du bûcher funéraire.

Le mobilier archéologique abondant — plus de 150 tessons — est constitué de poteries utilisées habituellement à la fin de l'indépendance gauloise. Quelques fragments d'amphores républicaines romaines indiquent que, dès cette époque (IIe-Ier siècle av. J.-C.), le contact s'était établi avec le commerce méditerranéen (1).

Si l'on ne disposait pas d'un matériel précisément daté, il serait conforme aux données actuelles de placer cette sépulture par incinération soit à la fin de l'âge du bronze, soit au début de l'âge du fer, à la période de Hallstatt. La fouille de M. D. Tanguy apporte donc un élément nouveau. Elle prouve la persistance de cette coutume archaïque jusqu'à la veille de l'occupation romaine, ce qui n'était pas envisagé jusqu'ici. Le problème des pratiques funéraires à l'âge du fer en Armorique reste bien l'un des plus compliqués qui soit!

BEUZEC-CAP-SIZUN, Kerrodou (6,0 — S.-E.).

M. P. Cotonéa, de Coat-Pin en Beuzec, a découvert en décembre 1981, au village de Kerrodou, une cavité souterraine à l'emplacement d'un talus détruit. Une visite sur place de M. J. Peuziat a permis de confirmer l'existence d'une cache aux parois de pierres sèches soigneusement appareillées. De forme ovalaire (1,20 m x 0,90 m), profonde de 1 m environ, elle est orientée du nord au sud. La partie nord-est présente l'amorce d'un petit boyau également appareillé, couvert d'une dalle. Le bourrage, constitué de petits moellons enrobés de terre jaunâtre, ne permet pas d'en connaître la longueur. Une rapide prospection de surface a livré quelques tessons de céramique médiévale dont un à pâte onctueuse.

Cette cavité s'apparente aux nombreuses cachettes réparties d'une part dans la région de Ploumoguer-Le Conquet et, d'autre part, dans le Cap-Sizun. Elles ont été en général aménagées au XVIe siècle. Il faut cependant remarquer qu'à une vingtaine de mètres à l'ouest seulement, un tumulus fut fouillé en 1880 par l'abbé Le Bris. Cette fouille mit au jour un caveau, recouvert d'une table de pierre. Le matériel datait du début de l'âge du bronze (hache plate, poignard à rivets).

---

(1) Voir *infra*, rubrique Douarnenez.

CARHAIX, Persivien (2,0 — E.).

Dans ma chronique de 1978, j'ai présenté trois tessons de poterie commune romaine décorés de curieux motifs estampés à la molette (2). Ils provenaient tous trois du Finistère (Carhaix, Quimper, Plounéventer). Depuis cette date, ils ont été reproduits par P. Galliou dans ses notes de céramologie (3) et par moi-même dans la chronique du directeur de la circonscription de Bretagne de la revue *Gallia* (4) [fig. 1].

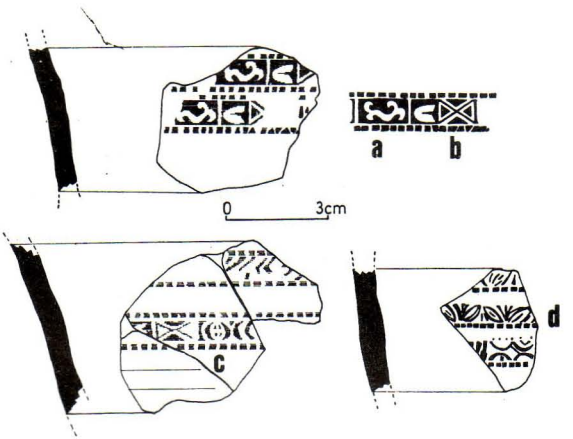


Fig. 1. — Carhaix, *Persivien.*
Céramique commune décorée à la molette.

Jusqu'ici, personne n'avait formulé d'avis sur cette céramique inédite. M. le professeur J.-J. Hatt, à qui j'avais adressé un exemplaire de la publication pour recueillir ses appréciations, a bien voulu me répondre. Je résume ici sa position: « *Cette céramique n'est pas d'origine méditerranéenne mais celte. Le motif n° 1 rappelle des stylisations diverses de queues de dauphins. Ce thème apparaît dans l'art gaulois à partir du IV^e siècle et se répand dans le style de Waldalgescheim sous influence italienne (ou italo-étrusque). Il semble avoir une signification eschatologique: allusion au mythe de la transmigration des âmes sur le dos d'un dauphin (voir le chaudron de Gundestrup). Il est vraisemblable qu'ici le motif a perdu son sens. Le motif n° 2 est courant dans la céramique marnienne dès la seconde moitié du V^e siècle.Je n'en saisis pas le sens exact.*

(2) R. Sanquer, *C.A.A.M.*, 1978, p. 47, fig. 8.

(3) P. Galliou, *Notes de céramologie III,* dans *AeB*, n° 25, p. 16-17.

(4) R. Sanquer, *Gallia,* 1979, t. 37, p. 356, fig. 8.

Mais il est peut-être en rapport avec la puissance fulgurative de Taranis (voir les pavillons carrés traversés de diagonales lancés par les conducteurs de l'androcéphale des monnaies armoricaines). Le motif n° 3, roue à rayons, est la roue de Taranis, motif extrêmement courant à partir du III^e siècle av. J.-C. Il s'agit donc ici, comme d'ailleurs sur la sigillée à molettes, de motifs symboliques de La Tène, dont le sens religieux à cette époque a probablement été estompé s'il n'a pas disparu. Pour le motif n° 4, je verrais bien l'origine de la double feuille de gui, symbole d'Esus, mais c'est problématique. Il s'agit bien de motifs traditionnels d'origine celtique».

Voilà donc une piste nouvelle pour ceux qui étudient les réminiscences celtiques sous-jacentes à la civilisation romaine dans l'ouest de l'Empire.

COMBRIT, Kerobistin (3,8 — S.-E.).

M. Alain Daniel, correspondant départemental de la direction des Antiquités historiques de Bretagne, a récupéré sur les terres de Kerobistin, site romain bien connu (5), un petit vase gallo-romain en poterie commune brune. Cette jatte présente beaucoup de ressemblance avec celle du Trévoux (6) [fig. 2].

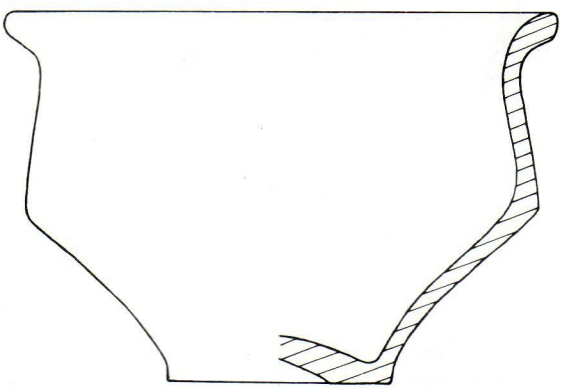


Fig. 2. — Combrit, *Kerobestin.*
Jatte en céramique commune.

DINÉAULT, Kerguilly (2,1 — N.-O.).

Malgré mon désir de rester discret sur la déesse du Ménez-Hom, je me sens pourtant tenu de signaler à mes confrères que l'ouvrage récent de Barry Cunliffe, *L'univers des Celtes,* aux éditions du Fanal, Paris, 1981, traduction

(5) Cf. Pape, p. A-86.

(6) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1980, p. 94, fig. 16.

d'un ouvrage paru en 1979 en langue anglaise sous le titre *The Celtic World* (Mc Graw Hill Company, Maidenhead, Grande-Bretagne) s'ouvre par une photographie en pleine page, et en couleurs, de la désormais célèbre Brigit. On revoit la même tête méditative et triste sur fond rouge dans le nouveau catalogue-guide du Musée de Bretagne à Rennes (7), en pleine page également.

DOUARNENEZ, ville.

Nous commençons à mieux saisir l'importance de l'agglomération antique de Douarnenez. En cela, nous ne sommes pas des précurseurs. Au moment où Théophile de La Tour d'Auvergne-Corret recensait les antiquités de Carhaix, J. Cambry, commissaire, adressait aux citoyens administrateurs du district de Pont-Croix, le 17 pluviôse de l'an 3e de la République, une lettre fort documentée sous le rapport de l'archéologie (8). « *Les environs de Douarnenez, le vaste contour de la baie qui porte son nom, les chimères ou les souvenirs qu'elle réveille, les ruines qu'on y découvre, fourniraient d'intéressantes observations à celui qui pourrait sonder, examiner dans le calme, à loisir, avec tous les secours du gouvernement, un pays de rêveries et de réalités qui nous transportent aux temps les plus reculés* ».

Dès ce préambule, Cambry fournit, en raccourci, les données fondamentales d'un problème qui n'a pas varié : les « chimères et souvenirs », les « rêveries et réalités » — plus loin il mettra en parallèle « les données de l'histoire et les contes de la fable » — évoquent les deux composantes permanentes de l'archéologie douarneniste. Quel crédit faut-il accorder à la partie légendaire, évidemment le mythe de la ville d'Ys, qu'il ne fallait peut-être pas nommer expressément en ces temps révolutionnaires et rationalistes, par rapport à la partie évidente, c'est-à-dire « les ruines que l'on y découvre... qui nous transportent aux temps les plus reculés » ? Et transparaît également, déjà, le souci d'obtenir, d'une part, des « secours du gouvernement » et, d'autre part, « le temps de sonder — c'est-à-dire de fouiller — d'examiner à loisir », ce temps libre dont le fonctionnaire qu'était Cambry regrette de ne pas disposer suffisamment. Il n'a pu en effet passer que deux jours dans la ville de Douarnenez et dans ses environs.

Qu'a-t-il vu ? Dans l'île Tristan, « des pans de mur de trois ou quatre pieds carrés indestructibles, formés de petits carrés de granite de cinq à six pouces sur toutes les faces, régulièrement assemblés par un mastic formé d'un mélange de granite pilé, de pierres schisteuses, de coquillages, de quartz, de chaux et de sable de mer ». Voilà une belle description de la construction romaine en petit appareil relié au mortier. L'épaisseur des murs — de 1 m à 1,20 m — exclut, semble-t-il, des murs d'habitations privées.

(7) *Catalogue-guide du Musée de Bretagne*, Rennes, 1981, 144 p. En vente au musée.

(8) Lettre conservée dans J. CAMBRY, *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, an III (1795). Je remercie M. Peuziat de m'avoir fait connaître ce texte.

Dans l'anse de Porscad, Cambry certifie avoir trouvé, à dix pieds de profondeur en terre, « des quartiers de maçonnerie de la même espèce que ceux de l'île Tristan ». Un pan de ces murailles était tombé sur le rivage. De telles maçonneries, d'une hauteur de près de 3 m, en bordure de mer, ne peuvent désigner que des cuves de salaisons. Cambry rappelle qu'après les fortes tempêtes la plage du Ris montre, sous le sable, de larges troncs d'arbres — des ormeaux selon lui — régulièrement posés.

Près du Ris également, sous 6 m de terre, au-dessus du rivage, Cambry a vu des débris « d'une telle beauté qu'aucune ruine de l'Italie n'offre un travail plus curieux, plus solide, plus dur ». Et il mentionne « un parquet de 18 pouces d'épaisseur, une marqueterie de petits carrés de pierre et de brique, couverts d'un bel enduit, un mur recouvert d'un enduit de chaux, de brique, et de sable de mer passé au tamis, aussi dur que le marbre, poli comme les stucs préparés pour la peinture dans les environs de Cume et Pouzzoles, de 5 pouces d'épaisseur ».

Cambry montre sa « modernité » en concluant: « Ces ruines m'ont prouvé, pour la millième fois, qu'il ne faut pas dédaigner les prétendues rêveries des peuples, sous quelque caractère de folie qu'elles se montrent, avec quelques plaisanteries, quelque dédain, quelque sourire qu'on les présente aux voyageurs ».

*
**

La surveillance exercée sur les constructions nouvelles par M. J. Peuziat n'a pas laissé échapper la mise au jour d'une nouvelle usine de salaisons romaine près de la pointe du Guet. Au mois de novembre 1981, les bâtiments de la conserverie Audren — boulevard Camille-Réaud sur la rive droite du Port-Rhu — furent rasés pour faire place à un immeuble de H.L.M. Quelques sondages préliminaires furent forés pour connaître la composition du sous-sol destiné à supporter les futures constructions. A cette occasion apparurent les traces de plusieurs de ces cuves romaines bien connues à Douarnenez. Pour ne pas gêner inconsidérément le déroulement du chantier, la direction régionale des Antiquités historiques prit la décision de laisser continuer les travaux et de garder en réserve pour l'avenir le gisement archéologique, « fossilisé » entre les piliers de béton des fondations de l'immeuble. Je reproduis ci-dessous les observations journalières effectuées par M. Peuziat au cours des travaux.

L'usine de salaisons affecte la forme d'un U, dont la branche centrale, orientée du sud au nord, comporte sept cuves, ou plus vraisemblablement huit, la dernière étant dissimulée sous les éboulis de la partie méridionale. Deux cuves greffées à chaque extrémité flanquent une aire de circulation exposée à l'ouest, face au rivage. Les cuves, de forme carrée (3,5 x 3,6 m), ont

encore une profondeur résiduelle de 1 m environ. Aux angles, des solins destinés à assurer l'étanchéité ont fait l'objet d'une attention soutenue: on distingue parmi eux des profils très variés, en quart de rond, concaves, convexes, plans à 45° et d'autres en S, très allongés, qui semblent être les plus anciens. Les enduits de tuileau ont une épaisseur moyenne de 5 à 7 cm. A l'occasion de l'abattage d'un mur moderne situé en contrebas, quatre cuves ont pu être examinées en coupe, occasion qui se présente rarement dans une fouille. Cet examen permit de constater que le fond primitif de deux bassins avait été surhaussé d'une trentaine de centimètres, après un nettoyage soigné. La base du bourrage contenait de nombreux fragments d'enduit peints en rouge. Au nord, le mur de séparation des deux cuves a livré un tuyau de plomb de section subcirculaire, de 5 cm environ de diamètre, qui devait assurer, dans une première phase de la construction, la communication entre les deux bassins. Plus tard, la cuve a été de nouveau enduite et l'extrémité du tuyau bouchée intentionnellement.

Une couche brune tapisse la base de trois cuves, immédiatement au-dessous des cendres et du charbon de bois. Plusieurs prélèvements de ce dépôt ont été analysés par les soins du docteur Desse, chercheur au Laboratoire de biologie marine du Collège de France à Concarneau. Les résultats ont en été publiés récemment par la presse (9). Il s'agit essentiellement de restes de poissons (vertèbres, arêtes, écailles) appartenant à de jeunes individus, dans l'immense majorité des sardines d'un modèle légèrement inférieur à celui que retiennent les conserveries actuelles. On dénombre également quelques dorades. Les prélèvements ont surtout montré que les Romains de Douarnenez salaient également de la viande (bœufs, moutons, etc.) sans doute en dehors de la saison de la pêche à la sardine. Peut-être salait-on aussi les coquillages. D'autres cuves présentent sur les murs une croûte brunâtre, adhérant fortement à l'enduit blanc (10). Quelques cuves étaient vides de tout vestige antique. Elles étaient remplies du bourrage habituel de tuiles, moellons, débris de placage, enduits et, dans les parties supérieures, de quelques poches de coquillages et d'ossements d'animaux, témoins de la fréquentation des ruines après la destruction des installations.

Les renseignements recueillis au fil des temps sur les usines de salaisons romaines de Douarnenez nous permettent de nous représenter toutes ces fabriques, serrées le long du rivage depuis l'actuel « Grand Pont » jusqu'aux Plomarc'h, offrant au navigateur arrivant de Rome, de Burdigala ou de Londinium, le panorama d'une grande cité industrielle. L'importance de Douarnenez dans le commerce romain apparaît nettement sur la carte de

(9) *Ouest-France*, éd. Douarnenez, 18 juin 1982.

(10) L'analyse du dépôt analogue prélevé sur certaines cuves de Plomarc'h a été effectué par Mme Formenti, chercheur à l'Institut de physique et chimie industrielle de Lyon. Le résultat montre l'existence d'acides aminés et d'acides gras dans cette substance (acide oléique, acide palmitique), mais par suite de la présence dans les cuves, alternativement, de restes de poissons et de mammifères, il n'est pas possible de considérer qu'il s'agit indubitablement de *garum*.

répartition des amphores donnée dans notre récent ouvrage (11) [fig. 3]. On y remarque que tout le Cap-Sizun est ponctué de trouvailles, alors que ni la presqu'île de Crozon ni les environs de la pointe Saint-Mathieu n'en présentent. Et ces jalons conduisent par la main jusqu'à Douarnenez. Ne voilà-t-il pas un argument supplémentaire pour prouver que le *Cap Gobaion* doit bien être localisé à la pointe du Raz? Quant aux problèmes de datation, les arguments présentés plus bas (12) donnent l'occasion de faire remonter au IIe siècle av. J.-C. au moins, sinon au IIIe siècle, l'origine du commerce méditerranéen avec ce port qui offrait la dernière escale avant la traversée de la Manche, vers la Bretagne d'alors.

Faut-il conclure sur le nom éventuel de ce havre antique? Pourquoi pas le *Vindana Portus* de Ptolémée, encore que Quimper offre une autre solution possible.

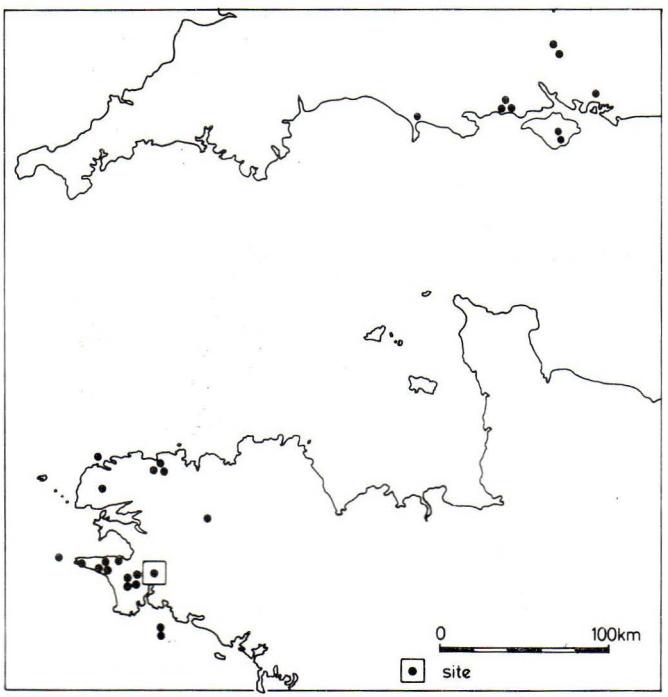


Fig. 3. — *Carte de répartition des amphores vinaires italiques de la fin de l'indépendance gauloise dans la région de Douarnenez et le sud de l'Angleterre.*

(11) *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France,* sous la direction de R. Sanquer, t. I, *Les amphores tardo-républicaines,* par P. Galliou. Brest, éd. Archéologie en Bretagne, 1982, 128 p.

(12) Cf. *infra,* Plogastel-Saint-Germain.

ILE DE BATZ, Roc'higou (0,6 — S.-O.).

M. Théréné, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, aujourd'hui à la retraite, m'a fait connaître l'existence d'une trouvaille ancienne, faite au Roc'higou, à l'ouest de l'anse principale, au sud de l'île. D'après les tessons qui m'ont été présentés, parmi lesquels une anse renforcée de La Tène III, il s'agirait d'une sépulture (?) de la fin de l'âge du fer. Selon M. Théréné, d'autres éléments plus importants de la trouvaille auraient été transportés dans un musée de Saône-et-Loire. Nous confions ce renseignement à nos lecteurs qui pourraient, en visitant la Bourgogne, noter dans quelque musée la présence de vestiges originaires de Bretagne.

Les mêmes physiciens, qui ont prospecté les environs de la chapelle de Saint-Guévroc en Tréflez (voir *infra*), ont parcouru de long en large les dunes de sable qui recouvrent la pointe sud-est de l'île, aux alentours de la chapelle Sainte-Anne, à la recherche des restes du monastère de saint Paul Aurélien. On attend avec intérêt les résultats de leur prospection.

LANDÉVENNEC, ancienne abbaye (0,3 — S.).

Lors de la précédente campagne, M. J.-P. Bardel avait découvert dans une couche de remblai surmontant les parties préromanes, une monnaie et un méreau (13). Ceux-ci ont été étudiés par M. M. Dhenin, conservateur au Cabinet des médailles. L'expert y a reconnu d'une part une obole de Guy de Châtillon (1307-1342) et d'autre part un méreau dont le type permet l'attribution à une abbaye (représentation d'une crosse d'abbé) [fig. 4]. On ne peut être très précis ni pour la localisation ni pour la datation de cette médaille. Il est vraisemblable, cependant, compte tenu du lieu de la trouvaille, qu'il s'agit d'un méreau de l'abbaye Saint-Gwennolé.



Fig. 4. — Landévennec, *ancienne abbaye.*
Méreau monétiforme décoré d'une crosse d'abbé.

(13) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1980, p. 84.

LANDUDAL, Buzudic (2,5 — N.-E.).

La tenue à Brest du 107e Congrès national des sociétés savantes, au début d'avril 1982, en favorisant la réunion dans cette ville excentrée de nombreuses et rares compétences, nous a procuré le loisir de présenter à MM. J. Braemer, maître de recherches au C.N.R.S., expert reconnu en matière de sculpture antique, et A. Chastagnol, professeur d'histoire romaine en Sorbonne, diverses œuvres antiques récemment découvertes dans notre département ou, tout au moins, jusqu'ici méconnues. Parmi celles-ci figure le groupe du cavalier « à l'anguipède » de Landudal (14).

Une conversation avec le propriétaire et inventeur de la statue permit de retrouver quelques autres morceaux du groupe, échappés à mon investigation lors de la première visite. Il nous montra des éléments de granit en grand appareil, soigneusement taillés, ayant vraisemblablement appartenu au soubassement de la colonne et, surtout, une pièce de granit du groupe équestre se soudant à la partie inférieure avant du ventre du cheval. Grâce à ce fragment, un essai de reconstitution permet de comprendre quelque peu la position du cheval: celui-ci est cabré à 45° environ, tandis que les jambes avant sont haut dressées et repliées. Le ventre prend appui sur le dos du géant. Une extrémité de la queue enroulée de l'anguipède apparaît également sur ce petit bloc [fig. 5].

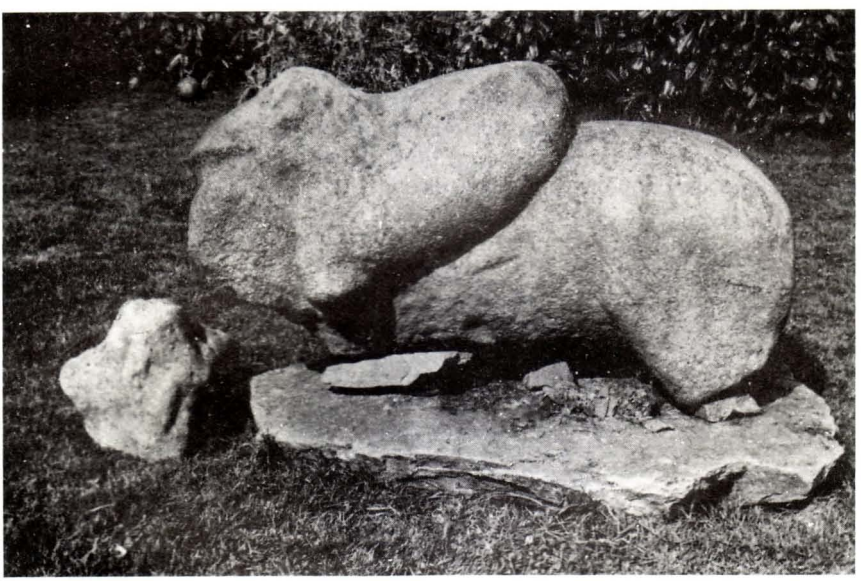


Fig. 5. — Landudal, *Buzudic.*
Groupe du cavalier à l'anguipède (complément).

(14) R. Sanquer, *C.A.A.M.*, 1978, p. 55-59 et *Gallia*, 1979, t. 37, p. 363.

Il est vraisemblable que la fontaine de Saint-Drouar contenait à l'origine la totalité du monument démonté (socle, colonne, statue équestre). On peut penser qu'aujourd'hui encore, après les prélèvements de M. Le Ster, quelques éléments y demeurent enfouis. Un curage soigné de la mare boueuse qui a succédé à la fontaine ne serait sans doute pas inutile et permettrait de récupérer l'ensemble d'un monument dont aucun exemple complet n'a été retrouvé en France. C'est le vœu que formait M. Braemer. Nous verrons à le réaliser.

LANRIVOARÉ, ermitage de Saint-Hervé (4,0 — N.).

La cellule de l'ermite de Cost-Houarné menaçait ruine par suite des exactions de quelques garnements ou chasseurs. Elle a été consolidée bénévolement par les soins d'une association présidée par Mme Caraës. Il est recommandé aux responsables de colonies de vacances de ne pas amener systématiquement leurs élèves sur ce site précieux et fragile, ou alors de les surveiller sévèrement.

LANVÉOC, La Boissière (4,0—S.-O.).

On sait depuis longtemps que le site de La Boissière, en Lanvéoc, renferme dans son sol un établissement romain. Le toponyme, à lui seul, constitue un indice privilégié. Dans le cas présent, cette traduction française du terme breton *Beuzit* remonte au moins au XVII[e] siècle puisque notre confrère A. Dizerbo (15) a découvert, en dépouillant les archives municipales, que ce lieu-dit est nommé Beuzit en 1426, Kerbeuzic en 1536, puis, en 1635, « Busit autrement La Bouexières ». Mais la presqu'île de Crozon connaît un exemple encore plus ancien et plus curieux que cette traduction *Beuzit*-La Boissière, puisque le cartulaire de Landévennec (IX[e]-XI[e] siècle) cite un village de *Labou-Hezer,* graphie phonétique utilisée par un scribe bretonnant pour transcrire un mot français qu'il ne comprenait pas. Aujourd'hui, la *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère* (16) nomme ce village, situé à 2 km au S.-E. du bourg de Crozon, « Lamboezer », d'après l'appellation recueillie lors du recensement de la population en 1946. La carte d'état-major au 1/80000 porte « La Boësere » et la carte récente au 1/25000, « La Boézer ». Ces divers vocables sont les témoins précieux de l'ancienneté et de la complexité des échanges séculaires entre le breton et le français.

A La Boissière en Lanvéoc, des visites périodiques fréquentes d'archéologues confirmaient la présence en surface de tuiles, de briques, de moellons cubiques, indicateurs privilégiés d'une construction romaine. L'exploitant agricole, M. Henry, au hasard de conversations, précisait volontiers l'empla-

(15) A.-H. DIZERBO et D. POUILLE, *La villa romaine de La Boissière en Lanvéoc (Finistère). Introduction,* dans *AeB*, n° 33-34, 1[er]-2[e] trimestre 1982, p. 19-21.

(16) INSEE, Direction régionale de Rennes, 1955, p. 25.

cement des substructions qu'il avait jadis arasées, la profondeur des fondations qu'il avait naguère extraites du sol. Rien dans cette routine de la prospection archéologique ne rendait nécessaire une fouille de sauvetage. Combien de sites identiques ne compte-t-on pas en Bretagne? Il suffit dans la plupart des cas, de noter avec précision les données topographiques et d'analyser le matériel recueilli. Deux faits nouveaux allaient entraîner la direction régionale des Antiquités historisques à intervenir: l'usage des détecteurs de métaux et la construction d'une habitation.

L'invention des détecteurs de métaux fait partie de ces découvertes modernes contre lesquelles il est vain de lutter avec les armes réglementaires. Songez aux «radios libres», entre autres nombreux exemples. Mieux vaut contrôler ce que l'on ne peut pas interdire. Aussi la direction des Antiquités historiques de Bretagne n'accueille-t-elle pas avec des remontrances exagérées ceux qui, de bonne foi, viennent faire expertiser leurs trouvailles auprès du service compétent. Ce fut le cas de quelques jeunes gens de Crozon.

P. Galliou a inventorié leur récolte, qui fournit un bon éventail chronologique de l'occupation antique des lieux (17). Qu'on en juge: les premiers habitants ont dû s'installer là avant l'arrivée des Romains, dans les dernières décennies de l'indépendance armoricaine. Deux fragments d'amphores vinaires républicaines l'attestent. Un fragment de lèvre en forme de triangle assez court ne permet pas de trancher en faveur de la forme Dressel IA plutôt que de la forme dite « gréco-italique » (voir *infra*, Plogastel-Saint-Germain). Il faut donc réviser nos jugements antérieurs et admettre que ces amphores ont pu parvenir en Armorique dès le IIe siècle av. J.-C. sinon, le IIIe. Un fragment de bracelet en verre décoré de « trompettes » en relief a été également daté par P. Galliou de la fin du IIe-Ier siècle av. J.-C. L'époque romaine « classique » est représentée par une perle de collier en fritte de verre bleu et par un fragment du socle d'une statuette en bronze portant encore les lettres ENIO, qu'il faut très probablement compléter en (G)ENIO (fig. 6). Il s'agit donc

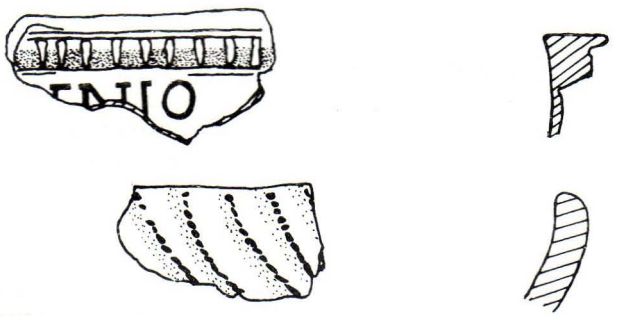


Fig. 6. — Lanvéoc, *La Boissière.*
Trouvailles de surface.

(17) P. GALLIOU, *La villa romaine de La Boissière en Lanvéoc (Finistère); Glanes archéologiques*, dans *AeB*, n° 33-34, 1er-2e trimestre 1982, p. 25-29.

d'une dédicace au Génie protecteur de la maison dont le nom, malheureusement, nous restera inconnu. Trois boutons de bronze évoquent le mobilier: ils servaient en effet à supporter un coffret de bois. Un plomb pyramidal percé d'un trou pourrait être un plomb de maçon. Enfin, un fragment de céramique d'Argonne, datable de la période de 350-375, est l'objet le plus récent recueilli sur les lieux. Peut-être n'a-t-il pas été manipulé par un Romain, mais plutôt par un Breton récemment immigré.

La répartition des fragments de *tegulae* dans les champs n^{os} 143-144-145-149 de la section SK donne une image provisoire et simplifiée de la superficie couverte par l'établissement romain. Celui-ci occupe un carré de 120 m de côté, et les différences de densité de tuiles laissent deviner un plan en fer à cheval, dont le corps principal de logement est orienté est-ouest.

L'octroi à M. et Mme Corcuff d'un permis de construire sur les parcelles 145 et 149 allait nous permettre de vérifier cette hypothèse. Un simple examen des lieux montrait que la maison à construire chevauchait la pointe méridionale de l'établissement romain. L'extrémité sud-est, là où pouvait se terminer l'aile orientale de l'édifice, fut explorée: le sondage mit en évidence les fondations de plusieurs salles, réduites à la semelle des murs. Le matériel, très pauvre, datait de la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. A l'autre extrémité, les restes d'un chauffage par le sol apparurent: briques de pilettes, fragments de *suspensura*, morceaux d'enduits peints. La fouille dégagea deux salles séparées par un mur de refend (fig. 7). Le système de chauffage

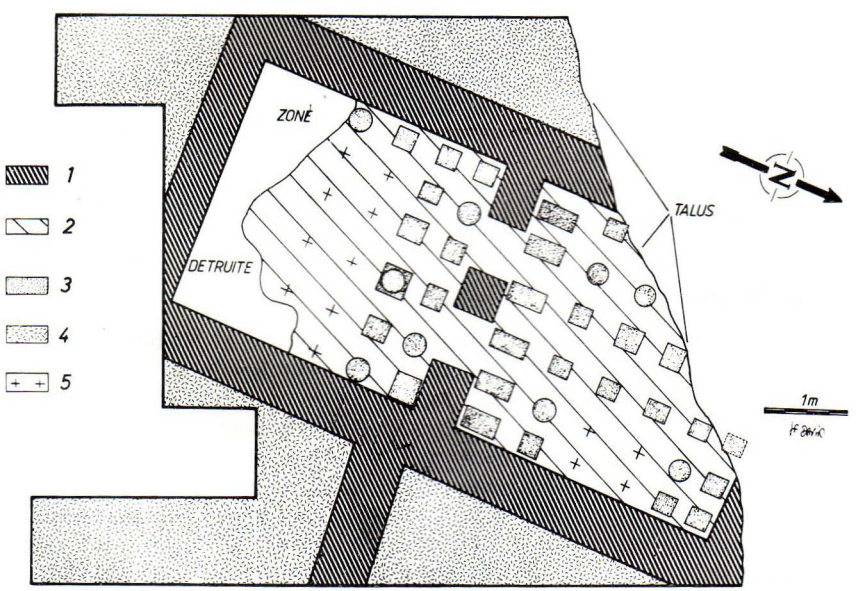


Fig. 7. — Lanvéoc, *La Boissière.*
L'hypocauste de l'établissement romain.

présentait la plus grande variété: pilettes rondes, carrées, triangulaires, *tegulae mammatae,* enduits peints à fond blanc. Le seul mobilier découvert consiste en deux vases entiers en poterie commune: une jatte et un couvercle (fig. 8). Ils ont peut-être servi d'urne cinéraire.

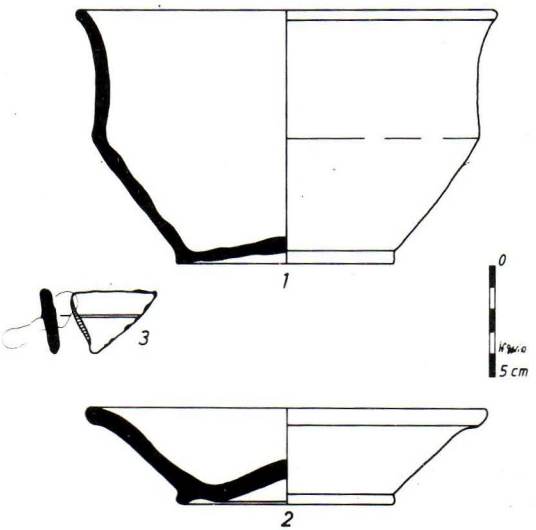


Fig. 8. — Lanvéoc, *La Boissière.*
Jatte et couvercle en céramique commune.

L'essentiel de cette grande villa romaine, construite sur le modèle de celle de Keradennec en Saint-Frégant (Finistère), reste à fouiller. Il est probable que les dérochements superficiels des cultivateurs n'ont pas fait disparaître les anciens niveaux d'occupation.

PLABENNEC, Lesquelen (5,1 — S.-E.).

Au cours du dégagement, sous la direction de M. l'abbé Irien, des déblais de fouilles accumulés depuis dix ans sur le site du Castel Saint-Ténénan, les décapages effectués dans la partie occidentale de la douve à l'aide d'une pelleteuse ont révélé l'existence d'un placage de dalles jointives sur les flancs de la motte. Un nettoyage systématique a permis de mettre en évidence une belle chape de pierres d'une longueur de 53 m visible sur une hauteur qui varie de 2,20 m à 0,40 m. Le revêtement est constitué de dalles régulièrement rangées en lits bien calés par de petites pierres, selon une technique déjà observée sur l'une des chapelles et sur la tour du donjon.

La motte « chapée » est souvent signalée dans les manuels d'archéologie médiévale. C'est cependant la première fois qu'un cas aussi typique est mentionné en Bretagne.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, bourg.

Il se passe du nouveau sur la recherche des amphores, domaine capital pour l'étude du commerce international antique. Nous serons les premiers, en Bretagne, à nous engager dans la publication d'un *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France,* c'est-à-dire d'un répertoire de toutes les amphores entières, de tous les fragments significatifs, mis au jour dans les départements de l'Ouest depuis les débuts de l'archéologie (18). Déjà un premier tome est paru : celui qui concerne les amphores républicaines romaines. P. Galliou s'est vu confier la tâche de présenter les résultats de l'étude collective entreprise depuis près de dix ans, par une équipe de chercheurs répartis dans sept départements de l'Ouest (régions de programme de Bretagne et Pays de Loire, moins la Vendée et la Sarthe) [19]. S'il fallait résumer très brièvement le résultat majeur de notre travail, je dirais que la carte des trouvailles d'amphores républicaines donnée dans ce volume atteste l'évidence d'un commerce de cabotage entre la Méditerranée et la Grande-Bretagne dès le IIe siècle av. J.-C.

Mais, dans les domaines de pointe, à peine publiées certaines conclusions, il faut les remettre en cause. En effet, jusqu'à une époque récente, on considérait que les amphores les plus anciennes découvertes dans nos régions appartenaient aux séries Dressel I A ou I B, ces amphores vinaires italiques fuselées, caractérisées par une lèvre triangulaire, des anses longues, de section ovalaire, une épaule plus ou moins carénée. Leur datation s'échelonnait entre 130 av. J.-C. et la fin du Ier siècle avant notre ère. Il s'ensuivait que le commerce romain en Armorique ne pouvait être antérieur à la fin du second siècle av. J.-C. Il semble qu'il faille reviser cette affirmation. L'attention se porte de plus en plus sur une forme voisine de la Dressel I, l'amphore dite « gréco-italique ». Celle-ci présence la même lèvre triangulaire, l'anse longue et ovalaire, la panse en ogive et l'épaule de plus en plus affirmée (fig. 9). On s'aperçoit en fait que les limites entre la gréco-italique, la Dressel I A, puis la Dressel IB, ne sont pas nettement tracées. Il importe donc d'observer la plus grande prudence lorsque l'on ne dispose que d'un fragment de lèvre, *a fortiori* d'un morceau de la panse sans forme précise.

Récemment, Mlle Antoinette Hesnard, chercheur au Centre Camille-Jullian d'Aix-en-Provence, a fourni dans un article consacré aux fameux vins de Falerne et du Cécube (20), quelques éléments de discrimination entre ces trois formes: « Les lèvres dont le rapport hauteur de la lèvre/épaisseur maximale de la lèvre est inférieur ou égal à 1 sont classées dans les gréco-italiques ; celles pour qui ce rapport est supérieur à 1 sont la Dressel I. Parmi ces dernières, les lèvres d'une hauteur inférieure à 5,5 cm appartiennent à des

(18) Cf. note 11.

(19) Ont participé à cette recherche MM. P. André, P. Galliou, L. Langouet, R. Sanquer, J. Siraudeau, J. Saget.

(20) A. HESNARD et Ch. LEMOINE, *Les amphores du Cécube et du Falerne. Prospections, typologie, analyses,* dans *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité,* t. 93, 1981/1, p. 243-285.

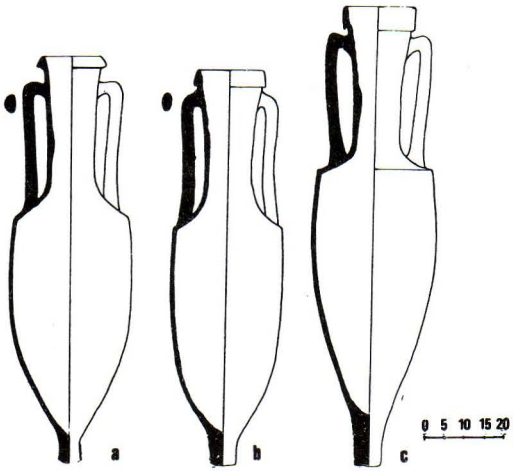


Fig. 9. — *Types d'amphores des derniers siècles de la République romaine.*
a) Gréco-italique
b) Dressel I A
c) Dressel I B

Dressel IA, celles d'une hauteur supérieure à cette limite sont des Dressel IB ». Elle ajoute d'ailleurs: « Les pieds des gréco-italiques portent un ombilic concave, les pieds des Dressel I sont bombés et évasés ».

Or, les gréco-italiques apparaissent au IIIe siècle avant notre ère et leur fabrication se poursuit pendant le IIe. Les Dressel IA débutent dans la seconde moitié du IIe siècle et durent jusqu'au milieu du Ier; les Dressel IB couvrent tout le Ier siècle, jusqu'en 25 avant notre ère. A. Hesnard pense que, dans la région du Falerne au moins, la fabrication des amphores gréco-italiques a pu s'interrompre à l'occasion de la grande révolte servile de 133 av. J.-C.

On est donc conduit à penser qu'un certain nombre d'amphores découvertes dans l'Ouest ont été datées trop tardivement, en particulier celles dont la lèvre triangulaire est le plus large.

Ceci me donne l'occasion de publier plus complètement les amphores de Plogastel-Saint-Germain. Dans une chronique déjà ancienne (21), j'avais présenté une trouvaille d'amphores vinaires romaines provenant du camp rectangulaire situé au bourg. J'en avais dénombré quatre au moins et j'en proposais un dessin synthétique. En fait, le dessinateur, peu averti, n'avait pas respecté tous les détails significatifs et il n'échappe pas à l'œil du spécialiste que l'amphore représentée dans cette chronique ne correspond exactement à aucun type connu.

(21) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1969, p. 31-35.

La présentation des différents fragments (fig. 10) montre des amphores à la lèvre triangulaire dont le rapport hauteur/largeur est assez proche du rapport 1/1, des anses longues et droites à section ovalaire, une panse nettement carénée. Ce sont vraiment des Dressel I A, mais vraisemblablement parmi les premières, et il ne serait pas exagéré de proposer la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C. pour leur fabrication. De même faudrait-il réexaminer les lèvres d'amphores trouvées autour du Cap-Sizun pour connaître le début de la fréquentation de Douarnenez par les Méditerranéens.

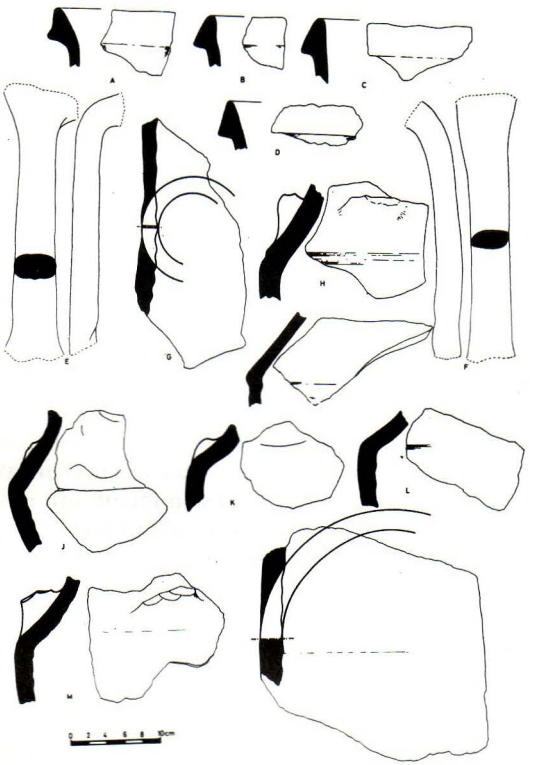


Fig. 10. — Plogastel-Saint-Germain, *Bourg.*
Camp rectangulaire. Fragments d'amphores.

PLOMELIN, Penvelet (6,0 — S.).

M. J. Philippe a fait connaître un site romain inédit, sur la rive droite de l'Odet, près de Penvelet, à 1800 m en aval des ruines du Pérennou. Un ramassage de surface, après les labours de printemps, lui a permis de récolter plusieurs tessons de poterie commune et sigillée caractéristiques. Cette trou-

vaille vient combler un vide dans la chaîne des villas romaines bordant l'Odet dans la commune de Plomelin: après Keraval, Kerdour, Kerambleiz, Rosulien, le Pérennou, emplacements qui ont tous des traces romaines (22), il était logique que l'extrémité sud de la commune, près du confluent avec l'anse de Combrit, en comportât un. Il est remarquable que tous ces sites sont occupés aujourd'hui par des manoirs dont les propriétaires ont voulu, comme les Romains, profiter du même panorama calme et serein. A proximité de Penvelet, quatre manoirs au moins peuvent revendiquer l'héritage romain: Kerouzien, Penanros, Bodivit et Estréveur.

PLOUGASTEL-DAOULAS, La Fontaine-Blanche (1,5 — S.).

M. J. Braemer a eu l'occasion d'examiner les morceaux de la statue du dieu de la fécondité que quelques-uns de nos confrères ont fait récemment connaître et qui a suscité un grand intérêt dans les milieux scientifiques (23).

M. G.-Ch. Picard, en particulier, lui a consacré une attention très vive, dans un article récent (24). Cet éminent professeur pense que le « Dieu de Plougastel, avec ses formes arrondies « en violon » se rattache à une famille sculpturale où il trouve de lointains ancêtres dans le « guerrier de Hirschlanden » et le guerrier de Capestrano. W. Kimmig (25) a bien montré comment cette famille avait son origine dans la sculpture grecque archaïque et comment elle s'était diffusée au premier âge du fer, en Italie d'abord, puis en Europe centrale. Ce courant semble s'être propagé en marge, aussi bien de l'art vraiment celtique que du classicisme qui a fini par l'étouffer. P.-M. Duval juge à bon droit peu celtique le guerrier de Hirschlanden, que l'on date d'ailleurs de 500 avant l'ère et que l'on rattache à la civilisation hallstattienne dont les relations avec le celtisme sont comme on sait des plus discutées. Il n'est pas sans importance que la statue de Plougastel, les stélettes de Niort et d'Usseau [étudiées par M. Picard] proviennent des régions de l'extrême ouest de la Gaule, où l'on soupçonne le peuplement celtique de n'être parvenu qu'affaibli et d'avoir dû, plus qu'ailleurs, composer avec des traditions culturelles antérieures ».

P.-M. Duval, quant à lui, reste très prudent, presque méfiant (26). « Figure fragmentaire, et bien énigmatique, d'un homme nu, aux formes arrondies et peu réalistes, portant peut-être un collier et tenant son sexe

(22) Pour la bibliographie de ces sites, cf. Pape, p. A-134-136.

(23) J.-Y. Eveillard, D. Laurent, Y.-P. Castel, *Un dieu antique de la fécondité à Plougastel-Daoulas,* dans *B.S.A.F.*, 1977, t. CV, p. 71-92.

(24) G.-Ch. Picard, *Aux origines de la sculpture poitevine; les dieux de la fécondité d'Esseau,* dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers,* 1980, t. XV, 4e série, p. 589-594.

(25) W. Kimmig, *Der Krieger von Hirschlanden,* dans *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques,* Actes du VIIIe congrès international d'archéologie classique, Paris, 1963, p. 94-99, pl. 3.

(26) P.-M. Duval, *Chronique gallo-romaine,* dans *Revue des études anciennes,* t. LXXXI, 1979, 3/4, p. 296-297.

(cassé) de la main droite (disparue). La main gauche aux doigts allongés droits, le galbe général, la posture enfin, seraient exceptionnels dans la sculpture antique».

Fr. Braemer, à l'examen de la sculpture, a reconnu la technique antique, en particulier l'utilisation du trépan, mais on a constaté que le granit dense et sombre dont elle était faite n'avait jamais été travaillé dans l'Antiquité, à sa connaissance du moins.

Pour ma part, je rapprocherai de ce thème du dieu de la fécondité tenant son sexe, l'image gravée sur le pilier de Lanorguer en Tréflaouénan (27).

PLOUGOULM, Coz-Castel près de Pontpleincoët (3,0 — N.-E.).

M. Moullec a remarqué, dans les déblais provenant de la démolition d'une butte dite Coz-Castel, en bordure de la vieille route de Plouescat à Saint-Pol-de-Léon, des traces de substructions. Une exploration superficielle des déblais lui a procuré plusieurs tessons de céramique onctueuse médiévale. Quelques rebords caractéristiques portaient des décors en coup d'ongles parallèles.

PLOUIGNEAU, Croas-ar-Peulven (2,0 — E.).

La borne milliaire anépigraphe de Croas-ar-Peulven, couchée depuis un temps immémorial dans le fossé de la route d'Encremer, a été récemment levée, grâce à une initiative de la municipalité. Elle se dresse aujourd'hui à son emplacement initial, au carrefour de deux anciennes routes, dont l'une allait de Carhaix à Lanmeur. Par une curieuse permanence, un échangeur de la nouvelle voie express R.N. 12 s'ouvre à sa hauteur, desservant le bourg de Plouigneau.

PLOURIN-LÈS-MORLAIX, Kervéguen (2,0 — S.-O.).

A la suite du passage d'un engin lourd dans un champ cultivé, un souterrain de l'âge du fer a été mis en évidence à Kervéguen, non loin de la voie ancienne Carhaix-Morlaix, dans un secteur assez riche en vestiges antiques. Monnaies et objets gaulois à Quélern, selon Flagelle, nombreux camps quadrangulaires récemment détruits dont l'un à Penlan, toponymes évocateurs (La Boissière, Moguerou, Cosquer, Kerverret) semblent indiquer que l'interfluve entre le Queffleut et le Jarlo fut intensément occupé dès l'époque gauloise.

La partie apparente du souterrain, avant toute fouille, montrait deux salles ovalaires séparées par une chatière, mais il est possible qu'il s'étende au-delà. Une intervention de la direction des Antiquités historiques de Bretagne est prévue prochainement.

(27) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1979, p. 88, fig. 15.

QUIMPER, Locmaria.

Il existe à Quimper, dans le quartier de Locmaria, à deux pas de l'église, rue du Commandant-Avril, un square tranquille enclos de murs, bordé par l'Odet. Une vingtaine d'arbres y encadrent quelques maigres plaques d'herbes négligées. Au milieu d'une allée, à côté de banals sièges de ciment, un curieux banc attire l'attention (fig. 11). Taillé dans un seul bloc de calcaire, il forme une banquette creusée par l'usage et un dossier incurvé y dessine trois stalles irrégulières dont les montants latéraux semblent annoncer une poursuite en demi-coupoles. La décoration est constituée de petites raies tantôt verticales, tantôt horizontales qui hachurent le siège et le dossier en épousant les courbures. Ce dessin rappelle la stylisation des dossiers d'osier des fauteuils des statuettes de déesses-mères en terre cuite gallo-romaine. Des traces de mortaises sur les côtés indiquent que ce banc faisait partie d'une rangée.

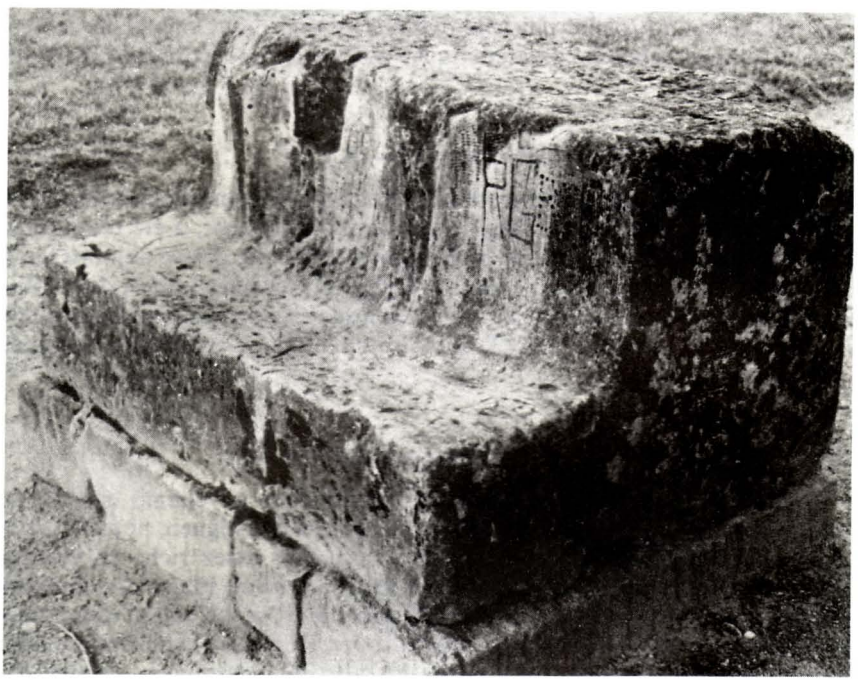


Fig. 11. — Quimper, *Locmaria.*
Banc de calcaire.

Lors d'une tournée consécutive au 107e congrès national des sociétés savantes, j'ai voulu obtenir le témoignage d'A. Chastagnol et de J. Braemer, sur l'antiquité de ce monument. Ils en ont tous deux convenu. A. Chastagnol a même évoqué à ce sujet les statues-bancs de l'agora de Priène (Asie

mineure), dont il parle d'ailleurs dans un article récent (28) en ces termes: « Les piédestaux des statues étaient, sur leur face antérieure, aménagés en bancs par une avancée de leur partie inférieure ; ces statues étaient accolées par derrière à un mur de bâtiment, au péristyle d'un temple ou au stylobate d'un portique tout autour du forum, les sièges pour une ou plusieurs personnes (suivant la largeur du piédestal) regardant vers la place elle-même ».

Les blocs de maçonnerie en grand appareil qu'a livré le sous-sol de Locmaria ne sont pas rares, et l'on se souvient encore de l'édifice situé à l'emplacement du bâtiment de la médecine préventive, en face de la faïencerie Henriot, dont j'ai pu voir il y a une dizaine d'années une dizaine de blocs de 0,90 x 0,40 m. L'un d'entre eux, portant un phallus en relief, est heureusement conservé au musée archéologique de Quimper et on a pu le voir lors de l'exposition sur l'habitation romaine dans le Finistère. Il ne serait pas exclu que le banc de la rue du Commandant-Avril provienne d'une fouille voisine. On l'aurait laissé sur place à cause de son poids.

La roche est un tuffeau si tendre que le banc est aujourd'hui couvert de graffiti. Ce n'est pas une pierre de provenance locale. Elle a été vraisemblablement importée depuis la vallée de la Loire et ce siège est un témoignage supplémentaire de commerce actif entre le port antique de Quimper et celui de Nantes.

Je demande à tous nos confrères qui auraient connaissance de l'histoire de ce banc de bien vouloir m'en aviser.

QUIMPER, Le Braden.

M. J.-P. Le Bihan a donné, dans un récent numéro d'*Archéologie en Bretagne* (29), un bilan de ses recherches sur les sites de villages gaulois repérés au Braden. Je recommande vivement au lecteur de s'y reporter.

QUIMPER, Parc-ar-Groas.

Dans le bulletin de notre société, l'année 1876, R.-F. Le Men rendit compte de la « fouille d'un poste gallo-romain sur le mont Frugy à Quimper » (30) effectuée plus de dix ans auparavant, en 1865. A son article fut joint un plan établi au moment de la fouille par M. Loarer, agent voyer en chef des chemins vicinaux (fig. 12). Une fouille de sauvetage, effectuée en 1981, par M. Alain Daniel, correspondant de la direction des Antiquités historiques de Bretagne, a montré que l'on pouvait entièrement se fier à la compétence de ce fonctionnaire du siècle dernier.

---

(28) A. CHASTAGNOL, *Les statues-bancs de l'agora de Priène*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, t. 93, 1981, p. 406.

(29) J.-P. LE BIHAN, *Les fouilles du Braden*, dans *AeB*, n° 32, 4e trimestre 1981, p. 19-22.

(30) Dans *B.S.A.F.*, t. III, 1876, p. 179-199.

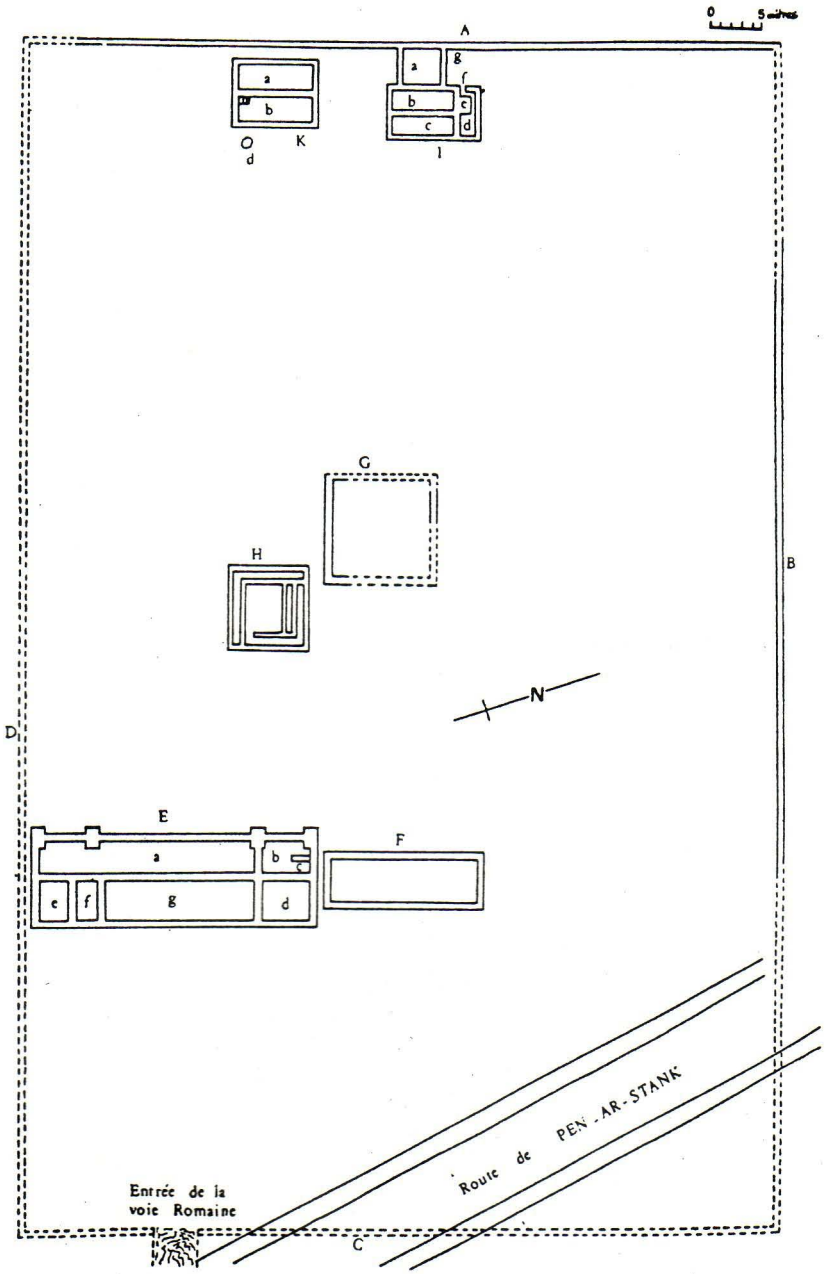


Fig. 12. — Quimper, *Park-ar-Groas.*
Plan des fouilles par M. Loarer (1865).

Des travaux de terrassement avaient été prévus pour l'implantation d'un garage dans la parcelle n° 625 de la section E, chez MM. Bideau-Le Gallic, à faible distance au nord-ouest du carrefour des rues du Frugy, de la Tourelle et de E.-Zola, anciennement nommé « des Quatre Chemins ». M. A. Daniel, qui connaît les classiques de l'archéologie quimpéroise et travaille à la direction départementale de l'Equipement, en eut connaissance, et se fit un devoir d'aller examiner les coupes de terrain nouvellement dégagées. Il poussa la conscience jusqu'à tamiser une partie des déblais provenant des fondations. Il constata ainsi que des pans de murs, de facture romaine incontestablement, accompagnés d'un matériel céramique abondant, avaient été mis au jour. Il obtint des aimables propriétaires l'autorisation de décaper soigneusement les structures apparaissant en coupe et valida son intervention en se faisant délivrer une autorisation de sauvetage par la direction des Antiquités historiques.

Ce n'est pas le lieu, ici, de publier son rapport de fouille, dont certains détails trop techniques lasseraient le lecteur. Résumons simplement l'essentiel des résultats obtenus. Après avoir vidé une fosse-dépotoir au riche mobilier (tessons de poterie commune, d'amphores, de sigillée lisse et décorée, un fragment de lampe à huile, un fragment de statuette de Vénus en terre cuite blanche dans le style de Rextugenos, verrerie, ossements, coquilles, une monnaie, une fibule en bronze — ce matériel est actuellement en cours d'étude par les soins de M. P. Galliou —) daté de la fin du Ier siècle apr. J.-C., A. Daniel localisa un angle de bâtiment étayé d'un large contrefort.

L'examen du plan de M. Loarer montre qu'il s'agit sans aucun doute de l'angle sud-ouest du bâtiment principal E de l'établissement romain où l'on remarque un angle renforcé.

M. A. Daniel manifesta alors un esprit d'initiative et un sens de la déduction remarquables. Il superposa, après une conversion d'échelle, le plan de M. Loarer au cadastre actuel et constata qu'une partie au moins du bâtiment H devait se trouver dans la parcelle n° 625. Heureusement, ce secteur devait être laissé en jardin et traversé par une allée. Quelques coups de truelle suffirent pour mettre au jour un mur de très belle facture, pratiquement arasé au niveau de sa fondation. Or, ce bâtiment romain a fait l'objet d'interprétations différentes: Le Men y voit une tour d'observation à usage militaire; L. Pape préfère y distinguer un *fanum*, appartenant soit à un ensemble cultuel, soit à une grande propriété agricole. A. Daniel trouva assez vite deux murs concentriques formant une galerie de 93 cm de largeur, pavée de petites pierres. L'auteur de l'intervention semble favoriser l'interprétation de L. Pape plutôt que celle de Le Men.

Puisque ces deux points du plan Loarer sont confirmés, il devient possible de repérer maintenant sur le terrain la position des autres bâtiments F, G, K, L ainsi que de l'ensemble de l'enceinte de Park-ar-Groas. Celle-ci n'est pas orientée parallèlement à l'actuelle rue du Frugy, mais forme avec elle un angle de 45°, indiquant une modification de l'orientation des voies dans ce secteur. Sur le plan Loarer, on note l'arrivée d'une voie romaine. Par

contre, l'emplacement de la route de Pen-ar-Stang, aujourd'hui rue de la Tourelle, est correctement noté.

Il conviendra de surveiller l'urbanisation de ce quartier, qui comporte encore de nombreux jardins. D'autre part, plusieurs auteurs anciens ont localisé d'autres sites par rapport à l'enceinte du Park-ar-Groas ; il sera facile de les noter avec précision sur le cadastre actuel et de contrôler plus précisément les autorisations d'occupation du sol.

RÉDÉNÉ, Kervavion (5,0 — N.-O.).

M. Le Pogam, de Quimperlé, m'a fait connaître une trouvaille monétaire médiévale provenant de Kervavion. Un reliquat de six monnaies a été conservé ; elles seront étudiées au Cabinet des médailles. On sait déjà qu'elles datent du XIV[e] siècle.

SAINT-NIC, Kerninet (3,6 — N.-O.).

De deux sources différentes me viennent des indications sur la présence de restes archéologiques à Kerninet. M. A. Daniel m'a fait savoir qu'il avait repéré près de ce village des tuiles romaines ainsi que deux sépultures en dalles, vraisemblablement datables de l'âge du bronze. M. J. Peuziat, qui a visité les lieux à la demande de M. le directeur des Antiquités préhistoriques C.-T. Le Roux, a confirmé cette attribution.

De son côté, M. J.-P. Le Bihan, correspondant départemental de la direction des Antiquités historiques de Bretagne, a rencontré M. Hervé Ménez, cultivateur à Kerninet, lequel lui a monté un lot de scories de fer et de tuiles dans une de ses parcelles. M. Le Bihan, qui a eu l'occasion de fouiller les bas fourneaux de Kermoysan en Quimper, a reconnu les restes d'une petite forge romaine.

Il ne serait pas étonnant qu'un artisanat du fer se soit implanté, à l'époque romaine, sur les flancs du Ménez-Hom. Déjà, des scories associées à des tuiles romaines avaient été signalées près du village du Cosquer, à 3 km à l'est de Kerninet (31). En vérité, tout le pays devait être couvert de petites forges.

SAINT-URBAIN, Kerguélen (4,0 — S.-O.).

M. J.-L. Deuffic, de Daoulas, m'a signalé un site romain inédit près du viaduc du chemin de fer, à l'extrémité sud-ouest de la commune, sur les terres de Kerguélen. De nombreux fragments de tuiles à crochets parsèment un champ formant l'avancée d'un petit plateau dominant à 76 m un nœud de communications matérialisé aujourd'hui par l'échangeur de Daoulas.

(31) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1979, p. 86.

Notre confrère me rappelle que des toponymes évocateurs du buis (*Feunteun Busit* et *Park Busit*) jalonnent la vieille route qui relie par le nord Daoulas à la Grange et que l'on qualifie parfois de « voie romaine », comme toutes les voies anciennes et droites.

SIBIRIL, Moguériec (3,0 — N.-O.).

Des découvertes parfois fort anciennes finissent cependant par réapparaître longtemps après. Ainsi, en 1851, des ouvriers occupés à la mise en place d'une ligne de chemin de fer secondaire traversant les terres de la famille du Roscoat exhumèrent un dépôt monétaire romain à Moguériec. On ignore encore aujourd'hui quelle en était l'importance numérique et quelle période chronologique précise il couvrait. Vraisemblablement, les ouvriers se partagèrent les monnaies. Le propriétaire s'en réserva quelques-unes. De celles-ci, Mme du Roscoat, demeurant actuellement à Niafles (arrondissement de Château-Gontier, canton de Craon) possède encore trois exemplaires, qu'elle tient de son grand-père. L'une date du règne de Valérien, l'autre a été frappée à Cologne en 257-258, sous Gallien, la troisième est dédiée à l'épouse du même empereur, Salonina (260-264). Il s'agit sans doute des derniers restes d'un de ces trésors enfouis pendant la période incertaine des invasions barbares au cours des années 270-280, que l'on retrouve en grand nombre dans toute la Gaule. Moguériec en Sibiril forme donc un point de plus à ajouter sur la carte des enfouissements monétaires en Armorique (32).

Mme du Roscoat détient également, venant de Moguériec, un *follis* au nom de Constantin, frappé à Trèves en 318-319. Cela renforce l'affirmation d'un habitant de la commune, M. Arsène Prigent, qui m'apprit, lors d'une visite, que des monnaies de Dioclétien avaient été mises au jour à Moguériec vers 1930.

Que Moguériec ait livré des vestiges antiques ne surprend pas: quand on sait la « fiabilité » de la toponymie bretonne en matière de ruines antiques, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des noms de lieux dérivés du terme *moguer,* on ne peut s'étonner de relever dans de tels endroits des tuiles ou des substructions romaines, comme R.-F. Le Men, P. du Chatellier et L. Pape en signalent à Moguériec. A. Prigent y ajoute des fragments de clayonnage d'argile sous la dune au nord du port, un *tossen* (une butte) avec des urnes cinéraires à l'intérieur du « parking », des tuiles romaines à nouveau, près de Poul-ar-Streat, sur la grève du Cornic.

Nous avons là suffisamment de preuves que Moguériec fut un petit port gaulois, puis romain, à l'embouchure de l'anse du Guillec. N'est-ce pas là d'ailleurs que l'on place également le débarquement, à la fin de l'Empire, du

(32) Cette carte, extraite de G. AUBIN, *Les enfouissements monétaires dans l'ouest de la Gaule,* mémoire de maîtrise inédit, Rennes, est donnée dans L. PAPE, *Documents de l'Histoire de Bretagne,* sous la direction de J. Delumeau, Toulouse, 1971, p. 65. Je remercie M. G. Aubin, directeur de la circonscription des Antiquités historiques des Pays de Loire, de m'avoir fait connaître l'existence de ces monnaies.

mythique Conan Mériadec et de ses troupes? Les monnaies du Bas-Empire qui y furent trouvées montrent au moins que le havre de Moguériec était encore actif au début du IVe siècle.

TRÉFLEZ, Keremma (2,0 — N.).

A l'initiative de M. Théréné, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble, aujourd'hui retiré à l'île de Batz, Mme Lemercier, directeur du laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique du Centre d'études nucléaires au Commissariat à l'énergie atomique, et son mari, ont effectué une prospection archéologique par magnétométrie sur le site de la chapelle de Saint-Guévroc, selon la méthode qu'ils ont mise au point et qui leur a permis, en particulier, de repérer l'épave de la *Méduse* au large de la Mauritanie. Cette méthode, plus précise et plus rapide que celles pratiquées habituellement, utilise un magnétomètre à double résonance, d'une sensibilité effective au moins dix fois plus grande que celle des magnétomètres commercialement disponibles. En outre, le fonctionnement continu du magnétomètre permet la mesure tout au long des profils, d'où une finesse d'analyse des petites anomalies plus grande que dans une technique de mesures point par point (33).

Le premier document de travail que nous avons reçu, portant sur une superficie rectangulaire de 35 x 45 m au sud de la chapelle, montre de nombreuses anomalies magnétiques qu'il conviendra de vérifier. D'ores et déjà, le tracé d'un enclos de 22 x 27 m apparaît évident.

Ajoutons, toujours à propos de la chapelle de Saint-Guévroc, que le catalogue-guide du Musée de Bretagne à Rennes, récemment publié, contient, à la page 46, une belle photographie en couleurs de la stèle à l'orant ailé. Nous incitons nos confrères à visiter, lors d'un passage à Rennes, la nouvelle section médiévale, excellement agencée par les soins de MM. J.-Y. Veillard, E. Le Bris du Rest et toute l'équipe de leurs collaborateurs.

TRÉGUNC, Kerouiny (4,9—S.-O.).

Mme F. Dhellemmes a transmis à M. J. Philippe une vingtaine de tessons recueillis à Kerouiny près de Trévignon, sur un sol très dur et compact dégagé provisoirement de la dune par une tempête. Ces tessons de poterie commune non tournés appartiennent au second âge du fer.

---

(33) D. LEMERCIER, P. LEMERCIER et *alia*, *Prospection archéologique par magnétométrie différentielle haute sensibilité*, dans *Atti dei Convegni Lincei, Applicazione dei metodi nucleari nel camp delle opere d'arte*, Rome, 1976, p. 553-565. — ID., *High sensivity differential magnetometer for archaeological prospection*, communication présentée au 1974-Symposium on archaeometry and archaeological prospection, Oxford, 20-23 mars 1974.

P.-R. GIOT

En marge de l'archéologie du paysage
La date des premiers retranchements et fortifications

Les ouvrages de terre paient en Bretagne, plus qu'ailleurs peut-être, un lourd tribut à l'ère du bulldozer, car ils offrent des masses de matériaux récupérables, des reliefs faciles à aplanir et ils occupent des surfaces importantes. Leur recensement, leur localisation, leur nomenclature ou leur description ont été souvent mal assurés. Fort peu ont fait l'objet de plans et élévations précis, levés géométriquement sinon au théodolite, et pour la grande majorité on n'a même pas un croquis, même pas un extrait cadastral renseigné. Au moins les plus proches voisins de beaucoup d'entre eux pourraient faire l'effort d'aller copier le plan cadastral et, sur ce document, ou sur un agrandissement, faire un croquis en hachures (rappelons, pour éviter confusions entre talus et fossés, que chez les archéologues les hachures sont épaisses en haut, s'effilant vers le bas).

La typologie et la datation des ouvrages de terre laissent encore régner beaucoup de confusion. Il est vrai que la plupart ont été réutilisés et transformés à plusieurs reprises. Ce sont là encore des phénomènes et des structures qui doivent être envisagés sous l'angle de la très longue durée.

Il devient de plus en plus clair, dans toute l'Europe au nord et à l'ouest des Alpes, que beaucoup des camps protohistoriques, datés traditionnellement des âges du fer, ont eu des premières défenses remontant à l'âge du bronze sinon des témoignages d'une occupation antérieure. C'est qu'il existe dès le Néolithique moyen en Europe centrale et septentrionale des enclos ou enceintes fortifiées ou protégées. Inversement, beaucoup des sites protohistoriques ont vu une nouvelle fréquentation au haut Moyen Age sinon encore au Moyen Age proprement dit. Les situations topographiques naturellement défendues y seront largement pour quelque chose, tout autant qu'une continuité ou tradition.

On connaît mieux depuis peu d'années, dans les zones calcaires des marges armoricaines, des camps ou enceintes à fossés interrompus, notam-

ment en Saintonge, autour du Marais poitevin et jusqu'au pays de Retz (la dernière et plus complète mise au point se trouve dans la thèse de doctorat d'Etat de R. Joussaume: *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique,* Rennes, 1982), qui remontent au Néolithique récent et final. C'est un sujet de préoccupation que de constater que jusqu'ici on n'ait rien repéré de similaire sur le socle armoricain et notamment en Bretagne. Certes, le calcaire a pu être débité à l'aide de pics en bois de cerf, et avec les plaquettes extraites des fossés on a pu construire des murailles et même des tours à côté des portes. Avec des pics en bois de cerf on aurait pu facilement attaquer toutes sortes de roches décomposées ou fissiles (granites et gneiss altérés et en voie d'arénisation, schistes et micaschistes, diverses formations dont l'altération donne des plaquettes) en bien des régions armoricaines, de même qu'on y a trouvé les matériaux des cairns mégalithiques, étant bien entendu qu'on n'aurait guère pu creuser efficacement des fossés dans les zones de roches peu altérées. A plus forte raison, les zones recouvertes d'un épais placage de limon ou de loess se prêtaient facilement au creusement d'un système de fossés de protection. On n'a peut-être pas cherché là où il fallait, mais la découverte fortuite, providence des archéologues, n'a pas révélé quoi que ce soit de similaire.

A vrai dire, on aurait aimé savoir exactement ce que pouvait être le site de *Trunvel* en *Tréogat*, d'où P. du Chatellier a tiré bien des choses, et qui a malheureusement été largement détruit par une carrière. De même, le site de hauteur qui a livré au cours de décennies bien des restes variés, à *Prat-ar-hastel* en *Tréguennec,* complètement éventré par des carrières successives, risquait de présenter quelques défenses du Néolithique récent. Il nous reste sur la côte sauvage de *Quiberon* le petit éperon barré de *Croh-Collé,* bien daté de la fin du Néolithique. Et bien entendu, sur le sommet de bien des promontoires, quelques silex ou tessons, mais il ne faut pas confondre avec l'emplacement d'une sépulture mégalithique dont il reste quelquefois quelques pierres, comme à *Lostmarc'h.*

Parmi les camps protohistoriques de hauteur, à très longue fréquentation, c'est par exemple le cas de *Toul-Goullic* en *Trémargat* fréquenté depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Age, du *Camp d'Artus* au *Huelgoat* où une motte castrale médiévale s'est incrustée dans l'entrée nord. Pour les camps de falaise en promontoires barrés, nous trouvons de même une motte à *Kermorvan* au *Conquet*, à *Kerbastic* en *Guidel*, à *Coh-Castel* en *Sauzon* sur Belle-Ile. Nous reviendrons sur les fréquentations haut-médiévales de *Castel-Meur* en *Cléden-Cap-Sizun* et de *Coz-Castel* en *Beuzec-Cap-Sizun.* Disons de manière générale que si un site a conservé un nom en Castel ou en Château, c'est que sa nature défensive a été reconnue de tous temps, et qu'il convient d'envisager sa possibilité de réutilisation relativement récente.

Les petits camps carrés ou légèrement trapézoïdaux (de côté compris entre 70 m et 100 m environ), posent des problèmes, tout en étant traditionnellement considérés comme romains. On peut retenir comme tels ceux qui ont fourni du matériel gallo-romain, notamment des tuiles qui devaient servir à recouvrir des édifices en bois. Aucun n'a même été fouillé en

Bretagne : pour prendre un exemple comparable comme dimensions, type de location, type de sous-sol et de sol, citons celui récemment fouillé de Nanstallon, au Cornwall (1) qui n'a d'ailleurs servi que pendant quelques décennies de la fin du 1er siècle.

Malgré les labours, et le remplacement des talus par des talus comparables à ceux qui limitent nos champs, on y a nettement retrouvé les traces des bâtiments en bois, la *principia*, le logement du commandant, les baraques pour les soldats, assez pour loger une cohorte mixte de cavalerie et d'infanterie, malgré les surfaces réduites. En Armorique, près d'une bifurcation importante de voies, le beau camp de *Kerfloc'h* en *Plaudren* — dont il n'existe pas de relevé au théodolite, semble-t-il — mériterait une exploration du même ordre ; d'après les objets ramassés, sa fréquentation a dû être beaucoup plus longue, ce qui est également suggéré par les autres sites gallo-romains des environs immédiats, allant même au haut Moyen Age (l'unique tesson de poterie E du Morbihan vient des environs, et le camp a donné de l'onctueuse médiévale). Le beau camp du *Muriou* en *Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h* commande d'assez loin le passage de la voie Quimper-Landerneau-Kerilien, mais une voie secondaire de crêtes vers Brasparts et Carhaix passait peut-être avant la D. 21. Le camp de *Saint-Gildas*, en *Carnoët* (Côtes-du-Nord), arasé par le remembrement, commandait la voie de Carhaix à Lannion, et se trouvait au voisinage de bien d'autres sites. A *Plésidy*, le camp de *Castel-Kerandroat* n'a pas reçu l'attention qu'il méritait avant l'arasement des talus ; il se trouvait à quelque distance de la voie pavée de Quintin à Morlaix. Il y fut trouvé au siècle dernier force objets témoignant d'une fréquentation gallo-romaine prolongée, dont 2 *aurei* de la fin du Ve siècle (de vers 475, parmi les plus tardives monnaies en or découvertes en Gaule).

En tirant mieux parti de l'association des camps présumés romains et des voies anciennes, on pourrait revaloriser le tracé de certaines voies secondaires, rocades ou bretelles que l'on a tendance à laisser dans l'ombre fort injustement. Certes, on comprend les hésitations des archéologues ; il y a des enceintes médiévales qui ressemblent fort à ces petits camps ; de même l'hypothèse séduisante de voir dans quelques-unes des versions atlantiques des camps ou sanctuaires de la fin de l'âge du fer du type des *Viereckschanzen* mérite le contrôle critique de la truelle. De toute manière, la fouille d'édifices en bois est plus instructive que de dégager les fondations en dur d'une villa.

Castel-Kerandroat a montré une fréquentation au Ve siècle ; *Castellien* en *Meilars* a donné une bague mérovingienne ; la fibule en or trouvée au siècle dernier près de Callac invite en fait à regarder du côté de Saint-Gildas. Les « *douves de Saint-Mélar* » en *Lanmeur*, le toponyme Beuzit pour le site d'habitat gallo-romain, circonvoisin, la vie de saint Mélar, ne sont pas assez pour authentifier le lieu comme celui de l'une des nombreuses demeures attribuées à Conomor au VIe siècle ; en effet, les légendes font aussi bien résider celui-ci à

(1) A. Fox et W. Ravenhill, *The Roman Fort at Nanstallon, Cornwall,* dans *Britannia,* 3, 1972, p. 56-111.

Carhaix que près du Méné-Bré et dans le camp de l'âge du fer à *Castel-Finans* en *Saint-Aignan* (2).

En fait les rares textes historiques ne nous donnent aucune indication sur les fortifications bretonnes avant l'époque carolingienne. La présomption de la réutilisation systématique de sites fortifiés gallo-romains de campagne n'est pas fondée sur des faits matériels, d'autant plus qu'ensuite nous assisterions à un changement sensible des habitudes.

Lorsqu'en 753 Pépin le Bref conquiert le *Venedis castrum*, il est clair qu'il reprend la ville de Vannes fortifiée à l'époque gallo-romaine, sans que cela implique que les Bretons y laissaient une garnison permanente. Mais en 786, Charlemagne envoie son sénéchal ou maître de table Audulfus attaquer les Bretons dans leur *multis castillis et firmitatibus in locis palustribus,* leurs nombreux châteaux et forteresses, dans des lieux palustres, comme disent les Annales royales franques, en 787 par exemple. Leurs multiples châteaux et places fortes, faut-il généraliser à ce point, et les situer tous dans des bas-fonds marécageux?

La description que donne Ermold le Noir de l'emplacement de la demeure de Murman est trop lyrique, *intus opima domus,* riche à l'intérieur, *locus hinc silvis, hinc flumine cinctus amoeno, sepibus et sulcis atque palude situs,* dans un lieu entouré de bois et d'une rivière agréable, d'une enceinte et d'un fossé et aussi de marécages. Le poète ne décrit pas mieux la demeure, mais précise que les serviteurs vivent dans des *frondigeras casas,* des cabanes de feuillage. La localisation en *Priziac* ou en *Langonnet* (Morbihan) n'est pas précisée avec certitude (3).

Une charte de Redon datée du 9 juillet 871 (n° 247) mentionne le nid d'aigle de *Castel-Cran* perché au-dessus du Blavet (4). Rien ne permet d'affirmer absolument que les murs en plaquettes de schiste assemblés à sec et le réduit qui y est aménagé, tristement dégradés par la pousse des arbres qui ont envahi le site, mais encore très spectaculaires, datent effectivement du IX^e^ siècle. En tout cas, ce site, aujourd'hui situé dans la commune de *Plélauff*, a livré lors des fouilles que C. de Keranflec'h-Kernezne y pratiqua en 1890 et 1891, un denier frappé au Mans; dans son enthousiasme, le fouilleur, suivi par A. de La Borderie, voulut absolument y voir une monnaie d'Erispoé. En fait, il s'agit d'une forme tardive dérivée du type GDR, qu'on ne saurait placer avant le plein cours du X^e^ siècle, sans doute dans la seconde moitié.

---

(2) J. DEUNFF, *Le site de Castel Veuzit et la pierre de Saint-Mélar en Lanmeur, Finistère,* dans *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e^ année, 1981, p. 204-209.

(3) A. de La Borderie situe cette demeure sur Minez-Morvan près de l'abbaye de Langonnet. Récemment A. Le Roux, dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan,* 1972 (1973), procès-verbaux, p. 16-18, propose des sites en Priziac. Il est certain que Priziac a été très important et ce n'est pas par hasard qu'on y a découvert, en 1860, 1000 ou 2000 deniers carolingiens près de Kervenah, monnaies d'ailleurs d'un type bien postérieur à 818 et datant de la fin du IX^e^ siècle.

(4) C. DE KERANFLEC'H-KERNEZNE, *Castel-Cran, IX^e^ siècle,* dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne,* (3), 10, 1891 (1892), p. 111-144.

Dater la construction en pierres de Castel-Cran d'avant la fin du Xe siècle en ferait peut-être la plus ancienne fortification médiévale en dur, ce qui serait un peu inquiétant. Mais il est probable, et ceci correspondrait mieux aux indications de la charte, qu'il y avait déjà là un nid d'aigle plus sommairement aménagé: la topographie du site s'y prête tout naturellement.

Quoi qu'il en soit, nous sommes assurés que, dès le IXe siècle, la Bretagne était largement garnie de sites fortifiés ou défendus plus ou moins efficacement. On doit penser que toutes les *aula* ou cours carolingiennes, souvent répercutées dans la toponymie par les *les, lis,* présentaient des défenses, même si parfois elles étaient implantées en des lieux stratégiquement très mal défendus. L'exemple du camp des *Salles* à *Locronan* est très démonstratif à cet égard (5). A l'heure actuelle, il n'existe pas de typologie et de classification chronologique de ces fortifications qui permette de distinguer à coup sûr les établissements de la période qui nous intéresse. Il y a un immense travail de relevés topographiques à faire de toute manière, et même de recensement complémentaire (6) des enceintes en général.

Notre but sera maintenant de lancer dans le débat quelques données chronologiques. Notons d'abord que des charbons de bois, recueillis sous des mottes castrales ou parmi le remplissage après incendie du puits central, donnent souvent des dates radiocarbone vers la transition des Xe-XIe siècles (nous donnerons d'abord la mesure d'âge « conventionnelle » avant le présent [1950 par convention], puis une date « calibrée » d'après les meilleures données dendrochronologiques):

— Taden, *La Prévotais* (Côtes-du-Nord): 990 ± 50 B.P., soit 1000 à 1030 A.D. selon Stuiver, 1000 A.D. selon Suess, à cheval Xe-XIe siècle.

— Plouasne, *le bourg* (Côtes-du-Nord): 980 ± 100 B.P., soit 1000 à 1040 A.D. selon Stuiver, 1000 A.D. selon Suess, toujours Xe-XIe siècle.

— La Garnache (Vendée): 965 ± 100 B.P., soit 1030 à 1050 A.D. selon Stuiver, et pour Suess toujours vers 1000 A.D., Xe-XIe siècle.

Sous la chapelle avoisinant la motte de *Lezkelen* en *Plabennec,* rappelons aussi le résultat: 970 + 90 B.P. soit 1020 à 1040 selon Stuiver, toujours Xe-XIe siècle pour Suess qui est plus prudent, et reste autour de 1000 A.D. De toute manière, il faut prendre de telles données avec largement plus ou moins

---

(5) G. PONDAVEN et J.-M. ABGRALL, *Locronan,* dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie,* 25e année, 1926, p. 1, pl. h.-t.

(6) En dehors de tous les répertoires archéologiques classiques des divers départements de la Bretagne, nous renvoyons évidemment à R. SANQUER, *Les mottes féodales du Finistère,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CV, 1977, p. 99-126, et à ses chroniques annuelles. H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *De l'âge probable des châteaux de terre des Côtes-du-Nord,* dans *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. LXV, 1933, p. 67-79, est à compléter par L. LANGOUET, J.-Y. HAMEL-SIMON et L.-R. VILBERT, *Les mottes castrales dans l'arrondissement de Dinan,* dans *Les dossiers du Centre régional archéologique d'Alet,* t. 9, 1981, p. 1-26, qui sera suivi d'autres articles. Pour le Morbihan, très utiles répertoires de J. ANDRÉ, dans *Ogam,* t. 11, 1959, p. 23-34, 257-260, 441-454; t. 12, 1960, p. 16-20; t. 14, 1962, p. 107-116.

cent ans, soit une tranche de 200 ans d'épaisseur de part et d'autre de l'an mille, donnant une idée de l'époque de la croissance du bois brûlé ultérieurement. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a guère d'exemple de charbon de bois lié à une motte castrale qui donne une mesure radiométrique plus ancienne.

Par contre, si nous envisageons des enceintes, nous avons quelques indications tout juste un tantinet plus anciennes, dans certains cas tout au moins:

— Saint-Ségal, *Kerascoët:* 970 ± 90 B.P., ce qui, calibré, se rapproche des dates des mottes castrales données ci-dessus, autour de 1000 A.D.

— Saint-Servais, *Penvern:* 1020 ± 100 B.P., soit 980 à 1025 A.D. selon Stuiver, mais pour Suess descendrait vers 950 A.D., donc le Xe siècle. Il s'agit ici de fossés tranchés par une route moderne, ressemblant fort aux fossés des fermes indigènes de l'âge du fer ou des débuts de l'époque gallo-romaine.

— Saint-Gouesno, *La Parentelaye* (Côtes-du-Nord): 1030 ± 100 B.P., soit 980 à 1020 A.D. dans la « calibration » serrée de Stuiver, 920 A.D. ou en tout cas le Xe siècle dans celle de Suess. L'éperon barré de La Parentelaye est un vaste promontoire avec un gros talus précédé d'un fossé, récemment en grande partie arasé; la date vient de la zone médiane du rempart, au sommet. Sous le rempart descendant vers le flanc occidental, de grandes poutres brûlées nous ont donné une date: 2830 ± 70 ans B.P., soit dans l'âge du bronze final; voici donc un magnifique exemple de réemploi d'un site protohistorique fortifié au haut Moyen Age.

— Landévant, *Botalec* (Morbihan): 1260 ± 90 B.P., soit entre 690 et 780 A.D. selon Stuiver (on traverse la courbe de « calibration » en trois points différents), et pour Suess vers 670 A.D., en tout cas le VIIe siècle pour ce dernier, ce qui fait bien saisir les quelques petits problèmes mineurs que posent les calibrations. Botalec nous offre un cas remarquable; il y a quelques années l'arasement des talus connexes fit apparaître sur une faible hauteur un retranchement ovalaire d'une centaine de mètres de diamètre, avec un talus principal précédé d'un fossé et d'une contrescarpe. Bref, un site ressemblant exactement à un camp de l'âge du fer, d'autant plus que la partie arasée du talus se montrait toute calcinée et vitrifiée; en moins massif, on aurait pensé au célèbre camp de Péran. Un test de thermoluminescence a confirmé qu'une date dans le très haut Moyen Age est plus vraisemblable qu'une date dans l'âge du fer (7). Un résultat aussi imprévu montre bien que la seule typologie des structures fortifiées ne peut être un critère d'âge sans faille. Dans le cas présent, il n'est pas impossible qu'on soit encore en présence de la remise en état d'un site plus ancien.

---

(7) Les dates radiocarbone sont bien entendu obtenues au laboratoire du Centre des faibles radioactivités, Gif-sur-Yvette, grâce à l'amabilité de Mme G. Delibrias. Les références sont GIF 4490 pour Taden; GIF 487 pour Plouasne; GIF 48 pour La Garnache; GIF 4077 pour Plabennec; GIF 2293 pour Saint-Ségal; GIF 1315 pour Saint-Servais; GIF 718 pour Saint-Gouesno, et GIF 4688 pour la date protohistorique du même site; enfin GIF 4080 pour Landévant. Nous devons le test de thermoluminescence à L. Langouët, laboratoire d'archéométrie, Rennes.

Plutôt que d'être ravitaillé en charbons de bois par les déprédations des bulldozers, comme dans tous les cas précédents, quelques sondages dans des sites vraisemblables et astucieusement choisis feraient mieux l'affaire d'une recherche systématique. De même qu'une quinzaine de datations radiocarbone meublant la tranche de temps entre le V^e^ et le X^e^ siècle, provenant d'habitats moins évidemment fortifiés ou d'aires de travail, ces données montrent que l'épais manteau de brume qui semble recouvrir le très haut Moyen Age ne demande qu'à se dissiper si on veut bien se donner la peine de quelques efforts (8)

(8) En cours de rédaction, nous avons vu paraître le substantiel article de M. JONES, qui concerne surtout le bas Moyen Age, *The Defense of Mediaeval Brittany: a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle Ages,* dans *The Archaeological Journal,* t. 138, 1981, p. 149-204.

RENÉ SANQUER

Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère

Dans un précédent bulletin de notre société (1), j'avais attiré l'attention des lecteurs sur une catégorie de monuments de terre particulièrement bien représentés dans notre département: ceux que le parler breton nomme tout simplement *castellou douar* — les châteaux de terre — et que le langage savant qualifie tantôt de mottes féodales, tantôt de mottes castrales, en référence à leur fonction. Ces ensembles complexes de buttes, de douves et d'enceintes, parfaitement évocateurs d'un mode de vie et d'une organisation territoriale qui ont prédominé pendant trois ou quatre siècles de notre Moyen Age — du X^e^ au XIII^e^ siècle — sont aujourd'hui injustement menacés par la puissance des engins de terrassement modernes et l'inertie de nos contemporains.

Ce mépris des ouvrages de terre caractérise les pays influencés par la civilisation méditerranéenne. Pour ceux-ci, l'unique architecture, la seule digne d'intérêt, d'étude et de protection, reste celle de la pierre, depuis les pyramides d'Egypte jusqu'aux buildings new yorkais. Même à notre époque, l'architecture du fer a été difficile à imposer (cf. la Tour Eiffel, les grandes gares parisiennes, etc.) et la combinaison de matériaux modernes n'emporte pas facilement l'adhésion (cf. le Centre Pompidou-Beaubourg).

Pour ne pas quitter le passé lointain et notre département, on constate, par exemple, qu'il est plus aisé d'intéresser nos instances politiques et administratives à la protection et à la mise en valeur du cairn néolithique de Barnenez en Plouézoc'h plutôt qu'à celles de la motte féodale de Lesquelen en Plabennec. Peut-être, rétorquera-t-on, l'importance scientifique et touristique du cairn de Barnenez est-elle sans commune mesure avec celle de la motte de Lesquelen? Barnenez, en effet, n'est-il pas l'un des plus anciens exemples mondiaux d'architecture tout court? Il n'empêche. Lesquelen est un spécimen particulièrement complet et bien conservé d'une communauté bretonne typique, pendant une période féconde de notre histoire. Elle mérite presque autant d'égards que Barnenez.

On ne se rend pas assez compte que, dans une grande partie de l'Europe, celle du Nord et celle de l'Est, pendant des millénaires, pour la multitude des

(1) R. SANQUER, *Les mottes féodales,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CV, 1977, p. 99-126.

peuples dits « barbares », l'utilisation de la terre et du bois a été la base de toute construction, tant celle de l'habitation que celle du rempart. C'est une des révélations du voyage archéologique en Europe de l'Est et du Nord. Il est temps, chez nous, de veiller à la connaissance et, donc, à la préservation, des monuments les plus périssables, ceux dont on regrettera dans dix ans la disparition totale si l'on n'y prend garde: le tumulus de l'âge du bronze, l'oppidum gaulois, le camp carolingien, la motte féodale, la maison forte, etc.

La fascination pour l'architecture de pierre ne date pas d'aujourd'hui. Il est probable que les menhirs, les dolmens, les cairns à parements de pierre, ont toujours été admirés, respectés, voire redoutés. Les légendes et les mythes à leur sujet n'ont jamais tari. Leur utilisation comme sépultures ou comme monuments religieux par les peuples postérieurs est la preuve d'une déférence persistante à leur égard. Récemment encore, M. J. Lecornec, correspondant départemental pour le Morbihan de la direction des Antiquités préhistoriques, découvrait contre le parement extérieur du cairn du Petit-Mont en Arzon un autel gallo-romain inscrit et de nombreux débris de statuettes de déesses-mères en terre cuite de même époque. Peu après, M. C.-T. Le Roux, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne, en restaurant le grand cairn de Gavrinis, y repérait des traces certaines de fréquentation à la fin de l'indépendance gauloise, à un moment où la structure initiale du monument était encore visible.

De même, faut-il essayer de se représenter la surprise des peuples barbares, lorsqu'ils envahirent l'Empire romain à partir de la fin du III[e] siècle de notre ère, devant le grand nombre de constructions maçonnées qu'ils découvraient. Le dialectologue strasbourgeois R. Matzen remarque (2) que tous les emprunts du dialecte alsacien à la langue latine ont trait à la construction en dur. Par exemple « Mûr » du latin *murus* = mur; « Fenschter », latin *fenestra* = fenêtre; « Kàl(i)k », latin *calcem* = chaux; « Keller », latin *cellarium* = cave, cellier, etc., alors que de l'époque celtique ne subsistent que quelques noms de lieux ou de fleuves.

On pourrait en dire autant des immigrants bretons, encore que certains d'entre eux aient eu l'occasion, outre-Manche, de se frotter déjà à la civilisation romaine. Cette surprise des nouveaux venus devant les ruines des villas et la résistance des murailles, cet étonnement fossilisé dans la langue, expliquent la confiance que nous pouvons accorder aujourd'hui à des toponymes comme *castel* ou *moguer*.

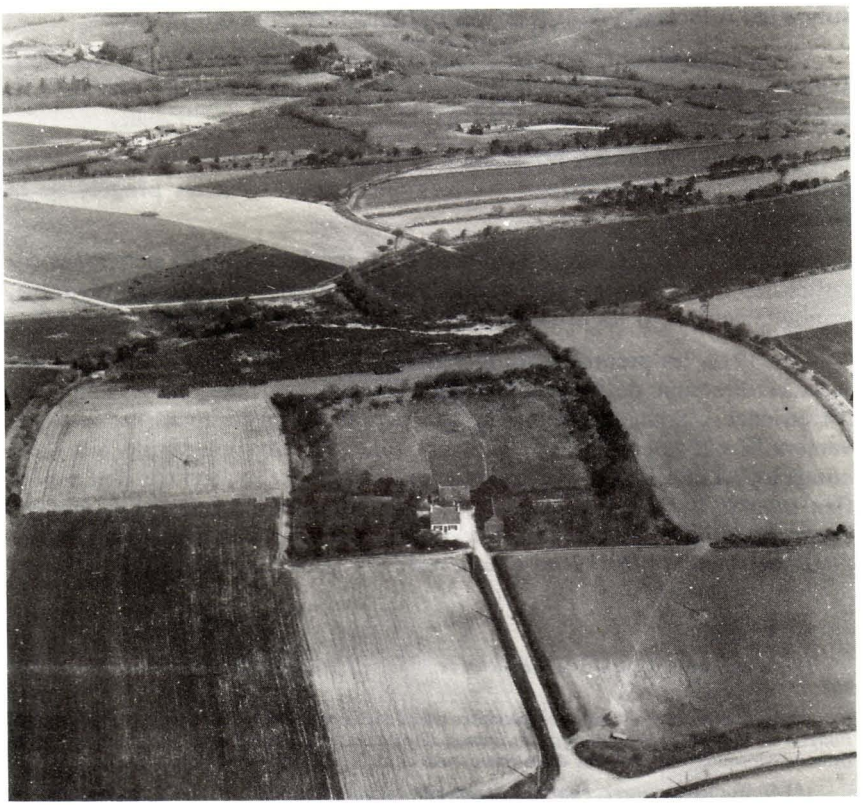
*
**

Ce long préambule avait pour but de plaider auprès de vous — mais était-ce bien nécessaire? — la cause de ces monuments délaissés dans leur

(2) R. MATZEN, *Paradoxes du bilinguisme*, dans *Culture et communication*, n° 25-26, mars-avril 1980, p. 22.

ensemble, avant de mettre l'accent sur un type particulier d'enceinte de terre, pareillement menacé de destruction, tout aussi bien représenté dans notre département que les mottes féodales, et peut-être plus précieux encore pour notre patrimoine parce que leur raison d'être n'a toujours pas été complètement élucidée. Je veux parler des *enceintes quadrangulaires.*

Définissons d'abord le monument dont nous parlons. Il s'agit d'une enceinte de terre, doublée d'une douve ou fossé, présentant une forme géométrique constante. Cette forme varie du carré — telle l'enceinte dite du Muriou en Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h (fig. 1) — au rectangle — c'est le cas du « castel » de Plogastel-Saint-Germain (fig. 2). Les éléments essentiels sont les quatre côtés — d'où le nom parfois utilisé d'enceintes quadrilatérales — et les angles droits. Les Allemands emploient le terme *Viereckschanze:* enceinte à quatre coins. Leur forme géométrique, différente des productions de la préhistoire comme du Moyen Age, les a fait identifier, la plupart du temps, comme des « camps romains » ou « camps de César » — dont ils portent



Cliché Aéronavale. Flottille 16 F.

Fig. 1. — Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, *Muriou.*
Enceinte quadrangulaire.

souvent le nom dans la toponymie. Mais ces appellations — on le sait — ne remontent guère au-delà du XVIII[e] siècle. La véritable antiquité des monuments est plus souvent attestée par des noms plus populaires, tel « camp des Sarrasins » ou « camp des Anglais », etc.

L'attention du monde savant a été attirée sur ces monuments depuis la fin du XIX[e] siècle et les Allemands, en particulier, qui en possèdent un grand nombre, en Bavière notamment, les attribuèrent à l'époque celtique, sur la base des trouvailles de céramique qui y furent signalées. Plus précisément, on les datait à partir de la Tène tardive jusqu'au début de l'occupation romaine, soit du II[e] siècle avant J.-C. au premier siècle après. Il n'est pas étonnant que l'un des premiers spécialistes de ces enceintes ait été justement le céramologue J. Dragendorf, l'initiateur de la première classification des céramiques sigillées. Chez nous, une « commission des enceintes » fut réunie au sein de la Société préhistorique de France au début de ce siècle et, dès son premier compte rendu (3), le rapporteur souligna « le grand nombre d'enceintes de cette forme que nous avons vues en pleine Bretagne », sans oser toutefois suivre les Allemands dans leur attribution à l'époque celtique (4).

Tout récemment, un jeune chercheur français, M. Olivier Buchsenschutz, a rédigé un état de la question dont je voudrais faire profiter nos confrères (5).

Depuis le début des recherches, la destination de ces enceintes a posé problème. Quelques jalons chronologiques montreront les progrès de la réflexion:

En 1910, l'archéologue allemand P. Reinecke distingua nettement ces structures des autres enceintes, dites, par ignorance de leur âge véritable, « anhistoriques ». Il les attribua à la fin de la période celtique.

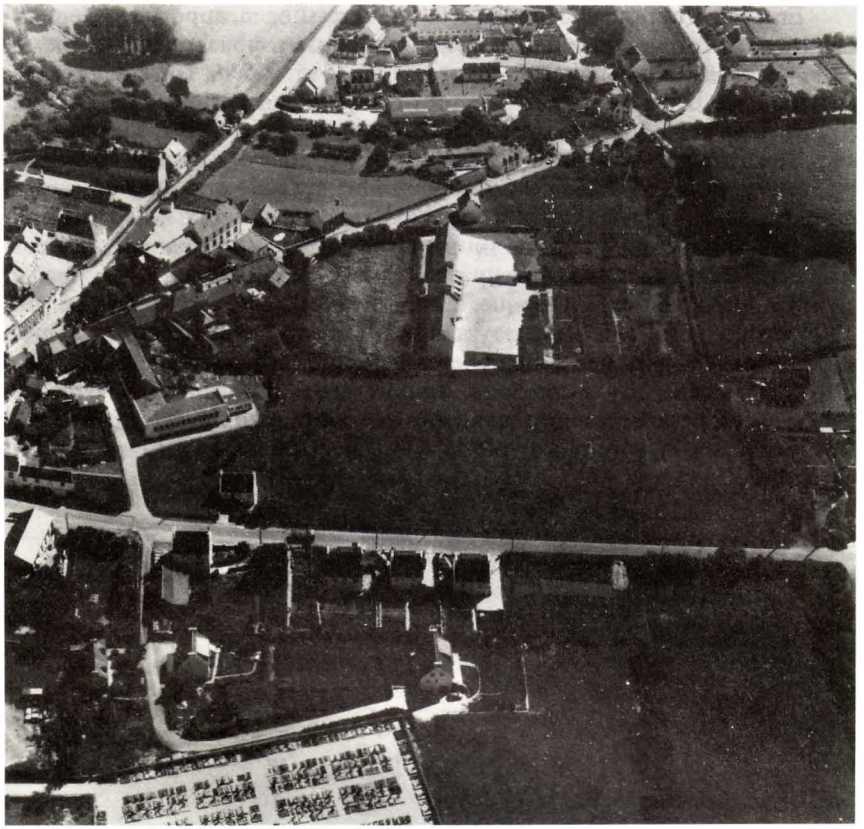
En 1912, les premières fouilles eurent lieu dans la région de Stuttgart, sous la direction de Bersu. Deux enceintes furent explorées, dont celle d'Einsiedel. L'archéologue établit que leur taille était comparable: respectivement 98 x 92 m et 128 x 134 m. Par la suite, on remarquera que la surface comprise à l'intérieur de l'enceinte avoisine souvent un hectare. Une fouille fine montra que l'enceinte s'ouvrait par une porte monumentale en bois marquée au sol par douze trous de poteaux. Par ailleurs, les angles de l'enceinte étaient plus élevés que le reste des talus qui, eux-mêmes, avaient

---

(3) Commission des enceintes, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, t. VII, p. 431-432.

(4) La commission d'étude des enceintes préhistoriques à donné entre 1906 et 1925, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, d'abondantes listes d'enceintes de toutes sortes, listes par lesquelles il convient d'entamer toute étude sur ce type de monument.

(5) O. BUCHSENSCHUTZ, *Faux camps romains... vraies enceintes cultuelles?* dans *Caesarodunum, Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du Nord-Ouest*, colloque tenu à Paris, E.N.S., rue d'Ulm, 5-7 mai 1978, sous la direction de R. Chevallier. Bulletin de l'Institut d'études latines et du Centre de recherches A. Piganiol. Université de Tours. Publié avec le concours de Total-archéologie, association culturelle du groupe Total (Compagnie française des pétroles).



Cliché Aéronavale. Flottille 16 F.

Fig. 2. — Plogastel-Saint-Germain, *Bourg*.
Enceinte rectangulaire.

connu plusieurs états successifs. Les fossés livrèrent de la céramique de la Tène tardive et de l'époque romaine précoce.

Après plusieurs autres fouilles, dont celle de Riedlingen, au sud du Danube, en 1922, Bersu inventoria près de cent cinquante *Viereckschanzen*, toutes situées entre le Main et les Alpes. Il commença à proposer une tentative d'explication, à partir d'observations générales. Il constata que les « enceintes étaient construites en terrain plat ou légèrement incliné, sur un sol humide peu favorable à la culture ». Il remarqua que la céramique, toujours datable de la fin de la Tène, était concentrée dans les fossés ou à l'entrée de l'enceinte. A l'intérieur de celle-ci, les vestiges étaient rares. On ne pouvait donc interpréter ces structures comme celles d'un habitat permanent, mais plutôt comme un refuge provisoire pour les habitants des fermes voisines, en cas de danger. Quant à leur forme régulière, elle semblait s'inspirer de celle des camps romains, nombreux dans le pays au moment de la conquête.

En 1926, une nouvelle fouille, celle d'Oberesslingen, apporta un élément inédit: dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, douze soubassements de pierre dessinaient un bâtiment rectangulaire de 8 x 10 m, à deux travées, encadré lui-même de trous de poteaux, le tout évoquant un bâtiment de 17 x 8 m (fig. 3). Une porte monumentale, identique à celle d'Einsiedel, s'ouvrait au sud. Bersu interpréta le bâtiment rectangulaire comme une grange, qui aurait pu trouver place aussi bien dans un ensemble agricole que dans un refuge militaire. Mais il écarta l'hypothèse de l'exploitation agricole: la fortification était trop importante pour une simple ferme, l'habitat permanent intérieur trop clairsemé, la période d'occupation trop courte, le terrain trop infertile et, enfin, comment expliquer que, à un moment donné, assez court, sur un aussi vaste territoire, tous les paysans se soient mis à construire des fermes standardisées? Pour qui connaît leur mentalité individualiste, c'est assez difficile à croire. Il y avait donc, derrière cette uniformité, une volonté générale qui, pour Bersu, ne pouvait être que militaire. Reinecke, quant à lui, suivi par K. Bittel, continua à voir dans les *Viereckschanzen* des installations agricoles.

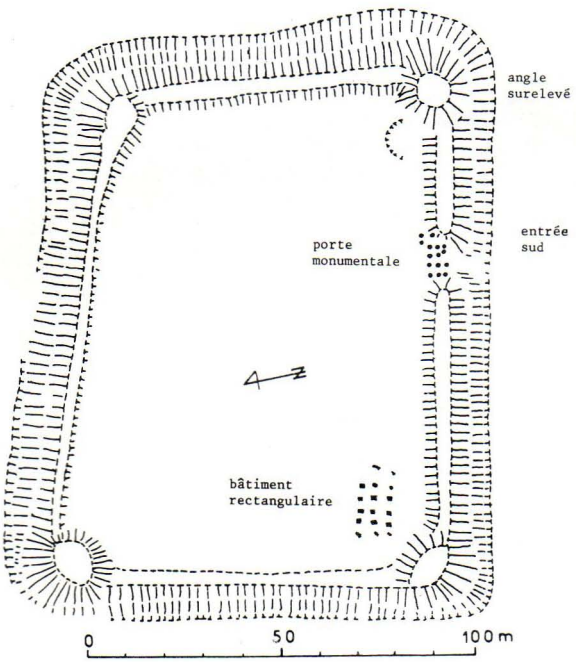


Fig. 3. — Oberesslingen.
Enceinte quadrangulaire (d'après G. Bersu).

Une nouvelle impulsion fut donnée à cette étude au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par celui qui reste le grand spécialiste de la question, Karl Schwartz. Celui-ci proposa une nouvelle interprétation de

l'énigme des camps quadrangulaires: les *Viereckschanzen* étaient des lieux de culte. Il fondait cette hypothèse sur les résultats de sa remarquable fouille de Holzhausen, où il mit en évidence les points suivants:

— le talus de l'enceinte ayant succédé à plusieurs palissades sans changement de plan, il apparaissait que ce n'était pas la défense qui importait, mais la séparation entre un espace enclos et le reste du territoire: « la clôture délimitait un *temenos* (enclos sacré) »;

— la fonction d'habitat était exclue, puisque l'enceinte ne contenait qu'un bâtiment sur poteaux dans l'angle ouest, une porte monumentale au milieu du côté sud-est, trois puits et quelques foyers le long des palissades ou sous les talus;

— les puits explorés, de profondeur variable, avaient été comblés volontairement et se distinguaient des puits à eau des habitats. Ils contenaient des couches alternativement stériles ou très riches en matières organiques. On y reconnut des quartiers de viande. Ce sont vraisemblablement des puits rituels.

L'examen des plans et des cartes de répartition des *Viereckshanzen* autorise d'autres observations:

— leur répartition, leur situation, leur site, ne correspondent jamais à un souci de défense;

— les formes des enceintes sont très régulières;

— leurs portes ne s'ouvrent jamais vers le nord, mais dans un arc de cercle qui inclut toujours le lever et le coucher du soleil au 21 juin.

Tous ces éléments plaident en faveur de l'hypothèse cultuelle.

Il était naturel d'étendre, à partir de l'Allemagne, l'étude des enceintes quadrangulaires à toute l'Europe occidentale. La France, ou plus spécialement la France non méditerranéenne, au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, se révéla aussi riche que l'Allemagne du Sud, mais les progrès de l'inventaire y sont beaucoup plus lents. A l'heure actuelle, certaines régions montrent une densité très comparable à celle de la Bavière: c'est le cas des départements de l'Eure, de l'Orne, de l'Eure-et-Loir, prospectés dès la fin du XIX[e] siècle. Le Massif central a fait l'objet d'études poussées grâce aux Britanniques Miss A. Cotton et le professeur Sh. Frere, qui commencèrent par la Corrèze en 1961 (6). Actuellement, plusieurs groupes prospectent la région intermédiaire entre la Normandie et le Massif central, tels MM. Ch. Zuber dans la région parisienne, C. Leymarios et D. Piron en Loir-et-Cher (forêt de Marchenoir). O. Buchsenschutz a participé lui-même à des recherches approfondies dans les départements du Cher et de l'Indre, autour du site de Levroux, au nord de Châteauroux.

(6) M.A. COTTON et Sh. FRERE, *Enceintes de l'âge du fer au pays des Lémovices*, dans *Gallia*, t. XIX, 1961, fasc. 1, p. 31-54. — ID., *Quelques enceintes rectangulaires de petites dimensions en Angleterre et en Corrèze*, dans *Ogam*, t. XIV, 1, p. 97-106.

Dans l'ouest de la France, il convient de citer les recherches de C. Lambert et de J. Riouffreyt autour de La Flèche. Ainsi, à la suite d'une prospection aérienne, ils furent conduits à fouiller une enceinte quadrilatérale à Azé (Mayenne). Ils mirent au jour une triple ligne de fossés dessinés avec une régularité parfaite, et dont les ouvertures, soigneusement alignées, sont orientées vers le lever du soleil à son solstice d'été. Ces fossés étaient comblés avec du mobilier de La Tène III (IIe-Ier siècles av. J.-C.).

En Bretagne, dont la richesse en monuments de ce type avait été signalée si précocement, nous sommes en retard. Pourtant J. André, en relevant systématiquement les plans cadastraux des enceintes quadrilatérales du Morbihan dès 1969, fit figure de précurseur (7). Il démontra que ces terrassements étaient très variés, tant par leur superficie que par leur origine. Aujourd'hui, une critique serrée n'en assimile que quatre à des *Viereckschanzen,* se fondant sur leur surface voisine d'un hectare et sur leur mobilier de la fin de La Tène:

SEGLIEN, *Port-er-Lann,* 75 x 50 m
PLAUDREN, *Kerfloc'h,* 100 x 100 m
LE LIZIO, *La Tombe aux Mortz,* 110 x 100 m
ELVEN, *Lescatel,* 100 x 100 m

L'auteur a formulé une remarque intéressante: il a noté que certaines enceintes étaient associées à des temples celto-romains *(fana).* Ainsi, le retranchement de Plaudren dessine-t-il, à moins de 300 m du *fanum* de Gohilis, un carré presque parfait d'un hectare de superficie.

Le Finistère n'est pas en reste avec le Morbihan pour le nombre des enceintes quadrangulaires. Dans la liste des camps et enceintes de terre du Finistère d'après Paul du Chatellier, que nous avons donnée dans notre étude consacrée aux mottes féodales (8), de nombreuses fortifications sont dites « carrées » ou « rectangulaires ». Pour l'instruction de nos lecteurs, et à titre d'inventaire préliminaire, et, bien entendu, non exhaustif, nous en avons dressé la liste suivante:

ARGOL, *Merdy,* lieu-dit Park-an-Abbat, enceinte carrée, 60 m de côté, deux talus, deux douves, une éminence artificielle rectangulaire à l'intérieur (8 x 15 m) divisée en deux par un mur de refend. Possibilité d'une seconde enceinte adjacente.

BERRIEN, *Coz-Castel,* enceinte carrée fortifiée, butte intérieure artificielle.

BOTSORHEL, *Kergariou,* camp carré de 45 m de côté, double retranchement.

BOURG-BLANC, *Coativy-Bihan,* enceinte quadrangulaire avec douves: poteries romaines et tuiles à rebord.

---

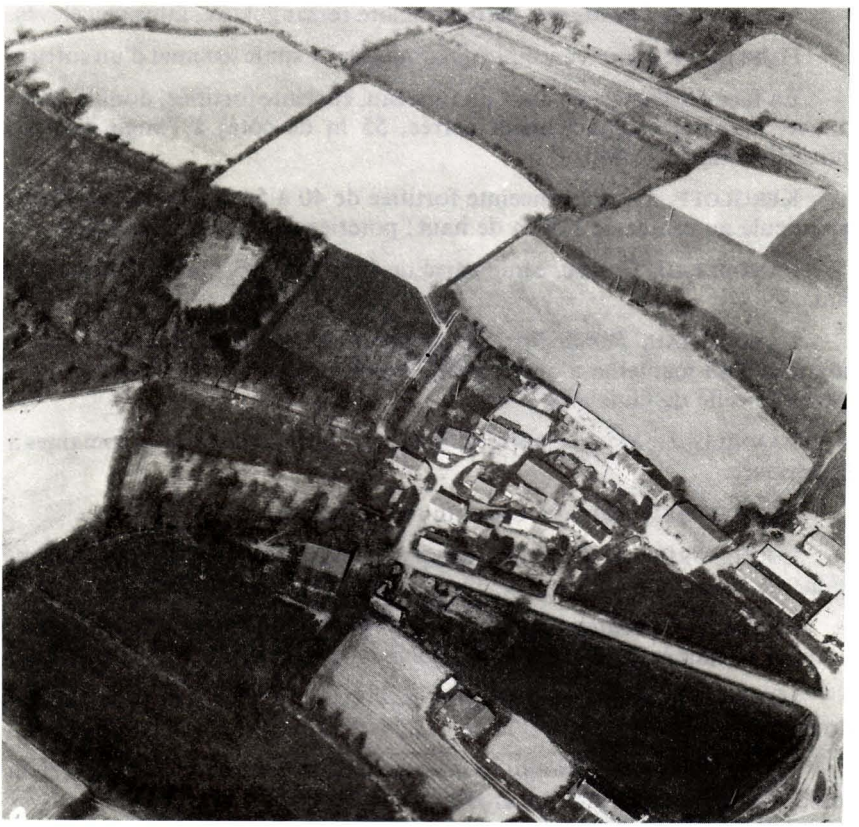
(7) J. ANDRÉ, *Les enceintes quadrilatérales du Morbihan,* dans *Ogam,* t. XI, 1959, p. 23-34, 267-270, 441-454. — ID., *Les enceintes proches des « fana » dans le Morbihan,* dans *Ogam,* t. XII, 1960; t. XII, 1, p. 16-20.

(8) R. SANQUER, art. cité *supra,* note 1, p. 120-121, fig. 8.

BRASPARTS, *Château-Noir,* ondulations du sol dessinant un carré de 35 m de côté.

CAST, *Lelzac'h*, camp rectangulaire.

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU, *Lesneven*, camp rectangulaire de 75 x 60 m, hauteur des talus: 6 m au-dessus de la douve qui les entoure, porte au sud (fig. 4).



Cliché Aéronavale. Flottille 16 F.

Fig. 4. — Châteauneuf-du-Faou, *Lesneven.*
Camp rectangulaire.

CLÉDEN-POHER, *Notre-Dame-du-Mur,* deux camps quadrangulaires accolés. Chapelle à l'intérieur.

COMBRIT, *Saint-Vidal*, enceinte rectangulaire de 56 x 37 m, chapelle à l'intérieur.

ELLIANT, *bois d'Elliant,* camp quadrangulaire, enceinte en pierres sèches, tour à l'angle sud-ouest, trois demi-tours dans les côtés.

ERGUÉ-ARMEL, *Kerdroniou*, camp rectangulaire avec tuiles et restes romains, fragments d'amphores et de meules.

GOULIEN, *bourg*, camp avec enceinte rectangulaire à angles arrondis, 35 m intérieurement; poteries onctueuses, épée de fer.

HANVEC, *Boudouguen*, camp rectangulaire de plus de 100 m de côté.

HANVEC, *Ros-ar-Gloët*, camp rectangulaire.

HUELGOAT, *Pen-Ménez*, petite enceinte rectangulaire, talus peu élevés.

HUELGOAT, *Ménec*, enceinte quadrangulaire sur le sommet d'un coteau.

En face du Ménec, au nord du ruisseau, enceinte fortifiée, double talus, douve, enceinte essentiellement carrée, 55 m de côté; à l'angle sud-est, substructions de 9 x 4 m.

KERGLOFF, *Kerriou*, enceinte fortifiée de 40 à 50 m de côté (carrée?); monticule au centre de 1,50 m de haut; poteries et briques en surface.

LANDELEAU, *Granec*, camp carré de 80 m de côté, douves à l'est et au sud.

LANDIVISIAU, *Pen-ar-Ros* (?), camp de forme rectangulaire «sur le sommet d'un mamelon à droite avant d'arriver au pont qui sépare la commune de celle de Guiclan».

LANNILIS, *La Motte*, camp rectangulaire, briques et poteries romaines à l'intérieur.

LOQUEFFRET, *Cosquer*, enceinte rectangulaire.

LOQUEFFRET, *Ar Castellic*, camp rectangulaire, talus larges de 3 m, hauts de 3-4 m.

MEILARS, *Castellien*, camp avec enceinte rectangulaire, talus et douves, poteries romaines et bague mérovingienne à l'intérieur.

MELLAC, *Kernot*, retranchement rectangulaire, revêtement de pierres, douves.

PENHARS, *Kerven*, camp rectangulaire à angles arrondis, 75 x 30 m intérieurement, talus et douves. A l'intérieur, restes d'habitations.

PLEUVEN, camp rectangulaire de 160 x 85 m «à droite de la route de Pleuven à Fouesnant, à 1,5 km à l'est de ce bourg».

PLEYBEN, *Bourguel*, camp rectangulaire.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *bourg*, camp avec enceinte rectangulaire touchant le bourg. 160 x 160 m. Talus de pierre et douve. Poteries, amphores républicaines, monnaies romaines, statuette de bronze (fig. 2).

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, à 40 m au nord-est, autre enceinte rectangulaire à angles arrondis. 40 x 45 m. Talus et douve.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. Autre camp rectangulaire plus loin.

PLOMODIERN, petit camp rectangulaire « à 1 km à droite du chemin de Plomodiern à Sainte-Marie ».

PLONÉOUR-LANVERN, *Kergoulouarn,* camp rectangulaire, talus de 7-8 m de haut.

PLONÉVEZ-DU-FAOU, *Treambon,* camp rectangulaire, enceinte double, douves, 95 x 40 m.

PLOUGASNOU, *Run-ar-Vugale,* camp paraissant rectangulaire, double enceinte, douves, 100 m de largeur moyenne intérieure.

PLOUZÉVÉDÉ, *Castel-Coat-ar-Gars,* enceinte à quatre tours d'angle, douves.

QUÉMÉNÉVEN, camp rectangulaire, 40 x 60 m, angles arrondis.

QUIMERC'H, *Muriou,* camp rectangulaire, 170 x 90 m, talus, douves (fig. 1).

ROSNOËN, *Abbaty,* camp rectangulaire flanqué de tours rondes.

SAINT-EVARZEC, *bois du Mur,* enceinte rectangulaire. Parapets en pierres et ciment.

SAINT-YVI, *bois de Pleuven,* camp rectangulaire, défendu par de forts retranchements et des tours rondes. Tuiles et céramique sigillée à l'intérieur.

SCRIGNAC, *Kerbrat,* camp rectangulaire avec parapets en terre, 80 m de côté.

SCRIHNAC, *chapelle Saint-Nicolas,* autre camp sensiblement de même dimension.

SPÉZET, *Saint-Adrien,* enceinte de 110 x 80 m, talus de 2 m.

SPÉZET, *Trévily,* camp rectangulaire, 160 x 90 m. Remparts de terre de 4 m.

LE TRÉVOUX, *Kervault,* enceinte rectangulaire.

Certes, tous les camps rectangulaires signalés ci-dessus n'appartiennent pas à la catégorie des *Viereckschanzen* de la fin de l'époque celtique: certains, en particulier ceux qui sont renforcés par des tours, ne doivent pas remonter au delà du Moyen Age. Mais d'autres ont livré des restes romains. Ils sont donc au moins contemporains de cette époque et vraisemblablement plus anciens. C'est le cas de:

BOURG-BLANC, *Coativy-Bihan:* tuiles, poteries romaines.

BRASPARTS, *Château-Noir*: tuiles.

ERGUÉ-ARMEL, *Kerdroniou:* tuiles, amphores, meules.

LANNILIS, *La Motte:* poteries et tuiles romaines.

MEILARS, *Castellien:* poteries romaines, bague mérovingienne.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *bourg:* amphores, poteries, armes, monnaies, statuette.

SAINT-YVI, *bois de Pleuven:* tuiles, sigillée.

auxquels il faut ajouter trois camps connus par ailleurs:

BODILIS, *Spernen*, camp quadrangulaire, tuiles, céramique sigillée (9).

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, camp quadrangulaire, tuiles, sigillées (10).

PLOUÉNAN, *Le Frost*, camp quadrangulaire, tuiles, sigillées, verrerie (11).

D'autres paramètres resteraient à analyser: la longueur moyenne des côtés, les orientations principales des faces, les superficies, la présence de douves, d'enceintes simples ou doubles, les ouvertures et leur orientation, les substructions internes, les divisions intérieures, la présence de puits, les rapports avec la toponymie, le parcellaire, etc. Mais il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, qui sera menée un jour peut-être, non par un seul chercheur, mais avec l'aide d'une équipe qui a déjà pris naissance.

(9) *Chronique d'archéologie antique et médiévale,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. XCIII, 1967, p. 1-3.

(10) ID., *ibid.,* t. XCV, 1969, p. 31-35.

(11) *Gallia,* 1954, p. 162-163.

MICHEL LEROY

Le littoral de l'Armorique sous le Haut-Empire. Un nouvel éclairage sur la « Géographie » de Ptolémée

L'œuvre qui nous renseigne le mieux sur la géographie du monde romain est sans conteste possible la *Géographie* de Claude Ptolémée, astronome, mathématicien et géographe grec d'Alexandrie, qui le rédigea vers le milieu du IIe siècle de notre ère.

Ne disposant que d'un nombre assurément faible de données astronomiques certaines, l'auteur a eu recours, pour la plupart de ses huit mille localisations, à des évaluations de distances fournies par des itinéraires du type de l'*Itinéraire* d'Antonin, à des cartes routières comparables aux fameuses *Tables* de Peutinger, à des ouvrages de géographes antérieurs comme le célèbre Marin de Tyr ou encore à des témoignages de navigateurs et de voyageurs.

La très grande majorité des coordonnées mentionnées sont contestables, mais les plus graves erreurs concernent tout naturellement les longitudes pour lesquelles les repères astronomiques font défaut. C'est pourtant en se basant sur l'ouvrage de Ptolémée que certains historiens et archéologues se sont efforcés de localiser les lieux mentionnés.

A lire le texte de la *Géographie* concernant la Lyonnaise, nous nous trouvons confrontés à un véritable puzzle: par exemple, les Namnètes sont placés entre les Aulerci Cenomani et les Abrincatui; les Redones entre les Aulerci Eburovices et les Senones; les Parisii entre les Carnutes et les Tricassii; Caesarodunum (Tours) est placée à la même latitude que l'embouchure de la Garonne. Comment dans ces conditions accorder le moindre crédit à de telles sources?

Et puis, en examinant de plus près le texte et en le comparant à une carte de la Gaule, le lecteur s'aperçoit que Ptolémée s'est trouvé confronté au même problème que les copistes normands dont parle Leslie Alcock dans son

livre *Arthur's Britain*, à savoir le maniement d'une langue, le gaulois ou le gallo-romain, dont il ignorait tout. Ptolémée s'est perdu parmi les Condate, les Mediolanum et les Noviomagus; le chef-lieu servant à localiser la cité, certains peuples se sont trouvés déplacés de plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres. Si l'on admet que le Mediolanum Eburovicum est en fait le Mediolanum Biturigum (Châteaumeillant) et le Condate Redonum en réalité le Condate Aeduorum (Cosne-sur-Loire), ce qu'écrit Ptolémée sur la localisation du peuple des Redones devient compréhensible à défaut d'être exact. Le Condevincnum des Namnètes a peut-être été confondu avec le Condate des Eburovices (Condé-sur-Iton), et ainsi de suite.

*
**

L'examen de la portion de littoral correspondant à notre Bretagne va nous permettre de tester de manière plus efficace le travail du géographe alexandrin; en effet, la ligne du rivage élimine l'une des incertitudes pour la localisation des lieux recherchés, celle de la longitude. Remontant vers le nord à partir de l'embouchure de la Loire, Ptolémée cite Brivates Portus, l'estuaire du fleuve Hérius, Vindina Portus et le Gobaeum Promontorium, puis Stoliocanus Portus et l'embouchure du fleuve Titus.

A la quasi-unanimité, les historiens situent **Brivates Portus** près de l'actuel Saint-Nazaire. La Borderie le place près de l'anse de Penhoët, exactement au confluent de la Loire et du Brivet, cours d'eau mentionné sous le nom d'Aqua Briva ou de Brivata Flumen dans divers actes des XI[e] et XII[e] siècles.

La Borderie identifie ensuite le **fleuve Hérius** à la rivière d'Auray car, estime-t-il, Ptolémée ne pouvait passer sous silence le grand site commercial qu'était le golfe des Vénètes (golfe du Morbihan). Cela paraît d'autant plus vraisemblable que les géologues affirment qu'à l'époque romaine, le golfe du Morbihan n'était pas encore formé et que donc seule une ria se trouvait à cet emplacement. A l'appui de cette identification, on peut ajouter que Ptolémée donne à l'embouchure du fleuve Hérius la même latitude qu'à la ville de Darioritum, présentée comme une ville à l'intérieur des terres. En tout cas, il semble difficile de voir avec Desjardins dans ce fleuve la Vilaine, dont le nom gallo-romain est du reste Vicinonia, car s'il existait une bourgade près de l'embouchure de la rivière d'Auray, à l'emplacement de Locmariaquer, sans doute l'ancien chef-lieu de cité du temps de l'indépendance, il n'en va pas de même pour la Vilaine puisque la ville la plus proche de l'estuaire, Duretie (Rieux), qui du reste ne prendra de l'importance qu'au III[e] siècle, est située à trente kilomètres à vol d'oiseau.

Pour **Vindina Portus** (ou **Vindana Portus**), le problème est plus complexe. Certains historiens et archéologues le situent à Locmariaquer, d'autres, pour respecter les coordonnées de Ptolémée, à Audierne, d'autres enfin à Douarnenez. Examinons ces différentes hypothèses: Locmariaquer: ce site ne

correspond pas aux coordonnées de Ptolémée ce qui, il faut l'avouer, ne constitue pas un très bon argument. Objection plus valable, cette identification fait double emploi avec l'embouchure du fleuve Hérius. Audierne: c'est en faveur de ce site que se prononce La Borderie, mais presque à contrecœur en raison du manque de vestiges gallo-romains. Douarnenez: c'est là que Bachelot de La Pylaie situe Vindina Portus, exactement près de l'embarcadère du Pouldu. Comme à Locmariaquer, on trouve beaucoup de vestiges gallo-romains à Douarnenez; malheureusement, cette ville est située au-delà du Gobaeum Promontorium (pointe du Raz) et non en deçà. Nous reprendrons ce problème ultérieurement.

Les érudits identifient **Stoliocanus Portus** à la grève de Porsliocan ou Porsliogan, au sud du Conquet. Cela ne semble pas avoir donné lieu à contestation.

L'embouchure du **fleuve Titus:** l'identification de ce fleuve pose problème, certains historiens tenant pour le Trieux, d'autres pour le Gouet.

Après ce premier examen des sites remarquables de l'actuelle Bretagne littorale mentionnés dans la *Géographie* de Ptolémée, il convient d'étudier de plus près les renseignements chiffrés contenus dans cet ouvrage:

La partie de la Gaule lyonnaise qui jouxte l'Aquitaine est dans sa partie extrême qui regarde le couchant, baignée par l'Océan et offre les points suivants à partir de l'embouchure de la Loire:

Brivates Portus	17.40	48.45
Herij. Fluminis ostia	17	49.15
Vindina Portus	16.30	49.40
Gobaeum Promontorium	15.15	49.45

La partie septentrionale bordée par l'océan Britannique se présente ainsi après le Gobaeum Promontorium:

Stoliocanus Portus	16.30	50.15
Titi Fluminis Ostia	17.20	50.40

Plus loin, Ptolémée donne les coordonnées suivantes:

Darioritum	17.20	49.15
Vorganium	17.40	50.10

En consultant une carte, il est aisé de constater que pas une des latitudes indiquées n'est exacte. Ainsi, dans la réalité, Saint-Nazaire, proche du site présumé de Brivates Portus, se trouve par 47°16 de latitude, Vannes par 47°40, la pointe du Raz par 48°04; les mêmes erreurs se retrouvent plus au sud, ainsi Burdigala est donnée par Ptolémée à la latitude 45°30 au lieu de 44°50, Mediolanum Santonum à la latitude 46°45 au lieu de 45°45.

Un détail nous frappe immédiatement: pour ces lieux cités, l'erreur croit en importance plus nous remontons vers le nord: elle est de 40' pour

Bordeaux, de 1° pour Saintes, de 1°29 pour Saint-Nazaire, de 1°35 pour Vannes, de 1°41 pour la pointe du Raz.

Continuons le raisonnement et cherchons la latitude pour laquelle la différence devient nulle. En prenant comme référence Vannes et Bordeaux, villes pour lesquelles l'identification ne pose aucun problème, un calcul rapide donne 42°46 soit, pour adopter la méthode de Ptolémée qui compte de 5' en 5', 42°45. A cette latitude, on trouve sur l'Atlantique la zone du cap Finisterre et sur la Méditerranée l'embouchure du Tet et la ville de Perpignan. Or, si Ptolémée place le cap Finisterre (Norium Promontorium) à la latitude 45°10, il place par contre l'embouchure du Tet (Ruscionis fluminis ostia) par 42°45.

Nos calculs permettent de faire apparaître un coefficient de 1,32 permettant de passer de la latitude réelle à celle adoptée par Ptolémée à partir de la latitude-base de 42°45. A quoi peut bien correspondre ce coefficient?

La solution réside à mon sens dans la conception du monde qu'avait Ptolémée. Au lieu des 240000 stades d'Eratosthène (37800 km), il avait adopté pour la circonférence terrestre, les 180000 stades de Posidonius, soit 500 stades pour un degré de grand cercle, mais la valeur de son stade était identique à celle adoptée par Eratosthène, soit 157,50 m. La valeur du degré de grand cercle, et donc de latitude, est dans le système d'Eratosthène de 24/18, soit de 1,33 fois supérieure à celle du degré de de grand cercle, dans le système de Ptolémée, et cela nous ramène au coefficient trouvé plus haut.

Pour vérifier cette hypothèse, nous allons reprendre les coordonnées citées précédemment, tout au moins les latitudes, en leur appliquant le coefficient rectificateur 1,33:

	Ptolémée	Réalité	Coefficient	Identification
Burdigala	45°30	44°50	44°49	Bordeaux
Mediolanum Santonum	46°45	45°45	45°45	Saintes
Ligeris Fluminis Ostia	48°30	47°08	47°04	Pointe Saint-Gildas
Brivates Portus	48°45	47°16	47°15	Saint-Nazaire
Herij. Fluminis Ostia	49°15	47°35	47°37	Locmariaquer
Vindina Portus	49°40	—	47°56	?
Gobaeum Promontorium	49°45	48°04	48°	Pointe du Raz
Stoliocanus Portus	50°15	48°22	48°22	Porsliogan
Titi Fluminis Ostia	50°40	—	48°41	?
Darioritum	49°15	47°40	47°37	Vannes
Vorganium	50°10	48°17	48°19	Carhaix

La précision obtenue paraît suffisante pour inverser la méthode et rechercher les lieux non identifiés en utilisant les latitudes rectifiées.

Vindina Portus: que trouve-t-on par 47°56? Penhors, Plovan et leur région de paluds. Audierne, qui se trouve par 48° reste une solution tout à fait envisageable, n'était le problème de l'insuffisance des ruines gallo-romaines. L'exemplaire de la *Géographie* qu'il m'a été possible de consulter à la bibliothèque municipale de Nantes possède un erratum conseillant de lire 49°30 au lieu des 49°40 indiqués. Cela nous ramène à la hauteur de la pointe de la Torche et de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, ce qui ne nous avance guère. La question reste donc en suspens.

Estuaire du **fleuve Titus:** la latitude 48°41 nous permet d'envisager deux possibilités, soit la rivière de Morlaix, soit plus vraisemblablement le Léguer en raison de l'influence attestée sous le Haut-Empire d'une ville d'une certaine importance sur l'éperon rocheux surplombant l'estuaire, au lieu-dit Le Yaudet en Ploulec'h. Cela écarte par contre les hypothèses du Trieux et du Gouet. Mais le nom «Leguer» étant selon toute vraisemblance d'origine préceltique (à rapprocher du nom Liger désignant la Loire), il vaudrait sans doute mieux traduire Titi Fluminis Ostia par l'estuaire du fleuve (de la ville) de Titum.

*
**

Le cas de Douarnenez

Douarnenez pose une énigme certaine: nous nous trouvons en effet en présence d'un port actif et d'un centre commercial de première importance, cela dès la fin du I^er^ siècle de notre ère, et il n'en serait fait aucune mention dans la *Géographie* de Ptolémée. Cela paraît difficilement concevable. Et puisque nous n'avons pas découvert de solution satisfaisante au problème Vindina Portus au sud du Gobaeum Promotorium, cherchons-en une au nord et spécialement à Douarnenez et demandons-nous les raisons de l'erreur commise par le géographe alexandrin.

Pour définir schématiquement la forme très particulière de la façade maritime du Finistère, il est aisé de recourir à l'image du trident dont les pointes seraient la pointe Saint-Mathieu, la presqu'île de Crozon et le Cap-Sizun. Pour Ptolémée et les géographes de l'Antiquité, les choses sont beaucoup plus simples; l'Armorique a la forme d'un triangle dont la pointe, tournée vers l'Occident, est le Gobaeum Promontorium. La côte sud est baignée par l'Océan, la côte nord par la mer Britannique. Aucune place pour la baie de Douarnenez, ni pour la rade de Brest.

Si Ptolémée a travaillé partiellement à partir de cartes routières et, dans le cas particulier (et rien n'empêche de le supposer), de cartes représentant le réseau routier armoricain, il a dû y relever entre autres, les sections de voie Carhaix-Kerilien-Le Conquet et Carhaix-Pouldavid-Trouguer. Si Douarnenez est bien Vindina Portus, ce port, situé par Ptolémée à la même longitude de 16°30 que Stoliocanus Portus, ne pouvait être placé que sur la côte sud du triangle armoricain, Stoliocanus étant sur la côte nord. Si dans un itinéraire maritime Ptolémée a trouvé Vindina Portus-Douarnenez à une latitude

supérieure à celle du Gobaeum, il a pu se croire en droit de rectifier ce qui ne pouvait être à ses yeux qu'une erreur ; si, au lieu de 5' au sud du Gobaeum, on place Vindina Portus 5' au nord, soit par 49°50, l'application du coefficient 1,33 donne 48°04, alors que la latitude de Douarnenez est de 48°06.

Les découvertes archéologiques faites depuis un siècle attestent de l'importance de Douarnenez au début de notre ère, et cela est très compréhensible quand on sait que de la fin du Ier siècle au milieu du IVe siècle, cette ville fut le centre d'une zone de production de salaisons et surtout du célèbre *garum,* condiment très recherché à cette époque. C'est de ce port qu'étaient exportés les produits de cette industrie alimentaire, ainsi qu'un certain nombre d'autres productions locales.

Nous avons parlé plus haut de la région de l'embouchure du Tet, or est-ce une coïncidence si l'on a trouvé près de la plage du Ris une inscription à quelques mètres d'un établissement romain dont on peut encore apercevoir les restes dans la coupe de la falaise? Selon M. Sanquer, elle se déchiffre ainsi: « A la divinité d'Auguste, à Neptune Hippios, Gaius Varenius Varus de la tribu Voltinia, curateur des citoyens romains pour la quatrième fois, a installé (cette statue) ». Patrick Galliou écrit à ce propos: « Cette inscription est capitale à plusieurs points de vue: le nom de Varenius, fréquent dans la province de Narbonnaise où d'autre part l'industrie du garum et des salaisons semble avoir été florissante, la mention de la tribu Voltinia dans laquelle étaient inscrits les citoyens de Narbonnaise, nous éloignent fort de nos côtes bretonnes. D'autre part, la dédicace à Neptune Hippios, Neptune chevauchant les vagues, nous indique aussi le littoral méditerranéen ».

Patrick Galliou toujours, qui a étudié très en détail en compagnie de René Sanquer l'industrie du *garum* et des salaisons en baie de Douarnenez, considère comme peu probable que les amphores servant au transport de ces produits vers les lieux de consommation aient été fabriquées sur place ; ces amphores, surtout les plus anciennes et notamment celles de type Pascual I, arrivaient par la voie maritime. Or, les amphores de type Pascual I étaient fabriquées dans la région de Badalona, au nord de Barcelone, au Ier siècle et au début du IIe siècle de notre ère, et elles étaient destinées à transporter le produit des vignobles *layetani* (un ancien nom des Catalans). Ces amphores étaient-elles réutilisées en Armorique pour la commercialisation du *garum?*

Quelle que fut la provenance des amphores utilisées à Douarnenez et dans ses environs, elles étaient expédiées vers les vastes marchés que représentaient à cette époque les armées des frontières britannique et rhénane.

*
**

La partie de l'œuvre de Ptolémée que nous avons étudiée semble bien avoir été puisée dans un itinéraire maritime établi par une personne possédant de rares connaissances astronomiques et qui a soigneusement relevé à

chacune des escales les coordonnées du lieu où elle se trouvait. Il ne saurait être question de coïncidences pour autant de lieux sur une aussi courte distance.

La voie commerciale correspondant à cet itinéraire partait donc selon toute vraisemblance de Ruscino (Castel-Roussillon) [1], rejoignait par la voie terrestre Burdigala, puis par mer remontait vers le nord par Santonum Portus (sans doute un port du golfe des Santones, aujourd'hui le Marais poitevin), Secor Portus (peut-être Beauvoir-sur-Mer), Brivates Portus, le port à l'embouchure du fleuve Hérius, Vindina Portus où l'on chargeait le *garum* entre autres, la ville à l'emplacement du Yaudet, Ingena, un port à l'embouchure de la Seine et enfin Portus Itius. Au-delà, les latitudes corrigées ne correspondent plus à la réalité ni en remontant plein nord vers le *vallum* d'Hadrien, ni en longeant la côte vers les bouches du Rhin. Sans doute, Ptolémée s'est-il servi d'un autre itinéraire ou d'un autre ouvrage dans lequel il a eu plus confiance; peut-être des erreurs de transcription ont-elles dénaturé les chiffres en notre possession. En tout cas, ce qui précède nous oblige à considérer avec beaucoup plus de respect le travail des géographes et des savants de l'Antiquité et de Claude Ptolémée en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

ALCOCK (Leslie). *Arthur's Britain.* Londres, Penguin Books, 1971.

BACHELOT DE LA PYLAIE. *Etudes archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses.* Bruxelles, 1848. Réédition Quimper, Société archéologique du Finistère, 1970.

CHARLESWORTH (M.D.). *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain.* Paris, 1938 (trad. P. Grimal).

DESJARDINS (Ernest). *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine.* Paris, 1876-1893. Réédition Bruxelles, 1968. (Voir notamment le tome III, p. 345-366 consacrées à la *Géographie* de Ptolémée).

DU CHATELLIER (Paul). *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère.* Rennes-Quimper, 1907, 2e éd.

GALLIOU (Patrick). *Le « garum » et les salaisons en Armorique*, dans *Plein-Air,* nos 313 et 314.

LA BORDERIE (Arthur de). *Histoire de Bretagne.* Rennes, tome I, 1896, chap. III. Réédition Mayenne, Floc'h, 1972.

(1) La voie Ruscino-Burdigala est une des voies possibles entre la région de production d'amphores de Badalona et les marchés de Bretagne. L'hypothèse repose sur la concordance avec la réalité du chiffre donné par Ptolémée pour la latitude de l'embouchure du Tet, ainsi qu'avec la présence à Douarnenez d'un membre de la tribu Voltinia, très représentée en Narbonnaise.

PAPE (Louis). *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine.* Paris, Klincksieck, 1978.

PTOLÉMÉE (Claude). *Geographiae Clavdii Ptolemaei.* Rome, 1508. Traduction latine de C. Mueller, Paris, Didot, 1883-1901.

SANQUER (René). *Chronique d'archéologie antique et médiévale,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1971, t. XCVII, p. 27-29 (art. Concarneau) et 1977, t. CV, p. 54-58 (art. Douarnenez).

SANQUER (René) et GALLIOU (Patrick). *Garum, sel et salaisons en Armorique gallo-romaine,* dans *Gallia,* 1972, t. XXX/1, p. 199-223.

J. IRIEN

Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec: le castel Saint-Ténénan

Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec commence à être connu de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie dans le Finistère. Pour une meilleure information de tous, nous(1) voudrions exposer ici les principaux résultats des fouilles réalisées au cours des campagnes successives de 1973, 1974, 1975, 1977 et 1982 tant au sommet que dans les douves du « castel Saint-Ténénan », en laissant délibérément de côté tout ce qui concerne la « basse-cour » dont la fouille est encore en cours.

I. LEZ-KELEN. LES ORIGINES

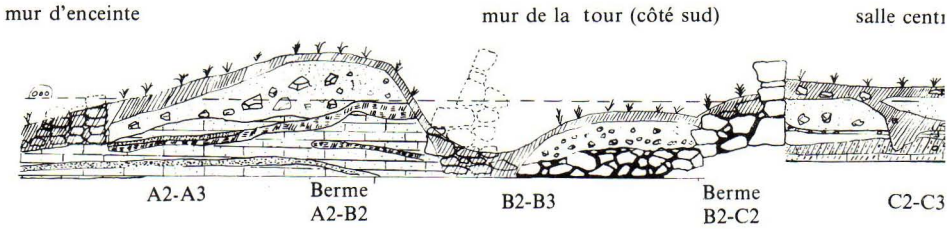
Le mot Lezkelen est par lui-même significatif(2): *lez*, tout comme son homologue gallois *llys*, et le terme « lis » du cartulaire de Redon, signifie « enceinte fortifiée ». Il s'agit d'un lieu défensif, pouvant servir de refuge à la population environnante en cas de danger. Le mot appartient à la période « bretonne », du Vᵉ au Xᵉ siècle. Il sera plus tard remplacé par *kenkiz*, en français « le plessix ». En breton moderne, il se traduit par « cour ». Quant au terme *kelen*, il n'y a aucune difficulté à y reconnaître le nom du houx, d'autant plus que le mot *lez* est très couramment suivi du nom du bois *coat* ou d'un nom d'arbre. Laissant donc de côté l'étymologie édifiante d'Albert Le Grand(3), nous proposons de traduire Lez-kelen par « la cour du houx », le deuxième terme étant lié soit à un défrichement, soit plutôt à l'utilisation du houx comme haie de protection.

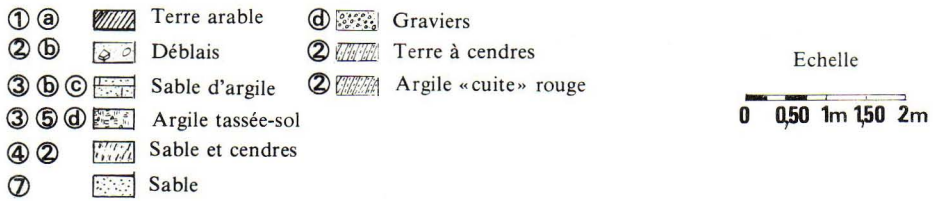
---

(1) Cet article est le résultat d'un travail collectif auquel ont plus particulièrement collaboré Didier Quentel, Marc Letissier, Gilbert Cléach, Geneviève Cojan, Paul Bossard, Anne-Marie Moigne, Eric Béné, Joëlle Liguistin... et, plus récemment, Isabelle Bray et Monique Simier.

(2) Renseignements fournis par Bernard Tanguy, ingénieur au C.N.R.S.

(3) Cité dans J. IRIEN, *Fouilles d'un site archéologique médiéval: la motte de Lezkelen en Plabennec,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1977, t. CV, p. 129.





Située sur l'un des point élevés du plateau léonard, à 2,5 km au sud de la voie romaine Kerilien-Pointe Saint-Mathieu, auprès d'un site gallo-romain (Cosmoguérou)[4], et à la lisière d'une forêt qui, d'après la tradition, s'étendait jusqu'à l'Elorn, l'enceinte fortifiée de Lezkelen doit être le résultat d'un défrichement opéré par des Bretons immigrants de Grande-Bretagne.

S'il faut en croire la tradition populaire et l'hagiographie, il est possible d'attribuer la création de l'ensemble défensif à saint Ténénan, et donc d'en situer l'origine au VII[e] siècle. Reste-t-il des traces de l'état primitif? Les fouilles actuelles du village révèlent peu à peu l'existence de constructions en bois, dont une partie au moins aurait été incendiée vers 960 (datation radiocarbone). Sans pouvoir préciser davantage, nous dirions pour le moment que Lezkelen fut d'abord un ermitage ou un petit monastère avec chapelle et village, le tout construit en bois et terre, et que l'ensemble était protégé par une palissade et sans doute un fossé(5).

II. LES FORTIFICATIONS

A. 1[re] fortification

A 138 m au nord du castel apparaît le premier système défensif (point 92,6 sur la carte au 1/10000): on peut encore deviner l'emplacement d'un fossé au pied d'un gros talus haut de plus de 3 m et possédant glacis de 2 à 3 m

(4) M. René Sanquer remarque qu'« on a fréquemment signalé le voisinage d'une motte et d'un établissement romain», ce qui est le cas ici. *Ibid.*, 1977, t. CV, p. 105.

(5) Voir les croquis de Herrnbrodt reproduits dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1977, t. CV, p. 108.

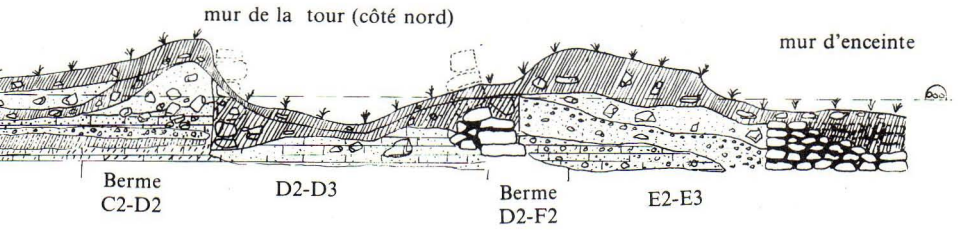


Fig. 1.— Plabennec, *motte de Leskelen.*
Coupe stratigraphique sud-sud-est — nord-nord-ouest du sommet de la motte.

de largeur du côté de la motte. Ce premier talus de défense est en deux tronçons qui se joignent à angle droit. Le tronçon sud-ouest au 235° qui touche à la ferme de Lezkelen reste visible sur une longueur de 24 m; longeant le tronçon sud-est 140° encore repérable sur une longueur de 60 m, la nouvelle route qui permet de rejoindre le site a repris l'ancien parcours de la troménie appelé « Bali Sant Tenenan »; c'est l'emplacement de la douve aujourd'hui comblée. Ce grand talus en forme de L, accompagné d'un important fossé, avait une longueur totale d'au moins 150 m. Situé à un point légèrement plus élevé que l'emplacement de la motte, il servait de premier bouclier protecteur de côté de la voie romaine.

B. 2e fortification

A l'approche du castel, il fallait ensuite franchir un nouveau talus, puis un grand fossé aujourd'hui pratiquement disparus (seul le fossé reste visible sur une longueur de 25 m, au nord), et ce avant d'attaquer le troisième talus enserrant l'ensemble chapelle-village et motte. Nous avons pu retrouver et faire recreuser en 1976 la douve qui protégeait le village au sud-ouest de la motte. Quant au troisième talus (protection intérieure de l'ensemble chapelle-village), il reste parfaitement repérable à l'est sur une longueur de plus de 50 m avant de venir rejoindre par un angle droit le talus protégeant la douve de la motte: au nord ces deux talus n'en font plus qu'un.

C. Le talus, le glacis et la douve de la motte

Bien que le deuxième fossé ait été comblé même dans le tronçon visible au nord, le troisième talus reste encore un rempart bien abrupt d'une hauteur de près de 3 m. Il était probablement surmonté d'une palissade en bois. Il domine le glacis d'une hauteur qui varie de 1 m (au nord) à 1 m 50 (à l'est).

Le glacis est aujourd'hui un terrain plan d'une largeur moyenne de 5 m au nord et près de 10 m à l'est (cf. coupes 4-4' et 1-1') — tout comme le talus, il reste à fouiller. L'ensemble talus, glacis et douve de la motte a totalement disparu du sud-est au sud-ouest pour une part dès la fin du XVI[e] siècle afin de faciliter l'accès à la chapelle, pour une autre part entre 1900 et 1910 lorsque les voisins, pour plus de commodité, décidèrent de faire passer la route par le fossé après l'avoir comblé en rasant glacis et talus du côté du village.

Le douve de la motte, malgré ce comblement, reste très apparente sur les 2/3 de sa longueur. Elle nous est mieux connue que glacis et talus, en raison d'un sondage que nous y avons effectué en 1974 dans une portion située au nord-ouest. Une tranchée creusée sur une largeur de 1 m et une longueur de 3,80 m nous a permis de constater qu'à moins de 1 m du fond de la douve, celle-ci avait encore une largeur approximative de 5 m.

L'opposition est totale entre les couches de terrain révélées par la stratigraphie du côté des fortifications et du côté de la motte:

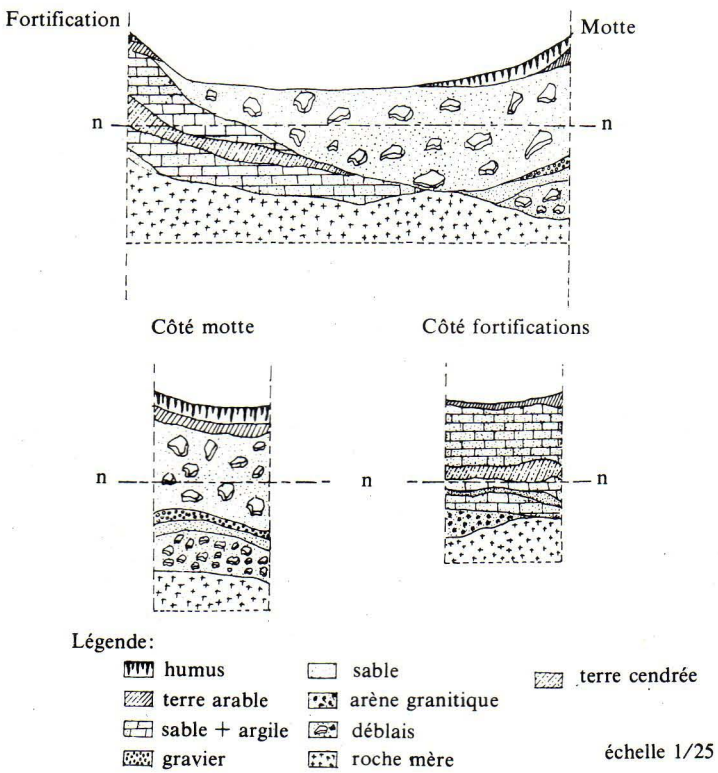


Fig. 2.— Plabennec, *motte de Leskelen.*
Coupe stratigraphique de la douve (nord-ouest).

— du côté des fortifications nous relevons la présence d'une couche de terre cendrée dont l'épaisseur va de 9 à 15 cm, qui provient sans doute du glacis, entraînée par le ruissellement des eaux de pluie.

— du côté de la motte au-dessus de l'arène granitique, nous rencontrons successivement des déblais, puis du sable, des graviers, de nouveau des déblais, de la terre arable puis la couche d'humus.

Nous n'avons trouvé aucun matériel avant la seconde couche de sable-argile (côté fortifications) et la seconde couche de déblais côté motte. C'est dans cette seconde couche de déblais, juste au-dessus du socle granitique, que nous avons recueilli deux petits tessons de céramique onctueuse dont l'un est un fragment de rebord à gouttière d'un grand vase à feu.

L'absence d'une couche régulière noirâtre, du genre de celle qui tapissait la douve du village (fouilles 1976), nous incline à penser que la douve de la motte n'était pas alimentée en eau. D'autre part, si la succession des couches du côté des fortifications paraît bien liée à un talutage en terre, sable et argile, celle du côté de la motte indiquerait plutôt un talutage constitué de pierres, sables et graviers.

Les travaux réalisés à la pelleteuse en janvier-février 1982 afin de dégager les déblais accumulés dans la douve ont mis au jour cette belle chape de pierres qui consolidait les flancs de la motte et que laissait entendre notre sondage de 1974. Ce décapage superficiel a permis aussi de constater que la profondeur de la douve était loin d'être uniforme. Dans la partie nord le rocher affleure très rapidement et à cet endroit la douve est bien moins profonde qu'à l'ouest: la différence doit être d'environ 1,50 m.

III. LE CASTEL

A. Une motte chapée

Les travaux de janvier et février 1982 ont révélé l'existence d'une paroi maçonnée sur les flancs de la motte. Une chape de pierres apparaît désormais sur une longueur de 53 m, et une hauteur qui varie de 0,40 m (aux angles est et ouest, où nous la perdons), à 2,20 m (ouest-nord-ouest). De l'angle ouest (260°) à l'angle nord (350°) nous la suivons sur une longueur de 26 m, puis du 350° au 70° sur une longueur de 27 m.

Au nord, le revêtement est assis directement sur le roc; une partie des pierres qui le composent pourrait fort bien avoir été extraite de la douve elle-même, à moins qu'elle ne provienne du deuxième fossé car il s'agit du même granite. Les pierres qui composent le revêtement sont régulièrement rangées en lits bien calées par de toutes petites pierres visiblement enfoncées de force. Le système des calages triangulaires observé d'abord sur la chapelle II, puis sur la tour au moment de la fouille, se retrouve ici et la parenté avec la tour est particulièrement frappante. Le mode de construction laisse entendre que la chape est contemporaine du donjon. La paroi comporte un fruit important et régulier. La pente moyenne est de 66°. Les pierres, posées



Fig. 3. — Plabennec, *motte de Leskelen.*
Chape de la motte (ouest-nord-ouest).

pratiquement sans mortier, sont inclinées vers le centre de la motte. Elles sont souvent de forme triangulaire, la base du triangle formant paroi externe.

A l'angle ouest nous avons pu calculer la hauteur de la chape depuis le pied des murailles (repérable sous les souches), jusqu'au niveau dégagé dans la douve : 10,60 m.

Compte tenu du sondage de 1974, il faut probablement y ajouter 1 m pour obtenir la hauteur effective de la paroi, soit environ 11,60 m (verticalement 10 m). A l'angle nord la pente paraît nettement moins forte ; la paroi aurait une hauteur de 11,60 m. Or elle est assise sur le rocher qui affleure à 1,50 m plus haut que le fond de la douve à l'angle ouest. La pente ici serait de l'ordre de 57°.

La mise au jour de la chape de pierres nous a permis de nous faire une idée plus exacte sur la forme de la motte elle-même. Si au sommet elle apparaît grossièrement ovoïde, à la base il s'agirait plutôt d'un losange aux angles arrondis orienté selon les quatre points cardinaux, l'axe nord-sud paraissant plus court que l'axe est-ouest. Tel quel ce revêtement, en raison à la fois du type d'appareillage utilisé et du matériel recueilli au cours du sondage, serait provisoirement datable du XII[e] siècle. Visible sur les 2/5 du pourtour de la motte (56 m/126 m), il mérite d'être soigneusement conservé aussi bien pour sa beauté que pour sa rareté en Bretagne.

B. Des constructions en pierres au sommet de la motte: remparts, bâtiments, annexe, donjon.

1) La stratigraphie

a. L'espace compris entre les murs de la tour et les remparts comporte habituellement quatre couches dont certaines sont parfois difficiles à suivre en raison des destructions successives et de la présence d'énormes souches:

1. — *La couche d'humus et de terre végétale*: son épaisseur varie de 0,15 à 0,40 m en raison des irrégularités du sommet de la motte. Nous y avons trouvé des pierres de toute taille délaissées par les démolisseurs.

2. — *La couche de déblais* dont l'épaisseur augmente à l'approche des remparts (elle passe de 0,15 à 0,35 m) est composée de pierres, d'ardoises cassées (au nord), de sable et de glaise. L'épaisseur de cette couche peut atteindre plus d'un mètre, généralement quand il s'agit d'un creux dû à l'existence d'un passage. Cela se vérifie en particulier dans la direction de l'entrée du côté du village, le long du rempart sud-est ainsi qu'auprès de l'accès au chemin de ronde (berme A2 A3), enfin à l'extrémité est de la tour, près de l'entrée principale.

Cette couche nous a fourni:

— 31 clous rouillés

— 1 fragment de galet de couleur anthracite, marqué d'une rainure (sans doute un peson)

— 1 petite ardoise taillée en forme de palet

— 2 tessons de céramique fine vernissés en vert

— 33 tessons de céramique à pâte siliceuse jaunâtre et petit ou moyen dégraissant

— 31 tessons de céramique onctueuse.

3. — *La couche 3 est une couche de sol.* Dans la plupart des carrés les couches 3a (sable, ou argile et sable) et 3b (sable, fragments d'ardoises et pierrailles) forment pratiquement un même sol. Cette couche 3b est une couche de remblais correspondant sans doute à une période de travaux et dont la surface a servi de sol. Pour l'égaliser et lui donner une pente plus régulière on l'a recouverte d'une couche de sable plus fin depuis l'amorce du mur de la tour, au-dessus des fondations, jusqu'aux remparts. Ce revêtements de sable est plus important dans la partie nord-est (de 0,30 à 0,40 m

d'épaisseur), où il a servi de base à la construction du bâtiment annexe. Dans les carrés A2 et A3, elle devient sur de grandes surfaces une couche brûlée mêlée de cendres et de charbons de bois.

Les couches 3a et 3b nous ont livré:
— 7 fragments de clous rouillés
— 1 petit morceau d'os
— 2 petits tessons d'une céramique fine vernissés
— 15 tessons de céramique granuleuse à pâte jaunâtre ou blanche et moyen dégraissant, dont un fragment de rebord plat de grand vase à feu à pâte blanche à moyen dégraissant (75 MD2 3 17) qu'il faut rapprocher de la terrine trouvée lors de la fouille de la chapelle II : le rebord porte le même type d'incisions.

— A signaler aussi un tout petit tesson de haut de vase à petit dégraissant qui comporte sur sa face interne un quadrillage à molette très proche de celui déjà trouvé lors de la fouille de la chapelle I.
— 169 tessons de céramique onctueuse dont plusieurs hauts de vase à marli à une ou deux gouttières.

La couche 3c paraît être le sol de la première période d'occupation. Elle correspond au bas des fondations de la tour et descend régulièrement (du moins au nord) jusqu'au bas des fondations des remparts. Comme elle se confond rapidement avec la partie supérieure de la couche 4, il nous est difficile de dire si elle est antérieure ou non à la période de construction de la tour et des remparts, ce qui, par contre, est certain pour la couche 4. Il est possible que cette couche 3c ne soit que la trace de la période de construction. Elle ne nous a livré aucun matériel.

4. — *Cette couche 4* est composée d'argile relativement tassée, parfois même très compacte. Il s'agit bien d'un sol constitué de glaise et de pierrailles, avec de nombreuses traces de cendres et de charbons de bois et une multitude de tout petits débris d'os plus ou moins décomposés. Elle s'étend visiblement à toute la partie centrale de la motte, puisque nous l'avons trouvée aussi bien à l'emplacement des murs de la tour que sous la salle centrale. Dans les carrés D2, E2 et C1, elle apparaît sous le niveau des fondations et se poursuit vers la muraille sur une longueur d'environ 2,50 m. Elle apparaît aussi à l'angle 1B4.

Le matériel recueilli dans cette couche reste, pour le moment, limité, la fouille de cette couche demandant à être poursuivie partout où cela sera possible, spécialement à l'emplacement des murs de la tour. A part un petit tesson d'onctueuse, recueilli au pied des fondations de la tour, cette couche 4 ne nous a donné qu'un clou, 10 tessons de céramique granuleuse, un petit tesson de céramique à pâte rouge lisse et surtout une grande quantité de petits os.

b. A l'emplacement des murs de la tour, carré D3

Sous la couche de déblais, nous rencontrons la couche 4 dont nous venons de parler ; son épaisseur varie de 0,15 à 0,45 m, cendres et charbons de

bois y sont fréquents. Elle nous a fourni cinq fragments de céramique granuleuse.

Sous cette couche 4, nous avons eu la surprise de trouver un sol bien tassé, mêlé de glaise, qui reste encore à fouiller. Nous serions là devant une couche 5 correspondant à un autre niveau d'occupation antérieur à celui de la couche 4 et à ceux de la couche 3.

c. Stratigraphie de la salle centrale

Nous avons été amenés à numéroter différemment les diverses couches de cette salle:

a) terre végétale
b) déblais
c) argile et sable
d) pierrailles et sable
e) couche de brûlé (argile et cendre, terre grise cendrée, argile cuite rouge)

La couche e) est en fait le sol de cette salle centrale: argile mêlée de sable ou de pierrailles, le tout bien tassé. Ce sol est brûlé sur presque toute l'étendue de la salle mais selon une épaisseur qui diminue au fur et à mesure que l'on s'approche des murs (de 0,30 m au centre à 0,05 m auprès du mur sud).

Cette couche nous a fourni un important matériel:

— des centaines de tout petits fragments d'os (os d'oiseaux?), sans doute reliefs de repas. Quelques fragments portent des traces de couleur bleue, un autre est gravé de deux traits parallèles (75 M C2 12).

— 13 tessons de céramique granuleuse à pâte jaunâtre ou ocre de même type que ceux de la chapelle I. Seulement 3 tessons de céramique onctueuse, dont 2 jointifs, récoltés en surface.

— Plusieurs emplacements de petits pieux: zones cylindriques de 4 à 8 cm de diamètre plantées verticalement sur une profondeur de 10 à 15 cm.

Sous cette couche nous rencontrons la couche 4 déjà signalée précédemment. Celle-ci reste encore à fouiller.

2) Les constructions en pierres

a. Les remparts

Le sommet de la motte était couronné d'une muraille en pierres dont l'épaisseur moyenne devait être de 2,40 m environ sur l'ensemble du pourtour à l'exception de l'angle ouest où son épaisseur pouvait atteindre entre 3,50 et 4 m. Cette excroissance à l'ouest donne aux remparts la forme d'une ceinture ovoïde de forme subcirculaire au nord et marquée d'une série de décrochages dans la zone sud. En effet cette zone sud comporte à l'est-sud-est le passage donnant accès à la basse-cour et au sud à l'escalier du chemin de ronde.



Fig. 4.— Plabennec, *motte de Leskelen.*
Vue du sommet, partie sud. Angle sud de la tour, partie des remparts et sortie vers le village.

A 3,75 m de la tour vers l'est-sud-est le rempart s'arrête nettement de part et d'autre pour laisser place à un passage d'une largeur de 1,90 m. Ce passage comporte un sol bien net à -1,25 m de profondeur. Cette entrée côté village fortifié est constituée de deux pans de murs nettement diversifiés:

— celui qui jouxte le piquet 1Al est construit en longues pierres plates (0,50x0,30x0,10 m); il apparaît sur une largeur de 1 m.

— le second plus au sud, visible sur une largeur de 1,75 m, est bâti en pierres de moyen appareil (0,40x0,25x0,15 m) calées de grosses ardoises.

Ce passage devait s'ouvrir sur un escalier bâti sur le flanc même de la motte et permettre de communiquer, par un pont au-dessus de la douve, avec la basse-cour.

Si la partie sud-est des remparts est plus large qu'ailleurs, c'est parce qu'elle se double, près de la berme A2-A3, d'un escalier d'une largeur de 1 m

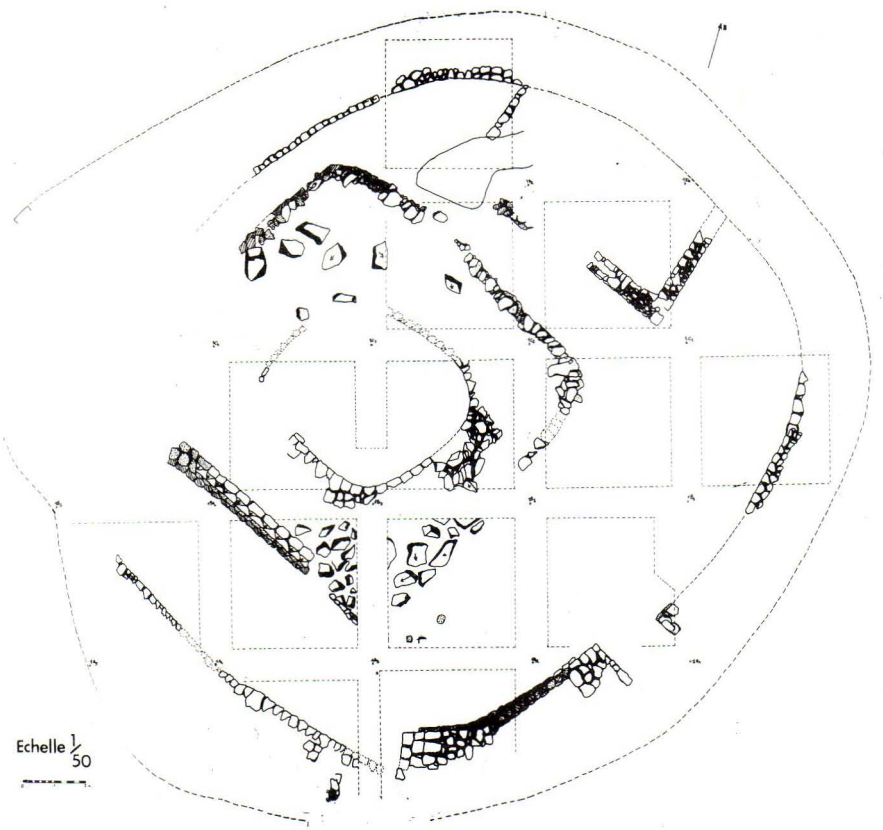


Fig. 5.— Plabennec, *motte de Leskelen.*
Plan général du sommet.

et dont il nous reste trois marches. Par cet escalier, on accédait au chemin de ronde. Il est probable qu'il y avait d'autres accès, probablement à l'ouest de part et d'autre de l'entrée principale.

De l'entrée principale nous ne dirons rien sinon qu'elle nous paraît bien être située à l'ouest en raison de l'importance du système défensif en ce point. Cette zone fort éboulée reste encore à fouiller.

b. La tour

La tour n'est pas située au centre de la motte : elle est nettement décalée vers l'ouest-nord-ouest et presque accolée au rempart nord-ouest. Elle se présente sous forme d'un quadrilatère losangé aux murs très épais (de 2,25 à 4 m d'épaisseur) délimitant une salle centrale, elle aussi en forme de losange aux angles arrondis. Au niveau des fondations, de l'angle sud-sud-est à l'angle nord-nord-ouest, la tour a une largeur hors-tout de 14,50 m dont :

— fondation sud-sud-est 4,50 m
— salle centrale 5,50 m
— fondation nord-nord-ouest 4,50 m

Au niveau du bas des murs, la largeur hors-tout dans ce sens est de 13,50 m.

— mur sud-sud-est 4 m
— salle centrale 5,50 m
— mur nord-nord-ouest 4 m

Le mode de construction des murs de la tour est particulièrement bien conservé sur la face sud-sud-ouest (carré B3) : les fondations très importantes se présentent sous la forme de deux rangées de pierres grossièrement taillées, d'une hauteur moyenne de 0,25 m et décalées les unes par rapport aux autres vers l'extérieur de 0,10 à 0,15 m. Le mur lui-même possède un fruit de 12° ; il est constitué de gros blocs de pierres (0,50x0,60 m) non équarries présentant une face parfaitement plane. Ces blocs sont rangés en lits et calés triangulairement par de la pierraille ou de la pierre moyenne, le tout avec des traces de mortier d'argile. Au-dessus de ces gros blocs bien alignés, une rangée de moellons (0,20x0,30x0,30 m) devait précéder une nouvelle rangée de gros blocs. Ce mode de construction est très proche de celui déjà rencontré lors des fouilles de la chapelle II : pierres non équarries, calages triangulaires, rangées de pierres plates. Il est surtout identique à celui de la chape qui recouvrait l'ensemble des parois de la motte.

L'espace compris entre le mur ouest-nord-ouest de la tour et le rempart qui lui est presque parallèle est très réduit : de 1,10 à 1,50 m. Il en est de même entre le mur nord et le bâtiment annexe : environ 1,50 m. Ces passages devaient être ainsi plus faciles à défendre. La raison de l'étroitesse de ces passages est la présence, au nord, de l'entrée de la tour.

La rangée de pierres du mur nord à l'angle 1D3 laisse apparaître un vide de 0,95 m qui correspond bien au sol de terre battue qui est visible sur toute la largeur de la berme D2-D3. Ce sol dont la largeur moyenne est d'un mètre se

coude rapidement dans la direction du piquet 1C3 et aboutit, à 3,70 m du premier point, à deux pierres qui font partie du mur de la salle et forment un angle droit avec ce mur: il pourrait très bien s'agir du montant ouest de la porte intérieure de la salle centrale. L'entrée de la salle centrale se faisait donc par un passage voûté et courbe dans le mur nord.

La salle centrale elle-même est une salle losangée aux angles arrondis, l'angle ouest paraissant plus aigu que les autres. Dimensions intérieures de la salle: nord-nord-ouest — sud-sud-est: 5,55 m; ouest-sud-ouest — est-nord-est: 6,50 m. Ces dimensions sont proportionnées au sommet de la motte dont l'axe nord-sud est nettement plus court que l'axe est-ouest.

Les bonnes relations que nous entretenons avec les paysans du village voisin nous ont permis d'en savoir un peu plus sur cette salle: un vieux paysan nous a montré l'emplacement précis d'un four qu'il a vu démolir à l'angle ouest-sud-ouest en 1913; ce four se trouvait dans le mur de la tour; parfaitement voûté, son diamètre intérieur était d'environ 1,80 m.

La salle centrale devait être relativement haute, puisque aux dires de plusieurs paysans du village les murs en atteignaient encore 4 m de hauteur vers 1910. Les murs étaient probablement surmontés d'un donjon de bois dont l'incendie expliquerait l'épaisseur de la couche de cendres et d'argile rougie qui recouvre presque tout le sol de la salle.

Quant au souterrain, dont le chevalier de Fréminville vit l'entrée en 1835, il se pourrait qu'il s'agisse seulement d'une sorte de cave fréquente dans les mottes féodales, aux dires de M. Giot. Son entrée doit être à chercher sous l'une des bermes que nous avons pour le moment voulu laisser en place.

A propos des donjons de la motte, on dit couramment que « le rez-de-chaussée de la tour quasiment aveugle, sert de magasin; le premier étage est l'étage noble, et au besoin existe un second étage pour l'habitation courante ». Dans les limites actuelles de la fouille, rien ne s'oppose à une telle interprétation pour ce qui concerne la tour en pierres de Lezkelen.

c. Un bâtiment annexe

Au nord, adossé à la muraille sur une longueur de 7,30 m, les fouilles ont mis au jour les restes d'un petit bâtiment de construction visiblement plus récente que la tour et les remparts. Il repose sur une couche de sable rapporté tardivement pour aplanir la zone délimitée par le mur nord de la tour et le rempart nord. Ses murs ont une largeur moyenne de 0,60 m. Ils sont construits de manière très irrégulière passant brusquement d'un gros à un petit appareil. Dimensions approximatives hors-tout: mur est: 4,15 m; mur ouest: 3,80 m; mur sud: 7,50 m. Ce mur sud comporte un vide de 1,65 m qui pourrait correspondre à une embrasure de porte.

La longueur intérieure de ce bâtiment serait d'environ 6 m pour une largeur moyenne de 3,20 m. La fouille de ce bâtiment n'étant pas terminée, nous manquons d'éléments pour en préciser la destination. A noter toutefois qu'il était certainement couvert en grosses ardoises bleues des monts d'Arrée, en raison des déblais d'ardoises que nous y avons trouvés.

d. Un puisard

Dans le carré E2 la couche 4 d'argile cendrée contenant charbon de bois et petits fragments d'os nous intriguait par sa pente et surtout son épaisseur à moins d'un mètre des fondations de la tour. Cette couche 4a allait être suivie d'une couche de sable grossier et pierrailles (4b), puis d'une couche de terre cendrée et brune (4c) très épaisse et meuble (0,90 m), qui allait nous livrer un fragment de scorie, un petit tesson de céramique granuleuse, de nombreux petits fragments d'os et un fragment de tuile romaine en provenance du site romain tout proche de Cosmoguérou. Après une nouvelle couche de sable grossier (0,10 m) apparaissait un amas de pierres formant puisard, puis enfin la couche de sable qui constitue le sommet de la motte.

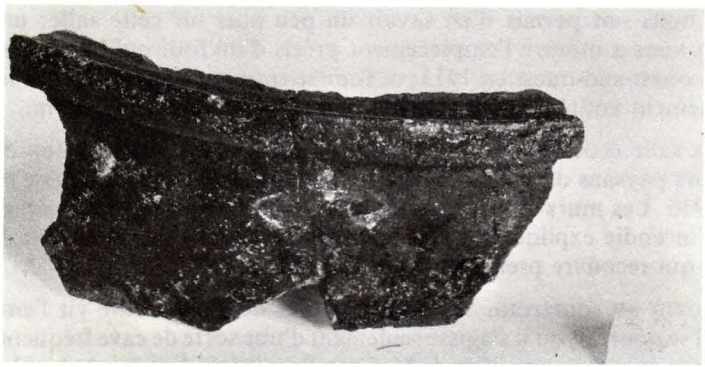




Fig. 6. — Plabennec, *motte de Leskelen.*

Céramique onctueuse (a) et granuleuse (b) provenant du sommet de la motte.

Le puisard lui-même est un trou de forme triangulaire (2 m x 2,10 m x 2,20 m), profond de 0,55 m, situé entre -2,05 m et -2,60 m environ. Il est constitué essentiellement d'une sorte de voûte de pierres de moyen appareil soutenue par quelques blocs plus importants disposés en vrac sur un fond de pierres plates. Aux trois angles du triangle nous trouvons l'amorce d'un conduit de forme grossièrement circulaire: celui de l'angle sud-est se termine au bout de 0,30 m; celui de l'angle ouest doit s'avancer relativement loin jusque sous le mur de la tour. Celui de l'angle nord-est paraît plus large et prend la direction de la douve.

Tel quel, ce petit édifice voûté placé près d'un couloir d'entrée de la tour, ne peut être qu'un puisard servant à la fois à l'écoulement des eaux de pluie et des eaux de cuisine

e. L'espace entre la tour et les remparts

Nous avons déjà noté combien était étroit l'espace disponible entre le mur nord-ouest et le rempart ainsi qu'entre le mur nord et le bâtiment annexe. Cette zone était relativement plane au temps du bâtiment annexe. Auparavant on descendait en pente douce depuis le mur nord jusqu'à la muraille.

L'espace compris entre le mur sud-ouest de la tour et le rempart sud-ouest est d'une largeur régulière de 3,50 m. Cet espace se rétrécit sans doute rapidement à l'approche de l'angle ouest de la motte.

La zone la plus vide est bien toute la partie Est comprise entre le mur oriental du bâtiment annexe et le mur sud-est de la tour et la porte d'accès au village. Toute cette zone a une largeur moyenne de 5 à 6 mètres. Il existe une dénivellation constante depuis le passage entre tour et bâtiment annexe jusqu'à la porte d'accès au village. Il en va de même pour toute la zone sud, mais ici la dénivellation est moins forte.

3) Avant les constructions en pierres...

a. En présentant la stratigraphie du sommet de la motte nous avons signalé une couche 4 d'argile cendrée comportant beaucoup de débris de petits os. Cette couche d'occupation précède visiblement les constructions en pierres, mais concerne uniquement la partie centrale de la motte. Bien que très peu fouillée, les traces que nous en avons repérées (carrés B1, B4, D2 et D3, E2) suffisent déjà à indiquer qu'il s'agissait là d'un bâtiment de forme rectangulaire probablement en bois. L'absence de céramique onctueuse dans cette couche 4 nous amène à la dater provisoirement du XI^{e} siècle.

Il restera à faire des sondages à l'emplacement des murailles pour vérifier si à la même époque les remparts étaient constitués d'une palissade de bois.

b. Quant à la couche 5, si sa présence se vérifie sur l'ensemble du sommet de la motte, elle indiquerait un temps où la motte n'était utilisée ni comme habitat, ni comme réserve de vivres,mais simplement comme poste de guet, et refuge occasionnel en cas de danger. Nous serions là au tout premier stade d'utilisation de Castel Saint-Ténénan.

CONCLUSION

Dans l'état actuel des fouilles, et malgré le peu d'éléments de datation en notre possession, nous pouvons pourtant avancer quelques conclusions à l'histoire de la motte de Lezkelen.

Elle fut peut-être érigée à la suite de l'incendie de la chapelle du village, survenu vers 960 (datation radiocarbone). Cette période correspond à la dernière incursion des Normands sur la terre de Léon, dont il vont être définitivement chassés à la bataille de Runeven en 966.

Dans une première période, il s'agit d'une simple levée de terre à usage de guet et de refuge en cas de danger.

Bientôt (au XI[e] siècle?) s'y élève une grande maison de bois et argile recouverte de chaume : réserve de vivres et sans doute habitation du seigneur, l'ensemble est défendu par une palissade en bois.

Puis elle acquiert son visage définitif (fin XI[e]-début XII[e] siècle?): les flancs de la motte sont recouverts d'une solide carapace de pierres; au sommet elle est couronnée d'épais remparts dont la surveillance est facilitée par un chemin de ronde. Les remparts comportent deux issues : l'une vers la basse-cour au sud-est, l'autre vers l'extérieur à l'ouest; celle-ci, fortement défendue, permettait de franchir la douve par un pont-levis. La maison en bois est remplacée par une forte tour en pierres. Ce donjon, dont le rôle défensif est évident, était aussi la maison du seigneur de Lezkelen et, en tant que telle, possédait un four, une meule à grain (nous en avons recueilli un fragment dans la salle centrale), une salle souterraine à usage de cave et sans doute un cabinet d'aisance (cf. puisard)... La cuisine se faisait au rez-de-chaussée : les nombreux trous de pieux de la salle centrale pourraient fort bien avoir été des trous de supports de broches. Les oiseaux devaient avoir une place importante dans cette nourriture.

Au XIII[e] siècle (?), pour disposer d'une surface couverte plus importante, on adosse un petit bâtiment au rempart nord-nord-est.

Vers la fin du XIV[e] ou au début du XV[e] siècle, le seigneur de Lezkelen délaisse la motte comme lieu d'habitation ; il construit manoir, cave, four et écurie dans l'enceinte de la basse-cour. C'est la céramique qui nous renseigne sur l'époque à laquelle a lieu cet abandon. En effet, la céramique vernissée apparaît couramment en Bretagne à partir du XIV[e] siècle, et la proportion de la céramique vernissée est infime au sommet de la motte en comparaison de la céramique onctueuse et de la céramique granuleuse, alors qu'elle abonde dans la basse-cour. Désormais le castel n'est bientôt plus qu'un vestige du passé. Ce sera chose faite lorsqu'un seigneur de Lezkelen vers la fin du XVI[e] ou au début du XVII[e] siècle quittera la basse-cour pour demeurer dans un petit manoir qu'il bâtit tout à côté au village de La Salle.

Ainsi finit un castel que l'éloignement des routes importantes a relativement figé dans sa plus belle période !

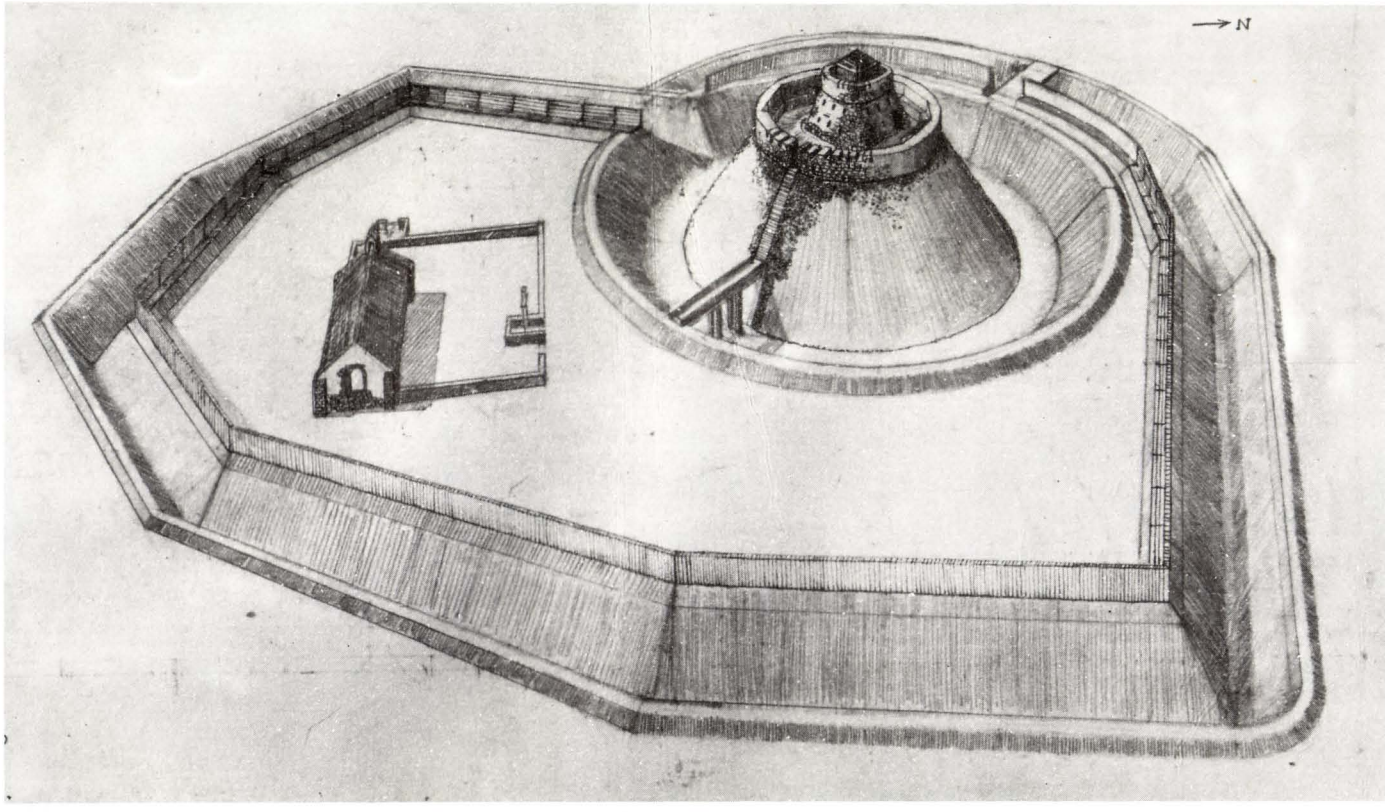


Fig. 7. — Plabennec, *motte de Leskelen.*
Essai de reconstitution de l'ensemble motte-chapelle au XII[e] siècle.

BERNARD TANGUY*

Les paroisses primitives en plou- et leurs saints éponymes

Il semble difficile de remettre en cause, tant elles apparaissent définitives — dans leur teneur non moins que dans leur formulation —, les conclusions de l'étude consacrée, il y a plus de cinquante ans, par René Largillière à l'évangélisation et à la constitution des paroisses primitives dans l'Armorique bretonne (1). Pourtant, force est de constater que des obscurités subsistent aussi bien au niveau du processus que des structures qui en sont issues.

On peut, d'entrée, trouver assez paradoxal que les insulaires bretons émigrés aient créé une structure aussi caractérisée et unitaire que la paroisse, le *plou*, pour user du terme générique, quand ce cadre leur était étranger. La fondation des paroisses au pays de Galles ne remonte qu'à l'époque de la conquête anglo-normande. Jusque-là, comme l'a très clairement mis en évidence Pierre Flatrès (2), l'organisation religieuse galloise repose sur un système d'abbayes-évêchés, d'églises-monastères, les *llan*, dont les noms rappellent généralement ceux de leurs pieux fondateurs et dont le territoire — la *parochia* — s'identifie à la zone de leur influence et de leur rayonnement.

Or, si la paroisse bretonne primitive ne s'en distingue pas dans son mode de dénomination, qui fait aussi essentiellement appel à la dédicace hagionymique, elle apparaît, en revanche, comme une circonscription territoriale bien définie et, très souvent, remarquable par son unité géographique. Ces caractéristiques, elle ne les partage pas avec son homologue gallo-romaine. Celle-ci est née d'un lieu préexistant auquel elle emprunte son nom.

En Gaule, où le diocèse a succédé à la *civitas* — le pouvoir religieux prenant, en somme, le relais du pouvoir civil —, les premières églises ont été fondées par l'autorité diocésaine en son chef-lieu. Il est révélateur de voir le mot *parochia* désigner d'abord le diocèse et le terme *diœcesis* la paroisse.

---

* Ingénieur au C.N.R.S., Centre de recherche bretonne et celtique.

(1) *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne.* Rennes, Plihon et Hommay, 1925.

(2) P. FLATRÈS, *Les divisions territoriales de Basse-Bretagne comparées à celles des contrées celtiques d'outre-mer,* dans *Annales de Bretagne,* 1956, t. LXIII, p. 3-17.

Cette acception persistera assez tard puisqu'on la rencontre encore au IXe siècle sous la plume de Bili, l'auteur de la *Vie de saint Malo,* et dans un acte du cartulaire du Redon: *in plebe nuncupata plebe Huiernim in parochia Venedie*, «dans la paroisse appelée Pluherlin, dans le diocèse de Vannes» (3).

Les premières églises rurales sont apparues, en Gaule, dans les *vici.* Chez Grégoire de Tours, le mot *vicus* a d'ailleurs incidemment le sens de «paroisse» (4) et c'est par l'expression *presbyteri vicani* que le concile de Tours désigne en 567 les prêtres ruraux. La création d'églises dans les *villae*, qui viendra progressivement densifier le réseau paroissial de la Gaule, n'empêchera pas le *vicus* de conserver sa prééminence. Comme le fait remarquer Imbart de La Tour, «dans les documents du VIe ou du VIIe siècle, c'est toujours à la tête des *vici* que nous trouvons les archiprêtres» (5). Cette situation de supériorité nominale sera peu à peu remise en cause, mais on voit encore en 845 le concile de Meaux interdire aux prêtres «d'administrer les baptêmes ailleurs que dans les *vici* et dans les baptistères parce qu'il faut que les *vici* gardent leurs antiques privilèges» (6). Il n'est pas indifférent de souligner ces faits quand, dans le Léon et ses abords immédiats, le mot *gwik* sert à désigner le chef-lieu paroissial et alterne même avec *plou-*.

L'existence d'églises rurales, implicite dans un des canons du concile d'Arles en 314, ne serait, dans la IIIe Lyonnaise dont fait partie l'Armorique, antérieure à l'apostolat de saint Martin de Tours (316-397). La christianisation, qui a pu toucher le diocèse de Nantes vers le IVe siècle, ne se manifeste guère avant le Ve siècle dans les diocèses de Vannes et de Rennes (7). Si l'existence de ces diocèses est dûment attestée au milieu du Ve siècle, il n'en est pas de même pour la partie occidentale de la péninsule. On ne trouve pas trace des diocèses qui auraient dû succéder aux cités des Osismes et des Curiosolites.

Le fait doit-il être imputé à l'implantation des émigrés bretons insulaires? Sans doute, oui et non. Les Bretons n'avaient, quant à eux, nulle raison de créer un cadre qu'ils n'utilisaient pas et, si ce cadre existait, avait-il dès lors sa raison d'être? Il est clair que l'évangélisation de la péninsule a dû souffrir quelque retard sur celle des autres régions de la IIIe Lyonnaise. On aurait sans doute tort de récuser le témoignage souvent allégué de la *Vie de saint Melaine* établissant qu'au VIe siècle les populations du Vannetais oriental étaient encore *pene omnes gentiles.* Même taxé d'exagération, il n'en demeurerait pas moins significatif dans la mesure où il intéresse une région

---

(3) A. DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne.* Paris, 1863, p. 8, charte VII.

(4) A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle.* Paris, 1878, p. 72.

(5) IMBART DE LA TOUR, *Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle.* Paris, 1979, p. 80.

(6) R. LATOUCHE, *Les origines de l'économie occidentale.* Paris, 1970, p. 77.

(7) Cf. D. AUPEST-CONDUCHÉ, *Les origines du christianisme,* dans *Histoire religieuse de la Bretagne* (Chambray, CLD, 1980), p. 14-16. — P. GALLIOU, *Les premiers chrétiens du diocèse de Cornouaille,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1976, t. CIV, p. 87-91.

favorisée, puisqu'en contact avec le bassin ligérien (8). Il n'est pas sans intérêt de ce point de vue d'observer l'extension du culte de saint Martin de Tours, limitée, hormis quelques rares exemples, à la partie orientale de la péninsule (9) [cf. carte n° 2].

Est-ce à dire que l'évangélisation de la zone qu'ils allaient marquer de leur empreinte n'était guère entamée avant l'arrivée des moines bretons? On ne dispose que de peu d'éléments pour répondre à la question. Mais il est un document capital à cet égard: la lettre comminatoire adressée, au début du Ve siècle, par *Licinius*, métropolitain de Tours, *Melanius*, évêque de Rennes, et *Eustochius,* évêque d'Angers, à deux prêtres bretons nommés *Lovocatus* et *Catihernus* (10). La remontrance des autorités ecclésiastiques porte sur l'utilisation d'autels portatifs et l'assistance de *conhospitae* pour la célébration de la messe. Bien que souvent cités et analysés, les principaux points de ce texte demandent à être explicités pour la clarté de la discussion.

En premier lieu, l'intervention des autorités religieuses a été provoquée par le rapport qui leur a été fait par un « vénérable prêtre » nommé *Sparatus*, témoignage de la présence d'un clergé gallo-romain dans la région concernée. Cette région, quelle est-elle? Saint Melaine étant l'un des signataires de la lettre, elle ne peut qu'être voisine de sa juridiction. Largillière (11), penche pour le Vannetais et signale, à Allaire (Morb.), un lieu-dit *le Moulin-l'Avocat,* tout en faisant remarquer que « ni Lovocat ni Catihern ne sont attestés comme noms de saints ». Bien que ce ne soit pas une règle, on aurait eu plutôt, en ce cas, comme signataire l'évêque de Vannes. En fait, un rapprochement beaucoup plus intéressant s'impose: la graphie *Langadiar* que l'on relève aux XIVe et XVe siècles pour *Languédias,* paroisse du diocèse de Saint-Malo qui a dû faire primitivement partie de celle de Mégrit (12), désigne en effet ce toponyme comme un ancien **Lan-Cath(o)iarn*, c'est-à-dire « ermitage de *Cath(o)iarn* », alias *Catihern* (cf. *Leshern* et *Parc-Sant-Tern,* village et lieu-dit de *Locarn*, C.-du-N.).

Les moines bretons ne sont pas considérés comme des intrus, des indésirables. Le fait, implicite, qu'ils se soient déjà justifiés auprès des autorités ecclésiastiques, se défendant d'user de tables non consacrées par des prêtres, constitue un acte, sinon d'allégeance, du moins de soumission. Mais il est manifeste qu'ils n'ont pas très bien compris ce que leurs usages ont de répréhensible. En dénonçant dans les *conhospitae* « une nouveauté, une superstition inouie » et en dramatisant en quelque sorte l'affaire, la mise en garde des autorités révèle un fossé bien réel.

---

(8) Cf. aussi l'apostolat de saint Martin de Vertou à la fin du VIe siècle, à l'embouchure de la Loire.

(9) On ne peut dire si *Lamarzin*, en Plozévet (Fin.), a pour éponyme saint Martin de Tours. Les quelques rares exemples de son culte, en Basse-Bretagne, sont d'importation tardive.

(10) *Documents de l'Histoire de la Bretagne.* Toulouse, 1971, p. 71-72.

(11) *Op. cit.*, p. 208, n. 5.

(12) *Mégrit, Miguerit* au XIIe et au XIIIe siècle, paroisse dédiée à saint Pierre et saint Paul, semble bien être, comme sa voisine *Yvignac*, d'origine gallo-romaine.

D'autre part, en leur intimant l'ordre, sous peine de sanctions, de renoncer immédiatement à « l'abus des tables », qu'ils « ne cessent point de porter chez leurs compatriotes, de cabane en cabane », la lettre laisse entendre que, non seulement ils outrepassent leur rôle, mais empiètent sur les prérogatives d'un clergé, sans doute établi, auquel ces pratiques sont étrangères, — ce qui peut laisser supposer l'existence de paroisses constituées.

Il est manifeste, par contre, que les moines bretons agissent et se multiplient sans considération d'un cadre déterminé, mais probablement à partir et à l'entour d'un ermitage. Dire, comme Largillière, qu'ils étaient considérés « comme de véritables vagabonds » n'est pas exact au regard du contenu de la lettre qui leur est ici adressée. Ils semblent bien avoir un certain rayon d'action. Ils sont, en même temps que leurs pasteurs, un trait d'union entre leurs compatriotes et, par là, le ciment d'une communauté chrétienne. Est-ce à dire, contrairement à ce que pense Largillière, que la création des paroisses bretonnes primitives a été précédée par un semis d'ermitages, de *lan?*

On ne peut traiter du problème sans, au préalable, préciser le sens et le contenu du mot *ploue* (en vieux breton *pluiv)* qui désigne anciennement la paroisse, et surtout sans nous abstraire de la représentation mentale qui s'impose à nous, même si elle se vérifie à un millénaire de distance. Au IX^e^ siècle, en effet — et les actes du cartulaire de Redon l'attestent largement —, l'image de la paroisse est déjà celle que nous connaissons: elle a son clergé (*Iarnhitin, presbyter in plebe Giliac*, etc.), son église *(aecclesia Giliac...* ; *in plebe vocatur Alair juxta aecclesiam plebis,* etc.) [12 *bis*], son chef-lieu (*in plebe Rufiaco... in loco vico Rufiaco*, etc.); elle a, bien sûr, son nom, et ce nom est fixé, même si, en ce qui concerne les composés en *Plou-*, les formes pleines sont rares dans les textes: on ne peut que l'inférer de la mention précitée *in plebe nuncupata plebe Huiernim,* mais on ne peut, en revanche, en douter devant l'expression *coram Pluiucatochensibus* « en présence des Pleucadociens » (13). Si la décomposition des composés en *Plou-* est de règle dans les textes, il n'en est pas de même, en Haute-Bretagne, des composés formés avec le mot *gwik: Guipry* (I.-et-V.) est noté *vicaria Wipperica* vers 849-851 (14), *plebs que vocatur Guicbri* en 913 (15) ; *Guipel* (I.-et-V.) est de même transcrit *vicus Guippetel* en 1040 (16). Il serait donc aventureux d'appliquer à ces exemples l'alternance observable en Léon entre *gwik-* et *plou-*.

Nom générique de la paroisse à l'époque ancienne, le breton *ploue* ayant été emprunté au latin *plebe(m),* c'est à la lumière des acceptions du terme latin que l'on peut en éclairer le sens et le contenu. Après avoir désigné, à

(12 *bis*) La charte II, de 834, parle de la « vieille église » *(antiqua ecclesia)* de Bains-sur-Oust (I.-et-V.).

(13) *Op. cit.*, p. 88, 89, 183, 112.

(14) P. MARCHEGAY, *Archives d'Anjou.* Angers, 1843, t. I, p. 363.

(15) *Cartulaire de Redon,* p. 223.

(16) Abbé BOSSARD, *Dictionnaire topographique du département d'Ille-et-Vilaine,* manuscrit déposé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

l'origine, l'ensemble des citoyens non nobles, le latin *plebs* prit très tôt la signification de « populace », « peuple », « gens ». C'est à elle que l'on doit d'avoir en vieux breton l'expression *eru blobion*, glosée « proletarios » (17), c'est-à-dire, à la lettre, « les gens du sillon », « de la terre » (cf. le moyen breton *ploeys, ploueis* « paysans »), ou, en gallois *plwyf Brython* « le peuple des Bretons ». Ce sens est aussi celui de l'ancien provençal *pleu,* mais on considère qu'il s'agit d'une régression à partir de l'acception de « paroisse » (18).

Passé dans le latin ecclésiastique, *plebs* s'est tout naturellement appliqué au « peuple élu », aux « chrétiens », mais surtout, dès le IIIe siècle, aux « fidèles » par opposition au clergé. Dans son *De exhortatione castitatis,* Tertullien donne cette intéressante définition, qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut comprendre la signification première du *ploue* breton : *Differentiam inter ordinem et plebem constituit ecclesiae auctoritas et honor per ordinis consessum sanctificatus* (19).

Alors que le terme de *parochia* s'imposait au gallo-roman, le brittonique (breton *ploue,* gallois *plwyf,* cornique *plu*), mais aussi l'italien *(pieve)* et le rhéto-roman *(plaif)* notamment conservaient le mot *plebs.* En Bretagne, il restera habituel dans les actes pour désigner la paroisse jusqu'aux environs du XIIe siècle (20), époque à laquelle *parochia* tend à l'emporter, — le breton empruntera à l'ancien français le mot *parrez (parroes* en 1464, dans le *Catholicon).* Parallèlement à cette acception, *plebs* apparaît aussi avec celle de « peuple », « gens », « fidèles ». Ainsi, voit-on, en 878, un certain Berthuualt confirmer une donation *coram omni plebe et coram nobilibus viris qui erant in ecclesia Serent* (21). De même, dans l'acte de fondation de l'abbaye de la Vieuville, en Epiniac (I.-et-V.), on peut lire *coram plebe* et *omnis plebs quae affuit,* mais *parochia de Milliac* (= *Meillac,* I.-etV.), et *parochia de Labozac* (= *La Boussac,* I.-et-V.) [22].

Il est clair — et il faut le garder à l'esprit — que le sens originel du breton *ploue* est celui de « communauté de fidèles », de « peuple » dans le sens ecclésiastique du terme. Il paraît, en revanche, difficile de déterminer à partir de quand a prévalu la notion territoriale qui s'est attachée au mot au moins dès le IXe siècle, comme en témoigne, notamment, ce passage de la *Vie de saint Guénolé* qui parle de *fundum... non perparvum, sed quasi unius plebis modulum* (23).

---

(17) L. FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux breton.* Paris, 1964, p. 165.

(18) W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch.* Bonn, Leipzig, Bâle, 1922 et suiv.

(19) *De exhortatione castitatis,* VII, 3.

(20) Cf. aussi l'emploi de *parroechia* entre 865 et 924, en 908 et en 914 dans le *Cartulaire de Redon* (p. 227, 226, 224).

(21) *Cartulaire de Redon,* p. 213.

(22) Dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne,* Paris, 1742, t. I, col. 576.

(23) Cf. *Vita Winwaloei* par Wrdisten, L. 1, c. 2, 3 (*Analecta Bollandiana,* 1888, VII, 177).

Largillière estime, pour sa part, que « la paroisse territoriale a été constituée de bonne heure avec ses limites, et qu'elle s'est trouvée être dès le début une unité sociale solide puisqu'elle avait le même patron pour elle tout entière. Cette unité sociale se serre autour d'un patron et non autour d'une église, puisque ce patron n'a pas nécessairement son culte à l'église. La paroisse apparaît donc dès l'origine sous la forme d'une communauté de chrétiens habitant la même circonscription, cette communauté n'est pas celle qui se groupe autour d'une église nouvellement bâtie, cette communauté semblerait au contraire antérieure à cette église; elle paraît ne pas avoir de centre bien défini, parce qu'en Bretagne à cette époque, il n'y avait pas de bourg et que la population vivait très clairsemée, répartie à travers toute la campagne » (24).

Il n'est pas sûr que la règle ne souffre des exceptions. *Plouguer* (Fin.), « paroisse de Caer », c'est-à-dire du « castrum » de *Carhaix,* chef-lieu du *Poher* (= *Pou-caer* « pays de Caer ») aussi bien que *Ploulantréguier,* ancien territoire paroissial de *Landreger,* aujourd'hui représenté par *Tréguier* et le *Minihy-Tréguier* (C.-du-N.), ont, de toute apparence, eu un centre paroissial bien défini et, du moins pour ce qui est du premier, antérieur à la fondation de la paroisse. L'objection que Largillière croit trouver dans la situation géographique de Tréguier, en bordure de mer, ce qui est « contraire à la règle qui veut que les chef-lieux de paroisse soient toujours assez en arrière de la côte » (25), est sans valeur, puisque infirmée par d'autres exemples. Si l'on ne peut pas dire que le *castrum* de Carhaix ou le *lan* de Tréguier ont constitué la paroisse, celle-ci leur a du moins emprunté son nom (26). Et cela peut être vrai d'un certain nombre de formations où le mot *Plou-* n'est pas suivi d'un nom de saint.

La discussion suppose, si l'on veut éviter de verser dans l'abstraction ou les généralités, un examen des données dans leur ensemble.

LA GÉOGRAPHIE DES NOMS EN PLOU-

L'identification des composés toponymiques formés avec le préfixe *Plou-* ne pose pas, en dehors de quelques cas, de problèmes majeurs. Le terme en position préfixée se présente le plus souvent sous les formes *Plou-, Plo-, Pleu-, Plu-, Plé-.* Quelques variantes apparaissent occasionnellement:

— *Plau-* dans *Plaudren* (Morb.; *Ploaudren* au XI[e] siècle).

— *Pla-*, dans *Plabennec* (Fin.; *Ploeapennoc* en 1265).

---

(24) *Op. cit.,* p. 196.

(25) *Op. cit.,* p. 210-211.

(26) Cf, de même, *plebs Chaer* en 856, *Sancte Marie de Caer, plebs Caer* en 1082, *Locmaria en Kaer, Kaer* en 1427, pour *Locmariaquer* (Morb.). Sur l'utilisation de l'article défini, comparer avec *par. S. Egidii an Pligeu* en 1375, pour *Saint-Gilles-Pligeaux* (C.-du-N.).

— *Plan-* dans *Planguenoual* (C.-du-N.; *Plogonoal* en 1138).

— *Plain-* dans *Plaintel* (C.-du-N.; *Pleneveniter* en 1220).

— *Pley-* dans *Pleyben* (Fin.; *Pleiben* au XI[e] siècle), *Pleyber-Christ* (Fin.; *Pleyber* en 1163, *Pleiber Rivault* en 1297), et *Pleyber-Saint-Thégonnec*, aujourd'hui *Saint-Thégonnec* (Fin.; *Ploeyber Saint Egonnec* en 1557).

— *Ples-* dans *Plesder* (I.-et-V.; *Pleeder* en 1197) et *Pleslin* (C.-du-N.; *Plelin* vers 1330).

— *Pli-*, dans *Saint-Gilles-Pligeaux* (C.-du-N.; *Pleiaut* en 1146 et vers 1160, *Pleiau* en 1190).

— *Pé-*, dans *Péaule* (Morb.; *Plebs Gavele* entre 1008-1031, *Ploiaule* en 1351).

— *Poul-*, dans *Pouldergat* (Fin.; *Plodergat* en 1118), *Pouldreuzic* (Fin.; *Ploedrozic* en 1247), *Poullan* (Fin.; *Pluilan* en 1162) et *Poullaouen* (Fin.; *Ploelouan* en 1349).

En revanche, il convient d'écarter *Plancoët* (C.-du-N.; *Plancoit* en 1179), équivalent breton de *Plaimbois* (Doubs), de *Pleine-Selve* (Aisne), ou encore *Pleines-Œuvres* (Calv.; *Plana silva* au XII[e] siècle). *Ploumanach* en Perros-Guirec (C.-du-N.), comme *Plomor* en Pleumeur-Gautier (C.-du-N.), notés *Poulmanach* et *Poulmor* au XVI[e] siècle, sont, quant à eux, formés avec le breton *poull* « mare, étang ». Il en est de même de *Pouldavid*, aujourd'hui en Douarnenez (Fin.), et de *Pouldouran* (C.-du-N.; *Ploudoran* en 1427 et 1463, mais *Pouldouran* en 1437). *Plomarc'h*, en Ploaré (Fin.), est une altération de *Porzmarch*, graphie du nom en 1541.

Le fait que certaines paroisses primitives aient pu disparaître est à envisager. Si *Guipronvel* a le rang de trève, en l'occurrence de Milizac (Fin.), *Guiquelleau, Plouénez* et *Plonivel* ne sont plus que de simples villages du Folgoët, de Brennilis et de Plobannalec (Fin.) [27]. N'étaient les mentions *Ploediner ou Lanna* en 1344, *Ploudiner-Lannilis* en 1375, on ne pourrait supposer que Lannilis, Landéda et Brouennou sont nés du démembrement d'un *Ploudiner* aujourd'hui effacé de la carte. De même, c'est aussi l'existence d'un lieu et d'une famille noble de *Guitaulé* aux XV[e] et XVI[e] siècles qui permet de considérer *Taulé* (Fin.) comme un ancien *Plou-*, dont le centre primitif était *Henvic* « le vieux bourg » (28). Ces exemples soulèvent le problème, d'une part, des toponymes à formes pleines, composées avec le préfixe *Plou-*, qui sont aujourd'hui des noms de villages ou de lieux-dits, d'autre part, des toponymes susceptibles d'avoir comporté originellement le préfixe *Plou-*.

---

(27) Cf. la mention *Plebs montis alias Locqueuret* en 1368, pour *Plouénez*. — *Guipronvel* ne figure pas parmi les paroisses mentionnées par le pouillé du diocèse de Léon vers 1330, et on ne rencontre pas de formes du nom où *Gwi(k)* est remplacé par *Plou-*.

(28) Une ancienne chapelle de *Saint-Taulé*, en Plabennec (Fin.), désigne en *Taulé* un éponyme employé seul.

S'agissant des premiers, Largillière esquive la discussion : « Le relevé que j'en ai fait, écrit-il en note dans sa thèse, me permet de dire que bien peu paraissent avoir été rellement des *Plou-*, si tant est qu'il en existe » (29). Il hésite — et les graphies *Précadur* en 1427, *Pecaduz* en 1447, *Peccaduc* en 1536, tendent à lui donner raison — à assimiler *Peccadeuc,* en Carentoir (Morb.), à *Pleucadeuc* (Morb.). Il renvoie à cette occasion à une *villa Plucgaduc in Keminet*, mentionnée entre 1066-1082, mais non identifiée (30). Par contre, il s'attarde plus longuement sur *Plouganou*, hameau de Ploumagoar (C.-du-N.), qu'il suppose être un ancien *Poul-*, sans pour autant récuser l'hypothèse du nom primitif de la paroisse (31). Il se montre ici plus réservé qu'il ne l'était un an plus tôt quand, emboîtant d'ailleurs le pas à Joseph Loth, il disait, dans un article de la *Revue celtique* (32), authentiques une vingtaine de *Plou-* qui avaient cessé d'être des noms de paroisses. Il citait, à juste titre, *Plonivel* et *Plouénez,* mais, à tort, *Plouharno*, en Damgan (Morb.), *Pludérien*, en Séglien (Morb.), et *Plumélen*, en Kervignac (Morb.). En effet, *Plouharno*, dans lequel Loth identifie l'éponyme *Harno* (33), est très certainement, si l'on en juge par la graphie *Plohouarneux* du cadastre, un ancien *Poull-*. Et si *Pludérien*, en l'absence de graphie ancienne, peut être discuté, *Plumélen* est, par contre, une cacographie pour *Lumélen.*

Parmi les autres exemples qu'il aurait pu mentionner, il ne paraît pas que les *Plou-* authentiques soient nombreux*: Plohair,* village du Croisty (Morb.), est noté *Poulhazre* en 1448, *Plunian,* village de Brandivy (Morb.), *Pelunian, Pulunian* en 1427, etc. Quelques cas sont certes troublants : *Plorec,* à Erquy (C.-du-N.), *Plumagat* à Trigavou (C.-du-N. ; *Plumaugat* en 1448), *Pluzunet* à Gommenech (C.-du-N.), *Ploarmel*, à Goudelin (C.-du-N.), *Plouserf,* à Louargat (C.-du-N.). Mais ces exemples sont limités.

Largillière est disposé à admettre la disparition de l'élément *Plou-* dans *Crozon* et dans *Névez* (Fin.). L'exemple de *Crozon* lui paraît probant, du fait que dans la notice VIII du cartulaire de Landévennec, le scribe use de la forme bretonne *plueu Crauton* quand il écrit dans la notice précédente *plebs Archol* et *plebs Telchruc* (pour Argol et Telgruc) : c'est, estime-t-il, l'indice d'une « forme toute faite » (34). Mais, on peut observer une forme pleine *ploe Ermeliac* (pour *Irvillac*, Fin.) dans la notice XXIX intitulée *de plebe Ermeliac*, pour un toponyme qu'il est difficile d'assimiler à une fondation bretonne.

Névez (Fin.) serait aussi, selon lui, un ancien **Plou-nevez* (35). L'hypothèse apparaît plus vraisemblable. Mais cependant, si l'on rencontre la

---

(29) *Op. cit.*, p. 200, n. 21.

(30) *Op. cit.*, p. 43, n. 82. Le *Keminet* était un fief, partie du Porhoët, appelé aussi d'Outre-l'Eau.

(31) *Op. cit.*, p. 57.

(32) *Op. cit.*, 1924, t. XLI, p. 362.

(33) *Les noms des saints bretons.* Paris, 1910, p. 60.

(34) *Op. cit.*, p. 35.

(35) *Op. cit.*, p. 31.

mention *Plebe Nevez* vers 1086, dans une charte du cartulaire de Quimper, on lit *Neuued* seul, dans la notice XIX du cartulaire de Landévennec, où, par contre, Neulliac (Morb.) et Trégunc (Fin.) sont qualifiées de *plebs*. Faut-il en inférer que *Névez* ne s'est réalisé comme paroisse que postérieurement à l'époque de la constitution des formations en *Plou-?* L'éventualité est plausible.

Il est bien évident, en effet, que l'adjonction du préfixe *Plou-* n'est pas le fait du hasard. Le lien de dépendance qu'il implique justifie — ou non — son emploi. On conçoit aisément, à voir la curieuse configuration d'une paroisse comme *Briec* (Fin.), par exemple, que sa voisine *Edern,* pourtant qualifiée de *vicarium* et de *plebs* au XI[e] siècle, n'ait pu se réaliser en **Plouédern*. Si l'on veut donc éviter de dangereuses extrapolations, il est indiqué de s'en tenir aux données brutes des documents anciens et d'une toponymie dont la pérennité et la précision sont particulièrement remarquables.

Compte tenu, comme il a été dit, que rien ne justifie d'étendre à la Haute-Bretagne l'alternance, seulement attestée dans le pays de Léon et ses abords immédiats, entre *Plou-* et *Gwik-*, on peut retenir 179 composés formés avec le préfixe *Plou-* en Bretagne, presque tous noms de paroisses ou d'anciennes paroisses, réparties dans les neuf évêchés bretons, mais en proportions très variables, notamment à l'est. En prenant pour base de référence, comme l'a fait François Falc'hun (36), la situation en 1789 (d'après le *Dictionnaire* d'Ogée), on obtient la statistique suivante:

Evêché de Léon:	35 *Plou-*	sur 81 paroisses, soit	43,2%
Evêché de Tréguier:	34 *Plou-*	sur 109 paroisses, soit	31,1%
Evêché de Saint-Brieuc:	33 *Plou-*	sur 115 paroisses, soit	29,5%
Evêché de Quimper:	36 *Plou-*	sur 173 paroisses, soit	20,8%
Evêché de Vannes:	22 *Plou-*	sur 171 paroisses, soit	12,8%
Evêché de Saint-Malo:	12 *Plou-*	sur 161 paroisses, soit	8,8%
Evêché de Dol:	5 *Plou-*		
Evêché de Rennes:	1 *Plou-*		
Evêché de Nantes:	1 *Plou-*		

On peut constater (cf. carte n° 1) que c'est sur le versant de la Manche, de la rive droite de la Rance à la pointe Saint-Mathieu, c'est-à-dire dans le territoire de l'ancienne Domnonée, que la densité des *Plou-* est la plus forte. On ne renoue avec une fréquence comparable qu'en atteignant le Porzay et le sud-ouest de la Cornouaille, notamment le Cap-Caval. Il n'est pas sans intérêt de souligner que les derniers *Plou-* de la Domnonée orientale sont situés dans l'ancien *Pagus Racter* (devenu le *Clos-Ratel*), « le pays à l'est » qui, de ce fait, prend tout son sens. Une rupture apparaît dans le Trégor. On en reparlera à l'occasion des dédicaces, ci-après.

La densité de ces formations décroît d'ouest en est. Trois d'entre elles sont très isolées à l'est: *Plélan-le-Grand, Pléchâtel* et *Plessé.* Une nette opposi-

(36) *Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne.* Paris, 1981, p. 57-58.

tion de densité se manifeste entre la Bretagne-Nord et la Bretagne-Sud (exception faite des abords nord-ouest de Vannes), entre la côte et l'intérieur. Une vaste zone centrée sur Scaër (Fin.) ne comporte aucun nom en *Plou-*.

Il est remarquable, si l'on compare ces toponymes et ceux dérivés en *-(i)acum*, d'origine gallo-romaine, d'observer que les deux types de formations tendent à s'exclure. A la limite, la lettre citée précédemment en acquiert une valeur symbolique.

Si la géographie des formations en *Plou-* est particulièrement instructive, leur composition, voire leur dédicace, ne le sont pas moins.

LA COMPOSITION DES NOMS EN PLOU-

Pour environ un cinquième, le second élément de composition des toponymes en *Plou-* est un adjectif, un appellatif ou un nom propre de lieu.

Dix d'entre eux, peut-être onze, contiennent un adjectif, cinq le breton *nevez* « nouveau » *(Plounévez-Lochrist, Plonévez-du-Faou* et *Plonévez-Porzay* (Fin.), *Plounévez-Moëdec* et *Plounévez-Quintin* (C.-du-N.), quatre le breton *meur* « grand » *(Pleumeur-Bodou* et *Pleumeur-Gautier* (C.-du-N.), *Plomeur* (Fin.) et *Ploemeur* (Morb.), un le breton *bihan* « petit » (*Pleubian*, C.-du-N.). *Plounévézel* (Fin.), *Ploeneguezell* au XIV^e^ siècle, semble présenter une forme dérivée de *nevez* (comparer le latin *novus* et *novellus*).

Si *Pleumeur-Gautier* se définit par rapport à *Pleubian*, sa voisine, les autres *Plou-meur* peuvent, par leur seule étendue à l'époque ancienne, justifier leur appellation. Leur dénominateur commun est d'être situés en bord de mer, dans de vastes péninsules.

La distinction entre appellatifs et noms propres de lieu n'est pas aussi simple qu'il y paraît à première vue. Quelques toponymes appartiennent cependant sans conteste à la seconde catégorie. Ainsi *Péaule* (Morb.), *plebe Gavele* au XI^e^ siècle, contient-il le même élément que le *fluvium Stergavale* (alias *Stergaule),* mentionné au XII^e^ siècle par un acte du cartulaire de Redon, dénomination qui semble s'appliquer à l'estuaire de la Vilaine ou, plus probablement, à l'étier qui sépare la paroisse de celle de Béganne (37). Le second terme de *Plessé* (L.-A.), *plebs Sei* en 854 et 903, qui se retrouve dans les toponymes *Lancé, Tressé* et *Coassé*, ainsi que dans le *castellum Sei*, mentionné en 903, en cette paroisse, n'est pas sans évoquer celui des *Ponts-de-Cé* (M.-et-L.), *castrum Seium* vers 889, *Pons Sigei* en 1009. *Plouguerneau*, en Léon, noté *Ploekerneu* vers 1330, contient de toute apparence le breton *Kerneo*, nom de la Cornouaille. Loth, qui signale *Llangernyw* en Galles

(37) Il est probable que la *plebs Gablah*, mentionnée en 876 (*Cartulaire de Redon,* p. 210), est la même paroisse. Du vieux breton *gabl* (auj. *gaol*), « fourche, embouchure », et, sans doute, *lah* « lieu », cette formation serait comparable à *l'Auberlach,* de **aber-lah.*

(Denbighshire), incline à y voir un nom de saint (38). Mais rien n'est moins sûr: le cadastre de Plouarzel indique, en effet, un lieu-dit *Conq-querné*, doublet de *Concarneau* (Fin.). Il est probable également que *Ploudalmézeau* (Fin.), *plebs Telmedovia* au Xe siècle, rappelle un nom géographique: l'hypothèse d'un composé formé avec un celtique **telme* «frondeurs» (d'après le vieux breton *talm* «fronde» et le gallois *telm* «piège, lacet») et **dovio* «rempart, levée de terre, tas» (qui expliquerait *An-Daouiou,* nom breton des Tas de Pois de Camaret (Fin.) [39]), est peut-être satisfaisante au point de vue philologique, mais peu convaincante quant au sens. Enfin, *Plouguernével* (C.-du-N.), *Ploekerneguell* en 1246, *Plouekernevel* en 1279, ne peut qu'être rapproché de *Kernével* (Fin.), *Kerneuguell* en 1368.

Une part non négligeable des formations en *Plou-* est constituée par ce qu'on peut considérer, au premier degré, comme des appellatifs, mais qui peuvent aussi bien être déjà fixés comme noms de lieux: ainsi *Plobannalec* (Fin.) et *Ploubazlanec* (C.-du-N.), *Plusquellec* (C.-du-N.; *Ploescalec* en 1266), *Plouhinec* (Fin.; Morb.; *Plebs Ithinuc* au XIe siècle), voire *Ploudiry* (Fin.), peuvent rappeler des noms de lieux préexistants (40).

La même éventualité n'est pas à écarter pour les **Plou-lan* «paroisse de l'ermitage» que sont *Guiclan* (Fin.), *Poullan* (Fin.), *Plélauff* (C.-du-N.; *Ploelan* en 1311), *Plélan-le-Petit* (C.-du-N.) et *Plélan-le-Grand* (I.-et-V.); pour les **Plou-castel,* «paroisse du château», représentés par *Plogastel-Saint-Germain* et *Plougastel-Daoulas* (Fin.) et *Pléchâtel* (I.-et-V.); pour *Ploézal* (C.-du-N.), qui semble formé avec le breton *sal* «château»; pour *Plouguer* (Fin.), qui contient le vieux breton *caer* «lieu fortifié», en l'occurrence celui de Carhaix; pour les **Plou-macoer* «paroisse des murs, des ruines» comme *Ploumoguer* (Fin.) et *Ploumagoar* (C.-du-N.); pour le **Plou-menez* «paroisse de la montagne», aujourd'hui *Plouénez* en Brennilis (Fin.). Certes, on observe la forme *Ploulantréguier*, mais il s'agit d'un cas particulier. Dans la langue courante, les formes abrégées ne sont pas rares et l'on dira plus volontiers *ar Ster* «la Rivière» plutôt que *Ster-Aon* ou *Ster-Elle* pour désigner l'Aulne ou l'Ellé, *ar Menez* «la Montagne», plutôt que *Menez-Arre* pour nommer la Montagne d'Arrée. A *Plouénez,* sur le versant sud de celle-ci, répond d'ailleurs *Plouénour-Ménez,* sur le versant nord.

Quelques autres composés en *Plou-* sont susceptibles d'appartenir à la même série, mais leur interprétation peut prêter à discussion. Tel est notamment le cas de *Plélo* (C.-du-N.), pour lequel Loth avance sans conviction **Ploe-elo* et renvoie à *Elwy* dans *Llan-elwy* en Galles (Flintshire) [41]. Si les graphies *Ploilou, Pleilou, Pleleou, Plelo*, de 1202 à 1211, n'infirment pas l'hypothèse, en revanche, la prononciation bretonne *Peurloh*, qui confirme la

(38) *Op. cit.*, p. 22.

(39) *Etudes celtiques*, 1959, t. VIII, p. 429-433.

(40) L'hypothèse d'un éponyme offre peu de vraisemblance, *Plou-* étant par ailleurs associé à un nom commun.

(41) *Op. cit.*, p. 104.

graphie *Pleloch* en 1697 — qualifiée de « fantaisiste » par Largillière (42) —appelle à un rapprochement avec le breton *loh, louh* « étang ». *Plélo* serait donc une forme francisée comme *Le Loup*, village près du bourg de Dolo (C.-du-N.), noté *Le Lou* en 1534, mais traduit *Lacus* en 1292.

Plorec (C.-du-N.), noté *Ploarec* en 1214 à 1239, qui reste inexpliqué, contient-il un éponyme ou un appellatif? *Lannourec,* village de Goulien (Fin.), qui peut présenter le même élément, plaiderait pour un éponyme. Mais une explication par le moyen breton *goarec*, aujourd'hui *gwareg* « arc » est, quand on compare le site de *Plorec* avec celui de *Gouarec* (C.-du-N.), des plus plausibles: comme ici le Blavet, à Plorec, l'Arguenon décrit une courbe particulièrement prononcée.

Pour Largillière, il ne fait pas de doute que *Plérin* (C.-du-N.), *Plourin-Morlaix* (Fin.; *Ploherin* en 1185) et *Plourin-Ploudalmézeau* (Fin.) rappellent un nom de saint, attesté également par *Lanrin* à Mahalon et à Plounéventer (Fin.) [43] — et il aurait pu ajouter par *Monterrein* (Morb.; *Mousterin* en 1187). Cependant, ce nom se trouve en concurrence avec deux termes vieux bretons. L'un *rin*, glosant *secretum*, désigne en la circonstance un lieu (44), l'autre *rinn* « pointe » offre en gallois des sens plus étendus, notamment celui de « sommet », et en cornique signifie « colline » (d'où *Treryn*, par exemple). L'existence de *Lanrin* ne constitue pas un argument décisif en faveur d'un éponyme, le mot *lan-* étant aussi associé à des appellatifs (cf. *Lanroz, Langoat,* etc.).

On n'est pas moins perplexe devant un toponyme comme *Plourac'h* (C.-du-N.), noté *Ploegruach* en 1329 et 1405, *Ploegroach* en 1574. Largillière, qui fait état d'un ancien manoir de la paroisse dit *Min-ar-Groac'h* « la pierre de la vieille femme » émet l'hypothèse que ce nom reproduit l'éponyme de *Plourac'h* (45).

Difficile à résoudre est aussi le problème posé par *Plouénan* (Fin.). Se fondant sur les graphies *Ploebenoan* en 1330, *Ploebenan* en 1467, Loth abstrait de ce nom un éponyme *Benoan*, pour *Benoen* (de *Benegnus, Benignus)* [46]. Si l'hypothèse tend à être confortée par les graphies *Ploebenon* en 1277, *Plebenoen* en 1306 et *Ploebennoen* en 1324, elle est démentie par les formes *Plebs Menoen* vers 1150, *Ploumenoven* en 1279, *Ploemenan* en 1453. Ces variantes sont d'autant plus intéressantes qu'elles suggèrent un rapprochement avec la *plebs Lapidea*, mentionnée dans la *Vie de saint Paul Aurélien* au IX^e^ siècle, où le terme *Lapidea* est glosé par le vieux breton *meinin* (47). La

---

(42) *Op. cit.*, p. 235.

(43) *Op. cit.*, p. 63-64.

(44) *Revue celtique,* V, p. 445: *locum quem usque hodie proprio nomine secretum appellatur.* Cf. L. FLEURIOT, *op. cit.*, p. 297.

(45) *Op. cit.*, p. 236.

(46) *Op. cit.*, p. 137.

(47) *Revue celtique,* V, p, 441: *plebem quam, proprio nomine, incole eius lapideam dicunt.* —Sur *meinin*, cf. *Revue celtique,* VIII, p. 165, et L. FLEURIOT, *op., cit.*, p. 253.

villa Wormawi, localisée dans cette paroisse par le même texte, pourrait bien être *Gourveau*, château de Saint-Pol-de-Léon, paroisse dont le territoire a très certainement fait partie à l'origine de Plouénan. *Plebs Meinin* aurait cependant régulièrement abouti à **Plouénin, *Plouénen*. Faut-il supposer une erreur d'interprétation de l'hagiographe, entraînant celle du glossateur? L'hypothèse d'un éponyme semble alors peut-être préférable (cf. ci-après p. 148).

Enfin, deux *Plou-*, soulèvent une épineuse mais intéressante question: *Plescop* (Morb.), *Ploescob* en 1365, et *Ploulec'h* (C.-du-N.), *Plebs Loci* en 1330, *Ploelech* en 1426. Largillière a résolu la difficulté en supposant des éponymes: pour le premier, un saint *Evêque*, d'après le village du *Cosquer-Saint-Evêque* à Guidel (Morb.), pour le second, une « forme hypocoristique du nom de saint *Lohan* ou *Loc'han*, qui a eu jadis une chapelle en cette paroisse » (48). Il est pourtant remarquable que *Plescop*, qui faisait partie des regaires de l'évêque de Vannes, est limitrophe de la paroisse Saint-Patern de Vannes, avec laquelle elle n'a qu'une limite artificielle. Rien ne s'oppose donc à la considérer comme la « paroisse de l'évêque », peut-être en l'occurrence saint Patern, évêque de Vannes au V^e^ siècle.

Quant à *Ploulec'h*, son cas est plus complexe. Le second élément semble bien être le breton *leh* « lieu », ce qui explique la glose *Plebs Loci* « la paroisse du lieu ». Une tradition très ancienne, puisqu'elle apparaît dans la troisième *Vie de saint Tugdual* au XII^e^ siècle, place au Yaudet, en Ploulec'h, le siège de l'évêché de Lexobie. On l'a récusée comme une pure légende. Cependant, si par son nom même le *Yaudet*, qui remonte au latin *civitatem* « cité », se désigne à l'attention, il faut rappeler qu'il constituait, en outre, le Minihi de Ploulec'h, fief épiscopal de l'évêque de Tréguier.

LES SAINTS ÉPONYMES DES NOMS EN PLOU-

Pour près de 80 %, les toponymes en *Plou-* seraient formés avec des noms de saints, ceux de leurs fondateurs. « La paroisse, souligne Largillière, se confond avec eux, ils l'incarnent parce qu'ils l'ont constituée » (49). Leur nom, par le fait même, lui est resté attaché. Et s'il a pu disparaître, par suite de diverses circonstances, il n'en existait pas moins à l'origine. En somme, on peut poser en principe que le terme *Plou-* est presque toujours suivi d'un nom de saint. Une telle conception n'est pas sans danger dans la mesure où elle conduit à l'esprit de système. C'est un semblable postulat qui a amené d'Arbois de Jubainville à identifier un nom d'homme dans tous les noms gallo-romains en *-(i)acum*. Force est de reconnaître que c'est parfois une solution de facilité.

---

(48) *Op. cit.*, p. 237, 55.

(49) *Op. cit.*, p. 216.

Il y a une certaine témérité chez Largillière quand il dit, à propos de *Plouzélambre* (C.-du-N.; *Ploeselembr* au XIV[e] siècle), que « la substitution au saint éponyme d'un saint romain [en la circonstance saint Sylvestre, patron de la paroisse] dont le nom commence par une consonne indique que l'éponyme commençait aussi par une consonne, et pouvait être *Zélambre* » (50). Mieux vaut avouer son impuissance.

De même, que recouvrent des noms comme *Plouasne* (C.-du-N.), *Plouézoc'h* (Fin.), *Plésidy* (C.-du-N.) et *Pouldreuzic* (Fin.)? En ce qui concerne le premier, les graphies *Ploasne, Ploasna* vers 1065 et 1070, ne sont pas d'un grand secours. Quant à *Plouézoc'h*, la forme actuelle exclut le rapprochement proposé par Loth avec le lieu d'Aber-Soc'h en Galles (51); une comparaison avec le gallois *heddwch* « paix » paraît plus appropriée (cf. la graphie *Plebehezac* pour **Plebehezoc(h)*?, en 1130), mais est-elle juste? Pour *Plésidy*, les graphies *Plesidy* en 1284, *Ploezidi* en 1371, ne font que confirmer la forme actuelle. Enfin, s'agissant de *Pouldreuzic*, doit-on abstraire, d'après la notation *Ploedrosic* en 1247, un éponyme **Trozic?*

Comme le soulignait Loth au terme de son étude sur *Les Noms des saints bretons*, « la forme sincère [de ces noms] n'est pas toujours facile à établir » (52). Si, en ce qui concerne l'hagio-onomastique, la comparaison avec le domaine insulaire s'avère indispensable, il est non moins important d'avoir recours aux données de l'anthroponymie ancienne. Elle fournit des éléments de composition qui permettent de restituer, avec une marge d'erreur réduite, la forme originelle de certains noms. Sur la centaine d'éponymes qui peuvent être isolés dans les noms de lieux en *Plou-*, bien peu sont dépourvus de toute référence anthroponymique, comme on pourra le constater de l'examen de chacun d'eux.

Abennec

Eponyme abstrait de *Plabennec* (Fin.), paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Ténénan, notée *Plebs Apennoc, Ploeapennoc* en 1265, ce nom pourrait aussi expliquer *Trébanec*, en Plovan (Fin.), *Treabennec* en 1536.

Agat, Egat

Eponyme de trois paroisses du diocèse de Tréguier, *Plouagat* (C.-du-N.), *Ploeadgat* en 1198, dédiée à saint Pierre, *Plouégat-Guerrand* (Fin.), *Ploegat Gallon* en 1473, dédiée à saint Agapit, et *Plouégat-Moysan* (Fin.), *Ploeazgat Moysan* en 1375, dédiée à saint Pierre, *Agat* suppose un celtique ancien **Ate-catu-s* (en vieux breton *Adgat*, en moyen breton *Azgat*) [53]. A *Plouégat-Guerrand*, où on lui a substitué, par analogie, le martyr romain *Agapit*, saint *Egat* n'est pas inconnu; on l'invoquait pour les accouchements et les indigestions. Un rapprochement avec *Rozégat*, en Plougastel-Daoulas

(50) *Op. cit.*, p. 51.

(51) *Op. cit.*, p. 106.

(52) *Op. cit.*, p. 141.

(53) J. LOTH, *op. cit.*, p. 105.

(Fin.), noté *Ros Eucat* au XI[e] siècle, est exclu. Il demeure aléatoire en ce qui concerne *Bodégat* en Mohon (Morb.), *Trévégat* en Caro (Morb.), *Kerégat*, en Plomodiern et Pouldreuzic (Fin.).

Armel

Eponyme et patron de *Plouarzel* (Fin.), *Ploearzmel* en 1405, paroisse du diocèse de Léon, et de *Ploermel* (Morb.), *Plebs Arthmael* en 835 et 858, paroisse du diocèse de Saint-Malo, *Armel* remonte à un brittonique ancien **Arto-maglo-s.* C'est le nom d'un saint bien connu et très honoré en Bretagne, sous les formes *Armel, Ermel, Arzel, Arhel, Erhel.* La tradition veut qu'il soit mort à *Saint-Armel* (I.-et-V.).

Audren

Eponyme de *Plaudren* (Morb.), *Ploaudren* au XI[e] siècle, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Bili, ce serait aussi celui d'*Ilis-Audran,* chapelle mentionnée à Plouharnel (Morb.) au XVII[e] siècle. *Audren* (en vieux breton *Altroen, Aldroen)* est un anthroponyme bien attesté. Il est notamment à l'origine de *Chatelaudren* (C.-du-N.), *Castellum Audroeni* en 1148.

Aza

Eponyme de *Plouha* (C.-du-N.), *Ploeaza* en 1198, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, c'est un correspondant du gallois *Adda,* forme du nom biblique *Adam*, attesté en Bretagne comme saint par *Saint-Adam,* lieu de Pleurtuit (I.-et-V.), *Saint-Ada* en 1545.

Balai

Eponyme de *Ploubalay* (C.-du-N.), *de Ploballeio (eccl. S. Petri)* en 1163, paroisse du diocèse de Saint-Malo, où un ruisseau se nomme le *Froubalay* (du breton *frout* « ruisseau »), c'est aussi celui de *Lanvallay* et de *Saint-Vallay*, en Taden. Saint *Balai* passe pour un disciple de saint Guénolé (54). Il était titulaire de chapelles à Beuzec-Conq, Bannalec et Landévennec (Fin.). *Llandyfalle* en Galles (Brecknockshire) contiendrait, selon Loth (55), le même nom avec le préfixe *to, *To-Ballei.*

Bara

Eponyme abstrait de *Plouvara* (C.-du-N.), *Plevara* au XII[e] siècle, *Plebara* en 1202, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre et saint Paul, il pourrait s'agir d'une variante du précédent (cf. la graphie *Plobala* en 1399, pour *Ploubalay).*

Barvet

Eponyme de *Plouaret* (C.-du-N.), *Ploearuet* en 1270, *Plebs Barbata* en 1330, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à Notre-Dame, ce saint a été assimilé à sainte *Barbe,* titulaire d'une chapelle de la paroisse dite en breton *Sant-Barvet* (et non *Santez-Barba).* Une comparaison avec *Sebrevet,* village de Lanvaudan (Morb.), noté *Sebervet* aux XV[e] et XVI[e] siècles, reste problématique.

Bavas

Eponyme supposé de *Guipavas* (Fin.), *Ploebeuez* en 1282, *Guibavoez* vers 1330, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre et saint Paul, ce saint ne semble pas attesté par ailleurs. *Saint-Bervas,* ancienne chapelle de Ploumoguer (Fin.), rappelle très certainement un saint différent. Le nom de notre éponyme est peut-être à

---

(54) Abbé DUINE, *Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne.* Rennes, 1918, § 125.

(55) *Op. cit.,* p. 12. Comme nous l'a suggéré F. Gourvil, *Lande-Vallée*, en Pont-l'Abbé (Fin.), pourrait être un doublet du nom gallois.

identifier dans celui de la *foresta Bevozedi*, citée dans la *Vie de saint Ténénan*, où le saint établit son ermitage (cf. la mention *foresta de Plebebavoez* en 1337).

Bronvel

Eponyme de *Guipronvel* (Fin.), ancienne trève de la paroisse de Milizac, du diocèse de Léon, dédiée à Notre-Dame et à saint Romel, ce nom serait identique à celui du roi gallois *Brochmael* qui, selon la légende, passe pour être le père de saint Sulia (56). La forme hypocoristique *Brychan* est « la souche d'une légion de saints gallois » (57). Le nom a été abusivement assimilé à celui de saint *Romel*, père de saint Gwénaël, ce qui explique l'existence à Milizac d'une ancienne seigneurie de *Saint-Romel* et d'un village de *Keronvel.*

Cadec

Eponyme de la paroisse de *Pleucadeuc* (Morb.), *Plebs Cadoc* en 826, *Plebs Catoc* en 833, du diocèse de Vannes, dédiée à saint Pierre, *Cadec* serait une variante de *Cado, Cadou,* l'un des artisans de la christianisation du pays de Galles. La forme *Cadoc* (de **Cat-aco-s)* y est à l'origine de *Llangatwg* en Brecknockshire, Glamorgan et Monmouthshire. Une chapelle dédiée à saint *Cadoc* est également mentionnée à Padstow en Cornwall (58). Le nom est surtout représenté en Bretagne sous la forme *Cadou, Cado.*

Canou

Eponyme de *Plougasnou* (Fin.), *Ploicathno, Ploigathnou* en 1040, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, ce nom remonte à un vieux breton *Cat-gnou.* Il explique très probablement *Saint-Cano*, village d'Erquy (C.-du-N.), *S. Caanou, S. Kaeno* en 1219, *Langanou*, villages de Caulnes (C.-du-N.) et de Sizun (Fin.), et, en Cornwall, *Boscathno.*

Car

Eponyme supposé de *Plougar* (Fin.), *Ploecar* en 1426, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, ce nom apparaît aussi dans *Llangar* en Galles (Merioneth). Comme l'envisage Loth (59), un nom commun n'est pas à écarter.

Conec

Eponyme des paroisses de *Plogonnec* (Fin.), *Ploe Gonoc* en 1203, du diocèse de Quimper, dédiée à saint Thurien, et de *Pleugueneuc* (I.-et-V.), *de Plogonoio* en 1095, du diocèse de Dol, dédiée à saint Etienne, ce saint est aussi connu sous la forme *Tégonnec* (60), qui semble même plus fréquente. Un village de *Saint-Egonnec* existe d'ailleurs à Plogonnec. Si ce saint est à l'origine de *Saint-Quéneuc*, en Quessoy (C.-du-N.), *capella S. Cunoci* en 1181, il a été confondu avec saint *Conet* — éponyme de *Langonnet* (Morb.) — dans *Saint-Connec* (C.-du-N.), *villa de S. Conoto* en 1284. En Galles, il a donné son nom à *Llangynog* (Brecknockshire, Carmarthenshire et Mont-

(56) Cf. DUINE, *op. cit.*, § 91.

(57) J. LOTH, *op. cit.*, p. 16.

(58) J. LOTH, *op. cit.*, p. 19.

(59) *Op. cit.*, p. 18.

(60) Cf. *Revue celtique*, V, p. 437: *Quonoco, quem alii, sub additamento more gentis transmarinae, Toquonocum vocant* (*Vie de saint Paul Aurélien*).

gomeryshire), à *Merthyr Cynog* (Brecknockshire), en Cornwall à *Boconnoc.* C'est le nom d'un des compagnons de saint Paul Aurélien (61).

Conval

Eponyme de *Planguenoual* (C.-du-N.), *Plogonoal* en 1138, *Ploecongual* en 1152, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, sous le patronage de saint Pierre dès 1138, ce nom est bien attesté. Il est porté par un saint qui, selon sa *vita*, aurait vécu dans le Trégor à la fin du VI[e] siècle, et par un disciple de saint Dubrice. Des chapelles *Saint-Conval* existent à Penvenan (C.-du-N.) et à Hanvec (Fin.). Un saint de ce nom, qui passe pour être irlandais et qui aurait vécu au VI[e]-VII[e] siècle, est aussi le patron de Glasgow, Inchennen, Eastwood et Pollockshaws en Ecosse.

Convas

Eponyme de *Plouguenast* (C.-du-N.), *Plougounas* en 1269, *Plogonoas* en 1279, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom, attesté en vieux breton sous la forme *Cunuuas* dans le lieu appelé *Rancunuuas,* mentionné en Carentoir (Morb.), en 861, remonte à un brittonique ancien **Cuno-vasso-s.*

Convelen

Eponyme des paroisses de *Plougonvelin* (Fin.), *Plebs Comelen* en 1369, du diocèse de Léon, dédiée à saint Guinal, et de *Plougoumelen* (Morb.), *Plogomelen* en 1387, du diocèse de Vannes, dédiée à saint Philibert, ce saint, qui ne semble pas avoir laissé d'autre trace en Bretagne, est à rapprocher de l'éponyme de *Llangynfelyn* en Galles (Cardigan). Le nom semble postuler un brittonique ancien **Cuno-belino-s.*

Conven

Eponyme de *Plougonven* (Fin.), *Plebs Gonveni* vers 1330, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Yves, saint *Conven* est aussi titulaire de la chapelle qui porte son nom (parfois déformé en *Saint-Goulven)* à Plouézoc'h (Fin.). Le même nom explique *Trégonven* en Loguivy-Plougras (C.-du-N.). Il apparaîtrait aussi dans *Ysbytty Cynfyn* en Galles (Cardiganshire).

Conveur

Eponyme de *Plougonver* (C.-du-N.), *Plougonmeur* en 1427, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, ce nom est identique à celui de l'éponyme, sans doute laïque, de *Trégomeur* (C.-du-N.). Il est représenté en gallois par *Cynmur,* nom d'un des compagnons de saint Teliaw, et en vieux breton par *Conomor,* nom du légendaire comte du Poher, et postule un vieux brittonique **Cuno-maro-s.*

Coulm

Eponyme de *Plougoulm* (Fin.), *Plebs Columbe* dans la *Vita Goeznovei, Ploe Colm* vers 1330, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Colomban, ce saint y a donné son nom au village de *Prat-Coulm* et au lieu-dit *Tachen-Sant-Coulm.* Comme à *Saint-Coulomb* (I.-et-V.), il a été assimilé à saint *Colomban,* dit aussi *Columcille* ou *Colomban d'Iona,* l'un des grands saints irlandais du VI[e] siècle. Loth en rapproche *St. Columb Major* et *St. Columb Minor* en Cornwall (62).

Cov

Eponyme de *Plogoff* (Fin.), *Ploegoff* en 1368, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Collodan, où existe un lieu de *Lescoff,* ce saint est aussi attesté par

---

(61) Cf. note précédente.

(62) *Op. cit.,* p. 29.

Saint-Coff, village de Plouay (Morb.). Loth signale qu'en Galles, « *Cov* est un saint de la congrégation d'Iltud » (63).

Crescan

Eponyme supposé de *Plougrescant* (C.-du-N.), *Ploegresquen* en 1330, *Ploegresquent* en 1371, *Ploegresquant* en 1420, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, ce nom se retrouverait dans le nom des villages de *Kergresc,* alias *Kergrescant,* dans la même paroisse, et de *Kergrescant*, en Ploumoguer (Fin.) [64]. Un rapprochement avec *Crescentius,* nom d'un compagnon de l'apôtre Paul, reste hasardeux.

Croaz

Notée *Plebs Crucis* vers 1330, *Ploegrois* en 1425, *Plugroez* en 1437, la paroisse de *Plougras*, de l'évêché de Tréguier, aujourd'hui dédiée à saint Pierre, témoigne de l'ancienneté du culte de la sainte Croix. Les toponymes, *Langroaz* et *Langroez* semblent aussi le confirmer.

Cuvan

Eponyme et patron de *Pluguffan* (Fin.), *Ploecuvan* en 1220, paroisse du diocèse de Quimper, ce nom, dont le radical est identique au breton *kunv* (en moyen breton *cuff,*) correspond pour la forme, comme le remarque Loth (65), à l'irlandais *coeman,* nom porté par plusieurs saints d'Irlande.

Daniel

Eponyme des paroisses de *Pleudaniel* (C.-du-N.), *Plebs Danielis* vers 1330, du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, et de *Ploudaniel* (Fin.), *Ploe Daniel* vers 1330, du diocèse de Léon, aujourd'hui dédiée à saint Yves mais antérieurement à saint Guinien, ce nom est celui d'un des grands saints gallois du VI[e] siècle, *Deinioel,* disciple de saint Iltud. Si l'on relève les villages de *Coat-Deniel* et de *Kerdaniel* à Ploudaniel, le nom du saint semble peu fréquent en Bretagne. Un lieu-dit *Douer-Sant-Daniel* existe à Bourbriac (C.-du-N.).

Devede

Eponyme de *Plouzévédé* (Fin.), *Ploeteuede* vers 1330, *Plebs Teuede* en 1371, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, ce nom est considéré par Loth, d'après la graphie *Ploezevode* en 1516, comme étant un ancien *Devode,* pour *Devodoe* (66). La forme *-teuede* peut résulter d'un remplacement de *gwik-* dans *Gwitevede* par *ploe,* sans le rétablissement de *d-* originel.

Devet

Eponyme de *Plozévet* (Fin.), *Vicario Demet* au XI[e] siècle, *Ploezevet* en 1270, paroisse du diocèse de Quimper, ce saint est honoré sous la forme savante *Demet* dans l'église paroissiale et dans une chapelle de la paroisse qui porte son nom. C'est très probablement aussi l'éponyme de *Plémet* (C.-du-N.), *Ploemet* en 1246, *Plemet* en 1260, *Ploezmet* en 1330, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, sous le patronage de saint Pierre et saint Paul. Outre une chapelle disparue dite *Saint-Devet* à Plounévez-Lochrist (Fin.), cet éponyme est à l'origine de *Sainte-Evette,* nom d'une chapelle d'Esquibien (Fin.) et de *Landévet*, village de Guissény (Fin.). Représenté en Galles

---

(63) *Op. cit.,* p. 29.

(64) R. LARGILLIÈRE, *op. cit.,* p. 236.

(65) *Op. cit.,* p. 30.

(66) *Op. cit.,* p. 107.

par *St. Dyfed,* paroisse du Pembrokeshire, ce nom est d'origine ethnique et procède de *Dyfed,* anciennement *Demet,* nom de pays.

Dider

Eponyme et patron, sous la forme *Didier,* de *Plouider* (Fin.), *Ploedider* vers 1330, paroisse du diocèse de Léon, ce saint a été identifié avec saint *Didier,* en latin *Desiderius.* Selon sa *Passion,* ce saint serait né à Rennes au VI[e] ou VII[e] siècle (67). Il a donné son nom à la paroisse de *Saint-Didier,* à l'est de Rennes, et il en partage le patronage avec saint Goulven, venu, selon sa *vita,* finir ses jours au pays de Rennes. On peut remarquer que *Goulven,* en Léon, est limitrophe de *Plouider,* ce qui confirme l'association des deux saints.

Diner

Eponyme de la paroisse disparue de *Ploudiner, Plebs Denarii* au XI[e] siècle, *Plebsdiner* en 1252, *Ploudiner-Lannilis* en 1375, du diocèse de Léon, aujourd'hui partagée entre Brouennou, Landéda et Lannilis — qui, dédiée à saint Pierre et saint Paul, se désigne comme son chef-lieu —, saint *Diner* serait aussi attesté par *Landiner* en Cornwall (68). Un rapprochement avec *Saint-Ener* en Botsorhel et Guerlesquin (Fin.) n'est pas à écarter.

Doe

Eponyme de *Plouay* (Morb.), *Ploezoe, Ploezay* en 1281, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Ouen, ce nom est aussi à l'origine de *Saint-Doué,* village de Questembert (Morb.) et, sans doute, de *Doélan,* village de Clohars-Carnoët (Fin.), formation inverse de *Llanddwy* en Galles (Brecknockshire).

Dunet

Eponyme de *Pluzunet* (C.-du-N.), *Ploedunet* vers 1330, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, ce saint porte le même nom que le saint gallois *Dunod,* patron de Bangor (Flintshire), en latin *Donatus* (69). En Galles, *St. Donats* (Glamorgan) est dit aussi *Llanddunwyd.* La forme *Donat* est attestée en Bretagne par *Saint-Donat,* village de Saint-Nicolas-du-Tertre (Morb.), noté *Saint Anat* en 1427, *Saint Thenat* en 1536, par *Saint-Tena* et *Kerdona,* lieu-dit et village de Ruffiac (Morb.), par *Saint-Donat,* village et ancienne chapelle de Pleyber-Christ (Fin.), par *Saint-Donat,* chapelle détruite de Paule (C.-du-N.). La variante *Dunet* est représentée par *Saint-Unet,* village de Laurenan (C.-du-N.) dont la chapelle renferme les statues de saint *Donat* et de saint *Idunet.* Saint *Dunet* a été, en effet, assimilé à saint *Idunet,* qui possède précisément une chapelle à Pluzunet. Ce saint passe pour avoir vécu au VII[e] siècle et être un disciple de saint Kilian.

Eder

Eponyme supposé de *Plesder* (I.-et-V.), *Pleeder* en 1197, *Pleedel* en 1214, *Pleudel* en 1235, *Pleeder* en 1251, paroisse du diocèse de Dol, dédiée à saint Martin de Tours, ce saint est inconnu. Le toponyme évoque *Plouédern* aussi bien que, par certaines graphies, *Pléhédel* (cf. ces noms).

Edern

Eponyme et patron de *Plouédern* (Fin.), *Ploeodern* vers 1330, paroisse du diocèse de Léon, c'est aussi ceux de *Lannédern* (Fin.) où il a son tombeau, et d'*Edern* (Fin.).

---

(67) Cf. DUINE, *op. cit.,* § 27.

(68) J. LOTH, *op. cit.,* p. 33.

(69) J. LOTH, *op. cit.,* p. 35.

Titulaire d'une chapelle détruite à Pléguien (C.-du-N.), ce saint a laissé son nom à des lieux de Guerlesquin et Plougar (Fin.), et de Plouha (C.-du-N.). En Galles, on relève *Bodedern* (Anglesey) et *Llanedern* (Glamorgan). Saint *Edern* est un saint irlandais du VI[e] siècle, neveu de saint Coulomb.

Enec

Eponyme supposé de *Pléneuf* (C.-du-N.), *Pleneuc* en 1356, *Ploeneuc* en 1428, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre et à saint Paul, ce nom est à rapprocher de *Saint-Enoc,* chapelle détruite et lieux-dits de Saint-Gilles-les-Bois (C.-du-N.), et peut-être de *Saint-Denec,* village de Larret (Fin.). *Enoc* est attesté comme nom d'homme en vieux breton. Un diacre nommé *Henoc* est donné comme cousin de saint Samson. Ce serait l'éponyme de *Llanhennock* dans le Monmouthshire.

Enéour

Eponyme et patron de *Plonéour-Lanvern* (Fin.), *Plueu Eneuur* au XI[e] siècle, *plebs S. Eneguorii de Cap Cavall* au XII[e] siècle, paroisse du diocèse de Quimper, éponyme de *Plounéour-Ménez* (Fin.), *Ploeneormenez* en 1310, et de *Plounéour-Trez* (Fin.), *parochia Eneuuori* au XII[e] siècle, *Ploeneour in littore* vers 1330, paroisses du diocèse de Léon, dédiées, l'une à saint Yves, l'autre à saint Pierre, saint *Enéour* est, par ailleurs, titulaire d'une chapelle, aujourd'hui détruite, dite *Saint-Iniour*, à Quéménéven (Fin.). Le nom est à rapprocher de celui de la *villa Eneuuuor* citée dans le cartulaire du Redon en 875.

Enoret

Eponyme supposé de *Plunéret* (Morb.), *Ploeneret* en 1291, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Pierre et saint Paul, ce nom est suggéré par le toponyme *Kerrinoret* dans la même paroisse. La forme *Lanhaloret* en 1426 exclut un rapprochement avec *Lannénoret* en Trégunc (Fin.). En revanche, on peut citer *Loc Iunguoret,* lieu mentionné par le cartulaire de Landévennec au XI[e] siècle.

Ergar

Eponyme abstrait de *Plerguer* (I.-et-V.), *plebs Arcar* au IX[e] siècle, *Ploargar* en 1181, *Ploergar* en 1405, paroisse du diocèse de Dol, dédiée à saint Sauveur, ce nom semble remonter, comme le suggère Loth (70), à un vieux brittonique **Aer-car.* Il n'aurait pas laissé d'autre trace.

Erlé

Eponyme et patron de *Ploaré* (Fin.), *Ploerle* au XI[e] siècle, paroisse du diocèse de Quimper, il est aussi identifiable dans *Lezarlé*, village du Juch, ancienne trève de Ploaré. Un homonyme d'*Auray* (Morb.), en breton *Alre,* supposé par Loth, à partir de la graphie *Ploealre* en 1468 (71) est à écarter. Le nom est inconnu par ailleurs.

Even

Eponyme présumé des paroisses de *Pléven* (C.-du-N.), *Plueen* en 1220, du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, et de *Ploéven* (Fin.), *Plemeguen* en 1368, *Ploeven* en 1410, du diocèse de Quimper, dédiée à saint *Méen*, par analogie, ce saint a été confondu avec saint *Méen* et saint *Néven.* Une ancienne chapelle et une fontaine *Saint-Even* existaient à Kerlaz, ancien quartier de Plonévez-Porzay, « paroisse nouvelle » créée sur celle de Ploéven. Outre dans *Loguéven,* village de Plouhinec (Fin.), le nom apparaît dans le lieu-dit *Parc-Sant-Even* à Quimperlé (Fin.).

---

(70) *Op. cit.,* p. 104.

(71) *Op. cit.,* p. 10.

Evin

Eponyme de *Plévin* (C.-du-N.), *Pleguin* en 1368, *Plezvin* en 1371, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à Notre-Dame, ce saint est honoré en Cornwall, sous la forme *Euny, Uny,* où son culte est associé à celui de sainte *Ia, Ie* (éponyme, en Bretagne, de *Plouyé).* On peut mentionner aussi un saint *Ewin*, martyr de Northumbrie, au VII[e] siècle.

Fragan

Eponyme de la paroisse de *Ploufragan* (C.-du-N.), du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, *Fragan* (anciennement *Fracan*) passe pour être le père de saint Gwénolé. Le même nom explique *Saint-Frégant* (Fin.), *Saint Frogan* en 1447.

Fur

Eponyme abstrait de *Plufur* (C.-du-N.), *Plefor* en 1330, *Ploefur* en 1426, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Florent, en breton *sant Flouran*, ce nom évoque le breton *fur,* gallois *ffur* « sage ». Compte tenu du patronage de saint Florent, il n'est pas exclu que le toponyme soit un ancien **Pluflur:* le nom correspondrait en ce cas au latin *Florus* (cf. *Ystrad-fflur* ancien *Strata florida,* dans le Cardiganshire, en Galles).

Gourai

Eponype présumé de *Plouray* (Morb.), *Ploerae* en 1291, *Ploure* en 1296, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint René, ce saint a été rapproché par Loth (72) du saint gallois *Gwrai*, saint de Bangor-Deinioel en Gwynedd.

Gourhan

Eponyme présumé de *Plourhan* (C.-du-N.), *Plorhan* en 1181 et 1233, *Ploorhan* en 1260, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom est à rapprocher du nom d'homme vieux breton *Gourhan,* plutôt que de *Uuruuant,* devenu *Gourhant,* que Loth identifie dans *Sant-Ourhant,* forme bretonne de *Saint-Ethurien,* en Plounévez-Moëdec (C.-du-N.) [73]. Le cadastre de cette commune donne en fait *Sant-Ourhan*, ce qui évoque les graphies *Saincthourchan* au XIV[e] siècle, *Saint-Ourhan* en 1536, *Saint-Tourhan* en 1599, pour *Saint-Thurien* (Fin.).

Gourvest

Eponyme de *Plougourvest* (Fin.), *Plebs gorvest* en 1260, *Ploegorguest* en 1292, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, le nom de ce saint correspond à celui, gallois, de *Gwrgwest,* porté par la fille de Kenew dans les généalogies galloises (74).

Guéhen

Eponyme présumé de *Pleudihen* (C.-du-N.), *Pludihen* en 1272, paroisse du diocèse de Dol, dédiée à Notre-Dame, ce saint, qui en est le patron, serait aussi l'éponyme de *Landéhen:* la forme *-dihen, -déhen* suppose une palatalisation de *g-* initial. Des chapelles dédiées à saint *Guéhen* existaient à Saint-Carreuc et à Plérin (C.-du-N.). C'est le nom porté aussi par un moine de Dol au XI[e] siècle.

Gwenn

Eponyme de *Pleuven* (Fin.), *Ploeguen-Foenant* en 1574, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Mathurin, et de *Saint-Pierre-de-Plesguen* (I.-et-V.), *Ploeguen*

---

(72) *Op. cit.,* p. 48.

(73) *Op. cit.,* p. 48.

(74) J. LOTH, *op. cit.,* p. 58.

en 1218, paroisse du diocèse de Dol, dédiée à saint Pierre, saint *Gwenn* est aussi à l'origine de *Saint-Guen* (C.-du-N.) et de villages de ce nom à Baud, Guénin, Saint-Tugdual, Vannes (Morb.), etc. Ce nom est identique à celui de saint *Gwynn*, honoré avec ses quatre frères (*Gwynno, Gwynnoo, Celynin* et *Ceitho*) à Llanpumpsant dans le Carmarthenshire, en Galles (75).

Gwien

Eponyme de *Plouvien* (Fin.), *Plebs Vyon* en 1206, *Ploeyon* en 1218 et vers 1330, *Ploeguyon* en 1501, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre et saint Paul, ce nom apparaîtrait en Galles dans *St. Nuuien,* anciennement *Lan-uuien* (76). Il est conservé à Plouvien dans *Guiguien*, c'est-à-dire **Gwik-gwien*, nom d'une ferme du bourg.

Gwinier

Eponyme et patron de la paroisse de *Pluvigner* (Morb.), *Pleguinner, Pleiguinner* en 1259, *Pleuvingner* en 1327, ce saint passe pour un saint irlandais du Ve siècle, par suite d'une confusion avec saint Fingar. Honoré en Cornwall, où il est à l'origine de la paroisse de *Gwinear (S. Wynierus* en 1286), on a voulu le retrouver aussi, en Bretagne, dans saint *Vénier*, ancien titulaire de la chapelle Sainte-Agathe à Langon (I.-et-V.), *ecclesia S. Veneris* au IXe siècle; mais la chapelle, édifice gallo-romain du IVe siècle, comportant une fresque qui représente *Vénus,* c'est, très probablement, le culte de la déesse qui se cache sous cette dédicace.

Hédel

Eponyme abstrait de *Pléhédel* (C.-du-N.), *Plohedel* en 1245 et 1295, *Pleuheudel* en 1294, *Ploehedel* en 1364, *Plouedel* en 1486, en breton *Pleudeul,* paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom reste très hypothétique. Un rapprochement avec *Tréguidel*, à une quinzaine de kilomètres au sud, n'est peut-être pas dénué de fondement: noté *Treguedel* en 1407, ce nom contient, semble-t-il, l'hagionyme *Gwidel*, que rappelle un lieu-dit de la paroisse, le *Pré-Saint-Guidé.* Ce nom de saint, qui est à l'origine de *Guidel* (Morb.), *Guidul* au XIIe siècle, remonte à un vieux breton *Guitaul,* de *Vitalo*, attesté en Gaule aussi bien qu'en Grande-Bretagne (77).

Harnel

Eponyme de *Plouharnel* (Morb.), *Ploarnael* en 1262, *Ploiarnel* en 1387, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Armel par analogie, cet hagionyme remonte à un vieux breton, **Hoiarn-hael*, qui explique, sans doute, aussi les toponymes *Kerharnel*, à Lannédern (Fin.), et *Kerhouarnel*, à Elliant (Fin.). Un rapprochement avec *Saint-Ernel,* lieu-dit de Landerneau (Fin.), paraît exclu.

Hern

Eponyme de *Plouer-sur-Rance* (C.-du-N.), *Ploern* vers 1100 et en 1179, *Ploar* au XIIe siècle, *Ploarn* en 1375, paroisse du diocèse de Saint-Malo, dédiée à saint Pierre et saint Paul, ce saint est aussi identifiable dans *Locarn* (C.-du-N.), et dans *Lanhern,* village de Bannalec (Fin.), correspondant de *Lanhern* et *Lanhorn* en Cornwall (78). A Locarn, outre la forme *Sant-Hern,* le cadastre donne la variante *Sant-Hernin* (cf.

(75) J. Loth, *op. cit.*, p. 50.

(76) J. Loth, *op. cit.*, p. 55.

(77) J. Loth, *op. cit.*, p. 55.

(78) J. Loth, *op. cit.*, p. 59.

Pluherlin). Le nom remonte au vieux breton *Hoiarn, Hoiern,* d'un celtique **Isarno-* « fer ».

Hernec

Eponyme de *Plerneuf* (C.-du-N.), *Ploharnoc* en 1233, *Ploernuc* en 1490, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre et à saint Paul, ce nom de saint est aussi à l'origine de *Saint-Hernec,* village de Priziac (Morb.), de *Lannarnec,* village d'Edern (Fin.), noté *Lanhoiarnuc* au XI^e^ siècle, de *Lanhouarnec,* village de Brest (Fin.), et peut-être de *Lannournec,* village de Melgven (Fin.). C'est une forme dérivée du vieux breton *Hoiarn, Hoiern.* L'hypothèse *Erneuc,* pour *Elneuc,* proposée par Loth (79), est démentie par la graphie *Ploharnoc.*

Hernin

Eponyme de *Pluherlin* (Morb.), *Plebs Huiernim* en 833, *Plebs Hoiernin* en 866, *Ploeherlin* en 1387, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Gentien, cet hagionyme explique *Saint-Hernin* (Fin.), *Lesernin,* aujourd'hui Saint-Germain, village de Séglien (Morb.), et, sans doute, le lieu-dit *Parc-Sant-Erlin,* à Pabu (C.-du-N.). Saint *Hernin* était titulaire de chapelles à Scrignac (Fin.), Ploumagoar et Treffrin (C.-du-N.). Loth signale un hameau nommé *Hernin* en Llanewgad, en Galles (Carmarthenshire) [80]. Cf. la rubrique *Hern.*

Hézec

Eponyme supposé de *Plouézec* (C.-du-N.), *Plohozec Goilou* entre 1184 et 1189, *Plouoc Goilou* en 1202, en breton *Plouег,* paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom explique aussi *Plouec-sur-Trieux* (C.-du-N.), paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à Notre-Dame, *Ploeuc* (C.-du-N.), paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, notée *Ploehuuc* en 1162, *Ploec* en 1274, *Ploecgausson* en 1375, et *Pleugriffet* (Morb.), paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Pierre, notée *Pluhuduc* entre 1066 et 1082, *Pleouc, Ploeuc* en 1298. Loth rapproche du nom le cornique ancien *hudic,* correspondant au vieux breton *hodic* dans le nom d'homme *Kat-hodic,* et le gallois *hawdd* « facile, paisible » (81). Cet éponyme semble par ailleurs inconnu.

Iben

Eponyme supposé de *Pleyben* (Fin.), *Pleiben* au XI^e^ siècle et en 1182, *Pleyben* en 1241, 1243, 1278, 1285, *Pleizben* en 1266 et 1267, paroisse du diocèse de Cornouaille, dédiée à saint Germain, ce nom, qui pourrait remonter à un vieux breton **Iudben,* reste obscur. F. Gourvil pense même que *Pleyben,* comme *Pleyber,* sont indécomposables (82).

Iber

Eponyme supposé de *Pleyber-Christ* (Fin.), *Pleyber (villa Christi de)* en 1163, *Pleiber Rivault* en 1297, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre et à la sainte Croix, et de *Pleyber-Saint-Thégonnec,* aujourd'hui *Saint-Thégonnec* (Fin.), paroisse dédiée à Notre-Dame et saint Thégonnec, démembrement de la précédente, cet

(79) *Op. cit.,* p. 39.

(80) *Op. cit.,* p. 62.

(81) *Op. cit.,* p. 105.

(82) *Noms de famille bretons d'origine toponymique.* Quimper, édit. de la Société archéologique du Finistère, 1970, p. 217.

hagionyme est, semble-t-il, aussi à l'origine de *Lannebert* (C.-du-N.), *Lanniber* en 1232, et, peut-être, de *Lannébeur,* village de Plouguerneau (Fin.).

Ié

Eponyme de *Plouyé* (Fin.), *Ploie* en 1289, paroisse du diocèse de Cornouaille, dédiée à saint Pierre, cet hagionyme se retrouve en Cornwall, où il se dissimule dans *St. Ives*, noté *capella de Porthye* en 1383, *Porthia* en 1400. Il s'agit de sainte *Ie,* qui passe pour la sœur de saint *Ewin*, éponyme de *Plévin* (C.-du-N.). *Saint-Thia,* village de Collinée (C.-du-N.), représente une altération de **Saint-Quia,* comme l'attestent les graphies *Saint-Quéau* en 1255 et 1279.

Iestan

Eponyme de *Plestan* (C.-du-N.), ainsi noté en 1198 et 1230, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom correspond à *Iustan,* saint cité dans le martyrologe de Donegal, contemporain de saint Patrick. On rencontre également un nom d'homme *Istan* dans la *Vie de saint Gonlay.*

Iestin

Eponyme de *Plestin-les-Grèves* (C.-du-N.), *Plegestin* en 1086 et 1163, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Efflam, ce saint était titulaire de la chapelle *Saint-Gestin* dans la même paroisse. Outre de *Croaz-Istin,* hameau de Plouégat-Guerrand (Fin.), ce nom est aussi à l'origine de *Lanistin,* village de Kernével (Fin.), auquel répond en Galles (Anglesey et Caernarvonshire) *Llaniestyn.* C'est le *Iustinus* de la *Vie de saint Mélar* et le *Iostin* du vieux breton.

Ijau

Eponyme de *Saint-Gilles-Pligeaux* (C.-du-N.), noté *Pleiaut* en 1146 et vers 1160, *Pleiau* en 1190, *Pligeau* en 1316, *S. Egidius an Pligeu* en 1375, paroisse du diocèse de Cornouaille, dédiée à saint Gilles, ce nom de saint explique aussi *Saint-Ygeaux* (C.-du-N.). Mais si le premier suppose *Itiaw*, le second réclame *To-itiaw,* que Loth rapproche de *sancta Ticiawa* (pour *Titiawa*) dans les *Anciennes litanies* (83).

Ildut

Eponyme très probable de *Ploerdut* (Morb.), *Ploerdut* en 1285, *Ploiredut* en 1387, *Ploeredut* en 1427 et 1514, en breton *Pleurdut,* paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Pierre, ce saint donne son nom au village de *Saint-Idult,* noté *Saint-Yllud* en 1449, *Saint-Dulut* en 1477, dans la même paroisse. La *Vie de saint Samson* donne la forme *Eltut.* C'est le nom d'un des grands saints gallois du Ve siècle. Largement représenté dans la toponymie galloise, il l'est aussi dans les noms de lieux bretons: *Lanildut* (Fin.), *Loc-Ildut*, en Sizun (Fin.), *Saint-Ilud,* en Pabu (C.-du-N.), etc.

Iniau

Eponyme de *Plouigneau* (Fin.), *parochia Iunau* au XIIe siècle, *Ploeigneau* vers 1330, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Ignace, cet hagionyme remonterait à *Iuniaw* (84). Si l'on en juge par l'identification d'*Ingneau* à *Ignacius* dans le *Catholicon*, son remplacement comme patron paroissial par *Ignace* peut dater au moins du XVe siècle. La même substitution a eu lieu à Saint-Aignan (Morb.), où la chapelle *Saint-Ignace* est dite, en breton, *Zant-Iniaw.* Un lieu-dit *Menez-Sant-Ignau* a été aussi signalé à Saint-Marc, en Brest (Fin.).

---

(83) *Op. cit.,* p. 120.

(84) J. LOTH, *op. cit.,* p. 67.

Iscat

Eponyme supposé de *Plouescat* (Fin.), *Ploeresgat* en 1282, *Ploerescat* vers 1330, *Ploezcat* en 1467, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, cet hagionyme convient mieux pour *Laniscat* (C.-du-N.), *Lanuzchat* en 1241, *Lanuithgat* en 1246, *Lanniscat* en 1271. Loth propose de corriger la graphie *Ploeresgat* en *Ploeiesgat* et maintient un prototype *Iudcat* (85), qu'il dit être confirmé par *Lannurgat* en Lothey (Fin.) [86], mais à tort, puisque ce toponyme est le *Lan Huncat,* mentionné dans le cartulaire de Landévennec (charte LX).

Izi

Eponyme supposé de *Plouisy* (C.-du-N.), *Ploeizi* en 1375, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, ce nom a été rapproché par Loth (87) de *St. Issey* (*S. Ida* en 1259) en Cornwall. Associé à saint Meva, le même hagionyme y explique aussi *Mevagissey* (*SS. Meve et Ide* en 1427, *Mevegysy* en 1440). Le nom de famille breton *Plouidy*, mentionné par F. Gourvil (88), forme plus conservatrice, autorise un rapprochement avec *Saint-Idy,* ancienne chapelle de Plouigneau (Fin.), où existent aussi des villages de *Lannidy* et de *Trévidy*, ainsi qu'avec *Lannidi*, village de Lannéanou (Fin.).

Jean

Eponyme de *Ploujean* (Fin.), paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à Notre-Dame dès 1154, comme en témoigne la mention *ecclesia S. Mariae in plebe Joannis,* ce saint ne serait, selon Loth (qui a changé d'avis), ni saint Jean l'Evangéliste, ni saint Jean-Baptiste, mais un saint celtique représenté en gallois par *Iowan* et en breton par *Iaouan*, qui serait aussi à l'origine de *Saint-Jouan-de-l'Isle* (C.-du-N.), et de *Saint-Jouan-des-Guérets* (I.-et-V.) [89]. Rien n'est moins sûr (cf. *Ploubezre*).

Kian

Eponyme de *Pléguien* (C.-du-N.), *Pluguian* en 1225, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à Notre-Dame, c'est aussi celui de *Llangian* en Galles (Caernarvonshire) et, peut-être, de *Languyan*, village de Plonévez-du-Faou (Fin.).

Kiel

Eponyme de *Plouguiel* (C.-du-N.), *Ploeguyel* en 1160, en breton *Priel*, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à Notre-Dame, où existait un ancien lieu noble de *Lesquiel*, ce nom a été raproché par Loth de *Chielus*, compagnon insulaire de saint Paul Aurélien (90). Il ne semble pas avoir laissé d'autres traces.

Kin

Eponyme supposé de *Plouguin* (Fin.), *Ploueguen* en 1173, *Ploeken* vers 1330, *Ploeguin* en 1375, en breton *Plougin,* paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, ce nom évoque le vieux breton *kin,* variante de *cain*, aujourd'hui *ken* « beau », en gallois *cain* (cf. *Llangain* en Carmarthenshire).

---

(85) *Op. cit.*, p. 105.

(86) *Op. cit.*, p. 66.

(87) *Op. cit.*, p. 68.

(88) *Op. cit.*, p. 220.

(89) R. LARGILLIÈRE, *op. cit.*, p. 65.

(90) *Op. cit.*, p. 23.

Lin

Eponyme supposé de *Pleslin* (C.-du-N.), *Plelin* vers 1330 et en 1405, paroisse du diocèse de Saint-Malo, dédiée à saint Pierre, ce nom paraît justifié par *Saint-Lin,* village de Saint-Vran (C.-du-N.), mais une variante de *Saint-Helen* (C.-du-N.), *par. S. Eleni* en 1267, et de *Saint-Elin*, lieu-dit de La Nouaye (I.-et-V.), n'est pas exclue. *Lanhélin* (I.-et-V.), *Lanhelen* au XII[e] siècle, qui présente cet hagionyme, a pour correspondant *Llanelen* en Galles (Monmouthshire, Pembrockeshire).

Louan

Eponyme de *Poullaouen* (Fin.), *Ploelouan* en 1349, *Plebs Louani* au XIV[e] siècle, *Ploelouen* en 1386, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Pierre et saint Paul, cet hagionyme qui apparaît aussi dans *Kerlouan* (Fin.), *Kerlouen* vers 1330, est attesté par *Saint-Léon,* village de Riantec (Morb.), *Saint-Louan* en 1505. Loth signale le saint gallois *Llywan*, qui aurait vécu dans Ynys Enlli en Galles (Caernarvonshire) [91].

Maec, Méoc

Eponyme de *Guimaëc* (Fin.), *Vicus Maioci* au XI[e] siècle, paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à saint Pierre, de *Plumieux* (C.-du-N.), *Plumiuc* entre 1066 et 1082, *Plemieuc* vers 1200, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, et, sans doute, de *Plémy* (C.-du-N.), *Plemic* en 1132, 1225, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre et saint Paul, où existe d'ailleurs un village de *Saint-Mieux* (*S. Meocum* en 1274) [92], ce nom — en vieux breton *Maeoc*, de *Magiacos* —est largement répandu. Il apparaît notamment dans *Saint-Mayeux* (C.-du-N.), *Coëtmieux* (C.-du-N.), *Lanvéoc* (Fin.), *Tréméoc* (Fin.), *Trémeheuc* (I.-et-V.), etc. Loth mentionne en Cornwall *Treveage,* village d'Altarnon, et *Feock* (*Sancta Feoca* en 1264 et 1421, *Sanctus Feocus* vers 1291 et 1372 [93]. Ce nom, qui a pu être porté par plusieurs personnages différents, est celui d'un des compagnons de saint Samson au VI[e] siècle.

Mael

Eponyme de *Ploemel* (Morb.), *Plemel* en 1385, *Ploemel* en 1426, 1448 et 1536, *Ploeymer* en 1572, en breton *Plinuir*, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint André, *Mael*, plutôt que le frère de saint Rioc, neveu de saint Patrice, est, comme le suggère Duine (94), le compagnon de Cadfan « dont la légende panbrittonique était bien connue dans l'Église vannetaise ». Il expliquerait aussi *Lanvel*, village de Brandivy (Morb.). L'hypothèse de Loth, suggérant de voir dans *Ploemel* le nom de *Marie*, qui en breton aurait pu donner *Mer* (cf. gall. *Meir)* est démentie par les graphies anciennes. En Galles, signale le celtisant, le culte de saint *Maël* est toujours associé à celui de saint Sulien : tous deux ont leur église à Corwen en Meirionethshire, et à Cwm en Flintshire (95).

Maorn

Eponyme de *Plouvorn* (Fin.), *Ploevaorne* en 1282, *Ploemahorn* vers 1330, *Ploemaorn* en 1378, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, ce nom apparaît

---

(91) *Op. cit.*, p. 83.

(92) Outre *Saint-Nic* (Fin.), *plebs Sent Mic* au XI[e] siècle, on peut mentionner *Poulmic*, à *Lanvéoc* (Fin.).

(93) *Op, cit.*, p. 86.

(94) *Op. cit.*, § 167.

(95) *Op. cit.*, p. 5, 84.

dans *Coat-Morn,* village de Guissény (Fin.) et de Rosporden (Fin.), celui-ci noté *Coat-maorn* en 1426. Loth en rapproche *Mavwrn* en Galles (Herefordshire) [96].

Maudan

Eponyme et patron de *Plumaudan* (C.-du-N.), *Plomaldan* entre 1120 et 1126, *Plomauden* en 1122, 1184, 1212, paroisse du diocèse de Saint-Malo, ce nom, qui explique aussi *Locmeldan* en Saint-Barthélemy (Morb.), suppose un ancien **Maeltan.* Si *Saint-Maudan* (C.-du-N.), et les villages de ce nom à Plouer-sur-Rance (C.-du-N.) et à Crédin (Morb.), peuvent remonter au même prototype, *Lanvaudan* (Morb.) fait, en revanche, difficulté: la prononciation *Lovedan* suggère d'y voir un homonyme du gallois *Mydan,* saint de la congrégation de Cattwg. Un évêque du nom de *Modan* est aussi vénéré en Ecosse, où il est l'éponyme de *Kilmodan* (97).

Maugat, Maelgat

Eponyme de *Plumaugat* (C.-du-N.), *Plebs Maelcat* en 863 et 869, paroisse du diocèse de Saint-Malo, dédiée à saint Pierre, et, sans doute, de *Plumergat* (Morb.), *Plomorcat* en 1045, *Ploimargat* en 1205, *Ploemergat* en 1263 et 1427, en breton *Pluergad,* paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Turiau, ce nom expliquerait aussi *Trémargat* (C.-du-N.), *Trémargat,* village de Plélo (C.-du-N.), *Lanmergat,* village de Tréveneuc (C.-du-N.), *Loumergat,* village d'Argol (Fin.). La vocalisation de *-l-* devant *-k* ne se produisant pas en breton, *Plumergat* résulte du passage de *-l-* à *-r-*. Cependant, outre la graphie *Plomorcat,* on peut noter la présence à Plumergat d'un village et d'une chapelle de *Morgat,* homonyme du *Morgat* de Crozon (Fin.).

Mélec

Eponyme de *Pleumeleuc* (I.-et-V.), *Plomeloc* en 1122, paroisse du diocèse de Saint-Malo, dédiée à saint Pierre, et de *Plumélec* (Morb.), *Plomeluc* en 1377, paroisse du diocèse de Vannes, dont il est demeuré le saint patron, cet hagionyme est bien attesté. *Lanvellec* (C.-du-N.), *Lomélec,* village de Plunéret (Morb.), *Nomélec,* village de Surzur (Morb.), *Saint-Méleuc,* villages de Plénée-Jugon et de Pleudihen (C.-du-N.), de Guignen (I.-et-V.), etc. en témoignent. En Galles, Loth mentionne *Saint Maelawc,* église en Mor (Cardigan), *Llanfaelog* (Anglesey), et, avec le préfixe *to-, Llandyfaelog* (Carmarthenshire, Brecknockshire) [98]. Il est donné par la *Vie de saint Gildas* comme l'un des frères du saint, par celle de *saint Cybi* comme l'un des disciples de celui-ci (99).

Méliau, Miliau

Eponyme et patron de *Guimiliau* (Fin.), *Ploemeliau* en 1459, paroisse du diocèse de Léon, de *Ploumilliau* (C.-du-N.), paroisse du diocèse de Tréguier, et de *Pluméliau* (Morb.), *Plomeleau, Plemeliau* au XI[e] siècle, paroisse du diocèse de Vannes, ce saint organisateur, dont l'établissement primitif se situe très probablement dans *l'Ile-Miliau* en Trébeurden (C.-du-N.) [100], a été, dans les trois paroisses précitées, détrôné par son homonyme du VIII[e] siècle, roi de Cornouaille et père de saint Mélar. On le rencontre également dans le Porzay, où il est le saint patron de Plonévez-Porzay, le titulaire d'une fontaine à Locronan et l'éponyme de *Lanvilliau,* village de Plomodiern.

---

(96) *Op. cit.,* p. 107.

(97) J. LOTH, *op. cit.,* p. 88.

(98) *Op. cit.,* p. 85.

(99) DUINE, *op. cit.,* § 169.

(100) LARGILLIÈRE, *op. cit.,* p. 52-54.

Ménoen

Eponyme supposé de *Plouénan* (Fin.), *Plebs Menoen* vers 1150, *Ploumenoven, Plouenouven* en 1279, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, et de *Plévenon* (C.-du-N.), *Pleveno* en 1084, *Plevenino* en 1214, *Plovenon* en 1240, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce saint — si l'on peut du moins le considérer comme tel — a été identifié par Loth, sur la foi des graphies tardives *Ploebenoan* en 1330, *Ploebenan* en 1467, comme étant *Benoen,* de *Benegnus, Benignus* (101). Cette interprétation est démentie par les formes les plus anciennes. Mais le fait que *Plouénan* soit traduit *Plebs Lapidea*, glosé *Meinin*, dans la *Vie de saint Paul Aurélien,* n'est pas sans poser des problèmes (cf. ci-dessus, p. 132).

Mérel

Eponyme présumé de *Pléhérel* (C.-du-N.), ainsi noté vers 1092, en 1159, 1214, etc., paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Hilaire, ce nom a été proposé par Largillière eu égard au village de *Saint-Mérel,* dans la paroisse (102). Ce saint, qui est aussi attesté par *Saint-Mirel,* village de Collinée et lieux-dits du Gouray et de Plénée-Jugon (C.-du-N.), lieu-dit de Trimer (I.-et-V.), et fontaine de Tinténiac (I.-et-V.), est inconnu. Il est tentant d'y voir le résultat d'une métathèse de *Meler*, (à l'origine de *Saint-Méloir* (C.-du-N.), et de *Saint-Méloir-des-Ondes* (I.-et-V.): la forme *-herel* serait alors pour *-heler,* ce qui justifierait la dédicace à saint Hilaire.

Méren

Eponyme de *Ploeren* (Morb.), *Ploerren* en 1387, *Ploeueren* en 1402, en breton *Plèrèn*, paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Martin de Tours, ce saint est représenté en Galles par saint *Meryn* (103). Si un rapprochement avec *Locméren,* village de Grand-Champ (Morb.), est exclu, en raison des graphies *Locquemeren* en 1427, 1476 et 1513, qui suggèrent *Cetomerin*, successeur de saint Paul Aurélien, en revanche, on peut mentionner *Lan Meren,* lieu cité au XI[e] siècle à Hanvec (Fin.).

Mérin

Eponyme de *Plomelin* (Fin.), *Ploemerin* en 1368, *Ploemelin* en 1574, en breton *Ploveil*, paroisse du diocèse de Cornouaille, dédiée à saint Mellon, et de *Plumélin* (Morb.), *Plemelin* en 1288, *Ploemelin* en 1396, en breton *Plérin,* paroisse du diocèse de Vannes, dédiée à saint Melaine, saint *Mérin* est l'ancien patron de Mantallot (C.-du-N.), et l'éponyme de *Lanmérin* (C.-du-N.), *Lanmelin* en 1444, en breton *Lanvilin*. C'est aussi ce saint qui se dissimule derrière *Sainte-Marine,* nom d'un village de Combrit, paroisse limitrophe de Plomelin. Le culte de cette sainte, vierge de Bithynie, qui aurait vécu au VIII[e] siècle, s'est aussi subsbitué à celui du saint éponyme à *St. Merryn* (*S. Marina* en 1259) en Cornwall. *Bodferin* et *Llanferin* (Caernarvonshire et Monmouthshire) rappellent, en Galles, saint Merin.

Modiern

Eponyme de *Plomodiern* (Fin.), *Ploemadiern, Ploemodiern* au IX[e] siècle, *Ploemadiern* en 1223, *Ploemodierne* en 1270, en breton *Plodiern,* paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Mahouarn, cet hagionyme représente un ancien **Mawdiern,* de **Magutigernos*, et non *Mordiern*, retenu par Loth (104), sur la foi d'une mauvaise

(101) *Op. cit.,* p. 137.

(102) *Op. cit.,* p. 232.

(103) LOTH, *op. cit.,* p. 92.

(104) *Op. cit.,* p. 94.

lecture *Ploemordien.* Le rapprochement qu'il fait avec *St. Mordeyrn* à Nantglyn (Denbighshire) est donc erroné. Si l'on peut mentionner un lieu-dit *Mez-Modiern* à Plonévez-Porzay, paroisse voisine au sud, on ne rencontre pas, semble-t-il, d'autre attestation du nom. Saint Mahouarn, patron de la paroisse, n'est pas mieux connu.

Néet

Eponyme supposé de *Plénée-Jugon* (C.-du-N.), *Pleneet* en 1231 et 1269, *Plenehet* en 1253, *de Plenodio* en 1256, *Plenest* en 1289, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom évoque *St. Neot* en Cornwall (*Aniet, Niet* dans le *Domesday Book, S. Neotus* en 1265).

Nérin

Eponyme et patron de *Plounérin* (C.-du-N.), *Ploenerin* en 1425, paroisse du diocèse de Tréguier, ce saint donnerait aussi son nom au village du *Nérin* (*an Nairin* en 1641), dans la paroisse limitrophe, Plounévez-Moëdec (105). Largillière pense qu'il s'agit d'un de ces *episcopi vagantes* qui ont émigré en Gaule au VII[e]-VIII[e] siècle (106).

Néventer

Eponyme de *Plaintel* (C.-du-N.), *Pleneveniter* en 1220, *Plantel* vers 1330, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, et de *Plounéventer* (Fin.), *Plebs Neventerii* en 1345, paroisse du diocèse de Léon, dont il est demeuré le saint patron, cet hagionyme correspond au gallois *Nevenhyr* (dans *Kaer Nevenhyr,* lieu cité dans les *Mabinogion*). La légende l'associe à saint Derrien, éponyme de *Saint-Derrien,* trève de Plounéventer. Il ne semble avoir laissé d'autre trace, sinon dans le lieu-dit *Parc-Neventer,* à Plouédern (Fin.), et, peut-être, dans *Selventer,* village de Plounévez-Quintin (C.-du-N.), dont la chapelle est dédiée à saint Bonaventure.

Nez

Eponyme supposé de *Plounez* (C.-du-N.), *Pleniz* en 1237, 1269 et 1271, *Plenez* en 1256 et 1292, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, et de *Plonéis* (Fin.), *Ploeneth* en 1160, *Ploeneiz* en 1330 et 1405, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Gilles, ce saint semble authentifié par le village de *Sanéis* à Elliant (Fin.). Loth rapproche *Plounez* de *Nedd (Neath),* aujourd'hui *Castell-nedd* en Galles (Glamorgan) [107].

Odran

Eponyme supposé de *Plédran* (C.-du-N.), *Pludran* en 1304, *Pledren, Ploedran* en 1371, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom n'est pas sans évoquer l'hagionyme *Odranus,* nom de plusieurs saints irlandais donnés comme abbé de Lettir Odrain, frère de Ciaran, père de Cronan, disciples de Senan et de Colomban.

Ozvan

Eponyme présumé de *Plovan* (Fin.), *Ploeozvan* en 1368, 1405 et 1536, *Ploezuan* au XVI[e] siècle, en breton *Ploan,* paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Georges, cet hagionyme reste obscur. Un rapprochement avec saint *Oan,* éponyme de *Lannoan,* en Cléden-Cap-Sizun (Fin.), où se trouve une fontaine dite *Feunteun-Sant-Oan,* est, faute de graphie ancienne, aléatoire.

---

(105) LARGILLIÈRE, *op. cit.,* p. 180, n. 13.

(106) LARGILLIÈRE, *Six saints de la région de Plestin.* Rennes, 1922, p. 66-67.

(107) *Op. cit.,* p. 106.

Paol, Paul

Eponyme probable de *Pléboulle* (C.-du-N.), *Plubole* en 1241, *Ploebole* en 1261 (108), paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à l'apôtre Paul, il est difficile de dire s'il s'agit de celui-ci ou de *Paul Aurélien*, fondateur de l'évêché de Léon, auquel un certain nombre de lieux doivent leur nom, à commencer par *Saint-Pol-de-Léon,* en breton *Kastell-Paol.* Cependant, comme *Lamballe* (C.-du-N.), *Lambaulum* vers 1080, *Lanna Pauli* en 1152, *Pléboulle* est éloigné de la zone d'influence du culte de *Paul Aurélien.* La même observation vaut pour *Paule* (C.-du-N.), *Paoul* en 1407 (cf. aussi *Paul,* en Cornwal, *S. Paulinus* en 1259).

Per, Pierre

Eponyme de *Ploubezre* (C.-du-N.), *Plebs Petri* en 1330, saint Pierre partage avec saint Paul le patronage de cette paroisse du diocèse de Tréguier. Loth penche pour une confusion entre le nom de l'apôtre et d'un saint celtique, comme *Pedr,* frère de Tyssul, en Galles (109). Largillière envisage aussi cette hypothèse, mais n'exclut pas le saint romain (110). Il est indubitable que le culte de l'apôtre est très ancien. Nombre de *Plou-* lui sont dédiés. Et l'on peut inférer, par exemple, que *Kerpert* (C.-du-N.), lieu auquel s'applique la mention *ecclesia Sancti Petri* vers 1160, est le centre primitif du *Plou-igeau* que rappelle aujourd'hui *Saint-Gilles-Pligeaux* (C.-du-N.).

Restut

Eponyme présumé de *Pleurtuit* (I.-et-V.), d'après les graphies *Plerestuit* en 1181, *Plurestut, Plorestut,* en 1231, paroisse du diocèse de Saint-Malo, dédiée à saint Pierre, ce nom reste hypothétique.

Rien

Eponyme de *Plurien* (C.-du-N.), *Plurian* en 1263, *Plurien* en 1272, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, cet hagionyme correspond au nom de saint gallois *Riain,* à l'origine de *Llanrhian* en Pembrockeshire. Saint *Rien,* éponyme de *Lanrien,* village de Landudec (Fin.), a été remplacé par saint *Adrien* dans certains cas : *Saint-Adrien* (C.-du-N.), est noté *Saint Rien* en 1393. Selon toute apparence, c'est le même saint que *Rion,* titulaire de l'ancienne abbaye de *Saint-Rion* à Plouézec (C.-du-N.), dont le foyer du culte semble avoir été *l'Ile-Saint-Rion.* Saint *Rion* est donné comme patron des chapelles *Saint-Drien* à Plufur (C.-du-N.), *Saint-Adrien* à Tréglamus (C.-du-N.), *Saint-Adrien,* anciennement *Saint-Drien,* à Trélévern (C.-du-N.).

Rin

Eponyme supposé de *Plérin* (C.-du-N.), paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, de *Plourin-Morlaix* (Fin.), paroisse du diocèse de Tréguier, dédiée à Notre-Dame, et de *Plourin-Ploudalmézeau* (Fin.), paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Budoc, ce saint est inconnu, voire hypothétique (cf. ci-dessus, p. 132).

Rivel

Eponyme de *Plonivel,* ancienne paroisse du diocèse de Quimper, partagée aujourd'hui entre Plobannalec et Loctudy (Fin.), dédiée à saint Brieuc, ce saint

---

(108) Pour la forme du nom, comparer avec *Sainte-Pole* (M.-et-M.), *villicus Sancti Pauli* en 1175.

(109) *Op. cit.,* p. 104.

(110) *Op. cit.,* p. 66.

semble inconnu par ailleurs. Les graphies *Ploerimael* en 1338, *Ploenimael* en 1368, *Ploenyvel* en 1574, jalonnent l'évolution du nom.

Rivou, Riou

Eponyme de *Plourivo* (C.-du-N.), *Plerivou* en 1198, en breton *Plourio*, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce saint est, sans doute, à l'origine de *Lanriou* en Lanarvily (Fin.) et La Chapelle-Neuve (C.-du-N.). Un lieu-dit *Prat-Sant-Riou*, à Lanriec (Fin.), suggère un rapprochement avec saint *Riec*, éponyme de cette paroisse. On peut citer en Galles, *Caeriuw (Carew)* et *Trefriw*.

Sala

Eponyme abstrait de *Plessala* (C.-du-N.), *Plesala* en 1255, *Plœsala, Plesala* en 1305, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, ce nom est obscur. Une variante de *Sula*, éponyme de *Saint-Sula*, village et chapelle de Plomodiern (Fin.), *Saint-Sullaf* en 1691, hagionyme assimilé à saint *Suliau*, mais qui rappelle plutôt saint *Sulan*, pourrait être envisagée.

Sané

Eponyme et patron de *Plouzané* (Fin.), *Ploesanae* vers 1330, *Ploesannay* en 1407, paroisse du diocèse de Léon, saint *Sané* est aussi le patron de Camors (Morb.), où il possède sa fontaine. Son nom apparaît, en outre, dans le lieu-dit *Prat-Santzané* à Plésidy (C.-du-N.). Il passe pour irlandais, mais, sans doute, par suite d'une confusion avec *Senan*.

Sezni

Eponyme et patron de *Guissény* (Fin.), *Ploe Sizni* vers 1330, paroisse du diocèse de Léon, ce saint serait, en dépit de son nom brittonique, irlandais. Selon sa *vita*, adaptation tardive de celle de l'Irlandais Ciaran, il aurait débarqué sur la côte de Kerlouan, y fondant un ermitage appelé *Peniti Sant-Sezni*. Le nom, outre dans *Treissény*, à Kerlouan, se retrouve dans *Trézény* (C.-du-N.) et dans le lieu-dit *Prat-Sant-Siny*, à Kernilis (Fin.). En Cornwall, *Bosithney* et *Sithney* (*S. Sythyn* en 1230, *S. Sydnius* en 1270) rappelleraient le même nom (111).

Sulien

Eponyme de *Plussulien* (C.-du-N.), *Ploeu Sulian* en 1161, *Plusulian* en 1195, paroisse du diocèse de Cornouaille, dédiée à saint Julien, ce saint est largement attesté. En témoignent *Saint-Sulien*, village de Noyal et Saint-Rieul (C.-du-N.), *S. Sulianus* en 1164, *Sullien*, villages de Landrévarzec (Fin.), *Sullian* au XI[e] siècle, et de Trébry (C.-du-N.), *Lanzulien*, village de Cléden-Cap-Sizun (Fin.), *Lanjulien*, anciennement *Lansulien*, village de La Forêt-Fouesnant (Fin.), *Lossulien*, village du Relecq-Kerhuon (Fin.). En Galles, où il a été également confondu avec saint *Julien*, il est à l'origine de *Silian* (Cardiganshire), *Saint Silian (St. Julians*, Monmouthshire), *St. Julians Chapel* (anciennement *Capella S. Suliani*, Caernarvonshire); en Cornwall, de *Tresillian (Tresullian* en 1335) et de *Luxulien*.

Taole

Eponyme de l'ancien **Ploe-taule*, aujourd'hui *Taulé* (Fin.), noté *Taule* en 1353, paroisse du diocèse de Léon, dédiée à saint Pierre, ce saint est attesté par *Saint-Taulé*, nom d'une ancienne chapelle de Plabennec (Fin.). Un lieu-dit *Taolé* existe aussi à Saint-Pol-de-Léon.

---

(111) LOTH, *op. cit.*, p. 114.

Téliau

Eponyme de *Plédéliac* (C.-du-N.), *Pledeliau* en 1219, *Pludeliau, Pledelia* en 1234, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à Saint-Malo, *Téliau* est l'un des grands saints gallois du VI[e] siècle. Evêque de Llandaff, il remplaça saint Dewi comme métropolitain de Galles et mourut à *Llandeilo-Fawr* (Carmarthenshire). Loth signale que le *Book of Llandaff* ne mentionne pas moins de 25 *Lan-Teliau* (112). Eponyme, en Bretagne, de *Landeleau* (Fin.), *de Saint-Thélo* (C.-du-N.), patron de Leuhan (Fin.), il est titulaire de chapelles à Plogonnec et à Dinéault (Fin.) [celle-ci détruite]. Des lieux-dits *Prat-Sant-Heleo, Santello, Liors-Santelo*, existent à Nizon (Fin.), Plestin et Pommerit-le-Vicomte (C.-du-N.).

Tergat

Eponyme de *Pouldergat* (Fin.), *Plebs S. Ergadi dicitur Plodergat* en 1118, *Ploetergat* en 1255, paroisse du diocèse de Quimper, dédiée à saint Ergat (pour **Tergat*), cet hagionyme est, dans la même paroisse, à l'origine de *Kerzergat.* C'est un composé formé avec le préfixe *to-*. La forme simple explique *Lanergat*, village de Poullan (Fin.).

Tunou

Eponyme de *Pluduno* (C.-du-N.), *Pledunou* en 1341, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Pierre, c'est aussi celui de *Lotunou*, village de Lannilis (Fin.), jadis *Lotuznou.* Cet hagionyme, en vieux breton *Tutnou*, est inconnu. Le même nom se retrouve dans *Llandudno* en Galles (Caernarvonshire).

Tual, Tugdual

Eponyme de *Pludual* (C.-du-N.), *Ploedua* en 1375, paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, dédiée à saint Mayeux, ce saint porte un nom bien connu, en vieux breton *Tutwal,* aujourd'hui fâcheusement transformé en *Tugdual*, nom du saint fondateur du monastère de Tréguier. Bien représenté dans la toponymie bretonne, où il est à l'origine de *Saint-Tugdual* (Morb.), *Saint-Thual* (I.-et-V.), *Landudal* (Fin.), etc., il apparaît aussi en Galles, où il donne son nom à des îles et à une baie au sud de Pwllheli (Caernarvonshire).

Vellé

Eponyme et patron de la chapelle de *Guiquelleau*, ancienne paroisse du diocèse de Léon, aujourd'hui comprise dans celle du Folgoët (Fin.), saint *Vellé* (pour **Welleo*, de **Gwelleo*) aurait, selon la tradition, vécu en ermite dans le vallon de Toulran. Le même nom semble expliquer *Lanvellé,* village de Saint-Ségal (Fin.).

*
**

Cette étude d'ensemble des éponymes des paroisses primitives en *Plou-* confirme les constatations faites par Largillière à partir des données du Bas-Tréguier, qui ne représente pourtant que le dixième de ces formations, fait qui souligne assez, si besoin était, leur spécificité.

---

(112) *Op. cit.*, p. 117.

Pour 132 *Plou-* (*Plougras* était mis à part), on ne rencontre pas moins de 105 éponymes différents de nom, répartis comme suit:

Non attestés comme saints: 32 pour 40 *Plou-*, soit 30,4%
Saints inconnus mais attestés: 36 pour 47 *Plou-*, soit 34,2%
Saints peu ou «bien» connus: 37 pour 45 *Plou-*, soit 35,2%

Du fait, notamment, des lacunes de l'inventaire et de la séparation ténue, voire artificielle, entre saints éponymes inconnus et peu ou «bien» connus, cette statistique est susceptible de modifications. Il convient donc de lui attribuer une valeur essentiellement indicative.

Si dans presque 40% des cas, les références insulaires, soit à un hagionyme soit à un nom de lieu comportant un éponyme, font défaut, il est intéressant de noter que celles qui existent concernent pour 65% le pays de Galles, plus précisément sa partie méridionale (Pembrokeshire, Carmarthenshire, Glamorgan, Monmouthshire, Brecknockshire, Cardiganshire); hormis les comtés d'Anglesey et du Caernarvonshire, dans le nord, le reste du pays ne fournit guère d'éléments de comparaison. La Cornouaille, avec 21% et l'Irlande, avec un peu moins de 14%, sont nettement en retrait.

Un peu moins de 28% des *Plou-* ont pour saint patron un saint celtique. Et sur les 105 éponymes retenus, le quart seulement est aussi patron de paroisse. Encore sont pris en compte dans cette évaluation les substituts comme *Mellon* et *Melaine* à *Plomelin* et *Plumélin, Ouen* à *Plouay, Ignace* à *Plouigneau, Armel* à *Plouharnel, Julien* à *Plussulien*, etc.

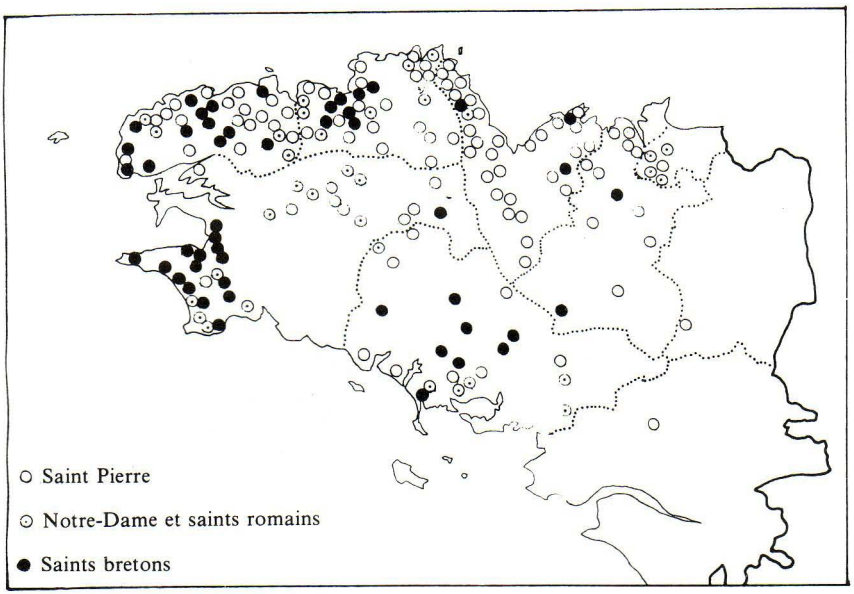
En revanche, saint Pierre (parfois associé à saint Paul), est honoré dans près de 53% des paroisses primitives en *Plou-*. Ce pourcentage varie suivant les diocèses, puisque de 85% dans celui de Saint-Brieuc, il tombe à un peu moins de 28% dans celui de Quimper. Le tableau suivant résume les données fournies par les dédicaces:

	Léon	Trég.	St.-B.	Quimp.	Van.	St.-M.	Dol	Total
Pierre (et Paul)	51,3 %	55,8 %	84,8 %	27,7 %	36,3 %	75 %	20 %	52,7 %
Saints bretons	36,1 %	17,6 %	9 %	47,2 %	36,3 %	25 %		27,9 %
Saints romains	5,4 %	11,7 %	3 %	16,6 %	27,2 %		60 %	12,2 %
Notre-Dame	5,4 %	14,7 %	3 %	8,3 %			20 %	6,6 %

La distribution géographique de ces dédicaces présente une image bien constrastée: au nord de la péninsule, qui affiche une vénération particulière pour le chef des apôtres, s'oppose le sud, qui témoigne, au contraire, de sa fidélité aux saints bretons, notamment éponymes. Elle met, en outre, nettement en évidence dans la Domnonée l'existence de deux zones: l'une, comprenant le Léon et le Bas-Tréguier, où les saints bretons éponymes restent bien représentés, l'autre, s'étendant du Goëlo jusqu'à la rive gauche de la Rance, où ils sont quasiment inexistants.

Sans doute, s'agissant de ces données, une certaine prudence est-elle de règle, mais il semble difficile de leur dénier toute pertinence. Il est, en effet,

bien établi que la dédicace à saint Pierre est un indice d'ancienneté. Le culte de l'apôtre s'est rapidement répandu en Occident après la construction en 326, par Constantin, de la basilique Saint-Pierre de Rome. De ce point de vue, l'existence de *Ploubezre* serait un précieux jalon. Certes, on ne peut affirmer *a priori* qu'il s'agit bien ici de l'apôtre — et le même problème se pose pour *Ploujean* et *Pléboulle* — mais les présomptions en faveur de cette hypothèse sont grandement confortées par la présence d'une « paroisse de la Croix », en l'occurrence *Plougras.* C'est là, en effet, une exception irrécusable à la règle qui veut que les *Plou-* aient seulement pour éponymes leurs saints fondateurs. Ce fait n'est pas sans conséquence.



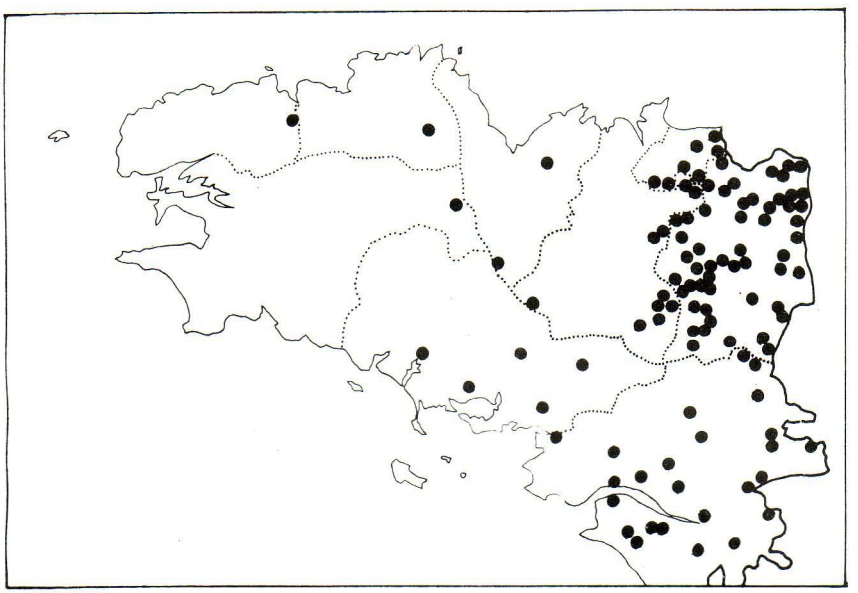
Carte 1. — Le patronage des plou-.

Il soulève, en premier lieu, l'éventualité de saints non fondateurs parmi les éponymes des *Plou-.* En plus des cas précités, on pense notamment à ceux qui sont homonymes de saints bien connus, comme les grands saints gallois des Vᵉ et VIᵉ siècles, *Cadoc, Deiniol, Teliaw,* voire *Iltud.* La question peut même se poser à la limite pour des saints éponymes de plusieurs *Plou-,* quand ils ne le sont pas aussi de *Lan-* ou de *Tré-.* Mais outre que l'identité des noms n'implique pas l'identité des personnages, il y aurait, selon Largillière, une objection majeure: l'absence, dans les textes, de trace « d'un transport du culte d'un saint aux époques primitives de l'Église celtique » (113). Cependant, le phénomène ici peut n'être encore qu'à son principe: c'est du moins ce

(113) *Op. cit.,* p. 141.

que l'on peut logiquement inférer de la rareté des exemples qu'il est possible d'invoquer.

Un certain décalage existerait, à cet égard, entre le monde celtique et le monde gallo-romain, où, au VI^e siècle, la vogue des dédicaces est fort répandue. Ainsi, comme le fait observer Imbart de La Tour, « un nombre incalculable d'édicules élevés en l'honneur de saint Martin » (114) sont-ils mentionnés par Grégoire de Tours. L'apôtre de l'évangélisation de la Gaule au IV^e siècle n'a pas joui de la même faveur auprès des populations bretonnes, puisque seulement deux *Plou-* lui sont dédiés : *Ploéren*, aux portes de Vannes, et *Plesder,* aux confins de la zone où le culte du saint connaît la plus grande extension et à l'extrémité de celle des *Plou-*.



Carte 2. — Églises dédiées à saint Martin de Tours (316-397).

Il serait prématuré de présenter des conclusions dans la mesure où cette étude, en raison du cadre qui lui est imparti, n'aborde pas les aspects géographiques du problème. Mais elle aura permis de mettre en valeur l'originalité du *Plou-* du point de vue religieux. S'il n'y a pas eu transposition d'un modèle insulaire, il n'y pas eu adoption d'un schéma gallo-romain. L'influence de celui-ci reste faible, sinon inexistante, sans doute parce que embryonnaire dans la majeure partie de la péninsule. Dans une large mesure, le *Plou-* apparaît comme une structuration du peuplement insulaire, opérée par les prêtres bretons, là où sa densité pouvait le justifier.

(114) *Op. cit.*, p. 45.

ROGER GARGADENNEC

Essai d'identification de plusieurs toponymes intéressant le Cap-Sizun dans les cartulaires de Landévennec et de Quimper

I. Cartulaire de Landévennec

Ce cartulaire contient, à la suite de documents hagiographiques, des chartes très précieuses pour notre connaissance du peuplement breton en Cornouaille, entre les VI^e^-XI^e^ siècles. Il s'agit, en effet, d'actes anciens, parfois « trafiqués », retranscrits au XI^e^ siècle pour justifier les possessions territoriales de l'abbaye : ils mentionnent donc de nombreuses donations ou acquisitions de villages.

Outre les textes fragmentaires reproduits, souvent avec des graphies fautives, par dom Morice dans ses *Preuves de l'Histoire de Bretagne* (1), nous disposons de deux éditions complètes du cartulaire : celle de Le Men et d'Emile Ernault (2), et celle d'Arthur de La Borderie (3).

Nous citerons, pour mémoire, entre autres travaux sur le cartulaire, ceux de Loth, Jourdan de La Passardière, Levot, etc. et des articles dispersés dans des revues comme la *Revue celtique*, *Pax*, éditée par l'abbaye de Landévennec, *Le Pays breton*, sans oublier le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* ou le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie.* L'identification des toponymes cités a déjà été menée à bien, en grande partie, par Le Men, La Borderie, Latouche, Mével (4) et surtout Largillière. Robert Latouche, non celtisant il faut le dire, s'était montré sévère dans ses *Mélanges d'histoire de*

---

(1) Dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire... de Bretagne,* t. I, Paris, 1742, in-fol.

(2) R.-F. LE MEN et E. ERNAULT, *Le cartulaire de Landévennec*. Collection de documents inédits. Mélanges historiques, t. V, Paris, 1886, p. 533-600. Préface de d'Arbois de Jubainville.

(3) A. DE LA BORDERIE, *Le cartulaire de Landévennec*, texte et variantes publiés pour la Société archéologique du Finistère, Rennes, 1888, in-8°, XII-218 p. et un album de planches.

(4) J. MÉVEL, *Une charte du cartulaire de Landévennec*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie,* 1925, p. 215-224.

Cornouaille (5), où il qualifiait de faux « la plupart des actes du cartulaire ». Il a, depuis, sensiblement modifié ses conclusions (6). L'opinion de Planiol et celle du professeur Léon Fleuriot prévalent aujourd'hui et il s'avère bien que certaines pièces jugées tardives et sans valeur sont en fait « le résumé maladroit et estropié d'actes remontant au VI^e^ siècle ». L'historien peut donc en tirer profit.

*
**

La principale étude sur la topographie du cartulaire a été réalisée par René Largillière (7). Y sont identifiés, sans problème, les noms suivants du Cap-Sizun: V. *Insula Seithun: l'île de Sein* (la « Sena » de Pomponius Mela, Enez Sun ou Sün en breton). LIII. *Terram Penkarn* dans la paroisse de « Cletven »: *Penharn,* en Cléden-Cap-Sizun.

Nous avons personnellement dans nos dossiers, depuis des années, des suggestions quant à l'identification de quelques autres toponymes du Cap-Sizun. Nous en risquons aujourd'hui la publication. Ces toponymes figurent dans la pièce XLIII (édition La Borderie) traitant de la donation d'une série de villas par Dilès, vicomte de Cornouaille. Il s'agit d'un personnage contemporain de Barbetorte — il rencontra d'ailleurs ce duc de Bretagne à Nantes —fils d'Alfrett et époux d'Alarun, qualifié de « Heirguor Chebre » ou « Cembre » (l'exilé de Cambrie) et qui vivait donc vers le milieu du X^e^ siècle. XLIII. « De villis quas dedit Diles vicecomes ». La charte, dit Largillière, « indique en quelles paroisses sont situées ces villas, mais d'une façon bien obscure, car il est difficile de décider si la mention de la paroisse s'applique à toutes les villas qui précèdent ou à quelques-unes ou bien à celles qui suivent, autrement dit, on ne sait comment ponctuer... Toutes les donations du vicomte Dilès, ajoute-t-il, concernent le Cap-Caval ».

Voici le passage important de la charte: « ... tradidit, de sua propria heraditate sancto Uuingualeo spetialiter sibi a cunctis parentibus inclitis, Caer Meluc, Caer Meneuc, Cnech Uuenuc, Caer Blechion sita in vicario Plueu Eneuur, Tnou Laian, Caer Carian, Hae Silin, dimidiam partem Silin Guen; in Buduc Les Buduc, Caer Bili, Caer Pilau, Caer Mehin, Caer Scoeu; in Pumurit, molina Corram cum scripulo terrae, Duur Ti, Tref Cunhour in pago Fuenant, Ego Diles haec omnia do et concedo sancto Uuingualeo in dicumbitione atque in hereditate perpetua, pro redemptione animae meae... »

---

(5) R. LATOUCHE, *Mélanges d'histoire de Cornouaille*, Paris, 1911, in-8°. (*Bibliothèque de l'Ecole des hautes études,* fasc. 192).

(6) Voir R. LATOUCHE, *L'abbaye de Landévennec et la Cornouaille aux IX^e^ et X^e^ siècles,* dans la revue *Le Moyen Age,* n° 1-2, 1959 (article repris dans *Etudes médiévales,* Paris, 1966, in-8°, p. 101-114).

(7) R. LARGILLIÈRE, *La topographie du cartulaire de Landévennec,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. LXIX, 1942, p. 28-68.

Nous retiendrons deux séries de noms, qui n'ont pas été identifiés, et qui nous paraissent se situer dans le Cap-Sizun, et non dans le Cap-Caval, et dans une petite zone délimitée par deux voies romaines, où les Gallo-Romains ont dû prédominer avant de passer la main aux nouveaux maîtres, quand le pays s'est bretonnisé. A notre avis, il faut un point après Plueu Eneuur: les quatre noms de villages qui suivent composent un groupe situé en Esquibien. Le scribe a vraisemblablement en recopiant, sauté l'indication normale «in plueu Esquebyen»... d'autant qu'arrive ensuite un second groupe en Beuzec-Cap-Sizun: «in Buduc, Lesbuduc, Caer Bili, Caer Pilau» non identifiés jusqu'ici. Il faut marquer un point après ces toponymes, car la suite concerne le pays Bigouden et Fouesnant (Kervein et Kerscao en Peumerit, etc.). Proposons cependant pour le *molina Corram* (ou «Corran», selon Largillière) non identifié, une piste que nous avons trouvée dans un livre de comptes ou rentier de l'hôpital Saint-Yves de Pont-Croix (1790): à l'article Plovan est cité: le moulin Corveil (meil: melin: moulin). A moins qu'il ne s'agisse d'un Cozveil (vieux moulin) mal transcrit. Nous n'avons repéré ni l'un ni l'autre sur la carte. Il n'existe peut-être plus.

*
**

Mais revenons à notre premier groupe, celui d'Esquibien.

Tnou Laian: nous pensons qu'il s'agit de *Troloan* (la vallée de la religieuse? ... Cou-gueriou, le légendaire couvent d'Azénor, en Goulien, n'est pas si loin!). Loan peut, comme lean, leanez, dériver de Laian, mot ancien commun au gallois, au cornique et au breton (cf. Treb-laian: Trefflean).

Caer Carian: probablement *Kerguerien* («Kergaerien» dans un aveu d'Alain du Menez daté de 1627).

Hae: il s'agit, croyons-nous, du petit manoir de *La Haie* (La Haye), aux issues de Kerbuzulic, au nord-est immédiat d'Audierne, qui dépendait d'Esquibien (8). Il appartenait aux Gourcun au XVII[e] siècle. «Haia» étant un emprunt roman, peut indiquer la présence d'une population bilingue à l'époque où l'on rédigeait le cartulaire.

Silin: le copiste avait dû commencer à écrire ensuite Silinguen. Il s'est repris pour préciser «dimidiam partem...» (on note cependant un Silin et un Han Silin isolés, par ailleurs, dans le cartulaire).

Silin guen: à notre avis, il doit s'agir de *Suguensou* (tonique sur «guen» nasalisé comme «gain») qui fut une puissante seigneurie. Le château, ou manoir, jadis aux Ploeuc, Kersandy, Fouquet de Chalain (cousin du surintendant), a disparu laissant place à une ferme et un château récent. Le lieu

(8) Cf. D. BERNARD, *A propos du petit manoir noble de Kerbuzulic en Esquibien,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. LXXV, 1949, p. 3-8 et Arch. dép. du Finistère, B 297 et B 298.

jouxte une anse du Goayen et le grand établissement romain de Kervénennec (Pont-Croix), fouillé par le professeur Sanquer. La géométrie des champs sur une vue aérienne n'est pas sans évoquer l'ancienne présence romaine. A noter aussi le promontoire voisin dit « Le Castel » sur la rivière... et le fait que les terres de Suguensou, en Esquibien, s'enfoncent comme un coin jusqu'à la rivière, entre Audierne et Pont-Croix qui n'ont pas ainsi de limites communes.

Graphies anciennes: Suguenczou, Suquenzou (aveu de 1562); Sucquensou (1678-1682); Suguentsceau (cadastre d'Esquibien). Dans le manuscrit 22321 de la Bibliothèque nationale (réformation de l'évêché de Quimper), 1536, on signale: « Vincent de Ploeuc, sr dudit lieu de Salgien, Sanspeff ». Salgien est déformé en Nalgien dans le *Dictionnaire* d'Ogée. Sanspeff est actuellement Sanspez ou Sanspé (Sainte-Espérance) un nom qui n'a probablement rien à voir avec Exuperantius, mais qui a été porté par des personnages masculins (comme le sieur Sanspez Riou par exemple). Le chapelle du village est fréquentée par les Beuzecois le jour du pardon. Le lieu est en effet proche de Suguensou, mais en Beuzec. Le manoir, précédemment au sieur du Cleuziou, appartenait en 1680 à écuyer Jean de La Haye et demoiselle Gillette Gourcun. Relevons dans le même manuscrit de la Bibliothèque nationale (Nobles d'Esquibien): « Le Sr de Ploeuc, sr de Syengent Soult ». Cela correspondrait-il à « Silin Guen soult? » (9).

Il faut sans doute voir dans Silin, l'indication que des salines existaient au bas de Suguensou. Il ne semble en effet pas possible de rattacher le toponyme au nom Sulguen (aussi prénom féminin [10]) ou Sulven (11). Ce nom existait dans la région, si nous en croyons notre aveu du Menez *(supra)* où nous trouvons en Goulien: « ... au village de Keramoel dessus terres Sulven autrement du Ly (...) ».

*
**

Les trois villages du groupe suivant sont en Beuzec-Cap-Sizun (n'oublions pas que Beuzec englobait à Pont-Croix, sa trêve, un quartier dépendant de Landévennec — Douar an Abad et Fornabad — et une chapelle de sant Guignolé — depuis longtemps disparue — au bord du Goayen).

Lesbuduc: il s'agit de *Lesbeuzec* (prononcer Lèsveuzeg), jadis du domaine de Suguensou.

---

(9) Cf. J. LOTH, *Swllt, solt, sout,* dans *Revue celtique,* t. IX, 1888, p. 272. Du même, *Chrestomathie bretonne,* Paris, 1890, in-8°, p. 165 et 230.

(10) *Cartulaire de l'Eglise de Quimper,* publié par P. Peyron, Quimper, 1909, in-8°.

(11) Cf. J. LOTH, *Chrestomathie bretonne,* p. 230: « Sul: Sulguen, nom de femme, Cart. Coris. 9892, fol. 10 v°, 1311; Suluen, chart. Lestiala, 1401-1475 », etc. (Chartes du château de Lestiala, près de Pont-l'Abbé: elles ont appartenu à La Borderie, et une copie se trouve à Rennes).

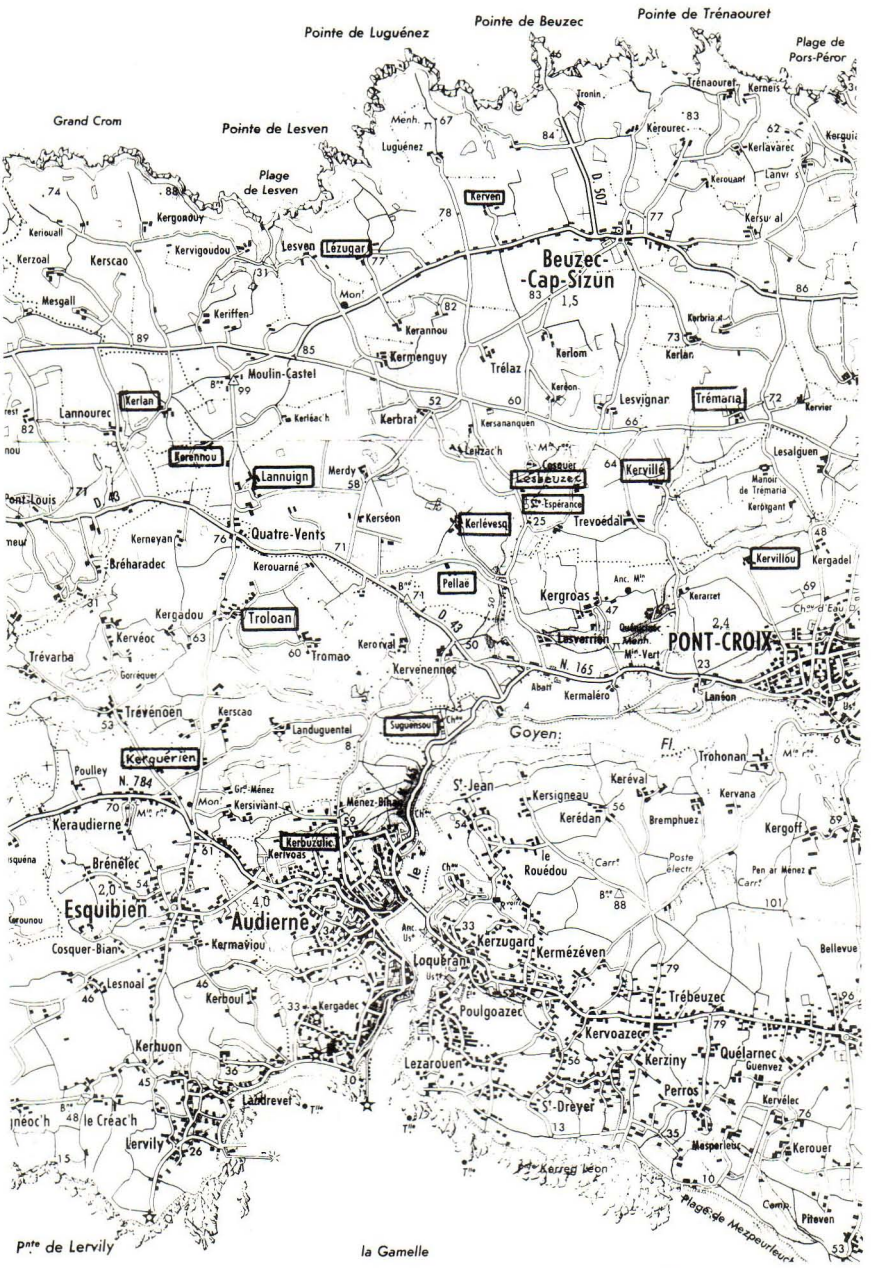


Fig. 1. — Noms de lieux du Cap-Sizun cités dans les cartulaires de Landévennec et de Quimper.

Caer Bili: sans doute *Kervillé.* Un Kerbily était du domaine de la seigneurie de Suguensou (12).

Caer Pilau: il faudrait trouver d'anciennes graphies permettant de garantir que ce toponyme est aujourd'hui *Kervillou* (lh mouillé), village maintenant en Pont-Croix. Normalement, l'étymologie Ker-Gwilliou: village de Guillaume, paraît s'imposer, et les mentions anciennes de Kerguillo et Kerguillau (13) y incitent. Mais le scribe du cartulaire a pu mal recopier Ker Bilau (14).

II. Cartulaire de Quimper

Dans tout le secteur étudié plus haut, il faut remarquer la concentration d'anciennes possessions des autorités religieuses ou civiles. Nous relevons, par exemple, dans le cartulaire de l'Église de Quimper (15), les dons d'Alain Caniard à Saint-Corentin et son chapitre (cet Alain, comte de Cornouaille, était le frère de l'évêque Orscand. Il est mort en 1058):

Article 13: « quamdam tribum nomine Lesbuzgar, in pago Cabsizun, in plebe que dicitur Buzoc ». *Lesbuzgar* est actuellement *Lezugard.*

En l'an 1030: don de *Kerguen* au prieuré de Locmaria (c'est *Kerven*, à l'ouest de Beuzec).

Article 15: en 1140, Conan, duc de Bretagne, comte de Richemont, quitte de taille et de tous ses droits les terres du chapitre en Cap-Sizun, savoir: « Lesbudgat, Penlaguet, Lamunen, Eachyemou, et Kerelan ». Autres lectures: Kaehyemou, Kaerlan. Nous avons consulté autrefois les trois exemplaires du cartulaire à la Bibliothèque nationale et lu, quant à nous: Penlegued, Laniunen ou Lannunen, Kaerhyeinou ou Kaerhernou ou Caeryeuyan, Kaerlan et Caeroulan.

Article 34: en 1220, confirmation par l'évêque (Renaud) des dons de Bodoc Cap Sizun.

Article 86: en 1249: « Que les nommés Madoc et Guido subjets du Chapître en Beuzec Cap Sizun, sur terres de Caeroulan, Penleguet, Lannu-

(12) Arch. nat., P 1695, vol. X. En fin de l'aveu du seigneur de Pont-Croix: sentence de la réformation, 4 août 1685, déboutant le seigneur de Pont-Croix de tous droits de fiefs et de juridiction sur le manoir et village de Sucquensou et sur les manoirs, villages et lieux (mention de Kerbily dans la liste), faisant en 1541 et 1561 partie du domaine et de la consistance de la terre et seigneurie de Sucquensou.

(13) *Ibid.*, P 1695. Aveu de Sébastien de Rosmadec pour Pont-Croix, 1678-1682.

(14) J. CORNOU, *Origine et histoire des Bigoudens,* Guilvinec, 1977, p. 95, propose des localisations différentes de certains noms de lieux étudiés ici. *Caer Carian:* Kergarien (Penmarc'h, Saint-Guénolé); *Silin Guenn:* Silinou (Penmarc'h, près de Kersuluan); *Caer Bily:* Kervily (Penmarc'h, près de Saint-Pierre); *Caer Pilau:* Croas-Pilo (Plovan).

(15) Cf. note 10.

nen et Caeryenyan prendront en chaque terme par les mains de l'alloué du chapitre une mesure d'avoine raze non foulée et une poule par an en novembre et des vefves seulement une poule...».

*
**

Nous croyons pouvoir avancer qu'il s'agit des villages, proches les uns des autres, de:

Lezugard

Penlae (prononcé ainsi, mais transcrit Pellae sur la carte, au sud-ouest de Beuzec; il y a également un «Pellay» sur la côte, plus près du bourg). A propos de ce toponyme: Penlae = Pen Leguet, Pen Laguet, le professeur Fleuriot, que nous remercions, a bien voulu confirmer notre hypothèse par ces commentaires: «Les deux formes anciennes seraient-elles des graphies pour (lehwed) avec gu interne notant /w/, t, d, finaux notant /d/ normalement tombé? Une forme /lehwed/ «le haut» expliquerait bien léon. *lahez,* corn. *laé,* vann. *lehue... Pen lehweet,* «le sommet d'en haut»... vous auriez ainsi mis le doigt sur la forme la plus ancienne du mot».

Lannuign: village que la tradition affirme très ancien.

Kerennou: plutôt que Kerien (prononcer Ké-rienn, accent sur Ké) ou Kerneyan (ce dernier en Esquibien).

Kerlan: ce doit être le Kerlan de Goulien, proche de la limite de Beuzec et de Lannuign, plutôt que le village du même nom en Beuzec. Il serait intéressant de voir les archives de ces fermes.

*
**

Ajoutons la présence évocatrice, dans le secteur observé, de villages tels que Kerlavesq ou Ker Levesq et deux Tremaria, l'un au-dessus d'Audierne, l'autre en Beuzec, en relation avec Locmaria d'après de vieux titres. Notons incidemment la curieuse distribution des villages en les-: Lespoul, Lesverien, Lesveuzeg, Lesvignan..., mais c'est une autre histoire!

Pour terminer, nous aimerions attirer l'attention des chercheurs sur la division territoriale de la paroisse de Beuzec pour les dîmes: Lochrist, Lescogan, Sanspé et... Trologod (partie nord/nord-ouest). Ce dernier nom est étrange et intriguait déjà Pierre Trépos, peu enclin à y voir une référence au saint Logod des Côtes-du-Nord, et qui notait aussi le Trologod situé à la jonction de Plouhinec et de Plozévet, près de trois noms en -lan et lan-. Dans le cas de Beuzec, il serait malaisé d'assimiler le tro- à un tnou- (traon: vallée), et ni saint Logod, ni les souris ne paraissent expliquer le toponyme.

langues celtiques
langue bretonne

LÉON FLEURIOT

Du gaulois au breton ancien en Armorique

Le cadre chronologique de cette étude va de 1000 av. J.-C. à 1000 apr. J.-C. environ. Durant ces deux millénaires, y a-t-il eu continuité ou rupture dans l'histoire linguistique de l'Armorique? Voilà la question à laquelle on essaiera de répondre. Le cadre géographique de l'examen sera surtout l'Armorique occidentale qui est devenue Bretagne. Les données utilisées ici ne seront pas les données modernes. Quand il s'agit d'époques aussi anciennes, elles n'ont guère de valeur. Seuls comptent les documents d'époque. Ils sont très rares, mais essentiels, pour les périodes antérieures au IX[e] siècle. Durant ce dernier siècle, ils deviennent tout d'un coup assez abondants, avant de se faire à nouveau plus rares au X[e]. Quelles sont tout d'abord les sources antiques? Quelques dizaines de noms de peuples, de dieux, d'hommes, de villes. S'ajoute à cela une inscription et de très courts graffites. Nous devons malheureusement écarter de notre documentation les noms de potiers, relativement nombreux, car la très grande majorité d'entre eux sont étrangers à la région étudiée (1). Quelques noms sont de provenance inconnue, mais rien ne garantit qu'ils aient quelque rapport avec l'Armorique occidentale, à part les liens commerciaux.

Les problèmes de localisation exactes de certains noms, souvent discutés, ne sont pas de notre sujet.

I

On parle une langue celtique en Armorique depuis le début du dernier millénaire avant notre ère, mais par quoi fut-elle précédée? Là-dessus les

---

(1) On trouvera des listes dans quatre articles essentiels à ce sujet: R. CLOASTRE et P. MERLAT, *Marques de potiers sur tessons de céramique sigillée conservés au musée de Rennes,* dans *Annales de Bretagne*, t. 61, 1954, p. 306-327. — R. CLOASTRE, *Céramique sigillée découverte à proximité de Quimper, ibid.*, t. 60, 1953, p. 354-381. — P. GALLIOU, *Signatures sur céramique sigillée découvertes à Nantes*, dans *Archéologie en Bretagne,* n° 17, 1978/1, p. 22-23. — J. HYVERT, *Estampilles et graffiti sur céramique gallo-romaine découverts à Mauves et dans le lit de la Loire voisin, ibid.*, n° 23, 1979/3, p. 33-40.

indices sont très faibles, mais quelques noms, attestés très anciennement et que l'on retrouve loin de l'Armorique, peuvent être « préceltiques ». Que faut-il entendre par là ? La tendance actuelle n'est plus d'envisager les événements sous formes de migrations massives substituant un peuple à un autre. L'essentiel de la population se mit en place vers la fin du glaciaire et, depuis lors, des minorités conquérantes ont pu changer les langues, les coutumes, mais en gardant chaque fois une part considérable de l'héritage du peuple conquis, le plus souvent très majoritaire. Une autre tendance de la recherche actuelle est d'envisager, avant les Celtes, une « couche » indo-européenne bien plus ancienne, dont des traces évidentes se remarquent en Espagne jusque dans les inscriptions, un peu partout en Europe dans l'hydronymie. Ces langues ne différaient pas fondamentalement du celtique, qui lui-même n'est que de l'indo-européen occidental, caractérisé, plus tard qu'on ne le pensait autrefois, par l'amuissement du /p/ indo-européen. A cette première vague indo-européenne appartenaient peut-être les Vénètes. Cet élément proto-indo-européen installé avant le début du deuxième millénaire avant notre ère a, lui-même, été précédé d'autres arrivées et d'autres langues dont on ne sait rien. Quelques hypothèses veulent envisager des substrats de type protoberbère ou protobasque ou encore protofinno-ougrien ; rien de certain ne peut être avancé à ce sujet.

Les premiers éléments identifiables appartiennent sans doute aux langues indo-européennes qui ont précédé le celtique sans en différer considérablement. Le plus important et le plus vraisemblable des restes de cette période est le nom des **Ueneti** eux-mêmes. On s'accorde à rattacher ce nom à la racine **wen-* de *Venus*, *ueneror*, du vieux haut allemand *wini* « ami », de l'ancien irlandais *fine* « parenté, famille », du breton moderne *gouenn* « race », du gallois *gwen* « sourire », breton ancien *guen* « sourire » conservé dans le vannetais *guenhoarh* (Essentiel de la bibliographie dans WH, t. 2, p. 752-753 ; dans Krahe, IF, t. 58, p. 140). Le vieux breton *cowen* « famille » (DGVB, p. 113, p. 188), contient le même radical. De nombreux noms gaulois en *Ueni-* sont apparentés (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 289 ; GPN, p. 277-279 ; G u. K, p. 231 et note 455). Plus que son étymologie, qui permet de reconnaître un radical à la fois celtique et préceltique, ce qui importe est l'extension de ces peuples en Europe, les *Ueneti* d'Italie du Nord étant les plus connus. D'autres noms, avec suffixation en *-d-* et non en *-t-*, sont rapprochés, tel *Uenezia* au IX^e^ siècle (C. Redon, p. 193). On a pensé aussi au nom des *Wendes* de Lusace et à d'autres encore. Un très faible indice de parenté entre vénète de l'Adriatique et vénète d'Armorique est le datif pluriel en *-obo-* de l'inscription de Plumergat, dans *aganntobo* (Bernier et Lejeune, Ann. Bret., t. 77, p. 670). Certes le vénète connaît un datif et un instrumental pluriel en *-obo-*, mais le gaulois lui-même peut très bien avoir connu aussi la même désinence. Cet exemple montre bien comment la langue originelle des Vénètes d'Armorique a pu être rapidement celtisée, en raison d'affinités très grandes entre les langues « préceltiques » et « celtiques ».

Un autre nom des plus déconcertants est celui d'**Alet**. On le trouve un peu partout (Holder, t. 1, col. 92 ; t. 3, col. 562). On retrouve en effet *Aleta* en Yougoslavie, un *Aletanus pagus* autour de Taulignan en Dordogne ; en Galles

c'est un nom de fleuve *afon Aled* (*Canu Aneirin*, v. 1083, et notes d'I. Williams). En Cornwall, Lann Aled est l'ancien nom de Saint Germans (Loth, R.C., t. 32, p. 59-63). Ce nom, dont le sens nous échappe, peut appartenir à la couche toponymique proto-indo-européenne.

Ce peut être aussi le cas d'**Antrum**, nom d'une île de la Loire (Holder, t. 1, col. 162; t. 3, col. 637). Ce toponyme se retrouve ailleurs en Gaule, notamment dans le lac d'Antre (DDR, p. 1064).

Le nom du **Blavet** pose un problème similaire. La forme *Blauet* est attestée dès 871 (C. Redon, p. 199; Corby, *Ogam*, t. 15, p. 97). On retrouve des hydronymes très proches ailleurs (Holder, t. 1, col. 450-451; t. 3, col. 888). Un petit cours d'eau du Var porte ce nom, un lieu-dit en Hénon également. Une glose du manuscrit de Leyde (Cod.Voss. Lat.F.24, fol. 62a, col. 2), du IX[e] siècle, nous met peut-être sur la voie de l'interprétation. Elle est ainsi libellée « *blauati: paludati* ». On a autrement expliqué ce nom par un rapprochement avec les mots germaniques qui sont à l'origine de l'emprunt français « bleu », avec le latin *flauus*, mais nous avons peut-être plutôt un radical**blau-* préceltique (DDR, p. 29), et le sens en était peut-être « marécageux »?

Quant au fleuve **Herius** (Ἡρίου ποταμοῦ ἐκβολαί, Ptolémée) [Holder, t. 2, col. 2052-2053; DAG, p. 604] son nom rappelle l'ancien nom de Noirmoutier, l'île d'Her « Herio maris insula » (*Vita sancti Filiberti*, VII[e] siècle). C'est tout ce que l'on peut dire.

On est également perplexe devant le nom de **Paramé** qui, malheureusement, n'est connu que par des formes trop récentes. Dans ces conditions, il est aventuré de comparer l'espagnol *paramo* « haut plateau désert », puis « plaine », rapproché d'ordinaire du sanscrit *paramāh* « l'ultime, le plus haut » (J. Corominas, dans *Actas del primo coloquio sobre lengas y culturas preromanas de la peninsula iberica*, Universidad de Salamanca, 1976, p. 364). On aurait ici un terme préceltique, mais indo-européen, avec conservation du /p/ initial. Cependant, ni la géographie, ni l'absence de formes anciennes, n'incitent à expliquer Paramé par ces rapprochements.

Il est possible qu'il faille localiser en Bretagne, le **Tetus** ou *Titus flumen* de Ptolémée (Holder, t. 2, col. 1862 [Τίτου, Τήτου au génitif]). Il y a un fleuve du même nom en Narbonnaise, *Tetis*, aujourd'hui le Tet. Bien que le sens soit inconnu, on a peut-être ici un hydronyme préceltique (DDR, p. 88).

Le nom de l'*Ult*, actuellement **Oust**, avec un *s* dû à un faux rétablissement, est considéré à juste titre comme identique au nom véritable du Lot, Olt, *Ulta*, *Oltis*, *Oltus* anciennement (Holder, t. 2, col. 849; t. 3, col. 26). On a souvent pensé à un radical préceltique *al, el, ol « couler » (DDR, p. 61; Flutre, 1957, p. 121-125; p. 209-210), fréquent dans les formes anciennes de noms de rivières, tels l'Odon, l'Orne, l'Allier, l'Elz, etc.

Parmi les toponymes, nous trouvons le nom de **Camaret**, très proche de toponymes du centre et du midi de la France (Flutre, 1957, p. 72-73), mais s'agit-il de la « hauteur courbe »? Les formes anciennes manquent et les

formes d'âge moyen comme *Kamelet* (*Vie de saint Rioc*), peut-être *Kimelec* dans l'histoire d'Alan Rebrit contée par Walter Map, ou encore *Camelot*, site arthurien célèbre, outre le /l/ dans la forme moderne, contraignent à se demander si le /r/ n'est pas secondaire et récent.

Juvardeil, *Garverdolium* en 852, a été, à tort ou à raison, rapproché du gascon *gavarro* « ajonc » (DR, p. 372). Si cela est exact, on aurait ici un nom antérieur à la plus ancienne couche indo-européenne.

Quant au nom de **Corbilo**, port vers l'embouchure de la Loire, l'ancienneté de l'attestation pourrait faire penser à un radical indo-européen, mais préceltique? Cependant beaucoup de noms en *corb-* paraissent celtiques: *Corbilla* à Lyon (Holder, t. 1, col. 1116), *Corbalengi*, Grande-Bretagne, V^e^ siècle (LHEB, p. 645), *Corbeia* (Corbie), *Corbaria vallis* (les Corbières), etc.

Ce radical signifiait-il « corbeau » ou tout accident de terrain évoquant un bec de corbeau dans une langue indo-européenne, mais préceltique? Ce qui motive cette hypothèse est le fait que Strabon, IV, 5, cite un « port des deux corbeaux » situé dans la même région que Corbilo. Ce terme serait apparenté au latin *corrus*, au grec Κόραφος, au vieux haut allemand *hraban*, de **krabna-*, etc. Des noms du « corbeau » et de la « corneille » attestés en celtique sont différents: gaulois *branno-* en composition, et les langues celtiques modernes connaissent toutes un mot *bran* « corbeau », bien que *fïach* soit devenu le mot usuel en irlandais; la « corneille » *boduo-* (en composition, en gaulois) a pour correspondants le vieux breton *boduu, bodou*, l'irlandais ancien *bodhbh*, le gallois moyen *-boddw* (en composition). Il n'est donc pas impossible que le nom de Corbilo appartienne à une couche onomastique indo-européenne préceltique, mais ait été emprunté en celtique.

Toutes ces recherches sur les faits de substrat se développent, mais les résultats seront toujours sujets à caution (2).

Si réduit que soit le matériel onomastique, on peut donc penser que l'Armorique a connu, avant l'implantation de langues proprement celtiques, un substrat proto-indo-européen dès l'âge du bronze. Certains mots des langues brittoniques conservent encore des formes avec /p/ indo-européen, mots qui semblent venir de cette couche lexicale. Le plus important est celui qui est représenté par gallois *pori*, breton *peuriñ* « paître », rattaché couramment à la racine **pā* du latin *pāsco*. Pokorny (IEW, p. 787) appelle ce mot « vénéto-illyrien ». Quelle que soit la désignation, l'existence de cette couche proto-indo-européenne en Europe occidentale paraît admise.

---

(2) On peut consulter notamment J. POKORNY, *Zum nichtindogermanischen Substrat in Inselkeltischen*, dans *Die Sprache*, t. I, p. 243 et suiv. — KYLSTRA, *Contacts de langues et emprunts lexicaux. Substrat nord-européen*, dans *Orbis*, t. 16, 1967, p. 101-121. — H. WAGNER, *Common problems concerning the early languages of the British Isles and the Iberian Peninsula*, dans *Actas del primo coloquio sobre lenguas y culturas preromanas de la peninsula iberica*, Universidad de Salamanca, 1976, p. 387-407.

II

Venons-en maintenant à une catégorie de noms un peu plus attestée. Il s'agit des noms d'origine celtique attestés par des sources anciennes sur le territoire de ce qui est devenu la Bretagne. Cette catégorie est importante, car elle permet d'établir que l'on parlait en Armorique, aux alentours du début de notre ère, une langue identique à celle que l'on parlait ailleurs en Gaule et dans le sud de la Grande-Bretagne.

Les noms celtiques antiques attestés en Armorique occidentale sont un peu plus nombreux que ceux de la précédente catégorie et leur classement plus certain. En effet notre connaissance imparfaite du celtique antique peut nous amener à ranger par erreur dans les noms indo-européens, mais non celtiques, des termes qui existaient bel et bien à cette époque dans le celtique et dont beaucoup pouvaient provenir d'emprunts à la « couche » antérieure. Nous suivrons à peu près l'ordre alphabétique pour cet examen et nous ne donnerons pas une bibliographie exhaustive. Les ouvrages essentiels seront cités, et là il est possible de trouver un appareil de références de détail.

Aganntobo figure dans l'inscription de Plumergat étudiée par G. Bernier et M. Lejeune (Ann. Bret., t. 77, p. 655-672). Cette forme au datif pluriel désigne les divinités auxquelles s'adresse la dédicace. Deux hypothèses ont été formulées, soit en rattachant *ag-*, le radical, à celui du latin *pāgus*, avec chute du /p/, normale en celtique. Dans ce cas, ce serait « aux dieux locaux ». Autre hypothèse: le radical *ag* serait celui, universel en celtique, signifiant « aller, mener » ; ce dernier sens, actif, est rare (DGVB, s.v. *doit*). *Aganntobo* correspondrait de près au latin *agentibus*, la gémination du *nn* restant inexpliquée ; dans ce cas, le sens serait « à ceux qui vont » ou « à ceux qui mènent » (DGVB, s.v. *aham*, *aatoe*, *egit*)... Le nom d'Aganticum, Ganges (Hérault) semble présenter le même radical. En tout cas *aganntobo* qualifie *atrebo.*

Agedo-uirus est un nom de personne sur une inscription de Nantes. On trouvera plus de détails dans Fleuriot, AeB, n° 17, p. 24. Des deux mots de ce composé, le premier, *agedo-* est fréquent en celtique antique, en Gaule, Espagne, Grande-Bretagne. Le /g/ intervocalique est parfois amui dès l'Antiquité, signe d'une prononciation spirante, exemples: Agedillus, Aedilus / Agedinus, Aedinius, Aedunia, Aedonius... On ne peut rapprocher les noms vieux et moyen gallois Aedd, Aeddan (GPN, p. 131-132), vieux breton Aidan (C. Quimperlé, p. 42), de *agedo, aedo*, que si le /e/ de *-edo* est bref. Or il semble au contraire qu'il est long en raison de variantes comme *Agiedincensium* à côté de *Agedincum*, Un /e/ long donnerait en brittonique une diphtongue (cf. le cas de Riedones). Pour le radical *ag-* on a le choix entre les radicaux mentionnés sous *aganntobo*, ou un autre **ag* signifiant « craindre » (IEW, p. 7-8). Le second terme est clair. Il s'agit d'un **wiros* latinisé ; le sens est celui du correspondant latin *uir*. En vieux breton ce mot est devenu *wur*, puis *gwur*, enfin *gur*, sous diverses graphies: *uur*, *gur*, *gour.*

Aregenua (Holder, t. 1, col. 190), latinisation du grec Ἀρηγενούα (Ptolémée, II, 8, 2). Cette embouchure a été identifiée avec celle de l'Arguenon et

traduite: « ad ostium », « près de l'embouchure » (de même Corby, *Ogam*, t. 15, p. 96). Le nom de la « bouche » ou de « l'embouchure » se retrouve en effet dans *Genaua* (Genève), *Genua* (Gênes) moins certainement. Le brittonique garde ce mot: breton *genou*, gallois *geneu, genau*, etc. L'absence de lénition de /g/ après *are-* est à noter.

Aremorici est glosé « ante marini » (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 133). Pour *morici* on verra plus loin dans cette liste. Quant au préfixe *are*, devenu *ar* très tôt, le sens ancien en était « à côté de, devant ». Comme préposition, il a supplanté *war* « sur » en gallois et en vannetais, et il a pris le sens de « sur ». De *aremori-* dérivent les formes *armor* et *arvor*. On consultera à ce sujet une étude quasi exhaustive de C. Guyonvarc'h (*Ogam*, t. 20, p. 352-357). Ce terme, dont on peut suivre l'histoire au long de nombreux siècles, illustre bien la très étroite parenté entre gaulois et brittonique.

Argiotalus est un nom propre attesté à Nantes (brièvement étudié dans AeB, n° 17, p. 25). Le mot *argio-* semble signifier « brillant » (IEW, p. 64-65) et le même radical figure dans *arganto-* « argent », littéralement « le brillant ». *Argant* est fréquent dans les noms propres vieux bretons, comme son correspondant gallois moyen *eirian* « brillant » ; le nom propre gallois ancien *Arganhell* devient ensuite *Eiriannel*. De même, en celtique antique, les noms propres *Argentius, Argentillus...* sont à comparer à ce nom composé avec *argio-*. Quant au second élément, commun au gaulois et au brittonique, il peut contenir soit le mot *talos* « front », latinisé en *talus*, soit un mot *talo-* « valeur » et « paiement ». Les deux sens existaient encore, tant en vieux gallois qu'en vieux breton, avant que chaque langue n'en retienne qu'un seul, breton moderne *talvout* « valoir », gallois moderne *talu* « payer ». Au Moyen Age, on était parfaitement conscient de l'ambiguïté des sens de *tal* qui figure dans le nom *Tal-iesin* également connu en gallois et breton anciens. I. Williams (*Chwedl Taliesin*, Cardiff, 1967, p. 6-8) montre que l'on proposait plusieurs traductions de ce nom, dont le deuxième élément *iesin* signifie également « brillant » comme *argio*. Les nombreux noms gaulois en *talo* posent les mêmes problèmes que les noms gallois et breton médiévaux contenant *tal*.

Atepomaro (Mercurio), épithète de Mercure (Bousquet, *Gallia*, t. 29/1, p. 111-112; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 130-133); c'est un dieu honoré par les gens du « pagi Matantis ». Birkhan (G u.K, p. 393 et note 985), étudie cette épithète qu'il interprète par « celui qui a beaucoup de chevaux », comparable à Belinatepus (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 138). Le préfixe *ate-*, impliquant l'idée de « supplément, d'addition, de retour », est commun à toutes les langues celtiques. *Epo* « cheval » est représenté par le vieux breton *eb* « cheval », dérivé *ebol* « poulain », moderne *ebeul*. Les noms propres vieux bretons *March-ebol*, *Epetic* (cf. gaulois Epaticcus), *Eppo* (cf. gaulois Eppo(n), Eppios, Eppillus...), sont cités (GVB, p. 401) comme exemples du parallélisme frappant de l'onomastique gauloise antique et brittonique médiévale.

Ateruos est également un nom attesté à Nantes (CIL, t. XIII, 3115). Le *a* initial est douteux. Cependant, on peut en rapprocher *atrebo*, ci-dessous. Ce peut être un dérivé du mot **ater* « père », analogue dans sa formation au latin

patruus, au vieux haut allemand *fatirro*, « frère du père », etc., irlandais *athir* « père », etc.

Atesmer srl ou **Atesmeri tsrl** ou **Atesmerti**... Ce graffite sur un bol, provenant de Vannes (CIL, t. XIII, 10017, 182; Holder, t. 3, col. 719 et t. 1, col. 260) contient le préfixe *ate-*, déjà vu, et un radical *smer-* que nous retrouverons dans *Smertu-*, tandis que, malgré les incertitudes de lecture de la fin du nom, nous trouvons des noms identiques à Meaux, à Vineuil près de Blois. Schmidt (ZCP, t. 26, p. 140) l'étudie, avec des références nombreuses. Nous en reparlerons sous *smertu-*.

***Atica** est une correction usuelle du nom *Arica* (Holder, t. 1, col. 263; Loth, RC, t. 10, p. 354; t. 22, p. 86; t. 42, p. 440) et l'on considère que c'est une forme ancienne du nom de Hœdic. Un anthroponyme Aticus, peut-être celtique également, est cité dans Holder (t. 3, col. 723). On ne peut formuler ici aucune hypothèse sur le sens possible.

Aua, sans doute /ava/, nom de fleuve latinisé attesté au IX^e^ siècle seulement (C. Redon, charte 93) vers 860, forme ancienne du nom de l'*Aff.* Ce nom peut se rattacher à l'irlandais ancien *ab* « eau » (LEIA, A, p. 4-5) connu par son dérivé plus usuel *abona*, moyen breton *avon*, gallois *afon* « fleuve », trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement ici. Un dérivé moins connu est le vieux breton *amach-du* (DGVB, s.v.) « monstre aquatique », moyen breton *avanc*, gallois *afanc*, même sens, et « castor ». Un dérivé **abnā* peut expliquer le nom ancien de l'*Aon*, francisé en Aulne; anciennement, on trouve les formes *Hamn*, *Ampnis*, forme latinisée, (Chresto., p. 96, 136); cf. le latin *amnis*, de **abnis*? (IEW, p. 1, sous *ab* et p. 51-52 sous *ap* [2]). Une forme **ap-s-*, attestée dans des noms de fleuves, peut être à l'origine de formes gauloises en *ax-* comme *aximos* /axsimos/, étant donné l'évolution connue de /ps/ en celtique.

***Aximos** est une forme reconstituée d'après la latinisation *Achmensi* et les formes vieilles bretonnes *Achim, Achm*, aujourd'hui *Ac'h* (Holder, t. 1, col. 18, 319; t. 3, col. 782). C'est le nom du « pagus » situé à l'ouest du Léon, mais on le retrouve ailleurs en Gaule; *Aximus* (CIL, t. XII, p. 100) éponyme d'Aime-en-Tarentaise, dont le nom était *Axima* (Holder, t. 1, col. 319). *Axa, Axona* se trouvent dans des noms de fleuves (Aisne) et peuvent être expliqués par **ap-s-* comme on l'a vu plus haut. Les vies de saint Paul et de saint Brieuc nous donnent les formes *Achim, Achm* mais la troisième vie de saint Tudual *Ocismensi*, celle de saint Gildas *Oxismorum*, le /o/ initial provenant d'une confusion avec le nom des *Ossismi* dont le souvenir n'était pas entièrement perdu. Ernault (GMB, p. 16) donne d'autres formes. Le gallois *aches* « mer, flot » nous semble tiré à tort du latin *accessus* et se rattacher plutôt à ce radical *ax-* de **aps-* « eau ». Le pagus *Aximus* serait le « très maritime » avec un superlatif en *-imos* (latinisé) du type de *Uxellimus* (CIL, t. III, 5145). Brest était la capitale de ce « pagus » et peut-être aussi, au IV^e^ siècle, celle des Ossismi, ce qui a facilité la confusion des deux noms parfaitement distincts à l'origine. On verra ci-dessous le nom des Ossismi.

Baiorate, Baorate, sur des monnaies mérovingiennes (Holder, t. 1, col. 334; t. 3, col. 792), aujourd'hui Béré. L'évolution de Bodiocasses en

Baiocasses fait penser que l'élément initial *baio-* dérive de *bodio* qui est en général comparé, soit à l'irlandais *buide* « jaune », soit au gallois *bodd* « satisfaction, contentement », vieux breton *bod*, même sens (DGVB, s.v. *bod.*). Plus certain de lecture et de sens est le second terme *rate*, forme tardive d'un mot qui se retrouve dans *Ratiatum* (Rezé). *-rate*, avec /a/ long, correspond à l'irlandais *rāth* « élévation de terre, rempart, tumulus », au gallois moyen *-rawd* dans *bedd-rawd*, actuellement *bedd-rod* « cimetière », autrefois « tumulus », moyen breton *bez-ret*, moderne *bered.* Baiorate est soit « le retranchement de terre jaune », soit le « retranchement favorable, satisfaisant ». Le nom de Strasbourg, *Argentorate*, paraît signifier le « brillant retranchement ».

Briuates (βριουάτης λιμήν) [références dans Holder, t. 1, col. 611 ; t. 3, col. 978) a été étudié par Corby (*Ogam*, t. 15, p. 97), et le nom est analogue à celui de Brioude, *Briuate*, proche de la formation de *Briuatiom* du menhir de Vieux-Poitiers, près de Cenon. Une forme du IX^e^ siècle est conservée dans la note sur le « bellum *briuat* » vers 900 (manuscrit Angers 477, fol. 41a ; DGVB, p. 90). Le *Brivet*, ou *Brivat*, qui sert d'écoulement à la Grande Brière, paraît conserver ce nom : il est nommé « *Briuatae* fluminis », génitif, en 1123 (Dom Morice, *Preuves*, t. 1, col. 547-549). C'est un dérivé de *briua, briva* « pont ». Mais il ne faudrait pas croire que le gaulois *briua* s'oppose au brittonique *pont* « pont ». Avant l'emprunt au latin, le brittonique connaissait ce mot comme le prouve le nom de deux localités de Grande-Bretagne, *Duro-briuae* (Holder, t. 1, col. 1384). On touche ici du doigt, si l'on peut dire, un aspect essentiel des différences entre brittonique médiéval et gaulois. C'est une différence chronologique. Évolutions, emprunts, ont différencié des langues à peine distinctes avant la conquête romaine.

Kabaion ou **Gabaion (Gobaion**, dans certains manuscrits) [Holder, t. 1, col. 1504-1505]. Strabon, d'après Eratosthène, donne Κάβαιον. Ptolémée donne : Γάβαιον ἄκρον , Γαβαίου... variante Γοβαιον. L'alternance entre *kab-* et *gab-* peut être due à une confusion très ancienne en brittonique, et sans doute aussi en gaulois, entre deux radicaux signifiant « prendre, saisir » ; cf. gallois *caffael* et *gafael*, vieux breton *-gabael* (DGVB, p. 54 [sous *ad-gabael*] et p. 172-173 ; IEW, p. 408-409). En breton *-gabael* s'oppose également à *caffout*, *kavout* qui s'est imposé. Il s'est produit ici confusion entre dérivés des racines **ghabh*, **kagh* et **kap* (E. Hamp, ZCP, t. 24, p. 229-234). Le cap ainsi désigné serait le « cap recourbé » (qui prend, saisit). Nous ne pouvons que signaler la fréquence des dérivés *gabl-, gabol-* « fourche, enfourchure de mer, baie, estuaire » dans la toponymie côtière des pays celtiques ; le vieux breton *mor-gablou* « aestuaria », irlandais moyen *mor-gobuil*, gallois moyen *morawl*, pour *moravl*, de *mor* « mer » et *gabl, gafl* « enfourchure » (DGVB, p. 259). On trouve aussi ce mot pour qualifier le « delta » d'un fleuve, gallois moyen *ythr auilog mor, (g) aflog mor* « in bifurcatione illius fluvii » (GBGG, p. 518). De même *Trigaboli* (Τριγαβόλους) dans Polybe (références dans Holder, t. 2, col. 1953) désigne le delta du Pô en gaulois de Cisalpine. Ce mot signifie les « trois fourches », ce qui étonne, car il ne mentionne que deux bras à cette époque. A l'embouchure de la Vilaine, le nom de *Péaule* garde, très déformé, une désignation analogue. Heureusement, nous pouvons suivre l'histoire du

nom (Bernier, Ann. Bret., t. 76, p. 649-650). Le nom de l'estuaire apparaît sous les formes *gablah* en 876, *Plebs gablah* (C. Redon, charte 260), *gavale* plus tard, *Ster gavale* (charte 334), *Plebs gavele* (charte 307), puis le /v/ s'est vocalisé et l'on a abouti à une forme *Pléaule* /pleawle/ puis *Péaule.* En conclusion, les radicaux *gab-*, *kab-*, *gabl-*, *gabol-* ont servi dans les langues celtiques à désigner des replis de la côte, des baies, des fourches, mais ceci ne peut servir à identifier à coup sûr le cap Gabaion. Nous laissons ce soin aux géographes, car il ne manque pas de caps qui délimitent une baie!

Cambidonno, Camdonno, sur des monnaies mérovingiennes, désignerait Kempten et non Campbon (Loire-Atlantique) [Holder, t. 1, col. 714-715 ; t. 3, col. 1059-1060, **Cambono** en 990]. Un grand nombre de noms de lieux d'Europe dérivent de *cambo-dunon*, la « forteresse courbe », dont le nom est bien attesté (Holder, *loc.cit.*). Il est seulement possible que le second élément du nom de Campbon contienne une forme issue de *dūnon*; le premier est à coup sûr *cambo* « courbe », commun à toutes les langues celtiques. En général le mot *dūnon*, avec /ū/, « hauteur fortifiée », a donné *dūn* en irlandais, *din* en brittonique, vieux breton et gallois, *dun*, *don* dans les noms de lieux continentaux, mais la distinction n'est pas aussi nette ; ce /ū/ long a donné parfois /i/ en gaulois tardif: cf. *Areduno*, *Ardino* puis *Ardin* (Deux-Sèvres) [Holder, t. 1, col. 190]. Sur le vieux breton *din* conservé dans les lieux-dits *Dinan*, dans *Dinard*, voir DGVB, p. 143.

Cambliciacum (*Vie de saint Melaine*, MGH, *Pass. vit. Sanct.*, t. 3, 373 ; et DAG, p. 620), ancienne forme du nom de Comblessac. On a voulu tirer ce nom de *Camulus* suivi d'une terminaison en *-iacum*. C'est plutôt aussi un nom formé avec *cambo* « courbe », mais le second élément est très difficile à identifier. La graphie en *c* n'est pas en faveur d'une hypothèse basée sur un **lissiaco*, dérivé du nom panceltique de l'« habitation à cour » *lis-*.

Carn- est un radical qui se retrouve depuis l'Antiquité dans de nombreux noms de lieux d'Armorique et d'Europe. Sa permanence est plutôt un exemple de continuité linguistique que de rupture. On a même soutenu que ce radical est préceltique, issu de la fameuse racine **kar*, **kal*, nom de la « pierre ». De toute façon, il a été parfaitement assimilé par les langues celtiques qui ne sont pas nées de rien et le mot *karreg*, comme ses correspondants des autres langues celtiques, en est un des dérivés les mieux connus. Quant au radical *carn-*, on le trouve dans le nom du pagus des *Carnuteni*, un des pagi des Riedones (Bousquet, *Gallia*, t. 29, p. 109 et suiv.; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 129...). Ce nom est très proche de celui des *Carnutes* (Holder, t. 1, col. 796 ; GPN, p. 338 ; DGVB, p. 97). On note dans la forme du VI[e] siècle donnée par Grégoire de Tours un passage de *carn* à *corn* dans « Cornutus vicus ». Citons, parmi les formes médiévales, *Carnun*, nom de ruisseau (Corby, *Ogam*, t. 15, p. 98), *Carnuet* en 1066-1084 (C. Quimperlé, p. 182), aujourd'hui Carnoet, *carn* et *rodoed carn* « vadum corneum » (DGVB, p. 97 et 298) dont on retrouve l'équivalent à demi-anglicisé dans *Carn-forth*, nom d'un gué dans le nord du Lancashire. Les sens sont divers: le premier est « tas de pierre », le second « sabot de cheval » qui est le seul connu en breton moderne, mais le premier était universel en celtique. Dès l'Antiquité, des gloses ou des inscriptions nous aident à comprendre ce radical: une glose

carnuatus « cornutus », le verbe *karnitu* « éleva, entassa un monument funéraire » (Lepontica, § 14).

Un radical *corn-*, indigène, mais plus étroitement apparenté au latin *cornu*, au germanique *horn*, est également fréquent. C'est lui que nous retrouvons dans le nom des *Cornouii*, qui survit dans les deux Cornouailles (GPN, p. 338 et suiv.). *Cornouia* a passé à *Cornou* /kornow/ puis *Kerneo*, enfin à *Kerne*; un « plebs *Cornouu* » existait en pays nantais. Le sens peut être éclairé par un dérivé **kornouakos*, à l'origine du breton *cornaouoc, cornouec, kornaoueg*, enfin *kornog* (RC, t. 27, p. 223; GMB, p. 120, 408). Une dernière variation vocalique s'observe dans le radical *kern* encore vivant en breton, gaulois *Cernunnos*, etc. Dans tous ces radicaux, *carn- corn- cern-*, le sens primitif est « masse dure et arrondie ». De là le sens de « corne », lui-même très vaste, puis les sens de « sommet », « extrémité », notamment « extrémité occidentale » (du monde connu). Si l'on entrevoit bien ce dernier sens dans le nom des Cornouii, on voit mal le sens de *carn* dans Carnuteni.

Ciantium id est *Uenetum.* Nous avons déjà attiré l'attention (Or. Bret., p. 251) sur le problème posé par ce nom mystérieux qui n'a guère été étudié. Un radical *Ciantull...* est donné par Holder (t. 1, col. 1009).

Condate est l'ancien nom de Rennes (Holder, t. 1, col. 1092 et suiv.; DAG, p. 620; RC, t. 22, p. 104-105; t. 28, p. 376; Corby, *Ogam*, t. 15, p. 97). Le *Condat*, ruisseau en Vannes, est formé par la réunion de trois ruisseaux. Un dérivé en *-l*, **condatl-*, est attesté par le vieux breton *condadlant* « conductionem faciunt » « ils réunissent », gallois *cynnadl* « réunion » (DGVB, p. 117). Il semble cependant que le gaulois ait ici un /a/ long en face du /a/ bref brittonique médiéval. Toutefois, le brittonique antique atteste aussi *Condate*, ancienne ville des Cornouii, aujourd'hui Northwich (Holder, t. 1, col. 1094), à côté des nombreux Condate du continent (d'où Condé, Condat, Candes...). En Grande-Bretagne, on trouve également des dédicaces à « Marti Condati ».

Condeuinkon (Ptolémée, II, 8, 8; Holder, t. 1, col. 1096; Sanquer, AeB, n° 17, p. 12, Κονδηούικνον). Holder donne *Condevincon*, Κονδηούινκον. Après le préfixe *con-* on a donc le choix entre *-deuincon* et *-deuiknon.* Un radical *-uink* paraît plus plausible que **-uikn-* non attesté par ailleurs. On a *Vincenna* « la Vienne » (Holder, t. 3, col. 326), *Vinciacus*, nom de localité, une variante *Uincenonia* du nom ancien de la Vilaine, *Vicinonia* (Holder, t. 3, col. 280). Faut-il rapprocher le groupe *-de-uink-* des noms gaulois du type *Divico, Diviciacus, Divixtae*? (GPN, p. 81, 82, 283, 284). L'infixation du *-n-* dans un radical signifiant « combattre » ne pose pas de problème (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 176, 295: *Co-vincio, Vinco-malus).* Cependant les noms du type *Divico* ont été également traités comme des dérivés de *deiuo, dēuo* « dieu » (*Ogam*, t. 12, p. 312; Holder, t. 1, col. 1260). Le nom de *Condeuincon* reste donc difficile à interpréter.

Corio-, pluriel *Corii* « troupes ». Ce terme est attesté dans le nom des *Coriosolites*, dans le nom du « pagus Tricurius » (*Vie de saint Samson*), en Cornwall, comme en Armorique (in pago Tricurino en 615) [Holder, t. 1, col. 1126; t. 2, col. 1950). D'autres *Tricorii* habitaient la vallée du Drac, au sud de Grenoble. Des *Petru-corii* « les quatre troupes » ont laissé leur nom au

Périgord (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 255, 281 ; DGVB, s.v. *cor* [3] « troupe »). Ce mot figure en composition dans le breton moyen *cosquor*, de **cost-cor* « troupe de garde », puis « troupe », « peuple », moderne *koskor* « maisonnée » (à Sarzeau en dernier lieu) ; vieux gallois *casgoord* « satellites », ancien irlandais *cuire* « troupe »... De *Tricorii* dérive le vieux breton *Tregor*, conservé comme forme figée, moderne *Treger*. Le vieux breton **nant tregor* « vallis trecor » a été refait en *Lantreguer* quand le mot *nant* « vallée » a cessé d'être compris dans ce sens et s'est trouvé remplacé par *lan* « monastère », longtemps mieux compris, moderne *Landreger*. Voir *Tricurinus*.

Corisopitum est des noms les plus controversés de l'Armorique ancienne (Or. Bret., p. 251), alors que bien d'autres problèmes n'ont guère été évoqués. Nous n'entrerons pas dans la querelle de la localisation et ce qui nous importe ici, c'est que le nom soit celtique. Pour *cori-*, on verra *corio* ci-dessus, peut-être de même radical, bien qu'il y ait plusieurs radicaux homonymes. Le second mot *-sopites* pourrait contenir le même radical que *-sopi* à La Graufesenque (Vendryes, BSL, t. 25, p. 42 et suiv.) : *dubro-sopi*, nom de vase. La racine serait *seik^{w}, *soik^{w} « verser, couler » (IEW, p. 893 ; DDR, p. 82-83), mais la forme *Corstopitum* (Corbridge) complique toute la question...

-cribate, voir *Geso-cribate*, ci-après.

Cuni, voir *dodir* pour les références. Ce peut être le génitif d'un nom *Cuno-* bien attesté notamment en gaulois et en brittonique : *Cuno-pennos, Cuno-ualos, Cuno-barros, Cuno-belinos* ; forme des alentours de 500 : *Cuneglase* « lanio fulve » (GVB, p. 239), « chien fauve », le chien étant ici « celui qui déchire », « lanio ». *Cuno*, forme du nom du « chien » ou du « loup » (IEW, p. 632-633 ; Gu.K, p. 351, 653, note 889 a), est un des noms d'animaux désignant fréquemment le « guerrier ». En brittonique médiéval *con-*, *cun-*, qui en dérive, est souvent confondu avec le préfixe *con-* d'origine différente. *Cuneglase* évolua en vieux breton en *Conglas*, *Cunglas*, en moyen gallois en *Cynlas*.

Darioritum, variantes : *Dariorigon, Dartoritum* (Δαριόριτον) [Holder, t. 1, col. 1241]. La leçon *Dario-riton* paraît la meilleure, mais il est étonnant que le thème en *-u*, *ritu* « gué », soit rendu en grec par *-riton*. Sous cette réserve, nous avons ici un nom panceltique du « gué » (DGVB, p. 297) sous le vieux breton *rit*, *ret* « gué », gallois *rhyd*, etc. L'élément *dario-* est également bien attesté (GPN, p. 434 ; Schmidt, ZCP, t. 26, p. 179, 188). Les formes en *dario-* sont peut-être à rapprocher de l'élément *dar* du gallois *cynddaredd* « furie », vieux breton *cunnaret* / kunnareð /, moderne *kounnar* (DGVB, p. 125, 129). *Dario-ritum* pourrait donc être le « gué furieux, agité », comme il a été aussi proposé (*Ogam*, t. 18, p. 164-165) par C.-J. Guyonvarc'h.

Decumus, nom de personne, à Nantes (CIL, t. XIII, 3104 ; Holder, t. 1, col. 1249 [decumo(n), decumius, decumates] ; WH, t. 1, p. 328). *Decumus* pourrait être une forme non latine à l'origine, mais adaptée au latin decimus. Cependant, comme le celtique antique atteste les dérivés *-decametos* (IEW, p. 643), *decametinas, decametam* (à Botorrita), il est douteux que *decumus* soit celtique.

Diuixtae, nom sur un manche de casserole à Carhaix (Seymour de Ricci, BMSECDN, 1897, p. 243), appartient à une catégorie de noms celtiques bien connus (Holder, t. 1, col. 1294; Schmidt, ZCP, t. 26, p. 194-195): Divico, Divicta, divixto, Divixtius, Divixtill(a)e. Après le préfixe *di-*, nous avons ici un radical *uik-t* prononcé /wiXt/, dérivé de *wik* « combat », ancien irlandais *dī-fich* « combattre », *fecht* « combat » (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 285-287). A *wikt-* correspondont le vieux gallois *guith*, vieux breton *uueth*, puis *gueth* « action, combat », dérivé *wethen*, gallois moyen *weithen* (DGVB, p. 189-190; GPN, p. 281-285). Sous *Vincinno* on trouve un nom apparenté.

dodir sur un graffite sur brique trouvé par M. Sanquer au Valy-Cloistre (Ann. Bret., t. 79, p. 215-236). On lit quatre mots suivis de chiffres: CUNI 83,... APITI 86, MAM 184. Dans l'autre sens DODIR 261. Il s'agit surtout de noms propres au génitif, l'un abrégé *Mam*, ouvriers ou paysans possédant ou fournissant une certaine quantité de bétail ou d'objets. Voir ces noms à leur rang alphabétique. Quant à *dodir*, placé en sens inverse, sa fonction peut être différente. M. Lejeune (Ann. Bret., t. 80, p. 669-673) y voit l'abréviation d'un anthroponyme. En tout cas, ce mot ne peut correspondre au gallois moderne *dodir*, de **dy-odir-*, de **to-otir*, avec un radical *ot* attesté aussi en breton ancien (DGVB, p. 279, sous *ot a te*).

Dumno-, Domno- dans le nom antique des Dumnonii, puis médiéval ancien, dans *Domnonea*, forme latinisée, *Dubno-* dans le nom de *Dubnacus*, à Crozon (*Gallia*, t. 30, 1972, p. 208). Comme adjectif *dumno* signifiait « vaste, profond » et se trouve conservé tel quel dans le nom vieux breton *Dumnowallon*; comme substantif, le sens était « vaste région », ou même « monde ». C'est l'origine du gallois *dwfn*, breton moderne *doun, don* (IEW, p. 267).

Duretie, probablement ancien nom de Rieux (Holder, t. 1, col. 1379), *Reus* au IX^e^ siècle (C. Redon, chartes 76, 266...). Cette forme paraît dériver du radical *-retie* seul, bien que, même en évolution romane, il y ait difficulté. *Retie* peut dériver du radical panceltique *ret-* « courir » (GPN, p. 249-251). Le nom de *Ande-ritia* (Holder, t. 3, col. 616) en Aquitaine, des *Ande-retiani* de Grande-Bretagne, peut contenir le même radical. *Retie* peut désigner le cours, le courant de la Vilaine, et *du-* peut être un préfixe péjoratif, bien attesté dans les langues celtiques, gaulois *du-* (GPN, p. 195-196; GOI, p. 231), vieux breton *do-* (GVB, p. 377-378). *Du-retie* le « mauvais cours » pourrait qualifier le cours de la basse Vilaine, qui présentait des difficultés pour les navigateurs antiques. *La Guide des chemins de France* (rééd. 1936, p. 143) qualifie La Roche-Bernard, en aval de Rieux, de « port de mer dangereux », et ceci au XVI^e^ siècle.

Durneo est le nom du père de Giapo dans l'inscription de Plumergat (Ann. Bret., t. 77, p. 665) avec un suffixe en *-eos* exprimant la filiation: « fils de Durnos » (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 201). *Durno-* nom du « poing » se trouve dans toutes les langues celtiques et ne nécessite aucun commentaire ici.

Gesocribate (Holder, t. 1, col. 2016) ancien nom de Brest sans doute, est à rapprocher de *Gaesoriacum, Gesoriacum*, ancien nom de Boulogne-sur-Mer. Le premier élément « lance, trait » peut avoir signifié aussi « cap », vieux

breton *-goiu-* dans *guu-goiu-ou,* gallois *gwaew,* irlandais *fogha...* (DGVB, p. 204; IEW, p. 410). Le second terme *-cribate* n'est explicable que si l'on admet que /b/ représente ici l'évolution d'un plus ancien /p/. Dès le début de notre ère, il y a des exemples de ce fait: Eporedorix, Eboredorix (Holder, t. 1, col. 1452), carpentum, Carpentorate, Carbantorate, vieux breton cerpit (DGVB, p. 103), Cripponis, et Cribonis (Holder, t. 1, col. 1168 et 1165). La forme Gesocribate provient d'ailleurs de la Table de Peutinger, qui a été remaniée jusqu'au VI[e] siècle, et en latin la sonorisation de /p/ en /b/ se généralise au V[e]. On peut donc penser que la forme tardive connue représente **gaisocripate*: *-cripate* peut dériver d'un celtique **kripā-*, lui-même de **krik[w]ā* « limite, bout, frontière », « crête », enfin « peigne ». De là l'irlandais *crích* « frontière, limite », *cír* « crête, peigne », gallois *crib* « crête, peigne », breton *krib* « peigne », *kribenn* « cime », *kribell* « crête ». Un dérivé *-cribate* signifierait « de la limite, du bout, ultime », *Gesocribate:* « le cap ultime ». S'agit-il de Brest ou du Conquet? Nous n'abordons ici aucun des problèmes de localisation. Le seul objet est l'étude des éléments attestés des langues autrefois parlées en Bretagne.

Giapo, sur l'inscription de Plumergat (Bernier et Lejeune, Ann. Bret., t. 77, p. 665); on trouve un anthroponyme *Giappa* à Langres (CIL, t. XIII, 5774). Le nom est gaulois, mais reste inexpliqué.

Islan, inscription du II[e] siècle gravée sur vase de Paternus, découverte à Kerilien (Pape, Ann.Bret.,t. 71, p. 158 et fig.3). Loicq (EC, t. 12, p. 315) compare *islia* (Holder, t. 2, col. 79). Cf. aussi *is poron is tillu* (CIL, t. XIII, 10015, 89). S'agit-il de formes abrégées: de *isi, edi* « est » de **esti* pour la première, et de *lano* « plein » pour la seconde? (Cf. l'inscription sur un vase: *ti edi u-lano celicnu* « tibi est expletio calice », Fleuriot, EC, t. 14, p. 443-451). *Lano* « plein » est un mot panceltique dont il n'y a rien à dire ici. *Edi* est une graphie pour /essi/ de **esti.* Une variante /issi/ est également possible au regard du vieil irlandais, vieux gallois, vieux breton *is* « est ». *Is lan* « il est plein » pour /issilano/ est une traduction impossible à prouver, mais qui n'étonnerait pas en face de ce que l'on trouve d'ordinaire sur les vases. L'omission des finales peut aussi être un indice de leur chute progressive, évolution achevée au VI[e] siècle.

legat ou **iugat**? si la forme *legat* est confirmée dans l'inscription de Plumergat (Ann. Bret., t. 77, p. 662, 663, 664), on peut comparer *legasit* « posuit » (plutôt que « remisit ») dans l'inscription de Séraucourt (CIL, t. XIII, 10017, 70). Sur ce radical, voir DGVB, p. 238, s.v. *le* et *legh.*

-litani, voir **Smertu-litani.**

Litugeni, inscription sur une fibule (Holder, t. 2, col. 248) à Rennes, mais le nom est bien attesté un peu partout en Gaule, en Italie du Nord, en Grande-Bretagne, avec la variante fréquente *Litogenes.* L'élément *litu, lito* se retrouve dans l'inscription de Botorrita (Fleuriot, EC, t. 14, p. 419). Le sens en est: « cérémonie agréable aux dieux, bon présage, fête », puis « célébration », etc. En dérivent l'irlandais *-líth*, le breton *lid*, d'où les anthroponymes vieux bretons *Litoc*, puis Liduc, Lidec, de **litakos.* Les éléments de l'anthro-

ponyme gaulois *Dagolitus* se retrouvent dans le vieux breton *Da-litoc*, moderne *Dalidec* (GVB, p. 51). *Dago* « bon » est devenu *da* après la chute des syllabes finales. Quant à *genos*, latinisé en *genus* « descendance, race, famille », il se perpétue dans le vieux breton *gen* et le radical de *genel* « naître ». Ce nom est un bel exemple de la continuité linguistique en Armorique.

Magiusa, nom de femme à Corseul (CIL, t. XIII, 3143; Holder, t. 2, col. 379). C'est un dérivé de *magio* (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 234), dont dérivent aussi *Magissius, Magissa...* Le radical est celui du vieil irlandais *mag* « accroître », vieux breton *mach* dans *doguormach* (DGVB, p. 249-250, *mach*, 2). Magiusa semble avoir pour nom complet *Magiusa Cani(a)* [Bousquet, *Gallia*, t. 30, p. 286]. *Cania* peut être la forme ancienne d'un mot devenu *kein*, puis *cain* « beau » en gallois, *ken* en vieux breton, dont seul subsiste le dérivé *kened*. Ce pourrait être aussi un dérivé du cognomen latin *canus*. L'autre nom étant celtique, il est possible que Cania le soit également.

Malloni(i) Maternus, à Nantes (CIL, t. XIII, 3123; Schmidt, ZCP, t. 26, p. 236; Holder, t. 2, col. 397-399). Le radical de ce nom se trouve aussi dans Mallus, Mallon (n), Mallorix... Le rapprochement classique avec l'irlandais ancien *mall* « lent, mou » (Loth, RC, t. 41, p. 211), pose des problèmes. Ce n'est pas le genre de nom que les Celtes anciens se donnaient. Il vaudrait mieux songer au breton *mall* « hâte, empressement », au cornique *mal* « readiness, alacrity, eagerness » (V. Henry, p. 194). Le nom Mallus est attesté aussi bien en Gaule qu'en Grande-Bretagne. Galliou (AeB, n° 17, p. 28) donne la lecture *Mallomus Mat*, ce qui ne change rien au radical *mallo*; les dérivés en *-omus* sont moins fréquents que ceux en *-onius*, mais *mat-* pourrait être le début d'un nom celtique en *matu-, mati-* « bon », et non du latin Maternus, si cette lecture est confirmée.

Mam, nom inachevé dont on trouvera les références sous *dodir*. Holder (t. 2, col. 400) cite un nom *Mammius* et de nombreuses formes en *Mam.*

-mandui, deuxième élément du nom *sextan-mandui* auquel on se reportera.

-maros, à Nantes, latinisé en *...marus* (Galliou, AeB, n° 17, p. 28; CIL, t. XIII, 3131 et dans *Atepo-maro*, ci-dessus), est un mot panceltique vieil irlandais *mar* puis *mor*, vieux breton *mor*, moderne, *meur*, gallois *mawr*, etc.

Matantis, nom d'un des « pagi » des Riedones, au génitif (CIL, t. XIII, 3148; Bousquet, *Gallia*, t. 29, p. 111-112; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 127, 133). Le radical *mat-* « favorable, bon » est panceltique, breton *mat*, *mad*, gallois *mad*, irlandais *maith* (LEIA, M 12). Les dérivations en *-ant* sont nombreuses en celtique (Holder, t. 1, col. 158-161); il en reste des traces en breton ancien (GVB, p. 348) et très peu en breton moderne.

Meticca, nom unique, à Nantes (AeB, n° 17, p. 25, 28); semble apparenté aux noms tels que *Metelia, Metillius, Metelui, Metelikna* (GPN, p. 459). Les sens possibles du radical *met-* sont si nombreux qu'il est difficile de hasarder une hypothèse.

-morici au génitif, radical du nom des *Are-morici*, et nom propre à Nantes (AeB, n° 17, p. 24). C'est un dérivé de *mori* « mer », glosé « marini » (Holder, t. 2, col. 629), qui n'a survécu, figé, que dans « Arvorik » ; un autre dérivé *Morini*, nom de peuple gaulois, a survécu dans le vieux breton *morin, merin,* dans les noms d'hommes *Lou-morin, Tre-merin*, etc. Etymologie dans IEW, p. 748.

Mulloni (Marti), épithète de Mars à Nantes et Rennes notamment (Holder, t. 2, col. 651 ; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 130, n. 5 ; p. 133). Holder y voit à tort un mot *-mulus* en rapport avec les bêtes de transport, mais ceci est très douteux (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 246 ; Gu.K, p. 423, note 1131 a). Il faut plutôt rapprocher l'irlandais *mul* « masse ronde, boule » et « tête »... *mul dorn* « poing serré », moderne *mol dhorn*, breton moderne, *mell* « boule, ballon », *meilh dorn* « poing fermé » (*Ogam*, t. 7, p. 171-172). La variante *mell* existe aussi en irlandais avec les mêmes sens qu'en breton (LEIA, M 33 et 74). Le *mell benniget* breton servant à hâter le trépas (Loth, Ann. Bret., t. 19, p. 246 ; Gricourt, *Ogam*, t. 7, p. 155-170 ; Richard, BMSECDN, t. 100, p. 12-21 ; Sterckx, p. 105-108). La forme *mol, mul,* disparue en breton moderne, a existé, cf. *Mol-enes* (Loth, RC, t. 44, p. 76 et suiv.), *Molaç* (*Muliacum* en 820), *Molaci*, nom d'un Breton (CIL, t. III, dipl.XLIV ; Holder, t. 2, col. 617-618, etc.). Dans *Ogam* (t. 12, p. 452-458), Mars Mullo est interprété comme Mars « aux tas de butins ». Nous pensons que la « masse ronde », dont le nom apparaît dans le dérivé Mulloni, est la « masse, massue » et ceci fait penser au dieu au maillet, à la massue (P.-M. Duval, *Les dieux de la Gaule,* p. 71, 72, 79 ; Gu.K, p. 332-333).

Namnetes, nom de peuple bien attesté (Holder, t. 2, col. 677, 681), dont le radical est étudié par Ellis Evans (GPN, p. 234-236). En dérivent aussi, probablement, Namanto, Nammia, Namuni, Namusa, Namonius, etc. Deux étymologies principales ont été proposées, dérivant ce radical de la racine **nem* (IEW, p. 763-764) du grec *nómos* « loi, coutume », du latin *numerus*, etc., ou d'une autre racine **nem* « courbe » que l'on retrouve dans le nom celtique du « ciel » **nemos*, d'où « sacré » *nemeto-*, vieux breton *nem, nemet,* moyen gallois *nef, nyfed,* vieil irlandais *nem, nemed,* etc., apparenté au latin *nemus*, au sanscrit *nāmas* « voûte, ciel ». Nous pensons que l'alternance *nem/nam* est bien représentée en gaulois, comme *ner/nar*..., et que le nom des *Namnetes* se rattache à la racine de *nem* « ciel ». Que l'on compare les doublets suivants dont les références se trouvent dans Holder : Nemonius/Namonius, Nemausus/Namausikabo, Nemeto, Nemetiales/Nametus, Namatius, *Nemni*... (en Grande-Bretagne), *Nemnic... /Namnetes,* etc. Un rattachement à la famille du breton *namm* « défaut » est invraisemblable, compte tenu des habitudes onomastiques celtiques anciennes. *Namnetes* semble signifier « les sacrés, les protégés du ciel », comme le vieux breton *nemet* désigne un lieu sacré (d'où la forêt de Nevet) ou un homme protégé par le ciel : *Cat-Német* « sacré au combat », moderne *Canevet.*

Ossismi, nom de peuple, variante *Ostimioi*, la plus ancienne, à plusieurs cas Ωστιμίους, Ωστιμνίων, etc. (Références dans Holder, t. 2, col. 885-887). Puis le groupe /st/ évolua en /ss/ , /s/, fait normal en gaulois, d'où *Ossismi,*

Osismi, etc. Nous avons proposé une explication du nom de ce peuple dans les *Études celtiques* (t. 17, p. 311-312). Ce serait un dérivé de la racine *pos* (IEW, p. 841), d'où le latin *post, postumus, postremus,* osque *pustma(s)* « postreme ». La chute du /p/ initial est normale en celtique. Les Ostimioi seraient les « ultimes », « les plus en arrière », vers le couchant, au bout de l'Europe. Comme la pointe de l'Armorique a toujours porté le même nom, malgré l'évolution des langues: *Fine -Posterne, Finis-tère, Penn-ar-bed...*, un tel nom ne surprend pas. Il y a d'autres permanences d'un nom de lieu à travers les changements de langues; c'est le cas des Condate et des Conflans par exemple. A partir du haut Moyen Age apparaissent les graphies en Oxi-, Occi-, absentes durant l'Antiquité. Ce sont des tentatives pour rendre la spirante sourde apparue dans le nom du pagus **Aximos* devenu Achim /aXimh/. A partir du VI[e] siècle, après la chute des finales, il était facile de confondre /aXimh/ et /Osim/, évolution normale de *Ossismi*. Cette confusion a donné des foules de variantes médiévales latinisées.

-rate; voir **Baiorate.**

Ratiatum (Rezé près de Nantes Ῥατίατον) [Holder, t. 2, col. 1076]. Le même radical a déjà été rencontré dans Baiorate. Le dérivé **ratiaton*, latinisé, peut signifier « muni d'un rempart de terre ».

Riedones, Redones (Ῥιήδονες , Ρηήδονες) [Bousquet, *Gallia*, t. 29, p. 111-112; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 126-127; Holder, t. 2, col. 1102-1105). *Riedones* est à comparer, pour /ie/, à Agedincum, Agiedincum (Dottin, p. 59, 110). C'est une variante d'une forme plus ancienne **Reidones*, apparemment non attestée. Le radical *reid-, ried-* exprime l'idée de « parcours libre, facile » qui se trouve aussi en germanique dans *ride, reiten* (IEW, p. 861; DGVB, p. 300, s.v. *ruet*). Les correspondants sont nombreux: irlandais *ríadh* « a ride, a drive », gallois *rhwydd* « facile, aisé », *go-rwydd* « coursier », *eb-rwydd* « rapide » (comme un cheval: *eb-*), gaulois latinisé *epo-rēdias* « bonos equorum domitores », *vērēdus* « coursier », *rēda* « char à quatre roues », breton moyen *roez* « clairière », « terrain libre », *rouez, roez,* « facile, aisé, libre ». Le nombre des sens dérivés rend difficile une traduction certaine. L'idée de course libre est dominante, mais il est aventuré de préciser le sens du nom des Riedones autrement que par « ceux dont la course est libre ».

-ritum « gué », dans Dario-ritum (Holder, t. 2, col. 1195). Ce nom du gué est courant en gallois, *rhyd*, et existait en vieux breton *rit, ret* (DGVB, p. 297). Il ne survit en toponymie que rarement, sans doute dans *Bal-rit* au IX[e] siècle (C. Redon, charte 106) [aujourd'hui Bauré-sur-l'Oust], dans *Pen-ret* (charte 247), devenu Perret. Le mot *rodoed*, gallois *rhodwydd*, l'a supplanté en breton (DGVB, p. 298).

Sacco, à Nantes, nom propre (CIL, t. XIII, 3129; Holder, t. 2, col. 1274-1275). Comme *secco-* (Holder, t. 2, col. 1423-1424) est une formation hypocoristique à redoublement à partir de *segō* « force, victoire », *sacco* est dérivé d'un radical *sag-* « atteindre » et « mériter », vieil irlandais *saigim*, vieux breton *-hag-* (DGVB, p. 208); *haid-* (DGVB, p. 206), de **sagii̯-*, est le radical du vieux breton *haidoi*, gallois *haeddu* « atteindre, mériter »; *Hael* « géné-

reux» dérive de **saglo*, *haer* «hardi» de **sagro*, du même radical. Ces informations pouvaient à leur tour avoir des dérivés: Seccius, Seccalus, Seccianus d'une part, et Saccius, Sacciarius, Sacconius de l'autre.

Salionkanos (Σαλιόγκανος , Ptolémée, II, 8, 2; Holder, t. 2, col. 1309). Nous ne savons à quelle époque remonte la forme *Staliocanus*, nom d'un port dans la *Vie de saint Vitalis* (ASS, octobre, t. 7, 1098c; Albert Le Grand, *Vie des saints de la Bretagne armorique*, éd. 1901, p. 509), identifie ce port avec le havre de Morlaix; d'autres ont pensé à Pors-Liogan. Il n'est pas question ici de discuter les localisations controversées; il suffit que le nom soit situé en Armorique occidentale et attesté anciennement, pour être un témoignage de langue à étudier. Il semble ici que, comme dans le nom des Ostimii, un groupe /st/ initial a évolué en /s/, ce qui écarte tout rapport avec le nom du «sel». Les noms gaulois en *Stalus, Stalius* (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 272; Holder, t. 2, col. 1633-1634), les *Longo-staletes* (*ibid.*, t. 2, p. 285, 286), le vieux breton *stedletic* (EC, t. 11, p. 445), etc., ont peut-être des radicaux apparentés, si la plus ancienne forme est en *stal-*. Si, au contraire, il faut partir de *sal-*, la ressemblance de forme avec *saliunca*, σαλιούγκα «nard», est curieuse. Dans l'ensemble, ce nom de port demeure très mystérieux.

Sicor, autre nom de port de position discutée (Ptolémée, II, 7) et de nom inexpliqué.

Sena, Sina insula (Holder, t. 2, col. 1464-1465), est l'ancien nom de l'île de Sein. Il est aussi celui de *Sena gallica,* dans le pays des *Senones*, actuellement Sinigaglia, et se rencontre comme anthroponyme. Le nom est peut-être en rapport avec le mot panceltique qui signifie «ancien, vieux».

Sextanmandui, nom d'un pagus des Riedones (Holder, t. 2, col. 1533; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 130; Bousquet, *Gallia*, t. 29, p. 117, 118). Le premier élément se trouve dans *Sextantionem, Sextatione* (Substantion), un anthroponyme en Grande-Bretagne, à Carlisle, *Sextantius* (Holder, *loc. cit.*). Il paraît dériver de «sept» **sextan*, **sextantios*=«septimus». On a déjà rencontré *tri* «trois» et *petru* «quatre» dans notre examen; il n'est pas étonnant de trouver «sept» d'autant que, dans beaucoup de langues, ce chiffre a une valeur superlative (Rees, p. 195). Nous comprenons mieux son emploi ici en examinant le second terme *-mandui*. Ce mot est fréquemment attesté (GPN, p. 100-102 et 222-223; Schmidt, ZCP, t. 26, p. 236-237). Il y a deux mots quasi homonymes, mais sans rapport. L'un **mandos*, latinisé en *mandus, mannus* signifie «petit cheval de trait» (DAG, p. 237, 244; Holder, t. 2, col. 409); le basque *mando* «mulet» en provient sans doute. Un autre mot, thème en *-u*, *mandu(s)*, a été bien expliqué par d'Arbois de Jubainville (*Les noms gaulois dans César*, p. 127). C'est un dérivé de la racine **men* «penser», signifiant «pensée, intelligence». Une forme à redoublement est attestée dans *Menmandutis* (Matribus) [CIL, t. XII, 4223], *Minmantiis* (CIL, t. XIII, 940; Holder, t. 2, col. 596). *Menmandu-* correspond évidemment au vieil irlandais *menme* «esprit, intelligence», sanscrit *mánman-* «esprit, pensée» (LEIA, M 38; Haudry, BSL, t. 66, 1971, p. 124, n. 19). On trouve un parallèle entre *Epomanduo* «expert en chevaux» et *Epotso-ro-uidus* «qui s'y

connaît très bien en chevaux» (Schmidt, ZCP, t. 26). Les *Mandu-bii* de **mandubiwi* « vifs quant à l'esprit » nous ramène aux *Sextan-mandui* les « sept fois intelligents ». La variante *minmantiis*, à côté de *menmandutis*, nous montrent que /nd/ peut évoluer en /nt/. C'est ce qui s'est passé en vieux breton où un radical **mand-* identique est devenu *mant-* dans *do-ro-mantorion* glosant « auspices, ceux qui considèrent, inspectent, examinent » (DGVB, p. 150). Il y a d'autres exemples d'évolution de /nd/ en /nt/ en vieux breton (GVB, p. 141).

Siata insula (Holder, t. 2, col. 1537 ; Loth, RC, t. 10, p. 354 ; t. 22, p. 86 ; t. 42, p. 440). De Siata dérive le vieux breton *Hoiat*, moderne *Houat*. La traduction par « canard » est une étymologie populaire. On comparera le toponyme *Soiata* (CIL, t. XIII, 10008, 85 ; Holder, t. 2, col. 1598), Le Bernard, canton de Talmont (Vendée).

Silan (CIL, t. XIII, 3142 ; Holder, t. 2, col. 1546), avec /s/ barré qui peut représenter l'évolution d'un plus ancien /st/. Des noms comme Silaniacus, Selani, Silvanos, Siluinos (Holder, t. 2, col. 1460 ; GPN, p. 469, 470) semblent apparentés.

Siranav (lecture?) sur une statuette de déesse-mère à Corseul (CIL, t. XIII, 10015, 95). Voir peut-être *Sirona* ci-dessous.

Sirona, écrit DIRONA (CIL, t. XIII, 3143 ; Holder, t. 1, col. 1286), est une déesse bien attestée un peu partout dans les Gaules. Nous avons ici un bel exemple d'évolution de *st-* en *s-* en passant par des sons très divers (GPN, p. 410-419). On rapproche d'ordinaire le nom de **stirona, Sirona* du vieil irlandais *ser* « étoile », gallois *seren*, breton *sterenn* attesté dès le IX^e^ siècle (DGVB, p. 307).

Smertu-litani, anthroponyme nantais (AeB, n° 17, p. 25), attesté à Worms (CIL, t. XIII, 6230 ; Holder, t. 2, col. 1593). Le radical *smertu*, bien attesté, se retrouve dans le radical du gallois *ar-merth* « préparatifs », « provisions », vannetais *ar-merh* « économie », breton *merz-out* « faire attention à, noter »... Le nom de peuple *Smertai* est aussi attesté en Grande-Bretagne. Ces noms dérivent de la racine **(s)mer* « penser à, prendre soin » (Vendryes, EC, t. 2, p. 133-136).

Quant à *litani*, c'est le génitif d'un **litanos* « large, étendue », pancelti-que, vieux breton *litan*, moderne *ledan*, gallois *llydan*, irlandais *lethan* (DGVB, p. 244). Ce nom signifie « à la vaste sollicitude ».

-solis, pluriel *-solites*, dans *Corio-solis* (Richard, BMSECDN, t. 96, p. 79-95), *Corio-solites* (Holder, t. 1, col. 1126-1127), etc. L'élément *soli* est fréquent (Holder, t. 2, col. 1062-1607). La question des noms en *soli-* et *suli* est mal débrouillée, bien que l'alternance o/u soit fréquente (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 270 ; GPN, p. 393). La difficulté n'est pas là. P.-Y. Lambert a rapproché le celtique antique *suli-*, *soli-* de l'irlandais *súil* « œil » (EC, t. 17, p. 175-178). Ceci est plausible. Il faut seulement séparer les déesses *Su-leuiae* « les bonnes gouvernantes », de *Sulis* (Fleuriot, EC, t. 18, p. 105). *Suli-, soli-* serait un ancien nom de la « vue », avec des sens dérivés souvent anciens « attention, espoir », etc. Birkhan (Gu.K, p. 490, n. 1447) traduisait déjà

soli-boduus par « Augenkrähe » (la corneille qui enlève l'œil?). On peut discuter le mot à mot, mais Birkhan compare *Soli-marus* au vieux norrois *Sali-gastiR* (Gu. K, p. 43). Les *Corio-solites* seraient, soit les « troupes qui veillent », soit « ceux qui veillent sur la troupe », moins probablement. Il semble que le celtique antique *soli, suli* se perpétue dans l'élément *sul* des noms propres vieux breton (DGVB, p. 306, s.v. *sol*) avec une conservation du /s/ due à l'influence du latin *sol, solis*, d'où *sul* « dimanche ». On sait que /s/ initial est parfois conservé en breton: cf. *seith* « sept », *sen, se* démonstratif, *silli* « anguille », etc. Des anthroponymes comme *Sul-woret, Sul-min, Sul-hoiarn, Sul-tiern, Sul-hael, Sul-car,* etc., contiennent, non le nom du « dimanche », mais ce mot au sens de « veille, regard, attention ». Quant au nom du « soleil », supposé d'après le vieux breton *houl*, le gallois *haul*, le breton moderne dialectal *yawel, yawl, ewol...* (ALBB, carte 319), c'est **Sawelo-*, que l'on trouve dans des noms gaulois du type *Sauilo* (CIL, t. XIII, 6370; Holder, t. 2, col. 1388) réduit plus tard à *Saul-* comme dans Sauliaco (Holder, t. 2, col. 1382). Il n'y a rien d'étonnant à ce que le nom d'une ancienne divinité celtique ait laissé des traces en anthroponymie du vieux breton: cf. les noms en *boduu* (*boduo-*), en *-vilin* (*Belinos*),*-bili, -vili* (*Beliso*), etc.

Sollic(ium), à Nantes (CIL, t. XIII, 3139) est, avec Solicius, Solico (Holder, t. 2, col. 1604), dérivé de *soli-*, étudié ci-dessus.

-sopitum, élément incertain; voir **Corisopitum**.

Sotullianus, à Nantes (CIL, t. XIII, 3103; DAG, p. 656; Holder, t. 2, col. 1622) est comparable à *Sottu* (à Soissons), *Sottus* (à Périgueux), *Sottilus* (à Colchester, York). Ce nom, commun au gaulois et au brittonique antique, est inexpliqué.

Sulim, nom ancien de Castennec (*Castel Noioc*) [Holder, t. 2, col. 1662], contient le même radical que *solis* avec l'alternance bien connue u/o. Le même nom *Aquae Sulis* était, en Grande-Bretagne, porté par Bath (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 270; Gu. K, p. 490, n. 1447). Sulniac, Suluniac en 1160, peut venir de **suliniacum* (Chresto., p. 231).

-talus dans Argio-talus peut désigner soit le « front », soit la « valeur ». Voir ce nom ci-dessus.

Toutilla, fille d'Agedo-virus, à Nantes (AeB, n° 18, p. 24-25). Forme avec diminutif, du nom de la « tribu », comme Toutius, Toutissa, qui sont des dérivés de *teutā-, toutā-* qui survit dans le breton *tud* « gens », irlandais *tuath*, gallois *tud*. Les anthroponymes celtiques utilisaient beaucoup l'élément *tud-* jusqu'en plein Moyen Age: Tud-woret, Tud-wal, Tudor, Tuder, Tud-ri, etc.

Tricurinus pagus, en 615 (Pardessus, dipl. n° 230, p. 198; Holder, t. 2, col. 1950), dans le testament de Bertrand du Mans; *Tricurius* pagus, en Cornwall dans la vie de saint Samson; *Tricorii* peuplade gauloise dans la vallée du Drac (références dans Holder, *loc. cit.*). Cette appellation signifie « les trois troupes » comme *Petru-corii* signifie « les quatre troupes ». L'utilisation du nom dans des endroits aussi éloignés dans le monde brittonique et gaulois montre qu'il ne faut pas exagérer les différences de dialectes à

l'intérieur de ce monde dans l'Antiquité. Tricorii a évolué en *Trecor*, *Tregor* puis Treger. Notons le théonyme *Tricoriae deae* (CIL, t. XII, 4225).

Uxantis, variante du nom d'Ouessant dans l'Itinéraire d'Antonin (Holder, t. 3, col. 67 ; Merlat, Ann. Bret., t. 62, p. 380-390) ; ce dérivé en *-ant* de **ukso* « haut » est à l'origine de la forme Ouessant. Dans *Matantes* nous avons un autre dérivé en *-ant*, du radical *mat-*.

Uxisama, autre forme du nom de l'île (οὐξισαμην). Superlatif de *ukso* « haut » dont dérive l'irlandais *uas*, le gallois *uch*, puis *uwch* ; le breton a deux formes : *uc'h, euc'h*, dialectalement, et dans *uc'hel* (variantes modernes *huel, ihuel*, etc.) et *us* dans *a us* (Or. Bret., p. 73-74).

Vabros, nom du dédicant dans l'inscription de Plumergat, VABROS LEGAT ATREBO AGANNTOBO DURNEO GIAPO, variante possible IUGAT (Bernier et Lejeune, Ann. Bret., t. 77/4, p. 655-672). Les autres mots ont déjà été examinés. *Vabros* semble présenter l'alternance e/a que nous avons rencontrée dans Namnetes/Nemnic..., (EC, t. 15, p. 179 sous *naritu*). D'une part, nous avons *Vabrius* (CIL, t. VII, 643) en Grande-Bretagne, *Vabrilo* (CIL, t. III, 4600), de l'autre *Vebro, Vebruius, Vebrumna, Vebrumaros*, etc. (Holder, t. 3, col. 71 et 130). Cet élément a été comparé au gallois *gwefr* « ambre », *chwefr-* dans *chwefrig* « brillant comme l'ambre » (Schmidt, ZCP, t. 26, p. 285). C'est un élément utilisé aussi en brittonique, dans l'onomastique, gallois *Gwefrwr*, *Gwefrig* (GPC, p. 1615). Le nom de saint *Guevroc* en Bretagne (Loth, *Noms des saints*, p. 57) est l'exact équivalent du gallois *gwefrog* « semblable à l'ambre ».

Vacu, sur un tesson trouvé à Carhaix (Seymour de Ricci, BMSECDN, t. 29, p. 243). Les radicaux *uaco-* et *uacu-* sont bien attestés en gaulois (Holder, t. 3, col. 80-81 ; GPN, p. 475), mais le sens est inconnu. Peut-on penser au nom de la déesse *Vacūna* chez les Sabins que Varron interprète par « uictoria » (Müller, *Altitalisches Wörterbuch*, Göttinger, 1926) ?

Velauiensis pagus (*Vie de saint Guénolé*, Anal. Boll., t. 7, p. 179), latinisation d'une forme /welaw/ ; *Guoelou* /gwoelow/ (I^re^ *Vie de saint Tudual*, § 2), puis Goilou, Goëlo, etc. Ce nom paraît identique à l'ancien nom de la Weluwe, *Vellaus* pagus (CIL, t. VII, 1072), à celui du Velay, *Vellaui* (οὐελλαιοι) [Holder, t. 3, col. 150 et 152 ; Loth, RC, t. 6, p. 114-115 ; t. 7, p. 116-117].

Vertros, graffite à la pointe sur fragment d'amphore à Locmaria - Quimper (CIL, t. XIII, 10003, 67 ; Holder, t. 3, col. 2549). Ce nom a été comparé aux nombreux noms en *uert-, uort-* (GPN, p. 280-281) « tour, échange », puis « valeur, vente » (DGVB, p. 199, 329 sous *guorth* et *uuert*). Pour le suffixe, cf. *Verterae* (Holder, t. 3, col. 244 ; GPN, p. 281, n. 8). Le gallois moyen *gwerthyr* correspond à un ancien **uertr* ou **uerter* (GBGG, p. 625 ; A. Carnoy, RIO, mars 1954, p. 1-11). D'autre part, *gwerthyr* est une variante de *gwarther*, terme assez commun en gallois moyen et traduit dans le GPC, p. 1588, par « élévation, sommet » , au figuré « honneur, situation élevée », etc. Cette seconde étymologie semble meilleure que la première : un

radical **uer-* suivi d'un suffixe *-tero* ou *-tro* tel que celui que l'on rencontre dans le vieux breton *recter, racter,* moderne *reter* « l'est » (DGVB, p. 72 sous *a recter*).

Vicinno (Marti), épithète de Mars, à Rennes (CIL, t. XIII, 3150 ; Holder, t. 3, col. 280 ; GPN, p. 281-285 ; Pape, Ann. Bret., t. 79, p. 129 ; DAG, p. 631). On y reconnaît le radical *wik-* « combat », très commun, qui se retrouve aussi dans l'onomastique du vieux breton: *Uuicant*, dérivé en *-ant* (GVB, p. 348), *Uuicon* (GVB, p. 354), etc. D'un dérivé **wĭk-t* provient *weth-, gueth* « action, combat » et, de **wĭkten-, uuethen* « combat », gallois moyen *gweithen, gweithyen,* d'où *Wethenoc, Gwethenoc, Gwezennec* « combattant » ; /wikinno/ « combattant » convient à Mars.

Vicinonia, ancien nom de la Vilaine (DAG, p. 612), dérive du nom de Vincinno (Corby, *Ogam*, t. 15, p. 101 et suiv.). Les formes médiévales du type *Uisnon(ia)*, etc., très nombreuses, ont abouti à « Vilaine » !

Vidana ou **Vindana** portus (Οὐιδάνα , Οὐινδανα) [Merlat, article *Veneti, Real Encyclopädie*, col. 743-735 ; Holder, t. 3, col. 288]. La situation est, elle aussi, discutée, mais l'important est la localisation certaine en Armorique. Il est curieux de retrouver ici une alternance *wid/wind* comme dans Vindilis /*widalis (guedel) [DGVB, p. 185]. Le radical *windo* « blanc » signifiait aussi « heureux, béni » dans toutes les langues celtiques, gallois *gwyn-fyd,* breton moyen *guen-vet*, d'où *gwen-vidik*, vieil irlandais *find-biuth* « félicité », tous de **windo-bitu* (DGVB, p. 84, s.v. bit[1]). *Vindo-bona* « la fondation heureuse » explique l'emploi plus tardif de *gwen* dans *Gwen-gamp, Gwen-rann, Winmonid* (Guémené), etc. /Windana/ portus est à comparer pour le sens à *Porz-Gwen, Poulic-Gwen...*

Vindilis, nom ancien de Belle-Ile (Holder, t. 3, col. 289) dans l'Itinéraire d'Antonin, contient le même radical que *Vindana* et la forme médiévale *Guedel* (DGVB, p. 185). Des dérivations assez proches se retrouvent dans le nom du Vendelais, *Vindello* sur des monnaies mérovingiennes, l'anthroponyme *Vindillus* (Holder, t. 3, col. 338-340 ; ZCP, t. 26, p. 296 ; GPN, p. 387).

Vindunitta insula (Grégoire de Tours, d'après Holder, t. 3, col. 350 ; cf. le génitif *vindunis*, Schmidt, ZCP, t. 26, p. 387, n. 4). C'est encore un dérivé de *Vindo-* comme les noms précédents.

Vorgium (CIL, t. XIII, 9016), *a Vorg(io)*, *Worganion* (Οὐοργανιον), *Vorgan (io)* [CIL, t. XIII, 9016, et t. I, 490 ; Holder, t. 3, col. 446], etc. Il existe toute une littérature sur la localisation de ces villes, sur leur identité : deux sites différents ou variantes du nom d'un même site ? Nous n'avons rien à dire à ce sujet puisque nous parlons uniquement ici de l'aspect linguistique des données. Ce nom se rattache certainement à une racine **werg*, mais il y en a deux qui offrent des possibilités. La première signifierait « être gonflé, regorger, gonfler » (IEW, p. 1169, **u̯erg* [3]). Depuis J. Loth (RC, t. 28, p. 12-16), on lui rattache un des noms de l'Océan dans les langues celtiques, irlandais ancien *mor-fairrge*, gallois moyen *merwerydd, mor y werydd* de **mori-worgiā* ou *-worgio* « fureur de mer ». Ceci ne conviendrait que s'il s'agit d'un port.

Une autre hypothèse rattache tout simplement ces noms (ou ce nom) à la la racine **werg* « agir, faire, travailler » (IEW, p. 1168, *u̯erg [2]) beaucoup plus commune que la précédente, racine de Werk, work, ἔργον, ὄργανον ... Le nom signifierait dans ce cas seulement « l'œuvre, l'ouvrage » (fortifié?) comme le toponyme La Guerche est généralement expliqué par un germanique latinisé **wirkia* « l'ouvrage ». Cette racine est représentée par les noms gaulois en *uergo-* d'où le *vergo-bretos*, le nom de *Vergilius*, etc., le vieux breton *guerg* glosant « efficax » (DGVB, p. 189). C'est la solution proposée par Merlat (Ann. Bret., t. 62, p. 181-201). Il est difficile de se prononcer entre ces deux hypothèses également séduisantes en l'absence de certitudes sur la localisation du ou des sites.

III

Que l'on reprenne la lecture de cette petite centaine de termes de tous genres, provenant de sources antiques en général, sur la (ou les) langues parlées en Armorique, on arrive à la conclusion qu'il n'y a aucune différence perceptible entre ce que l'on trouve dans le reste de la Gaule du Nord et la Grande-Bretagne. On sait que les Gaulois belges avaient envahi le sud de la Grande-Bretagne vers le début du premier siècle av. J.-C., que les mêmes peuples avaient des fractions établies de part et d'autre de la Manche: Parisii, Atrebates, Cenimagni, Cenomani, Catuuellauni, etc. Nous avons rappelé tout cela dans les premières pages du livre *Les origines de la Bretagne*. Le témoignage direct de la langue confirme donc les témoignages « extérieurs » donnés par les écrivains de l'Antiquité. D'autre part, ces mêmes peuples belges de Gaule formaient un groupe qui s'étendait selon certaines sources antiques jusqu'à la Seine, selon d'autres jusqu'à la Loire, incluant ainsi les Armoricains. C'est dire que les différences, de langues notamment, étaient bien peu perceptibles. Certains termes, tel *couinnus* « char de guerre », sont spécifiquement désignés comme en usage chez les Belges de Gaule et de Grande-Bretagne. Il n'est pas nécessaire de développer ces considérations générales. L'examen direct des sources est bien plus éloquent et montre aussi combien il est vain de chercher dans tel ou tel dialecte breton moderne des équivalents exacts. Comme les langues romanes, les parlers celtiques modernes diffèrent beaucoup de leur langue mère, ayant perdu au VI^e^ siècle, avec les syllabes finales, le système de déclinaisons.

Le problème de la disparition de cette langue en Armorique est important. Selon certains, le latin avait complètement étouffé toute trace de gaulois en Gaule, et notamment en Armorique, dès le V^e^ siècle (cf. Or. Bret., p. 55-59). Nous avons des foules de témoignages antiques, réunis notamment dans Dottin (p. 69), qui nous disent le contraire et tous vont dans le même sens, soulignant une longue survivance du gaulois jusqu'à la fin du VI^e^ siècle. Nous avons insisté sur les deux témoignages les plus tardifs, ceux de Fortunat et de Grégoire de Tours (Or. Bret., p. 56-57). Souligner leur valeur montre du même coup la vérité de tous les témoignages antérieurs. Les partisans de l'extinction précoce du gaulois ont rédigé des articles qui consistent à essayer de démolir l'un après l'autre tous les témoignages qui contredisent leur thèse,

faute de pouvoir produire un seul texte d'époque à l'appui de leurs dires. Nous nuancerons seulement la constatation d'un fait que tout confirme: cette survivance du gaulois fut inégale selon les lieux. Comme il arrive partout, notamment en Afrique du Nord où la colonisation arabe isole progressivement des îlots de berbère, la Gaule vit des formes tardives de gaulois persister plus longtemps dans les montagnes des Alpes, du Massif central, les régions reculées du Massif armoricain, que dans les régions de passage et d'activité. Il paraît certain que les hautes terres de la Normandie intérieure gardèrent longtemps des parlers gaulois tardifs, de même que le Maine, tandis que la vaste région plus urbanisée d'Alet à Nantes, de Rennes à Vannes, fut latinisée plus tôt. Toute la côte nord de l'Armorique, en relations quotidiennes avec la Grande-Bretagne restée celtophone, avait d'autres raisons de maintenir l'usage du celtique. Par ailleurs, les arrivées de Bretons en Armorique, attestées au moins depuis le temps de César, sont relevées tout au long du livre précité. Il est inutile de revenir là-dessus. Des foules d'évolutions, ou de mots attribués au « bas latin » sont en fait des formes de celtique tardif dont beaucoup ont passé dans les parlers romans. Ces traces sont particulièrement nombreuses là où ces parlers gaulois ont survécu le plus longtemps, le Massif central, les Alpes, le Maine, le Berry. Il reste à mener des études sur ce vaste sujet peu défriché, mais le nombre des mots français, la plupart dialectaux, d'origine inconnue, rassemblés dans les derniers tomes du dictionnaire de Warburg (FEW), montre combien il reste à faire dans ce domaine. De même, en breton, il existe un fond de vocabulaire attribué autrefois à ce « bas latin » fort mal défini. Il est très probable qu'il s'agit de gaulois tardif, car il existe des correspondances, très fréquemment, dans les langues celtiques insulaires, avec des anomalies qui sont dues à des phénomènes d'évolutions différentes. Parmi ces termes à problème, citons les correspondances irrégulières entre le breton *brug, rusk, bouzell, bruzun*, et le gallois *grug, rhisg, bothell, briwsion,* etc., tous mots qui subsistent souvent dans les dialectes romans. Nous en avons relevé d'autres (Or. Bret., p. 62).

Cependant, plutôt que d'entrer dans les détails d'évolutions des formes romanes, il nous faut faire un tableau très sommaire du vieux breton d'après les témoignages directs qui nous restent, beaucoup plus nombreux que l'on ne veut bien le dire. Il nous reste environ cinq mille mots, une soixantaine de phrases et deux cents fragments de phrases. Tout cela est exposé en détail dans deux de nos livres malheureusement épuisés depuis longtemps, *Le vieux breton, éléments d'une grammaire* (GVB) et le *Dictionnaire des gloses en vieux breton* (DGVB). Depuis leur parution, d'autres sources ont été trouvées par divers chercheurs et publiées, notamment dans les *Etudes celtiques.* Si les gloses sont fondamentales pour l'étude de la morphologie et de la syntaxe, le vocabulaire est surtout fourni par les divers cartulaires bretons. Il nous est relativement facile d'interpréter les documents du vieux breton, car nous avons la chance de disposer de documents bretons insulaires (dits improprement « gallois »), non pas plus anciens, mais plus nombreux. Beaucoup de termes disparus en breton sont longtemps demeurés vivants outre-Manche. C'est ainsi que la plupart des noms propres vieux bretons sont les termes mêmes par lesquels les poètes louangeaient les chefs. On les trouve donc

fréquemment dans les textes poétiques des Bretons insulaires. Le terme « gallois » est d'autant plus faux que les plus anciens de ces textes ne proviennent pas de Galles, mais de régions anglicisées depuis (le *Canu Aeirin*, le *Canu Llywarch Hen*, le *Canu Taliesin*). Taliesin lui-même est venu en Bretagne, selon des traditions concordantes dans les littératures anciennes (question étudiée dans EC, t. 18, p. 207-213). A cette époque, il y avait peu de différence entre les dialectes de la « lingua britannica ». C'est le terme en usage jusqu'au XI[e] siècle au moins. A cette époque encore, John de Cornwall ne dit pas qu'il utilise le « cornique », mais le breton, « brittonicum ». On sait que les premières différences entre breton continental et cornique ne deviennent accusées que vers la fin du XII[e] siècle. Les ouvrages de K. Jackson, notamment son excellent *Language and history in early Britain*, sont basés en grande partie sur les travaux antérieurs, dispersés, mais remarquables, de Joseph Loth, le meilleur connaisseur de toutes les langues brittoniques à toutes les époques de leur histoire. Bien entendu, on a été amené à compléter ou corriger tel ou tel point, mais la chronologie établie par K. Jackson pour la différenciation de la « lingua britannica » en dialectes, restera dans l'ensemble valable, à condition de ne pas trop vouloir préciser, à trente ans près, tel changement. On sait combien variable est la conservation d'une tournure, d'une prononciation, selon les milieux, selon les régions et il faut parfois des siècles avant de voir s'achever une évolution. Le mot d'Ouessant *guelt* « herbe » nous conserve une forme qui fut générale dans toutes les langues brittoniques avant de donner naissance au gallois *gwellt*, breton/gwewt/ puis *geot, yeot* etc., cornique *guels.*

Dans l'ensemble, entre protogallois et protobreton, que Jackson appelle « brittoniques de l'ouest et du sud-ouest », les différences demeurent d'ordre dialectal et n'empêchent pas la compréhension jusqu'aux invasions normandes. Toutes les périodes troublées sont des périodes d'instabilité et d'évolution dans l'histoire des langues. Vers le XI[e] siècle, le vieux breton, langue des milieux dirigeants les plus élevés jusque dans l'est armoricain, où les Bretons étaient minoritaires, comportait deux principaux dialectes, résultat de la provenance d'une partie des Bretons de l'ouest de l'île, d'une autre partie, majoritaire, du sud-ouest. Ce n'est pas un hasard si les deux manuscrits les plus riches en gloses du vieux breton, le manuscrit Angers 477 et le manuscrit latin 10290 de la Bibliothèque nationale comportent des gloses présentant des nuances dialectales: la majorité est en « brittonique du sud-ouest », la minorité en « brittonique de l'ouest ». Nous avons eu tort de les distinguer en affectant ces dernières du sigle f.v.g. « forme vieille galloise », donnant ainsi l'impression fausse qu'il s'agit d'immigrants occasionnels, ou d'un manuscrit recopié sur un manuscrit venu de Galles. En fait nous avons noté que les cartulaires bretons comportent aussi de ces formes mal nommées « vieilles galloises » (DGVB, p. 15), par exemple *haiarn* « fer » à côté de *hoiarn.* Certains traits modernes des dialectes reflètent cette dualité, qui ne persista pas, car les immigrants étaient très mélangés dans chaque région.

Il est impossible d'aborder ici la question du vocabulaire commun des langues brittoniques à cette époque. Les index des cartulaires, la *Chrestomathie bretonne* de Loth, les index du DGVB et du GVB sont suffisamment

éloquents à ce sujet. Il reste à faire, cependant, un dictionnaire d'ensemble. Le temps nous manque pour le rédiger à partir des nombreuses fiches que nous avons accumulées depuis trente ans sur ce sujet. Les ouvrages gallois de lexicographie, le *Geiriadur Prifysgol Cymru* et la *Geirfa Barddoniaeth Gynnar Gymraeg*, malheureusement arrêtée à la lettre H depuis la mort de son auteur, facilitent beaucoup le travail de comparaison. Il est *très rare* qu'un des mots constituant les noms vieux bretons n'ait pas d'équivalent en vieux gallois. Mieux encore, il est fréquent que les deux mots, formant le plus souvent un nom, se retrouvent, dans le même ordre ou en ordre inverse, comme qualificatif louangeur dans la littérature brittonique insulaire. Ceci rend le très riche matériel onomastique du vieux breton particulièrement clair et utilisable pour la connaissance de la langue ancienne. Par contre, à partir du XI^e^ siècle, l'évolution rend les éléments constituants de ces noms difficiles à identifier et les altérations s'accentuent continuellement jusqu'à l'époque moderne. Donnons seulement un ou deux exemples: le nom de saint *Idunet* est un des rares restes d'un radical qui fut très usuel dans toute la « lingua britannica » ancienne, *iun* « désir, souhait », *iunet* « désiré », *ediunet* « très désiré », *ediunetic* « désirant » (voir GVB et DGVB à ce sujet). En gallois *iunaw* est devenu *uno* « désirer », surtout dans les composés *dymuno, damuno, dymunol*, en gallois moderne. L'évolution du son /ü/ en gallois vers /i/ explique en partie ces faits. Le composé *ediunet* est devenu *eidduned* « désir, vœu », *eidduno* « désirer, souhaiter ». Le nom de saint *Idunet* est l'exact équivalent de *eidduned*. En gallois donc, la forme du terme a changé, mais il est resté vivant et compris. De même le nom *Iun-cat*, dans le cartulaire de Landévennec, composé de « désir » et de « combat », est facile à traduire dans chacun de ses composants; le sens du composé est souvent intraduisible, car la tradition familiale groupe des termes, non pour leur sens, très souvent, mais parce que le nom du père ou du grand-père, ou de la mère, comportait un de ces deux éléments. Cependant, dans ce cas, nous avons un adjectif *eiddungat* (*Livre Rouge de Hergest*, 1306, 11), qui y correspond exactement, mis à part le préfixe *ed-* renforçant le sens (qui se trouve par ailleurs dans *Ediunet, Idunet*). C'est par centaines que sont formés les noms à partir de *weth,* puis *gweth* « action », ordinaire ou militaire, et de son dérivé, gallois moyen *gweithien*, vieux breton *wethen*, *gwethen*. C'est ainsi que le nom vieux breton *Morwethen*, moderne *Morvézen*, équivaut au gallois moyen *mawr-weith* « à la grande action », que *Wethenoc*, moderne *Gwezenneg*, est aisément traduisible par « homme d'action », plus spécifiquement « guerrier ». En général, le terme *Mor-*, en premier élément des noms bretons, n'est souvent pas le mot « mer », mais une forme figée et inaccentuée du mot *mor* « grand », devenu *meur*, etc.

Par mille exemples de ce genre nous connaissons une bonne part du vocabulaire du vieux breton et du même coup de cette « lingua britannica » qui, dialectisée depuis le début du Moyen Age, n'éclata en langues vraiment distinctes qu'entre le X^e^ et le XIII^e^ siècle. Par ces documents anciens, nous voyons que nombre de termes ont disparu, que d'autres se sont maintenus dans une langue, mais non dans une autre, que la morphologie et la syntaxe ont subi des altérations notables et divergentes. Ainsi partout se développe l'évolution des langues. Par les textes anciens nous savons que le vieux gallois

connaissait *guar* «sur», avant que, comme en vannetais, *ar* ne le supplante dans ce sens, que le «participe passé» n'a persisté qu'en breton et en cornique, que l'ancien gallois possédait un verbe «avoir», plus exactement bâti sur le type «à moi est»; ceci a disparu en gallois, mais s'est bien conservé en breton et en cornique. Nous apprenons en revanche que le vieux breton avait un vocabulaire qui a surtout été conservé en gallois moyen et même moderne, et aussi dans beaucoup d'anthroponymes bretons.

Pour terminer cette revue rapide de l'état des langues vers le IX[e] siècle, nous allons, par quelques exemples, montrer les différences existant alors entre brittonique de l'ouest et du sud-ouest.

Si nous prenons la phrase suivante en vieux breton (dialecte brittonique du sud-ouest) [extraite du DGVB, p. 233, mais avec une orthographe «normalisée» légèrement pour être plus proche de la prononciation: *is ret dudho ẽmh gudhbhut alcam a ois ino nebot kemharwidhdid* «il lui est nécessaire, pour connaître le cycle qui est là (alors) peu d'expérience» (d'avoir peu d'expérience). En brittonique de l'ouest (dit vieux gallois), nous aurions ici: *is reit didhaw ẽmh guidhbhot alcam a ois ino nebawt kimharwidhdid.* Seul le mot *alcam*, dont le sens exact est inconnu, n'est pas attesté dans ce second dialecte. Faisons l'épreuve contraire, en prenant du vieux breton, mais de ce même dialecte brittonique de l'ouest (extrait également du DGVB, p. 269): *ni rinkir i les kimperet illiausauc o i rei* «on n'a pas besoin du comparatif dans la pluralité des siens», moins littéralement «on n'utilise pas le comparatif quand on compare une chose à un grand nombre de choses ou d'êtres de même catégorie; on utilise alors le superlatif». Cette phrase serait en vieux breton, dialecte du sud-ouest (protobreton et protocornique) *ni renkir i les komperet in liosoc a i re.* Si on recourt à des exemples en vieux gallois de l'île, brittonique de l'ouest, on retrouve les mêmes similitudes. Prenons le second englyn du Juvencus (Williams, BBCS, t. 6, p. 101-110):

ni canam, ni guardam, ni cusam henoid
cet iben med nouel
mi am Franc dam an patel.

Ceci était prononcé: ni khãnamh, ni hwarthãmh, ni khusãmh henoith, ket ibhen medh nowel, mi am Frank dam an padell.

Voici la même strophe en brittonique du sud-ouest de la même époque: «ni khanãmh, ni hwarthãmh, ni khusãmh henoith /ket ibhem medh nowel/mi am Franc dam hon padell/». «Je ne chante pas, je ne ris pas, je ne parle pas ce soir, bien que nous bûmes de l'hydromel nouveau, moi et mon Franc autour de notre assiette». Nous avons dans les deux cas noté la spirantisation après *ni*, non relatif. S'il y avait eu ici une tournure relative du type «qui ne chante pas», on aurait eu la lénition après *ni*. Le gallois moderne n'a retenu que la spirantisation après *ni*, le breton moderne la lénition après *ne*. C'est un bon exemple de la spécialisation «dialectale» de tournures qui étaient analogues dans la langue mère.

Ce n'est pas le lieu de parler ici des nombreux textes qui montrent durant toute cette période une conscience très nette de la communauté brittonique.

Nous avons cité dans le DGVB (p. 13-14) le célèbre passage du livre de Llandav qui nous relate comment le prince gallois Guidnerth est condamné à faire pénitence publique à Dol dans la seconde moitié du IX[e] siècle, car, dit le texte: «Guidnerth lui-même et les Bretons et l'archevêque de cette terre étaient de la même langue et de la même nation, bien qu'ils fussent séparés par la distance»... Que l'on lise tout le poème de l'*Armes Prydein* écrit vers 900, on y trouve l'espoir d'une alliance de tous les Bretons, du Stratclut (Strathclyde) jusqu'à l'Armorique, pour la reconquête de l'île sur les Saxons. Tant que durèrent les contacts étroits entre peuples britonniques, cette conscience persista, trouvant une expression naïve et très populaire dans la croyance au retour d'Arthur, dans la «musa del Breto» ou «l'esperansa bretona» que raillèrent les troubadours dès le XII[e] siècle. Ils étaient habitués à entendre les Bretons clamer leur foi dans le retour d'Arthur, sans jamais rien voir venir, comme sœur Anne. Cette espérance déçue fut le dernier témoignage d'un patriotisme brittonique commun. Mais, dans les siècles antérieurs, la communauté restait bien plus vivace et bien plus réelle. La persistance d'un courant d'émigration jusqu'au X[e] siècle entretenait les liens (Or. Bret., p. 219). De même, dans l'autre sens, les navigations des innombrables navires bretons dans toutes les mers d'Occident maintinrent chez eux, plus longtemps qu'en Galles peut-être, le culte et le regret des origines communes. C'est pourquoi sans doute ils furent les seuls à garder l'ancien nom de Bretons, autrefois commun à tous, et continuèrent à donner à plusieurs de leurs souverains le nom d'Arthur.

IV

Nous avons donc ci-dessus examiné assez en détail ce qui nous reste du gaulois d'Armorique. Bien que notre relevé soit sûrement incomplet, il tient compte d'à peu près tout ce qui nous est parvenu dans ce domaine. Nous avons passé beaucoup plus rapidement sur ce que nous savons du vieux breton et de ses deux dialectes, bien que les documents soient infiniment plus riches pour cette période; mais tout cela a été étudié dans d'autres ouvrages et d'autres articles. Nous ne reviendrons pas non plus en détail sur le dernier aspect du problème des langues en Armorique durant les deux mille années qui vont de mille av. J.-C. à mille après J.-C.: la naissance et l'évolution des parlers issus du latin. On trouvera dans deux études l'essentiel sur ce sujet qui reste à ce jour assez peu étudié par rapport aux documents relativement considérables qui ont survécu. Dans *Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant* (EC, t. 8, p. 164-178), et dans le chapitre IV du livre *Les origines de la Bretagne* (p. 79-07), nous avons poursuivi les enquêtes de J. Loth et trouvé fort peu à redire dans les conclusions de ses études antérieures, sauf sur un point, la date de la disparition du gaulois. Dans ce domaine, le travail de B. Tanguy, *Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne* (thèse dactylographiée, Brest, 1973), apporte une riche documentation. Certains faits nouveaux mis en relief par ce chercheur sont de nature à reculer la date d'extinction du gaulois et à confirmer, ici encore, la thèse de la continuité plutôt que de la rupture.

Les relations continuelles avec la Grande-Bretagne restée celtophone, les arrivées de Bretons depuis une époque si haute qu'il est de plus en plus impossible de leur fixer une date précise pour leur commencement — les premiers Bretons connus en Armorique par un texte historique sont ceux qui vinrent aider les Vénètes contre César —, tout cela est en faveur de la continuité d'une langue celtique, dans le nord-ouest de la péninsule principalement. En gros, le « bas gaulois » survivait surtout chez les Osismes, où les villes étaient rares et les Bretons très tôt nombreux. On le parlait, à côté du latin, chez les Vénètes et les Coriosolites, tout ceci vers 400-450. Par contre on a l'impression que, vers cette époque, les Riedones et les Namnètes étaient déjà très romanisés, bien plus que leurs voisins du Maine et de la Normandie intérieure. Il est frappant que les inscriptions romaines proviennent à peu près toutes de Nantes et de Rennes. Toute la zone située au nord d'une ligne Rouen-Vannes est très pauvre en inscriptions, plus pauvre que la Grande-Bretagne, où pourtant le celtique n'a jamais été étouffé. Il y a là un indice trop négligé du degré de romanisation. On ne saurait à cet égard retenir comme une preuve que l'on parlait latin, la présence de vestiges, même considérables, bâtis selon la technique romaine. On pouvait très bien parler gaulois dans des murs à la romaine. Nous savons par Sidoine Apollinaire que c'est seulement vers 450 que la « noblesse » d'Auvergne se mit à parler latin. Cela laisse penser que les paysans continuèrent encore à parler gaulois, très mélangé de latin, pendant deux ou trois siècles dans ces régions, qui sont pourtant bien plus riches que la Bretagne occidentale en vestiges matériels d'époque romaine. Il ne faut d'ailleurs pas donner trop d'importance à une querelle qu'il convient de réduire à sa juste mesure. Les uns, avec J. Loth, disent que l'on parlait « bas latin », avec des évolutions qui annonçaient les parlers romans en train de naître, mais un bas latin dans lequel les termes et les tournures d'origine gauloise étaient nombreux. Les autres, dont nous sommes, pensent plutôt que l'on parlait « bas gaulois », des formes de celtique pleines de mots latins, et d'évolutions phonétiques, dont de nombreuses palatalisations, qui représentaient les formes primitives des parlers romans de l'Ouest. En outre, nous pensons que seuls les Osismes et, dans une mesure bien moindre, les Vénètes et les Coriosolites, avaient gardé ces survivances celtiques au V^e^ siècle. Ailleurs, des formes évoluées du latin avaient dû achever de triompher au cours du IV^e^ siècle, chez les Riedones et les Namnètes, les Andecavi et les Turones. Il fallait gagner les régions peu urbanisées du Massif central ou des Alpes pour retrouver des parlers « bas gaulois » qui ont dû, par places, durer jusqu'au VII^e^ siècle. Il reste d'immenses recherches à faire sur les survivances celtiques dans les parlers ruraux de France et d'Italie du Nord, mais, dans l'ensemble, on s'aperçoit qu'elles sont bien plus considérables que ne l'admettaient les chercheurs d'il y a cinquante ans. Les parlers gaulois que le breton primitif absorba aux IV^e^ et V^e^ siècles en étaient si proches que les traces en resteront toujours difficiles à déceler, tout comme il est presque impossible, aux IX^e^ et X^e^ siècles, de différencier un texte cornique d'un texte breton. Par contre, il est indéniable que les parlers « bas latins », devenus romans, résistèrent bien plus à l'assimilation par le breton, car ils en différaient complètement. Ces enclaves romanes, rares chez les Osismes, étaient très nombreuses chez les Vénètes et elles expliquent certains traits du

vannetais, notamment les palatalisations en présence de voyelles antérieures, mais non de /a/. Ce n'est que vers l'an mille que les derniers îlots romans disparurent, à une époque où le breton avait encore une position très forte dans toute la société. Les deux siècles qui suivirent, les vicissitudes politiques, la disparition de la dynastie indigène de langue bretonne, minèrent les positions du breton. Depuis le XI^e^, et surtout le XII^e^ siècle, celui-ci s'ouvrit à d'innombrables emprunts romans. Bien loin d'étouffer le roman chez les Coriosolites, ce fut le breton qui disparut à l'est de l'Oust, progressivement du XI^e^ au XIV^e^ siècle, tout comme à l'est de la Vilaine et la Brière. Par contre, à l'ouest de la Brière, de l'Oust, du Gouet, le breton garda, jusqu'au début du XVII^e^ siècle, une très solide position dans presque toute la société. Sa forme littéraire, bien codifiée et homogène, restait connue partout. Il était langue d'enseignement, même du latin, et les gens instruits avaient souvent de bonnes connaissances de métrique. Malgré ce long maintien, on peut dire que, dès le XII^e^ siècle, la situation générale était celle qui survécut jusqu'au XIX^e^ siècle. Notre siècle voit à son tour une évolution tout à fait nouvelle. La péninsule, bilingue pendant deux ou trois millénaires, est en passe de devenir monolingue. Le breton semble disparaître très vite comme langue des campagnes. Il ne disparaîtra sans doute jamais comme seconde langue d'une minorité instruite et active. Il n'est pas dans notre sujet d'examiner cette question, mais rappelons simplement que le breton actuel des campagnes, parlé uniquement par des bilingues depuis un demi-siècle, évoque un peu ce « bas gaulois » dont on parlait plus haut. C'est une sorte de créole mi-français parlé par ces locuteurs préterminaux et terminaux. Pour retrouver l'authentique breton, il faut étudier la langue des dernières générations de monolingues antérieures à la guerre de 1914- 1918, langue demeurée encore très riche et très souple. Avant la dernière guerre, les générations âgées parlaient encore ce « brezounek skiltrus ha freaz ».

ABRÉVIATIONS ET BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

AeB	*Archéologie en Bretagne.*
ALBB	P. Le Roux. *Atlas linguistique de Basse-Bretagne.* Rennes, Plihon, 1924-1963, 6 vol.
Anal. Boll.	*Analecta Bollandiana.*
Ann. Bret.	*Annales de Bretagne,* puis *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest.*
ASS	*Acta sanctorum.*
BBCS	*The Bulletin of the Board of celtic studies.*
BMSECDN	*Bulletin et mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.*
BSL	*Bulletin de la Société de linguistique.*
Chresto.	J. Loth. *Chrestomathie bretonne.* Paris, Bouillon, 1890.
CIL	*Corpus inscriptionum latinarum.*
C. Quimperlé	L. Maitre et P. de Berthou. *Cartulaire de Quimperlé.* Paris-Rennes, Plihon et Champion, 1904, 2^e^ édition.
C. Redon	A. de Courson. *Cartulaire de l'abbaye de Redon.* Paris, Imprimerie impériale, 1863.

DAG	J. WHATMOUGH. *The dialects of ancient Gaul.* Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1970.
DDR	A DAUZAT. G. DESLANDES et Ch. ROSTAING. *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France.* Paris, Klincksieck, 1978.
DGVB	L. FLEURIOT. *Dictionnaire des gloses en vieux breton.* Paris, Klincksieck, 1964.
Dottin	G. DOTTIN. *La langue gauloise.* Paris, Klincksieck, 1920.
DR	A. DAUZAT et Ch. ROSTAING. *Dictionnaire des noms de lieux de France.* Paris, Larousse, 1963.
EC	*Etudes celtiques.*
FEW	W. von WARTBURG (et continuateurs). *Französisches etymologisches Wörterbuch.* Bonn-Leipzig depuis 1922, Bâle depuis 1946.
Flutre	L.-F. FLUTRE. *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère.* Paris, Les Belles-Lettres, 1957.
	L.-F. FLUTRE. *Table des noms propres des romans du Moyen Age.* Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1962.
GBGG	J. LLOYD JONES. *Geirfa Barddoniaeth Gynnar Gyamraeg.* Cardiff, depuis 1931.
GMB	E. ERNAULT. *Glossaire moyen breton.* Paris, 1895.
GOI	R. THURNEYSEN. *A grammar of old irish.* Dublin, The Dublin Institute for advanced studies, 1946, 2e édition.
GPC	*Geiriadur Prifysgol Cymru.* Cardiff, depuis 1950.
GPN	D. ELLIS EVANS. *Gaulish personal names.* Oxford, Clarendon Press, 1967.
Gu.K	H. BIRKAN. *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit.* Rome-Cologne-Graz, H. Böhlaus, 1970.
GVB	L. FLEURIOT. *Le vieux breton. Elément d'une grammaire.* Paris, Klincksieck, 1964.
Holder	A. HOLDER. *Altceltischer Sprachschatz.* Leipzig, Teubner, 1896-1913, 3 vol.
IEW	J. POKORNY. *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch.* Berne, Francke, 1948-1969, 2 vol.
IF	*Indogermanische Forschungen.*
LEIA	J. VENDRYES. *Lexique étymologique de l'irlandais ancien.* Paris-Dublin, depuis 1959, continué par E. Bachellery et P.-Y. Lambert.
Lepontica	M. LEJEUNE. *Lepontica.* Paris, Les Belles-Lettres, 1971, et EC 1971.
LHEB	K. JACKSON. *Language and history in early Britain.* Edinburgh, Edinburgh University Press, 1953.
MGH	*Monumenta Germaniae Historica.*
Or. Bret.	L. FLEURIOT. *Les origines de la Bretagne.* Paris, Payot, 1980.
RC	*Revue celtique.*
Rees	A. et B. REES. *Celtic heritage.* Londres, Thames and Hudson, 1961.
RIO	*Revue internationale d'onomastique.*
Sterckx	C. STERCKX. *La tête et les seins. La mutilation rituelle des ennemis et le concept de l'âme,* dans *Forschungen zur Anthropologie und Religionsgeschichte,* Band 6, Saarbrucken, 1981.
V. Henry	V. HENRY. *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne.* Rennes, Plihon, 1900.
WH	WALDE-HOFMANN. *Lateinisches etymologisches Wörterbuch.* Heidelberg, Winter, 1938-1956, 3 vol.
ZCP	*Zeitschrift für celtische Philologie.*

WENDY DAVIES

La charte « celtique »

Il m'est apparu qu'un long mémoire consacré à l'étude de la tradition de la charte latine dans l'ouest de la Grande-Bretagne, en Bretagne et en Irlande au cours du haut Moyen Age pourrait intéresser les érudits bretons, d'autant que cette publication nous permet de mieux comprendre et évaluer celles des chartes du cartulaire de Landévennec qui nous posent encore problème. Il n'était donc pas inutile de présenter ici un résumé de ce travail. Nous conseillons bien sûr aux personnes intéressées d'en consulter la version complète, où elles trouveront l'ensemble des références utilisées (1).

Les chartes précoces en langue vernaculaire rédigées dans les régions celtophones — elles sont d'ailleurs en petit nombre — ont fait l'objet, au cours des dernières années, de nombreuses études scientifiques, menées de façon fort rigoureuse. Tel n'a pas été le cas des chartes latines. En vérité, c'est à peine si l'on a reconnu qu'elles constituaient un ensemble distinct, formé de documents spécifiques aux régions celtiques pendant le haut Moyen Age (2). Ces chartes traitent surtout du transfert de droits de propriété et, à l'occasion, de la manumission (affranchissement) d'esclaves dans le nord et l'ouest de la Grande-Bretagne, en Bretagne et en Irlande au cours du premier Moyen Age; les transactions qu'elles enregistrent eurent lieu — c'est du moins ce qu'elles indiquent — entre le VI[e] et le XII[e] siècle. En fait, tant les documents en langue latine que ceux en langue vernaculaire appartiennent à la même catégorie de documents, bien que les premiers dépassent de beaucoup en nombre les seconds. On notera cependant que les chartes latines incorporent souvent en appendice des clauses de bornage en langue vernaculaire.

Ces chartes ont été conservées dans des contextes fort variés et parfois inattendus, ce qui peut expliquer qu'on s'en soit peu soucié jusqu'ici. On en trouve ainsi dans certains cartulaires, comme le *Liber Landavensis* et le

---

(1) Wendy DAVIES, *The latin charter tradition in western Britain, Brittany and Ireland in the early mediaeval period,* dans *Ireland in mediaeval Europe*, éd. D. Dumville, R. McKitterick et D. Whitelock, Cambridge, 1982, p. 258-280.

(2) J'ai brièvement attiré l'attention sur elles dans *St Mary's Worcester and the « Liber Landavensis », Journal of the Society of Archivists,* 4, 1970-1973, p. 461, et *« Liber Landavensis »: its construction and credibility*, dans *English historical Review*, 88, 1973, p. 335-351 (voir p. 346-347). Cf. aussi *The Gaelic Notes in the Book of Deer,* éd. et tr. K. Jackson, Cambridge, 1972, p. 85-88, où le professeur Jackson suggère que de tels documents sont anormaux parmi les peuples celtiques mais qu'on en trouve cependant durant la période prénormande.

cartulaire de Landévennec ; la collecte de ces chartes impliquait que ces textes soient plus ou moins amendés. On rencontre, par ailleurs, un petit nombre de ces documents dans des estimations et relevés formels, tels ceux du *Record of Caernarvon.* Très fréquentes sont les chartes incluses dans les évangéliaires ou même les livres de messe, tels les évangéliaires de Lichfield et de Bodmin, le missel de Leofric et les livres de Deer, Armagh et Kells. Certaines d'entre elles ont été jointes à des vies de saints par des rédacteurs désireux de rassembler les documents relatifs aux possessions des maisons religieuses. Les documents de Llancarfan, qui suivent la *Vita Cadoci* dans le manuscrit Cotton Vespasian A XIV de la British Library, forment un ensemble d'une ampleur peu commune, mais plusieurs des *Vitae* galloises et quelques-unes des bretonnes ont en annexe quelques chartes incomplètes ou fragmentaires. Les commentaires qui forment l'introduction de la transcription des fragments de St Davids donnent aussi à penser que certaines chartes existaient sur des feuillets indépendants. On mentionnera enfin une dernière source de renseignements, les monuments de pierre qui portent parfois quelques formules enregistrant un transfert de propriété. Ces documents, qui ne comportent ni liste de témoins ni sanction, ne sont de toute évidence pas des chartes *stricto sensu,* mais comme ce fut le cas dans l'Italie paléochrétienne, étaient destinés à jouer le même rôle que les chartes, en fournissant une preuve tangible et permanente des droits de propriété. Ils utilisent d'ailleurs les mêmes formules que les chartes : *in grefium in proprium usque in diem iudicii* ; *dedit Arthmail agrum Deo et Gliguis... et episcopo* (3).

Je connais à ce jour deux cent trois chartes complètes relevant d'un modèle commun, aux caractéristiques particulières, au moins cent fragments du même type et quatre inscriptions sur pierre apparentées aux chartes. Parmi ces documents, on notera neuf chartes (latin) dans le cartulaire de Landévennec (4), cinq (latin) dans le cartulaire de Redon (5), sept (surtout en latin, mais quelques-unes en vieil anglais) dans l'évangéliaire de Bodmin (6),

---

(3) V.E. NASH-WILLIAMS, *Early Christian Monuments of Wales,* Cardiff, 1950, n^{os} 240 et 255.

(4) *Cartulaire de Landévennec*, éd. R.-F. Le Men et E. Ernault, Paris, 1886 *(Mélanges historiques,* V), p. 533-600 ; éd. A. de La Borderie, Rennes, 1888. La majorité des 57 « chartes » latines dans cette collection du XI^{e} siècle ne sont guère plus que des notices sur les donations, peut-être tirées de listes de possessions existant encore, quoique sept de celles-ci se conforment à un modèle consistant en narration, disposition, confirmation ; dix-neuf sont approximativement conformes à une forme reconnaissable de charte quoique plusieurs manquent de la sanction et/ou de la liste des témoins, et l'emploi de dates et/ou de la première personne n'est pas inconnu. Les chartes sont les numéros 20*, 21, 22, 24*, 25*, 27, 28, 36*, 40*, 42*, 43, 44, 45, 46*, 47*, 48, 50, 51* et 53 des éditions imprimées (les astérisques * indiquent une forme complète).

(5) *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, éd. A. de Courson, Paris, 1863. Le cartulaire de Redon a plus de 230 chartes bâties à la troisième personne et au temps passé, et à peu près 150 à la première personne du présent. Les chartes à la troisième personne sont similaires à, mais dissemblables de la forme « celtique » : elles comprennent le plus souvent notification, disposition, date et liste de témoins. Les numéros 249, 264, 277, 279 et 290 ont aussi des sanctions et le numéro 264 n'a pas de clause de datation. Ces cinq chartes se conforment donc à l'essentiel du type « celtique ».

(6) M. FÖRSTER, *Freilassungsurkunden des Bodmin-Evangeliars,* dans *A Grammatical Miscellany offered to Otto Jespersen*, éd. N. Bogholm, A. Brusendorff et C.A. Bodelsen, Londres et Copenhague, 1930, p. 77-99. De 51 manumissions, les numéros 28 et 45 sont seulement des listes de noms, et 6, 23 et 48 en sont simplement des fragments.

six (en vieil anglais) dans le missel de Leofric d'Exeter (7), une (latin) dans le registre d'Athelney (8), cent quarante-neuf (en latin) dans le *Liber Landavensis* de Llandaff (9), quatorze (latin) en appendice à la *Vida Cadoci* de Llancarfan (10), cinq (deux en latin et trois en un mélange de latin et de vieux gallois) dans l'évangéliaire de Lichfield de Llandeilo Fawr (11), une (en gaélique) dans le livre de Deer (12), une (en latin) dans le cartulaire de St Andrews de Loch Leven (13), une (en moyen irlandais avec un peu de latin) dans le livre de Durrow (14) et quatre (moyen irlandais) dans le livre de Kells (15). Les pierres se trouvent dans le comté d'Armagh (en irlandais), de Glamorgan (deux en latin) et de Cardigan (latin) [16]. Les fragments et les chartes incomplètes viennent surtout des mêmes sources que les chartes complètes — le cartulaire de Landévennec, le missel de Leofric, le *Liber Landavensis,* le livre de Kells, les évangéliaires de Lichfield et de Bodmin (17) — mais il y en aussi dix dans le livre d'Armagh (latin et vieil irlandais), et un nombre inconnu de feuillets séparés (en latin) provenant de St Davids (18). Il faut d'ailleurs noter que, dans presque tous les cas, la source du manuscrit est bien plus tardive que la date supposée des transactions qu'il enregistre. La grande majorité de ces chartes n'est pas datée et il est donc fort difficile d'établir la date des transactions; il reste, de toute évidence, beaucoup de travail à accomplir en ce domaine. On a, par ailleurs, bien du mal à authentifier les transactions ainsi enregistrées, car il est certain que ces renseignements sont en partie douteux ou même franchement inexacts. La

---

(7) *The Leofric Missal,* éd. F.E. Warren, Oxford, 1883, p. 1, 5, 6, 269. Les six premiers documents se conforment à un modèle consistant en disposition, liste de témoins et sanction, excepté le numéro 1 qui manque de liste de témoins, et le numéro 4 de sanction.

(8) O.J. PADEL, *The text of the Lanlawren charter*, dans *Cornish Studies,* 7, 1979, p. 43 *sqq.*

(9) *The Text of the Book of Llan Dâv,* éd. J.G. Evans et J. Rhys, Oxford, 1893, p. 72-78, 121-129, 140-247, 249-275. Une charte latine fragmentaire et 149 complètes comprenant six paires de doublets. Voir W. DAVIES, dans *English historical Review,* 1973, p. 335-351; et de la même, *The Llandaff Charters,* Aberystwyth, 1979.

(10) *Vitae Sanctorum Britanniae et Genealogiae,* éd. et trad. A.W. Wade-Evans, Cardiff, 1944, p. 124-36.

(11) *Book of Llan Dâv,* éd. Evans et Rhys, p. XLIII-XLVII. La datation précise des chartes dépend en réalité de la paléographie, et à un moindre degré de la langue; elles doivent être antérieures à la fin du X^e^ siècle, époque à laquelle les Evangiles avaient été transférés à Lichfield.

(12) K. JACKSON, *Gaelic Notes..., op. cit.*

(13) A.C. LAWRIE, *Early Scottish Charters,* Glasgow, 1905, p. 12, n° 14.

(14) R.I. BEST, *An Early Monastic Grant in the Book of Durrow,* dans *Eriu,* 10, 1928, p. 135-142.

(15) *Notitiae as Leabhar Cheanannais 1033-1161,* éd. G. Mac Niocaill, Dublin, 1961. Il y a douze enregistrements plus ou moins complets de donations et de ventes, mais seuls les n^os^ 1, 2, 3 et 9 comprennent disposition, liste de garants et sanction.

(16) Inscription de Kilnasaggart, dans *A Preliminary Survey of the Ancient Monuments of Northern Ireland,* éd. D.A. Chart, E. Estyn Evans et H.C. Lawlor, Belfast, 1940, p. 80; NASH-WILLIAMS, *Early Christian Monuments of Wales, op. cit.,* n^os^ 240, 255, 124.

(17) Voir ci-dessus, notes 4, 7, 9, 15, 11 et 6.

(18) *Liber Ardmachanus. The Book of Armagh,* éd. J. Gwynn, Dublin, 1913, fol. 16, 17. R. FLOWER, *William Salesbury, Richard Davies, and Archbishop Parker,* dans *National Library of Wales Journal,* 2, 1941-1942, 11 et pl. IV B.

reconnaissance de cette catégorie de documents historiques n'implique ni ne garantit donc l'authenticité de chacune des chartes, et l'évaluation individuelle de ces documents pose d'autres problèmes critiques que je n'aborderai pas ici. On soulignera néanmoins que la question de l'authenticité des chartes n'affecte pas l'existence, la cohérence et la consistance de cet ensemble.

Il est évident que ces documents émanent du domaine celtique et les exemples anglais eux-mêmes proviennent de la partie occidentale de l'île. Il est également évident qu'ils sont, dans leur écrasante majorité, rédigés en latin, quoiqu'une forte proportion des exemples irlandais et écossais ait été composée dans la langue vernaculaire. Les formes et les formules qu'utilisent ces documents sont similaires à celles que l'on rencontre communément dans la tradition des chartes de l'Europe occidentale, mais s'en distinguent néanmoins par un certain nombre de traits; il nous apparaît donc qu'ils relèvent bien du domaine de la charte et qu'ils ont des origines semblables à celles des autres chartes de l'Europe occidentale. Mais ce qui distingue la charte celtique de ces dernières est bien sa forme différente, bien qu'on puisse également relever des formules distinctes de celles employées ailleurs. La forme possède deux aspects caractéristiques, qui sont la structure et le temps. La structure est déterminée par la disposition constante des trois parties composant le document, qui sont la disposition, la liste des témoins et la sanction. On rencontre parfois un préambule et/ou une notification, et les chartes plus tardives comportent souvent une narration plus ou moins longue et/ou une clause de bornage. D'autres chartes de l'Europe comportent d'habitude invocation, titre et adresse, notification, disposition, sanction, subscriptions ou signes de validation et date, et fréquemment salutation, préambule, narration et *apprecatio* finale. C'est donc le protocole formel qui manque aux chartes «celtiques», l'invocation initiale, le titre formel et l'adresse, la clause finale de datation et les subscriptions. Ce manque est, de toute évidence, partiellement dû à leur seconde caractéristique, qui les distingue des autres chartes européennes. Nos documents ne se cachent pas, en effet, d'être purement rétrospectifs: ils emploient presque invariablement des temps du «passé historique» et la troisième personne, plutôt que la première personne du présent comme la plupart des chartes de l'Europe de l'Ouest de date comparable. C'est pourquoi nous trouvons la formule parfaitement explicite: *Haec carta indicat qualiter N dedit terram.* Rien, donc, ne permet de penser que les chartes étaient en elles-mêmes ordonnatrices. Elles ne prétendent pas avoir été promulguées par les auteurs des donations, mais sont conçues comme des archives narratives, rapportant les occasions où eurent lieu des transactions, soit sur le terrain lui-même, soit plus fréquemment, devant l'autel. Nous possédons ainsi un corpus de chartes conçues selon une structure rétrospective, ce qui les différencie des autres chartes contemporaines que l'on peut rencontrer en Europe occidentale. Cette forme très particulière caractérise un vaste domaine, qui s'étend du nord-est de l'Écosse jusqu'à l'extrémité occidentale de la Bretagne. Il est peu probable, en vérité, que des régions aussi éloignées aient été en contact. Il est très symptomatique que ce soit presque la seule forme de charte à avoir été utilisée dans les régions de langue celtique avant la conquête normande de

l'Angleterre. La plupart des chartes de Redon, dans l'est de la Bretagne, font toutefois exception à cette règle.

Il m'a paru utile, afin de démontrer la consistance et la similitude structurelle de ces chartes « celtiques », de citer six exemples provenant de zones et de contextes différents. On trouvera, en tête de chacun de ces documents, l'indication de leur provenance et de leur datation.

(I) Lichfield Gospels, Llandeilo Fawr, IX^e siècle (19):

Notification: Ostendit ista scriptjo quod

Disposition: dederunt Ris et luith Grethi Treb Gujdauc, i mal i ti duch cimarguith (i)ejt — hic est census eius, douceint torth ha maharuin in ir ham, ha douceint torth in ir gaem, ha huch ha douceint mannuclenn (20) — deo et sancto Eliudo.

Liste de témoins: Deus testis, Saturnnguid testis, Nobis testis, Guurci testis, Cutulf testis; de laicis, Cinguernn testis, Collbiu testis, Cohorget testis, Ermin testis, Hourod testis.

Sanction: Quicunque custodierit benedictus erit, et qui franxerit maladictus erit a deo.

(II) *Vita Cadoci additamenta*, Llancarfan, VIII^e (?) siècle (21):

Notification: Significandum est, quod

Disposition: Retone dimidiam partem agri iuxta Ciuitatem Legionis Deo atque sancto Cadoco perpetuo iure possidendam (dedit) que illum hereditario iure contingebat; tamen, quia tunc ad Herbic deuoluta fuerat, eandem ab illo emit, et Deo et sancto Cadoco tribuit.

Liste de témoins: Cuius rei sunt testes Herbic, Curnet, Congale, cle(ri)ci. De laicis, Guornet, Guedguon, Guedqui, Sonus, Atderreg.

Sanction: Qui custodierit, sit benedictus; qui uiolauerit, sit maledictus, Amen.

(III) Bodmin Gospels, X^e siècle tardif ou début XI^e siècle (22):

Notification: Hoc est nomen

Disposition: istius hominis Teriwian cum semine suo, quem liberauit Ordulf, filius Brun, super altare sancti Petroci pro redemtione anime sue, ut libertatem habeat ab eo et a semine suo perpetualiter

---

(19) *Book of Llan Dâv*, éd. Evans et Rhys, p. XLV.

(20) « comme disent les historiens... quarante pains et un agneau pendant l'été, et quarante pains pendant l'hiver et une truie et quarante (?) cochons de lait ».

(21) *Vita Cadoci*, chap. 60; *Vitae Sanctorum Britanniae*, éd. Wade-Evans, p. 128.

(22) M. FÖRSTER, *Freilassungsurkunden, op. cit.*, n° 21.

Liste de témoins: coram istis idoneis testibus: Leofric presbiter, Prudens presbiter, Adalberd presbiter, Tittherd presbiter, Budda presbiter, Boia diaconus, Moraywo diaconus.

Sanction: Quicumque fregerit hanc libertatem, anathema sit; et quisquis custodierit, benedictus sit.

(IV) Cartulaire de Landévennec, XI^e siècle (23):

Notification: Istae litterae narrant, quod

Disposition: Benedictus, comes et episcopus parcium Cornubiensium, ipso moriente, dedit Sancto Uuingualoeo quandam tribum nomine Tref Iulitt in uicario Eneuur, suam sepulturam pro redemptione animae suae et omnium suorum uiuorum ac mortuorum in dicumbitione aeterna.

Sanction: Qui custodierit hoc donum, a Deo caeli sit benedictus; qui uero frangere aut minuere uoluerit, a Deo caeli sit maledictus, nisi digna satisfactione emendauerit. Amen.

Liste de témoins: Hujus rei testis est Alanus, comes. Orscandus, episcopus, testis; Licamanu, testis; Caradoc, testis; Haerueu, testis; Bili, testis; Telent, testis; Gradlon, testis.

(V) Book of Deer, mi-XII^e siècle (24):

Disposition:

Donchad mac Mec-Bead mec Hidid do-rat Acchad Madchor
Donnchad fils de Mac-Bethad fils de Ided donna Auchmachar
do Críst acus do Drostán 7 do Choluim Cille in sore go brád.
au Christ et à Drostan et à Columba, en liberté jusqu'au jour du jugement dernier.

Liste de témoins:

Mal-(F)échí(n) 7 Comgell 7 Gille-Críst mac Finguni i nn-a (f)ienasi
En témoins de cela, Mal-Fhéichín et Comgell et Gille-Críst fils de Finguine,
in testus, 7 Mal-Coluim mac Molíni.
comme témoignage, et Mal-Coluim fils de Molléne.

Disposition:

Cormac mac Cennédig do-rat gonige Scáli Merlec.
Cormac fils de Cennéitech donna aussi loin que Skillymarno.
Comgell mac Caennaig, taesec Clande Canan, do-rat do Críst 7 do Drostán
Comgell fils de Cainnech, toisech *de Clann Chanann, donna au Christ et à Drostán*
7 do Choluim Cille gonige in gorthe mór i gginn in fris is nesu
et à Columba aussi loin que la grande pierre pilier au bout du plus proche bosquet

(23) Ed. Le Men et Ernault, *op. cit.*, p. 573-575.

(24) K. JACKSON, *Gaelic Notes..., op. cit.*, p. 32, 35.

d'Aldín Alenn, ó Dubuci go Lurchari, etar sliab 7 achad,
à Ailldin Ailenn, *de* Dubuice *à* Lurchaire, *à la fois lande et pâture,*
i ssaeri ó thésseach cu bráth;
libre de toisech *jusqu'au jugement dernier;*

Sanction:

7 a bennacht ar cach hén chomallfas ar a és cu bráth,
et sa bénédiction à chacun qui s'y conformera ensuite jusqu'au jugement dernier.
7 a mallacht ar cach én ticfa ris.
et sa malédiction sur chacun qui irait contre cela.

(VI) Book of Kells, 1033-1049 (25):

Disposition:

do rat Conchobor Ūa Maelsechla(ind) Cill Delga
Conchobhar O'Maelsechlainn donna Cill-delga,
cona crīch ocus cona ferund do Dia ocus do Colum Cille co br(ā)t(h)
avec son territoire et terres, à Dieu et à Columbkille jusqu'au jugement dernier
cen (cīs) cen chobach cen fecht cen (sh)luaged cen choinnim
sans taxes, tribut, obligation militaire, expédition, hospitalité
rig nā toīsig fuirri, m(ar nach ra)ba raeimi,
à aucun roi ou toiseach *sur lui, ou aucun droit sur lui comme auparavant,*
ar ni laimed taīsech a tadall etir céin ro baī ic(rīgh).
pour qu'aucun chef n'ose y toucher lorsqu'(il séjournerait) sur le territoire.

Liste de garants:

Ocus (ate)at so inna commairche ocus inna slāna do rata and.i.
Et celles-ci furent les cautions et garanties données, à savoir:
Amalgaid comarba (Pātraic) co mbachaill Īsu ocus comarba Finnēn
Amalgaidh comharba *de Patrick avec le bâton de Jésus; le* comharba *de Finnén;*
ocus comarba Ciarān cona minnaib ô clēirchib; rī imorro Telcha Airdd
et le comharba *de Ciarán avec ses reliques, du clergé; aussi le roi de Telach-ardd*
.i. Ōengus Ūa Cain(n)elbā(in) ocus rī Telcha Cail. i Mael Īsu
Oengus Ó Cainelbáin; le roi de Telach-Cail, Mael Īsu
mac Coirth(ēn) ocus rī Maige Lacha .i. Gilla Griguir Ūa Dum(muic)
Mac Cairthén, et le roi de Magh-Lacha, Gilla-Griguir O Dummaig,
ocus rī tuath Luigne .i. Laidgnēn mac M(ae)l(ān) ō laecaib ocus
et le roi de Tuath Luighne, Laignen Mac Maelain, des laïques et
Mōr ingen meic Conchobair ind rīgan cen nach n-athcor 'na com(mai)r
(ce sein co brāth).
de la Reine Môr, la fille du fils de Conchobhar, sans aucune révocation de la protection jusqu'au jour du jugement dernier.

(25) *Notitiae*, éd. Mac Niocaill, p. 10-12. Cf. J. O'DONOVAN, *The Irish Charters in the Book of Kells*, dans *Miscellany of the Irish Archaeological Society*, I, Dublin, 1846, p. 127-158 (voir p. 137-141).

Clause des témoins:

I fiadnaise fer Mide etir laechu ocus clēirchiu
En la présence des hommes de Meath, laïques et clergé,
do rata na slā(na) sein ocus na commairche,
ces sûretés et garanties furent données,

Sanction:

ocus tucsat uile etir
et ils ont tous donné, à la fois
laechu ocus clēirchiu a mbennachtai(n) do cach rīg nâ tairgad dar in
laïques et clergé, leur bénédiction à tout roi qui ne violerait point
saīre sein co brāth ocus tucsat uile a mallachtain do cach rīg
cette liberté jusqu'au jugement dernier; et ils ont tous donné leur malédiction à tout roi
do roised tairis sein; ocus gid guasacht do cāch (sāru)gud Coluim Cille
qui la violerait; et quoique ce soit dangereux pour quiconque de violer Columbkille
is guasachtucha do rīg, ocus gid guasacht do cach rīg is guas(ach)tachu
il est particulièrement dangereux pour un roi, et quoique ce soit dangereux pour chaque roi c'est particulièrement dangereux
do rīg Temrach, ūair is brāthair hé do Colum Cille
pour le roi de Tara, car il est le parent de Columbkille.

L'objection selon laquelle ces chartes dateraient du XII^e^ siècle ne nous paraît reposer sur rien et ce pour quatre raisons majeures. Il existe d'abord une différence fondamentale dans les principales parties qui les constituent: les chartes « celtiques » n'ont pas de protocole et sont, lorsqu'on examine le texte de près, foncièrement différentes des chartes du XII^e^ siècle, dont les listes de témoins sont souvent écourtées et dont les sanctions ont souvent disparu. On remarque ensuite que les formules utilisées dans les chartes « celtiques », bien que parfois similaires à celles employées au XII^e^ siècle, ne furent pas exclusivement utilisées à cette époque, et que les formules caractéristiques du XII^e^ siècle — *teneo* et *habeo* en particulier — ne se rencontrent pas dans les chartes « celtiques ». Certaines de ces chartes apparaissent, par ailleurs, dans des contextes antérieurs au XI^e^ siècle, et plus nombreux encore sont les exemples antérieurs au siècle suivant. Nous avons, de la sorte, une preuve absolue de l'existence de cette forme et de certaines formules avant le XII^e^ siècle. On notera enfin que certaines comme celles de Llandaff, furent très certainement *revisées* au cours des XI^e^ et XII^e^ siècles, une telle revision ne pouvant être effectuée, de toute évidence, que sur des documents déjà existants.

Il faut, de plus, reconnaître que les chartes « celtiques » diffèrent des chartes plus tardives tant en nature qu'en fonction. Alors que les *notitiae* omettent les sanctions ou bien encore négligent ou abrègent les listes de témoins, comme d'ailleurs les chartes du XII^e^ siècle ou des époques postérieures, les listes de témoins et la sanction finale sont des éléments fondamentaux pour la forme « celtique » des chartes, tout autant que l'enregistrement de la donation. Du reste, bien que les chartes « celtiques » soient sans aucun doute rétrospectives et, comme les *notitiae*, ne se veulent pas autre chose que

des enregistrements de donations faites dans le passé, il en va de même pour beaucoup d'autres chartes. Dans le cas d'une contestation de propriété, la charte celtique a potentiellement la même valeur documentaire que n'importe quelle autre charte de l'ouest de l'Europe, et il est clair que les prêtres de l'extrême occident étaient pleinement conscients de ce fait et de la nécessité logique d'enregistrer les donations de façon permanente. La *Vita Pauli* bretonne, datée du IX^e^ siècle, nous offre ses commentaires sur la nécessité de faire connaître au monde les transactions effectuées — *siue scripto siue relatu omnibus notum est* — et elle note que les chartes *(titulo praescriptione)* étaient conservées avec les reliques (26). Il existe des références, tant corniques que galloises, à la tenue d'une écriture éternelle: *tenuit Iudnerth grafum eternum* dans le matériel de St Davids et *in grefium in proprium* sur la pierre de Merthyr Mawr (27). En Irlande, une heptade fort connue, datée des environs de 700, énumère « de vieux écrits divins » *(senscriband deoda)* au rang des preuves de propriété, au même titre que les témoins, les pierres immuables, les garanties et le legs fait au moment de décès (28). Il existe donc bien des preuves irréfutables que les enregistrements écrits des donations n'étaient pas seulement acceptés comme preuves de la propriété — à la différence des *notitiae* du bas Moyen Age — mais aussi que la conservation de telles archives — considérées pourtant comme non essentielles — était encouragée dans les régions de langue celtique.

On ne saurait accepter la suggestion selon laquelle les chartes en langue vernaculaire et en particulier celles composées en irlandais et en écossais, trouveraient leur origine dans la découverte, à l'intérieur du domaine celtique, des chartes continentales rédigées en latin, cette découverte étant située au XI^e^ et au XII^e^ siècle. En effet, si l'on prend l'exemple de la forme, des formules et des concepts qui les sous-tendent, on est contraint de remarquer que ceux-ci, même dans la langue vernaculaire, sont beaucoup plus proches de la tradition « celtique » que de la tradition standardisée de l'ouest de l'Europe. Beaucoup des formules utilisées sont les équivalents directs ou des traductions des formules latines caractéristiques des chartes « celtiques »: *iodhbairt* pour *immolauit* (29); *do Dia ocus do Colum Cille* et *y Duw a Beuno* pour *deo et sancto*; *co brath* et *bit dit braut* répondant à *usque in diem iudicii*; *bennacht... mallacht* pour *benedicetur... maledicetur*; *o cléirchib... o laecaib* pour *de clericis... de laicis*; *y eneit ehun* répondant à *pro anima sua*; *yn dragywydaul* pour *in perpetuum/-o.* Les chartes vernaculaires apparaissent bien ainsi appartenir à la tradition d'écriture des chartes latines « celtiques » et non à la tradition continentale.

On rencontre aussi, dans l'ensemble du corpus, des formules caractéristiques qui ont toutes des équivalents vernaculaires: donations faites *deo et*

(26) *Vie de Paul de Léon,* éd. Ch. Cuissard, dans *Revue celtique,* 5, 1881-1883, chap. 19.

(27) Voir ci-dessus, n. 18.

(28) R. THURNEYSEN, *Die Bürgschaft im irischen Recht,* dans *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse,* 1928, n° 2, p. 21, chap. 62.

(29) *iodhbairt:* DRIA s.v. *idbart* et spécialement *idbarthaide,* comme nom, glosant *immolaticium* dans les gloses de Würzburg.

sancto N, donations faites *usque in diem iudicii* ou encore sans obligation de payer aucun *census,* des listes de témoins qui séparent prêtres et laïques — *de clericis testes sunt... de laicis.* Ces documents présentent aussi la caractéristique de préparer l'énoncé des limites de propriété par une perambulation plus ou moins longue. Les chartes « celtiques » n'ont certes pas l'exclusivité de ces formules et pratiques, mais elles y sont beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs. On y rencontre aussi certains mots caractéristiques de zones restreintes, mais néanmoins plus vastes que nos pays actuels. On y trouve, par exemple, le terme de *graphium* (ou de *grefiat*) qui désigne la charte elle-même au pays de Galles entre le VIII[e] et le XI[e] siècle et qui se voit aussi dans les documents anglais; on y remarque l'emploi d'*immolare* pour le mot de donation dans le sud du pays de Galles, l'Irlande et l'Écosse à partir du VIII[e] siècle, l'occurrence du mot *Ibert* (de *iobairt*, l'équivalent vernaculaire de *immolauit)* dans des toponymes écossais indiquant vraisemblablement une référence à des lieux offerts ou donnés à l'Église, la rareté du terme *obtulit* (et de *contulit*) en Irlande, en Ecosse et en Bretagne, la présence de l'expression *pro anima N* (extrêmement commune dans tous les documents du XII[e] siècle et des siècles suivants, mais étonnamment rare auparavant) au pays de Galles, en Bretagne et dans le sud-ouest de l'Angleterre, la référence à des témoins appropriés, *testibus idoneis,* dans les mêmes régions, et enfin l'utilisation de sanctions qui emploient les mots *custodire... benedicere, frangere... maledicere,* toujours dans les mêmes régions.

La mise en évidence de formules caractéristiques permet, en elle-même, d'identifier un autre corpus de faits particulièrement significatif, car ces formules se rencontrent parfois dans des textes narratifs. De telles narrations sont presque invariablement les récits des vies des saints fondateurs ou des circonstances des fondations elles-mêmes, mais point exclusivement, ce qui ne saurait surprendre quand on sait que beaucoup de documents hagiographiques se préoccupent du pouvoir sur la propriété. Il existe parfois suffisamment de détails ou de formules pour suggérer que l'auteur de la narration avait sous les yeux le texte d'une charte qu'il incorporait dans le récit. Cela fait parfois défaut, et l'apparition de certaines formules ne peut guère alors indiquer que l'auteur se fondait sur une tradition commune de rédaction de chartes. Nous connaissons onze exemples de narrations qui semblent employer et reproduire des éléments de chartes dont l'auteur pouvait disposer, deux de Clynnog (30), deux de St Asaph (31), quatre de Llancarfan dans le texte de la *Vita Cadoci* (32), deux de Saint-Pol-de-Léon dans la *Vita Pauli* (33) et une de St Andrews dans le Registre de St Andrews (34).

---

(30) *Registrum vulgariter nuncupatum « The Record of Caernarvon »*, éd. H. Ellis, Londres, 1838, p. 257, et *Vitae Sanctorum Britanniae,* éd. Wade-Evans, p. 19-20.

(31) *Archaeologia Cambrensis,* 14, 1868, p. 336-338.

(32) *Vitae Sanctorum Britanniae,* éd. Wade-Evans, p. 80, 122-124, 140.

(33) *Vie de Paul..,* éd. Cuissard, *op. cit.,* p. 449, 452.

(34) W. SKENE, *Chronicles of the Picts, Chronicles of the Scots,* Edinburgh, 1867, p. 186-187.

La seconde catégorie de narrations utilisant des fragments de chartes compte au moins vingt-cinq autres exemples : un de St Davids dans la *Vie du roi Alfred*, par Asser (35), un autre dans la *Vie de David* (36), un venant de Cemais (Pembrokeshire) dans la *Vita Bernacii* (37), deux de Llanbadarn (Ceredigion) dans la *Vita Paterni* (38), quatre venant de Llangybi (Monmouth)[peut-être] dans la *Vita Kebii* (39), un venant peut-être de Landochou (Cornwall), et se trouvant dans une charte anglaise (40), trois de Saint-Malo dans la plus ancienne *Vita Machutis* (41), deux venant peut-être d'Abernethy et se trouvant dans le manuscrit Bibl. nat., lat. 4126 (copie du XIV^e siècle d'une compilation de matériaux pour l'histoire écossaise exécutée au XII^e siècle) [42], sept venant d'Armagh dans la vie de saint Patrick par Tirechan et ses *additamenta* (43), un dans les Annales de Tigernach (44), un autre dans la vie tripartite de Patrick (45) et plusieurs dans la vie de Finan (46). Il est probable que, lorsque les fragments de formules sont insuffisants pour suggérer l'existence de chartes complètes ayant été perdues, les rédacteurs ont mis à profit leur connaissance du style utilisé pour la rédaction des chartes et ont naturellement employé le langage approprié pour décrire les dons et les transactions. Tant Asser que la *Vita Machutis* datent de la fin du IX^e siècle; Tirechan, quant à lui, travaillait à la fin du VII^e siècle et les additions à son œuvre furent exécutées au VIII^e siècle, les documents se trouvant dans un manuscrit du tout début du IX^e siècle. Les exemples écossais proviennent, pour leur part, d'une compilation très tardive, mais les passages en question comportent des éléments datables, selon toute vraisemblance, du début du VII^e siècle; à la lumière de leur étroite ressemblance avec les documents d'Armagh, je serais tentée de les dater du VII^e ou du VIII^e siècle. Il est donc certain aujourd'hui que l'art de la charte était connu en Irlande au VIII^e siècle et en Bretagne et au pays de Galles au IX^e.

En notant la présence de formules « celtiques », nous pouvons donc accroître le corpus des documents relatifs aux chartes de type « celtique »,

---

(35) STEVENSON, *Asser*, p. 8-9.

(36) *Rhigyfarch's Life of St David*, éd. et tr. J.W. James, Cardiff, 1967, p. 10.

(37) *Vitae Sanctorum Britanniae*, éd. Wade-Evans, p. 14.

(38) *Ibid.*, p. 258, 266-268.

(39) *Ibid.*, p. 236, 238, 248.

(40) W.M.M. PICKEN, *The « Landochou » Charter*, dans W.G. HOSKINS, *The Westward Expansion of Wessex*, Leicester, 1960, p. 36-44.

(41) F. LOT, *Mélanges d'histoire bretonne*, Paris, 1907, p. 316, 318, 319.

(42) ANDERSON, *Kings and Kingship*, p. 247; voir aussi p. 63, 92-93, 116, 231.

(43) *Liber Ardmachanus*, éd. Gwynn. Il y a deux notes dans les *additamenta* (fol. 17 r°, 18 v°) et cinq dans la vie (fol. 10 v°, 11 r°, 11 v°, 12 v°, 13 v°) qui utilisent des formules de chartes.

(44) *Annals of Tigernach*, éd. Whitley Stokes, dans *Revue celtique*, 18, 1897, p. 50-51 (voir A.D.1127).

(45) *The Tripartite Life of Patrick and other Documents relating to that Saint*, éd. et tr. Whitley Stokes, Londres, 1887, 2 vol., I, p. 231.

(46) *Vitae Sanctorum Hiberniae*, éd. C. Plummer, Oxford, 1910, 2 vol., II, p. 89, 92, 66, 222.

montrer que la proportion des documents de ce modèle rédigés en latin est plus élevée qu'on le pensait jusqu'à aujourd'hui, et enfin que les documents précoces sont nombreux dans cet ensemble. Nous avons ainsi la preuve de l'existence d'une tradition cohérente de rédaction de chartes, qui apparut donc dans le domaine celtique au VII^e siècle, et qui possède ses propres caractéristiques indépendantes, sans pour autant manquer de points de contact avec le courant principal. La tradition « celtique » est essentiellement une tradition latine, et la présence de formules tirées de ces modèles dans des contextes narratifs dénote, en l'absence de toute référence directe à l'utilisation de chartes par le rédacteur, une connaissance fort répandue de cette tradition.

Il n'est guère facile d'expliquer la naissance de cette tradition. Lorsqu'on peut trouver des comparaisons directes à ces pratiques caractéristiques, elles tendent à être fort précoces (du IV^e au VII^e siècle) et à provenir de contextes explicitement religieux, généralement italiens. On ne voit donc pas comment la charte « celtique » ne pourrait pas trouver son origine dans l'extrême fin de la période romaine ou dans le haut Moyen Age. Il est très probable qu'elle apparut à cette époque sous l'influence du clergé et pour des besoins religieux. Les canons irlandais, en effet, spécifient l'acceptabilité des preuves en écrivant *more Romanorum* afin de souligner les affinités culturelles. Cette évolution, concernant des donations anciennes à des institutions étrangères, ne saurait certes surprendre, et il est bien évident qu'un tel enregistrement des dons restait une pratique acceptable, mais anormale.

On ne saurait rechercher une plus grande précision dans la définition sans s'engager sur le chemin de la spéculation. Il paraît néanmoins extrêmement probable que la tradition des chartes bretonnes dérive de pratiques antérieures à l'émigration. Dans le cas contraire, on s'attendrait, en effet, à des déviations plus importantes par rapport aux habitudes insulaires et à de plus grandes ressemblances avec celles du continent; la présence d'évêques bretons dans les conciles continentaux des V^e et VI^e siècles donne d'ailleurs un poids accru à ce dernier argument. Et si la pratique particulière aux îles Britanniques ressemblait tant soit peu à la continentale — et il n'y a aucune raison de supposer de grandes différences — on s'attendrait à ce que les donations à l'Église soient relativement rares avant le V^e siècle. Les différences de forme entre les chartes « celtiques » et les plus anciennes des chartes ouest-européennes et nord-africaines — celles de Ravenne, les tablettes Albertini et celles d'Espagne (fin du V^e et VI^e siècle) [47], beaucoup plus proches de la principale ligne de développement — pourraient indiquer un moment quelconque de la période qui s'étend du V^e au VII^e siècle, vraisemblablement assez rapproché du V^e siècle. La forme « celtique » pourrait donc fort bien dériver de l'un des nombreux types d'enregistrement attestés avant que la pratique européenne ne se standardise.

(47) *Tablettes Albertini*, éd. C. Courtois, Paris, 1952; J.O. TJÄDER, *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri*, Lund, 1955; M.C. DIAZ Y DIAZ, *Un document privé de l'Espagne wisigothique*, dans *Studi Medievali*, 3^e série, I, 1960, p. 52-71, et ID., *Los documentos hispano-visigoticos*, *ibid.*, 7, 1966, p. 75-107.

Nous pouvons ainsi conclure, en nous appuyant sur les données dont nous disposons, que cet usage pourrait fort bien s'être développé dans la première moitié du Ve siècle en Bretagne insulaire et qu'il est possible de l'attribuer aux activités d'évêques d'une province britannique, se rencontrant dans les synodes et puisant dans le style des Pères de l'Église. Une province occidentale, peut-être la *Britannia Prima* (pays de Galles et ouest de l'Angleterre), dont on suppose que le centre se trouvait à Cirencester, pourrait avoir été le cadre de ce mouvement. Il est également fort probable que le développement précoce de cette pratique s'explique par les tentatives des évêques de se procurer des donations et de les enregistrer devant leurs conseils de cités, comme cela était requis par l'État ; on voit sans doute dans les archives postérieures l'effet de l'exhortation du *Liber Pontificalis* (48). La nature rétrospective des chartes « celtiques » donne à penser que la forme doit plus à l'usage d'enregistrer et d'archiver qu'à la nécessité de produire des documents à des fins dispositives ou pseudo-dispositives.

On peut donc penser, sans trop risquer de se tromper, que la tradition « celtique » de rédaction des chartes représente une pratique fossilisée, qui fut commune aux évêques de l'ouest de la Bretagne insulaire au milieu du Ve siècle, que les immigrants apportèrent en Bretagne armoricaine, et qui passa en Irlande avec les premières missions britanniques. Par la suite, la forme se conserva, mais les formules se modifièrent.

(48) *Liber Pontificalis*, éd. T. Mommsen, Berlin, 1898, p. 75.

FANCH ROUDAUT*

Les archives judiciaires au service de la géographie linguistique: l'exemple de la Basse-Bretagne au XVIIIe siècle

Pour les missionnaires de Basse-Bretagne du XVIIe siècle, la langue bretonne, écran protecteur contre les hérésies, pouvait aussi, par la difficulté à la maîtriser, constituer un obstacle au développement de la Réforme catholique. C'est pourquoi le Haut-Breton Julien Maunoir dut, avant d'aider ses confrères à connaître l'idiome du bas-pays, s'employer à l'apprendre lui-même. Il fut, dit-on, aidé dans cette tâche par une intervention surnaturelle (1) qu'il attribua à l'intercession de la Vierge. Celle-ci, qui, quelques décennies auparavant, avait déjà pris la peine d'adresser la parole en breton à Michel Le Nobletz (2), manifestait ainsi à nouveau un intérêt, au demeurant fort compréhensible, pour la langue qui, en Basse-Bretagne, servait de véhicule privilégié à la prédication *ad usum populi.*

C'est du reste pour tenter de définir le public concerné par des sermons en breton (3) que nous avons réalisé un travail sur l'extension de la langue bretonne à la fin du XVIIIe siècle, langue qui connaît deux frontières. La première est linéaire: il existe, en effet, une limite linguistique au-delà de laquelle personne ne parle le breton et c'est elle qui sépare la Basse-Bretagne bretonnante à l'ouest et la Haute-Bretagne ou pays «gallo» à l'est. La seconde, «vacuolaire», ne peut être représentée sur une carte: elle passe à l'intérieur même de la Basse-Bretagne, dans chaque ville, dans chaque paroisse, entre ceux qui ne parlent pas le breton et les autres.

---

* Centre de recherche bretonne et celtique. Université de Bretagne occidentale.

(1) X.-A. SÉJOURNÉ, *Histoire du vénérable serviteur de Dieu, Julien Maunoir,* Paris, 1895, t. I, p. 40: «Après *trois jours* d'étude, le P. Maunoir parlait l'une des langues les plus difficiles du monde. S'il n'y a pas là un miracle évident de l'Esprit-Saint, de quel nom faut-il appeler une faveur si singulière?». Dans sa biographie de Maunoir écrite en 1697, le P. Boschet lui accordait huit jours d'étude.

(2) C'est M. Le Nobletz lui-même qui, dans son *Calendrier* ou *Journal des grâces reçues de Dieu*, relate la vision de la Vierge et ses paroles: «*Michelic, Michelic, na gouelit quet, neb aon, ma map o tiouvello, a me o sicouro*». F. RENAUD, *Michel Le Nobletz et les missions bretonnes,* Paris, 1955, p. 66.

(3) Cet article est en partie tiré de notre thèse de 3e cycle sur *La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime,* Brest-Paris, 2 tomes, 1975. (Dactylographie).

BASSE-BRETAGNE ET HAUTE-BRETAGNE

1. Définition de la Basse-Bretagne

Les origines du breton demeurent controversées. Joseph Loth disait que c'était une langue importée de toutes pièces dans une péninsule armoricaine entièrement romanisée au moment de l'arrivée des envahisseurs bretons(4). François Falc'hun pense, au contraire, que ceux-ci trouvèrent une Armorique où, malgré un vernis de romanité, variable suivant les catégories sociales et les régions, la majorité de la population continuait de parler le gaulois, c'est-à-dire une langue celtique. Dans ce cas, le breton serait un mélange de celtique insulaire et de celtique continental, dans des proportions variant suivant l'importance numérique des envahisseurs(5). Quoi qu'il en soit de ces controverses, les tenants de l'une et l'autre thèse ont utilisé la toponymie pour essayer de définir les zones d'extension de la langue bretonne. En se servant de la distinction entre noms en « -ac » et noms en « -é », J. Loth a, en 1883, tracé une frontière, qui serait celle de l'avance extrême de la langue bretonne au IX^e siècle, c'est-à-dire la période politiquement brillante des « rois » bretons: Nominoë (831-850), Erispoë (850-857) et Salomon (857-874). La Bretagne bretonnante de cette époque se serait étendue fort loin vers l'est, jusqu'aux portes de Rennes et jusque vers Blain (Loire-Atlantique). Dans des travaux plus récents, Bernard Tanguy(6), en utilisant le même procédé de recherche (étude des noms en « -ac » et en « -é »), a dessiné une limite linguistique au IX^e siècle peu différente de celle de Loth au nord, mais qui, dans sa partie méridionale, est décalée vers l'est et arrive presque aux portes de Nantes. Surtout, il attribue à cette ligne une autre signification, celle d'une étape dans le recul de la langue celtique vers l'ouest.

Cette régression s'est poursuivie jusqu'à nos jours, et Bernard Tanguy, toujours en s'aidant de la toponymie, en a défini quelques autres étapes. La plus récente est définie à partir de l'étude des noms en *ville* et de ceux en *ker*(7). Elle correspond sans doute encore à la situation linguistique du début du XVII^e siècle et ne diffère guère de la frontière entre Basse-Bretagne et Haute-Bretagne proposée par Bertrand d'Argentré(8). Il nous a fallu la prendre comme *terminus a quo*, car aucun toponyme probant n'a pu être trouvé, qui permette de fixer la limite linguistique à la fin de l'Ancien Régime.

---

(4) Cf. en particulier, *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère*, Paris, 1883.

(5) *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, 2 vol., Rennes, auteur, 1950.

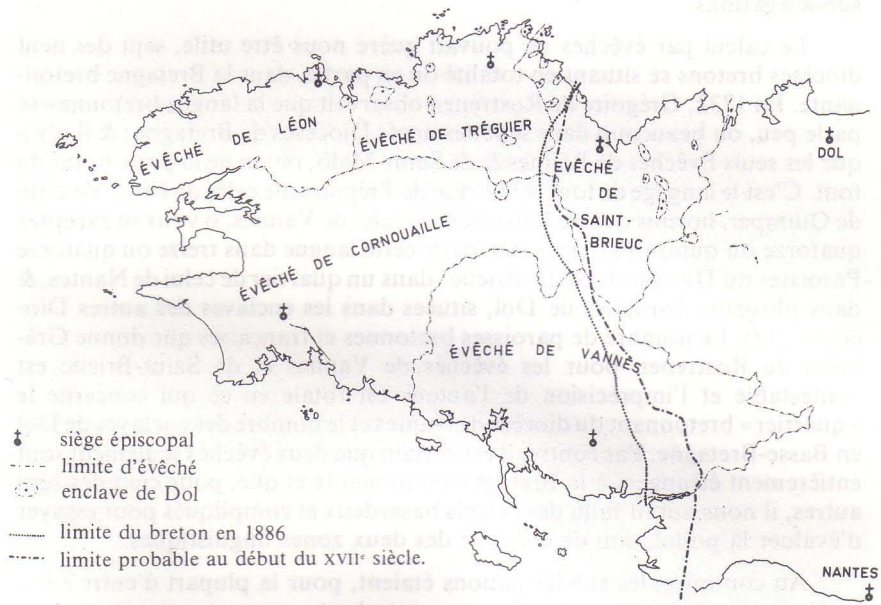
(6) *Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en « -ac » en Haute-Bretagne.* I. *Les noms de lieux gallo-romains en « -(i)acum » en Bretagne.* II. *L'implantation bretonne en Haute-Bretagne*, thèse de 3^e cycle, Brest, 1971. (Dactylographie).

(7) Sur cette limite, qui remonte aux environs des XII^e-XIII^e siècles, cf. B. TANGUY, *Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle*, dans *Colloque Archéologie-Toponymie* (Le Mans, mai 1980), Paris, Société française d'onomastique, 1981, p. 130-175; voir en particulier la carte XVI, p. 172.

(8) *Histoire de Bretagne*, 3^e éd., Paris, 1618. Carte hors texte face aux pages 38 et 39.

Le *terminus ad quem* le plus sûr résulte de la première enquête précise qui ait été effectuée sur le terrain, celle de Paul Sébillot, vers 1878 (9). Il aurait pu être tentant de se servir des données fournies par les continuateurs du *Dictionnaire* d'Ogée (10) qui, dans la première moitié du XIX[e] siècle, ont ajouté aux notices paroissiales de l'ingénieur-géographe, des indications diverses, dont, en ce qui concerne la langue, les mentions suivantes: « on parle le breton », « on parle le breton et le français » (ou inversement), « on parle le français ». Mais les renseignements donnés sont parfois aberrants, tels ceux qui allèguent un prétendu bilinguisme à Saint-Brieuc-de-Mauron ou l'usage du breton à Saint-Vincent-sur-Oust (11). Il nous a semblé dès lors préférable de nous en tenir aux résultats de l'enquête de 1878.

C'est donc entre, d'une part, la ligne séparant les zones de densité maximale des noms en *ker*, et celles où les noms en *ville* prédominent, et, d'autre part, la ligne définie par Sébillot, que nous situons la limite entre pays bretonnant et pays gallo à la fin de l'Ancien Régime (cf. carte 1). Il est difficile



Carte 1. — La Basse-Bretagne: frontières linguistiques et évêchés.

(9) Les résultats ont été publiés dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie* de 1878. Voir D. BERNARD, *A propos des limites de la langue bretonne,* dans *Nouvelle Revue de Bretagne,* janvier-février 1949, n° 1, p. 20-21.

(10) OGÉE, *Dictionnaire historique & géographique de la province de Bretagne.* L'édition originale est de 1778-1780. En 1845 (tome I) et 1853 (tome II), parut une nouvelle édition.

(11) B. Tanguy pense que ces aberrations peuvent être le produit de réminiscences érudites chez les correspondants locaux des continuateurs du *Dictionnaire.*

d'apporter plus de précisions. Si l'on suppose, par exemple, que le recul du breton a été constant, la frontière linguistique des années 1780 aurait été plus proche du *terminus ad quem* que du *terminus a quo*. Mais la largeur ou l'étroitesse relatives de la bande territoriale perdue par le breton en trois siècles suffiraient à prouver que la progression de la langue française n'a pas été uniforme dans l'espace. Il est fort probable qu'elle ne l'a pas été non plus dans le temps. La prudence conseille donc, dans ce problème de la frontière linguistique, de se limiter à une « fourchette ».

2. Population de la Basse-Bretagne

Nous n'avons pas considéré qu'il y avait contradiction entre ces incertitudes et un essai d'appréciation de la masse numérique des Bas-Bretons. Notre tentative à cet égard s'appuie sur les chiffres fournis par Jean-Pierre Goubert(12), qui a évalué la population de la province par évêchés et par subdélégations.

Le calcul par évêchés ne pouvait guère nous être utile, sept des neuf diocèses bretons se situant en totalité ou en partie, dans la Bretagne bretonnante. En 1732, Grégoire de Rostrenen observait que la langue bretonne « se parle peu, ou beaucoup dans sept des neufs Dioceses de Bretagne ; & il n'y a que les seuls Evêchés de Rennes & de Saint-Malo, où on ne la parle point du tout. C'est le langage de tout le Diocese de Tréguier, de celui de Léon, de celui de Quimper, hormis quatre Paroisses, de celui de Vannes, si vous en exceptez quatorze ou quinze Paroisses. On parle cette langue dans treize ou quatorze Paroisses du Diocèse de Saint-Brieuc ; dans un quartier de celui de Nantes, & dans plusieurs Paroisses de Dol, situées dans les enclaves des autres Diocèses »(13). Le nombre de paroisses bretonnes et françaises que donne Grégoire de Rostrenen pour les évêchés de Vannes et de Saint-Brieuc est contestable et l'imprécision de l'auteur est totale en ce qui concerne le « quartier » bretonnant du diocèse de Nantes et le nombre des enclaves de Dol en Basse-Bretagne. Par contre, il est certain que deux évêchés seulement sont entièrement étrangers à la Bretagne bretonnante et que, pour cinq des sept autres, il nous aurait fallu des calculs hasardeux et compliqués pour essayer d'évaluer la population de chacune des deux zones linguistiques.

Au contraire, les subdélégations étaient, pour la plupart d'entre elles, entièrement situées en pays gallo ou en pays bretonnant, ce qui nous simplifiait les calculs. Pour celles qui étaient à cheval sur la frontière linguistique, nous avons dû, en l'absence de chiffres précis concernant chaque paroisse, recourir à une méthode assez empirique, supposant l'égalité numérique de

---

(12) *Malades et médecins en Bretagne, 1770-1790,* Paris, 1974, p. 463-465. Les estimations de la population sont faites, pour le calcul par évêché, vers 1780, pour le calcul par subdélégation, vers 1785, dans les deux cas à partir de moyennes de baptêmes.

(13) *Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton...*, Rennes, Julien Vatar, préface, p. (5).

chaque paroisse ou trève et nous avons compensé les paroisses francophones des subdélégations de Basse-Bretagne par des paroisses bretonnantes des subdélégations de Haute-Bretagne. Nous avons procédé de la même façon pour les paroisses bilingues.

Les résultats obtenus (cf. tableau 1) sont donc très approximatifs. La population de la Basse-Bretagne à la fin de l'Ancien Régime peut cependant être évaluée à environ 950 000 (limite Sébillot) ou un million d'habitants (limite supposée du début du XVII[e] siècle), c'est-à-dire un peu moins de la moitié de la population totale de la province, estimée par J.-P. Goubert à 2 246 350 personnes vers 1785.

TABLEAU 1

Essai d'évaluation de la population de la Basse-Bretagne vers 1785 (à partir des estimations fournies par J.-P. Goubert, *Malades et médecine en Bretagne,* p. 463-464).

SUBDÉLÉGATIONS	limite début XVII[e]	limite Sébillot
1) Auray, Belle-Ile, Brest, Callac, Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Gourin, Guémené, Hennebont, Landerneau, Lannion, Le Faou, Lesneven, Lorient, Morlaix, Paimpol, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Pontrieux Quimper, Quimperlé, Rhuis, Saint-Pol, Tréguier.	771 342	771 342
2) Guingamp, Le Croisic.	59 462	
3) Corlay, Guérande, Pontivy, Vannes		
moins 3 paroisses ou trèves francophones 6 paroisses ou trèves bilingues		
largement compensées par 14 paroisses ou trèves bretonnantes 14 paroisses ou trèves bilingues		
(Josselin, Malestroit, Quintin, Saint-Brieuc, Redon).	>143 000	
4) Un peu plus de la moitié de La Roche-Bernard.	> 13 143	
5) Corlay, Guingamp, Pontivy, Vannes.		
moins 11 paroisses ou trèves francophones 9 paroisses ou trèves bilingues		
presque compensées par 7 paroisses ou trèves bretonnantes 9 paroisses ou trèves bilingues		
(Josselin, La Roche-Bernard, Malestroit, Quintin, Saint-Brieuc).		<179 582
TOTAL	>986 947	<950 924

BRETON ET FRANÇAIS EN BASSE-BRETAGNE

On ne déduira pas de ce qui précède qu'un Breton sur deux était bretonnant. A l'intérieur même de la Basse-Bretagne, les purs bretonnants cohabitaient avec les purs francophones et les bilingues. La première et la troisième de ces catégories étaient intéressées par la prédication en langue bretonne. Or, si l'on discerne facilement les groupes sociaux pour lesquels la pratique du breton était exclusive, il faut se contenter d'indications plus vagues sur les Bretons bilingues.

Les témoignages contemporains nous apprennent qu'au XVIII[e] siècle le breton était essentiellement la langue des campagnes et celle des travailleurs manuels, c'est-à-dire que la connaissance du seul breton était surtout le fait des paysans. En avril 1761, un individu est arrêté à Lesneven pour diverses raisons, entre autres « parce que cet homme quoyque habillé en paysant et peut-être déguisé, parle très coulamment le françois » (14). En 1790, en Tréguier et en Léon, « l'usage de la langue française, bien loin d'être universel (...), n'y est connu des campagnards que d'une faible partie, de ceux qui communément, par leurs relations de commerce, fréquentent les villes. Les gens aisés en forment le plus grand nombre » (15).

1. Présentation des procédures criminelles

Il serait facile de multiplier les citations d'époque. Il a semblé préférable de vérifier et, si possible, d'essayer de préciser comment le breton était la langue des ruraux, en effectuant un « coup de sonde » dans les seuls documents qui, à notre connaissance, permettent d'évaluer la masse numérique de la population purement bretonnante. Ces documents sont, dans les liasses de procédures, les dépositions des témoins et les interrogatoires des accusés. Des dizaines de milliers d'habitants de Basse-Bretagne ont, en effet, défilé devant les tribunaux, déclinant à chaque fois leurs prénom, nom, éventuellement surnom, âge, profession et domicile. Tous ces renseignements ont été inscrits sur des procès-verbaux qui indiquaient aussi si le comparant avait signé ou « déclaré ne le savoir faire ». Mais surtout, ces documents spécifient également la langue utilisée pour la déposition et l'interrogatoire, car les juges, même s'ils connaissaient le breton, devaient avoir recours à un interprète.

Telle était, du moins, la réglementation à la fin de l'Ancien Régime. En 1682 encore, le parlement de Bretagne acceptait « que le Sénéchal & le

---

(14) Arch. dép. du Finistère, série B, cour royale de Lesneven, affaire Pasqui. Cité par A. FAVÉ, *Vagabonds de Basse-Bretagne au XVIII[e] siècle*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXII, 1905, p. 45.

(15) Réponse du 17 octobre 1790, de Pierre Riou, laboureur à Plougonoil (paroisse de nous inconnue) à l'enquête de Grégoire, citée dans A. GAZIER, *Lettres à Grégoire sur les patois de France, 1790-1794. Document inédits... suivis du rapport de Grégoire à la Convention*, Genève, Slatkine Reprints,1969 (réimpression de l'édition de Paris de 1880), p. 281.

Greffier de Gourin, sçachant la langue bretonne» se passent d'interprète(16). Toutefois, en 1693, la même cour ordonna que si les accusés et les témoins n'entendaient pas la langue française, les juges nommeraient d'office un interprète. Cet arrêt fut rendu parce que, « sous prétexte qu'il y a des juges en Basse bretagne quy scavent la langue bretonne », certains se dispensaient d'interprète(17). En 1780, le parlement précisa sa réglementation, ordonnant « que par tous les juges du ressort, il sera exactement fait mention dans tous les actes de procédure, que toutes et chacunes les demandes et interpellations faites, tant aux accusés qu'aux témoins qui n'entendront pas la langue françoise le seront par le ministère d'un interprète ainsi que leurs réponses »(18). En Bretagne(19), au moins en ce qui concerne les procédures des dernières années de l'Ancien Régime, l'obligation de faire appel à un interprète fut bien respectée.

Ce dernier, quand il était « interprette ordinaire du siege », était généralement un « clerc praticien ». A défaut d'interprète en charge ou en l'absence de celui-ci, le juge pouvait prendre un autre clerc ou un officier de justice(20). Parfois même, quand le parquet, descendu sur les lieux d'un crime en quelque campagne reculée, avait oublié l'interprète à la ville, il faisait appel aux ressources locales: ainsi à Lanmérin (évêché de Tréguier), en 1784, le juge interpelle-t-il les premiers témoins « par le ministere de Jacques Le Parc cordonnier présent pris pour interprette »(21). Ces auxiliaires occasionnels de la justice étaient moins bien payés que les professionnels: Christophe Le Cam, recruté par le juge de Pluvigner (évêché de Vannes) en 1785, reçut « pour l'interprétation de huit témoins, quarente sols »(22), alors qu'à la même époque les interprètes ordinaires recevaient les deux tiers de ce qui était taxé au juge ou au greffier, qui avaient chacun droit à dix sols par

---

(16) *Arrests et réglemens du Parlement de Bretagne, avec les observations...* de ... Michel Sauvageau, Nantes, 1712, p. 70. Le parlement n'acceptait pas que le tribunal se dispense d'interprète, quand le juge ignorait le breton et que le greffier entendait cette langue: arrêt de 1663, ID., *ibid.*

(17) Arch. dép. du Finistère, B 1668, cour royale de Brest et Saint-Renan, enregistrement des édits..., fol. 93 v°. L'arrêt de la cour, du 13 juillet, est rendu conformément à l'article XI, titre XIV, de l'ordonnance criminelle. Celle-ci n'imposait pourtant de traducteur que lors des interrogatoires des accusés: « Si l'Accusé n'entend pas la langue Françoise, l'interprète ordinaire, ou, s'il n'y en a point, celuy qui sera nommé d'office par le Juge, après avoir presté serment, expliquera à l'Accusé les interrogatoires qui luy seront faits par le Juge, & au Juge les réponses de l'Accusé ; & sera le tout écrit en langue Françoise, signé par le Juge, l'Interprète & l'Accusé ; sinon mention sera faite de son refus de signer ». En enjoignant de recourir à l'interprète pour les témoins non francophones, le parlement de Bretagne se montrait donc plus exigeant que le monarque.

(18) *Ibid.*, B 280, présidial de Quimper. L'enregistrement est du 2 octobre. L'arrêt serait du 27 juin.

(19) Les juges du Languedoc semblent avoir fait litière du recours à l'interprète (Y. CASTAN, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc, 1715-1780*, Paris, 1974, p. 115-116 surtout). Il est vrai que les parlementaires de Toulouse étaient moins ignorants de l'occitan que leurs collègues de Rennes ne l'étaient du breton.

(20) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 Bn 2686, informations des 8 et 15 mai 1775: deux des procureurs du siège servent d'interprètes.

(21) *Ibid.*, 1 Bn 3405, procès-verbal de descente du 17 mars 1784, fol. 122.

témoin(23) ou à une livre quinze sols par heure d'interrogatoire(24). Une meilleure connaissance du milieu de l'interprétariat permettrait de se faire une idée plus précise du nombre des gens de justice qui parlaient suffisamment le breton pour pouvoir servir d'intermédiaires entre le peuple et l'autorité.

Il n'était pas question pour nous de dépouiller systématiquement toutes les procédures intéressant la Basse-Bretagne pour tout l'Ancien Régime, ni même pour les années 1775-1789, c'est-à-dire l'époque à laquelle ressortissent presque tous les sermons que nous avons utilisés; il nous a fallu nous contenter d'un sondage, ou plutôt d'un « coup de sonde », qui a été arrêté au millième comparant utilisant le breton, soit un total seulement de 1415 personnes interrogées. Ce chiffre est d'autant moins fort que nous avons dû faire confiance au hasard des archives. Pour essayer de corriger un peu cette faiblesse, le territoire couvert par l'enquête a été étendu le plus possible par l'utilisation de procédures provenant de tribunaux différents et concernant des délits commis par des individus isolés ou des groupes, dans les églises aussi bien que dans les maisons ou sur les chemins(25).

2. Problèmes d'utilisation des procédures criminelles

Classement par professions. — Quelle valeur attribuer aux renseignements fournis par les comparants? L'âge qu'ils prétendaient avoir était généralement donné de manière approximative et changeait si facilement d'une déposition à l'autre qu'il nous a été impossible d'en tenir compte. La profession et le domicile variant beaucoup moins au cours d'une même procédure, nous avons fait confiance aux comparants, tout en regrettant que certains d'entre eux aient fourni des renseignements dont l'imprécision empêche de les classer dans l'une des quatre catégories professionnelles retenues:

— les métiers de la terre: laboureurs, ménagers, domaniers, journaliers, domestiques (dans les campagnes, sauf s'il est précisé qu'ils sont au service d'un non-paysan), pâtres...(26);

---

(22) *Ibid.*, 1 Bn 3652, information des 13 et 14 décembre 1785.

(23) *Ibid.*, 1 Bn 3645, châtellenie de Trogoff à Plouégat-Moysan, information du 7 octobre 1785. *Ibid.*, 1 Bn 4204, juridiction du Guerlesquin, information du 21 septembre 1787.

(24) *Ibid.*, 1 Bn 4110, siège royal de Lannion, interrogatoire des 2 et 3 avril 1788.

(25) Partant de l'hypothèse que le respect des règles juridiques devait y être plus grand que dans les affaires civiles, nous n'avons retenu que des procédures criminelles.

Ibid., 1 Bn 2686, 3232, 3283, 3284-3285, 3358, 3363, 3363 *bis*, 3368, 3395, 3405, 3420, 3425, 3435, 3617, 3641, 3645, 3652, 3662, 3775, 3893, 3946-3949, 3984, 3990, 4001-4002, 4046, 4069, 4110-4111, 4114, 4190, 4202-4204, 4209-4211; 2 B 826 (affaire de vol dans une chapelle de Plounérin, 1780). — Arch. dép. du Finistère, B 797, 809, 858, 2229, 2233, 2240. — Arch. dép. du Morbihan, B 1321, 1323, 1325, 1337, 2389.

(26) Dans chacune des catégories professionnelles nous avons compris, quand il y en avait, les femmes, veuves, enfants et parents.

— les professions manuelles non agricoles: commerçants, artisans, ouvriers, domestiques des villes;
— le clergé;
— les gens du roi et de la loi: administration, justice, police, armée.

Ce classement n'est pas satisfaisant: certains comparants ont pu mentir sur leurs professions pour se faire valoir, encore que, accusés et témoins se connaissant la plupart du temps, la crainte d'être démenti lors des confrontations en a certainement fait hésiter plus d'un. Plus gênante est la pluralité de métiers exercés par une seule personne. C'est ce qui explique les variations des titres que se donne un comparant d'une information à l'autre, ou les différences entre la profession que prétend exercer le mari et celle que lui attribue sa femme, ou, plus évidemment encore, l'indication de plusieurs professions le même jour par le même comparant. Dans tous ces cas, et pour éviter d'entrer dans des sous-catégories, nous avons rattaché à la terre tous ceux qui s'y rattachaient eux-mêmes, et nous avons préféré faire confiance à l'époux quand sa femme n'était pas d'accord avec lui.

La répartition adoptée en quatre catégories professionnelles ne permet pas de tenir compte des différences sociales, celles qui existent par exemple à Brest entre un marchand orfèvre et un journalier à la corderie du port, ou bien entre les « ménagers » du Léon (25 d'entre eux, sur 38, ont signé) et les journaliers (sur 43 comparants revendiquant cette seule qualité dans l'ensemble des campagnes, aucun n'a signé). Dans ce dernier cas, les ménagers pourraient être rangés dans la catégorie des « paysans indépendants », en reprenant la distinction chère à Pierre Goubert(27). Il aurait fallu, pour s'en assurer, rechercher, dans les rôles de capitation ou ailleurs, des renseignements plus précis. Ce travail eût été fort long et sans doute peu fructueux, en raison des lacunes archivistiques et de l'inégalité fiscale(28). Essayer d'établir des catégories socio-professionnelles en partant des seules données fournies par les comparants a paru trop hasardeux: pour un salarié qui s'intitule « laboureur journalier » ou « journalier laboureur », combien, qui se disent « laboureur » ou « laboureur de terre », n'ont pas en fait un statut social supérieur au premier? « En Bretagne, laboureur cela veut dire « travailleur », celui qui laboure la terre, c'est-à-dire qui la travaille »(29). En Basse-Bretagne, le verbe *labourad* signifie plus « travailler » que « labourer » — mais le travail était essentiellement celui de la terre — et l'expression « laboureur » ou « laboureur de terre » qui traduit *labourer* ou *labourer-douar* ne désigne pas ici un agriculteur aisé. Ce serait plutôt le qualificatif de « ménager » (*menajer* ou *tieg*) qui rendrait compte de l'appartenance à la minorité la plus riche de la paysannerie. Si l'on s'en tient aux hommes, 202 se disent labou-

(27) *L'Ancien Régime*, t.I, *La société*, Paris, 1969, chap. V. (Collection *U*).

(28) La difficulté d'établir des catégories socio-professionnelles a souvent été soulignée. Cf. en particulier, J. DUPÂQUIER, *Problèmes de la codification socio-professionnelle*, dans *l'Histoire sociale, sources et méthodes*, Colloque de l'E.N.S. de Saint-Cloud (15-16 mai 1965), Paris, 1967, p. 157-181.

(29) P. GOUBERT, dans *L'histoire sociale, op. cit.*, p. 110.

reurs (dont 16 journaliers ou domestiques), 132 ménagers et 65 laboureurs-ménagers ou ménagers-laboureurs. Les premiers ont signé à 7% (7,5% en enlevant domestiques et journaliers), les seconds à 46%, et les derniers à 32%. D'ailleurs, si le laboureur peut se dire journalier ou domestique, le ménager ne s'intitule jamais ainsi (30).

Les limites numériques de notre « coup de sonde » ne permettent cependant pas de généraliser, d'autant plus que viennent s'ajouter les différences de sens que pouvait présenter le même mot suivant le pays ou le dialecte et, pour les bretonnants, la traduction que donnait l'interprète du nom du métier qu'ils disaient exercer. Toutes ces raisons permettent de comprendre qu'il a fallu s'en tenir à un classement professionnel fort sommaire.

Citadins et ruraux. — Il ne fut pas plus facile d'établir une distinction entre habitants des villes et habitants des campagnes. Ne disposant pas alors du tableau des villes et bourgs proposé depuis par Alain Croix(31), et considérant que s'en tenir aux villes représentées aux états de Bretagne(32) eût été trop restrictif, nous avons adopté les données fournies par Ogée dans son *Dictionnaire* et classé comme villes toutes les localités qu'il qualifie de « ville », « petite ville » ou « gros bourg ». Dans son *Discours préliminaire*, Ogée définit ainsi la ville et le bourg: « Dans notre Bretagne nous donnons indistinctement le nom de *ville* à tous les endroits qui ont ce titre, par concession de nos princes ou rois, ou par un usage de temps immémorial, quoique ces villes ne soient composées quelquefois que d'une seule paroisse et d'un très-petit nombre d'habitants ; et (...) nous donnons en général le nom de *bourg* à tous les endroits où il y a une église, soit paroissiale, soit succursale » (33).

Bien que cette définition de la ville semble large, il a paru raisonnable de considérer que les « gros bourgs », par exemple Pont-Croix ou Saint-Renan, n'étaient guère différents de nombre de « petites villes » (cf. carte 2). Tous les habitants de ces localités n'étaient pourtant pas citadins, et les comparants, résidant dans une paroisse dont le chef-lieu était urbain, qui ont déclaré habiter ailleurs qu'au bourg ou dans la ville — et ce sont presque toujours des travailleurs de la terre — ont été classés dans la population campagnarde.

Celle-ci comprend une forte majorité (1 104 sur 1415) des témoins et accusés rencontrés dans notre sondage. La faiblesse numérique de l'échantil-

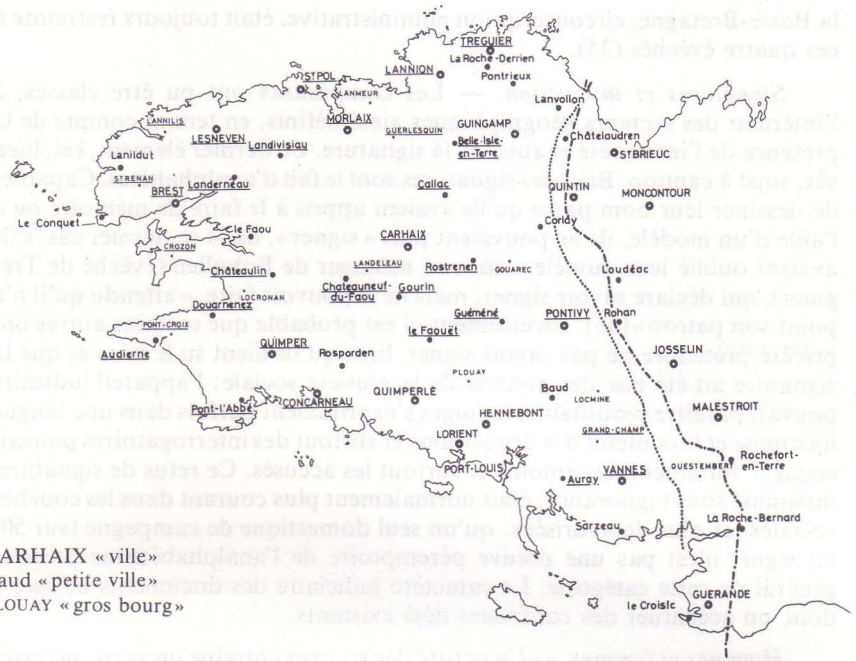
---

(30) En 1740, le garde-étalon de Riec (Cornouaille) place, au sommet de la hiérarchie sociale dans le monde paysan, les ménagers — le ménager est « un homme aisé qui a une tenue à luy, sans dettes » —, avant les laboureurs, les fermiers et métayers, et les domestiques et les journaliers. J. MEYER, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1966, t. II, p. 658 *sq.*

(31) *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles: la vie, la mort, la foi,* Paris, 1981, t. I, p. 135-143. L'auteur souligne, du reste, « la difficulté très grande de la mise en évidence du fait urbain dans la Bretagne du XVII^e siècle » (p. 144).

(32) La Basse-Bretagne comprenait entre 19 (limite Sébillot) et 21 (limite début XVII^e siècle) des 42 villes jouissant de ce droit à la fin du XVIII^e siècle. Cf. A. RÉBILLON, *Les États de Bretagne de 1661 à 1789,* Paris-Rennes, 1932, p. 111-115.

(33) OGÉE, *Dictionnaire..., op. cit.*, éd. 1843, t. I, p. 4.



CARHAIX « ville »
Baud « petite ville »
PLOUAY « gros bourg »

Les localités dont le nom est souligné ont fourni un ou plusieurs comparants lors du sondage effectué dans les procédures criminelles.

Carte 2. — Villes et gros bourgs (d'après Ogée).

lon étudié oblige à prendre beaucoup de précautions, si l'on veut esquisser une répartition géographique des habitants des campagnes.

Distinguer Armor et Argoat était difficile: à l'intérieur même de certaines paroisses littorales, une partie notable de la population n'avait guère de rapport avec la vie maritime, si l'on veut bien faire abstraction de circonstances exceptionnelles comme la participation aux milices garde-côtes. C'est donc la division en évêchés qui a été retenue pour classer les habitants des campagnes, en intégrant les paroisses dépendant de Dol aux diocèses dans lesquels elles se trouvaient enclavées et en rajoutant à l'évêché de Tréguier la seule paroisse du diocèse de Saint-Brieuc, Pléhédel, où nous avons rencontré un bretonnant. Le diocèse de Cornouaille a fourni à lui seul près de la moitié des témoins et accusés ruraux, les trois autres évêchés de Léon, de Tréguier et de Vannes étant à peu près également représentés. Le regroupement des bretonnants en ces quatre unités était classique: dès 1576, Gilles de Keranpuil adressait son *Catechism* aux catholiques « *Vès an dioecesou à Querneau, Leon, Treguer, ha Guenet* » (34). A la fin de l'Ancien Régime,

(34) Cité par E. ERNAULT, *Le « Catéchism » de Gilles de Keranpuil,* dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie,* 1924, p. 164.

la Basse-Bretagne, circonscription administrative, était toujours restreinte à ces quatre évêchés (35).

Signatures et instruction. — Les comparants ont pu être classés, à l'intérieur des secteurs géographiques ainsi définis, en tenant compte de la présence de l'interprète et aussi de la signature. Ce dernier élément, est, bien sûr, sujet à caution. Bien des signatures sont le fait d'analphabètes. Capables de dessiner leur nom parce qu'ils avaient appris à le faire de mémoire ou à l'aide d'un modèle, ils ne pouvaient plus « signer », dans ce dernier cas, s'ils avaient oublié leur modèle: ainsi, ce ménager de Buhulien (évêché de Tréguier), qui déclare savoir signer, mais ne le pouvoir faire, « attendu qu'il n'a point son patron » (36). Inversement, il est probable que certains autres ont préféré prétendre ne pas savoir signer, bien qu'ils aient su le faire et que la signature ait été une des preuves de la réussite sociale: l'appareil judicaire pouvait paraître redoutable, les juges s'exprimaient parfois dans une langue inconnue et le contenu des dépositions et surtout des interrogatoires pouvait engager fortement les témoins et surtout les accusés. Ce refus de signature, dissimulé sous l'ignorance, était normalement plus courant dans les couches sociales les plus défavorisées: qu'un seul domestique de campagne (sur 50) ait signé, n'est pas une preuve péremptoire de l'analphabétisme presque général de cette catégorie. Le caractère judiciaire des documents utilisés a donc pu accentuer des contrastes déjà existants.

Hommes et femmes. — La nature des sources entraîne un autre inconvénient, celui de la sous-représentation féminine: la criminalité est plutôt une affaire d'hommes, qu'il s'agisse de commettre les délits ou de venir témoigner aux instructions. Dans certains secteurs géographiques ou professionnels le nombre des femmes comparantes était si faible qu'il nous a paru préférable de renoncer à calculer pour certains secteurs une moyenne en supposant une égalité numérique des sexes. Par contre, les chiffres deviennent plus importants si l'on prend en compte la totalité des comparants ou même simplement ceux qui ont pu être rangés dans la catégorie des travailleurs de la terre et dans celle des commerçants-artisans.

Que les hommes aient comparu en plus grand nombre que les femmes fausse donc les résultats, qu'il s'agisse de la capacité de signer — mais c'est là un phénomène très connu — ou de celle de parler français.

3. Les résultats

Toutes les difficultés que nous venons d'énumérer obligent à manier avec beaucoup de précautions les chiffres obtenus, que, bien entendu, il ne faut, de surcroît, considérer que comme des ordres de grandeur. Les pourcentages calculés à partir d'eux ont été portés sur les graphiques 1 et 2. Le

(35) OGÉE, *Dictionnaire....., op. cit.*, éd. 1843, t. I, p. 17.

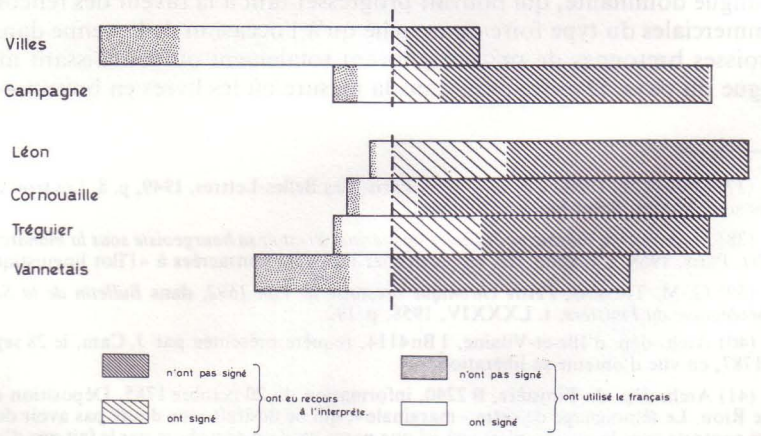
(36) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 Bn4110, information du 6 juillet 1787, déposition d'Yves Le Calvez.

		Moyenne générale	Moyenne des hommes	Moyenne des femmes	Moyenne obtenue à partir des moyennes par sexe
Francophones	Total des comparants	29,34% 415 / 1415	33,49% 322 / 1022	21,12% 83 / 393	27,30%
	Paysans, artisans, commerçants	21,18% 255 / 1204	22,79% 196 / 860	17,16% 59 / 344	19,97%
Non-signataires	Total des comparants	70,25% 944 / 1415	63,21% 646 / 1022	88,55% 348 / 393	75,88%
	Paysans, artisans, commerçants	76,91% 928 / 1204	71,12% 613 / 860	90,99% 315 / 344	81,05%

critère de la langue étant le plus important dans le cadre de notre étude, nous avons, pour tous les graphiques, essayé de mettre en valeur l'importance relative des comparants qui ne parlaient que le breton.

Répartition géographique (graphique 1). — La pénétration du français dans les villes est évidente: sur 311 comparants urbains rencontrés dans le sondage, 70 seulement ont eu recours à l'interprète. Cette pénétration semble plus forte dans les localités qu'Ogée appelle « villes » (167 francophones sur 204 comparants, 81,86 %) que dans les « petites villes » et « gros bourgs » (69,16%).

Pourtant, aucune ville de Basse-Bretagne, même pas la plus grande, n'était entièrement francisée. Brest, la seule en Basse-Bretagne des « quatre



Graphique 1. — Répartition par secteurs géographiques.
Ensemble des comparants.

villes françaises» chargées, d'après Michelet(37), de tenir « serrée comme des pinces et des tenailles», « la vraie Bretagne, la Bretagne bretonnante», était en perpétuel contact avec son «faux bourg» de Recouvrance. Dans ce faubourg indigène de la ville coloniale, si bien décrite par Yves Le Gallo pour l'époque de la monarchie de Juillet(38), une grande partie de la population continuait à utiliser le breton; quand, en 1692, les capucins demandèrent à s'établir à Recouvrance, l'une des conditions posées par l'assemblée de ville à cette installation fut que les religieux ne pourraient pas être plus de douze, dont six seraient confesseurs « bretons»(39). Au nord de la ville, derrière les remparts, s'étendait la paroisse rurale et bretonnante de Lambézellec, où logeaient une partie des ouvriers du port. On y parlait tellement le breton qu'un certain Jean Cam, journalier aux vivres de la Marine, demeurant à Kerinou en Lambézellec, pouvait être arrêté par erreur, parce qu'il avait été confondu avec « un nommé Jean Corre surnommé Le Cam parce qu'il est boiteux, et que ce mot signifie en breton *cam*»(40). A Brest même, certains ne connaissaient que le breton, si l'on croit le témoignage d'une femme de mendiant déposant dans une affaire de coups et blessures, que l'agresseur « etoit tres epris de boissons (...) parloit beaucoup mais (...) [que] la déposante ne sachant pas le françois ne put entendre ce qu'il disoit»(41). Les paroissiens non francophones de Saint-Louis de Brest étaient du reste assez nombreux pour justifier la venue lors des Carêmes et des Avents de prédicateurs capables de leur exposer en breton les vérités chrétiennes(42).

La presque totalité des habitants des campagnes a eu recours à l'interprète. Si l'on s'en tient à la population laborieuse, plus de 9/10 des comparants ruraux des évêchés de Léon, Cornouaille et Tréguier ne parlaient que le breton. La pénétration du français était plus forte dans la partie bretonne du diocèse de Vannes, où plus du tiers des « sondés» ont parlé français. La moins grande homogénéité linguistique de cet évêché y favorisait la pénétration de la langue dominante, qui pouvait progresser tant à la faveur des rencontres commerciales du type foire ou marché qu'à l'occasion de la venue dans des paroisses bretonnes de prêtres ignorant totalement ou connaissant mal la langue du pays. D'autre part, dans la mesure où les livres en breton — qui

(37) MICHELET, *Tableau de la France,* Paris, Les Belles-Lettres, 1949, p. 8. Les trois autres villes sont Nantes, Saint-Malo et Rennes.

(38) *Études sur la marine et l'officier de marine. Brest et sa bourgeoisie sous la monarchie de Juillet,* Paris, 1968, t. I, chap. III, en particulier les pages consacrées à « l'îlot linguistique».

(39) G.-M. THOMAS, *Petite chronique brestoise de l'an 1692,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. LXXXIV, 1958, p. 192.

(40) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 Bn4114, requête présentée par J. Cam, le 28 septembre 1787, en vue d'obtenir sa libération.

(41) Arch. dép. du Finistère, B 2240, information du 20 octobre 1785. Déposition d'Annette Riou. Le témoignage de cette « marginale», qui ne désirait sans doute pas avoir de trop longs contacts avec la justice, n'est cité ici que parce qu'il est corroboré par le fait que d'autres comparants brestois, qui, eux, exerçaient un métier, ont eu aussi recours à l'interprète.

(42) F. ROUDAUT, *Stations et stationnaires en Bretagne au XVIII^e siècle.* Communication présentée au 107^e congrès national des sociétés savantes (Brest, 1982).

furent tous sous l'Ancien Régime des ouvrages de dévotion — ont pu arrêter le recul de la langue vernaculaire, le Vannetais a souffert de l'originalité de son dialecte par rapport aux autres parlers bretons. Les habitants du Léon, de la Cornouaille ou du Trégorrois pouvaient, quand ils savaient le faire, lire les mêmes livres, ce qui put encourager la production écrite dans un territoire regroupant environ les 4/5 de la Bretagne bretonnante. Au contraire, la clientèle était beaucoup moins nombreuse pour les écrivains en breton du Vannetais.

Il ne faut pourtant pas surestimer l'influence de l'imprimé. Les habitants des campagnes bretonnes se situent au sud de la fameuse ligne Saint-Malo — Genève et moins de 20% d'entre eux ont signé. Bien qu'il ne faille pas confondre totalement signature et instruction, ni instruction et développement économique, il est tout de même intéressant de constater que le nord (Léon et Tréguier) a bien plus signé que le sud (Cornouaille et Vannetais).

Cette différence est confirmée pour la partie la plus occidentale de la Basse-Bretagne, par l'examen des signatures des délégués désignés en 1789 pour la rédaction des cahiers de doléances des sénéchaussées. Alors que tous, ou presque, signèrent à Brest et à Lesneven, à Quimper et à Concarneau il n'y en eut respectivement que 84% et 80% (43). Une enquête menée dans toutes les paroisses du Morbihan sur les signatures des cent derniers actes de baptême immédiatement antérieurs au 31 décembre 1789, fait apparaître la faiblesse de l'instruction dans la partie bretonne du département (un peu plus vaste que la partie bretonne du diocèse de Vannes d'Ancien Régime): si l'on ne compte pas les paroisses et trèves urbaines, 14,75% des hommes et 4,38% des femmes ont su signer(44).

Il resterait à mettre en relation ce comportement différent en face de l'acte de signer avec la richesse de chacune des régions. En l'absence d'études économiques, il est tout au plus possible de rappeler qu'en Basse-Bretagne, au XVIII[e] siècle, l'artisanat rural du textile était plus développé au nord qu'au sud (45) et que les terres limoneuses des plateaux septentrionaux sont plus fertiles que les sols de la Bretagne méridionale.

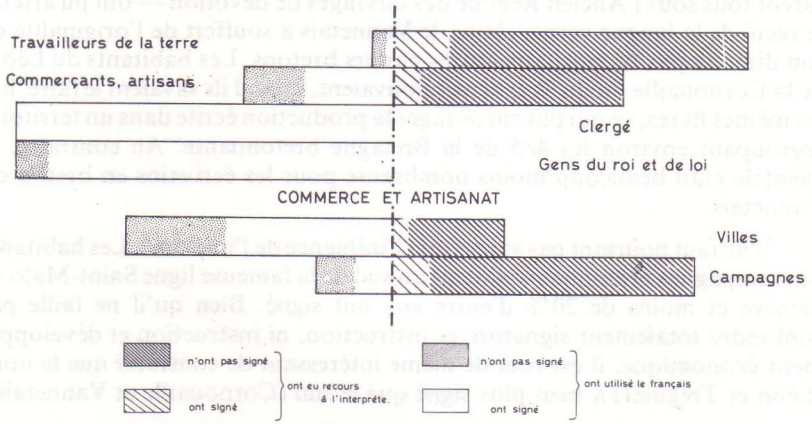
Répartition professionnelle (graphique 2). — La différence entre le nord et le sud, si l'on prend le critère de la signature, et celle entre le Vannetais et le reste de la Basse-Bretagne, si l'on examine le nombre de recours à l'interprète, se retrouvent dans les deux secteurs d'activité regroupant la plus grande partie de la population: la terre d'une part, le commerce et l'artisanat d'autre part.

---

(43) L. OGÈS, *L'instruction sous l'Ancien Régime dans les limites du Finistère actuel,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. LXIV, 1937, p. 8-9.

(44) A. CARIOU, *L'instruction dans le département du Morbihan à la veille de la Révolution de 1789,* dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. XXXV, 1955, p. 41-47. La partie «gallo» du département a signé, pour les paroisses rurales, à 21,33% (hommes) et 4,21% (femmes).

(45) J. TANGUY, dans *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques,* t. III, *La Bretagne province (1532-1789) et les pays celtes du XVI[e] à la fin du XVIII[e] siècle,* Morlaix, 1978.



Graphique 2. — Répartition par secteurs professionnels.

Il n'y a guère qu'un paysan sur vingt qui sache parler français et encore faut-il aller chercher plus des 2/3 des paysans francophones dans le diocèse de Vannes. La seule paysanne (sur 157) qui n'ait pas eu besoin de l'interprète est, elle aussi, — faut-il ajouter: bien entendu? — vannetaise.

Les travailleurs de la terre, bretonnants dans leur presque totalité, ne sont pourtant pas totalement analphabètes. 608 des 645 comparants de cette catégorie ne parlaient que le breton et pourtant 104 paysans — dont 94 non francophones — ont signé. Ces 90 hommes et ces 4 femmes n'étaient-ils capables que d'apposer leur marque au bas d'un acte? Ou, plutôt, n'existait-il pas, dans les petites écoles de Basse-Bretagne, un enseignement dans la langue maternelle? L'Église faisait éditer en breton les manuels d'instruction religieuse et, en particulier, les catéchismes. En 1774, le recteur de Spézet (Cornouaille) notait, dans le registre de la fabrique, que, le jour de la communion des enfants, on distribuait à ceux qui avaient le mieux su leur catéchisme les *Heuryou Bresonec* (Heures bretonnes), le *Boquet ar Mision* (Bouquet de la Mission) et l'*Abrege eus an Aviel* (Abrégé de l'Évangile)[46]. Au diocèse de Vannes, l'*Office bihan er Uéries* (Petit Office de la Vierge)[47] comporte, en introduction, d'abord un «avis à ceux qui ont la charité d'apprendre à lire aux autres»(48), ensuite un «avis spécial à ceux qui désirent apprendre à lire en breton»(49), enfin le *Pater, l'Ave* et le *Credo* en latin et en breton. L'enseignement pouvait donc se donner sans le relais du français.

(46) L. OGÈS, *L'instruction...*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXIII, 1936, p. 133.

(47) Vannes, Y.-M. Galles, 1788.

(48) P. 3, «*avis d'er-ré en dès er charité de zésquein leine de ré-ral*».

(49) P. 7-10, «*avis spécial d'er-ré e zesir dèsquein leine é Breton*».

Il était tentant, dans ces conditions, et malgré ce qui a été dit plus haut(50), d'essayer de distinguer paysans dépendants et paysans indépendants. Nous avons classé dans la première catégorie tous ceux qui ont déclaré être journalier, valet ou servante, pâtre, jardinier. L'imprécision du terme « laboureur » ne permettant pas de reconnaître tous les paysans indépendants, le groupe des « dépendants » déclarés a été comparé à celui de tous ceux qui se sont qualifiés de ménagers:

		Ont eu recours à l'interprète		N'ont pas eu recours à l'interprète.	
		N'ont pas signé	Ont signé	Ont signé	N'ont pas signé
Ménagers	Hommes	113	76	5	0
	Femmes	41	4	0	0
Paysans dépendants	Hommes	89	1	1	3
	Femmes	64	0	0	1

Le comportement face à l'acte de signer est fort différent: si l'on veut bien ne pas tenir compte des femmes, qui signent rarement, 81 ménagers sur 194 ont signé, contre seulement 2 paysans dépendants sur 94. Par contre, les deux groupes ne se distinguent guère quant à la fréquence des recours à l'interprète, et le breton est la langue de presque tous les travailleurs de la terre, quelle que soit leur condition sociale.

Il est difficile d'en dire autant des comparants regroupés dans la catégorie complexe du commerce et de l'artisanat. Les 2/5 d'entre eux n'ont pas eu recours à l'interprète. Mais la situation est différente suivant que l'on considère les villes ou les campagnes. Dans ces dernières, 80% des comparants de cette catégorie (la proportion monte à plus de 87% si l'on excepte le Vannetais) n'ont parlé qu'en breton et il est raisonnable de penser que ceux qui ont utilisé le français connaissaient aussi la seule langue qui fût parlée par la quasi-totalité de leurs voisins et de leurs clients éventuels.

Dans les villes, moins du tiers des comparants rangés dans cette catégorie professionnelle ont eu recours à l'interprète. Tous ceux qui étaient purement bretonnants étaient de condition modeste. Des 67 qui ont indiqué leur profession, 3 étaient mendiants (et ont été classés parmi les « divers »), 3, travailleurs de la terre. Le reste, soit 61 personnes, comprenait 5 domestiques, 3 matelots, 1 meunier, 27 artisans ou ouvriers, 25 (petits) commerçants. Une fraction importante du « menu peuple » (51) ne pouvait entendre

(50) Cf. *supra.*, p. 217.

(51) En 1627, à Saint-Pol, on procédait pour les stations à l'« élection d'un prédicateur breton pour l'instruction et nourriture du menu peuple ignorant en langue française ». P. PEYRON, *L'évêché de Léon de 1613 à 1651,* Quimper, 1916, p. 53.

la prédication qu'en breton et il est probable qu'une bonne partie des autres personnes peu riches des villes, même si elles étaient capables de parler français, préféraient écouter les sermons prononcés dans la langue qui leur était la plus familière. Les communautés des villes attachaient sans doute autant d'importance aux prédications dans les deux langues, car elles rétribuaient également les stationnaires bretons et français(52).

Ces prédicateurs en français trouvaient surtout leur public parmi les commerçants les plus aisés et les représentants de la justice, de la police, de l'armée et des finances. Tous les comparants chargés d'appliquer la loi ont parlé en français. Une partie d'entre eux n'était pas bilingue. C'est le cas de tous ceux qui n'étaient pas autochtones. Le problème reste posé pour les Bas-Bretons travaillant au service du roi ou des États. Une lecture rapide de quelques-unes des «informations»(53) contenues dans les procédures dépouillées, nous a fourni un seul indice témoignant que tous ces gens n'ignoraient pas la langue bretonne: la déposition de «noble homme» Sébastien-Marie Billette, receveur des devoirs au département de Pont-Croix, qui était capable de rapporter au juge une phrase en breton(54). Faible indice, qui ne permet aucune généralisation.

Il est plus facile d'avancer que le clergé de Basse-Bretagne était bilingue dans sa quasi-totalité. Tous les prêtres comparants ont parlé en français. Ceux d'entre eux dont ce n'était pas la langue maternelle, l'avaient appris au cours de leurs études. Mais la connaissance du breton était absolument indispensable à ceux qui exerçaient leur ministère dans les campagnes et celles-ci regroupaient, dans l'ensemble de la France, 85% au moins de la population(55). Dans les villes un minimum de prêtres bretonnants était nécessaire pour répondre aux besoins religieux du petit peuple. Seul le clergé bilingue pouvait donc assurer la prédication pour au moins 90% de la population de la Basse-Bretagne.

*
**

Il n'est certes pas satisfaisant de devoir, au terme de cette étude, se contenter ainsi d'une approximation. L'utilisation des archives judicaires ne permet pourtant pas d'aller au-delà. Les juges, en effet, devaient fournir des interprètes aux seuls témoins et accusés ne parlant que la langue vernaculaire. Dès lors, tous les comparants bilingues échappent à nos comptages et, plus que la place du breton, nous mesurons celle du français. L'enquête

(52) Cf. *supra*, n. 42.

(53) Le mot sert, dès cette époque, à désigner les auditions de témoins.

(54) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 Bn 4209, information du 12 novembre 1787, fol. 96 v°. Billette rapporte qu'une femme a dit avoir entendu l'un des accusés dire devant une porte: «*homan a so ur goal dor da sigory*» (c'est une porte difficile à ouvrir).

(55) P. GOUBERT, *L'Ancien Régime,op.cit.*, t.I, p.55.

mérite cependant d'être poursuivie(56), ne serait-ce que pour préciser les contrastes régionaux que le sondage réalisé a permis d'apercevoir, ou bien pour examiner si une évolution s'est produite au cours du XVIII[e] siècle, ou encore pour tenter de délimiter la frontière liguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Une certitude au moins est déjà acquise, ou plutôt une confirmation, celle que l'accès à la lecture et à l'écriture n'était pas entièrement fermé aux Bas-Bretons ignorant le français. D'ailleurs le nombre des purs bretonnants alphabétisés augmentait au XVIII[e] siècle, en même temps que se développait une production imprimée en breton, restreinte, il est vrai, aux ouvrages de connaissance de la langue et aux livres religieux. Le breton conservait ainsi sa fonction prophylactique à l'égard des idées nouvelles.

(56) Nous disposons déjà d'autres informations grâce à des mémoires de maîtrise d'étudiants ou à nos propres recherches.

Y. CASTEL, O. CASTEL, Y.-P. CASTEL, L. TOUDIC*

Essai de mise en relation d'observations médicales récentes avec les données de l'histoire et de l'onomastique

Le problème des juifs en Bretagne

Beaucoup de docteurs en médecine font partie de la Société archéologique, mais il est rare que leur contribution se rapporte à l'exercice direct de leur art. Nous ne croyons pas inutile d'accueillir dans nos pages des observations cliniques récentes, même si leur langage technique est peu accessible aux non initiés...

A la suite de questions posées par des médecins aux habitués d'autres types d'investigations du phénomène juif (historiens, toponymistes, dépouilleurs de registres paroissiaux...), il a paru utile de réunir, dans une étude pluridisciplinaire, des données éparses qui peuvent apporter quelque éclairage sur un problème peu exploré. Nous espérons que la présentation de ces notes suscite à la fois l'intérêt pour une recherche encore embryonnaire, et la communication future de remarques qui contribueraient à élargir le domaine de la connaissance dans cette direction...

Due à l'initiative du docteur Yves Castel, professeur et chef de service au Centre hospitalier régional de Brest, la présente étude réunit rapport de médecins et notes d'histoire rapidement collectées et provisoirement proposées à la réflexion de nos lecteurs.

Nous en sommes reconnaissants au docteur Castel, à Mlle le docteur L. Toudic et à M. Olivier Castel.

---

* Y. Castel, chef de service de pédiatrie et génétique médicale au Centre hospitalier régional de Brest; O. Castel, interne des hôpitaux de Poitiers, membre de la Société archéologique du Finistère; L. Toudic, Unité de génétique médicale du service de pédiatrie et génétique médicale du Centre hospitalier régional de Brest, membre de la Société archéologique du Finistère; Y.-P. Castel, vice-président de la Société archéologique du Finistère.

MALADIES DE TAY-SACHS OBSERVÉES DANS LE NORD-FINISTÈRE

La maladie de Tay-Sachs est une maladie héréditaire autosomique récessive (1), type même de maladie démontrant la possibilité de travail commun entre chercheurs sur les études historiques d'une part, et chercheurs en biologie et en médecine d'autre part.

Deux observations de cette maladie rare viennent d'être notées dans le Service de pédiatrie et génétique médicale du Centre hospitalier régional de Brest: il s'agissait de deux nourrissons nés de parents de souche bretonne ; or, cette maladie décrite par Tay en 1881 et Sachs en 1887 touche essentiellement les juifs originaires de l'Europe de l'Est, juifs ashkénazes.

Nous allons décrire rapidement l'aspect clinique de cette maladie, les moyens actuellement possibles pour en faire le diagnostic, puis la génétique et l'épidémiologie de cette maladie seront discutées.

Cliniquement

La maladie de Tay-Sachs entre dans le cadre des idioties amaurotiques familiales (2). Les premiers signes apparaissent chez le nourrisson entre 4 et 6 mois:

— troubles du tonus, hypotonie, l'enfant devenant une véritable « poupée de son ».

— troubles visuels: baisse de l'acuité visuelle avec signe évocateur, une tache rouge cerise au fond d'œil.

L'évolution se fait vers l'idiotie complète avec troubles neurologiques, cécité complète. Le décès survient entre 2 et 3 ans. L'apparition, après un temps libre de quelques mois où le nourrisson semble strictement normal, d'un déficit progressif psychomoteur, avec une tache rouge cerise au fond d'œil, doit faire évoquer le diagnostic parmi d'autres donnant un tableau peu différent, de maladie de Tay-Sachs.

Seuls les examens enzymatiques peuvent affirmer le diagnostic. Il s'agit en effet d'une gangliosidose GM2 (3), avec déficit enzymatique portant sur l'hexoxaminidase A (4). Cette étude enzymatique peut se faire dans des laboratoires très spécialisés, soit par exploration enzymatique leucocytaire et sérique, soit par biopsie conjonctivale, soit plus récemment sur recueil de larmes. Il en a été ainsi dans notre deuxième observation où l'étude de larmes

---

(1) Dans la maladie à transmission récessive autosomique, le risque statistique de récidive de la maladie pour des parents ayant déjà un enfant touché est de 1 sur 4.

(2) Nom donné à un groupe d'idioties héréditaires dans lesquelles la cécité par lésions du fond d'œil est associée à l'absence du développement intellectuel.

(3) Maladie enzymatique appartenant au groupe des lipidoses, caractérisée par la surcharge de l'organisme en gangliosidoses.

(4) Enzyme déficiente dans ce type de gangliosidoses.

a été réalisée à l'université catholique de Louvain, au laboratoire de chimie physiologique du professeur F. Van Hoff.

Nous voyons donc que le diagnostic clinique peut être confirmé par l'examen enzymatique.

De plus, cet examen peut être fait sur le liquide amniotique et permet donc le diagnostic *in utero*. En cas d'atteinte, il est possible de provoquer un avortement, prévenant ainsi la naissance d'un enfant atteint de gangliosidose GM2. Cette démarche a été réalisée pour le troisième enfant de la fratrie de notre observation n° 1 (Professeur Henrion, Mme le docteur Boue, Paris). L'examen était normal, la grossesse a été menée à terme, et l'observation après la naissance a confirmé que l'enfant était sain.

La génétique

La maladie de Tay-Sachs est une maladie génétique, à transmission autosomique récessive: les deux sexes sont atteints en proportion égale. Le risque dans la famille est de 25%.

Les enfants sont homozygotes (ils ont le gène pathologique sur les deux chromosomes d'une même paire). Les deux parents sont hétérozygotes (ils portent sur un seul chromosome d'une même paire, le gène pathologique). Cette hétérozygotie peut actuellement être étudiée sur le plan enzymatique. Cette possibilité est utilisée dans les régions où la population juive ashkénaze est importante (population juive de New York).

L'épidémiologie

La prédilection de la maladie de Tay-Sachs pour les enfants de famille juives ashkénazes a été signalée dès les premières études. La fréquence de la maladie parmi les ashkénazes venant de l'Europe du Nord-Est est sujette à beaucoup de discussions.

On estime le nombre de juifs ashkénazes en Palestine, il y a 2000 ans, à 4 500 000. Josephus (5) parle de 700 juifs captifs qui ont été envoyés à Rome, après la chute du Temple en 70 apr. J.-C., mais la grande dispersion a dû commencer après l'échec de la révolte de Bar Kokhba, en 135 apr. J.-C. Ce n'est qu'après le premier millénaire que l'on est capable d'estimer grossièrement le nombre de juifs en Europe. Doubnov (6) les estime à 200 000 en Europe au XI[e] siècle, juste avant les persécutions qui se produisirent au moment des croisades. La population vivant en Europe de l'Est au XIX[e] siècle, et qui, constituée en majorité d'ashkénazes, est surtout venue d'Europe centrale après les croisades. Koestler (7) parle également de la 13[e] tribu. Il existe là un sujet de controverse.

(5) S. JOSEPHUS, *The Jewish war*, Middlex, 1959, A. Williamson Penguin Books.

(6) S. M. DOUBNOV, *An outline of Jewish history*, New York, Maisel, 1929, vol. III.

(7) A. KOESTLER, *The thirteenth triba*, New York, Randon House, 1976.

La question est très discutée de savoir pourquoi ces allèles (8) qui ont dû se trouver dans de nombreux groupes, sont devenus si fréquents dans un seul groupe. Nous n'entrerons pas dans le détail de la discussion. Mais l'apparition dans une même zone géographique du Nord-Finistère de deux cas de maladie de Tay-Sachs nous a amenés à étudier l'émigration des juifs en Bretagne.

Pourrait-il s'agir pour ces malades, de descendants lointains de juifs ashkénazes? En effet, à partir du XIII[e] siècle, on trouve des récits faisant mention de la présence de juifs en Bretagne, à la période des croisades. Dans le livre de Goodman (9) existe une carte qui montre la possibilité d'une émigration en Bretagne des juifs ashkénazes (cf. carte ci-jointe). Mais pour nos deux familles, le patronyme est celte, et nous n'avons pas pu actuellement faire de recherches concernant la généalogie lointaine de ces familles. Elles sont originaires de villages voisins, mais ne connaissent pas de consanguinité. On peut se demander si, comme cela s'est produit dans la région liégeoise, lors de l'émancipation des juifs en 1789, à la Révolution française, l'inscription à l'état civil ne s'est pas faite pour les nouveaux Français avec des noms choisis sur une liste nominative. Le docteur Husquinet (10) nous a signalé la présence de maladie de Tay-Sachs en Belgique, ainsi que dans le Limbourg hollandais très proche de Liège. Il n'a pas retrouvé d'ascendants juifs dans ces régions rurales.

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs s'ils pouvaient nous apporter des données complémentaires sur l'existence de migrations de juifs en Bretagne. M. l'abbé Y.-P. Castel nous a communiqué ce texte très intéressant, sur l'existence d'un lieu-dit, de consonance sémitique: Le Dellec, qui se trouve dans le goulet de la rade de Brest: « Un hébraïsant, en visite fortuite dans ces parages, a été intrigué par cette dénomination. Son étonnement fut grand, lorsqu'on lui dit que les recherches des archéologues locaux avaient montré que l'une des voies de l'exportation de l'étain de la région de Saint-Renan aboutissait à cette anse du Dellec». Le mot Dellec permettrait le rapprochement avec la racine ternaire D.L.K., qui entre dans la composition des mots qui signifient énergie. Les Sémites auraient ainsi laissé leurs empreintes millénaires dans un simple lieu-dit: Le Dellec?

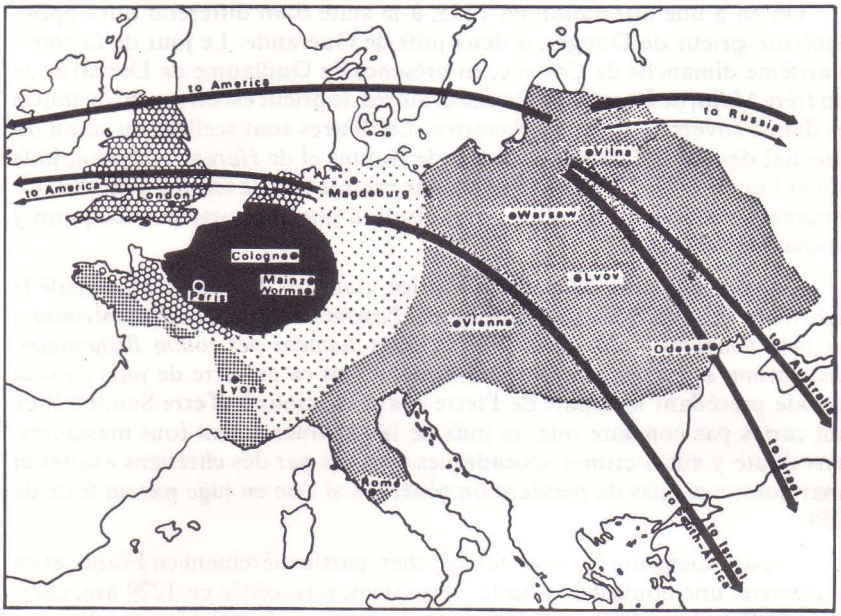
LA PRÉSENCE DES JUIFS EN BRETAGNE DONNÉES HISTORIQUES CONCERNANT LE XIII[e] SIÈCLE

Ce qu'en dit l'histoire pour la première moitié du XIII[e] siècle, alors que la Bretagne jouit de son autonomie, se réduit à peu de choses et concerne surtout les relations des juifs avec le pouvoir ducal. La période des croisades

(8) Nom donné à deux gènes ayant des emplacements identiques sur une même paire de chromosomes.

(9) GOODMAN et MOTULSKY, *Genetic diseases among Ashkenazi Jews,* New York, Raven Press.

(10) Communication personnelle.



Carte montrant les lieux où étaient fixés les Ashkénazes du VI^e au XVI^e siècle et leurs vagues de migrations entre le XVIII^e et le XX^e siècle (d'après l'*Encyclopaedia judaica*).

a été l'occasion, en Occident, de prises de position hostiles à l'égard des juifs. En Bretagne, la première moitié du XIII^e siècle voit ainsi se raidir, progressivement, l'attitude des autorités spirituelles et temporelles à l'égard des fidèles de la loi judaïque.

En 1222 (23 février), Pierre de Dreux conclut un traité avec l'évêque de Nantes qui n'augure rien de bon pour les juifs. « Je veux et j'accorde que l'évêque ait sur les juifs demeurant en son fief la même juridiction que possédaient sur eux leurs prédécesseurs. Si les juifs ne veulent pas s'y soumettre, qu'ils sortent du fief de l'évêque et n'y reviennent pas » (11). A cette mise en demeure, qui n'atteint qu'indirectement la sécurité des fils d'Israël, a dû succéder une série de procès.

(11) A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. III, 1906, p. 336, citant Dom MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de la Bretagne*, t. I^er, col. 846.

On en a une attestation en 1235, à la suite d'un différend qui oppose Geoffroi, prieur de Donges, à deux juifs de Guérande. Le jour de *Laetare,* quatrième dimanche de Carême, en présence de Guillaume de Derval et de son frère Main, de Bonabe de Rougé et autres, le prieur est affranchi de toutes ses dettes envers *Creisson* et *Bonostru.* Les lettres sont scellées du sceau du sénéchal des juifs, *Triscan,* de *Jacob* de Nantes et de *Haranc* de Segré, juifs l'un et l'autre (12). L'un des trois sceaux est une tête de femme de profil. Ce document témoigne donc d'une organisation juive importante puisqu'on y évoque leur sénéchal.

L'année suivante, 1236, dom Morice, dans ses *Preuves* (13), signale le meurtre de juifs en Bretagne: *Statim post Pascha Cruce signati Jerosolymitani qui tunc temporis multi erant, interfecerunt Judaeos per totam Britanniam, Andegaviam et Pictaviam.* Quelle extension prit ce meurtre de juifs dans la période précédant le départ de Pierre Mauclerc pour la Terre Sainte? Il ne faut certes pas conclure que les juifs de la province furent tous massacrés. Sans doute y eut-il crimes sporadiques commis par des chrétiens exaltés et fanatiques, mais pas de persécution générale, si l'on en juge par un texte de 1239.

Le pape Grégoire IX avait fait prêcher, particulièrement en France et en Angleterre, une nouvelle croisade. Jérusalem, rétrocédée en 1229 aux chrétiens de Palestine, était sans remparts, laissant ses habitants sans défense. Pierre Mauclerc, le duc de Bretagne, est parmi les barons rangés sous la bannière de Thibaut de Champagne qui débarquent à Acre, le 1er septembre 1239. La campagne s'achève au mois d'août 1240. En prévision de cette croisade, le dimanche précédant le dimanche de Pâques 1239, le duc Pierre Mauclerc édicta donc, comme c'était l'habitude, des mesures sévères contre les juifs.

La Borderie en fait état longuement, se fondant sur le texte original en latin des lettres ducales, données à Ploërmel (14): « *Sachez que nous Jean, duc de Bretagne* (Jean le Roux vient d'accéder en 1237 à l'administration du duché, succédant à son père Pierre Mauclerc, dans sa 21e année) *comte de Richemont, sur la demande des évêques, des abbés, des barons et des vassaux de Bretagne, ayant examiné avec soin l'intérêt du pays, nous chassons de Bretagne tous les juifs. ... Toutes les dettes contractées envers les juifs établis en Bretagne... nous en donnons quittance. Toutes les terres hypothéquées à des juifs, tous les gages, mobiliers ou immobiliers, détenus par eux, feront retour aux débiteurs ou à leurs héritiers, sauf les terres et les autres gages qui auraient été vendus à des chrétiens par jugement de notre cour... Personne ne sera accusé, ni mis en jugement pour avoir tué un juif... Nous prierons, nous engagerons de bonne foi et de tout notre pouvoir monseigneur le roi de France à confirmer par ses lettres la présente assise ou ordonnance...* »

---

(12) A. DE LA BORDERIE, *op. cit.,* t. III, p. 337. Dom MORICE, *op. cit.,* t. Ier, col. 884.

(13) Dom MORICE, *op. cit.,* t. Ier, col. 111.

(14) A. DE LA BORDERIE, *op. cit.,* t. III, p. 338-339. Dom MORICE, *op. cit.,* t. Ier, col. 914-915.

Les juifs étaient nombreux en Bretagne à cette époque, selon le grand jurisconsulte et historien Bertrand d'Argentré. « En ce temps, le pays se trouva fort chargé de juifs habitans en Bretagne ; l'inclémence et la cruauté de leurs usures consommaient nobles et marchands et surtout le menu peuple : s'assemblèrent les Estats et firent instante requête au duc de les chasser » (15).

La croisade de Thibaud de Champagne n'eut pas les résultats escomptés et n'empêcha pas la perte de Jérusalem par les chrétiens qui en furent définitivement chassés en 1244. Le duc Jean le Roux, plus tard, se croisa, partant de Suscinio, le 17 avril 1270, pour participer, avec Louis IX, à la dernière croisade. Il revint en novembre, après la mort du roi.

Qu'advient-il des juifs par la suite, en Bretagne? Les données proprement historiques sont maigres. C'est-à-dire qu'il y a peu de travaux sur cette question. Aussi prendrons-nous un autre biais pour essayer d'éclairer le problème envisagé.

L'ONOMASTIQUE PEUT ELLE APPORTER QUELQUE ÉCLAIRCISSEMENT SUR LA PRÉSENCE DES JUIFS EN BRETAGNE?

Nombre de noms propres en Bretagne rappellent des noms bibliques, lieux ou personnages. Qu'ils soient clairement compris, entre autres *David, Jacob, Abraham, Isaac, Daniel...* ou qu'ils aient été transformés : *Jagu*, provenant de Jacobus, *Jézéquel* de Ezéchiel. Mais comment distinguer dans ces appellations patronymiques la source juive pure de la source chrétienne? Il y a bien des *Matthieu*, des *Thomas*, des *Philippe*, des *Bertélémé* (Barthélemy)... qui sont issus de la Nouvelle Alliance. De plus, il y a la récupération des noms de la légende celtique toujours possible, saint Avit pouvant coïncider avec saint David, par exemple. Mais il est tout de même remarquable que certains noms de personnes se rattachent à des sites bibliques : *Batany* évoque Béthanie et *Jourdain* le célèbre fleuve palestinien. On a parfois avancé que ces noms auraient été donnés comme surnoms aux acteurs des mystères... Hypothèse qui est incontrôlable.

Il y a plus curieux. Ce sont les toponymes qui évoquent des noms bibliques. Plusieurs lieux-dits en Bretagne, portent le nom de *Judée*. La nomenclature de l'INSEE (16) en cite deux pour le Finistère, à La Roche-Maurice et à Saint-Divy. Bernard Tanguy signale une Judée à Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). Les Judées bretonnes sont certes plus nombreuses. Bodilis possède un quartier ainsi nommé (renseignement Jo Irien), tandis qu'à Lampaul-Guimiliau, les gens d'un secteur un peu excentré se font gloire de se nommer les *Paotred ar Judé* (les gars de la Judée), y mettant une nuance de fierté contestataire vis-à-vis du consensus religieux dans une paroisse fort pratiquante. Il faut préciser que ce même quartier des Paotred ar Judé

(15) B. D'ARGENTRÉ, *Histoire de Bretagne*, 1588, p. 244 v°.

(16) *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère*, Rennes, INSEE, 1954.

comporte un lieu-dit *Lombardy*. Ce mot n'évoque-t-il pas la présence de ces marchands lombards qui prirent la relève des juifs comme colporteurs à travers les pays d'Europe et particulièrement en France? Il y a un *Jéricho* à 200 m au nord du bourg de Langueux. Serait-ce une manière de désigner un quartier où se regroupaient les fils de Judée? *Belléan* à Marzan (Morbihan) révèle un Bethléem.

La désignation directe de juif existe aussi. Emile Ernault, dans son *Glossaire du moyen breton* (p. 344), à l'article *juyff*, cite le nom *Le Juif* extrait d'un registre de catholicité de Guingamp en 1637. Les *Jouis* et *Jouisted* du Trégor, seraient une forme du même mot, sans oublier les *Judéaux* ou les *Uzéau*...

Les actes de la paroisse de Ploudalmézeau au XVII[e] siècle, après la mention de quelques noms, précisent *natus sub lege*. Mme Caraës, qui nous l'a fait observer, remarque qu'il s'agit la plupart du temps de gens qui se marient dans une aire géographique particulière et isolée. *Natus sub lege,* ne veut-il pas dire né sous la loi (juive s'entend) comme le suggère le sens néo-testamentaire de *sub lege?*

Dans les Côtes-du-Nord, vers Jugon, il y a un *cimetière aux Juifs.*

Il semble donc bien que les décrets d'expulsion des Juifs de Bretagne, s'ils ont pris vigueur quelque temps, ont vu leur force s'amenuiser au cours des temps. La traînée grise sur la carte établie par les historiens juifs contemporains, montrant l'éclatement de la communauté ashkénaze jusqu'au fond de la Bretagne aux XV[e]-XVI[e] siècles, est une réalité qui, vue de l'extérieur, vient conforter les maigres éléments que nous réunissons dans cet article pour mettre en relation les observations médicales avec les données de l'histoire et de l'onomastique.

LOUIS-PIERRE LE MAITRE

Contestations paysannes sous l'Ancien Régime

Fondation et rôle d'un prieuré de Cornouaille: Saint-Guénolé de Concarneau

La création, par les autorités civiles, de prieurés au profit de grandes abbayes a certainement joué un rôle important dans la formation, le développement et l'approvisionnement des centres urbains de la Bretagne primitive. Ce fut le cas de Concarneau, « membre dépendant de l'abbaye de Landévennec », où dès l'origine un prieur s'était vu chargé de l'entretien du bac afin d'assurer le ravitaillement normal des foires, des marchés et de la garnison.

Fondé par Gradlon, roi de petite Bretagne

A en croire le cartulaire de Landévennec, le prieuré de Concarneau était à inscrire au nombre des prodigalités du roi Gradlon. En son folio 151, n'affirmait-il pas, avec la concision de rigueur: *Ego, Gradlonus, do Sancto Wingualoeo in locum Sancti Wingualoei in Buduc V villas.* Autrement dit: « Moi, Gradlon, donne à saint Guénolé au lieu-dit Saint-Guénolé en Beuzec cinq propriétés ». Ainsi formulé, un tel acte ne pouvait pourtant que paraître suspect, un saint ne pouvant décemment recevoir de son vivant des biens situés dans un endroit déjà placé sous son patronage... En fait, les copistes qui, au XI[e] siècle, avaient rédigé ce cartulaire tenaient plus à justifier les anciennes possessions de leur abbaye qu'à faire œuvre historique. N'ayant pas trouvé, et pour cause, l'acte de fondation du prieuré de Concarneau, ils l'avaient attribué, conformément à la tradition, à Gradlon, le bienfaiteur de leur maison. Déclarer le prieuré de fondation royale n'était pas une mince garantie et l'argument allait être maintes fois resservi, et ce jusqu'en plein XVIII[e] siècle pour faire taire toute une série de procès!

Dès les premiers siècles bretons, une communauté détachée de Landévennec était donc venue s'installer sur le rocher marin de Concq et, rapidement, son influence s'était étendue sur toute la contrée, mais principalement en direction de l'est, vers l'Aven. Rayonnement qu'un certain nombre de patronages d'églises et de chapelles continue d'attester. Beuzec revendique toujours comme protecteur Budoc, le maître de Guénolé. Sur son rivage, face

à la ville close, s'élevait une chapelle à la gloire de l'ermite Balay, l'un des premiers disciples du saint de Landévennec. De l'autre côté de la rivière du Moros, l'éponyme de Lanriec est Rioc, second abbé de Landévennec, d'après le *Mystère breton* de Guénolé. Cette même paroisse, outre une chapelle Saint-Riou à l'entrée du bourg, en avait peut-être jadis possédé une autre, sous l'appellation de saint Guénal, car l'église conserve de ce saint une statue assez fruste, refaite au XVIII[e] siècle ; une croix de pierre, plantée à l'entrée du chemin menant à l'ancienne seigneurie de Chef-du-Bois, porte également le nom de « Croas Sant Guenal ».

Le cas de Trégunc et Melgven, que certains voulaient naguère vouer à sainte Guen, est beaucoup plus douteux ; mais si Trégunc s'orne, près de la pointe de Trévignon, d'une belle chapelle dédiée à saint Philibert, elle le doit sans doute plus à ses relations avec l'abbaye de Landévennec où la mémoire de ce saint était tenue en grande vénération, qu'aux relations commerciales que le négoce local pouvait entretenir avec les salines de Noirmoutier.

Ces premiers moines avaient donc construit leur prieuré au bout de l'îlot de Conq, à l'endroit où ce rocher se rapproche le plus de la terre de Lanriec, entre la motte du Petit-Château et une simple chapelle qui allait devenir la première église de Concarneau. Dédiée comme il se doit à saint Guénolé, elle allait être remplacée par une grande nef gothique au XIII[e] siècle lorsque la ville, désormais défendue, allait s'affirmer comme cité ducale. Le prieur pouvait ainsi se déclarer propriétaire de « l'église dudit prieuré, dédiée au nom de saint Guénolé, en la ville close dudit Concquarneau ains les droits et patronages et prééminences en ladite église, offrandes et autres oblations qui s'y recouvrent outre et par dessus ce qui est deü desdites offrandes et oblations pour l'entretien de ladite église et ornements d'icelle avec son cimetière tout autour et autres issues » (1). Le prieuré se trouvait entre le chevet de l'église et la porte du Passage, « du côté du Septentrion », soit à l'emplacement de la cale actuelle. Il est possible que ce logis ait été fortifié comme la motte voisine, car il se trouvait encore plus directement exposé aux assauts venus de l'autre rive. Il est intéressant de noter que son blason, enregistré dans l'*Armorial* d'Hozier, portait, comme un rappel de ces temps guerriers : *de sinople à une tour ouverte crénelée de quatre pièces d'argent maçonnée de sable.*

Lorsque l'église priorale fut abandonnée, pour la desserte, au clergé de Beuzec, peut-être dès sa reconstruction au XIII[e] siècle, le titre de prieur de Concarneau continua à être porté par un moine de Landévennec qui ne devait venir sur place qu'en de très rares occasions. Quelques noms apparaissent ainsi au fil des anciens documents : Yves Jordan qui passe de Concq à Lanvern le 31 juillet 1380 ; Jean Symon qui lui succède et garde cette charge au moins vingt-cinq ans ; l'habile Thibaud de Quoetquenenan, apparemment très occupé par l'avancement de ses affaires. Simple moine de Landévennec,

(1) Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 1238, réformation du domaine royal, fol. 49, déclaration du 6 septembre 1678.

il est devenu prieur de Concq, chapelain du duc de Bretagne et finalement chambrier de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, où il a évité de justesse un procès avec le prieur de Locmariaker, Ollivier de Bouteville, qui prétendait aussi au même office. Un accord est intervenu le 25 février 1455: Ollivier de Bouteville est resté seul chambrier de Sainte-Croix mais le frère Thibaud a récupéré le prieuré de Locmariaker et l'a réuni à celui de Concarneau qui, il est vrai, ne lui rapportait déjà plus que quinze livres!

Le titre de prieur de Concarneau peut même être porté par le père abbé de Landévennec. C'est le cas de Jean du Vieux-Chastel qui conserve ce titre lorsqu'il accède à l'abbatiat en 1496. On verra ainsi, le 1er octobre 1511, Louis, « par la grâce de Dieu, roy de France et duc de Bretagne », maintenir dans tous ses droits « Jean, abbé de l'abbaye de Landévennec et prieur du prieuré de Concq ». « Il semble, écrira plus tard le frère Noël Mars, que comme cet abbé devoit estre le dernier de la robe, la Divine Providence l'inspira de faire travailler à plusieurs réparations, tant à l'abbaye de Landévennec qu'en ses prieurés dans les églises desquels on voit en plusieurs endroits de ses armes qui sont: *d'hermines à trois faces de gueules au lambel d'azur* ». Dernier abbé régulier, il mourut le 19 octobre 1522; son gisant de kersanton a été conservé dans les ruines de l'abbatiale.

Le 5 octobre 1540, messire François du Vieux-Chastel, prieur commendataire du prieuré de Carhaix, « membre dépendant de l'abbaye de Redon », prieur de Concq « membre dépendant de l'abbaye de Landévennec » et prieur de Diollan, « membre dépendant de l'abbaye de Quimperlé », fait à Monseigneur le Dauphin le serment de fidélité à cause de ces divers prieurés qu'il tient « à prières et oraisons » (2).

Avec la généralisation d'un tel système de cumul et de non-résidence, le logis des prieurs était devenu parfaitement inutile. Tombé en ruines, il fut abattu, « couvert et occupé de terres », afin de faciliter l'abord des fortifications. Cette démolition pourrait se situer dès la fin du XVe siècle, mais en 1676, le prieur tenait encore à revendiquer la propriété de... son emplacement. Dans un même aveu il déclarait avoir également possédé « un applacement de maison proche et derrière l'église Notre-Dame, pareillement en ruine et employé à ladite fortification ». Il ne s'agissait pas là d'une des cinq propriétés accordées jadis par le roi Gradlon, car la réformation des baillées, effectuée en 1539 à Concarneau, accordait pour deux sous à dom Guénolé du Moulin la jouissance « d'un petit appentis de maison joignant la tour où l'on met les munitions de ladite ville, derrière la chapelle de Notre-Dame de Conq ».

Ainsi donc, dès le XVIIe siècle, au moins, l'existence « physique » du prieuré de Concarneau se limitait à l'emplacement de deux maisons détruites. Les moines ne pouvaient même plus jouir des « droits de lods et toutes premières dîmes et droits de neûmes tant en ladite ville de Concq qu'à quelques cantons circomvoisins », pas plus que des « héritages, prairies et

(2) Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2406, réception d'aveux, fol. 357.

terres labourables faute de titres justificatifs qui ont été dissipés et brûlés pendant les guerres civiles»... Restait seul le « droit de passage et bateau dudit Concarneau», c'est-à-dire la possession d'un bac qui allait, pour sa part, déclencher dans les campagnes voisines une avalanche de cabales, chicanes et procédures.

Contestations pour un minot d'avoine

Il faut savoir que la route dite du Port-Louis traversait alors les paroisses de Trégunc puis de Lanriec pour aboutir, face à la ville close, à une cale aujourd'hui disparue. Un large bac plat assurait au moyen de cables le transbordement des attelages et piétons à travers l'étroit bras de mer que forme le dernier étranglement du Moros, jusqu'à la porte du Passage, alors située dans l'alignement direct des remparts devant l'église et l'ancien prieuré.

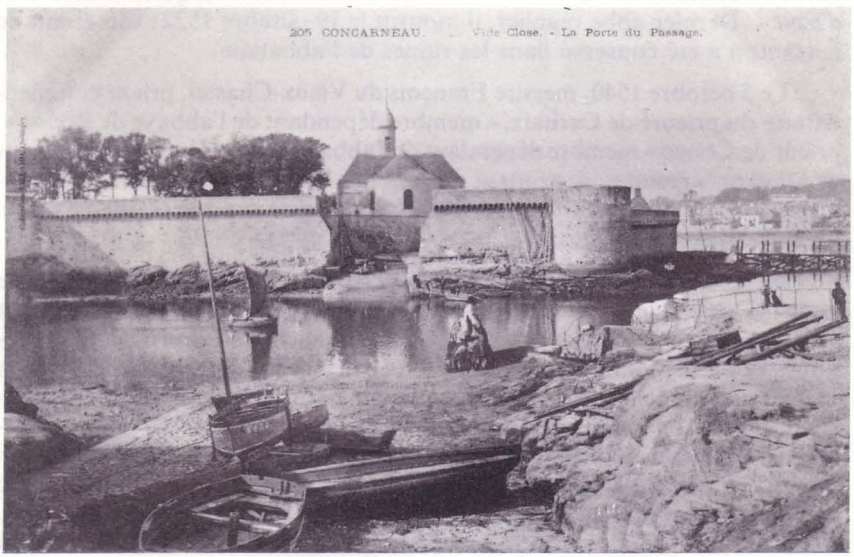


Fig. 1. — Concarneau, *La Ville close.* La porte du Passage.

« De temps immémorial » le prieur s'était trouvé chargé de l'entretien de ce bac, ce qui lui donnait droit de percevoir à chaque passage une somme de six deniers, « et autant pour chaque cheval ou beste de charge ». Les paysans de ce petit pays qui s'étend du Moros à l'Aven avaient coutume de venir porter leur grain à Concarneau où la Halle, la « cohue » édifiée sur la place centrale de l'îlot, conservait d'ailleurs les mesures de pierre seigneuriales, officielles et obligatoires. Pour s'acquitter en une seule fois de ces droits de

bac, « tous et chacun les paroissiens et habitants faisant feu et fumée » des paroisses intéressées avaient conclu un arrangement: chaque année les hommes du prieur venaient donc prélever à Trégunc et Lanriec « une gerbe de froment raisonnable et renable », et à Névez, Nizon et partie de Melgven, un seul minot d'avoine (3).

Seulement, ce qui avait pu apparaître à l'origine comme une facilité de paiement, la juste rétribution d'un service public, avait fini par devenir aux yeux des usagers une exigence anachronique et sans fondement. Il est révélateur à cet égard que jamais les paroisses de Trégunc ni de Lanriec ne s'élevèrent contre un système qui, sans les avantager, ne les pénalisait pas tellement. Par contre, Névez, Nizon et Melgven n'eurent de cesse que chaque génération n'eût entamé son propre procès pour abroger ce mode de perception. Soit que les foires et marchés de Pont-Aven et Rosporden aient pris soudain une plus grande importance, soit qu'un circuit d'achat ou de collecte différent se soit mis en place, un fait est certain: les usagers les plus éloignés n'avaient plus aucun intérêt à fréquenter les halles de Concarneau.

La première contestation connue remontait au tout début du XVI[e] siècle. Sur le fond de l'affaire, rien ne nous est parvenu sauf que, bien entendu, des récalcitrants refusaient de payer, qu'un procès avait été instruit en cour de Rome au mois de janvier 1511 et que, par lettres royales du 1[er] octobre de la même année, adressées au sénéchal, alloué et lieutenant de Concq, le roi Louis XII avait été obligé de confirmer dans ses droits sur Trégunc, Névez, Nizon et partie de Melgven, l'abbé Jean du Vieux-Chastel, prieur de Concq. Les récalcitrants n'en avaient pas moins continué à contrarier les collecteurs puisque, quelques jours après les fêtes de Pâques 1516, un nouvel arrêt était intervenu pour maintenir le prieur « sur un devoir de passage et basteau en la rivière et port qui passe près et joignant les murs de la ville de Concq ».

En 1576, les paroissiens de Névez et de Nizon avaient levé une nouvelle chicane et refusé tout bonnement au frère Henry Huon le minot d'avoine qu'ils étaient censés lui devoir. Les troubles de la Ligue n'avaient point encore commencé à remuer les environs de Concarneau, mais déjà les paysans ne tenaient plus à s'aventurer par de mauvais chemins jusqu'à une lointaine ville de garnison. Le marché et surtout le port de Pont-Aven étaient infiniment plus proches. Pourtant, par sentence du 13 janvier 1578, le présidial de Quimper avait condamné les mauvaises têtes à verser au prieur les années en retard. L'affaire avait été mal prise du côté de Pont-Aven et « par une chicane sans soutien », les plaignants avaient osé porter leur cause jusque devant le parlement de Bretagne. Puisqu'on leur imposait de verser chaque

(3) Arch. dép. du Finistère, B 578, dossier expédié par la cour royale de Concarneau, au présidial de Quimper (années 1736-1742), portant en couverture: « Nicolas Le Grand, défendeur, contre les sieurs Yves Le Tollec, fermier du Passage de Concarneau et Jacques-René Paubert, administrateur de l'hôpital de Concarneau demandeur et intervenant tendant à faire condamner ledit Le Grand à payer les rentes d'avoine qu'il doit sur le lieu de Pariel qu'il possède en Névez et ce pour le droit de passage ». Récapitulant, parfois brièvement, deux siècles de contestations, ce dossier constitue la principale source d'étude du rôle du prieuré de Concarneau.

année un droit fixe, ne pouvaient-ils pas, au moins, connaître l'origine de la fondation? Et qu'on ne leur parle pas du roi Gradlon, la possession du bac n'étant point mentionnée dans sa fausse charte. Les bons pères de Landévennec avaient levé les bras au ciel. Ces filous de paysans avaient de bons renseignements et savaient certainement que tous les titres avaient disparu dans le pillage de l'abbaye. Décidément, les temps étaient bien durs pour la Sainte Église! Il avait donc fallu composer et, le 21 octobre 1578, les paroissiens de Nizon avaient pu signer une transaction avec le prieur, les autorisant à ne payer qu'à chaque passage. C'était autant de gagné pour le commerce de Pont-Aven.

Les plus éloignés et les plus virulents parmi les contestataires s'étant ainsi assagis, tout était resté calme jusqu'aux environs de 1624, où certainement poussés par quelque procureur sûr de son fait, les possesseurs de terres dites nobles avaient subitement découvert que leur qualité les exemptait de toute redevance féodale. De jugement en appel, cette première affaire avait traîné jusqu'à la fin de 1627 où on était parvenu, non sans mal, à les faire rentrer dans le droit chemin. Le ver était pourtant désormais dans le fruit et il n'y eut plus désormais de détenteur de ces terres, si crotté fût-il, qui ne s'amusât à traiter le passeur et ses hommes de coquin et de fripon.

Cinquante ans plus tard, le litige renaît de ses cendres, dans le sud de la paroisse de Melgven. Pierre Rolland, de la Villeneuve, Jérôme Guillou, de Kerven, Catherine Le Gallic, veuve Cutullic de Kerichal, Jean Le Baccon, de Penancoat et Yves Le Portal, de Keroter, tous détenteurs de « terres nobles » ont à nouveau maille à partir avec le passeur. La ferme signée en 1672 par le sieur de Porzambris, Samuel Turpin, a beau ne plus faire mention que « d'un minot d'avoine payable par chacun lieu où l'on fait feu, fumée, parce que les contribuables ne payent rien pour leur passage », les gens de Melgven ont voulu passer outre et se sont retrouvés condamnés à payer leur écot pour un bac qu'ils n'utilisent plus.

Là-dessus, éclate la révolte dite du papier timbré, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne contribue pas à calmer les esprits: le recteur de Melgven échappe à un attentat et doit se sauver dans son pays natal, à Saint-Brieuc; Concarneau est assiégé par plus de quatre mille paysans des alentours...

1682 voit s'ouvrir un nouveau procès dans la paroisse de Nizon cette fois où l'on croyait pourtant le problème réglé depuis longtemps. Samuel Turpin a fait assigner Pierre Le Roux de Kerviguelen, François Le Tiec de Luzuen, Guillaume Danielou de Kerangoguer, Yves Loup de Kergourgant, Guillaume Le Tallec du Haut-Boys et Guillaume Le Borel de Rustéphan, qui lui ont une fois de plus refusé leur minot d'avoine, prétextant non pas les transactions passées entre la paroisse et le prieur, mais la nouvelle rengaine qu'ils se trouvaient sur des terres nobles. De plus, ils exigent de savoir si cette rente « estoit possédée comme les foncières, vollantes ou féodales et ne se prescrivait point par jour et an ». Le piège est tendu devant le passeur et, derrière lui, les moines de Landévennec: s'ils admettent que les terres nobles

sont soumises comme les roturières au droit de bac, il leur faudra quand même prouver que cette rente n'a aucun caractère féodal; or, si cela n'est point, elle ne pourra être perçue comme telle. La première sentence n'ayant évidemment satisfait qu'une des parties, on se retrouve en appel le 15 mai 1683, et, pour une fois, miracle, raison risque d'être donnée aux usagers. C'est qu'ils ont trouvé un appui précieux en la personne du fermier du domaine royal qui voudrait bien accaparer le bac du prieuré.

Habilement conseillés, les accusés vont jouer fin. Leurs terres sont nobles, affirment-ils. Peut-être, répond l'avocat du passeur et des moines, mais le prieuré, lui, est de fondation royale! Peut-être, clame alors l'avocat adverse, mais qu'on nous montre les titres de fondation. La charte du roi Gradlon est malencontreusement poussée sur la table. La belle affaire, ricanent les mauvais payeurs, il n'y est même pas question du bac! Et les moines de se lamenter une fois de plus: « Les titres de l'abbaye ayant été brûlés et emportés par les gens de guerre, on ne peut pleinement justifier de la fondation ».

Prieur de Concarneau depuis 1670, dom Gilles Le Moulnier fait passer à son homme de loi ce billet qui en dit long sur son état d'esprit vis-à-vis des frondeurs: « Sera dit en la Cour Royale, que quelque couleur, quelque artifice dont ils s'efforcent de pallier leur mauvaise intention, il paroist tous iours clairement que le dessein desdits deffendeurs n'est autre que de faire de que les plus grands ennemis de la religion catholique ont fait de plus criminel dans les plus rudes et les plus cruelles persécutions qu'ils ont fait souffrir à l'église au siècle passé dans ce royaume, à savoir d'envahir injustement ses biens et la priver des droits qui lui sont légitimement acquis ».

Le bon père a de quoi s'inquiéter. « Les mutins, les rebelles ne pouvant par eux-mêmes réussir dans leurs injustices, firent même jouer un autre ressort. On inspira au fermier du domaine du Roy de se rendre antagoniste de l'abbé et des religieux de Landévennec affin de leur enlever les droits et revenus du prieuré de Saint-Guénolé pour les unir et les incorporer au domaine du Roy ».

Par sentence du 20 décembre 1683, la cour de Concq avait bien débouté le fermier Turpin en sa demande, les gars de Nizon ayant offert de payer à chaque passage « comme les autres estrangers ». A force d'appels et de recours, les moines avaient pourtant gardé l'avantage et les paroissiens de Melgven qui, forts de l'exemple de leurs voisins, s'étaient lancés dans un nouveau procès, en avaient aussi été pour leurs frais trois ans plus tard.

Ainsi donc, génération après génération, des paysans refusaient de baisser la tête. Sachant très bien qu'on leur donnerait tort. Mais le fait est que travailler sur une terre noble leur donnait le moyen de s'opposer aux prétentions féodales non fondées. Et leur espoir avoué était désormais de voir le service de ce bac retomber dans le domaine public, c'est-à-dire le domaine royal qu'il n'aurait jamais dû quitter. Cette fois, au moins, seuls les usagers paieraient. Sans doute s'acheminait-on tout bonnement vers la suppression du prieuré qui avait tout de même vécu mille ans!

Les moines abandonnent le bac

Les moines ont fini par se lasser des incessantes tracasseries que leur procure ce prieuré. Ils n'en sont pas pour autant décidés à laisser leurs revenus, si maigres soient-ils, tomber dans l'escarcelle du roi, et c'est avec une sorte de soulagement qu'ils se sont empressés de souscrire à l'idée, d'ailleurs généreuse, du recteur de Beuzec, messire de Marigo. « Il a été reconnu que Monsieur l'abbé de Landévennec et les religieux de ladite abbaye ont témoignés estre dans le sentiment de se démettre du prieuré de Saint-Guénollé et d'unir et appliquer les fruits et revenus qui en dépendent au profit dudit hôpital de Concarneau ». L'official du diocèse est entièrement d'accord, monseigneur l'évêque aussi qui n'a eu que de bonnes paroles pour le gouverneur de l'hôpital, le sieur du Letty Tacren, qui a demandé à être reçu lors de sa dernière visite à Trégunc.

Les moines sont même pressés. En effet, le bac est depuis quelque temps « chômant et hors de service » et si la communauté de ville n'avait pas, au nom des pauvres, accepté leur généreux cadeau, ils auraient été obligés de trouver un nouveau fermier qui veuille bien se charger de faire construire une nouvelle embarcation...

Enfin, puisque tout le monde est d'accord, pourquoi encore attendre? Les formalités, les « solennités » comme on dit alors, d'union du prieuré à l'hôpital semblent devoir tirer en longueur et il est plus qu'urgent de remettre le bac en service. Dès la mi-février 1727, le gouverneur est autorisé à signer un bail avec le sieur Le Tollec aux conditions qu'il fera construire un bac et versera chaque année 150 livres à l'hôpital.

En fait, jamais des lettres patentes n'interviendront pour ratifier cette union et la seule pièce « officielle » marquant la fin du prieuré sera une délibération des moines de Landévennec, datée du 23 novembre 1727 et qui « considérant l'extrême pauvreté de l'hôpital de Concarneau, sujet à des dépenses, surtout lorsqu'il y a de grandes maladies ou que, des bâtiments relâchant audit port, il se trouve plusieurs matelots malades, consentent à l'extinction et suppression perpétuelle du titre du prieuré de Saint-Guénolé et à l'union irrévocable de ses biens à l'hôpital qui paiera vingt sols par an à l'abbaye ».

Si pour l'hôpital et la communauté de ville, cette donation est appréciable, pour les usagers du bac, rien, absolument rien, n'est changé. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir resurgir la contestation, dans la paroisse de Névez cette fois, et ce sont les pièces versées lors de ce dernier procès qui nous permettent heureusement de retracer l'histoire toujours recommencée de ces contestations paysannes.

En 1736, les hommes du sieur Le Tollec se présentent à Névez, dans la ferme de Pariel, chez Nicolas Le Grand qui, depuis quatre ans, refuse de s'acquitter de son minot d'avoine. La discussion aussitôt tourne court. Pas question de payer, à moins de voir les titres. Le Tollec produit alors son contrat, « longue ferme assez embrouillée à laquelle le défendeur n'a aucun intérêt ». « Il fallait joindre à cette ferme, réplique le paysan, le titre ou droit

acquis transporté et remis à l'hôpital de Concarneau de la part des moines de Landévennec avec coppie du rôle qui fait la cotisation ou egail entre les vassaux dudit Passage».

Têtu, Nicolas Le Grand s'est retrouvé devant la cour royale de Concq puis devant le présidial de Quimper où la communauté de ville l'a assigné pour le compte de l'administrateur de l'hôpital. Une consultation a été demandée par les échevins à trois avocats qui ont laissé espérer une issue favorable, tout en reconnaissant que les droits du prieuré « ne paroissent point avoir esté unis au profit de l'hôpital dans toutes les formalités les plus exactes et on n'y voit point de lettres patentes de Sa Majesté et le décret d'union n'a pas été fait par l'évêque». Réunis le 3 mars 1741 pour la fête de Saint-Guénolé, les nobles bourgeois et habitants de la ville et communauté de Concarneau ont décidé de confier les intérêts de leur hôpital à un nouvel administrateur, le négociant Jacques Paubert. La tâche va être rude car, comme il fallait s'y attendre, le mouvement de contestation a fait tache d'huile et à Nicolas Le Grand sont venus se joindre François Gorgeu, Jean Cutullic et Louis Le Floch pour refuser de verser leur minot d'avoine. Ils se défendent d'ailleurs comme de beaux diables de vouloir mettre le pays en révolution et tentent d'ironiser sur l'affolement des pauvres bourgeois qui, dans les faits, ont bel et bien remplacé les moines.

« Il n'est icy question de rien moins que de prétendue sédition et révolte. Ledit Le Grand se défend de la manière du monde la plus pacifique et la plus tranquille contre non pas une mais trois différentes demandes qui lui ont esté formées scavoir deux en la jurisdiction royale de Concarneau et la troisième au siège de la part dudit Le Tollec. Sur toutes lesquelles il s'est expédié avec la douceur et la modération qui convient et ce n'est apparemment que parce qu'il a proposé des exceptions justes et solides qu'on l'accable d'invectives, d'injures; tel est le réduit ordinaire de ceux qui sentent le foible de leur propre cause».

Jamais, dans aucun titre, le nom de Pariel n'a été cité. Le droit réclamé n'étant ni de fief, ni de domaine, ni de dîme, pourquoi donc obliger à ne payer qu'une fois l'an si on préfère se mettre en règle à chaque passage? Chacun y aurait trouvé son compte et le paysan, malicieux, d'assurer que « cette ferme, au lieu d'environ dix pistolles que les bénédictins en retiroient, aurait valu plus de cent pistolles et on connaît trop les bons pères pour devoir estre taxés de négliger les droits de leurs abbayes, prieurés et bénéfices».

Le différend n'est pas à la veille d'être réglé et l'administrateur ne sait plus à quel saint se vouer. D'autres accusés, Louis Taeron et Alain Le Guern, de Melgven, font maintenant chorus avec les gens de Névez et de Nizon. La contestation est ouverte dans chaque paroisse, sauf bien entendu Trégunc et Lanriec, qui continuent à utiliser régulièrement le bac. « Sy leur projet pouvait réussir, le prieuré tomberoit dans le néant parce que leur exemple seroit bientôt suivi de celluy de tous les autres habitants». Modeste ou calculateur, Nicolas Le Grand trouve qu'on exagère. Quoi, lui le simple laboureur de Névez, l'accuser de s'attaquer à une fondation royale, de chercher à affamer les pauvres de l'hôpital? « Que cela est beau! Que cela est

sublime et merveilleux! Culbuter des erreurs, ruiner une fondation royale, faire main basse sur tous les revenus d'un hôpital, être gens à double face, usurper le pain et le patrimoine des pauvres, ah, les belles choses!... »

On ignore malheureusement, comme dans la plupart des dossiers de justice conservés de cette époque, la suite de cette longue et difficile affaire. Il y a fort à parier qu'elle ne servit qu'à préparer un nouveau procès, quelques années plus tard, chez un autre détenteur de terre noble. Elle aura eu, en tout cas, le mérite de nous montrer l'opiniâtreté d'une poignée de cultivateurs, forts de leurs droits, caustiques à l'égard des prétentions monastiques et qui ne veulent pas comprendre comment les libéralités du roi Gradlon les empêcheraient de vendre leur grain à Pont-Aven. Il est évident que ces gens-là se font déjà une certaine idée du service public et qu'ils n'accepteront de payer les taxes que dans la mesure où ce service sera effectivement attendu et rendu.

YVES TANNEAU

Le testament du docteur Laennec (1826)

De tous les documents manuscrits laissés par René-Théophile-Hyacinthe Laennec, le plus précieux, le plus émouvant est sans conteste son testament, un modeste cahier aux feuillets jaunis, où l'illustre médecin a consigné, au crépuscule d'une grande vie, hélas! trop brève, ses plus intimes et plus chères volontés.

Ce testament constitue une extraordinaire évocation de celui qu'on a pu appeler à juste titre « le plus grand médecin de tous les temps ». Dans un raccourci saisissant, il témoigne en effet des visages multiples et prenants de l'homme et du savant: son attachement profond à la foi ancestrale, sa tendre affection et sa sollicitude pour son épouse; l'importance de ses travaux, concrétisés par l'avenir de son *Traité de l'auscultation médiate* et la destination de son stéthoscope, « la meilleure partie de ma succession », dira-t-il; son amour pour sa Bretagne natale et son délicieux domaine de Kerlouarnec à Ploaré, où s'écoulèrent les jours les plus heureux de sa vie; sa passion pour la langue bretonne, celle de ses aïeux, et les autres langues celtiques...

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance (1781-1981), nous avons pensé que la publication de ce précieux manuscrit était un pieux et reconnaissant hommage envers celui qui restera toujours l'une des grandes figures de l'humanité. Ce document inestimable dort depuis un siècle et demi dans les minutes notariales de Douarnenez, aujourd'hui en l'étude de M[e] Poitevin.

C'est le 20 avril 1826 — il avait quarante-cinq ans — près de quatre mois avant sa mort (13 août) que Laennec, assis à sa table de travail dans son appartement du 17 de la rue Saint-Maur, rédige d'une main ferme son testament, désirant tout particulièrement assurer l'avenir de sa femme après sa disparition.

A cette époque Laennec peut considérer qu'il a rempli l'essentiel de sa tâche sur la terre. Il a reçu toutes les consécrations officielles qu'un médecin de son temps peut normalement espérer. Il est médecin de S.A.R. Madame la duchesse de Berry, lecteur et professeur royal en médecine au Collège de France, professeur de clinique à la faculté de Paris, membre de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur. Chaudé, libraire rue de La Harpe, vient de lancer la nouvelle édition de son *Traité de l'auscultation.*

Mais il est las. Épuisé par son ardente vie médicale et professorale, Laennec se sait perdu irrémédiablement, miné par la phtisie pulmonaire. Le 20 avril, il rédige sont testament, auquel il ajoute le jour même deux codicilles, l'un annulant tous testaments antérieurs, le second précisant la donation d'une tenue à domaine congéable.

A la fin du mois, il n'en peut plus et décide d'aller mourir chez lui en Bretagne, à Kerlouarnec, non loin de la mer. Il quitte Paris le 30 mai. Après une voyage très éprouvant, il retrouve avec émotion l'admirable baie de Douarnenez, le clocher altier de Ploaré, la futaie ombreuse et la blanche façade de son cher manoir, le havre des jours heureux, qui va être celui de son ultime voyage.

Le 10 juin, Laennec dicte pour l'un de ses cousins un bulletin de santé assez désastreux. Avec courage, ce même jour, il prend lui-même la plume pour ajouter à son testament un nouveau codicille, consécutif à sa situation financière, moins florissante qu'il ne le pensait. Mais il est si faible qu'il semble arrivé à sa dernière heure. Il ne parle que de sa mort prochaine et fait à sa femme ses dernières recommandations. Il veut se confesser et recevoir le viatique: le recteur de Ploaré accourt à son chevet...

Les 21, 25 et 26 juin, Laennec ajoute trois nouveaux codicilles à ses dispositions premières, visant après réflexion à donner une nouvelle destination à l'une de ses terres; à faire don de ses livres et manuscrits bretons et à demander que sa femme ne soit pas tenue de fournir caution de sommes ou effets mobiliers.

Ce que furent les deux derniers mois du malade, les lettres écrites par Mme Laennec au cousin, confident et successeur, le docteur Mériadec Laennec, permettent d'en connaître les détails émouvants, jusqu'à la lettre la plus pathétique du 14 août: « ... C'est en fait, mon cher Mériadec, celui que nous aimions n'est plus! Mon cher Théophile [ainsi l'appelait sa famille] est dans le sein de Dieu. Il a quitté tous ceux qui le pleurent, le 13 août, à cinq heures du soir... »

Le professeur A. Rouxeau, biographe(1) de Laennec, relate ainsi ses derniers moments: « ... Le dimanche, 13 août 1826, fut le dernier jour de cette noble existence... Au chevet du mourant priaient Mme Laennec et Mlle de Penfeunteunyou [une vieille cousine]. Sur les trois heures de l'après-midi, on vit tout à coup le malade sortir de sa torpeur, retirer l'une après l'autre ses bagues et les poser sur la table de nuit. Comme on l'interrogeait à ce sujet: « Il faudrait, dit-il, que bientôt un autre me rendît ce service, je ne veux pas qu'on en ait le chagrin». Deux heures près, il rendait son âme à Dieu».

---

(1) A. ROUXEAU, *L'enfance et la jeunesse d'un grand homme. Laennec avant 1806. Quimper. Nantes. Paris. 1781-1805. D'après des documents inédits.* Paris, Baillière, 1912, in-8°, XI-296 p. — ID., *Laennec après 1806. 1806-1826. D'après des documents inédits.* Paris, Baillière, 1920, in-8°, VIII-438 p. Ces deux volumes ont été réédités en fac-similé en 1978, Quimper, éditions de Cornouaille.

Le lendemain 14 août, à 4 heures du soir, vingt-trois heures seulement après le décès, sa pauvre dépouille, aussi légère que celle d'un enfant, prenait la route du nouveau cimetière de Ploaré, au milieu de la consternation générale.

Baptisé « manoir Laennec » en souvenir de l'illustre praticien, l'ancien manoir de Kerlouarnec appartient aujourd'hui à M. et Mme Alain Halna du Fretay, qui l'entourent de soins pieux et éclairés, et permettent à ceux qui savent et ne peuvent oublier de venir s'y recueillir en écoutant une grande voix (2).

*
**

Testament de René Théophile Hyacinthe Laennec.

première page *2e ft*

Au nom de la très-sainte Trinité

Le père, le fils et le Saint-Esprit.

Ceci est mon Testament.

Aujourdhuy vingt d'avril mil huit cent vingt six, je soussigné René, Théophile, hyacinthe Laennec, professeur à la faculté de médecine de paris et au Collège Royal de France ne voulant abandonner ma succession à l'extrême division qui pourrait s'en faire ou à des chances de survivance fort incertaines, fais par ces présentes mon testament ainsi qu'il suit.

je donne et lègue à ma femme jacquette Guichard (3), l'usufruit de tous mes biens immeubles et meubles, y compris toutes sommes d'argent placées ou à placer, recouvrées ou à recouvrer, sans qu'elle puisse

Deuxième page

être tenue à fournir à mes légataires en nue-propriété aucun inventaire de mobilier, et pour les sommes placées, existantes en caisse, ou à recouvrer au jour de mon décès, autre chose qu'une simple déclaration signée d'elle et portant le montant et la nature de ces valeurs. j'entends également que ma femme puisse placer les sommes qui ne le

---

(2) Ces lignes étaient écrites quand nous est parvenue la triste nouvelle de la mort de Mme du Fretay, ravie prématurément à l'affection des siens. Entretenir et conserver avec amour le manoir et le parc de Kerlouarnec étaient l'une des grandes joies de son existence.

La publication du testament de Laennec nous est une occation privilégiée de rendre hommage à sa mémoire.

(3) Née le 11 novembre 1779, paroisse de Saint-Louis, ville de Brest, fille de Joseph Guichard et Jeanne Catherine Cariou, épouse en premières noces à Pont-l'Abbé, le 29 messidor an IV (18 juillet 1796), du citoyen Pierre Argou, « constructeur de bâtiments » à Brest. Le 16 décembre 1824, Jacquette Guichard, déjà cousine de Laennec, épouse en secondes noces à Paris, paroisse Saint-Sulpice, René Théophile Hyacinthe Laennec. Décédée le 2 août 1847 au manoir de Kerlouarnec, commune de Ploaré (Finistère).

seraient pas encore, changer la nature de celles qui sont placées, c'est-à-dire, les retirer et les placer d'une autre manière sans que personne puisse s'y opposer.

je donne et lègue à mon cousin Ambroise François Laennec(4) ma terre de

troisième page 3ef et

Kerlouarnec(5) et les autres propriétés(6) que je possède dans la commune de Ploaré arrondt de Quimper.

j'institue pour mon légataire universel mon cousin(7) Christophe pélage Laennec avocat à nantes et je le nomme mon exécuteur testamentaire.

je donne et légue à mon cousin Emmanuel Laennec(8) avocat à Nantes le Domaine de penquer(9) commune de Plonéour arrondissement de quimper et une somme de dix mille francs à prendre sur les fonds que ma femme laissera après son décès.

je donne et légue à mon cousin meriadec Laennec le surplus des fonds à moi appartenant que ma femme laissera après son décès.

quatrième page

je donne et légue le soin et le droit de faire s'il y a lieu dans les limites déterminées ou à déterminer par la loi, de nouvelles éditions de mon *traité de l'auscultation médiate*

---

(4) Second fils de l'oncle Guillaume Laennec, Ambroise Laennec (1790-1839) devint son élève après avoir commencé ses études à Nantes. Il devint l'un des piliers de l'école de Laennec, précurseur des méthodes statistiques et de la médecine sociale moderne. Professeur, médecin de l'Hôtel-Dieu de Nantes, il épousa en 1822 Fanny Levesque.

Son fils, Théophile Ambroise Laennec (1830-1896), professeur et lui aussi médecin de l'Hôtel-Dieu, remarquable histologiste, fut un grand directeur de l'École de médecine de Nantes, digne de la dynastie médicale des Laennec.

(5) En français « maison de la Renardais ». Ancienne propriété noble de Ploaré, appartenant au Moyen Age à des seigneurs de ce nom.

L'aïeul du docteur Laennec, Michel Marie Alexandre Laennec (1714-1782), avocat au Parlement, procureur fiscal des regaires (évêché), conseiller du roi, colonel de la milice, député aux états de Bretagne et maire de Quimper de 1764 à 1766, avait épousé Jeanne Huchet (1724-1753), fille de Guillaume Huchet, sieur de Kerourein, avocat, aussi maire de Quimper de 1745 à 1747. C'est la mère de Jeanne Huchet, Thérèse Larcher, par héritage copropriétaire du manoir de Kerlouarnec, qui l'apporta en dot aux Laennec, la seconde partie étant acquise par Michel Laennec. René Théophile en hérita après de difficiles arrangements familiaux, entre 1809 et 1812.

Après la mort de Mme Laennec en 1847, l'ancien domaine seigneurial fut acquis par les Halna du Fretay.

(6) La métairie de Kerherrou, une tenue au village de Kervignec, une tenue au village de Kergigont ou Kersigont, la moitié d'une tenue au village de Keramest, vendue le 29 juillet 1847, à la veille de la mort de Mme Laennec, par celle-ci et les autres héritiers.

(7) Fils aîné de Guillaume Laennec, compagnon d'enfance de son cousin René Théophile, Christophe Laennec (1784-1858) fut pour lui comme un frère à peine plus âgé, et resta toujours le conseiller de sa famille, comme sa profession d'avocat le lui permettait. Il épousa en 1813 Claire Marion de Procé.

(8) Emmanuel Laennec (1802-1879), avocat et juge à Nantes, fils de Guillaume et Désirée de Gennes. Époux en 1829 de Nathalie Fouré Le Breton des Grapillères.

(9) Petit domaine congéable vendu par les héritiers de Laennec comme ses autres terres.

(10), dont il partagera le produit pour moitié avec ma femme ou après le decès de celle-ci, avec son frère ambroise françois Laennec Docteur médecin à Nantes, et avec son frère emmanuel Laennec de maniere que chacun de ces derniers ait seulement un quart du produit, à Mériadec Laennec(11).

je donne et lègue à mon père(12) une pension viagère de mille francs à la condition expresse qu'il renoncera purement et simplement à ma succession laquelle condition étant remplie, j'entens que mes héritiers renoncent aussi de leur

cinquième page 4e fet

côté à faire envers mon père les répétitions que je serais en droit d'exercer aux termes de la transaction du 12 octobre 1809(13) ou autre jour du même mois au rapport de Me lharidon notaire à Quimper.

je donne et légue à ma sœur marianne Laennec(14) une rente viagère de six cent francs, qui commencera à courir au jour de l'extinction de celle de mon père.

je donne et légue au séminaire de quimper pour faire prier Dieu pour le repos de mon âme, les tenues et rentes à Domaine congéable que je possède aux lieux de petitbourg, commune de Pouldregat, Kergaradec penanros

Sixième page

en mahalon-guiler et la rente censive qui m'est due sur le moulin poaz commune de Landudec.

à paris ce dit jour vingtième d'avril mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

Codicille du présent Testament. — j'annule tous autres testamens que je pourrais avoir faits antérieurement à celui de ce jour.

paris ce vingt avril mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

---

(10) Troisième fils de Guillaume Laennec, Mériadec (1797-1873) fut aussi l'élève et le disciple de son cousin, auquel l'unissait une profonde affection. Avant d'être son chef de clinique à la Charité, il rédigea en suivant ses conseils une thèse sur l'auscultation, soutenue le 8 juin 1821. Il publia la troisième édition du livre de Laennec en 1831. En 1829, il épousa Lucie Lucas de La Championnière.

(11) R.T.H. LAENNEC, *De l'auscultation médiate ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration.* Paris, Brosson et Chaudé, 1819, 2 vol. in-8°, 456 p.+pl. et 472 p.

(12) Théophile Marie Laennec (1747-1836), avocat au Parlement, lieutenant de l'amirauté de Cornouaille, sénéchal des regaires, receveur des décimes du clergé, juge sous la Révolution et conseiller de préfecture sous l'Empire.

Époux en premières noces (1780) de Michelle Guesdon, fille de René Félix Guesdon, mère du docteur, et en secondes noces, à Quimperlé, le 15 pluviôse an III (5 février 1795), de Geneviève Urvoy de Saint-Bedan.

(13) Acte notarié signé par Théophile Marie Laennec et sa seconde épouse, Geneviève Urvoy de Saint-Bedan, aux termes duquel le premier se reconnaissait débiteur de ses enfants pour 30 000 francs, et leur faisait la cession de tous ses biens, à charge de payer ses dettes antérieures à son second mariage.

(14) En réalité Anne-Marie Laennec (1785-1863). Célibataire.

Deuxième Codicille. je donne et légue le Domaine de Kergigont(15) près ploaré à mon cousin ambroise françois Laennec

à Paris ce vingt Avril mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

septième page 5e fet

Troisième Codicille à mon testament du vingt d'avril mil huit cent vingt six, fait à Kerlouarnec près Douarnenez finistère. Après avoir pris une connaissance plus exacte de l'état de mes affaires, je suis obligé de faire les modifications suivantes au dit testament.

je réduis à six cent francs, la pension de mille francs que j'avais faite à mon père, et je le prie même de considérer devant Dieu s'il en a réellement besoin, et autant que ma femme.

je réduis de même la pension de six cent francs que j'avais faite à ma sœur dans le dit Testament, à celle de deux cent francs, et

huitième page

toujours bien entendu que la dite pension annuelle et viagère, ne commencera à courir que du moment de l'extinction de celle de mon père.

je Donne et légue à Mériadec Tous mes livres et papiers relatifs à la médecine. C'est la seule partie de mon mobilier que ma femme ne pourra vendre. je lui donne ma montre, mes breloques, ma bague; je lui donne surtout mon stéthoscope(16), la meilleure partie de ma succession.

quoique je n'y sois nullement obligé, je crois devoir déclarer

neuvième page 6e fet

devant Dieu que dans ce moment je ne possède aucune somme d'argent si ce n'est ce qui suit, douze mille cinq cent francs sur les canaux de la Corrèze(17) qui ne

---

(15) Tenue à domaine congéable vendue en février 1843 par Fanny Levesque, veuve d'Ambroise François Laennec, demeurant à Nantes, comme tutrice de ses enfants mineurs, à Jacques Prigent et Renée Kernilis, Louis Le Brun et Marie-Jeanne Saliou, sa femme, tous cultivateurs au village de Kergigont ou Kersigont en Ploaré, pour la somme de 8 775 francs.

(16) Il s'agit du stéthoscope personnel de Laennec, qui a tourné lui-même plusieurs centaines de modèles différents. Parmi les divers stéthoscopes figurant à l'exposition du bicentenaire en 1981, se trouvait le premier modèle du stéthoscope à vis, en bois fruitier, tourné par Laennec. Il a été donné à l'Académie de médecine par René Laennec en 1926.

(17) Au cours de l'année 1824 avait été fondée « à Paris une société dite des Canaux de Corrèze, qui émettait des actions de 5 000 francs, dont le quart devait être versé immédiatement et le reste, par vingtièmes, tous les six mois: ces actions ne devaient être cotées en bourse qu'à partir du 1er janvier 1825 et productives d'intérêt qu'au bout d'une dizaine d'années. Or, Laennec souscrivit pour une dizaine d'actions, dont il versa le quart, 12 500 francs, entre les mains de son agent de change; c'était l'engagement, à moins de s'exposer de gaieté de cœur à perdre le capital versé, de payer tous les ans pendant dix ans, une somme de 3 750 francs et le fait,

rapporteront d'intérêt que dans dix ans, et dont le fonds va se trouver compromis vu que ma femme sera hors d'état de continuer cette spéculation ; secondement cent écus de rente sur naples (trois cent francs) [18], plus six mille francs à toucher sur la vente de mon traité de l'auscultation.

RTH Laennec Dm

Kerlouarnec dix juin mil huit cent vingt six.

Dixième page

quatrième codicille à mon testament du vingt avril mil huit cent vingt six. je supprime le legs fait à mon cousin emmanuel du petit Domaine de penquer en plonéour et et entends qu'il retombe dans la masse des biens dévolus à mon légataire universel en nue propriété christophe pélage Laennec.

je donne et légue mon portrait en pied(19) à mon cousin Mériadec Laennec.

à Kerlouarnec ce vingt et un juin mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

cinquième codicille de mon testament susdit. je Donne et légue à la bibliothèque du finistère existante à quimper, mes livres et manuscrits Bretons, gallois, irlandais et écossois. Deux volumes importans, *le Dictionaire gallois de*

---

chez un homme aussi réfléchi, suffirait à démontrer qu'il se donnait bien alors une dizaine d'années, non seulement de survie, mais d'activité. Depuis les jours de sa jeunesse, il n'avait pas connu pareil optimisme. Ces beaux jours, hélas ! devaient être courts ».

En effet, le 15 juillet 1826, un mois seulement avant sa mort, il écrivait à un ami : « Je ne puis compter que sur un mois de vie et, si quelque chose était capable de me rendre à la santé, ce serait de savoir mon affaire de dessèchement terminée [sa Palud du Cosquer, à Pont-l'Abbé, qu'il avait entrepris de conquérir sur la mer] et d'avoir la certitude de laisser à ma femme l'argent que j'ai placé sur les canaux de la Corrèze ».

Le 27 juillet, une lettre de son cousin, Mériadec Laennec, lui annonçait « la liquidation heureuse de ses actions de la Corrèze : cette dernière nouvelle n'était qu'une petite supercherie, et elle eut un résultat tout autre que celui qu'on en avait espéré ». En réalité, Mériadec avait racheté ces « malheureuses actions, seul moyen [...] de terminer l'affaire sans courir à un désastre ». Il eut l'imprudence de le révéler à Mme Laennec, « sous le sceau du secret le plus absolu ».

Le samedi 5 ou le dimanche 6 août 1826, dans le courant d'une conversation avec un ami, ce dernier déclara que certains biens proches de la Palud du Cosquer pourraient être mis en vente. « Laennec de déclarer aussitôt qu'il se portait acquéreur, ravi de pouvoir placer aussi avantageusement l'argent qu'il allait retirer de ses actions de la Corrèze. Mais Mme Laennec, déconcertée par cette soudaine décision et se refusant à accepter le sacrifice de Mériadec, eut la faiblesse d'avouer la vérité à son mari. Ce fut un coup de foudre pour celui-ci. Sa confiance disparut à l'instant. Il se dit que, puisqu'on l'avait berné avec cette affaire, on le bernait aussi avec les autres. Le dernier étai qui le soutenait encore tombant à terre, ce fut le signal de la fin. Le soir même, la fièvre prit un caractère de violence extrême, le délire fit son apparition ». (A. ROUXEAU, *Laennec après 1806, op. cit.*, p. 370, 418, 420-421).

(18) Ce sont des actions sur la nature desquelles nous sommes réduits à des hypothèses.

(19) Il s'agit d'un portrait de Laennec par Alexandre Dubois (dit Dubois-Drahonnet), toile peinte à l'huile. Le célèbre médecin est représenté assis dans une bergère de son bureau, les lunettes à portée, la plume à la main, en manteau à collet brun doublé de velours vert ; un stéthoscope a été rajouté par le peintre. Légué à Mériadec Laennec, ce tableau est toujours conservé par la famille Laennec.

Onzième page 7ef et

Robert Davis(20) et un *Dictionaire* de Vannes(21) sont chez Mr. Le gonidec(22) à Angoulême (inspecteur des bois de la marine). je prie Monsieur le Bibliothécaire de quimper(23) de les faire reprendre chez lui.

à Kerlouarnec ce vingt cinq juin mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

Sixième-codicille, à mon testament du vingt avril mil huit cent vingt six. — j'entends que dans aucun cas, ma femme ne puisse être tenue à fournir caution d'aucune somme ou effets mobiliers dont elle aura

Douzième page

l'usufruit. j'entends également que le mobilier de Kerlouarnec reste annexé à la terre et que la nue propriété en reste à mon cousin ambroise françois Laennec.

Kerlouarnec vingt six juin mil huit cent vingt six.

RTH Laennec Dm

Signé et Paraphé le Testament ci-dessus et des autres parts, par Nous Jean Baptiste Delécluse, Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, Président du Tribunal de première instance séant à Quimper, Monsieur le Juge de paix du canton de Douarnenez assisté de son greffier et de Monsieur Christophe Pélage Laennec de Nantes, et par nous comme greffier assermenté du dit Tribunal, ce jour vingt deux août mil huit cent vingt six:

Boulain Laennec J.G. Béléguic Juge de paix

DeLecluse Michecœur greffier

---

(20) C'est le Dictionnaire latin-gallois et gallois-latin de John Davies, imprimé à Londres en 1621.

(21) Probablement le *Dictionnaire breton-français*, du diocèse de Vannes, par Pierre de Châlons (recteur de Sarzeau, Morbihan). A Vannes, chez Jacques de Heuqueville, 1723.

(22) Jean-François Marie Maurice Agathe Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton (1775-1838), auteur notamment des ouvrages suivants: *Grammaire celto-bretonne* (1807); *Dictionnaire celto-breton* (1821); *Dictionnaire français-breton* (1847); *Dictionnaire breton-français* (1850). Depuis longtemps, Laennec était en correspondance avec Le Gonidec, « correspondance qui m'était bien précieuse et bien honorable », a écrit l'éminent celtisant *(Grammaire celto-bretonne*, 2e éd., 1838, préface).

Sur Le Gonidec, cf. L. DUJARDIN, *La vie et les œuvres de Le Gonidec,* Brest, I.C.A., 1949, in-8°.

(23) Il s'avère, hélas! que, dans leur ensemble, les ouvrages et manuscrits bretons offerts par Laennec à la bibliothèque de Quimper, aient disparu depuis cette époque. Tout au plus y trouve-t-on un *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton* du père Grégoire de Rostrenen, publié chez Vatar à Rennes en 1732, avec cette mention de la main de Laennec: « Ex-libris R.T.H. Laennec, D.M. » (docteur médecin), et certaines annotations manuscrites.

YVES-PASCAL CASTEL

La croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu

Le dos de la couverture du Bulletin de 1976, présentait une croix que la légende qualifiait de *croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu,* ivoire, X^e^-XII^e^ siècle.

C'est en 1973 que ce pur joyau fut remarqué au presbytère de Milizac. Les différents endroits où les photographies de cette croix ont paru, depuis, ont offert l'occasion à beaucoup de médiévistes de s'intéresser à un objet incontestablement original, qui comporte déjà une bibliographie d'une relative importance.

Aussi, nous pensons qu'il est utile de donner aux membres de la Société le texte d'une première étude que nous avions fait paraître assez confidentiellement dans les *Cahiers du Bleun-Brug* (1^er^-2^e^ trimestre 1973). Quelques modifications ont été apportées à ce premier travail par suite de remarques qui nous ont été obligeamment communiquées.

*
**

La croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu est conservée dans un de ces reliquaires en argent massif, comme il en existe encore un certain nombre gardé avec soin dans les paroisses. Ce reliquaire est un coffret carré de 0,20 m x 0,18 m, orné sur les trois faces de petites figurines fondues représentant les douze apôtres. Un dossier en forme de fronton triangulaire interrompu porte une petite crucifixion. Un poinçon d'orfèvre aux initiales F.A. est frappé deux fois. Ce poinçon n'est pas identifié, mais appartient vraisemblablement à un orfèvre du Léon du XVII^e^ siècle. Le dessus de la boîte, en forme de couvercle plat sur charnières, présente une grande croix pattée repercée, munie de verres taillés de teinte olivâtre. Le style de l'ensemble, la forme du poinçon de maître, datent le reliquaire de la première moitié du XVII^e^ siècle. Avant d'émettre une hypothèse sur son origine et sur celle de la croix, il nous faut décrire celle-ci.

DESCRIPTION DE LA CROIX DE MILIZAC

En forme de croix grecque, haute de 9,5 cm, large de 6 cm, épaisse de 0,8 cm, faite d'ivoire, elle se compose de deux parties: la croix elle-même et l'attache mobile.

La croix légèrement pattée est constituée par une série de six plaques d'ivoire. Sur la face, longue plaque en hauteur avec deux courtes pour les bras. Au revers, elles sont inversées. Fixées par onze chevilles d'ivoire, groupées deux par deux sur le bras et au milieu, il y en a trois sur la branche du haut par suite du renforcement nécessité par la présence de la partie fixe de la charnière composée de deux anneaux d'attache, insérés entre les plaques.

Ajoutons que dans la plaque du revers est aménagée une petite logette rectangulaire à reliques de 1,5 cm sur 1,1 cm fermée par un couvercle chevillé. Cette logette est vide.

L'attache du haut de la croix est mobile, sur une broche d'ivoire bloquée par un bouton de la même matière. Le profil des trois charnons est tel que l'attache peut se rabattre complètement vers l'arrière, mais très peu vers l'avant. Le haut comporte une fente pour recevoir une petite pièce de soie dont il subsiste quelques brins. Il est renforcé par deux plaques de cuivre doré reliées par quatre rivets, de cuivre également. Le milieu du revers de l'attache est occupé sur toute sa surface par une loge, actuellement vide. Assortie jadis d'un couvercle inséré le long d'une fente taillée en queue d'aronde et maintenu par une cheville glissée sur la gauche, la logette, d'un centimètre de côté, profonde de 3 mm était faite pour contenir quelque précieux objet. Pour terminer la description de la structure de la croix, il faut préciser que les chevilles d'ivoire étant devenues faibles, l'assemblage des six plaques d'ivoire a été renforcé par douze rivets de cuivre. De même, on en a rajouté quatre pour relier les plaques de cuivre du haut de l'attache. L'époque de cette consolidation ne peut être déterminée. Travail de restauration assez grossièrement exécuté, il contraste avec le montage primitif, de qualité exceptionnelle.

*
**

La qualité du décor et de la figuration est d'une valeur qui correspond à celle de la technique générale de l'objet.

La *face* de la croix présente le Christ. Chevelure divisée en deux nappes, creusées de sept coups de ciselets, l'une retombant sur le côté droit. Barbe à peine esquissée, nez rectangulaire, yeux ovales, marqués d'un point au centre. La bouche est un simple trait. Les bras sont légèrement baissés, les avant-bras allongés, les mains ouvertes à plat. Le corps du Christ, droit et lisse, présente des pectoraux légèrement soulignés; les jambes, parallèles, sont droites. Le pagne oblique à trois bandes strictement parallèles ornées de points sur les bordures avec dents de scie au milieu, tombe de gauche à droite.

Le Christ se détache sur un fond composé de trois bandes pointillées verticales, avec feuillages géométriques trifoliés.

Une bordure dentelée, à points alternés, court autour de la croix, sur onze sections. La douzième, sous les pieds du Christ, est constituée par une ligne simple de seize points. Nécessité issue tant de la dimension des morceaux d'ivoire, que de l'intention de l'auteur: donner toute la hauteur

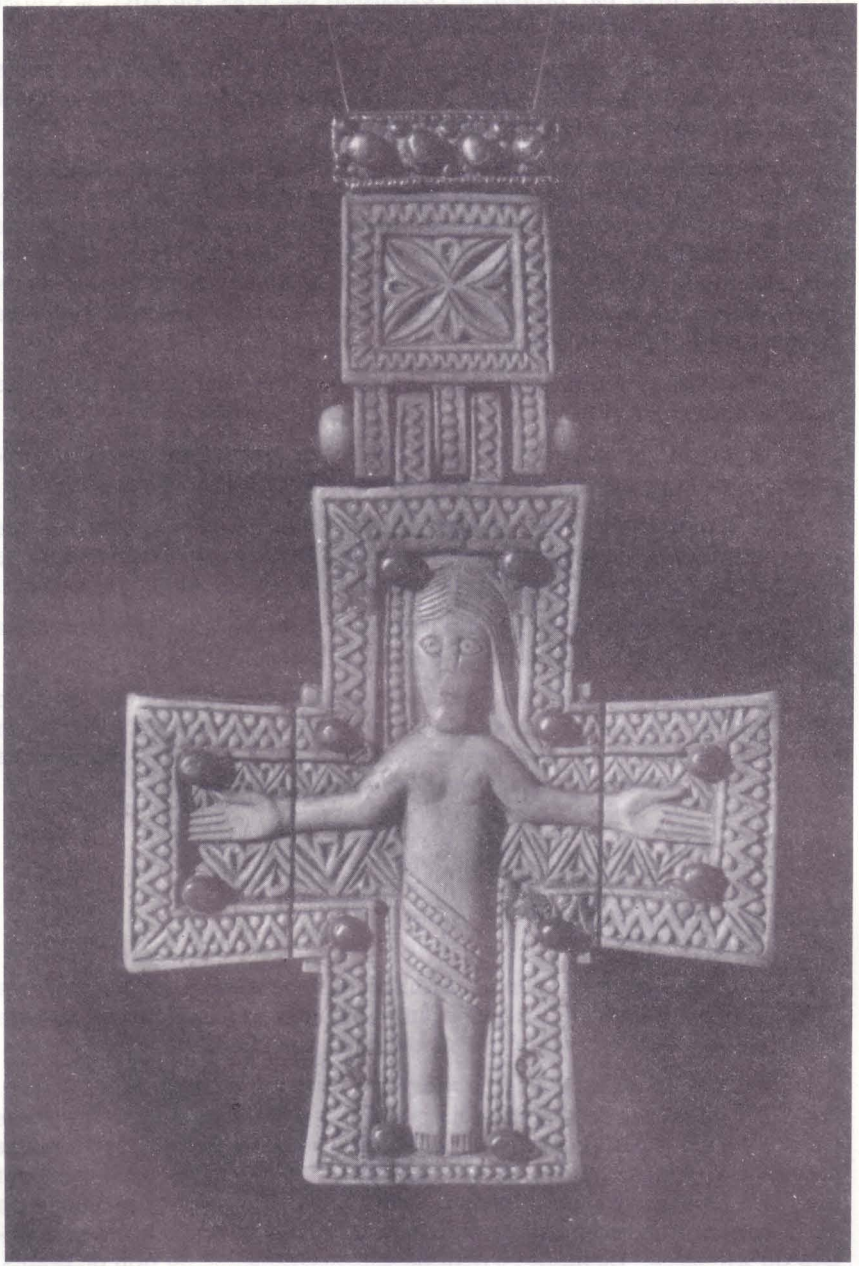


Fig. 1. — Milizac, *croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu*
Face.

possible au Christ par rapport à l'extension des bras. En effet, le Christ mesure 5,3 cm de hauteur et 4,8 cm d'envergure.

Le *revers* porte, au centre, un cercle, bordé de la même dentelure à petits points que sur la face. Un *Agnus Dei,* dressé sur ses pattes, tourne la tête à droite vers l'arrière, selon un schéma habituel.

Les branches du revers sont ornées des symboles des quatre évangélistes. En haut, l'aigle, représentant saint Jean. A droite, une tête de bœuf coincée dans le haut d'un quatre-feuilles, avec deux pattes: saint Luc. A gauche une sorte d'animal ailé à deux pattes, avec une tête de cheval(?): saint Marc. En bas, une figure ailée à face humaine: saint Matthieu. Ces figures ont leurs pattes posées sur le cercle intérieur. Stylisées, elles sont ornées de lignes de points, sauf la figure du bas.

Autour de la croix, se développe une bordure continue en forme de grecque écrasée et molle.

Les parties de la charnière sont ciselées de dentelures pour les deux charnons de la partie fixe, de petits points pour les trois de la partie mobile.

Les flancs de la croix, coupés à bords vifs, ne comportent aucune ornementation. Seule la partie mobile de l'attache a le chant ciselé à gauche d'un motif en arête de poisson, et de rectangles à croisillons sur l'autre côté.

La plaque de cuivre argenté qui renforce le haut de l'attache, est ornée de quatre roses séparées par un double rang de perles.

Il est difficile de dire si la croix a possédé une polychromie. On n'en relève pas de traces directes, quoique, dans le fond non ciselé du revers, on note une teinte légèrement rougeâtre. Seul endroit qui n'a pas reçu la marque de la ciselure qui envahit entièrement ce véritable joyau.

LE PROBLÈME DE LA DATATION

L'examen minutieux de notre croix d'ivoire ne laisse pas place au doute quant à son authenticité. Il faut néanmoins apporter quelques précisions pour éclairer la date proposée, à savoir la fin du XII[e] siècle.

Déterminer la date d'un tel objet et qui n'a point de pedigree est délicat. On n'en trouve pas de modèle déjà classifié qui permette de le relier à une époque ou un atelier précis. Des termes généraux comme roman, ou même carolingien, sont venus assez naturellement à l'esprit de ceux qui l'ont examiné. Guidé par cette intuition, il était facile d'orienter la recherche en examinant particulièrement les détails du décor des œuvres ciselées et sculptées du XII[e] siècle. Le motif en dent de scie, accompagné ou non de points, surgit presque naturellement dans l'ornement sous le ciseau de l'artiste de tous les temps et de tous les lieux, qu'il soit orfèvre, joaillier, sculpteur d'ivoire ou de pierre. Associé à des formes caractéristiques, on constate qu'en

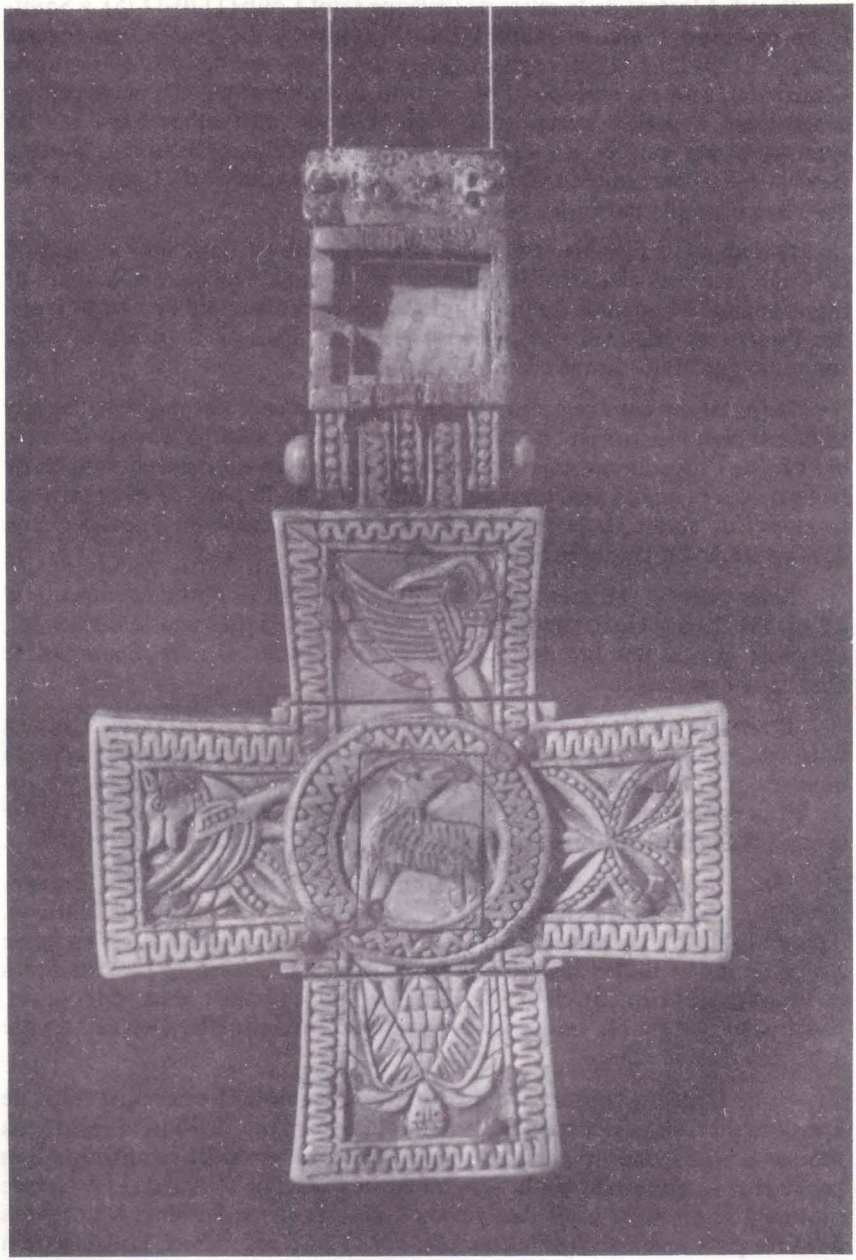


Fig. 2. — Milizac, *croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu*
Revers.

Occident, l'époque romane l'a privilégié. Nous en donnerons un exemple significatif. L'orfroi de la mître de l'évêque saint Loup (1170-1175), à Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne) [cf. MALRAUX, *Le musée imaginaire,* n° 499]. Le portail de cette église appartient au groupe des portails issus de Chartres. Outre cet exemple, l'on ne peut dénombrer au XII^e siècle ce type d'ornement à petites perles tant il est répandu particulièrement sur les vêtements des statues de saints à Moissac, Souillac, Beaulieu, Autun, Bayeux... La couronne du Christ de Lavaudieu, au musée du Louvre, en est un autre exemple parmi les plus connus.

Quant aux animaux, symboles des évangélistes dans leur stylisation originale, seul celui de saint Jean trouve un parent dans l'aigle du linteau de Sigolsheim (1190-1200). Le linteau de la porte occidentale de Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales), daté de 1019-1020, pourrait faire remonter plus haut notre croix.

Nous citons des exemples extérieurs à la province parce que seuls ils se trouvent bien répertoriés ; mais la prospection systématique entreprise dans le cadre de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a permis à la Commission régionale de Rennes de découvrir un fragment de statue de la fin du XII^e siècle, dans l'église de Romagné, aux confins de la Bretagne, près de Fougères.

Mais peut-on faire remonter la croix à une époque plus ancienne que le XI^e siècle? Louis Grodecki, à qui M. Roger Barrié présenta le document, affirmait que la volonté de schématisation tétramorphe est incompatible avec l'art carolingien.

Pourtant, un détail iconographique nous oriente vers le IX^e siècle, et ce à partir de comparaisons avec les évangéliaires issus des *scriptoria* bretons. La bibliothèque publique de Boulogne-sur-Mer possède un manuscrit provenant de Montreuil, daté du IX^e siècle, « d'origine probablement bretonne ». Le second évangéliste Marc est représenté avec une tête de cheval et non de lion.

Une autre représentation est significative. Le frontispice de l'*Evangéliaire de Landévennec*, conservé à New York (The New York Public Library), daté de la fin du IX^e siècle, orné du tétramorphe des évangélistes, ne laisse aucun doute. Trois des évangélistes sont allégorisés par les figures classiques de l'homme (Matthieu), du bœuf (Luc), de l'aigle (Jean) ; Marc, par contre, ne s'inscrit pas dans la tradition iconographique habituelle : il est représenté avec une tête de cheval.

Pourquoi cette rupture avec la tradition constante? Le père Grégoire, de Landévennec, suggère un jeu de mots sur le nom même de Marc. Les anciens moines bretons dont le particularisme est connu, auraient remplacé le lion par le cheval, en jouant sur le nom même de Marc. Le cheval dans la langue bretonne se dit *marc'h*. Et l'on retrouve ce mot dans plusieurs toponymes dont les plus connus sont Penmarc'h, sur la côte bigoudène, et Penmarc'h dans le Léon.

L'hypothèse est séduisante. Elle relierait notre croix à l'art insulaire qui a fortement influencé celui des monastères bretons.

La croix de Milizac serait un des témoignages rarissimes d'un art dont la Bretagne armoricaine est désormais avare. Rare objet soustrait aux dispersions qui ont suivi le grand exode vers l'est provoqué par les incursions constantes des Normands dans le cours du IXe siècle, qui ont profondément déstabilisé les solides institutions monastiques occidentales.

Pourrait-elle être plus ancienne que la période carolingienne? M. Michel de Mauny, se fondant sur l'attitude du Christ, comparée à celle de l'ampoule de Monza, « les seuls avant-bras en croix », la date du VIIe siècle. La présence du *subligaculum,* bande d'étoffe cachant la nudité, suggère à l'auteur un « curieux mélange du type hellénistique et du type syrien », comme le fait Thoby dans son magistral ouvrage sur *le Crucifix des origines au concile de Trente.* Ainsi, M. de Mauny place notre croix à la fin du VIIe ou au tout début du VIIIe siècle.

LA CROIX DE MILIZAC EST-ELLE LA CROIX PECTORALE DES ABBÉS DE SAINT-MATHIEU?

Croix et reliquaire sont actuellement liés. Il n'est pas impossible de voir dans le reliquaire un présentoir fait au XVIIe siècle pour la croix. En effet, le couvercle orné d'une grande croix pattée, à jours garnis de verres, permettait de voir et de vénérer la croix d'ivoire.

Mais peut-on, à partir de documents d'archives, cerner de plus près l'histoire de la croix de Milizac?

Un inventaire des reliques de l'abbaye de Saint-Mathieu, en 1634, signale au 14e *item*, un « reliquaire d'argent doré massif » et « une croix pastorale des abbés avec reliques (invoqué par les dames nobles près d'accoucher) ».

Voilà déjà une indication. Est-elle suffisante pour affirmer que Milizac possède vraiment le reliquaire et la croix pastorale, cités dans l'Inventaire de 1634? Il semble que le pas puisse être franchi. Lors de la suppression de l'abbaye à la Révolution, la municipalité de Plougonvelin revendiqua et reçut une partie des reliques conservées à Saint-Mathieu. L'abbé Gendrot, l'un des cinq derniers moines, devenu curé constitutionnel de Saint-Renan, en avait emporté une autre partie. Pour se rallier les suffrages de la population, il avait annoncé en chaire qu'il possédait le « fameux *Agnus Dei* » des femmes enceintes. Mais le 7 août 1791, les gens de Plougonvelin réclamèrent ces reliques dans une pétition adressée au district. Le président du district se heurta à un premier refus de l'ancien bénédictin qui ne s'inclina qu'à la suite d'un arrêté du directoire en date du 11 octobre 1791.

Dans cette confusion, il est vraisemblable qu'une partie des pièces du trésor fut soustraite et cachée. C'est ce que nous pensons sans avoir de preuve, pour ce qui est du reliquaire et de la croix pectorale. On ne peut oublier que les confins de Milizac étaient proches de l'église de Saint-Renan, puisqu'ils touchaient naguère au quartier appelé le « bout du pont », où était

sise l'église paroissiale. N'a-t-on pas pu cacher à Milizac une partie du trésor de l'abbaye dont l'insigne croix pectorale?

Le fait est que le procès-verbal de pesée du 11 mars 1792, établi à Brest par les orfèvres P.-G. Rayer père et Tourot aîné, ne fait pas mention de notre reliquaire. Il est, de plus, certain que la croix d'ivoire n'intéressait pas directement ceux qui n'étaient chargés que de la collecte des métaux précieux pour les envoyer à la Monnaie de Nantes; nous concluons donc à la probabilité de l'origine monastique du reliquaire et de la croix. Sans plus. Nous permettant ainsi de nommer cette croix et de l'intituler croix des abbés de Saint-Mathieu.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin monumental, Paris, 3e trimestre 1973, t. 191, chronique Finistère.

C. (Y.-P.). *La croix pectorale des abbés de Saint-Matthieu,* dans *Cahiers du Bleun-Brug,* Brest, 1er et 2e trimestre 1973.

CASTEL (Yves-Pascal). *La croix pectorale des abbés de Saint-Matthieu,* dans *Pax,* chronique de Landévennec, janvier 1974, n° 97, p. 13-17.

Civilisation bretonne, exposition, Brest, Palais des arts et de la culture, 1975.

DANIEL (René). *La mort de l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu Fine-Terre,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1964, t. XC, p. 106-133.

DEBIDOUR (Victor-Henry). *L'art de Bretagne.* Paris, Arthaud, 1979, 309 p. (p. 74).

DEBIDOUR (Victor-Henry). *Le bestiaire sculpté du Moyen Age en France.* Paris, Arthaud, 1961, 415 p. (p. 88).

JAMES. *The merovingian archaeology of South-West Gaul,* p. 248.

LEVOT (P.). *L'abbaye de Saint-Matthieu de Fine Terre ou de Saint-Matthieu (Finistère),* dans *Bulletin de la Société académique de Brest,* 1872-1873, t. VIII.

MAUNY (Michel de). *Le pays de Léon, Bro-Leon.* Rennes, Armor, 1977, 399 p. (p. 214-218). Reprise d'un article des *Nouvelles de Bretagne,* 1er et 8 février 1974, sous le pseudonyme de Mikaël Kilpennec.

MUSSAT (André). *Arts et cultures de Bretagne, un millénaire.* Paris, Berger-Levrault, 1979, 357 p. (p. 13-14).

THOBY (docteur Paul). *Le crucifix des origines au concile de Trente.* Nantes, Bellanger, 1959, 277 p. et planches.

GEORGES-MICHEL THOMAS

Fondeurs de cloches du temps passé

Les fondeurs de cloches ont abandonné depuis longtemps les départs printaniers de Lorraine, nantis de leur havresac où soigneusement étaient rangés compas, réglettes, matrices, pour l'ornementation et la confection des caractères.

Ils allaient de ville en ville, de bourg en bourg, proposer leurs services. Plusieurs comme les Havard, les Mougeot, les Béatrix se fixèrent en Normandie, à Villedieu (1). D'autres, au contraire, quittant cette Basse-Normandie, tels les Le Beurrier, Le Moyne, Troussel... s'installèrent en Bretagne, à Morlaix, Brest, Quimper ou Vannes (2).

Le marché passé avec la paroisse, on rassemblait sur la place de l'église, dans un coin du cimetière, le nécessaire à la confection de la cloche. Le fondeur, sortant de son havresac son matériel, façonnait le moule et passait à la délicate opération du dosage du cuivre et de l'étain, cependant que des « dabareurs » creusaient la fosse (3). Sous l'œil curieux des paroissiens avait lieu la cuisson du métal, œil curieux, mais aussi méfiant, car ils craignaient que ne soient dérobés les métaux précieux confiés au fondeur.

L'un des derniers fondeurs de cloches, H. Paccard, d'Annecy, a fait une mise au point à ce sujet (4): « Les braves gens ne se privaient pas de jeter à la fonte, pour que le métal fût plus riche, bagues et colliers, pièces d'or et d'argent. Du moins le croyaient-ils. Car, en réalité, les précieux objets n'allaient pas se dissoudre dans le bain bouillant. La cavité par où on les introduisait ne communiquait pas avec le four et notre fondeur, son opération terminée, n'avait qu'à se donner la peine de les ramasser discrètement, pour corser des honoraires qui n'étaient pas très élevés ».

---

(1) J. GRENTE et O. HAVARD, *Villedieu-les-Poêles*, Paris, Champion, 1900.

(2) Cf. R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 498-502.

(3) J.-D. BLAVIGNAC, *La cloche. Etudes sur son histoire et ses rapports avec la société aux différents âges*, Genève, 1877.

La fosse était d'importance. Que l'on sache que, pour celle que fit creuser Troussel, à Saint-Thomas de Landerneau, il fallut six jours et demi de travail pour la remplir après la fonte (3 livres 5 sols à 10 sols par jour).

(4) J. COUVREUR, *Dans l'atelier savoyard où l'on coule le bronze des Liberty Bells, le fondeur est artiste autant qu'industriel*, dans *Le Monde*, 9 mai 1950.

LA FONTE D'UNE CLOCHE

Comment une cloche était-elle fondue aux XVII[e] et XVIII[e] siècles? Un marché, passé le 31 mai 1784, entre la paroisse de Saint-Thomas de Landerneau et le fondeur, nous permet de nous en rendre compte. Ce marché porte en titre: « Conditions de l'adjudication de la refonte de la grande cloche de la paroisse de Saint-Thomas» (5):

Premièrement:

L'adjudicataire se chargera de descendre l'ancienne cloche et de remonter la nouvelle à ses frais et sans recours vers la fabrique.

Secondement:

De fournir aussy à ses frais le mouton neuff pour la ditte nouvelle cloche, bien ferré et bien conditionné.

Troisièmement:

De refondre la ditte ancienne cloche et placer la nouvelle pour le plus tard la veille de la mi-août prochaine à peine d'un sol pour livre de diminution sur le prix qui sera convenu tant pour l'ancienne matière que pour la nouvelle.

Quatrièmement:

De faire aussy à ses frais la pesée de la cloche avant d'être fondue de même que la matière qu'on y ajoutera et aussy la nouvelle cloche en présence du trésorier, de quatre commissaires et de Mre le Prieur et recteur de la Paroisse.

Cinquièmement:

De fournir la nouvelle matière nécessaire pure et bien conditionnée et de reprendre sur le pied que sera convenu, les parties qui en pourraient restées après la refonte.

Sixièmement:

De faire la nouvelle cloche du même poids, grandeur, largeur, épaisseur et du même ton que l'ancienne autant que faire se pourra.

Septièmement:

D'empreindre en caractère bien formé les inscriptions qui lui seront données.

Huitièmement:

De ne mettre la matière dans le fourneau qu'elle n'ait été visittée, non plus que de faire la coulée sans en avoir prévenu le trésorier et les quatre commissaires.

---

(5) Arch. dép. du Finistère, 104 G 39.

Neuffièmement:

De fournir bonne et solvable caution.

Dixièmement:

De répondre de tous événements quelconques qui pourraient survenir par la descente, refonte et remonte de la ditte cloche...».

Les détails techniques de la fonte nous sont fournis par le comptes de fabrique de Plounéour-Trez (6). Le four est construit par François Stéphan moyennant 14 livres cependant que le bois fourni par Floch, de Kerouzéré, sera transporté par huit charrettes. Quant au cuivre, pour arriver au poids voulu, on racle en quelque sorte les tiroirs des fournisseurs de la région: Le Tullier en livre 352 livres à 20 sols la livre, Chalmé en livre pour 1903 livres, cependant que Jacques Bourgaye, de Morlaix, en vend pour 239 livres et Neuville de Roscoff pour 45 livres. Pour compléter la quantité nécessaire, on fait appel à Charles Le Pierre, de Brest (96 livres) et Jean Noroy de Lesneven (23 livres 10 sols).

Mademoiselle Léon et Suzanne Perrot, toutes deux de Lesneven, fournissent l'étain, la première pour 14 livres 5 sols, la seconde pour 90 livres. Afin d'arriver à un poids exact de métal, on faisait appel à de la monnaie «tant liards que deniers» pour être fondue avec la cloche. On récolta tout d'abord pour 225 livres de monnaie, mais comme cela était insuffisant, Jérôme Prémel, de Brignogan, en fournit encore pour 21 livres. Pour la pesée, on avait eu recours aux «poids et balances du Roy», qu'une charrette alla quérir à Lesneven.

Arrivait le moment de désigner marraine et parrain, qui, parfois, n'étaient pas sur place. Ainsi, dans les comptes de Saint-Thomas de Landerneau, pour l'année 1722, on relève: «Payé pour deux chevaux de louage pour aller à Kergroadès pour prier le sieur de Lossulien pour estre le parrain de la cloche et pour donner le nom au fondeur pour mettre sur la cloche: 6 livres» (7).

Le travail achevé, il fallait hisser la cloche dans le campanile. Une voiture fut dépêchée pour aller chercher l'entrepreneur, Yves Le Siche, qui travaillait «au-delà» de Guingamp.

QUAND LES EXPERTS EXAMINENT DES CLOCHES

La cloche fondue, il arrivait que les paroissiens ne soient pas satisfaits et que la mise en place soit différée. Ce fut le cas à Tréflez, en 1777; appel était alors fait à des experts.

(6) *Ibid.*, 200 G 6.

(7) *Ibid.*, 104 G 39.

Ainsi, les 9 et 10 janvier, trois experts furent appelés à Tréflez pour juger les deux cloches réalisées par le fondeur morlaisien François Guillaume.

Il s'agissait de Jacques de La Rivière, maître fondeur du roi, à Brest, représentant le corps politique, de Jacques Gourbillon, de Saint-Mathieu de Quimper, expert du fondeur, et de Etienne Philippe Le Courant, nommé d'office et venu de Saint-Aubin de Rennes. Tous trois étaient descendus à Lesneven, à l'auberge du sieur Simon, où pendait comme enseigne « Les trois rois ». La Rivière reçut 60 livres représentant cinq jours d'absence de son domicile « pour l'aller, prestation de serment, vérification et rapport du procès-verbal ». Gourbillon perçut 90 livres pour huit jours et Le Courant 240 livres pour vingt jours.

Dans son rapport, La Rivière déclarait: « A mesuré les dites cloches dans leur épaisseur, ouverture et hauteur et a reconnu qu'elles étaient dans les proportions relatives à leur poids dont il a reconnu que la plus grosse doit estre du poids de dix-neuf cents livres et la plus petite du poids de neuf cents livres aux environs ; de plus, le dit expert s'est fait représenter un morceau de métal de la même composition des cloches lequel a été pris sur l'extrémité de la métraisse ance pour plus sûre vérification et a reconnu que la dite manière estait bonne, loyale et marchande. Et, attendu le deffaut d'agrais et apparaux nécessaires pour suspendre des dites cloches, afin de pouvoir les sonner, elles ont été mises sur les ances à force de bras et ont été sonnées en présence de Monsieur le Recteur de la dite paroisse et plusieurs paroissiens. Après cette visite faite, le dit expert a reconnu que les cloches sont bonnes et recevables... »

Jacques Gourbillon, à son tour, donnait son avis: « J'ay reconnu qu'encore bien qu'elles paraissent défectueuses à la vue, cependant, j'ai reconnu qu'elles sont faites suivant les règles de l'art et qu'abstraction faite de la deffectuosité apparente dans le couronnement des dites cloches, elles se trouvent saines dans toutes leurs portées et dans les proportions relatives à leur poids... Je déclare les dites cloches bonnes et recevables ».

Quant à Etienne Philippe Le Courant, il formula ainsi son opinion: « Je déclare que les dites deux cloches sont bonnes et recevables et que le deffaut apparent ne l'est que pour des personnes non connaisseurs et que les couronnements ont toute la force requise pour soutenir les dites cloches dans leur mouton et résister au mouvement du vole à l'égard du poids et des qualités de la matière et des proportions... » (8).

TROIS FAMILLES DE FONDEURS DU ROI

1. Les Le Beurriée de La Rivière

Il semble qu'il faille rechercher à Villedieu-les-Poêles, en Basse-Normandie, le berceau de la famille Le Beurrier, même si avant de venir à

(8) *Ibid.*, 6 B, cour de Lesneven. Descente dans les églises et presbytères.

Brest, elle s'installa à Vannes. Orthographié parfois Beurrié, parfois Beurrier ou Le Beurrié, le nom fut définitivement fixé par le tribunal civil de Brest, le 2 septembre 1824, sous la forme Le Beurriée.

Joseph Le Beurrié

Joseph Le Beurrié, fondeur à Vannes, rue du Lion d'Or, quartier du Méné, y décède le 19 septembre 1733. De son union avec Madeleine Chevrier, il a eu au moins: Vincent, Toussaint (né le 1er novembre 1715), Etienne (né le 18 février 1717), Joseph (né le 25 octobre 1719), Pierre et Charles, jumeaux (nés le 9 février 1723).

Etienne Le Beurrié

Deux autres Le Beurrié, deux frères, Etienne Le Beurrié des Jardins et Jacques Le Beurrié, exercent aussi leur art à Vannes.

Etienne Le Beurrié, maître fondeur, époux de Suzanne de Labaye, décède au quartier du Méné, le 2 avril 1719 et est inhumé, le lendemain, en l'église du Méné (9). Dit « honorable homme » en 1704 (10), il fond deux cloches pour la paroisse de Bignan, en 1695 et 1698.

Jacques Le Beurrié

Son frère Jacques, époux de Jeanne Le Douarin, donna naissance à une lignée de fondeurs, dont Jean-François et Jean-Baptiste, dit de La Rivière, ou encore l'aîné. Il mourut à Vannes, en 1686, et sa veuve, trois ans plus tard, s'unit dans cette ville, à un fondeur quimpérois, Thomas Le Soueff (8 septembre 1698).

Voyons, maintenant, la famille de ces deux frères et tout d'abord:

Jean-Baptiste Le Beurrié de La Rivière

Apparemment, c'est son mariage, le 27 février 1718, avec Françoise Sandon, fille de Jean-Baptiste, maître tapissier, et de Marie-Jeanne Auvinay, qui le fixe à Brest, paroisse Saint-Louis.

Naîtront de cette union:

— Marie-Jeanne (24 septembre 1719-20 janvier 1734);

— Jeanne Barbe Thérèse, née en 1720, mais pas à Brest. Elle épousa Mathias Tanguy et mourut veuve, le 19 novembre 1776, à Lesneven;

— Un enfant mâle, mort-né, le 3 mars 1722;

— Antoine Marie François, veuf en premières noces de Renée Lucrèce Tournatory-Bardin (11);

— Jacques (21 février 1724), s'unit à François Noëlle Ursule de La Mare qui lui donna au moins deux enfants: Jacques et Noël René Barthélemy, émancipé le 19 septembre 1789;

— Elie François (19 août 1726);

---

(9) Arch. dép. du Morbihan, E suppl. 1525.

(10) *Ibid.*, E suppl. 1560.

(11) Arch. dép. du Finistère, B 2468.

— Michel Philippe (9 janvier 1728);
— Une fille, mort-née (29 avril 1729);
— Jeanne Marie Françoise (11 mars 1731).

Jean-François Le Beurrié

Il voit le jour à Vannes, le 15 novembre 1686, après le décès de son père, et meurt à Brest le 27 octobre 1753. Il épouse dans cette ville, Marie Pillot, née à Londres, élevée en France depuis 1697 et à Brest depuis 1720 (12).

Naissent de ce mariage à Brest (Saint-Louis):

— Jean-François Marie (3 octobre 1723);
— Marie Elisabeth (11 février 1725);
— Un enfant mort-né (11 décembre 1727);
— Guillaume Louis (18 avril 1728-20 avril 1728);
— René Claude (15 décembre 1731) qui eut comme marraine Sébastienne Damas de Choiseul.

René-Claude Le Beurrié (1731-1774)

Le 26 novembre 1755, il épouse à Brest (Saint-Louis), Hélène Jeanne Gilbert, originaire de Paramé, qui lui donna entre autres:

— Julien François Marie (24 septembre 1759);
— Marie Jacquette (15 janvier 1762-13 février 1763).

Julien François Marie Le Beurrié

Un document des Archives municipales de Brest (13) le présente ainsi, lui et sa famille: époux de Marie Olive Pincemin, il mesure cinq pieds de haut (1,62 m) et a, en 1813, 1500 livres de rente. Son fils, Julien René Marie, fondeur également né le 31 janvier 1790, est conscrit en 1810, et l'on a payé pour lui un remplaçant à l'armée d'Espagne.

Auparavant, étaient nés:

— Nicolas André Gilbert (septembre 1784);
— Marie Louise Hélène (3 août 1786-décembre 1788);
— Marie Félicité Olive (30 avril 1788-1er mars 1789);
— René Alain Louis, né en 1789, débitant de tabacs, marié, 3 enfants en 1813;
— Jean Elie, élève chirurgien, né à Brest en 1795. Embarqué sur la frégate l'*Hortense* en 1813.
— Jacques Louis Olivier, né à Brest en 1798, étudiant au pensionnat de M. Raffray, à Saint-Servan, en 1813.

En 1790, Julien François Le Beurrié est dit commissaire des pauvres à Brest. Il sera chargé, avec un autre fondeur, Neveu, nommé officier municipal après Thermidor, de fondre toutes les cloches du Finistère, du Morbihan,

(12) *Ibid.*, B 1663.

(13) Arch. mun. de Brest, 5 F 2/5.

de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche (arrêté du 17 nivôse an II [6 janvier 1794]).

Ces cloches devaient, à la demande de Jean Bon Saint-André qui voulait développer la fonderie du port, être tranformées en 50 canonnades et en canons (14). Toutes les cloches, sauf une par paroisse, avaient été descendues. C'est ainsi que Brest reçut les cloches du district de Pont-Croix, 146 de celui de Châteaulin, 100 de celui d'Auray. Celles du Haut-Léon furent rassemblées sur le quai Saint-Houardon à Landerneau. Au début de l'Empire, 100 cloches avaient échappé à la fonte. Elles furent restituées à leur paroisse... ou à d'autres.

Pour en revenir à Le Beurrié, mentionnons que lors de la fête de la déesse Raison, célébrée à l'église Saint-Louis, le 30 décembre 1793, de nombreux objets religieux furent vendus. Le Beurrié fit l'acquisition des chandeliers du maître-autel, de deux grands candélabres et du lutrin, qu'il cacha soigneusement dans sa cave. Le 14 janvier 1804, il les restitua à la fabrique au prix qu'il les avait achetés.

En 1793 toujours, il avait perçu 57 livres pour supprimer les armes, écussons au pupitre et à un chandelier, ainsi qu'à la grosse lampe de cuivre. Il y passa douze journées à 50 sous l'une (15).

Essai de classification des cloches fondues par les Le Beurriée

Etablir une liste complète des cloches fondues par cette famille n'est guère aisé. Bien des fabriques, dans les liasses de la série G, surtout en Cornouaille, se contentent d'indiquer: « fondu une cloche » avec le montant de la somme payée, en livres, mais en omettant le nom du fondeur.

Cloches fondues par Jean-Baptiste Le Beurrié:

1720: Cloche de Saint-Pierre-Quilbignon. Auparavant, il avait fait l'état des deux cloches, datant de 1596 (16).
1722: Une cloche de 800 livres de poids, payée 600 livres pour Saint-Thomas de Landerneau « d'un bon timbre sonnante, d'un bon ton qu'elle s'accommode avec les deux autres cloches » (17).
1725: Une cloche pour la chapelle Notre-Dame des Anges à Landivisiau (18).

---

(14) R. CARDALIAGUET, *Fondeurs de canons et munitions à Brest en 1793-1795*, dans *L'Echo paroissial de Brest*, 21 avril 1940.

(15) Arch. dép. du Finistère, 30 G 1 et 33 G 1.

(16) *Ibid.*, B 1849.

(17) *Ibid.*, 104 G 50.

(18) *Ibid.*, 106 G 48.

1727 (9 novembre): Une cloche d'un poids de 500 livres payée 650 livres pour Milizac (19).
1727: Grosse cloche de Pleyber-Christ, payée à 5 sols la livre de métal (20).
1727 (23 décembre): Milizac: cloche pour la chapelle Sainte-Anne (21).
1727: Une cloche de 295 livres 8 sols pour Bodilis (22), mais fondue à Landerneau.
1729: Une cloche pour la chapelle Saint-Eloi en Plouarzel (23).
1730: Plouzévédé: « Pour avoir fondu la grande cloche de Plouzévédé, remis à sa place et pour le palan pour la monter et pour le tout, la somme de 451 livres 29 sols» (24).
1732: Une cloche pour la chapelle Saint-Roch en Daoulas et un timbre pour Saint-Melaine de Morlaix (25).
1742: Une cloche payée 353 livres pour Plougonvelin (26).
1754: Une cloche pour Camaret (27).

Cloches fondues par Jean-François Le Beurrié:

1716: Deux cloches pour Tréflez (28).
1718: Une cloche pour Bodilis. Il reçoit un acompte de 150 livres (29).
1720: Quimerc'h.
1721: Saint-Pol-de-Léon: On lui verse 164 livres puis 151 livres 15 sols (30).

Les deux frères ensemble:

1715: Bourdon de Lampaul-Guimiliau, 4000 livres, 1,62 m de diamètre, inscription originale.
1718: Plouguerneau, 224 livres, 5 sols (36), puis 420 livres.
1717 (18 avril): Deux cloches pour Milizac, dont l'une de 900 livres.
1719: Une cloche pour Bodilis (32).

---

(19) *Ibid.*, 147 G 5.

(20) *Ibid.*, 3 E, BMS de Pleyber-Christ, 26 juillet 1727.

(21) *Ibid.*, 147 G 5.

(22) *Ibid.*, 23 G 13.

(23) H. PÉRENNÈS, *Les chapelles de Plouarzel,* Langonnet, 1940, 68 p.

(24) Arch. dép. du Finistère, 209 G 5.

(25) *Ibid.*, 151 G 89.

(26) *Ibid.*, 187 G 7.

(27) *Ibid.*, 36 G 1. La cloche de Camaret, fondue en 1754, a disparu en 1956. Elle avait été achetée avec le produit de la vente des biens et des ruines de la chapelle Saint-Thomas (Cf. J. TÉPHANY, *Camaret-sur-Mer, notice,* 1902, p. 43).

(28) Arch. dép. du Finistère, 275 G 3.

(29) *Ibid.*, 23 G 12.

(30) *Ibid.*, 6 G 97.

(31) *Ibid.*, 100 G 248.

(32) *Ibid.*, 23 G 12.

Cloches fondues par Julien Le Beurrié:

1789: Plounéour-Trez, refonte de deux cloches (33)
1805: Une cloche pour Saint-Pierre de Guipavas
Une cloche pour la chapelle du Relecq en Guipavas.
1808: Une cloche pour Trébabu.

Cloches fondues par René Le Beurrié:

1760: Une cloche pour Ploumoguer.
1765: *Idem.*

Cloches fondues par Jacques Le Beurrié:

1772: Expert à Saint-Thégonnec concernant une cloche de 3670 livres fondue par Guillaume de Morlaix, « cloche vissiée et défectueuse dans son couronnement » et que des ouvriers maladroits ont fêlé en la hissant dans la tour (34).

1776: Landerneau, Saint-Thomas (35).

1777: Expert à Tréflez (36).

1784: Expert à Saint-Thomas de Landerneau. Il est dit « fondeur et fournisseur du roi » (37).

2. Les Le Moyne

On peut dire que le passage de la famille Le Moyne dans l'état civil de Brest a été la discrétion même: une seule mention.

Originaire de Villedieu-les-Poêles, en Basse-Normandie, Pierre Antoine Le Moyne reçut, en 1693, l'autorisation royale de se qualifier « maistre fondeur de l'artillerie des vaisseaux du Roy » (38). C'est lui qui aurait fondu la cloche de l'hôtel de ville de Paris, détruite en 1871 pendant la Commune.

Son fils, Laurent I, avait comme devise: « Airain vault mieux qu'argent, verre que diamant ».

Trois membres de cette famille ont vécu à Brest:

— François, dit fondeur du roi et qui fondit plusieurs cloches;

— Etienne, aussi fondeur du roi à Brest, mais qui, en 1750, s'établit à Quimper où nous le trouvons toujours rue Sainte-Catherine, paroisse du Saint-Esprit, en 1771;

---

(33) *Ibid.*, 200 G 7.

(34) *Ibid.*, 255 G 15.

(35) *Ibid.*, 104 G 48.

(36) *Ibid.*, 6 B, cour de Lesneven. Descente dans les églises et presbytères.

(37) *Ibid.*, 104 G 50.

(38) J. GRENTE et O. HAVARD, *op. cit.*, t. II.

— Pierre, qui décède le 19 novembre 1776 à Brest, où il est dit chaudronnier du roi. Il avait épousé Marie Marguerite Françoise Badin. Au moment de l'acte de tutelle de ses quatre enfants mineurs, on lui connaît comme parents: Laurent Le Moyne, Jean, Pierre Gilles Gaultier, P.L. Loyer, tous de Villedieu (39) et ses deux neveux, Pierre Le Moyne et Jean Augeron qui travaillaient avec leur défunt oncle à Brest.

Agé de quarante-quatre ans, à son décès, Pierre Le Moyne laissait 1593 livres 18 sols 3 deniers, comme biens communautaires, mais aussi 9534 livres 10 sols de dettes, dettes que sa veuve expliquait par le fait que le roi n'avait pas payé les travaux faits par Pierre Le Moyne. Il lui avait cédé le « café de la Comédie », rue Saint-Yves, tenu par le sieur Blocher, et la vente en fut envisagée (40).

Cloches fondues par Le Moyne

François Le Moyne

1701 : Cloche Corentin de la cathédrale de Quimper avec Le Soueff, cloche de 3901 livres payée 800 livres plus 15 sols par livre pour les 255 livres d'augmentation de métal (41).
1702 : Cloche pour Briec (42).
1704 : Ergué-Gabéric (Notre-Dame de Kerdévot).
1706 : Plogonnec, payée 138 livres (43).
1708 : Saint-Mathieu de Quimper (poids de 817 livres) et deux cloches pour le service des morts pour l'hôpital Saint-Antoine.
1711 : Il fond, à Quimper, une cloche valant 373 livres pour Saint-Tugen en Primelin (44).
1733 : Plogonnec avec E. Le Moyne.

Etienne Le Moyne:

1728 : Pouldreuzic: 336 livres 15 sols pour une cloche (45).
1732 : Plozévet.
1733 : Plogonnec (avec F. Le Moyne).
1738 : Notre-Dame de Confort en Meilars.
1742 : Saint-Urbain.
1760 : Le Juch: travail de peu d'importance, 23 livres (46).

(39) Arch. dép. du Finistère, B 1645.
(40) *Ibid.*, B 1645.
(41) *Ibid.*, B 484.
(42) *Ibid.*, B 484.
(43) *Ibid.*, 168 G 16.
(44) *Ibid.*, 313 G 2.
(45) *Ibid.*, 218 G 8.
(46) *Ibid.*, 88 G 4.

3. Les Le Soueff

Les Le Soueff semblent avoir eu trois branches en Bretagne. François Le Soueff, établi à Vannes, rue Saint-Yves, fondit une cloche pour Guéhénno (12 mai 1675) et deux pour Plumelin (10 août 1690) [47].

Julien Le Soueff s'établit à Quimper où il s'éteignit en 1690, laissant sa succession à son fils Jean qui fondit la cloche de Briec, l'année suivante, cloche qui était fendue en 1782 (48), celles du Cloître-Pleyben (1696), de Saint-Thégonnec (1697) et s'établit à Brest, en 1701, année où il fondit, avec Le Moyne, la cloche Corentin pour la cathédrale de Quimper (49).

Thomas Le Soueff

Maître fondeur du roi, Thomas Le Soueff naquit à Quimper (paroisse Saint-Esprit) de père et mère originaires de Villedieu-les-Poêles. Il épousa à Vannes (Saint-Patern), le 8 septembre 1689, Jeanne Le Douarin, veuve de Jacques Le Beurrié et de cette union virent le jour:

— Catherine Jeanne, née à Quimper (Saint-Esprit), le 10 juin 1691. Elle épousa, le 13 mai 1709, Louis Robert, écrivain du roi, âgé de 32 ans, originaire de Blois (Brest, Sept-Saints).

— Marie, née à Quimper, le 11 mai 1694 et qui épousa à Brest, le 27 novembre 1734, Jean Lozach, sieur de Trévarguin, né à Roscanvel.

— Isabelle, décédée à Brest (paroisse des Sept-Saints), le 13 octobre 1701.

— Renée Antoinette (Brest, Sept-Saints: 5 décembre 1697 — Brest, Saint-Louis: 26 novembre 1762), qui épousa Mathieu Malléjac, chirurgien de la Marine, le 10 mai 1735.

— Gabrielle (Brest, Sept-Saints: 5 mai 1697 — Brest: 1er août 1738).

— Elisabeth (Brest, Sept-Saints: 19 décembre 1699 — Brest, Saint-Louis: 22 février 1762) épousa Pierre-Marie de Kerbrezant-Cabon, commis d'écriture au port, le 26 octobre 1744.

— Jacques, né à Brest (Sept-Saints), le 4 mars 1701 et dont le parrain fut le maire, Jacques Lars de Poulrinou. Pilote, il épousa à Brest, le 18 octobre 1730, Guillemette Perros.

— Arnould, né à Brest (Sept-Saints), le 6 mai 1702 (50).

Installé à Landerneau d'abord, puis à Brest, Thomas fondit, en 1699, à Saint-Thomas de Landerneau, une cloche mal faite par Troussel et qui avait

---

(47) Arch. dép. du Morbihan, E suppl. 991.

(48) Arch. dép. du Finistère, B 484.

(49) Cf. *supra*, note 41, et R.-F. Le Men, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1879.

(50) Arch. mun. de Brest, B.M.S. des paroisses des Sept-Saints et de Saint-Louis.

entraîné un procès. Il perçoit 583 livres (51) pour ce travail. La même année, il fond une cloche pour Lochrist au Conquet pour 349 livres et une pour la chapelle Saint-Christophe, dans la même paroisse, petite cloche qui lui vaut 36 livres (52).

En 1700, il fournit un bénitier de métal à Saint-Thomas de Landerneau, payé 10 livres 10 sols (53) et une cloche pour Plouguerneau, en 1704. Payée 150 livres, elle fut refondue en 1890 (54).

En 1706, cloche pour Plougourvest et en 1707, une autre pour Lanhouarneau (55). La même année, résidant à Landerneau, il fournit à Plougastel-Daoulas une cloche payée 519 livres 16 sols et qui, faite à Landerneau, fut transportée en voiture jusqu'au Passage moyennant 21 livres 20 sols, puis du Passage à l'église pour 26 sols (56).

Il est toujours à Landerneau quand il fond, en 1708, une cloche pour Bodilis, pesant 231 livres payée à 20 sols la livre (57). En 1711, il travaille pour Plouzané (58) et pour Plougoulm (59) et, l'année suivante, il fond une cloche pour l'église du « Prêcheur », paroisse de Saint-Joseph à la Martinique (60). Le Faou lui commande une cloche en 1714 et lui verse 487 livres 5 sols (61).

Nous n'avons trouvé aucune trace de son décès dans les paroisses brestoises. Nous savons seulement qu'en 1719, il habitait toujours Brest, rue Traverse des Carmes, et que sa situation financière était loin d'être brillante : il ne payait qu'une livre de capitation (62).

En dehors de son métier de fondeur, il avait été l'adjudicataire d'une pompe à incendie, vers 1710, pompe payée 1500 livres (63).

---

(51) Arch. dép. du Finistère, 104 G 50.

(52) *Ibid.*, 126 G 7.

(53) *Ibid.*, 104 G 53.

(54) *Ibid.*, 192 G 11.

(55) *Ibid.*, 111 G 8.

(56) *Ibid.*, 186 G 18.

(57) *Ibid.*, 23 G 12.

(58) *Ibid.*, 205 G 12.

(59) J. TANGUY, *Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm*, Morlaix, 1891, in-8°, 256 p.

(60) Note du lieutenant-colonel P. Durand.

(61) Arch. dép. du Finistère, 63 G 13.

(62) Arch. mun. de Brest, CC 1.

(63) L. DELOURMEL, *Livre d'or de la ville de Brest*, s. d., p. 136 (ouvrage hors commerce).

JEAN-CLAUDE GUÉRET

Un orgue symphonique remis en état à Landerneau

Les orgues construits dans la seconde moitié du XIX[e] siècle sont nombreux dans le Finistère: l'intérêt technique et sonore qu'ils offrent est souvent altéré par un manque d'homogénéité ou par des origines multiples. A Saint-Houardon de Landerneau, la nouvelle église, consacrée en 1861, s'est rapidement dotée d'un instrument au goût de l'époque assez important (1).

Dès 1980, une volonté de restauration de l'orgue se manifeste à Landerneau et, en mai 1982, une partie de l'instrument est déposée afin de permettre aux tuyaux de parler pratiquement comme il y a cent vingt ans.

LA PARTIE MÉCANIQUE

Le facteur Jean Renaud est chargé de l'ouvrage de restauration par le maître d'œuvre qui est la municipalité: il se trouve devant des organes mécaniques assez usés et le remplacement de nombreux ensembles s'avère nécessaire. La console est démontée et expédiée en atelier où tout son mécanisme est remplacé par du matériel neuf identique: ces éléments doivent tous être fabriqués sur mesure du fait d'un meuble de console plus mince que la norme (2). Les vergettes de clavier, aux extrémités très usées, ne permettent pas un jeu régulier et précis: elles seront remplacées par des neuves. Les balanciers d'accouplement sont déformés et ne peuvent être récupérés; seul le meuble de console est récupéré après une complète remise en état (3).

---

(1) Landerneau: Finistère, arrondissement de Brest, 16000 habitants environ en 1982. Eglise paroissiale Saint-Houardon, consacrée en 1861.

(2) La base de nombreuses consoles de Merklin est particulièrement étroite: elles ne peuvent, lors d'une remise à neuf du mécanisme, recevoir les systèmes de balancier « de série » montés par certains constructeurs spécialisés (Allemagne de l'Ouest). La fabrication à la pièce des éléments par le facteur est obligatoire dans cette situation.

(3) L'étui de la console, qui renferme tous les mécanismes d'accouplements et de tirages, est à Landerneau construit dans le style néo-gothique du buffet: les panneaux de côté notamment portent les motifs du massif. De ce fait, la console conserve le meuble d'origine après les réparations nécessaires.

Les deux claviers de cinquante-six notes sont neufs, de même que le pédalier à trente notes : celui-ci avait été posé en 1965, en remplacement d'un autre, peu pratique au jeu.

L'ensemble des vergettes et des équerres de la mécanique est remplacé par du matériel neuf : le clavier du récit possède une très importante longueur de transmission. Les deux abrégés sont fabriqués de toutes pièces avec des rouleaux de fer : pour le sommier de grand orgue qui possède une double laye, une double mécanique est à prévoir pour chaque note (4).

Le développement important de la mécanique, le recul des sommiers dans le buffet, et aussi la forte pression de vent, ont impliqué l'installation de deux machines Barker dès l'édification de l'orgue : ces dispositifs d'assistance pneumatique de chaque note, sur les instruments construits après 1850, diminuent considérablement l'effort à fournir aux claviers. L'orgue de Saint-Houardon possède une machine double pour les deux sommiers du grand orgue et un système unique pour le clavier de récit : la machine double est déposée et remplacée par une nouvelle, de fonctionnement plus silencieux, et montée sous les sommiers du grand clavier. La machine du récit est, avant restauration, à commande pneumatique (5). Le facteur prévoit sa suppression et y substitue un mécanisme d'assistance, intégré à la laye même du sommier.

Les dispositifs d'alimentation en air de l'orgue demeurent en place, mais présentent de nombreuses déficiences : sur le réservoir unique, des jointures sont à regarnir de peau et de nombreuses fuites sont à colmater sur les conduits collecteurs et les porte-vent.

Depuis 1965, la transmission du pédalier est électrique : les anciens sommiers sont pourvus d'électro-aimants de traction trop peu puissants. Le travail de restauration définitif prévoit la réinstallation d'un jeu de pédale mécanique, d'une structure assez compliquée du fait de la disposition des deux sommiers et du passage des autres éléments de transmission.

Le buffet de l'orgue, de dimensions imposantes, demande un nettoyage complet : celui-ci est effectué conjointement au dépoussiérage de la mécani-

---

(4) Les orgues de facture romantique font fréquemment parler les anches et les fonds d'un même clavier à des pressions différentes : pour ce faire, le ou les sommiers possèdent une laye à chaque extrémité et les gravures sont fermées à l'endroit de la séparation des deux plans sonores. A Landerneau, la pression est unique, mais la double laye permet l'introduction des mixtures et des anches du grand orgue : une tirasse introduit le vent dans la laye des jeux préparés à la console. Les sommiers à double laye entraînent une dureté de tirage de note du fait des deux soupapes à ouvrir et de la longueur de mécanique supplémentaire : leur utilisation va généralement de pair avec le montage de la machine Barker ou d'un autre levier pneumatique.

(5) Les soufflets qui forment l'assistance pneumatique dans la machine Barker peuvent être « pilotés » de différentes manières : soit mécaniquement si une vergette transmet directement l'ordre du clavier à la soupape d'introduction ; soit pneumatiquement si l'air en provenance d'un relais ouvre cette soupape. Le relais reçoit alors l'ordre du clavier et permet un effort d'assistance plus élevé du fait des deux étapes de transmission ; par contre, le retard à l'émission de la note est souvent très appréciable, et nuisible, lors de l'emploi de relais supplémentaires avec une machine principale.



Fig. 1. — Landerneau, *église Saint-Houardon,* l'orgue de 1866.
Vue générale.

que, des sommiers et de la tuyauterie. La dépose totale de la tuyauterie est prévue.

L'orgue de l'église Saint-Houardon a été construit à l'époque néo-gothique: les proportions et le style de son buffet sont très caractéristiques de l'architecture mobilière prisée à cette période; de ce point de vue, l'intérêt esthétique de ce buffet associé à la tribune mise sur une prestance qui ressort au travers de quelques dimensions du meuble.

A la base, le buffet s'étale sur toute la tribune, soit sur 6,60 m; sa profondeur totale est de 3,50 m. Les deux tourelles, d'un diamètre de 0,60 m,

partent à 3,30 m du sol. Une montre de positif factice dissimule la console par une très large plate-face de dix-sept tuyaux encadrée de deux plus réduites de sept tuyaux. La disposition de la tuyauterie de façade sur le grand buffet est très étoffée : la grande plate-face centrale porte neuf gros tuyaux de montre et est flanquée de deux colonnes à deux niveaux, soit cinq tuyaux à la base et sept au-dessus. Deux autres larges plates-faces de neuf tuyaux s'étalent de part et d'autre des colonnes, et deux grosses tourelles de cinq tuyaux encadrent le grand buffet : ces tourelles qui portent les plus gros tuyaux de façade se dressent sur des consoles d'une largeur de soixante centimètres.

La décoration des deux buffets est assez pompeuse : celle-ci présente un exemple type du mobilier sacré construit ou érigé après 1860. Des contreforts soulignent tous les plans de tuyaux et délimitent les plates-faces ; celles-ci sont surmontées de volutes ouvragées et des motifs en forme de porches néo-gothiques sont présents sur la petite façade. Les colonnes du grand buffet et les tourelles supportent des clochetons et des flèches qui accroissent l'aspect « cathédrale » du meuble entier. Des frises courent le long de l'entablement et au-dessus des tuyaux de la petite montre ; au-dessous de la tuyauterie, le massif est décoré de motifs sculptés en trèfle qui se retrouvent sur les volutes et les consoles de tourelles. La place-face centrale est coiffée par un motif en tympan qui présente une médaille sculptée. De chaque côté du buffet, deux niches vides sont harmonisées avec l'ensemble et placées en surplomb de la tribune : celle-ci présente une balustrade ajourée et ornée en prolongement des buffets d'orgue. Les motifs en porche du petit buffet et des grandes plates-faces sont reconduits pour couronner les piliers de la tribune qui offre trois passages sous le buffet.

Imposant par ses cotes et chargé par sa décoration, le buffet d'orgue de Saint-Houardon meuble tout le bas de la nef et couvre entièrement le mur du clocher : construit selon le goût de l'époque, il reste représentatif de l'importance accordée à la grandiloquence et à la parade par les fabriques et les maîtres d'œuvre du mobilier sacré.

L'ÉLÉMENT SONORE

Peu de modifications de composition sont réalisées lors de la restauration qui tient à conserver au maximum le type et le caractère de l'orgue symphonique à Saint-Houardon. Un jeu de doublette est ajouté au clavier de grand orgue, normalement en lieu et place du jeu de salicional (6). Pour le récit, un jeu de cor de nuit est mis en place sans suppression d'autres rangs :

---

(6) Le salicional est un jeu gambé, de taille étroite, et intermédiaire entre celle du principal et celle de la gambe. Ce registre parle généralement sur le grand clavier, en opposition à la gambe du récit. A Saint-Houardon, l'harmonisation de ce jeu serait entièrement à reprendre ; aussi, une doublette de 2' a pris sa place sur une chape neuve fabriquée en remplacement de l'ancienne. Cette doublette fait le lien harmonique entre le prestant et le plein jeu afin de compléter le grand plein jeu ou *plenum*.

un flanc est ajouté au sommier pour ce faire, et la boîte expressive est agrandie du côté des jalousies. Tout le système de tirage mécanique de ce jeu depuis la console est neuf. Plusieurs jeux existants sont réharmonisés et réégalisés, particulièrement la voix humaine au récit, pour laquelle toutes les languettes sont remplacées; le plein jeu du grand orgue, non d'origine, est repris et recomposé de manière à revenir à un type de mixture s'associant avec les fonds de l'orgue. Les jeux de pédale ne présentent pas de modification, mais une réégalisation complète: de plus, de nombreux gros tuyaux de bois décollés sont déposés pour remise en état.

Avant les travaux, l'orgue de Saint-Houardon possède vingt-trois jeux:

GRAND ORGUE:
Bourdon 16'
Montre 8'
Flûte harmonique 8'
Bourdon 8'
Prestant 4'
Salicional 8'
Plein jeu 5 rg
Cornet 5 rg
Basson 16'
Trompette 8'
Clairon 4'

RÉCIT:
Flûte traversière 8'
Gambe 8' - Voix céleste 8'
Flûte octaviante 4'
Flageolet 2'
Trompette 8' - Basson/Hautbois 8'
Voix humaine 8'

PÉDALE:
Flûte 16'
Flûte 8'
Trombone 16'
Trompette 8'

LA NAISSANCE DE L'ORGUE MERKLIN

La récente découverte d'un marché avec la fabrique en 1634 attribue la construction du premier orgue de Saint-Houardon au facteur Pierre Tribole (7). Cet instrument d'un clavier de 42 touches aurait coûté 1 800 livres et le devis indiquait la composition qui suit:

— Montre 6' (étain: en façade brunie)
— Bourdon 6' (plomb: part du tuyau 6')
— Cornet 5 rg (dessus, en plomb)
— Prestant 3' (en façade, tuyaux d'étoffe)
— Nasard (plomb)
— Tierce (étain, pieds en plomb)
— Quarte (plomb)
— Doublette (étain, pied en plomb)
— Sifflet (plomb)
— Fourniture 4 rg (étain, pieds en plomb)
— Cymbale 2 rg (étain, pieds en plomb)
— Trompette (pavillon étain, pieds en plomb)

(7) Cf. M. COCHERIL, *Les orgues du Finistère,* Saint-Martin-des-Champs, 1982, p. 22.

— Clairon (pavillon étain, pieds en plomb)
— Voix humaine 8' (plomb)
— Tremblant.

Cette disposition montre l'absence des 5 tuyaux de basses et des 5 gravures graves sur le sommier (42 notes au lieu de 51 dans la facture de cette période). Les jeux de principaux 6' et 3', ainsi que de bourdon 6', sont les jeux de taille 8' et 4' pris probablement à partir du *fa* grave au lieu de l'*ut*. Le clavier s'étend du *fa* 1 au *si* 4.

Le facteur utilise le plomb pratiquement pour les pieds de tous les tuyaux sauf montre et prestant. L'ensemble des tuyaux flûtés de petites dimensions, tels que le cornet composé et les mutations de quintes, d'octaves et de tierces, sont également en plomb; ce qui donne un son fondamental riche.

En 1649, Robert Dallam aurait effectué des travaux de restauration à l'orgue, de même qu'en 1656, pour la somme de 260 livres.

En 1690, le recteur Mathieu Le Jolec fait accepter à la fabrique des travaux de réparation à l'orgue: la nature de ce travail effectué par Toussaint Dallam, ou de possibles modifications, n'est pas connue. D'autres réparations indéterminées sont effectuées au début du XVIII[e] siècle: le facteur, peut-être un organiste de l'époque, travaille vers 1720 à Landerneau mais aucun ouvrage extérieur à la paroisse ne lui est attribué.

Les années de la Révolution voient probablement le vandalisme de l'orgue qui ne disparaît pourtant pas, car le buffet de Robert Dallam et la tuyauterie qu'il contient demeurent dans l'ancienne église jusqu'à sa démolition après 1860 (8).

Le 28 avril 1870, la maison Merklin offre de racheter les tuyaux des anciennes orgues au prix du métal: l'instrument est, après la démolition de l'ancienne église, déposé à l'église des Anges où « cet encombrement occasionne une gêne fort grande à l'exercice du culte ». Le 1[er] octobre 1871, la fabrique décide la vente aux enchères publiques de tous les matériaux provenant de l'ancien orgue, mais en réservant certains panneaux de buffet pour la construction d'un banc d'œuvre. Depuis le 18 janvier 1868, le buffet et les tuyaux de l'ancien orgue sont à vendre, et il en est d'abord demandé la somme de 4000 francs: en avril 1868, face à la non-vente de l'instrument, le prix est ramené à 2000 francs. La vente de l'orgue Dallam n'est conclue que le 7 janvier 1872 pour la tuyauterie, vendue pour la somme de 680,70 francs aux enchères: une autre proposition de 525 francs avait été faite. Les boiseries du buffet sont vendues au détail à partir de cette date, et des éléments sont conservés pour confectionner le banc d'œuvre. La disparition du premier instrument de Saint-Houardon est postérieure, de ce fait, à l'édification du

(8) Arch. dép. du Finistère, série V dépôt. Délibérations de 1806 à 1899. Budgets, recettes, dépenses, de 1842 à 1877.

second orgue: le manque d'intérêt pour l'acquisition des matériaux de l'orgue Dallam est certain car la fabrique le cède, après quatre ans de mise en vente, pour le sixième environ de la somme demandée.

La nouvelle église paroissiale est consacrée en 1861 et le 20 novembre 1864, le conseil de fabrique se réunit sour la présidence du curé Louis Mathieu et du maire Lenval; l'ordre du jour est la « façon d'orgue ». « Plusieurs personnes ont exprimé le plus vif désir de voir enfin notre église dotée de belles orgues »: le curé, quoique soucieux d'éviter des dettes à la fabrique, est prié de s'occuper de cet orgue. L'État a accordé pour ce faire une subvention de 3000 francs et une quête pour l'orgue fournit, en avril 1865, la somme de 5000 francs: Landerneau compte 6959 habitants en 1864 et 7000 en 1866. Le 16 avril 1865, le facteur Merklin est retenu pour la construction d'un orgue au prix de 26500 francs, et Le Dall doit confectionner le buffet et la tribune. La maison Merklin-Schutze était mise en compétition par le curé avec d'autres facteurs de Paris, et Merklin s'était déplacé de Rennes pour expliquer le devis projeté à la fabrique. Un ouvrage important est réalisé en 1864, à Rennes, par le facteur Merklin-Schutze (9).

Le Dall est, en 1865, un jeune artisan sculpteur de Landerneau, que la fabrique avait confronté avec Denis pour les buffets et la tribune de l'orgue. Denis, de Saint-Pol-de-Léon, présentait un devis similaire, mais préférence est donnée au sculpteur de Landerneau. Le travail est exécuté d'après un plan expédié par Merklin et le coût de l'ouvrage atteint 8328,88 francs payables en plusieurs traites au cours de l'année 1865: Le Dall est associé avec Le Meur, entrepreneur, pour la réalisation de ces buffet et tribune.

Les 26500 francs, prix de l'orgue proprement dit, sont dus à la maison Merklin pour moitié à la commande en avril 1865, et pour solde à la livraison prévue en juillet 1866. La dépense extraordinaire, prévue au budget de la fabrique pour « achat d'orgue, buffet et tribune » est de 34500 francs.

La paroisse contracte pour ce faire un emprunt de 35000 francs, à 4% sur 25 ans: cet emprunt est fait auprès d'Anceline de Coëtnempren qui fournit en une fois le capital demandé. Après une demande d'expertise des travaux le 25 février 1866, l'architecte Rivoalen examine la tribune et indique la nécessité de sceller cette dernière au mur du clocher: par ailleurs, un acompte de 1200 francs est versé à Le Dall qui est incité à terminer rapidement son œuvre. 6000 francs sont versés en 1866 pour le buffet et la tribune. Le 12 avril 1866, Merklin prévient de difficultés imprévues est, du fait qu'il pose de surcroît un jeu supplémentaire à l'orgue, demande 8000 francs d'avance sur le prix de l'orgue: cette somme lui est versée moyennant intérêts; à cette époque tout le matériel de l'orgue est en possession de la fabrique de Saint-Houardon.

(9) Le facteur Merklin, contemporain d'Aristide Cavaillé-Coll, construit l'orgue de chœur de la cathédrale de Rennes à partir de 1860: de nombreuses complications l'obligent à y travailler jusqu'en 1864 au moins, et il est appelé de ce chantier pour présenter un devis à la fabrique de Landerneau.

Le 1er juillet 1866, huit jours avant l'achèvement de l'orgue, l'inauguration est fixée au lundi 10 juillet 1866: pour expertiser le buffet, Edouard Puyo, architecte de l'arrondissement de Morlaix, sera assisté des sieurs Cloarec, Boucher et Robert. Trois organistes doivent expertiser l'orgue: Collin, de Saint-Brieuc, Chalmé, de Saint-Louis de Brest, et Leureuf, de Saint-Sauveur de Brest.

Mlle Le Rest, organiste de Saint-Houardon en 1866, doit recevoir les conseils de Batiste, organiste à Saint-Eustache de Paris, afin « d'apprendre à tirer de l'orgue tout le parti désirable ».

La réception de l'orgue Merklin est inscrite le 11 juillet 1866: l'instrument donne totale satisfaction, conforme au devis et « remarquable tant sous le rapport de la perfection du mécanisme que pour la distinction du timbre ». La somme de 10 300 francs est immédiatement versée au facteur qui doit recevoir sous un an le solde de 17 000 francs, sans intérêts. Le 23 juillet 1866, la tribune et les buffets sont réceptionnés et payés 9 800 francs aux entrepreneurs Le Dall et Le Meur.

Des frais non prévus au devis incombent au facteur, car il lui est demandé de placer de nombreux tuyaux chanoines sur la façade pour sa décoration; de plus, Merklin décide de changer la disposition d'un sommier afin d'ajouter un jeu « utile à l'ensemble de l'instrument ». La voix humaine du récit, placé derrières les jalousies en avant de la flûte traversière, est probablement le registre rajouté par Merklin et non inscrit au devis initial.

L'installation d'un orgue coûte cher à la fabrique de Landerneau: les dépenses extraordinaires de 1866 le montrent:

— solde du prix du buffet et de la tribune: 3 800 francs;
— remise à M. Puyo, expert: 50 francs;
— payé à M. Merklin, acompte de 19 500 francs;
— payé aux artistes experts de l'orgue: 590 francs;
— payé insertion dans le journal *L'Océan* pour la vente des anciens orgues, buffet et tribune: 14 francs.

Le 14 avril, la fabrique adresse une demande de secours au gouvernement qui lui octroie 1 800 francs le 2 juillet 1867. Le solde de 7 000 francs dû au facteur Merklin est réglé en 1867, et le total des travaux a entraîné la paroisse à une dépense de 35 000 francs. Nombre de personnes considèrent que la fabrique s'est engagée trop loin, mais l'instrument fait la satisfaction de tous et une quête, lors de l'inauguration, rapporte 178 francs.

Dès l'entrée en service de l'orgue, son utilisation est barêmée pour les différents offices: dès janvier 1869, « 15 francs pour les mariages, dont 5 à l'organiste et un au souffleur; 10 francs pour les baptêmes, dont 3 à l'organiste et un au souffleur ».

En 1860, Weber était organiste et recevait 125 francs. En 1868, Ménez remplace Mlle Le Rest et perçoit 250 francs. En 1875, l'organiste est payé 150 francs par la fabrique. A partir de 1875 environ, Saint-Houardon possède deux organistes attitrés qui perçoivent au total 1 100 francs: de 1888 à

1898, les deux organistes et le souffleur occasionnent à la paroisse des frais annuels de 1 380 francs.

L'orgue, inauguré en 1866, fonctionne sans problème jusqu'en 1888 : le prix de l'accord est de 100 francs en 1870. En 1887, la fabrique engage Joseph Fleury, curé doyen de Landerneau, à demander un devis de réparation pour l'orgue : dépense « très urgente, vu l'état défecteux dans lequel se trouvent en ce moment les orgues après un usage constant de vingt-cinq années ». Un vernissage du buffet, non effectué en 1866, est nécessaire en supplément aux réparations et revient à 200 francs : somme ajoutée par la fabrique aux 1 000 francs demandés par Merklin pour des travaux dont la nature n'est pas connue.

En 1936, le facteur Bouvet, de Nantes, remet en état les sommiers de l'orgue et réalise les adjonctions de jeux : basson 16' au grand orgue, trompette harmonique et voix céleste au récit avec recul du sommier, et trompette de 8' à la pédale.

En 1965, la maison Renaud-Bouvet réalise plusieurs modifications : la face arrière de la boîte expressive est refaite à neuf et les cinq notes supplémentaires du pédalier sont ajoutées ; le pédalier droit est remplacé. L'ancienne mécanique de traction de pédale est déposée et les caissons électropneumatiques mis en place. Le plein jeu du grand orgue est également restructuré, en 1965, et perd ses caractéristiques de mixture romantique.

L'orgue de Saint-Houardon, de construction robuste et d'aspect imposant, a été voulu comme tel par la fabrique et par les paroissiens : il a coûté près de 35 000 francs ; et il n'a été retiré de la vente des tuyaux de l'orgue de Dallam que la somme de 528 francs, inscrite aux recettes de l'année 1874. Exigeante, comme le prouvent les nombreuses expertises, la fabrique de Landerneau a régulièrement entretenu l'instrument qu'elle s'est entêtée à acquérir en dépit d'une position financière parfois critique.

A la veille d'être restauré, en mai 1982, l'orgue de Saint-Houardon présente quelques éléments sonores étrangers à la facture romantique, tel le plein jeu. Une fois recomposé, et toute la mécanique remise en état dans le respect de la construction d'orgue du XIX^e^ siècle, l'instrument constitue un robuste outil pour l'exécution de tout le répertoire musical des maîtres symphoniques et contemporains. Deux modifications à la composition rendent l'orgue plus souple pour l'accompagnement, et complètent le jeu de *plenum* : ces adjonctions ou remplacements n'ôtent que peu au caractère de l'instrument, le salicional du grand orgue est d'importance secondaire à ce clavier (10).

Depuis 1866, l'église Saint-Houardon de Landerneau a su entretenir l'instrument qui reparle en 1982 pratiquement comme à sa création, et ce sans compromis aucun dans le style et la facture.

---

(10) Nous remercions M. Jean Renaud, facteur d'orgues à Nantes, qui nous a communiqué les renseignements sur les travaux de restauration de l'instrument.

ANNEXE

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'ensemble de la mécanique de l'orgue tient très à l'aise dans le meuble: les deux sommiers *ut* et *ut* ♯ sont placés derrière la montre du grand orgue et mesurent chacun 1,60 m de long. Leur profondeur est de 1,57 m et leur hauteur de 26 cm. Toutes les chapes sont épaisses de 30 mm et les faux sommiers sont placés à 13 cm au-dessus des chapes. Les six premières gravures du grand orgue sont montées avec des doubles soupapes, soit trois doubles soupapes sur chaque sommier (11). Les tampons des layes sont hauts de 14 cm sur les sommiers grand orgue et récit; pour le récit, le sommier est unique avec côtés *ut* et *ut* ♯. La longueur de ce sommier est de 2,60 m et sa profondeur de 1 m, l'épaisseur du sommier est de 26 cm et celle des chapes de 35 mm.

Les machines pneumatiques occupent une place importante au-dessous des sommiers: le clavier du grand orgue possède deux machines distinctes qui sont supprimées et remplacées par un système Barker unique lors des travaux de restauration. Ce matériel semble un élément intéressant de la facture d'orgue postérieure à la mi-XIX[e] siècle: les machines du grand orgue sont à pilotage mécanique et doivent tirer deux trains de soupapes du fait de l'existence d'une longue laye. La longueur d'une machine, placée juste sous le sommier correspondant, est de 1,60 m: sa profondeur est de 46,5 cm et sa hauteur de 15,5 cm. Les leviers pneumatiques ont une longueur de 32 cm et une largeur de 6 cm: ils transmettent l'ordre du clavier en foulant un pilote de 29 cm (ces pilotes sont doubles pour les six doubles soupapes). L'alimentation en air des deux machines du grand orgue est founie au moyen de deux porte-vent de section 17,5 cm x 7 cm. La machine du récit doit effectuer une assistance mécanique importante du fait de la distance entre le sommier et la console: cette machine, unique et à pilotage pneumatique, est entièrement supprimée au cours des travaux, et la mécanique pénètre directement jusqu'au sommier. Des soufflets sont implantés dans les layes afin de produire une assistance plus silencieuse du clavier de récit: quelques mesures de l'ancienne machine exposent, le volume important occupé sous le sommier: la longueur est de 2,60 m pour une largeur de 50 cm et une hauteur de 18 cm. Des porte-vent de plomb relient le relais pneumatique à la machine proprement dite: ce relais mesure 80 cm de long sur 11 cm d'épaisseur, et les vergettes du clavier y aboutissent. Avant la transformation, il n'y a pas, par conséquent, d'abrégé pour la transmission du récit.

L'abrégé grand orgue est monté au-dessous des deux machines Barker correspondantes: il doit être reconstruit en fonction de la nouvelle machine implantée; avant démontage, sa grande longueur est de 3,40 m, sa petite longueur de 0,90 m et sa hauteur de 45 cm. Les vergettes verticales de départ de la machine mesurent 67 cm et celles actionnant les soupapes de la laye des anches sont longues de 1,40 m. Au récit, la construction d'un abrégé neuf, monté directement sous le sommier, est prévue: de même que pour celui du grand orgue, ses rouleaux doivent être en fer. La longueur des vergettes du clavier récit, depuis la console jusqu'à l'aplomb du sommier, est de 4 m: plusieurs relais-supports sont intercalés afin d'éviter leur flexion.

La transmission de pédale doit être remontée en mécanique directe tout en conservant les deux sommiers à registres en place depuis l'origine. Ces sommiers étaient

---

(11) Les tuyaux de basses de l'orgue, en particulier ceux de très grosse taille, exigent un débit d'air bien supérieur au débit demandé par les petits tuyaux. La section de la soupape et son angle d'ouverture étant déterminants du débit d'air reçu par le tuyau, ces gros tuyaux sont parfois alimentés par deux soupapes pour la même note. Cet artifice était utilisé non seulement dans les instruments symphoniques, mais aussi dans la facture classique du XVIII[e] siècle. L'effort à vaincre par la mécanique et par l'organiste dépend tant de la pression du vent que de la section totale des deux soupapes d'une même note: il est plus important tant que la soupape n'a pas «décollé» et que l'air n'a pas pénétré dans la gravure un tant soit peu.

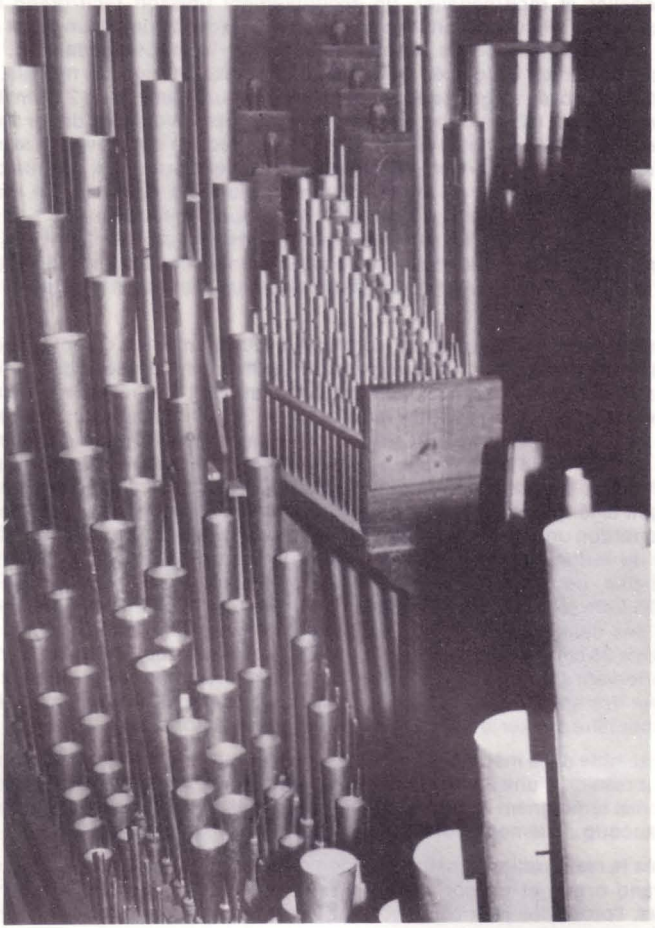


Fig. 2. — Landerneau, *église Saint-Houardon,* l'orgue de 1866.
Le côté *ut* de la tuyauterie grand orgue.

munis de caissons rapportés qui sont supprimés lors de la restauration : l'électrification de la pédale entraîne en 1965 l'installation de ces caissons électropneumatiques sous les layes des sommiers originaux. Une extension du pédalier de vingt-cinq à trente notes nécessite, toujours en 1965, la pose d'une extension électropneumatique de cinq soupapes sur l'un des sommiers. Après les travaux, la mécanique des jeux du pédalier, quoique longue et munie de nombreux renvois, est reconstituée comme à l'origine de l'orgue. Chacun des sommiers de pédale mesure 2,75 m de long sur 0,77 m de profondeur et 0,28 m de hauteur : les chapes sont larges de 20 cm et celle de la flûte 16' de 23 cm, l'épaisseur de ces chapes est de 4 cm. La chape du trombone 16' a été modifiée afin de porter également les tuyaux de la trompette 8' rajoutée en 1936 : les tuyaux trombone 16' et trompette 8' sont montés en alternance sur la même chape du sommier.

La console totalement mécanique possède deux tirasses d'accouplement grand orgue/pédalier et récit/pédalier, un accouplement unisson récit/grand orgue, une introduction des mixtures et anches du grand orgue (double laye), un appel des anches récit, et un appel des anches pédalier (à l'origine «trombone pédalier»). La bascule d'expression du récit est placée au milieu du panneau inférieur du meuble. Les tirants de registres disposés en gradins sur deux rangs ont un diamètre de 21 mm: la longueur de tirage des jeux est de 8 cm; dans la console, des balanciers de fer transmettent l'action des tirants aux pilotes carrés de 23 mm de section qui renvoient le mouvement aux registres par de nombreuses équerres. De part et d'autre des bras de claviers, les gradins ont une longueur de 42,5 cm et une profondeur de 13 cm. Le meuble de la console possède une longueur totale de 1,74 m pour une hauteur de 1,15 m. L'épaisseur, de 73 cm au niveau des claviers, n'est que de 39,6 cm au niveau des balanciers d'accouplement: d'où la nécessité de construire un mécanisme interne adapté à cette faible profondeur. Le passage de la mécanique sous le buffet et le pédalier est long de 1,45 m.

Le système pneumatique est conservé avec les mêmes caractéristiques après remise à l'état: le réservoir, unique pour tout l'instrument, possède deux plis rentrants et deux plis sortants. Réservoir plein, ces plis mesurent 12 cm de haut. La table supérieure fait 3,20 m de long sur 1,57 m de large et 3,5 cm d'épaisseur: la pression sous laquelle parle l'orgue tout entier est de 110. A la partie inférieure du réservoir, deux pompes permettent le remplissage au pied par l'intermédiaire de deux brinquebales de 1,80 m de long: la table de ces pompes mesure 1,12 m sur 1 m. Le fort débit d'air exigé par l'orgue allié à la forte pression de fonctionnement exigeait pour les souffleurs de Saint-Houardon un effort important: un siège appliqué sous une fenêtre pratiquée dans le blanc du buffet était réservé à cet usage, et demeure en place de même que les brinquebales. Le réservoir reçoit l'air du ventilateur au travers d'un collecteur de section 25,5 cm sur 17,5 cm: ce collecteur renferme le régulateur de débit, à clapet (12). Chacun des deux sommiers du grand orgue est alimenté au travers d'un porte-vent principal de 35 cm sur 10 cm de section, et une boîte anti-secousses est montée sur ces deux porte-vent (13). Les deux porte-vent collecteurs du sommier de récit possèdent également des anti-secousses et leur section est de 25 cm sur 9 cm: avant la restauration, la machine Barker du récit recevait l'air de ces porte-vent.

L'ensemble de la mécanique de l'intrument paraît simplifié après les travaux du fait de la suppression d'une au moins des machines Barker, mais la dimension et la facture des organes témoignent à la fois de la complexité et de la robustesse d'une machinerie dont beaucoup d'éléments fonctionnent depuis cent vingt ans.

Après la restauration, l'instrument comprend vingt-quatre jeux, soit une doublette 2' au grand orgue et un cor de nuit 8' au récit: le salicional est supprimé. Sur les sommiers, l'ordre des jeux est le suivant, de la façade vers le fond du buffet:

— au grand orgue: Montre 8' — Flûte harmonique 8' — Prestant 4' — Salicional 8' (Doublette) — Bourdon 8' — Boudon 16' — Dessus de cornet — Plein jeu 5 rangs —Basson 16' — Trompette 8' — Clairon 4'.

---

(12) Le débit d'air entrant dans le réservoir doit varier selon la quantité de vent qui en sort, de manière à assurer autant que possible une réserve constante: le régulateur fait varier la section utile du collecteur de vent en fonction de la hauteur de la table du réservoir. Le régulateur à guillotine, d'emploi courant, tire ou pousse un rideau à l'intérieur du collecteur; le régulateur à clapet fait pivoter une vanne obstruant plus ou moins la section de canalisation du vent.

(13) Les boîtiers anti-secousses sont des petits réservoirs, placés sur les gros porte-vent d'alimentation et généralement chargés par des ressorts réglés en fonction de la pression du vent. Lors de brusques appels de jeux, ou d'accords plaqués soudainement, ils compensent, par leur variation de volume, les changements momentanés du régime du vent. Les à-coups et régimes turbulents dans les circuits d'air sont ainsi réduits, principalement dans les instruments d'une grande dynamique sonore. L'utilisation des anti-secousses n'est pas nécessaire pour les orgues plus réduits, surtout lorsque réservoir et porte-vent sont bien calculés en fonction de l'air demandé par l'instrument.

La séparation «laye des fonds et laye des anches» se fait au cornet.

— au récit: Voix humaine 8' — (Cor de nuit 8') — Flûte traversière 8' — Gambe 8' —Voix céleste 8' — Flûte octaviante 4' — Flageolet 2' — Trompette 8' — Basson/Hautbois 8'.

Quelques jeux de l'orgue lui ont été adjoints lors de travaux antérieurs: pour ceci, le sommier du récit a été déplacé vers le fond du buffet et la machine à relais pneumatique posée en remplacement de la première machine Barker. Au récit, ont été posés antérieurement la voix céleste et la trompette harmonique; au grand orgue, le jeu d'anche basson 16' a été mis en place à la même période, de même que la trompette 8' du pédalier. Lors d'autres travaux, le plein jeu à cinq rangs est monté à la place d'une progression harmonique de trois rangs, qui était celle de l'orgue à sa construction (14).

La tuyauterie de l'orgue de Saint-Houardon est, dans son ensemble, celle montée sur l'instrument à l'origine et celle-ci représente un bon exemple de tailles des jeux de la deuxième moitié du XIXe siècle: les cotes mentionnées concernent le diamètre du corps pour les jeux à bouche, et du pavillon pour les tuyaux d'anches; les tailles relevées sont celles du «3e *ut*».

— Au grand orgue: Bourdon 8': 50 mm; Bourdon 16': 75 mm; Salicional 8': 47 mm (remplacé par doublette 2'); Prestant 4': 30 mm; Flûte harmonique 8': 60 mm; Montre 8': 50 mm; Basson 16': 67 mm (posé postérieurement); Trompette 8': 80 mm; Clairon 4': 58 mm (dernière octave en tuyaux à bouche); Dessus de cornet: 8': 50 mm (à cheminée) ' 4': 35 mm; 2' 2/3: 27 mm; 2': 23 mm; 1' 3/5: 20 mm; Plein jeu 5 rangs (remanié lors de la restauration): 1er rang (2' et reprise au 3e *ut*): 15 mm; 2e rang: 10 mm; 3e rang: 8 mm; 4e rang: 6 mm; 5e rang: 4 mm.

— Au récit: Voix humaine 8': 32 mm; Flûte traversière 8' (harmonique 4' donnée sur 44 notes): 65 mm (basses en bois postées); Gambe 8': 40 mm; Voix céleste 8': 32 mm; Flûte octaviante 4': 52 mm; Flageolet 2' (2 premières octaves à cheminée et tuyaux coniques ouverts à partir du 3e *ut*): 14 mm; Trompette 8': 69 mm; Basson/Hautbois 8': 57 mm.

Les tailles relevées sur les tuyaux de pédale concernent le premier *ut:* Trombone 16' (bombarde à pavillon de bois); diamètre du noyau: 70 mm; hauteur du pied: 29 cm; Trompette 8'; diamètre du noyau: 45 mm; hauteur du pied: 21 cm; Octave basse 8' (flûte 8'): largeur, 19,6 cm; largeur de bouche: 150 mm; profondeur: 24,5 cm; hauteur de bouche: 35 cm; Flûte ouverte 16': largeur: 29 cm; profondeur: 35,6 cm; largeur de bouche: 228 mm; hauteur de bouche: 50 mm.

L'ensemble de ces mesures de tailles présente une tuyauterie large, apte à l'émission de fondamentales puissantes, pour les jeux de fonds; le diapason des jeux gambés est par contre typique des tuyaux symphoniques et donne à l'orgue de Saint-Houardon les timbres recherchés dans ce genre de palette sonore. Les jeux d'anches, puissants, parlent, ainsi que tous les tuyaux, à une pression élevée (110). Ils contribuent à renforcer les trois plans sonores (8 jeux d'anches pour 24 jeux) et procurent à l'orgue un *tutti* profond.

Le corps sonore de l'orgue de Saint-Houardon offre un intérêt certain par son homogénéité et son harmonisation pratiquement sans compromis: toute l'œuvre écrite aux XIXe et XXe siècles convient particulièrement à l'instrument, et est tout aussi bien restituée par une tuyauterie taillée pour ce faire, que transmise par un mécanisme tout à fait en correspondance.

---

(14) La progression harmonique est une mixture caractéristique de la facture de la deuxième moitié du XIXe siècle: elle apporte progressivement les différentes harmoniques du plein jeu, et le nombre de rangs croît lorsque les octaves aiguës sont atteintes. L'addition de ces harmoniques d'octaves et de quinte produit une résultante acoustique qui caractérise la progression: cette résultante est de 16' dans l'ancienne mixture de Saint-Houardon. Le plein jeu à cinq rangs monté en 1965 fait disparaître cette résultante sonore au profit des rangs d'harmoniques élevés.

ERNEST ET YVONNE OLIER

La maison de tisserand à porche extérieur surélevé dans le Haut-Léon au XVII[e] siècle

Notre sujet traite d'un aspect particulier de l'architecture rurale répandu dans le Haut-Léon au XVII[e] siècle: la maison à porche extérieur surélevé reliant deux niveaux habités. Ce modèle original, apparemment peu rationnel, fut adopté avec enthousiasme à en juger par sa propagation des marches du Trégor aux confins de Brest et vers le sud au-delà de la montagne d'Arrée: Briec-de-l'Odet possède de ces belles maisons à porche. Mais la plus forte densité se situe dans le Haut-Léon, entre la ligne Morlaix-Landivisiau-Landerneau et les crêtes de l'Arrée, avec pour noyaux: Landivisiau, Saint-Thégonnec, Commana, Sizun.

LE COMMERCE DE LA TOILE

Disons d'entrée — nous le montrerons plus loin — que ces maisons à porche sont des maisons de paysans marchands toiliers qui, par souci de mode, esprit de corps ou nécessités artisanales, ont fait choix de ce type d'habitation. Avant d'aborder cette archéologie industrielle encore récente, quelques notes sur la vie locale de l'époque rendront descriptions et documents plus attachants.

La densité de ces maisons dans la région peu fertile des premières pentes de l'Arrée s'explique par la proximité de Morlaix et l'importance de son commerce toilier. Elle s'explique surtout par l'échange nord-sud entre la région côtière du Léon aux terres riches favorables au lin, et l'arrière-pays où le lin était moins répandu et la main-d'œuvre nombreuse. L'apport de la côte léonarde ne suffisait d'ailleurs pas et les filotiers du Trégor approvisionnaient aussi le marché de Morlaix.

Nous relevons la persistance de cet échange dans le mémoire de des Gallois de La Tour(1). Ce mémoire, écrit en 1733, note qu'à Saint-Pol-de-

(1) H. SÉE, *L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIII[e] siècle, d'après le Mémoire de l'intendant des Gallois de La Tour (1733).* Rennes, 1922, in-8°, 47 p. (Commission de recherche des documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Publication du comité d'Ille-et-Vilaine, IV).

Léon « toutes les femmes filent le lin et le vendent à des marchands qui le font blanchir ». Plus près de nous, Maurice Le Lannou (2), parlant du Trégor — ce qui vaut aussi pour le Léon — observe que les premières préparations du lin et le filage suffisent aux habitants de la côte comme supplément de ressources. Ils vendent leur fil aux tisserands de l'intérieur. Les paysans marchands toiliers du Léon s'efforcèrent de rester maîtres de leur négoce, ce qui ne fut pas le cas dans le Trégor pour les tisserands d'Uzel, de Quintin et de Loudéac.

LES « JULOTS »

Cet esprit d'indépendance est particulièrement illustré par ses éclats politiques. En 1552 les paysans attaquèrent le château de Keruzoré aux cris de « Les Bretons tous gentilshommes ». En 1675, la publication du Code paysan préfigure la nuit du 4-Août. En cette nuit historique, un paysan grand marchand toilier de Landivisiau joua un rôle important: Guy Le Guen, dit Le Guen de Kerangal. Dans son discours, les humoristes n'ont vu que la défense des paysans contraints de faire taire les grenouilles troublant « le voluptueux sommeil de leurs seigneurs ». Michelet, dans *l'Histoire de la Révolution française*, fait l'éloge de ce « Bas-Breton », en costume de Bas-Breton, qui défend « avec une force, une autorité singulière », les droits de l'homme et du citoyen. « L'impression fut profonde » (3).

Parmi les causes de cet esprit d'indépendance citons: le bail à convenant qui donnait au domanier la fierté de posséder sa demeure, le peu d'intérêt que les propriétaires nobles prêtaient à la vie de la paroisse où il résidaient rarement, et l'aisance qu'apportait déjà au temps des ducs, aux plus entreprenants, le tissage et le commerce des toiles de lin.

Il se forma aux XVI[e] et XVII[e] siècles une caste de paysans marchands toiliers qui faisaient fabriquer la toile par les membres de leur famille, leurs domestiques ou leurs voisins. On les appela les « julots », à l'imitation de « Julius », surnom donné aux riches négociants hollandais de Morlaix.

Cette bourgeoisie rurale de marchands joua un rôle prépondérant dans l'assemblée générale des habitants, « général de la paroisse » ou « corps politique », qui délibérait des affaires communes. Lorsque cette assemblée fut remplacée par un conseil de douze membres, le « conseil de fabrique », les julots, tout naturellement, y entrèrent. Parmi ces marguilliers, fabriciens ou fabriques, les deux fabriques-trésoriers furent à l'avant-garde. Leurs noms sont souvent gravés sur les édifices religieux qu'ils « firent faire ».

C'était le temps de la Renaissance bretonne. Fidèles aux enseignements de la Contre-Réforme et de ses missionnaires, les julots avaient reconstruit

---

(2) M. LE LANNOU, *Géographie de la Bretagne*. Rennes, 1952, 2 vol. in-8°.

(3) J. MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1952, t. I[er], liv. II, chap. IV, p. 213. (Collection *Bibliothèque de la Pléiade*).

leurs églises. Il restait à les parachever, à les embellir: chaire à prêcher, orgues, retables, croix et bannières, à aménager les placitres: ossuaire, porte monumentale, calvaire. Nos paysans marchands toiliers le firent avec zèle et esprit de compétition. Le plus frappant, l'ensemble architectural, est souvent désigné de nos jours du nom touristique d'« enclos paroissial ».

RENOUVEAU DE L'HABITAT RURAL

Mais en même temps au long du XVII[e] siècle, en particulier dans les quelques décennies de paix avant la guerre de Hollande, nos paysans marchands toiliers employèrent aussi leurs ressources à améliorer leur demeure et leurs conditions de travail. Il y eut alors cette extraordinaire éclosion de maisons à porche, certaines de si belle apparence qu'elles furent appelées manoirs. Le blanchiment des fils ou des toiles trouva refuge dans des buanderies toutes semblables, des frontières du Trégor aux abords de Landerneau. Les granges à lin furent embellies par une porte en plein cintre et les courtils à fil, surveillés à partir de loges toutes pareilles, petites tours carrées juste assez larges pour recevoir le lit du veilleur. Cette diffusion s'explique par le vaste réseau de relations commerciales renforcées très souvent par des liens familiaux, et par l'émulation qui, dans cette nouvelle classe sociale des julots, s'était déjà manifestée à propos des églises paroissiales.

Malgré les ruines et les démolitions, on découvre encore des centaines de ces maisons à porche, le plus souvent cachées dans l'enchevêtrement des bâtiments ruraux édifiés au cours des temps. Elles attirent l'attention par le toit infléchi au-dessus de l'escalier et par l'appareil aux assises rectilignes, à la façon des églises et châteaux. Parfois, l'escalier disparu, on les reconnaît à la porte de l'étage qui donne sur le vide. Souvent, au linteau d'une fenêtre, on lit la date de la construction et les noms du maître de l'ouvrage et de sa femme. Les dates s'échelonnent sur plus d'un siècle, du début du règne de Louis XIII au règne de Louis XV. Les noms gravés sur les linteaux sont les noms de paysans marchands toiliers.

FABRICANTS MARCHANDS TOILIERS

Pour cette identification nous avons procédé de trois façons:

— vérifié sur les lieux les données de rares documents du XVII[e] siècle;

— à défaut de documents de l'époque même, interprété sur place les témoins du passé;

— enfin, à partir de la masse de prisages, partages, inventaires et aveux du XVIII[e] siècle concernant des paysans marchands toiliers, remonté leurs filiations.

Ainsi, selon la première manière, nous avons tiré parti d'un article du chanoine Peyron sur le contrôle du commerce des toiles par la confrérie de la

Trinité de Morlaix (4). Il cite une enquête de 1643 portant une quinzaine de noms de « marchands de fil et toile » avec le nom de leur village. Disons entre parenthèse que ces marchands affirment avoir ouï dire que les deux sols prélevés sur chaque pièce de cent aunes par les abbés « sous ombre de prières » étaient employés « à leur usage particulier, festins et débauches ordinaires ».

Nous nous sommes rendus à Sizun dans deux de ces villages, Kervenan et Pouluduff. Les habitants actuels ont gardé le souvenir des maisons à porche, et les buanderies sont encore là. Celle de Kervenan est intacte.

Toujours selon la première manière, nous avons retenu de la monographie de M. Miossec sur Guiclan(5) un extrait des registres paroissiaux. Le 8 juillet 1669, Gilles Kervern, fils d'Yvon Kervern « marchand toilier » à Plounéour-Ménez, épouse Jeanne Cren, fille d'Hervé Cren, lui aussi marchand « toëlier » au « terrouër de Guerjean ». Nous ne connaissons pas la demeure d'Yvon Kervern, mais Guerjean en Guiclan possède encore deux vastes maisons à porche et une buanderie. L'une des maisons porte la date de 1664.

Voici un exemple d'identification selon la deuxième manière: il y a à Kervern en Pleyber-Christ, deux maisons à porche agrandies par une aile ouverte sur le foyer, nommée *apotheis*; leur originalité les fait appeler « maisons anglaises ». Nous chercherons à savoir pourquoi. Elles portent l'une et l'autre sur des linteaux de fenêtre les dates de leur construction 1647 et 1668 et, en guise d'armoiries, le nom de chaque maître de l'ouvrage et de sa femme. Pour la première Y. INIZAN et M. MADEC, pour la seconde I. INIZAN et I. RIVAL. C'est une même famille qui tenait alors à convenant sous le seigneur de Lesquiffiou les terres de Kervern. Louis Le Guennec l'a relevé dans les archives de Lesquiffiou sans noter le rapport avec le commerce de la toile(6). Ces belles maisons aux façades soigneusement appareillées, construites par les domaniers, attestent leur aisance. Les buanderies voisines prouvent leurs activités de tisserands. Un autre fait rend encore plus sensible leur importance sociale. Dans la même année 1647, Yvon Inizan et Marie Madec firent ériger, à proximité de leur demeure à l'un des carrefours de la route du pèlerinage des cinq évêchés, le Tro Breiz, une croix écotée ou croix de peste(7). La peste avait été menaçante en 1598, 1622, 1638.

Maisons à porche, buanderies sont une façon de faire connaissance avec des paysans marchands toiliers. C'est une constante de notre recherche archéologique et ce critère est toujours confirmé par les textes lorsqu'ils se présentent.

---

(4) P. PEYRON, *Notre-Dame-du-Mur et la confrérie de la Trinité à Morlaix,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1895, t. XXII, p. 216-266.

(5) Y. MIOSSEC, *Guiclan, une vieille paroisse bretonne.* Brest, 1975, 243 p. (multigraphié).

(6) L. LE GUENNEC, J.-M. ABGRALL, *Le chemin du Tro-Breiz entre Quimper et Saint-Pol-de-Léon,* dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1922, t. XLIX, p. 85, n. 1.

(7) Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère.* Quimper, 1980, in-4°, 370 p., 3 cartes, ill.

Si, dans un article sur le Tro Breiz paru en 1922, Louis Le Guennec n'a vu à Kervern qu'un vieux manoir, il découvre un peu plus loin « le curieux hameau de Penvern, avec « ses vieux logis de tisserands à escaliers extérieurs » (8). Le même auteur, dans *Morlaix et sa région* (9), décrit, à Sizun, au bas du bourg, « quelques vieilles maisons à escalier extérieur abrité d'un large auvent, d'une construction très curieuse ». Un dessin représente l'une d'elles. Cette fois le caractère de maison de tisserand n'est pas indiqué.

La troisième manière, la lecture des documents d'archives du XVIII[e] siècle, nous ramène par les filiations et les acquisitions aux maisons à porche du XVII[e], et nous renseigne sur la tradition toilière du Léon.

Prisages, partages donnent la description des maisons habitées par les « honorables marchands » ou « honorables marchands et mesnagers », le terme signifiant « tenant feu et fumée et labourant terre ». Ils décrivent aussi les granges « en portique », les buanderies, ou maisons à buée, les loges de surveillance des courtils à fils. Les inventaires nous font connaître l'importance du commerce par la quantité de fil et de toile qui y figure. Nous voyons aussi la présence de métiers à tisser, dans la chambre à texier de la demeure du fabricant marchand de toile ou chez les ouvriers tisserands travaillant pour lui.

LA SOCIÉTÉ TOILIÈRE

Notre approche de la société toilière a pour seul but d'éclairer un aspect de l'architecture rurale. Cette société, « la manufacture du Léon », est le centre des travaux et des recherches du professeur Jean Tanguy qui a eu l'obligeance de nous ouvrir ses dossiers. Est fabricant, celui qui distribue le fil, souvent prête le métier et reprend le travail fait. La moyenne est d'un fabricant pour quatre tisserands. S'en approche, par exemple, François Pouliquen, du manoir de Kergoat-Braz en Pleyber-Christ, qui fournit du fil à cinq tisserands des environs. Mais quatre-vingt-sept tisserands des paroisses voisines de Landivisiau travaillaient pour Le Guen de Kerangal. Un inventaire de 1754 évalue à plus de 44000 livres son avoir de fil et toile (un ouvrier était payé de 10 à 15 sols par jour). Dans cette période, la production d'ensemble des toiles permet d'estimer à 600 le nombre des fabricants, ce qui correspond à près de 2500 métiers.

M. Jean Tanguy a établi, à partir des inventaires, une carte de répartition des métiers à tisser. Il écrit: « La concordance de cette carte de la « manufacture » du Léon et la concentration des maisons à porche, en même temps que des buanderies et de tout ce qui s'y rattache, est significative. La maison à porche est celle de paysans marchands toiliers qui ont voulu ainsi se distinguer des autres tisserands ».

---

(8) L. Le Guennec, J.-M. Abgrall, art. cité, p. 88.

(9) L. Le Guennec, *Le Finistère monumental. Tome I. Morlaix et sa région.* Quimper, 1979, in-8°, 413 p., cartes, ill.

QUELQUES NOTABLES

Donnons quelques exemples, en regrettant de n'avoir aucun détail sur la demeure de Le Guen de Kerangal à Landivisiau, le manoir de Créac'h-Quelven dont il ne reste plus rien.

Au Coadic en Sizun, village de Yves Inizan, cultivateur, fabricant de toile, député à l'Assemblée législative, il subsiste une maison à porche, un pan de mur d'assises rectilignes de moellons équarris, les restes d'une buanderie.

Jacques Quéinnec, qui fut député à la Convention et aux Cinq-Cents, tenait à titre de domaine congéable, en Plounéour-Ménez, la ferme de Kermorvan où demeurait la famille de sa femme Louise Madec. La maison à porche, d'un bel appareil, a perdu son escalier extérieur couvert; les ruines des deux buanderies et de la loge entre les deux courtils à fil sont visibles.

Sur un plan plus modeste, à Pleyber-Christ, Claude Le Joncour, fabricant de toile et maire de la commune, habita avec son épouse Catherine Madec, en 1801 à Trévalan, et en 1846 à Kergoat-Vihan, dans des maisons à porche, héritage de la famille. Enfin le manoir de François Pouliquen, à Kergoat-Braz, cité plus haut, possédait alors son porche extérieur surélevé.

LA MAISON A PORCHE

Escaliers et porches. L'escalier extérieur couvert, caractéristique des maisons de fabricants marchands toiliers du Haut-Léon, diffère des deux autres types que l'on voit en Bretagne, le perron et l'escalier morbihannais. Le perron, fréquent entre Dinan et Fougères, aux larges marches et plate-forme sans couverture, avec muret garde-corps, conduit à l'étage, seul espace habité. L'escalier découvert, sans garde-corps, en façade ou en pignon, des chaumières morbihannaises, mène au grenier. Dans notre région, il s'agit d'un escalier couvert formant porche extérieur surélevé, joignant deux niveaux habités.

En cela il se distingue des autres porches répandus en France. Doyon et Hubrecht en présentent dans diverses régions(10). Au-dessous de l'habitation surélevée sont aménagées des activités rurales: étables dans les pays de montagnes, cave dans les pays de cidre ou de vin. La maison à porche la plus célèbre est La Devinière, la maison natale de Rabelais. Les combinaisons traditionnelles de l'emmarchement, du garde-corps, de l'auvent et de ses appuis, créent un style particulier à chaque terroir.

Porches du Haut-Léon. Le porche de notre région, dans ses deux aspects, est remarquable par la sobriété de ses lignes. Le toit de l'escalier, dans le prolongement du toit de la maison, repose soit sur des poteaux de bois et l'on a un « porche-tribunal » (fig. 1), soit sur le mur soutenant les marches, le mur d'échiffre, qui monte alors jusqu'à la pente du toit (fig. 2).

---

(10) G. DOYON, R. HUBRECHT, *L'architecture rurale et bourgeoise en France.* Paris, 1942.

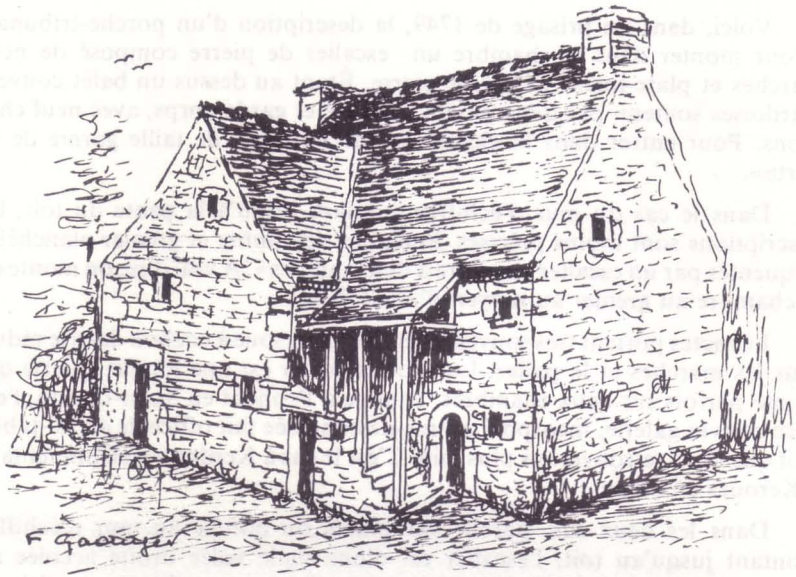


Fig. 1. — Plounéour-Ménez. *Les Menez.*

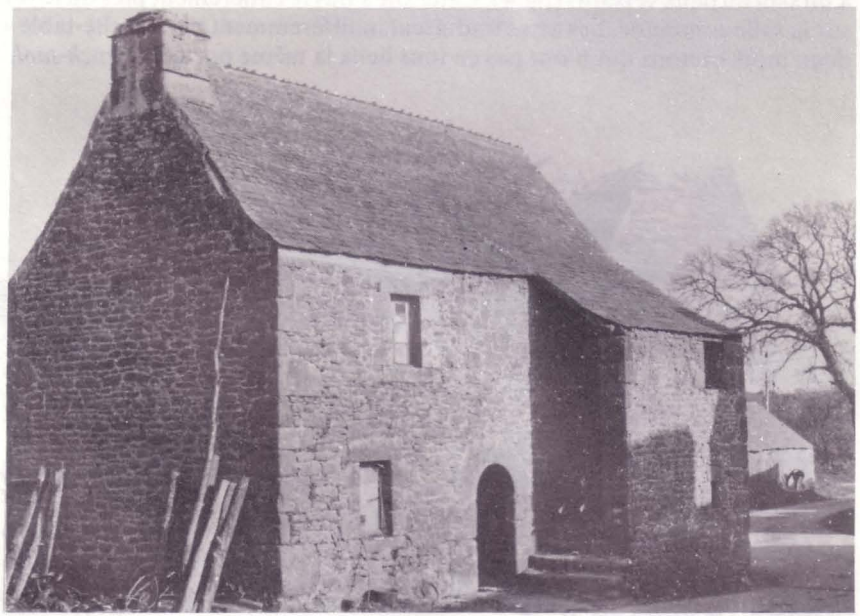


Fig. 2. — Plounéour-Ménez. *Kervian.*

Maison rectangulaire type. Escalier extérieur dont le mur d'échiffre monte jusqu'à la pente du toit.

Voici, dans un prisage de 1749, la description d'un porche-tribunal: « Pour monter dans la chambre un escalier de pierre composé de neuf marches et plate-forme de même pierre. Étant au dessus un balet couvert d'ardoises soutenu par deux piliers, sablière et garde-corps, avec neuf chevrons. Pour entrer dans la chambre, une huisserie de taille garnie de sa porte ».

Dans le cas du mur d'échiffre montant jusqu'à la pente du toit, les descriptions sont moins précises. Retenons « chambre et grenier planchéiés fréquentés par un escalier en pierre à deux rampes ». A vrai dire, on monte de la chambre au grenier au moyen d'une échelle.

Les actes portent très souvent mention de la soue à cochon dans le réduit sous les marches et le palier. Lorsque ce palier est une longue galerie qui donne parfois sur deux chambres, comme à Penhoat en Saint-Cadou, l'espace sous la galerie, incorporé au rez-de-chaussée fait office de cache-table, mot que nous retrouverons plus loin. C'est le cas à Kerdrein en Commana et à Keroues en Sizun.

Dans les deux cas, porche sur piliers ou porche au mur d'échiffre montant jusqu'au toit, l'escalier est d'une seule volée droite accolée au gros-œuvre de la « maison manale », le plus souvent en façade, parfois au pignon (fig. 3), mais toujours couvert. La maison peut être simplement de forme rectangulaire (fig. 2) ou agrandie par une aile en équerre dont la toiture a un seul ou deux versants (fig. 4). Cette aile s'ouvre entièrement près du foyer sur la salle commune. Les actes traduisent indifféremment par « cache-table » deux mots bretons qui n'ont pas en tous lieux la même portée: le *kuzh-taol,*

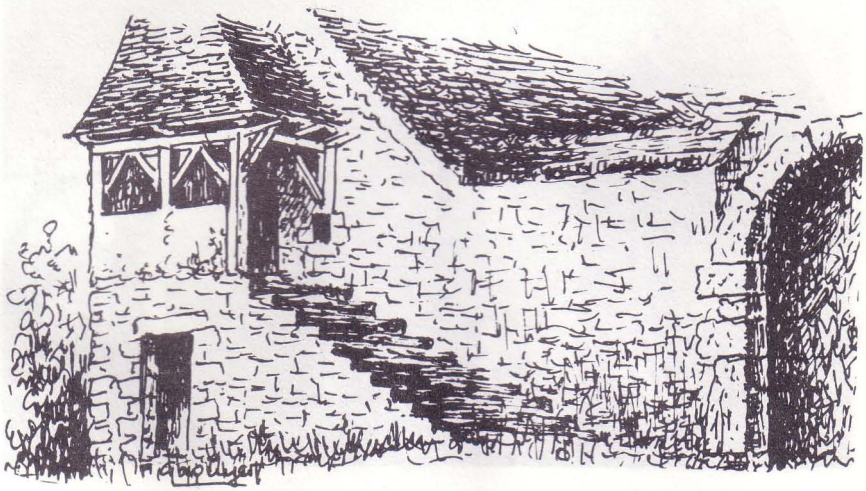


Fig. 3. — Plourin-lès-Morlaix. *Ker ar Stang.*

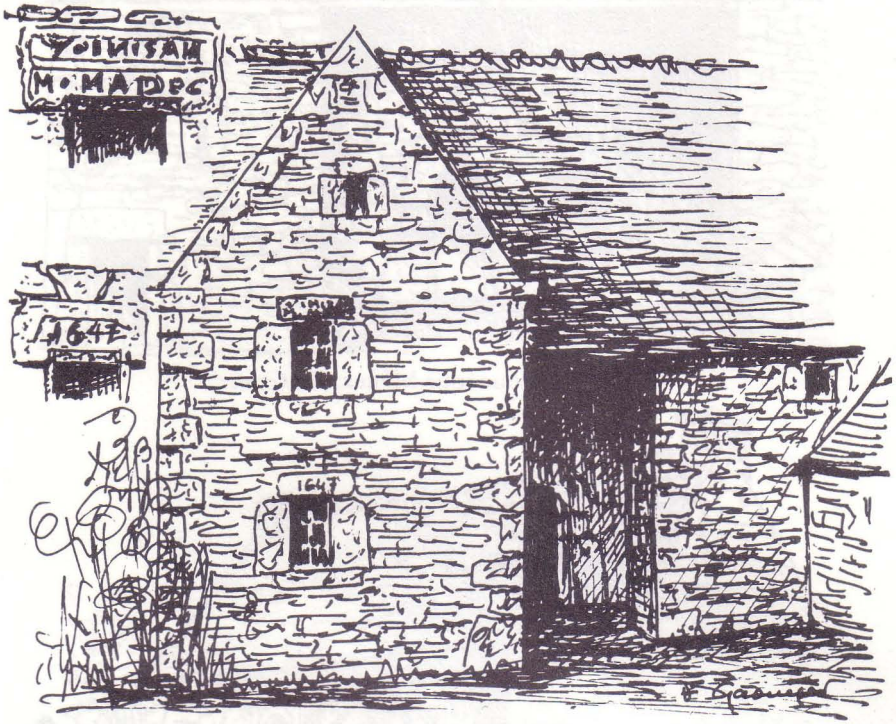


Fig. 4. — Pleyber-Christ. *Kervern.*
Apotheis avec inscription sur les linteaux.

simple « cache-table », traduction littérale, et l'*apotheis,* qui contient en outre un lit clos. En ce cas, vue de l'extérieur, la fenêtre éclairant la table est désaxée. En lui-même le mot *apotheis* se rapproche de l'appentis. L'on peut aussi y trouver des racines grecques. De même le mot breton *apoueilh* « auvent » a son mystère. Dans le Trégor, le porche extérieur surélevé est appelé *pondalez,* qui traduit « galerie » ou « palier » et rappelle le « pondalé » des maisons à lanterne des villes.

Une des curiosités de ces maisons à porche est le grand nombre de maisons jumelles. Ce trait ne correspond pas à l'individualisme breton mais se rattache sans doute à l'esprit de famille et dénote un sens remarquable de la symétrie. Les escaliers sont alors face à face (fig. 5), dos à dos (fig. 6), ou parallèles (fig. 7 et 8). Ce peut être aussi un escalier central desservant deux demeures identiques (fig. 9).

Il est courant de mettre en avant l'orientation rationnelle des maisons bretonnes par rapport au soleil ou aux vents dominants. Ici, aucune règle ne s'est imposée. Nombreux sont les escaliers qui, étant au nord ou à l'ouest, en façade arrière, ont été fermés et inclus dans la maison. Le profil du pignon les

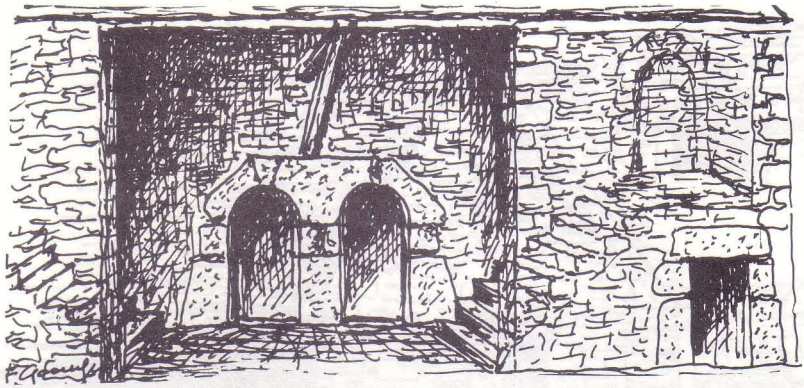


Fig. 5. — Plounéour-Ménez. *Le Grinec.*

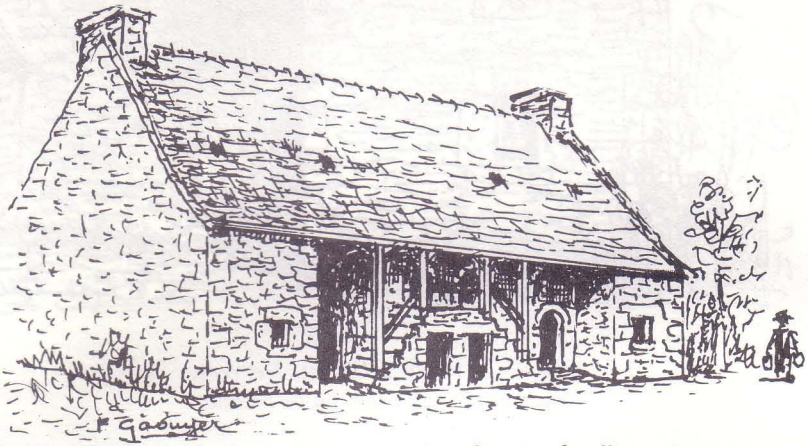


Fig. 6. — Pleyber-Christ. *Quipiec huella.*
Reconstitution.

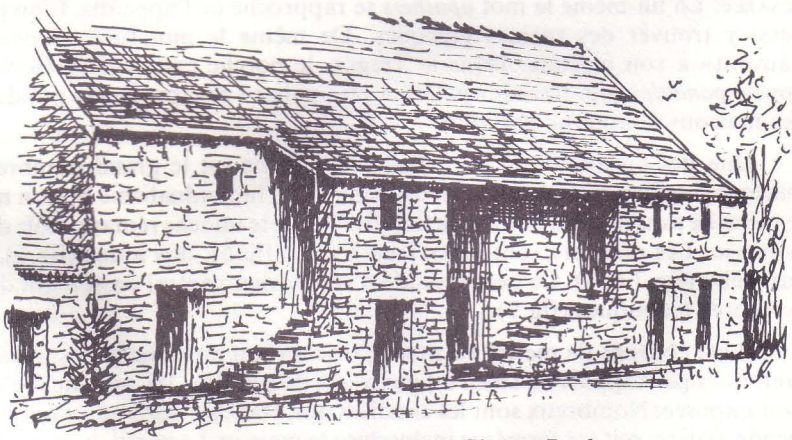


Fig. 7. — Saint-Cadou en Sizun. *Penhoat.*



Fig. 8. — Saint-Sauveur. Keravel.

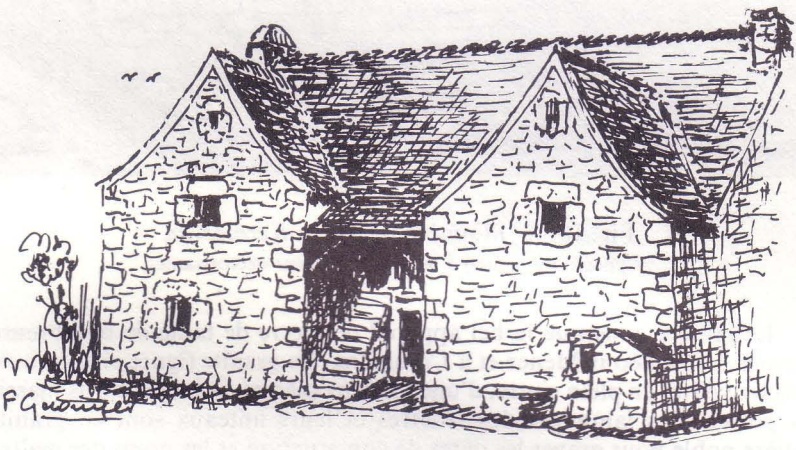


Fig. 9. — Saint-Thégonnec. *Kergrenn.*

laisse deviner. Cette fermeture était facilitée par la présence fréquente d'une seconde porte sur l'autre façade, s'ouvrant sur une cour, une aire à battre ou un courtil à fil. D'autres porches, au midi, ont été supprimés pour un meilleur ensoleillement des demeures. Celles-ci en perdent une grande partie de leur originalité. On les reconnaît cependant à l'appareil soigné de leurs murs et à l'encadrement de leurs baies.

Murs et baies. L'appareil attire l'attention autant que le porche, par ses assises rectilignes: jeu d'assises de différentes hauteurs, ou alternance de matériaux, granite, schiste ou quartz. Les lits de moellons équarris ne sont pas moins surprenants (fig. 10 et 11).

Ces matériaux sont du pays. Dans notre approche géologique, quelques traits de *La Bretagne* de M. A. Meynier suffisent à caractériser notre région: « Terre plus schisteuse que granitique. Terre de granite, mais c'est une

simplification de poète... la roche prédominante est un schiste tendre et verdâtre... Dans le détail se mêlent aux granites d'autres roches cristallines...(11)».

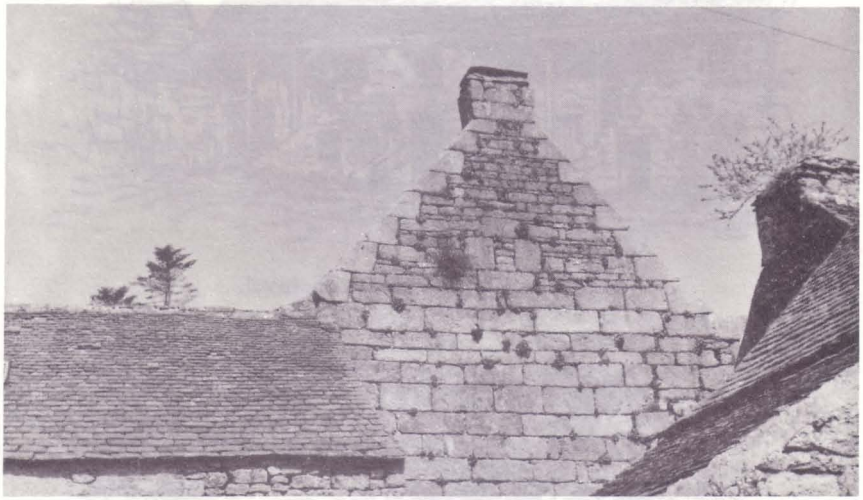


Fig. 10. — Plounéour-Ménez. *Kermorvan.*
Appareil du pignon à assises de hauteur décroissante.

Le granite constitue le bel appareil de pierre de taille de nombreuses maisons à Plounéour-Ménez et à Commana. Le granite figure ailleurs aussi dans les voûtes en plein cintre, d'une ou deux pierres, et les piédroits massifs des portes. Les jambages des fenêtres et leurs linteaux sont en granite, matière noble pour graver les dates de construction et les noms des maîtres du lieu. Certaines fenêtres ont traverse de pierre, d'autres meneau et croisillon. Le granite se retrouve encore dans les chaînes d'angle en besace, et aux pignons dans les chevronnières, rampants assisés en sifflet avec crossettes (fig. 10). Enfin, dans les souches de cheminée. Mais le schiste apparaît surtout dans les murs, du nord de Pleyber-Christ jusqu'à Sizun, observant toujours les assises rectilignes, formant parfois les voûtes en plein cintre, les linteaux et les pierres d'angle. De temps à autre des assises de quartz ajoutent de la gaieté à l'harmonie des murs.

Toitures. Un mot sur les toitures, toutes en ardoises de montagne. Les ardoises, percées d'un trou au sommet, posées à pureau décroissant, sont fixées sur des lattes (*goulazh*) à l'aide de chevilles de bois. Le faîtage se termine en lignolet orné d'une date et d'animaux divers. Quelques lignolets subsistent.

(11) A. MEYNIER, *La Bretagne.* Paris, 1976.

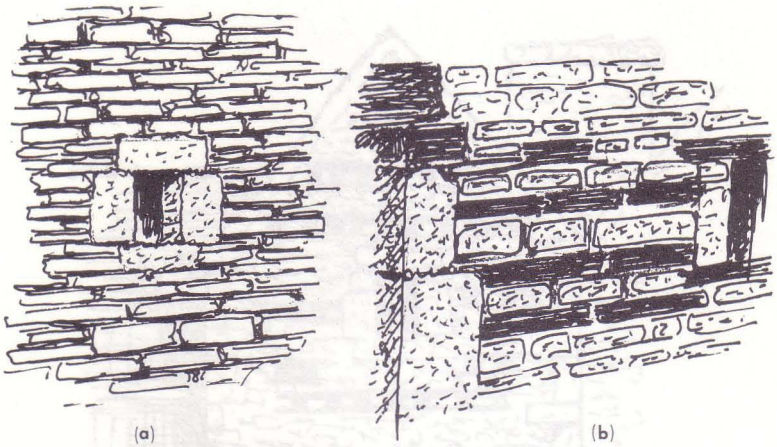


Fig. 11. — Plounéour-Ménez.
a. *Roc'h Conan.* Façade arrière. Moellons rectilignes.
b. *Les Menez.* Assises alternées de schiste et de granite.

Ornements. A Penhoat en Saint-Cadou, au-dessus d'une porte sous l'auvent, une fresque naïve de fleurs stylisées est peinte sur de la chaux. Elle est unique. Des monogrammes du Christ, de Marie, un calice, un visage ébauché s'ajoutent ici et là, aux dates et aux noms sur les linteaux. A Falzou-Baron en Sizun, sur une grande pierre d'angle en schiste, le nom de BARON, accompagné d'un calice et d'une date (1653) passe pour reproduire la marque de fabrique de ce marchand toilier. Les cadrans solaires, signe d'honorabilité, n'ont laissé qu'un souvenir dans les familles ou quelques fragments gravés de chiffres romains. Les fabricants marchands toiliers n'avaient pas le droit de posséder un colombier. Cependant certains cultivaient assez de terre pour avoir des boulins à leur maison. Le plus bel exemple se trouve dans une maison à porche de 1620, à Kerbunsou en Saint-Sauveur. Cinq rangées de boulins y sont disposées avec art autour de la fenêtre haute du pignon de l'*apotheis* (fig. 12). Le soin apporté à traiter les petits jours d'éclairage ou de surveillance, en meurtrière, œil-de-bœuf ou même as de carreau, porte ces ouvertures au rang d'ornements.

LES DEUX NIVEAUX D'HABITATION

On pourrait s'étonner que des voyageurs attentifs comme Arthur Young ou Cambry n'aient pas relevé au milieu des toits de chaume le caractère particulier de ces maisons à porche couvertes d'ardoise, qui avaient alors à peine reçu la patine du temps. Il est vrai que Cambry, après sa description célèbre de la « cahute sans jour et pleine de fumée » et de ses habitants aussi peu épargnés, honnêtement ajoute: « Je n'ai pas besoin d'avertir que cette peinture générale d'une habitation de campagne en Bretagne, doit être

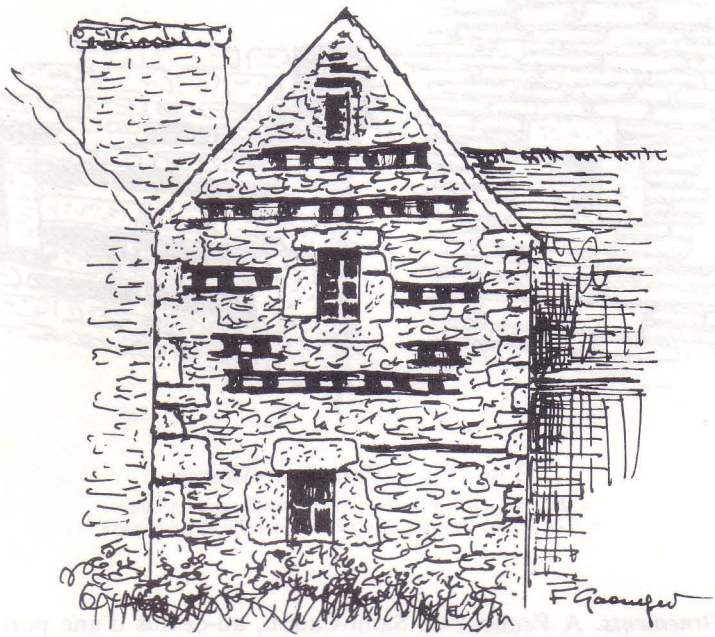


Fig. 12. — Saint-Sauveur. *Kerbunsou.*
Rangées de boulins sur le pignon de l'*apotheis.*

soumise à quelques exceptions. J'ai vu des maisons champêtres où tous les meubles et tous les ustensiles étaient d'une propreté enchanteresse» (12).

Rez-de-chaussée. La cheminée engagée est la pièce maîtresse de la salle commune qui occupe tout le rez-de-chaussée. Son linteau monolithe repose sur d'énormes corbeaux dont la queue fait saillie à l'extérieur du pignon. L'aile qui s'ouvre d'un côté du foyer a été décrite. Elle abrite la table ou en plus un lit clos. Un retrait dans le mur et le coffre du lit servent de banc aux convives. A défaut d'aile, une cloison ou un meuble auprès de la porte d'entrée isole le coin du repas.

De l'autre côté du foyer, se placent le « trou à fagots » derrière le banc à dossier de l'aïeul, et le reste du mobilier. Sur le même front s'alignent lits clos et armoires. On observe parfois un retrait dans le mur pour y encastrer en partie le lit clos, ce qui rétrécit le vide derrière les meubles les moins profonds. Ce retrait est le *kuzhgwele*, littéralement « cache-lit ». Cette structure, sous le nom de *bed-outshot* a été étudiée par M. G.I. Meirion-Jones, professeur à

(12) J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère.* Brest, Le Fournier, 1836. (Réimpression à Genève, Slatkine, 1979, in-8°, XIV-479 p., avec une présentation de R.Dupuy).

l'Institut polytechnique de Londres, comme une particularité de l'habitat sur les côtes du nord-ouest européen (13).

Trois autres détails de la salle commune méritent attention.

— Il arrive qu'il y ait à l'autre pignon une cheminée aussi importante que la première, dont nous ne connaissons pas exactement le rôle à l'origine. Peut-être est-ce là le foyer des domestiques.

— Sur le côté de la porte d'entrée à l'opposé du cache-table, la plupart de nos maisons à porche présentent ce que les prisages appellent un « nécessaire à baratte ». C'est un renfoncement très soigné dans le mur, parfois voûté, avec une ou deux tablettes de pierre et au-dessous une cuve de pierre. Ce nécessaire, comme l'indique son nom, servait à la préparation du beurre. Par un conduit de pierre taillée, le petit lait était directement déversé dans l'auge de la soue à cochon sous le porche. Le nécessaire à baratte prend le nom de « fenêtre à baratte » lorsqu'il est éclairé par une ouverture (fig. 13 et 14).



Fig. 13. — Saint-Thégonnec. *Kergrenn.*
Fenêtre à baratte.

—Enfin voici un meuble essentiel à la vie de la famille: le charnier, charnier à porc ou charnier à bœuf. Celui-ci peut atteindre deux mètres de long. Les riches propriétaires les font décorer et y graver leur nom. La place du charnier dans la maison dépend des lieux. La tradition orale en situe même sous le plateau de la table. A Kermorvan en Plounéour-Ménez, le charnier est placé dans un local voisin, « la chambre à farine », en compagnie d'un lit clos et d'une armoire à quatre battants servant de garde-manger.

(13) G. I. MEIRION-JONES, *The bed-outshot in Brittany*, dans *Ulster Folklife*, vol. 25, 1979, p. 29-53, cartes, plans. - ID., *La maison et le kuzh-gwele en Bretagne*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 30.

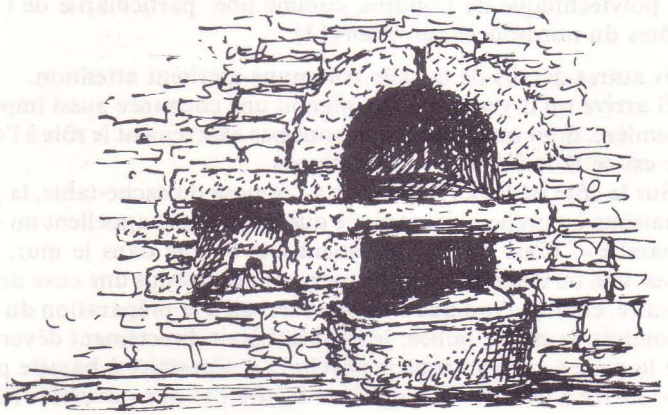


Fig. 14. — Pleyber-Christ. *Kervern.*
Service à baratte.

« *Armoires à fil* » et « *armoires à usage de fille* ». Les inventaires de fabricants marchands toiliers comprennent des « armoires à fil » plus connues sous le nom de presse à lin, et des « armoires à usage de fille » ou « à usage de femme ». Celles-ci renferment leurs atours: coiffes, châles... Les premières, beaucoup plus imposantes, très larges et profondes, ont soit deux portes s'ouvrant à mi-hauteur, la partie basse formant coffre, soit quatre portes. Elles contiennent des quantités énormes de fil et de toile.

Chambre. Le rez-de-chaussée déjà meublé de deux ou trois lits clos ne pouvait recevoir qu'une ou deux de ces armoires et le surplus rejoignait à l'étage le lit ou les lits qui s'y trouvaient déjà: lits de clisse, lits clos ou lits à rideaux. Car l'étage servait au coucher comme l'indique la présence fréquente d'une cheminée, la présence aussi dans quelques maisons d'une évacuation d'eaux usées sur la façade arrière. C'est à l'étage encore que l'on trouve une petite chambre formant cabinet de toilette au-dessus de l'escalier, ou même de véritables latrines.

Il arrive qu'il faille agrandir la maison pour l'adapter au volume du commerce et à la croissance de la famille. Toutes les pièces ajoutées s'appellent « chambres ». Si elles ne suffisent pas, leurs greniers désignés comme « galetas » ou « solier » sont aussi occupés.

C'est ce qui ressort de l'« Inventaire des meubles, marchandises, argenteries et autres effets pour tels réputés, délaissés par Guillaume Madec et Anne Pouliquen au lieu de Kermorvan , paroisse de Plounéour-Ménez ». Ce sont les beaux-parents de Jacques Quéinnec. L'inventaire dura du 30 juin au 6 juillet 1773, et se montait pour l'ensemble à 33088 livres 2 sols 6 deniers, dont 16734 livres de fil et 11724 livres de toile (14).

(14) Arch. dép. du Finistère, 16 B, juridiction de Penhoat, 1711-1781.

La maison à porche initiale sans *apotheis*, comportant « cuisine » et « chambre au-dessus de la cuisine », a été agrandie de la « chambre à farine », d'une « chambre neuve », de la « chambre du prêtre » — le vieux prêtre précepteur des enfants. Toutes les chambres ont un lit clos, sauf celle du prêtre qui a un lit à rideaux. C'est dans cette chambre que l'on trouve les armoires à usage de fille. La chambre neuve est réservée aux huches à céréales. Les armoires à fil sont goupées: quatre dans la chambre au-dessus de la cuisine, quatre dans un solier. Des pièces de toile sont posées sur une « table », des « ordées » entassées dans un coin. Voici le contenu d'une de ces armoires: 967 livres de fil valant 3299 livres et 16 pièces de toile de 100 aunes valant 2215 livres.

Dévidoirs, ourdissoirs, métiers à tisser. Le fil une fois blanchi dans les buanderies et les courtils est confié aux dévideuses qui, à l'aide de leur « forme à dévider », garnissent d'une part les cannettes qui seront glissées dans les navettes pour tisser la trame de la toile, d'autre part, les bobines — ou rochets — qui seront disposés sur le chevalet vertical — ou cantre — placé à côté de l'ourdissoir. Celui-ci, appelé aussi tour ou moulin, est composé d'une roue horizontale à six aubes sur laquelle s'enroulent les fils venus des bobines, en nombre nécessaire à la laize souhaitée et de longueur correspondant à l'aulnage. C'est la façon d'enlever de l'ourdissoir, en point de chaînette, les fils qui y sont rassemblés, qui a donné à l'ordée le nom de chaîne. Le marchand toilier fournit à ses tisserands cannettes et ordées.

Kermorvan possédait deux buanderies et deux courtils pour le blanchiment des fils. Guillaume Madec et Anne Pouliquen faisaient tisser à l'extérieur. L'inventaire note qu'il y avait « en autres lieux » de la toile « aux métiers » et chez les « ouvriers », et 23 livres de fil avec leurs cannettes chez les « divideuses ».

Cependant l'inventaire de Kermorvan porte, dans la chambre au-dessus de la cuisine, « les gréages à faire de la toile », autre façon de désigner le métier à tisser et ses accessoires — ses apparaux —, et dans le galetas au-dessus de la chambre du prêtre « un ourdissoir avec son chevalet ».

La chambre à texier. Cette situation peut résulter d'un manque d'espace au niveau du sol. Le travail du fil demande une certaine humidité de l'air, c'est pourquoi métier et ourdissoir se placent ordinairement sur la terre battue. La présence d'un ruisselet sous des dalles dans la maison-musée de Saint-Rivoal, et d'un puits dans une demeure de Guerbiguet en Saint-Thégonnec, s'expliquerait pour le maintien d'un certain degré hygrométrique favorable à la souplesse du fil.

M. G.I. Meirion-Jones, qui étudie la « maison longue » réunissant sous le même toit hommes et bêtes (15), a longuement décrit comme telle la maison de Saint-Rivoal, construite en 1702. Il tire argument de trois plaques

(15) G. I. MEIRION-JONES, *La maison longue en Bretagne,* dans *Archéologie en Bretagne,* nos 26, 27 et 29, 1980-1981.

de schiste percées d'un trou, engagées dans le mur intérieur de la façade arrière, pour situer le bétail dans la partie basse de la maison, tandis que nous plaçons là le métier à tisser sans souci du bétail. Il attribue à l'étage le rôle de « la chambre de retenue » du pays gallo, réservée au propriétaire, et loge au rez-de-chaussée le fermier, coutume qui ne semble pas familière à notre région. Nous avons reconnu le « service à baratte » des inventaires. Mais la porte de la façade arrière, d'après lui passage des bêtes, ressemble à celles qui, ailleurs, donnent sur le courtil à fil. Nous avons été guidés vers l'emplacement proche d'un *kanndi* ou buanderie. A notre sens, ce fut d'abord là une demeure de paysan marchand toilier, comme les très nombreuses demeures du même type dans le voisinage à Plounéour-Ménez, Commana, Saint-Cadou, Saint-Sauveur, pour lesquelles aucun doute n'est possible. Dans la maison de Saint-Rivoal, aurait demeuré pendant quelque temps l'intendant de l'abbaye du Relec. Nous n'avons pour le moment aucun document sur le sujet.

Même lorsque les inventaires localisent les métiers à tisser dans « une chambre sur terre » ou une « chambre à texier », il est parfois difficile de situer ces pièces. L'ancrage des métiers n'est visible nulle part. La tradition orale est plus précise, ainsi à Les-Ménez et Keryell en Plounéour-Ménez, les habitants actuels ont pu nous montrer la salle des métiers communiquant avec la salle commune (fig. 15 et 16). La langue bretonne emploie l'expression *kambr al listri* pour « la chambre des gréages » et *ti stern* « la maison du métier », lorsque le métier et ses accessoires sont réunis dans un local séparé.

Penhoat en Saint-Cadou présente un cas particulier. A deux maisons d'habitation jumelles à porche, correspondent en face deux autres maisons jumelles, à porche elles aussi, mais de style différent des premières, qui n'ont

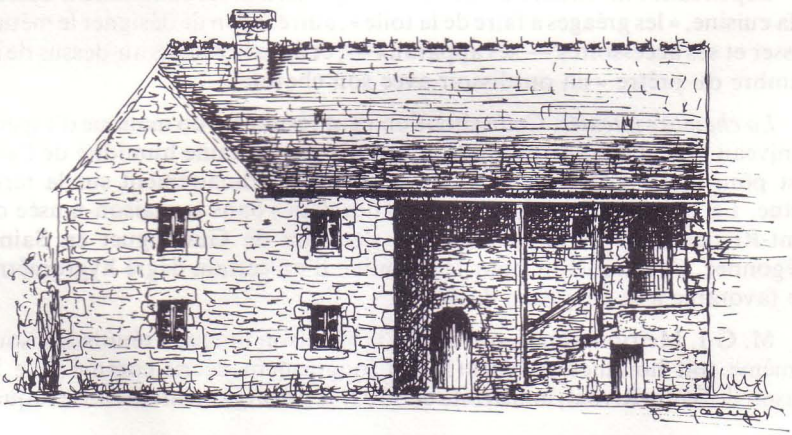


Fig. 15. — Plounéour-Ménez. *Keryell.*
Façade.

aucune cheminée. Une buanderie s'appuie à l'un des pignons. Cela laisse à penser qu'il s'agit là d'ateliers et de magasins.

Cette incursion que nous avons faite en pays gallo nous amène à préciser que le mot « longère », fréquent en Haute-Bretagne pour désigner un alignement de plusieurs bâtiments, signifie seulement dans nos prisages, partages ou ventes: mur gouttereau, par opposition au mur pignon.

ÉVOLUTION DE LA MAISON A PORCHE

La plus belle époque de la maison à porche correspond à la période d'autonomie commerciale de la Bretagne au XVII[e] siècle, et de prospérité de ses échanges avec la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne. La guerre de Hollande et celles qui suivirent, la révocation de l'édit de Nantes, la taxation des draps anglais par Colbert, entraînèrent un fléchissement du commerce de la toile.

Quelques notables sauvegardèrent leur fortune. Mais le déclin général de la richesse eut son influence sur l'habitat. L'évolution est d'abord sensible dans la qualité de l'appareil qui perd ses assises rectilignes. Elle apparaît ensuite dans les dimensions de la maison. L'escalier extérieur, toujours couvert, reçoit des marches de bois. Nous en avons vues dans une demeure de 1711.

La disparition du porche. L'escalier extérieur couvert n'était pas fonctionnel. Ce fut sans doute une mode d'architecture rurale, un signe distinctif de richesse. Il fut abandonné au cours du XVIII[e] siècle. Voici deux exemples. A Kermorvan, que nous avons souvent cité, un premier agrandissement, en

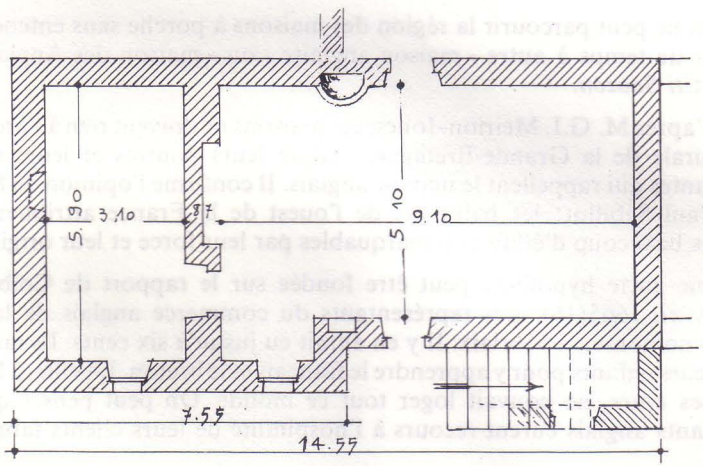


Fig. 16. — Plounéour-Ménez. *Keryell.*
Plan.

aile, comprenait lui-même un porche en bel appareil mais sans creux sous les marches. Lorsque en 1781 Jacques Quéinnec et sa femme Louise Madec voulurent leur demeure personnelle, ils construisirent à l'autre aile, une vaste demeure avec *apotheis*. L'escalier fut placé à l'intérieur entre deux pièces spacieuses. Il est en bois. Sur le linteau de la fenêtre haute de l'*apotheis*, les deux maîtres de l'ouvrage ont fait graver leur nom et la date 1781.

L'autre exemple est celui de Claude Le Joncour, « honorable marchand », maire de Pleyber-Christ et plus tard juge de paix du canton. Avec sa femme Catherine-Jacquette Madec, il avait vécu successivement dans deux maisons à porche, à Trévalan et à Kergoat-Vihan. Lorsque en 1824 ils firent construire une belle demeure à *apotheis* sur leurs terres de Keravezen, toujours en Pleyber, l'escalier fut un escalier intérieur en bois. Eux aussi continuèrent la tradition de faire graver au linteau d'une fenêtre les inscriptions d'usage.

Placer les escaliers hors d'œuvre est une habitude de longue date. Dans le porche reliant deux niveaux d'habitation, il est tentant de voir une tourelle moyenâgeuse éclatée. Cette évolution apparaît clairement dans deux villages de la commune de Commana: Kerverous et Créac'h Goarniel. A Kerverous trois maisons de fabricants marchands toiliers ont, en façade arrière, un escalier à vis dans une tourelle tronquée. Une quatrième possède, en façade principale, une tour carrée tronquée dans laquelle l'escalier est à deux volées. Non loin de là, à Créac'h Goarniel, un large auvent abrite une galerie et un escalier à quartier tournant. L'escalier extérieur à une seule volée droite allait devenir la règle avant de disparaître à l'intérieur de la demeure.

« MAISON ANGLAISE »

On ne peut parcourir la région des maisons à porche sans entendre les appeler de temps à autre « maison anglaise » ou « maison des Anglais », *ti Saoz* et *ti Saozon*.

D'après M. G.I. Meirion-Jones, ces maisons ne doivent rien à l'architecture rurale de la Grande-Bretagne, malgré leurs poutres et leurs solives imposantes qui rappellent le manoir anglais. Il confirme l'opinion du folkloriste Paul Sébillot: les habitants de l'ouest de la France attribuent aux Anglais beaucoup d'édifices remarquables par leur force et leur originalité.

Une autre hypothèse peut être fondée sur le rapport de Colbert de Croissy en 1665(16). Les représentants du commerce anglais de la toile étaient nombreux à Morlaix. Il y en aurait eu jusqu'à six cents. Ils faisaient venir leurs enfants pour y apprendre le français et le breton. La ville, à l'étroit dans ses murs, ne pouvait loger tout ce monde. On peut penser que les négociants anglais eurent recours à l'hospitalité de leurs clients fabricants

(16) J.KERHERVÉ, F. ROUDAUT, J. TANGUY, *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy,* dans *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 2, 1978, 278 p. (Centre de recherche bretonne et celtique, Brest).

marchands toiliers des environs. Leur présence expliquerait le nom « maison des Anglais ».

*
**

En conclusion, le porche extérieur surélevé du XVII[e] siècle, malgré les très nombreux exemples qu'il en reste, n'a pas fait école. Moins heureux en cela que l'escalier de la chaumière morbihannaise que l'on voit très souvent au pignon des nouvelles demeures au bord de la mer. L'escalier extérieur couvert avait pourtant sa beauté en lui-même et apportait de l'agrément à la façade.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les références citées en notes, nous avons consulté les ouvrages et articles suivants:

ELEOUET (J.-M.). *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix.* Brest, 1849, in-8°, 14 planches.

INISAN (Lan). *La bataille de Kerguidu et autres événements survenus en Basse-Bretagne pendant la Révolution de 1793.* Traduction du breton, présentation et notes par Yves Le Berre. Préface de François Falc'hun. Paris, 1977, in-8°, 348 p., ill., cartes.

MÉVELLEC (F.). *Le combat du paysan breton à travers les siècles.* Rennes, 1973-1974, 2 vol., in-8°, 244-533 p.

MUSSAT (André). *Arts et cultures de Bretagne. Un millénaire.* Paris, 1979, in-4°, 356 p., ill.

QUINIOU (François). *Saint-Thégonnec, une paroisse bretonne sous la Révolution.* Brest, 1929, in-8°, 232 p., pl.

TANGUY (Jean). *La recherche universitaire (Histoire moderne, XVI[e]-XVIII[e] siècle),* dans *Guide des archives du Finistère,* par Jacques Charpy, Quimper, 1973, p. 435-462.

THOMAS (Georges-Michel). *Chroniques du vieux Landerneau.* Brest, 1971, 218 p.

Nous remercions particulièrement M. le chanoine Pierre Loaec et Frère Guy Leclerc pour les renseignements qu'ils nous ont fournis; les familles Bloc'h, Breton, Fichou et Pouliquen, qui nous ont communiqué divers papiers de famille; M. et M[me] Planeix qui ont bien voulu, lors de notre visite à Uzel, nous indiquer à grands traits les techniques de leur art.

Les dessins qui illustrent cet article sont dus à François et à René Gaouyer.

documentation bibliographique

F. BROUDIC

Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1979-1981)

La présente bibliographie, portant sur trois ans, comporte au total plus de huit cents références. Elle est, de ce fait, la plus importante que nous ayons publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère.* Sur le plan méthodologique, peu de changements à signaler, si ce n'est, pour plus de clarté, l'apparition de nouvelles rubriques. Si nécessaire, le lecteur se reportera donc, pour plus de précisions, aux présentations des bibliographies précédentes.

Comme les années passées, nous pouvons tenter le repérage des travaux, tendances et événements les plus significatifs de cette période 1979-1981.

Notons en premier lieu la très grande variété des ouvrages généraux concernant la Bretagne dans lesquels les questions de langue et de littérature bretonnes sont fréquemment abordées, ou dont la connaissance peut être utile lorsqu'on s'intéresse à ces questions. Il s'agit d'œuvres historiques (la thèse d'Alain Croix, le quatrième volume de l'*Histoire de Bretagne* de Skol Vreizh...), d'études d'histoire de l'art (notamment le volume qu'A. Mussat a consacré à un millénaire d'arts et de cultures en Bretagne, l'*Atlas des croix et calvaires du Finistère* d'Y.-P. Castel), ou d'études littéraires (par exemple, la réédition de *La Terre des prêtres,* d'Y. Le Febvre). Il s'agit aussi de monographies (celle, impressionnante, réunie par l'abbé Dilasser sur Locronan), d'« encyclopédies » (celle éditée par C. Bonneton dans la série de ses encyclopédies régionales), ou tout simplement de guides divers, d'ouvrages de présentation de la région, sans omettre ni les livres politiques (les travaux de Beer ou de Reece, ceux de Giard-Scheibling, de Le Guyader...), ni les deux numéros par lesquels la revue *Autrement* a réalisé une approche originale et actualisée de la vie bretonne. On ne négligera pas l'interpellation en forme de pamphlet que Jean Ferniot a adressée à tous les régionalistes sous le titre de *Vous en avez assez d'être français?*

En ce qui concerne les travaux d'ordre documentaire, il convient de noter la publication des bibliographies de Roparz Hemon et de K.H. Jackson, les efforts de Gw. Le Menn pour retrouver les anciens ouvrages publiés

en breton, ainsi que le catalogue de la presse « bretonne » du XIX^e siècle, dressé par Lucien Raoul, catalogue certes non exhaustif et subjectif, mais néanmoins utile.

En linguistique historique et celtique, l'on peut signaler pour mémoire la réédition des fameuses *Origines gauloises* de La Tour d'Auvergne. Mais des ouvrages plus récents ont aussi fait l'objet d'une nouvelle édition, par exemple, l'histoire, en breton, des langues celtiques d'A. Even. D.B. Gregor a publié, en anglais, une étude comparative sur ces mêmes langues. Les travaux d'un colloque sur les mouvements celtiques du V^e au I^er siècle avant notre ère ont été édités par P.-M. Duval et V. Kruta. Tandis que K.H. Schmidt étudiait le celtique continental, R.W. Elsie et F.O. Lindeman s'intéressaient aux langues brittoniques, de même que L. Fleuriot et ses collègues en traduisant des poèmes et récits peu connus de ce dernier domaine datant de la période du VI^e au XV^e siècle. Dans le domaine gaulois, l'inscription de Chamalières suscite toujours de nouvelles tentatives d'interprétation.

Le dossier des origines de la Bretagne et de celles de la langue bretonne spécifiquement, s'est étoffé, au cours des années 1979-1981, de trois pièces qui font que l'on dispose aujourd'hui de documents et d'analyses essentiels et renouvelés sur cette question controversée. Tandis que B. Tanguy préfaçait la réédition de la thèse de J. Loth sur l'*Emigration bretonne*, F. Falc'hun publiait une nouvelle édition augmentée de son *Histoire de la langue bretonne,* et L. Fleuriot produisait une synthèse de ce problème dans un livre entièrement nouveau: l'accueil fait à ce dernier témoigne de l'intérêt du public pour cette question. Les linguistes prêteront aussi attention aux travaux de P. Galliou sur la défense de l'Armorique au Bas-Empire et sur l'état de la Gaule au III^e siècle. Remarquons enfin, à ce chapitre, la traduction de la vie de saint Malo par Gw. Leduc et l'étude consacrée par T.D. O'Sullivan au *De excidio* de saint Gildas.

A l'exception des travaux de W.U. Dressler et d'E. Ternes, les études sont peu nombreuses en phonétique, phonologie, morphologie. Deux petites grammaires ont été publiées, l'une en breton de Roparz Hemon, l'autre en français d'A. Merser, celle de P. Trépos étant rééditée.

En lexicologie, par contre, un grand nombre de références doivent être signalées. Les éditions Preder ont tout d'abord mené à son terme le *Dictionnaire historique du breton* de R. Hemon, et en ont entrepris une nouvelle publication plus soignée sous forme de fascicules de 64 pages imprimées. Les importants dictionnaires de Troude et de Vallée ont été réédités. MM. Stéphan et Séité ont notablement augmenté le contenu de leur petit lexique français-breton et breton-français, à l'occasion de sa 20^e édition. Meriadeg Herrieu a fait paraître un intéressant lexique français-vannetais. J. Le Dû et Y. Le Berre ont mené leur dictionnaire pratique au terme de la lettre C. La sortie de dictionnaires breton-anglais (par R. Delaporte), breton-gallois (par R. Hincks) et breton-espéranto (par E. ar Menga), témoigne sans doute de l'intérêt suscité par le breton au-delà même de la zone où il est en usage. L'étude de l'histoire des dictionnaires bretons a été entreprise par B. Tanguy, brièvement, et surtout par Gwennolé Le Menn: dans sa thèse d'Université, ce

dernier a notamment établi la liste de tous les dictionnaires bretons, publiés ou non, qu'il a pu répertorier. Nous n'avons pas encore mentionné les deux volumes consacrés au vocabulaire breton de Douarnenez par P. Denez. Ils nous conduisent à noter, en dialectologie, la poursuite de l'étude du breton de Guémené-sur-Scorff, par M. McKenna, et le début d'une analyse de l'*Atlas* de P. Le Roux par B. Tanguy. Un dictionnaire des néologismes de la langue dite « moderne » a été, au cours de cette période, la seule manifestation notable des partisans du « brezhoneg arnevez ».

En onomastique, nous observons en premier lieu plusieurs contributions à l'enseignement de la toponymie (A. Chauvel, A. Deshayes, J. Irien, M. Le Roy, B. Tanguy). Retenons ensuite un certain nombre d'études originales: celle de F. Falc'hun définissant sa nouvelle méthode de recherche; celles de F. Kervella, F. Gourvil et E. Vallerie; et surtout la thèse de Mikael Madeg sur les surnoms: c'est la première fois qu'un travail de cette importance est mené à bien sur cette question inexplorée à ce jour, M. Madeg s'étant fait une spécialité dans cette recherche.

Au niveau de l'enseignement, « Diwan » est, selon le mot de J. Philippe, un terme qui a « fait tâche d'huile » au cours des années 1979-1981 : même s'il ne concerne que quelques dizaines d'enfants, même s'il suscite toujours des réticences (en particulier chez les enseignants publics), le nombre d'articles ou d'études qui sont consacrés à sa progression est imposant. Cependant, le recteur Garagnon a tenu à préciser par une circulaire les possibilités d'enseignement du breton dans le cadre de la Charte culturelle. Une action a été menée et a obtenu la création d'une licence de breton dans les universités de Brest et de Rennes.

La question de l'orthographe du breton n'a provoqué que peu de débats au cours des trois dernières années. Mais un large choix de manuels est désormais proposé dans chacune des trois principales orthographes en vigueur. Sans mentionner ici les ouvrages parus précédemment, pour la période qui nous intéresse, l'on note, en orthographe « peurunvan » de 1941, les nouvelles éditions des méthodes d'A. ar C'halvez et de P. Denez, cette dernière ayant fait l'objet d'une adaptation en anglais (par R. Delaporte) et en gallois (par R. Williams). En orthographe « universitaire » de 1953, A.-M. Arzur et le Bleun-Brug ont fait paraître des exercices pédagogiques originaux à l'intention des jeunes enfants et V. Séité une nouvelle méthode dite « en bandes dessinées ». En orthographe « interdialectale » de 1974, sont parues les méthodes de J. Corbel, A. Deshayes, et A. Cornec, tandis que F. Morvannou répartissait sa méthode « Assimil » sur trois volumes. Enfin, M. Herrieu a fourni une méthode présentée comme « moderne, efficace et agréable » pour bien apprendre le vannetais: c'est en tout cas la première méthode de vannetais à être publiée depuis longtemps. La mise en œuvre par le C.N.T.E. (Centre national de télé-enseignement) de Rennes d'un cours de formation à l'intention des enseignants de breton de différents niveaux, a donné lieu à l'élaboration de leçons, parfois classiques, parfois originales, sur des questions de langue, et aussi, ce qui est relativement nouveau, sur des questions de littérature bretonne.

La situation de la langue bretonne, d'un point de vue sociolinguistique, est sans doute un peu mieux perçue aujourd'hui au travers d'études que nous avons nous-même publiées sur l'évolution de la pratique du breton depuis la fin de l'Ancien Régime et sur l'édition de langue bretonne, au travers aussi d'un débat du journal *Le Peuple breton* et des recherches de L.A. Timm.

Pour la première fois, nous avons une rubrique de psycholinguistique et de médecine. Nous y avons regroupé les références collectées sur Laennec bretonnant (à l'occasion de son bicentenaire) mais aussi une thèse de M.-Y. Colin-Mazé et l'étude de G. Caro sur l'alcoolisme en Bretagne.

Il a paru opportun de classer sous des rubriques différentes les références concernant l'audio-visuel et la presse. En effet, l'intérêt pour le cinéma, la télévision et la radio en Bretagne semble s'être développé, et a donné lieu à des contributions diverses de la part d'A. Aubert, P. Durand, FR3 Bretagne-Pays de Loire, de syndicats, etc. Par ailleurs, les études de presse se sont multipliées, dans des perspectives historiques ou pédagogiques. F. Elegoet a proposé une description sociographique de *Feiz ha Breiz* au début de ce siècle. Nous-même avons étudié une revue libertaire de langue bretonne de la même époque (*Brug,* que publiait Emile Masson). La collection *Studi* a présenté des anthologies d'articles extraits de *Dihunamb,* du *Courrier du Finistère* ou de l'ancien *Feiz ha Breiz.*

Au chapitre de l'action revendicative, des démarches ponctuelles ont été menées en faveur des chèques en breton (qui sont, en réalité, des chèques bilingues) et, nous l'avons déjà signalé, en faveur de la licence de breton. Le Front culturel progressiste breton a conduit quelques manifestations, qui n'ont cependant pas paru convaincantes à tous. L. Le Pensec, ministre de la Mer, et les députés socialistes ont présenté une proposition de loi en faveur des langues et des cultures de France. Une certaine internationalisation de la revendication peut se constater: un comité international pour la défense du breton s'est constitué à Bruxelles, et Emgleo Breiz, par l'intermédiaire de Défense et promotion des langues de France, a fait appel à la Conférence de Belgrade, à propos de la méconnaissance des droits culturels des peuples de France.

Pour l'instant, cependant, c'est toujours la Charte culturelle qui régit la situation de la langue bretonne. Des bilans de son application ont été publiés, mais aussitôt contestés, Emgleo Breiz affirmant en particulier que, dans cette affaire, « les Bretons ont été bernés ». V. 'n Askol s'est permis d'écrire un amusant pastiche des réunions du Conseil culturel.

En littérature, de nombreux articles ont été publiés sur Anjela Duval, à la suite de son décès, le 7 novembre 1981. L'intérêt pour la littérature bretonne a donné lieu, au cours de la période 1979-1981, à plusieurs initiatives: publication d'une anthologie bilingue à l'intention des adolescents, d'un numéro spécial de la revue *Europe* (qui n'est cependant pas consacré en totalité à la littérature de langue bretonne), traduction en français d'un roman de R. Hemon et en néerlandais d'une anthologie poétique, en gallois d'un recueil de nouvelles. P.-Y. Lambert a réécrit le *Que sais-je?* portant sur

Les littératures celtiques, dont une dizaine de pages concernent la littérature bretonne. Gw. Le Menn, outre ses travaux sur le moyen breton et la littérature en moyen breton, a produit deux études documentées, l'une sur la mort, l'autre sur la Grande-Bretagne dans la littérature bretonne des XV^e^-XVII^e^ siècles. F. Kervella s'est intéressé aux cantiques bretons, tandis que son homonyme G. Kervella faisait paraître une petite étude intéressante sur les rapports de la médecine et de la littérature bretonne. Enfin, F. Morvannou a soutenu une thèse de doctorat d'Etat sur la littérature vannetaise de la première moitié du XIX^e^ siècle.

Pour des raisons de commodité, nous avons séparé l'actualité et la critique littéraires des études littéraires à proprement parler. Il est difficile ici de discerner les tendances. Notons quelques points de repère: le succès des souvenirs du P. Medard *(An tri aotrou),* qui constituent une sorte de best-seller en langue bretonne; l'intérêt suscité par les nouvelles réunies par Tudual Huon sous le titre: *Ar chalboter huñvreou;* l'apparition de quelques nouveaux auteurs (Reun ar C'halan, T. Huon, G. Kervella, M. Madeg); les rééditions (J..Riou, Y.V. Kerwerc'hez) et les ouvrages rassemblant des textes précédemment parus dans des périodiques.

En littérature populaire, les publications de textes, soit en breton, soit en traduction, ont également été assez nombreuses. Signalons les chansons de *kan ha diskan* de K. Baker et Y. Gow, les *Contes de Plougastel* de L.-M. Bodénès, les contes recueillis par G. Massignon, et des collectes diverses. Retenons encore quelques intéressantes rééditions: les *Chants de chouans* de F. Cadic, les *Veillées bretonnes* de Luzel, les chansons de Quellien, les proverbes de Sauvé. Le genre des souvenirs et des récits de vie donne lieu à une grande production, en particulier du fait du lancement de la revue *Tud ha Bro* par F. Elegoet, mais par ailleurs sont aussi parus les textes de L. Conq, J.-M. Kernaonet, M. Le Lannou, etc.

Ceci nous amène directement sur le terrain ethnologique, où l'on repère le catalogue de l'exposition consacrée par l'association Buhez au mariage en Bretagne, les études consacrées au *Cheval d'orgueil* (sans parler des réactions suscitées par le film du même nom...), le résumé de l'histoire de la chanson populaire par P. Malrieu. Trois publications intéressantes concernent l'exploitation goémonière: la thèse de P. Arzel sur l'évolution de l'outillage, le récit recueilli par F. Elegoet sur la vie à Kemenez, les interviews rassemblées par M. Madeg. Pour sa part, J.-F. Simon s'est attaché à l'étude de la maison au cœur de l'exploitation traditionnelle léonarde.

Les pièces du répertoire des groupes de théâtre de langue bretonne suscitent différents articles. Pour la chanson, l'on retiendra surtout l'ouvrage d'A.-G. Hamon sur les vingt dernières années, mais aussi les méthodes de cornemuse d'Y. Castel et de G. Goyat.

Puisque les travaux des historiens concernent aussi la langue bretonne, nous noterons quelques références importantes: il s'agit généralement de thèses, celle de L. Elegoet sur Saint-Méen, celle d'Y. Le Gallo sur le clergé du diocèse de Quimper et Léon, celle de N.-Y. Tonnerre sur le diocèse de Vannes

au IX^e siècle, celle de L. Pape sur la *civitas* des Osismes, ou encore celle de M. Nicolas sur le mouvement breton. L'on mentionnera aussi l'étude de G. Jaffredou sur les écoles primaires au début du XIX^e siècle, la réédition du tableau politique de la France de l'Ouest par A. Siegfried; et enfin la publication de *l'Histoire des institutions de la Bretagne* de M. Planiol.

Il nous paraît enfin nécessaire de souligner que l'intérêt pour le breton du Vannetais s'est développé au cours des années 1979-1981. J. Le Dû et Y. Le Berre en ont publié une présentation, M. Herrieu a fait paraître sa méthode et son dictionnaire, M. McKenna poursuit ses travaux sur le breton de Guémené-sur-Scorff, F. Morvannou a rédigé sa thèse sur la littérature vannetaise, une nouvelle publication en vannetais *(An Doere)* a vu le jour... Ce nouvel intérêt devait être noté.

I. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

1 BEER (William R.). The unexpected rebellion. Ethnic activism in contemporary France. New York-London, New York University Press, 1980, 150 p.

2 BERTHO-LECLERC (C.). La naissance de stéréotypes régionaux en Bretagne au XIX^e siècle. Paris, Ecole pratique des hautes études en sciences sociales, 1979, 521 p., ill., graph. (Thèse de 3^e cycle, multigraphiée).

3 BLIN (Jacqueline). La Bretagne dans l'imagination créatrice des romanciers du XX^e siècle. Approche de quelques auteurs bretons d'expression française. Rennes, auteur, 1975, 353 p. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).
La vie quotidienne, ou une certaine idée de la culture bretonne, p. 186 *sq.*

4 Bodadegou keltiek e Berlin: miz gouere 1980. *Hor Yezh*, n° 131-132, meurzh 1980, p. 90-92.
Déclarations du Congrès celtique de Berlin.

5 BREKILIEN (Yann). La Bretagne. Paris, P.U.F., 1980, 359 p. (Collection *Nous partons pour).*

6 BREKILIEN (Yann). La mythologie celtique. Paris, Jean Picollec, 1981, 446 p.
(Compte rendu par P.-M. MEVEL, dans *Brud nevez,* n° 46, even-gouere 1981, p. 33).

7 BREKILIEN (Yann), OMNÈS (Roparz). Histoire de Bretagne. Dessins au pinceau de Jean-Yves Roche. La Baule, Breizh hor bro, 1979, 48 p., ill.
Tome I. De la naissance de l'Armorique à Salaun le Grand.

8 Bretagne mode d'emploi. Le guide de la vie quotidienne. *Autrement,* supplément au n° 32, 2^e trimestre 1981, 286 p., ill.
Pays par pays, des contacts, des idées, des repères. La Bretagne vivante. Des articles, des adresses, des répertoires, concernant notamment la langue et la culture bretonnes.

9 Bretagnes, les chevaux d'espoir. Ces vieux pays, en crise, se réinventent seuls. *Autrement*, n° 19, juin 1979, 232 p., ill.
Très nombreuses contributions à ce numéro, notamment sur les thèmes:
— Greffes et racines: avant tout, réinventer notre identité culturelle.
— Sonneurs et bardes: prophètes d'une nouvelle culture, d'un nouveau monde.
— Les avatars du « mouvement breton ».

10 CASSARD (J.-C.), GESLIN (Cl.), GUIFFAN (J.), MONNIER (J.-J.), PENNEC (A.), VEILLARD (J.-Y.). Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. De 1789 à 1914. *Skol Vreizh,* n° 68-71, juillet 1980-mars 1981, 280 p., ill., cartes, tableaux.
Les vies culturelles, p. 120-165. L'évolution culturelle, religieuse et politique de 1815 à 1914, p. 214-269.

11 CASTEL (Yves-Pascal). Atlas des croix et calvaires du Finistère. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980, 370 p., ill, cartes.
Donne pour chaque commune du département les formes anciennes des noms, la localisation des croix, etc.

12 C.D.D.P. du Finistère. Le Finistère. Les hommes: 1800-1914. Quimper, Archives départementales, 1976, n.p.
Le problème de la langue: documents 25 à 27.

13 CROIX (Alain). La Bretagne aux 16e et 17e siècles. La vie, la mort, la foi. Paris, Maloine, 1980, 2 vol., 1571 p., ill., cartes.
La langue, élément fondamental de différenciation des aires culturelles, p. 24-30. Essai sur la culture macabre, p. 863-1246.

14 CROIX (Alain). Le mythe de la mort, révélateur d'une culture. *Europe,* n° 625, mai 1981, p. 32-37.

15 CUNLIFFE (Barry). The Celtic world. London, The Bootley Heay, 1979, 224 p.

16 DELAPORTE (R.). John Millington Synge ha Breizh, pe un damsell war vuhez John Millington Synge ha levezon Vreizh warnañ. *Al Liamm,* n° 198, genver-c'hwevrer 1980, p. 17-34, ill.

17 DILASSER (sous la direction de Maurice). Un pays de Cornouaille: Locronan et sa région. Paris, Nouvelle Librairie de France, 1979, 700 p., ill.
Bernard TANGUY. Toponymie et peuplement, p. 69-101. B. MERDRIGNAC. Saint Ronan, p. 102-152. La troménie, p. 195-224.

18 DOTTIN (Georges). Les Celtes. Genève, Minerva, 1977, 144 p., ill.
Reprise du *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique,* publié en 1906.
(Compte rendu de cette édition par A. BULARD, dans *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 301-302).

19 DUFOURNIER (Benoît). Bretagne, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan. Paris, Hachette, 1979, 762 p., cartes. (Collection *Les Guides bleus).*
Nouvelle édition.

20 DUVAL (Paul-Marie). Les Celtes. Paris, Gallimard, 1977, 324 p., ill. (Collection *L'univers des formes).*
(Compte rendu par Antonio TOVAR, Celtes et Gaulois, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1980, p. 275-277).

21 EDREIDBARPLAD (Yann). Heb galleg Bro-C'hall ebed! *Pobl Vreizh,* n° 123, mae 1980, p. 9.

22 EVANS (Claude). The Celtic church in Anglo-saxon times. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 215-228.

23 FALZ (Ar). Skol Vreizh war gwagennou Frañs-Kultur. *Ar Falz,* n° 29, juillet-septembre 1979, p. 8-14.
De la Bretagne-cliché à la Bretagne vécue. Table ronde (en français).

24 FERNIOT (Jean). Vous en avez vraiment assez d'être français? Paris, Grasset, 1979, 186 p.
(Compte rendu par Joël GUÉGAN, dans *Le Peuple breton,* n° 189, septembre 1979, p. 19-20, ill).

25 FOUÉRÉ (Yann). Ces droits que les autres ont... mais que nous n'avons pas. *Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne,* n° 6-7, 1979, 303 p.
(Compte rendu par J.-C., dans *Imbourc'h,* n° 118, here 1979, p. 447-449).

26 G. (J.). Du côté des culturels... *Le Peuple breton,* n° 200, août 1980, p. 7-9, ill.
Un tableau du mouvement culturel breton.

27 GEFFROY (Gustave). La Bretagne. Illustrations d'après les photographies de Paul Gruyer. (S.l.), éd. Jean-Pierre Gyss, 1981, XVI-438 p., ill.
Réimpression de l'ouvrage publié par Hachette en 1905.

28 GENDRE (Claude), JAVELIER (François), LAURENT (Jean-Marie). Ecole, histoire de France et minorités nationales. Lyon, Fédérop, 1978, 157 p.

29 GIARD (Jean), SCHEIBLING (Jacques). L'enjeu régional: une démarche autogestionnaire. Paris, Editions sociales, 1981, 277 p.
Unité nationale: diversité et inégalité, p. 30. Culture nationale et cultures de France, p. 59.

30 GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), PAPE (L.). Protohistoire de la Bretagne. Rennes, Ouest-France, 439 p., ill.

31 GIOT (P.-R.), L'HELGOUALC'H (J.), MONNIER (J.-L.). Préhistoire de la Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1979, 433 p., ill.

32 GLANDOUR (Maodez). La Bretagne est sûre de son coup si elle dure. Propos recueillis par C. Giraudon. *Breizh*, n° 257, juin 1980, p. 8-11, ill.

33 GRALL (P.), GUIFFAN (J.), MONNIER (J.-J.), ROBERT (Ch.), TANGUY (J.). Histoire de la Bretagne et des pays celtiques. Troisième partie. La Bretagne province (1532-1789) et les pays celtes. Morlaix, Skol Vreizh, 1980, 240 p., ill.
2e édition revue et corrigée.

34 GRIFFITS (Gwyn). Y. Shonis Olaf. Llandysul, Gwasg Gomer, 1981, 185 p.
(Compte rendu: Ul levr kembraek diwar-benn ar «Johnies», dans *Al Liamm*, n° 197, du-kerzu 1979, p. 474).

35 GUÉGUEN (Bernard), GUILMAULT (Colette), LE CUNFF (Louis) [et alia]. La région Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1980, 127 p., ill.
Les noms de lieux, p. 21. Langues et cultures de Bretagne, p. 40-45.
(Compte rendu: Un taol divalaw ouzhpenn eneb da Vreizh, dans *Pobl Vreizh*, n° 127, here 1980, p. 5).

36 GUIVARC'H (François). Les Johnies de Roscoff. Quimper, Nature et Bretagne, 1979, 197 p.
Avec un exemple de «bretanglais» (breton + anglais).

37 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Trente années pour l'inventaire d'une langue et d'une culture. Entretien avec J.-M. Le Sidaner. *Europe*, n° 625, mai 1981, p. 11-21.

38 Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne. Département des Côtes-du-Nord. Arrondissement de Guingamp. Indicateur du patrimoine régional. Paris, 1978, 187 p.

39 L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype. Actes de la recherche en sciences sociales, n° 35, novembre 1980.
Numéro sur l'identité.

40 KRUTA (Venceslas), LESSING (Erich), SZABO (Miklos). Les Celtes, Paris, Hatier, 1978, 255 p., ill.

41 LAOUENAN (Roger). Aux quatre vents de la culture bretonne. *Le Télégramme de Brest*, janvier 1979 — décembre 1981.
Chronique hebdomadaire paraissant généralement le jeudi en page «radio-télé».

42 LAOUENAN (Roger). Le tocsin de la moisson: août 14 en Bretagne. Paris, France-Empire, 1980, 344 p.

43 LE BOTERF (Hervé). Nominoé à l'époque des rois bretons. Paris, France-Empire, 1981, 224 p.

44 LE BRAS (Hervé), TODD (Emmanuel). L'invention de la France. Paris, Le Livre de poche, 1981, 512 p. (Collection *Pluriel*).

45 LE BRAZ (Anatole). Au pays des pardons. Présentation de A.-P. Ségalen. Genève, Slatkine, 1980, 369 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1908.

46 LE BRIS (Michel). Au-delà du politique. *Bretagnes*, n° 8, mars 1978, p. 49-68.
Le breton, p. 59 *sq.*

47 LE FEBVRE (Yves). La terre des prêtres. Introduction de Serge Duigou, réflexions d'Elisabeth Yves-Le Febvre. Le Guilvinec, Le Signor, 1980, 45 + 256 p.

48 LE GUEVELLOU (Jean-Marie). Une famille de Bretons du Moyen Age à nos jours. Paris, Hachette, 1980, 175 p.

49 LE GUYADER (Alain). Contributions à la critique de l'idéologie nationale. 1. Premiers essais. Paris, Union générale d'éditions, 1978, 377 p. (Collection 10/18, série *La nation en question).*

Nouvelle publication d'articles parus dans *La Taupe bretonne,* de 1971 à 1976, notamment: Le mouvement national breton. La ligne de démarcation, un travail matérialiste dans le jardin de l'idéologie linguistique du mouvement breton. (Compte rendu dans *Pluriel,* n° 18, 1979, p. 101-103).

50 LE LIBOUX (Yann-Lukas). La Bretagne. Paris, Flammarion, 1979, 173 p.

51 LEPROHON (Ronan). La parole et les actes. *Bretagnes,* n° 8, p. 21-47.

Le renouveau culturel, la langue, Hélias, p. 42-46.

52 LE ROUX (François), GUYONVARC'H (Christian-J.). Les druides. Rennes, Ogham Celticum, 1978, 424 p.

2e édition.

53 LE SCOUÉZEC (Gwenc'hlan). Brasparts, une paroisse des monts d'Arrée. Paris, Le Seuil, 1979, 126 p., ill.

54 MARKALE (Jean). Guide Kronenbourg de la Bretagne authentique. Paris, Ramsay, 1981, 374 p.

Quelle langue parlent les Bretons? Les noms de lieux. Les noms de personnes, p. 33-38.

55 MAUGE (Pierre). Contre l'Etat-Nation. Paris, Denoel, 1979. (Collection *Regards sur le monde).*

56 Le Mémorial des Bretons (sous la direction de Daniel LACHKAR et Serge DELAMARRE) Tome V. 1870-1940. Rennes, Breiz Editions, 1978, 505 p., ill.

R. CAERLÉON. Les associations de défense de la langue et du particularisme breton, p. 121-132. Y.-M. RUDEL. Les lettres bretonnes de 1871 à 1940, p. 309-320. H. CORBES. Les musiciens bretons sous la troisième République, p. 321-336. Abbé Louis LE BRAZIDEC. Le théâtre populaire breton, p. 339-344. Mikaela KERDRAON. Tanguy Malmanche, p. 345-358.

57 MEY (Almut und Wolfgang). Die Bretagne. Berlin, Safari-Verlag, 1979, 287 p. ill.

58 MIOSSEC (Y.). Diwar-benn Juloded Gorre-Léon. *Brud nevez,* n° 24, ebrel 1979, p. 19-26.

59 MORDREL (Olier). Le mythe de l'hexagone. Paris, Jean Picollec, 1981, 392 p.

60 MORDREL (Olier). L'idée bretonne. Paris, Albatros, 1981, 297 p.

61 MORVANNOU (F.). Diwar-benn kleiz ha Breizh. *Pobl Vreizh,* n° 128, du-kerzu 1980, p. 5-7; n° 129, genver 1981, p. 4-7.

Bretagne, langue et religion, à propos d'un article de V. Séité (cf. n° 127) et de la revue *Imbourc'h.*

62 MUSSAT (André). Arts et cultures en Bretagne: un millénaire. Paris, Berger-Levrault, 1979, 352 p., ill.

63 NOUAILLAT (Y.-H.), MEYER (J.), QUIGUER (J.-P.), FLOC'H (L. ar), VIER (J.), GUILCHER (J.-M.), KERANFOREST (D.), GESTIN (J.-P.), LAURENT (C.), POSTIC (F.), PARADES (B. de), LAURENT (D.). Bretagne. Ecologie, économie, art, littérature, langue, histoire, traditions populaires. Le Puy, C. Bonneton, 1979, 365 p. ill. (Collection *Encyclopédies régionales).*

Langue et littérature bretonnes, p. 188-241. Ethnographie, p. 243-290. Vie quotidienne et culture populaire, p. 292-342. Index des noms de lieux et de personnes, p. 356-361.

64 PERSON (Yves). Luttes nationales et luttes de classes. *Ar Falz,* n° 30, octobre-décembre 1979, p. 15-28.

65 POUJOL (G.), LABOURIE (R.). Les cultures populaires. Toulouse, Privat, 1979, 211 p.

66 QUÉRÉ (Louis). Le « pays » breton comme territoire minoritaire. *Pluriel,* n° 25, 1981, p. 23-40.

67 REECE (Jack Eugène). Anti-France. The search for the Breton nation, 1898-1948. Ann Arbor (...), University Microfilms International, 1981, 395 p.

Fac-similé de la thèse de 1971.

68 SERVAT (Gilles), MILLIÈRE (Guy). Mise à mort des cultures populaires. Paris, Syros, 1978, 121 p.

69 SEVEUR (Hervé). De saint Pol Aurélien à Michel Le Nobletz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 63-65.
A l'île de Batz.

70 SIMON (Pierre-Jean). Aspects de l'ethnicité bretonne. *Pluriel,* n° 19, 1979, p. 23-44.
Qu'est-ce que la bretonnité? Qu'est-ce que c'est, aujourd'hui particulièrement, qu'être breton?

71 SIMON (Pierre-Jean). Racisme et antisémitisme dans le mouvement breton des années trente. *Pluriel,* n° 18, 1979, p. 29-38.

72 TURIN (Jeanne), QUEFFÉLEC (Henri). Votre Région. La Bretagne. Préface d'Olivier Philip. Paris, I.G.N., Presses de la Cité, Express, 1977, 126 p., ill., 88 cartes au 1/100000. *(Le portrait d'une région. Itinéraires pour une découverte).*

73 VALLAUX (Camille). La Basse-Bretagne. Etude de géographie humaine. Préface d'Yves Le Gallo. Genève, Slatkine, 1980, 320 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1906. Les legs du passé: mœurs, croyances, langue, p. 61-84.

74 YOUENOU (Anna). Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens. Tome IV. Le temps des épreuves. Rennes, auteur, 1978, 421 p.

75 YOUENOU (Anna). Fransez Debauvais de Breiz Atao et les siens. Tome V. Le destin des fidèles. Rennes, auteur, 1980, 475 p., ill.

76 Yun evit ar frankiz. Pennad-kaoz gand Fant Meavenn. *Evid ar brezhoneg,* n° 132, juillet 1979, p. 4-6, ill.

II. BIBLIOGRAPHIES, RÉPERTOIRES

77 BACHELLERY (E.), LAMBERT (Y.). Périodiques. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 309-338.
(Compte rendu de différents périodiques, notamment *Celtica,* t. XI et XII; *The Bulletin of the Board of celtic studies,* t. XXVI; *Zeitschrift für celtische Philologie,* t. XXIII; *Eigse,* t. XIII-XV).

78 Bibliotheca celtica. A register of publications relating to Wales and the celtic peoples and languages. 1973-1976. Aberystwyth, The National Library of Wales, 1981, 708 p.
Peu de références concernent directement la langue bretonne.

79 BOUESSEL DU BOURG (Yann). Oberennou Paol Feval bet troet e brezhoneg. *Al Liamm,* n°197, du-kerzu, 1979, p. 433.

80 Breton periodicals. Breton organizations. *Keltica,* vol. 1, n° 1, winter 1979, p. 31-33.

81 BROUDIC (F.). Roll al leoriou hag ar pennadou bet embannet e brezoneg e 1975. Bibliographie des publications en langue bretonne: année 1975. *Studi,* n° 10, janvier 1979, 124 p.

82 BROUDIC (F.). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes: années 1977-1978. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVII, 1979, p. 409-450.

83 COLLECTIF CHANSON BRETAGNE. Annuaire. Rennes, auteur, 1981, n.p.

84 DELOUCHE (Denise). Regards anglais sur la Bretagne. De quelques livres illustrés parus à Londres au XIXe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 259-296, ill.

85 Le disque en Bretagne: dossier. *Armor Magazine,* n° 117, octobre 1979, p. 70-73, ill.

86 GOURHAND (J.). Bibliographie de l'histoire du Morbihan. Année 1978. *Bulletin mensuel de la Société polymatique du Morbihan,* t. 108, juillet 1981, p. 49-77.

87 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère. Année 1978. *Bulletin de la société archéologique du Finistère,* t. CVI, 1978, p. 339-436.

88 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère, année 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVII, 1979, p. 367-408.

89 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère: année 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 349-388.

90 HÉMON (Roparz). Hanter-kant leor hon eus ezomm anezho. *Al Liamm,* n° 197, du-kerzu, 1979, p. 455-458.
Reproduction d'un article de *Gwalarn.*

91 HUMPHREYS (Humphrey Lloyd). Breton and cornish studies. The year's work in modern language studies, vol. 41, 1980, p. 590-593.

92 Index des mots. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 365-367; t. XVIII, 1981, p. 387-389.

93 Index des principaux mots et matières. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 341-350.

94 KUZUL AR BREZHONEG. Livres bretons. Saint-Brieuc, auteur, 1978, 58 p.

95 KUZUL AR BREZHONEG. Informations et documents. Saint-Brieuc, auteur, 1978, 58 p.

96 LAMBERT (P.-Y.), BACHELLERY (E.). Périodiques. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 325-361.
Eriu, t. XXVIII, XXIX. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* novembre 1976-mai 1978. *Studia hibernica,* t. XV, t. XVI; *Zeitschrift für celtische Philologie,* t. XXXIV-XXXV.

97 List of publications by Kenneth Hurlstone Jackson. *Studia celtica,* vol. XIV-XV. 1979, p. 5-11.

98 LE MENN (Gwennole). Bibliographie bretonne. Qui furent les premiers imprimeurs de Quimper (XVII[e] siècle)? Leurs impressions. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVI, 1978, p. 161-181; t. CVII, 1979, p. 283-314.

99 LE MENN (Gw.). A la recherche des anciens ouvrages imprimés en breton. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* mémoires de l'année 1978, t. CVII, p. 121-137, Saint-Brieuc, 1979.

100 LE NAIL (Bernard). Guide-annuaire culturel: Loire-Atlantique-Bretagne. Nantes, Centre nantais de culture celtique, 1979, 126 p.
Répertoire de cercles, groupements culturels, chanteurs...
(Compte rendu dans *Brud nevez,* n° 31, genver 1980, p. 27).

101 MOSSER (F.). Bibliographie annuelle de l'histoire du Morbihan. Année 1977. *Bulletin mensuel de la Société polymatique du Morbihan,* t. 106, juillet 1979, p. 105-141.

102 NAILH (Bernez an). Un dro e Levraoueg ar C'hendalc'h (Washington, U.S.A.). *Al Liamm,* n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 108-113.
Les livres bretons à la Bibliothèque du Congrès.

103 PELLETIER (Yannick). L'édition: dossier. *Armor Magazine,* n° 118, novembre 1979, p. 55-57, ill.

104 PENNEG (Per). Roll oberennou Roparz Hemon. *Al Liamm,* n° 192, genver-c'hwevrer 1979, p. 34-47; n° 193, meurzh-ebrel 1979, p. 158-164; n° 194, mae-mezheven 1979, p. 227-237.
Bibliographie de Roparz Hemon: 393 références.

105 RAOUL (Lucien). Un siècle de journalisme breton: de l'« Académie celtique » à « la glorieuse Bretagne des armées ». 1800-1918. Lechiagat, Le Signor, 1981, 740 p.

106 RETHO (Pierre). La Société des bibliophiles bretons. *Les Cahiers de l'Iroise,* 27[e] année, 3[e] année, juillet-septembre 1980, p. 174-176.

107 Roll ar pennadou bet embannet e 1979. *Al Liamm,* n° 197, du-kerzu 1979, p. 476-479.

108 Roll ar pennadou bet embannet e 1980. *Al Liamm,* n° 203, du-kerzu 1980, p. 469-472.

109 Roll-leoriou. Pour les enseignants: bibliographie bretonne. *Amañ Emgleo Breiz!* n° 22, juin 1979, p. 13-20.

110 Roll oberennou Anjela Duval bet moullet gand « Brud », « Brud nevez » hag « Ar Helenner ». *Brud nevez,* n°46, even-gouere 1981, p. 12.

111 Skol an Emsav. Deiziataer 1982. Roazon, Skol an Emsav, 1981, 159 p., ill.
Oaledou, kreizennou sevenadurel, boued-spered, p. 146-152.

112 Taolenn ar pennadou bet embannet e « Brud nevez » e 1978. *Brud nevez,* n° 21, genver 1979, p. 33-35.

113 Watts (G.O.). A list of books, articles, etc. concerning various aspects of the celtic languages, received at the National Library of Wales, Aberystwyth, during 1973-1974. *Studia celtica,* 1975-1976, n° 10-11, p. 419-425.

Voir aussi les n^{os} 8, 253, 410, 411, 420, 473, 478, 662, 742, 767, 774, 782.

III. BIOGRAPHIES, NÉCROLOGIES

114 Iona. Hervé Hillion. *Al Liamm,* n° 202, gwengolo-here 1980, p. 342-358.

115 Kervella (Goulc'hen). E koun Per ar Gall, mignon hag amezeg. *Al Liamm,* n° 207, gouere-eost 1981, p. 237-244.

116 Klerg. Gaston Latimier (1924-1980). *Al Liamm,* n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 97-105.

117 Lanndiern (Herve). Loeiz-Napoléon ar Rouz (1890-1944). *Imbourc'h,* n° 113, mae 1979, p. 240-249.

118 Le Hénanff (Guigner), Malrieu (Patrick). Jean-Marie Guéhennec: 1898-1980. *Musique bretonne,* n° 9, octobre 1980, p. 2.
Un chanteur traditionnel de Pluvigner.

119 Marc (F.). Un saint pour aujourd'hui: le bienheureux Julien Maunoir. *Chronique de Landévennec,* n° 17, janvier 1979, p. 32-40, ill.

120 Marc (Frère). An tad Corantin. *Bleun-Brug,* n° 217, 4^{e} trimestre 1978, p. 16-18; n° 218, 1er trimestre 1979, p. 7-9.
Le P. Corentin Le Guen, directeur de *Feiz ha Breiz,* en 1900. Article en français.

121 Monti (G.). Armand Robin. Brezhoneg gant G. Kervella. *Al Liamm,* n° 208, gwengolo-here 1981, p. 337-341.

122 Morgan (Sylvia). Roparz Hemon: 1900-1978. *Studia celtica,* vol. XIV-XV, 1979-1980, p. 380-387.

123 Morvannou (Fanch). O klask roudou Armand Robin... *Planedenn,* n° 9-10, diskar-amzer 1981, goañv 1982, 104 p., ill.
Etudie notamment les origines bretonnantes de Robin et son rapport avec la langue bretonne.

124 Morvannou (Fanch). Kañv. *Pobl Vreizh,* n° 136, gwengolo-here 1981, p. 8-9.
Per ar Gall.

125 Ollivier (Fr. Grégoire). Dom Gaston Godu. 1898-1975. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVI, 1979, p. 197-206.

126 Piw oa Herri Hillion? *Evid ar brezhoneg,* n° 162, octobre 1981, p. 1-3, ill.

127 Séité (V.). Or « henavo » diweza d'an ao. Chaloni Bleunven. *Bleun-Brug,* n° 2, 1980, p. 19-23.
(Cf. n° 61, compte rendu par F. Morvannou).

Voir aussi les n^{os} 141, 662.

IV. LANGUE BRETONNE. GÉNÉRALITÉS

128 AVEZ (Pierre). Pierre Avez raconte sa Bretagne. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, 352 p.

129 Brud ar yez hag ar vro. *Brud nevez,* n° 21, genver 1979, p. 31-32.

130 DEBAUVE (Jean-Louis). En garnison dans le Finistère sous l'Empire. *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 12-21.
...Et les mots de breton que le soldat apprit et nota, p. 15.

131 DENEZ (Per). Retrouver sa langue, c'est devenir responsable. Entretien avec Danièle Floc'hlay. *Armor Magazine,* n° 143, décembre 1981, p. 3-5, ill.
Per Denez, «Breton de l'année».

132 FRONT CULTUREL. Idées reçues sur la langue bretonne: réponses. *Le Peuple breton,* n° 195, mars 1980, p. 27.

133 Hep brezhoneg...? *Breizh Dihun,* n° 260, octobre 1980, p. 15-16.

134 Kudenn an Akademiezh Vrezhonek. *Imbourc'h,* n° 137, mae 1981, p.145-152.

135 LAFONT (Robert). Le breton, jeunesse d'une vieille langue. *Le Peuple breton,* n° 199, juillet 1980, p. 26-27, ill.
Reproduction de la préface au livre de F. Morvannou, n° 137.

136 LE GALL (Hervé). De Skol an Emsav à Jil Killevéré. *Armor Magazine,* n° 122, mars 1980, p. 26.

137 MORVANNOU (Fanch). Le breton, jeunesse d'une vieille langue. Préface de Robert Lafont. Brest, Presses populaires, 1980, 87 p., ill.

138 MORVANNOU (Fanch). Nag ar vazh, nag ar vezh. *Pobl Vreizh,* n° 124, mezheven 1980, p. 8-9, ill.
Polémique avec Fanch Gourvil.

139 Pennad-kaoz gant Jil Killevere, savet gant Padrig Gouez. *Pobl Vreizh,* n° 127, here 1980, p. 6-8, ill.

140 Ar brizhonidi politikel hag ar yezh. *Al Liamm,* n° 201, gouere-eost 1980, p. 317.

141 SÉITÉ (V.). Vallée-Mordiern-Hemon. *Brud nevez,* n° 24, miz ebrel 1979, p. 9-17.

142 An tu kleiz: ha neuze? Pennadou-kaoz gant ar strolladou sevenadurel ha politikel breizhat. *Bremañ,* n° 6-7, eost-gwengolo 1981, p. 8-12, ill.

V. LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET CELTIQUE

143 Actas del 1° Coloquio sobre lenguas y culturas preromanas de la peninsula iberica, eiditadas por Francisco Jorda, Javier de Hoz... Universidad de Salamanca, 1976. (Acta Salamanticisencia, Filosofia y Letras, t. 95).
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p.295-296).

144 Actas del II Coloquio sobre lenguas y culturas preromanas de la peninsula iberica. Ediciones Universidad de Salamanca, 1979, 817 p.
(Compte rendu par Michel LEJEUNE, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 359-360).

145 BAKERE (Jane A.). The Cornish ordinalia. A critical study. Cardiff, University of Wales Press, 1980.
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 360-361).

146 BLASQUEZ (J.-M.). Ultimas aportaciones a las Religiones primitivas de Hispania, dans *Estudios dedicados a Carlos Callejo Serrano.* Caceres, Excellentissima Disputacion Provincial de Caceres, Servicios Culturales, 1979.
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 361).

147 BRAET (Herman). Deux lais féériques bretons, Graelent et Tyolet. Bruxelles, Aurelia, 1980, 96 p. *(Aureliae Philologica).*
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques*, t. XVIII, 1981, p. 361-362).

148 CASEY (P.J.). The end of Roman Britain. Papers arising from a conference: Durham, 1978. Oxford, B.A.R., 1979, 270 p.

149 Celtic Linguistics, edited by Robert Fowkes. *Word,* n° 1-2, 1976, 238 p.
(Compte rendu par Enrico CAMPANILE, dans *Zeitschrift für celtische Philologie,* Band 37, 1979, p. 297-302).

150 ELSIE (R.W.).The position of Brittonic. A synchronic and diachronic analysis of genetic relationships in the basic vocabulary of Brittonic Celtic. Bonn, Rheinische Friedrich-Wilhelms Universität, 1979, 223 p.
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 314-316).

151 EVANS (D. Ellis). Celts and Germans. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXIX, part II, may 1981, p. 230-255.

152 EVEN (Arzel). Istor ar yezhou keltiek. 1. Lesneven, Hor Yezh, 1978, 255 p., ill., cartes.
Les langues indo-européennes. Le gaulois, le breton. Le cornique. Histoire externe et interne.

153 EVEN (Arzel). Istor ar yezhou keltiek. 2. Lesneven, Hor Yezh, 1980, p. 256-511, ill., cartes.
Le gallois, le gaélique d'Irlande, le gaélique d'Ecosse, le manxois. Histoire externe et interne.

154 FALC'HUN (François). Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne. Paris, Union générale d'éditions, 1981, 662 p., cartes.
3e édition, revue et augmentée. Le peuplement de la Bretagne. Les grands courants. Phonétique, morphologie, vocabulaire. Bilan d'une recherche. Travaux récents de toponymie.
(Compte rendu par P.-M. MÉVEL, dans *Brud nevez,* n° 43, meurz 1981, p. 29-32).

155 GONZALEZ (Julian). Les formations du prétérit en vieil irlandais: la valeur temporelle du prétérit celtique à la lumière des faits latins. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 181-195.

156 GRÉGOR (D.B.). Celtic: a comparative study. Cambridge, New York, The Oleander Press, 1980, 398 p.
Comparaison des langues celtiques entre elles. Les causes du déclin. Le renouveau.

157 HAMP (E.P.). The semantics of poetry in early Celtic. Papers of the Regional Meeting, Chicago Linguistic Society, 1977, n° 13, p. 147-151.

158 HAMP (Eric P.). The north-european word for «apple». *Zeitschrift fur celtische Philologie,* Band 37, 1979, p. 158-166.

159 HAMP (Eric P.). Varia. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 165-167.
1. IE *sek- «to lose healthy moisture». 2. The dative singalur of *a-stems. 3. Eleni «this year».

160 HAMP (Eric P.). Varia. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 109-113.
4. *Isa in british Celtic. 5. Welsh â ag. 6. British aL-'AT (Temporal).

161 HAMP (Eric P.). Latin er in british Celtic. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 161-163.

162 JACKSON (K.). Fifty years of celtic philology. *Modern language review,* 1976, 17e année, n° 4, p. XXIII-XXXVII.

163 LAMBERT (Pierre-Yves). Etymologies. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 169-180.
1. Moyen gallois trull, trullyat, breton tuell. 2. Vieux breton dilembretic, dislembretic. 3. Vieux breton oithat, «examen, observation». 4. Irlandais suil, «vue, yeux, attente, espoir». 5. Note philologique sur le vieil irlandais lethraim.

164 LA TOUR D'AUVERGNE. Origines gauloises. Recherches sur la langue et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique. Préface de Jean Balcou. Genève, Slatkine, 1980, XI-355-LXXII p. (Collection *Bretagne et monde celtique).*
Réimpression de l'édition de Hambourg de 1801.

165 LE DUC (Gwennael). Une glose en anglo-saxon glosée en brittonique. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 261-262, ill.

166 LINDEMAN (Frederik Otto). On some compound verbs in the brittonic languages. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXIX, part III, november 1981, p. 504-512.

167 LOCKWOOD (W.B.). Wortkundliche Parerga. *Zeitschrift für celtische Philologie,* Band 38, 1981, p. 179-186.

1. Ir. canog, «Sturmtaucher, Luffinus». 2. Kymr. mwyalch, gäl. lon, «amsel». 3. Die keltischen Namen der Ente. 4. Ir. lacha. 5. Ir. tonnog. 6. Kymr. gwydd, ir. ge(d), «Gans». 7. Ir. ean, «Junges».

168 MOISL (Hermann). A sixth-century reference to the british Bardd. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXIX, part II, may 1981, p. 269-283.

169 Les mouvements celtiques du V^e^ au I^er^ siècle avant notre ère. Actes du XXVIII^e^ colloque organisé à l'occasion du IX^e^ Congrès international des sciences préhistoriques et protohistoriques, Nice, 19 septembre 1976, édité par Paul-Marie Duval et Venceslas Kruta. Paris, C.N.R.S., 1979, 239 p., 131 fig., pl., cartes.

(Compte rendu par A. BULARD, dans *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 302-304).

170 PERPILLOU (Jean-Louis). Porcs hirsutes: recherche étymologique. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 101-109.

171 Récits et poèmes celtiques. Domaine brittonique, VI^e^-XV^e^ siècle. Textes traduits et présentés par Léon Fleuriot, Jean-Claude Lozachmeur et Louis Prat. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Paris, Stock, 1981, 253 p. (Collection *Stock Plus - Moyen Age).*

172 SCHMIDT (Karl Horst). On the celtic languages of continental Europe. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXVIII, part II, may 1979, p. 189-205.

173 SCHMIDT (K.H.). Die festlandkeltischen Sprachen. Innsbrück, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vortr. 18, 32 p.

(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Bulletin de la Société de linguistique de Paris,* 1978, année 73, n° 2, p. 320-322).

174 SCHMIDT (Karl Horst). Zur Entwicklung einiger indogermanischer Verwandtschaftnamen im Keltischen. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 117-122.

175 SIMS-WILLIAMS (Patrick). The development of the Indo-European voiced labiovelars in Celtic. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXI, part II, may 1981, p. 201-229.

Voir aussi les n^os^ 18, 20, 170, 173, 185, 215, 227, 402, 411.

VI. GAULOIS

176 BÉMONT (Colette). Observations sur quelques divinités gallo-romaines: les rapports entre la Bretagne et le continent. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 65-88, cartes.

177 DUVAL (Paul-Marie). La préparation du Recueil des inscriptions gauloises. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 278-280.

178 DOTTIN (Georges). La langue gauloise. Grammaire, texte et glossaire. Préface de C. Jullian. Genève, Slatkine, 1980, XIV-364 p.

Réimpression de l'édition de Paris, 1920.

179 Etrennes de septantaine. Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune par un groupe de ses élèves. Paris, Klincksieck, 1978, 238 p.

L. FLEURIOT. Brittonique et gaulois durant les premiers siècles de notre ère, p. 75-83. P.-Y. LAMBERT. Restes de la flexion hétéroclitique en celtique, p. 115-122.
(Compte rendu par Karl Horst SCHMIDT, dans *Zeitschrift für celtische philologie.* Band 37, 1979, p. 287-290).

180 FALC'HUN (F.). La langue gauloise et les dialectes gaulois de l'Armorique prébretonne, dans J. LE DÛ et Y. LE BERRE, *Cours de formation des maîtres de breton. Linguistique.* Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, p. 35-40.

181 FLEURIOT (Léon). Note additionnelle sur l'inscription de Chamalières. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 135-139.

182 FLEURIOT (Léon). L'inscription gauloise de Thiaucourt et le problème des désinences verbales en -seti et en -setu du celtique ancien. *Etudes celtiques*, t. XVI, 1979, p. 123-134.

183 FLEURIOT (Léon). La tablette de Chamalières. Nouveaux commentaires. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 145-159.

184 FLEURIOT (Léon). Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de La Gaufresenque, et d'une autre de Lezoux. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 111-144, ill.

185 FLEURIOT (Léon). A propos de deux inscriptions gauloises, formes verbales celtiques. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 89-108, ill.

186 GALLIOU (Patrick). Western Gaul in the third century, dans *The Roman West in the third century. Contributions from archaeological and history* edited by Anthony King and Martin Henig. Oxford, B.A.R. International Series, n° 109, 1981, p. 259-285.

187 LAMBERT (Pierre-Yves). Gaulois IEVRV: irlandais (ro) ir «dicauit». *Zeitschrift fur celtische Philologie,* Band 37, 1979, p. 207-213.

188 LAMBERT (Pierre-Yves). La tablette gauloise de Chamalières. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 141-169.

189 LEJEUNE (Michel). Textes gallo-grecs. *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 55-100, ill.

190 LEJEUNE (Michel). Notes d'étymologie gauloise. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 101-166, ill; t. XVII, 1980, p. 51-54.

191 PERNOUD (Régine). Les Gaulois. Paris, le Seuil, 1979, 126 p., ill.
Nouvelle édition augmentée.
(Compte rendu par V. KRUTA, dans *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 306).

192 SCHMIDT (Karl Horst). Gallica. *Studia celtica,* vol.XIV-XV, 1979-1980, p. 285-289.
2. Zur Inschrift von Chamalières.

193 SCHMIDT (Karl Horst). The gaulish inscription of Chamalières. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXIX, part II, may 1981, p. 256-268.

Voir aussi les n^{os} 20, 152, 172, 411.

VII. ORIGINES

194 DEVAILLY (G.). Clergé celtique et clergé latin en Bretagne au IX^{e} siècle. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan,* t. 108, juillet 1981, p. 34-35.

195 Diviz gant Léon Fleuriot. *Al Lanv,* n° 3, mae-mezheven 1980, p. 23-25.

196 FLEURIOT (Léon). Les origines de la Bretagne. L'émigration. Avec 13 cartes dessinées par A. Leroux. Paris, Payot, 1980. 353 p., cartes.

(Comptes rendus par Joseph CHARDRONNET, dans *Bleun-Brug,* n° 2, 1980, p. 11-13; J.-C., dans *Imbourc'h,* n° 127-128, gouere 1980, p. 300-304; Hubert GUILLOTEL, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 350-357; F. FAVEREAU. Traou nevez war ar Vretoned kozh, dans *Pobl Vreizh,* n° 126, gwengolo 1980, p. 6-9, ill; J.-Y. LE MOIGN. Un livre passionnant et remarquable, dans *Le Peuple breton,* n° 202, octobre 1980, p. 26-27, ill.; Jean KERHERVÉ, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1980, t. CVIII, p. 390-392).

197 FLEURIOT (Léon). L'histoire des Bretons explique leur identité. Interview. *Breizh,* n° 265, mars 1981, p. 6-8.
Les origines de la Bretagne. La situation de la langue bretonne.

198 FLEURIOT (Léon). Sur quatre textes bretons en latin, le « Liber vetustissimus » de Geoffroy de Monmouth et le séjour de Taliésin en Bretagne. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 197-213.

199 GALLIOU (Patrick). La défense de l'Armorique du Bas-Empire. Essai de synthèse. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVII, 1980, p. 235-285.

Comment les Bretons se sont-ils installés en Armorique, à quelle date, dans quelles conditions?

200 LOTH (Joseph). L'émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère. Préface de Bernard Tanguy. Genève, Slatkine, 1980, XVI-260 p. (Collection *Bretagne et monde celtique).*

Réimpression de l'édition de Rennes, 1883.

201 O'SULLIVAN (Thomas D.). The « De Excidio » of Gildas. Its authenticity and date. Leyde, 1978, 200 p. (Collection *Columbia studies in the classical tradition,* vol. VII).

(Compte rendu par F. KERLOUÉGAN, dans *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 306-309).

202 TANGUY (Bernard). La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV-Ve siècle), d'après les données toponymiques. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 87, année 1980, n° 3, p. 429-462, cartes.

203 Vie de saint Malo, évêque d'Alet, traduite et éditée par Gw. Le Duc. Préface du professeur Langouet. Rennes, Université de Rennes I, 1979, XXX-256 p. (Collection *Les dossiers du Centre de recherche archéologique d'Alet).*

(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 367).

Voir aussi les aussi les nos 17, 22, 152, 172, 411.

VIII. VIEUX BRETON

204 FLEURIOT (Léon). Gloses inédites en vieux breton. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 197-210, ill.

205 TIMEUR (Tonig an). Brezhoneg koz. *Hor Yezh,* n° 139, mezheven 1981, p. 64, ill.

L'inscription de Gomenech.

Voir aussi le n° 152.

IX. MOYEN BRETON

206 CRAWFORD (T.D.). « Tremenuan an Ytron Maria » et « Pemzec leuenez Maria »: combien d'auteurs? *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 219-228, graph.

207 Doctrin an christenien. Texte de 1622 en moyen breton accompagné de la version française et du texte en breton moderne de 1677, avec préface et notes de Roparz Hemon. Dublin, The Dublin Institute for advanced studies, 1977, 83 p.

(Compte rendu par P.-Y. LAMBERT, dans *Etudes celtiques*, t. XVI, 1979, p. 304-305).

208 GOURVIL (F.). Curiosité philologique ou mystification? *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 49-51.

Sur un texte des *Mabinogion* que la Villemarqué donnait comme étant en dialecte breton-gallois du XIIe siècle.

209 LAMBERT (Pierre-Yves). La chanson du voyer de Quimperlé. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVII, 1979, p. 91-101.

Texte en moyen breton.

210 Le Duc (Gwennael). Les gloses en moyen breton du « Liber Vocabulorum ». *Etudes celtiques,* t. XVII, 1980, p. 229-255.

211 Le Menn (Gwennole). Eloge funèbre de Peiresc en moyen breton tardif (1638). *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 211-221.

212 Pennaod (Goulven). Dornlevr krennvrezhoneg. Eil embannadur azveret. Plomelin, Preder, 1979, 176 p.

Voir aussi les n^{os} 152, 253, 280, 558, 580-585, 590.

X. HAGIOGRAPHIE

213 Dictionnaire des saints bretons. Préface de P.-J. Hélias. Paris, Tchou, 1979, 394 p., ill. (Collection *La bibliothèque bretonne).*
(Compte rendu par J.-C., dans *Imbourc'h,* n° 116, eost 1979, p. 344-345).

214 Kerlouégan (François). Les citations d'auteurs latins profanes dans les vies des saints bretons carolingiens. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 181-195.

215 Klerg. E skeud santez Marc'harid: mein ha relijion. *Imbourc'h,* n° 125, mae 1980, p. 169-174.

216 Marc (F.). Histoire de Landévennec. Vie de saint Guénolé. *Chronique de Landévennec,* n° 26, avril 1981, p. 60-66; n° 27, juillet 1981, p. 113-118; n° 28, octobre 1981, p. 129-135.

217 Merdrignac (B.). L'évolution d'un cliché hagiographique: saint Melaine, saint Mars et l'eulogie métamorphosée en serpent. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 87, n° 4, 1980, p. 589-606.

218 Ollivier (F. Grégoire). Lavrec et Landévennec: deux saints celtiques. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* mémoires de l'année 1978, t. CVII, p. 53-58, Saint-Brieuc, 1979.

219 Pape (Louis). Les saints bretons. Rennes, Ouest-France, 1981, 186 p., ill.

Voir aussi les n^{os} 17, 203.

XI. PHONÉTIQUE, PHONOLOGIE

220 Bednarzuk (L.). Quelques aspects de la lénition en celtique. *Kwartalnik Neofilologiczny,* 1977, 24^{e} année, n° 2-3, p. 133-140.
Article en polonais. Résumé en anglais.

221 Denez (Per). Notennou fonologiezh. *Hor Yezh,* n° 130, kerzu 1979, p. 3-28.

222 Dressler (W.U.), Hufgard (J.). Etudes phonologiques sur le breton sud-bigouden. Wien, Osterreichische Akademie der Wissenschaften, 1980, 80 p. (Collection *Philosophisch-historische Klasse Silzungsberichte,* Band 35).
(Compte rendu par Léon Fleuriot, *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 364-365).

223 Fulk (R.D.). The celtic sonorants. *The Bulletin of the Board of celtic studies,* vol. XXIX, part I, november 1980, p. 1-16.

224 Hewitt (S.). Breton (Treger dialect). *Journal of the International phonetic association* (Great Britain), 1978, 8^{e} année, n° 1-2, p. 80.
Transcription phonétique du breton.

225 Merser (A.). Précis de prononciation du breton. *Ar Helenner,* n° 25, 1981, 58 p.

226 Moullec (L.). Studiadenn war stankter al lizherennou e geriaoueg ar brezhoneg. *Al Liamm,* n° 208, gwengolo-here 1981, p. 364-365; n° 209, du-kerzu 1981, p. 443.

227 TERNES (Elmar). Die Sonderstellung des Bretonischen innerhalb der Keltischen Sprachen. Eine typologische Untersuchung. *Zeitschrift für celtische Philologie,* Band 37, 1979, p. 214-228.

Voir aussi les n^{os} 152, 154, 410.

XII. ORTHOGRAPHE

228 LE MERCIER (A.), DURAND (P.). Polémique. *Ar Falz,* n° 30, octobre-décembre 1979, p. 40-41.

229 MERSER (A.). Les graphies du breton. Etude succincte. *Ar Helenner,* n° 15, 1980, 52 p., ill.

230 MERSER (A.). Lizer digor d'an aotrou Per Denez. *Brud nevez,* n° 44-45, ebrel-mae, 1981, p. 47-48.

Voir aussi le n° 403.

XIII. LEXICOLOGIE, ÉTYMOLOGIE, SÉMANTIQUE

231 BRAZ (Loeiz er), BLOUIN (Henri). Question aux lecteurs. *Musique bretonne,* n° 1, janvier, 1980, p. 13 ; n° 4, mai 1980, p. 18 ; n° 6, juillet 1980, p. 21 ; n° 13, février 1981, p. 22.

L'expression « er goh suhun ».

232 BRIANT (Mikael). Studiadennou war yezh Bro-Lanuon ha war ar yezh a-vremañ. *Hor Yezh,* n° 124, meurzh 1979, p. 3-27.

233 BRIANT (Mikael). Dizoloadur hor bed. *Hor Yezh,* n°124, meurzh 1979, p. 28-51 ; n° 126, gouere 1979, p. 2-42.

234 BRIANT (Mikael). Tro-geriaoua e Bro-Lanuon. *Hor Yezh,* n° 126, gouere 1979, p. 26-27.

235 DELAPORTE (R.). Elementary breton-english dictionary. Geriadurig brezhoneg-saozneg. Cork, University Press, 1979, 110 p.

236 DELAPORTE (R.). Yezh « Skoĭ-Louarn Veig Trebern ». *Hor Yezh,* n° 139, mezheven 1981, p. 65.

Cf. Padrig an Habask, n° 242.

237 DELAPORTE (R.), KERVELLA (F.). Notenn diwar-benn ar ger magadur. Ha gourel pe wregel eo ? *Hor Yezh,* n° 142, kerzu 1981, p. 85-86.

238 DENEZ (Per). Geriadur brezhoneg Douarnenez. 1. Pesked. 2. Laboused. Dictionnaire du breton parlé à Douarnenez. 1. Poissons. 2. Oiseaux. Lesneven, Hor Yezh, 1980, 159 p., ill.

239 DENEZ (Per). Geriadur brezhoneg Douarnenez. 3. Amzer, avel ha mor. Dictionnaire du breton parlé à Douarnenez 3. Le temps, le vent et la mer. Lesneven, Hor Yezh, 1981, 144 p., ill.

240 FURJOUR (Er). Deskam brehoneg ! Apprenons le breton ! *An Doere,* n° 1, miz mae 1981, n° 11 ; n° 2, miz est 1981, p. 5.

Les mots « penn », « kalon ».

241 GIRAUDON (Daniel). Le langage des oiseaux. *Musique bretonne,* n° 12, janvier 1981, p. 4-7 ; n° 13, février 1981, p. 6-9.

242 HABASK (Padrig an). Yezh « Skol-Louarn Veig Trebern ». *Hor Yezh,* n° 134-135, gwengolo 1980, p. 128, p., ill.

Cf. n° 236.

243 HEMON (Roparz). Dictionnaire français-breton. Brest, Al Liamm, 1979, 422 p.

244 HEMON (Roparz). Nouveau dictionnaire breton-français. Brest, Al Liamm, 1979, 848 p.

245 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. Rann 34. Tennadeg-Traezhañ. *Preder*, n° 228-229, mezheven-gouere 1978, p. 3049-3112.

(Compte rendu par KLERG. Evezhiadennou, dans *Imbourc'h*, n° 116, eost 1979, p. 323-324).

246 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. Rann 35. Traezheg - Turkeg. *Preder*, n° 230-231, eost-gwengolo 1978, p. 3113-3176.

(Compte rendu par KLERG, dans *Imbourc'h*, n° 118, here 1979, p. 428).

247 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Dictionnaire historique du breton. Rann 36. Turkez-Zouav. *Preder*, n° 235-236, genver-c'hwevrer 1979, p. 3177-3232.

248 HEMON (Roparz). Geriadur istorel ar brezhoneg. Eil embannadur. Dictionnaire historique du breton. Seconde édition. Quimper, Preder, 1979-1981.

Les éditions Preder ont entrepris une nouvelle publication de « G.I.B. » sous forme de fascicules de 64 pages imprimées. Onze sont parus à la date de décembre 1981, soit 704 pages, de la lettre « A » à « Emberr ».

249 HERBERT (Perig). Lizer d'ur songarour. *Hor Yezh*, n° 125, meurzh 1979, p. 5-12.

249 *bis* HERRIEU (Meriadeg). Dictionnaire français-breton : vannetais. Hennebont, Bleun-Brug Bro-Gwened, 1981, 203 p.

250 HINCKS (Rhisiart). Geriadurig kembraeg-brezhoneg. [Plufur], Ober, 1979, 172 p. (multigraphié).

(Compte rendu par L. ANDOUARD, dans *Al Liamm*, n° 198, genver-c'hwevrer 1981, p. 72-74).

251 KEMENER (Yann-Fanch). Yezh al loened. An evned. *Musique bretonne*, n° 14, mars-avril 1981, p. 11-14.

252 LE DÛ (J.), LE BERRE (Y.). Dictionnaire pratique français-breton. III. Chandelle Cygne. *Studi*, n° 12, juillet 1979, p. 169-247.

253 LE MENN (Gwennole). Contribution à l'étude de l'histoire des dictionnaires bretons. Rennes, auteur, 1981, 14 volumes. (Thèse d'Université, multigraphiée).

1. Présentation générale. Liste des dictionnaires, 81 p.
2. Les premiers « Colloques » de Quiquer, 1626-1652, 68 p.
3. Les derniers « Colloques » de Quiquer, 49 p.
4. Nomenclator Quiquer. Peiresc et le breton. Travaux sur le moyen breton aux XIX^e^-XX^e^ siècles, 54 p.
5. Julien Maunoir, 76 p.
6. Les travaux perdus du XVII^e^ siècle, 58 p.
7. Le Pelletier, sa vie, ses sources, 82 p.
8. Le Pelletier, ses dictionnaires, 83 p.
9. Le Pelletier, sa correspondance, 56 p.
10. Dictionnaires vannetais. P. de Chalons. Cillart, 76 p.
11. Vincent Roudaut, 34 p.
12. Les dictionnaires de Roparz Hemon, 111 p.
13. Quelques dictionnaires du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, 84 p.
14. Limites du breton. Atlas linguistique, dialectes, argots, 51 p.

254 LE MENN (Gwennole). L'apparition des « Colloques » et la réimplantation de l'imprimerie en Basse-Bretagne. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 269-274, graph.

255 LE MENN (Gwennole). Deux projets de dictionnaires bretons à la fin du XVII^e^ siècle : celui du chanoine Thomas ; celui de dom Julien Raguideau. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 263-268.

256 LE QUERREC (J.). Bilinguisme et spécificité culturelle : la dénomination des couleurs chez les Bretons du Trégor, dans *Voir et nommer les couleurs*, édité par S. Tornay. Nanterre, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, 1978, Recherches thématiques 2, p. 313-327.

257 Liorzh Arzel Even. *Hor Yezh*, n° 139, mezheven 1981, p. 57-60.

Noms de plantes.

258 MENGA (Erwan ar). Deskomp esperanteg. Geriadur esperantek-brezhonek. Lesneven, Hor Yezh, 1980, p. 74-129.

Fait suite à « Yezhadur berr » brève grammaire de l'espéranto, du même auteur.

259 MENGA (Erwan ar). Deskomp esperanteg. Geriadur brezhonek-esperantek. Lesneven, Hor Yezh, 1980, p. 130-179.

260 MENN (Gwennole ar). Le dictionnaire breton de Hariquin. Geriadur Harinkin. 1689. Lesneven, Hor Yezh, 1979, 81 p.

261 MENN (Gwennole ar). Notennou yezh: yezh ar mor. *Hor Yezh*, n°125, meurzh 1979, p. 29-43.

262 OBER. Nerzh an avel. *Al Liamm,* n° 196, gwengolo-here 1979, p. 405.
Terminologie: la vitesse du vent.

263 PENNEC (J.). Yezhoniezh. Geriadur ar c'henwerzh etrevroadel. *Imbourc'h,* n° 119, du 1979, p. 489-491.

264 PHILIPPE (Jef). Yezh al loened. *Evid ar brezhoneg,* n° 172, mars 1981, p. 3-5.

265 STÉPHAN (Laurent), SÉITÉ (Visant). Lexique breton-français et français-breton. Geriadurig brezoneg-galleg ha galleg-brezoneg. Brest, Emgleo Breiz, 1980, 398 p.
20e édition, revue et augmentée.

266 Troiou-lavar o tennañ d'ar mor ha d'an avel, dastumet e Douarnenez gant Per Gregoire. *Hor Yezh,* n° 125, meurzh 1979, p. 28.

267 TROUDE (A.E.). Nouveau dictionnaire pratique français-breton du dialecte de Léon, avec les acceptions dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouaille, et la prononciation quand elle peut paraître douteuse. Mayenne, Floc'h, 1979, XXVI-940 p.
Réimpression de l'édition de 1869.

268 TROUDE (A.E.). Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon, avec les acceptions dans les dialectes de Vannes, Tréguier et Cornouaille,et la prononciation quand elle peut paraître douteuse. Préface de Loeiz ar Floc'h. Mayenne, J. Floc'h, 1979, 823 p.
Réimpression de l'édition de 1876.

269 VALLÉE (F.). Grand dictionnaire français-breton suivi du Supplément, avec le concours de E. Ernault et de R. Le Roux. Glomel, Association bretonne de culture, 1980, XLI-814-176 p.
2e édition, réimpression de celle de 1931.

270 Vocabulaire de travail. Mots pour les mathématiques: propositions. *Ero nevez,* n° 12, [s.d.], [p. 11-15].

Voir aussi les nos 150, 154, 157-160, 163, 170, 271, 291, 329-333, 415, 584, 708, 715, 775.

XIV. ICHTHYONYMIE

271 Ar pesked anavezetañ. *Hor Yezh*, n° 126, gouere 1979, p. 43-44.

272 BERR (Alan-Gwennog). En ichthyonymie bretonne, le celtique « liz » devant l'extension du latin « solea », dans *Actas del V Congreso internacional de estudios linguisticos del Mediterraneo.* Madrid, 1977, p. 269-277.

XV. MORPHOLOGIE

273 DRESSLER (Wolfgang). Wortbildung bei Sprachverfall, dans *Perspektiven der Wortbildungsforschung*, publié sous la direction de H. Brekle et D. Kostovsky. Bonn, Bouvier, 1977, p. 62-69.
Formation de mots dans une langue en voie de disparition.
(Compte rendu par Léon FLEURIOT, dans *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 363-364).

Voir aussi les nos 152, 154, 289, 290, 403.

XVI. GRAMMAIRE, SYNTAXE

274 ANDERSON (Stephen R.), Topicalization in Breton. *Berkeley Linguistics Society,* n° 7, [13 p.].

275 DENEZ (Per), URIEN (J.Y.). Studiadenn war an niver-daou. *Hor Yezh,* n° 126, gouere 1979, p. 3-26.

(Compte rendu par R. DELAPORTE, dans *Hor Yezh*, n° 131-132, meurzh 1980, p. 99-100).

276 GLANNDOUR (Maodez). Furmiou ar verb bezañ. *Al Liamm,* n° 207, gouere-eost 1981, p. 254-268.

277 HEMON (Roparz). Yezhadur berr ar brezhoneg. Brest, Al Liamm, 1979, 128 p.

278 KOG (Yann-Vari ar C'h.). Brezhoneg Ivon Krog (1885-1930). Eil rann. Verbou ha troiou-lavar. *Hor Yezh,* n° 142-143, kerzu 1981, p. 1-80.

279 LAMBERT (Pierre-Yves). Les grammaires bretonnes. Additions au tome XV, fascicule 1. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 233-236, ill.

280 LE DUC (Gwennael). Le Donoet, grammaire latine en moyen breton (suite). *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 237-259.

281 MERSER (A.). Précis de grammaire bretonne. *Ar Helenner,* n° 10, 1979, 66 p.

282 STEPHENS (Janig). Word order in Breton. S.l., s.n., s.d. 11 p. (dactylographié).

Photocopie au C.R.B.C., à Brest.

283 TRÉPOS (Pierre). Grammaire bretonne. Préface de P. Le Roux. Ouest-France, 1980, 287 p.

Réimpression de la 1re édition.

284 URIEN (Jean-Yves) et DENEZ (Per). Essai d'analyse sémiologique du mot verbal et du syntagme verbal en breton contemporain. II. Le syntagme verbal. *Studia celtica,* vol. XIV-XV, 1979-1980, p. 290-312.

Voir aussi les nos 152, 402, 403, 410.

XVII. DIALECTOLOGIE

285 Brezhoneg gorre Leon, dastumet gand Soazig Grall, Ivon Gourmelon, Mikael Madeg. *Komz,* Sonskridaweg Rannyezou, niverenn-skwer, s.d., n.p.

286 DENEZ (Per). Un istor a rannyezhou. *Skrid,* n° 24, trede trimiziad 1980, p. 35-42.

287 GERVENOU (R.). Brezhoneg Mel-Pistivien. *Hor Yezh*, n° 124, meurzh 1979, p. 52-64.

288 LE MASSON (Marie-Lise). Faits de langue, fait de culture. Variation dialectale et faits culturels à Pleubian (Côtes-du-Nord). Paris, auteur, 1981, 340 p. (Thèse de 3e cycle).

289 MCKENNA (Malachy). The Breton of Guéméné-sur-Scorff (Bas-Vannetais). Part II. A morphology of the verb (continued). *Zeitschrift für celtische Philologie,* Band 37, 1979, p. 249-277.

290 MCKENNA (Malachy). The Breton of Guéméné-sur-Scorff (Bas-Vannetais). Part III. A morphology of the noun. *Zeischrift für celtische Philologie,* Band 38, 1981, p. 29-112.

291 TANGUY (Bernard). Dialectologie bretonne. Analyse lexicographique et cartographique de l'« Atlas linguistique » de Pierre Le Roux. *Studi,* n° 20, décembre 1981, 97 p.

Premier fascicule d'une série de 6. Concerne les cartes 1 à 25. Comporte une présentation des principaux dictionnaires bretons depuis le *Catholicon.*

Voir aussi les nos 154, 195, 222, 224, 232, 234, 238, 239, 253, 266-268, 313, 402, 410, 616.

XVIII. TOPONYMIE, ANTHROPONYMIE

292 Anviou straedou e Breizh. *Al Liamm,* n° 197, du-kerzu 1979, p. 470-471.

293 BARBE (Jean-Maurice), NORTEL (Jean-Pierre). Dictionnaire des prénoms. Rennes, Ouest-France, 1980, 442 p.
Y compris des prénoms bretons.

294 BECHARD (Guillaume). Que signifie ce nom? Courrier des lecteurs. *Le Télégramme de Brest.*
Chronique onomastique; en principe, hebdomadaire.

295 BRESC (Geneviève et Henri). Les saints protecteurs de bateaux. 1200-1460. *Ethnologie française,* t. 9, n° 2, avril-juin 1979, p. 161-178, tabl.
En Bretagne et dans les autres régions.

296 CHAUVEL (Alan). Toponymes de Cornouailles. *Skol Vreizh,* n° 59-60, novembre 1978-mars 1979, p. 29-32, cartes.
En Cornouailles britannique.

297 CHAUVEL (Alan), DESHAYES (A.). Eléments de base pour la compréhension des noms de famille bretons. *Skol Vreizh,* n° 65, octobre-décembre 1979, p. 3-9, ill.; n° 67, avril-juin 1980, p. 3-5.

298 CLÉMENT (Michel). Les côtes morbihannaises dans les instructions nautiques anciennes. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan,* t. 108, juillet 1981, p. 82-84.

299 DESHAYES (A.). Comment mener une étude toponymique. *Skol Vreizh,* n° 66, janvier 1980, p. 3-11, ill.; n° 67, avril 1980, p. 8-9.

300 DIZERBO (A.-H.), QUENTEL (P.). Sent Uurguestle en Crozon. *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 100-102.

301 EUDES (Ollivier). Les prénoms bretons. Rennes, Ouest-France, 1978, 32 p., ill.

302 EVANS (C.L.). Les noms bretons dans les chartes de l'abbaye de Bégard. 1156-1458. University of Toronto (U.S.A.), 1975.
(Compte rendu dans *Dissertation abstracts international, section A. The humanities and social sciences,* 1978, 38e année, n° 6, p. 3444).

303 FALC'HUN (François), TANGUY (Bernard). Les noms des lieux celtiques. Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique. Bourg-Blanc, Editions armoricaines, 1979, 61 p., cartes.
(Compte rendu par P.-M. MÉVEL: Alhwez an anoiou-leh, dans *Brud nevez,* n° 28, here 1979, p. 33-35).

304 GOURVIL (Francis). Noms de famille, prénoms, surnoms et noms de lieu à Trégunc et Névez au XIIIe siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVI, 1978, p. 239-269.

305 GUILCHER (Yvonne), Q. (F.). Le mot «sénan». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 54; n° 3, juillet-septembre 1981, p. 171.

306 IRIEN (Job an). Relire l'histoire à l'aide des noms de lieux. Le plou de Plabennec, Kersaint-Plabennec, Le Drennec. *Ero nevez,* n° 4, p. 5-13, cartes.

307 KERVELLA (F.). Kartennou douaroniel. *Al Liamm,* n° 204, genver-c'hwevrer 1981, p. 41-50.

308 KERVELLA (F.). Studi al lec'hiou: un digor war istor ar vro. *Al Liamm,* n° 200, mae-mezheven 1980, p. 210-221, cartes.

309 KERVELLA (F.). Pemzek anv-den hag a vez kavet alies en anviou-lec'h. *Hor Yezh,* n° 135, kerzu 1980, p. 33-40.

310 LE ROY (Michel). Les noms de lieux de Penmarc'h. De l'enseignement à la recherche ... et à l'action. *Skol Vreizh,* n° 67, avril 1980, p. 10-19, ill.

311 MADEG (Mikael). Lesanwiou. Rennes, auteur, 1981, 109-96-76-26 p. (Thèse de 3e cycle, dactylographiée).

312 MORVAN (Yann). Quels noms pour les villes de Bretagne? *Breizh*, n° 266, avril 1981, p. 6-7, ill.

313 Onomastique, dialectologie. Actes du colloque de Loches, mai 1978. Paris, Archives nationales, Société française d'onomastique, 1980, 211 p.
M. BAUDOT. Les exemples bretons d'anthroponymes devenus toponymes, p. 9-12. J.-P. CHAUVEAU. Dénominations du rumex dans l'Ouest, p. 42. F. GUITER. Frontière linguistique et frontière toponymique, p. 101-113.

314 Pennad-kaoz gant Mikael Madeg. *Evid ar brezhoneg,* n° 123, février 1979, p. 3-6, ill.
Au sujet des surnoms.

315 PENNEG (J.). Pemzek anv-lec'h. *Hor Yezh,* n° 142, kerzu 1981, p. 88-91.
Cf. F. KERVELLA, n° 309.

316 R. (D.S.).Sur l'origine du mot «Iroise». *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 51.

317 ROUALEC (Nicolas). Essai de toponymie de l'île de Batz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 66-68.

318 Les surnoms des Concarnois: comme on les appelle et comment on les connaît. *Ar Soner,* n° 250, août 1979, p. 18-19.

319 TANGUY (Bernard). Les noms de lieux, dans LE DÛ (J.), LE BERRE (Y.). *Cours de formation des maîtres de breton. Linguistique.* Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, p. 109-128.

320 TANGUY (Bernard). Toponymie bretonne. Organisation religieuse ancienne. Organisation civile ancienne. *Ero nevez,* n° 5, s.d., p. 7-13.

321 TANGUY (Bernard). La toponymie: méthodes et finalités. *Ero nevez,* n° 6, s.d., p. 7-15.

322 TANGUY (Bernard). Noms de lieux et histoire. *Ero nevez,* n° 7, s.d., p. 7-20.
Suivi d'un index des noms étudiés ou signalés.

323 TANGUY (Bernard). Toponymie. La maison et ses dépendances. *Ero nevez,* n° 8, s.d. p. 9-17.

324 Toponymie. Recherches et développements possibles. *Ero nevez,* n° 9, s.d., p. 25-28.

325 VALLERIE (Erwan). Enklask war an anviou-badez roet da vugale Vreizh e 1978. *Al Liamm,* n° 192, genver-c'hwevrer 1979, p. 52-62.

326 X.Y.Z. Les vieux prénoms disparaissent-ils? *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 52.

Voir aussi les nos 11, 17, 38, 49, 54, 63, 154, 201, 216, 411, 435, 522, 584, 806, 808, 811, 815, 817, 823-825.

XIX. BRETON MODERNE (BREZHONEG ARNEVEZ)

327 Le breton qui se fabrique... *Ar Soner,* n° 256, septembre 1980, p. 4.
Les trois degrés de breton.

328 EWAN (Jil). Brezhoneg-studi. *Imbourc'h,* n° 121, genver 1980, p. 35-37.

329 Geriadur ar brezhoneg arnevez. *Imbourc'h,* n° 125-126/1, gwengolo 1980, XIV-405 p. (Multigraphié).
Lexique breton-français de la langue «moderne».

330 Gerva yezhel 1978. *Emsav,* n°128, 1978, p. 63-68.

331 KERVERZHIOU (Gw. B.). Elfennoniezh (strillouriezh): ur rollad geriou. *Hor Yezh,* n° 125, meurzh 1979, p. 47-54.

332 KOLLO (Maoris ha Yann-Jakez ar C'h.). Al loarelli hag an emvataat anezho: roll geriou. *Al Liamm,* n° 202, gwengolo-here 1980, p. 374-375.
(Compte-rendu par P. EVEN, dans *Al Liamm*, n° 204, genver-c'hwevrer 1981, p. 66-68).

333 KREIZENN IMBOURC'H STURYEZHOURIEZH. Lavar 07. *Preder*, n° 237-238, meurzh-ebrel 1979, 107 p.
Comprend « Notennou-labour » et « Gerva brezhonek ».

XX. ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

334 ARZUR (Anna-Mari). Fae war ar brezhoneg, eme bepred ar genaoueg. *Ero nevez,* n° 3, s.d., p. 3.

335 ARZUR (Anna-Mari). O hortoz petra emaom? *Ero nevez,* n° 5, s.d., p. 3-4.
Article en français.

336 ARZUR (Anna-Mari). A propos d'un sondage! *Ero nevez,* n° 7, s.d., p. 3-5.

337 ARZUR (Anna-Mari). Lettre aux parents. Pourquoi je fais du breton dans ma classe. *Ero nevez,* n° 9, s.d., p. 3-4.

338 ARZUR (Anna-Mari). Hag ar brezoneg... er skoliou? *Ero nevez,* n° 10, s.d., p. 3-4.
En français.

339 Le breton en chiffres. *Ar Falz,* n° 29, juillet-septembre 1979, p. 24-28.
L'enseignement du breton au L.E.P. Marie Le Franc, à Lorient. Essai d'une application de la charte culturelle au pays de Nantes.

340 COMBOT (Paolig). Intervention aux Assises nationales des langues vivantes. *Ar Falz,* n° 30, octobre-décembre 1979, p. 35-37.

341 COSQUER (J.). Rennes: le breton à l'école laïque, une stricte application de la loi... *Le Peuple Breton,* n° 205, janvier 1981, p. 22-23.

342 DENEZ (Per). Ul lisañs a zo... *Bremañ*, n° 8, here-du 1981, p. 10, ill.

343 DEY (J.L.). Talvoudegezh ar skol evit ar brezhoneg. *Skrid*, n° 22, kentañ trimiziad 1980, p. 45-49.

344 DIWAN. Charte. *Breizh*, n° 263, janvier 1981, p. 12.
Le texte de la charte de Diwan est suivi d'un article sur l'école primaire.

345 Diwan. *An Had,* n° 0-3, nevez-amzer 1979, trimiziad diwezhañ 1980.
Diwan a publié sous le titre *An Had*, 4 numéros d'un journal consacré à ses activités, préoccupations et projets. Les articles les plus importants sont signalés sous une autre entrée, à l'auteur.

346 Diwan, komzou dastumet ha renket gant Mikael Madeg. *Pobl Vreizh,* n° 107, kerzu 1978, p. 8-9, ill; n° 108, genver 1979, p. 8-9, ill.

347 DOUJET (Daniel). Skol Diwan an Oriant. *Al Lanv,* n° 2, meurzh-ebrel 1980, p. 16-17, ill.

348 ELEGOET (Louis). Le breton et l'enseignement aux siècles passé. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 53.

349 Emziviz gant Fransez Kervella. Penaos e voe savet Skol Ober, dastumet gant Herve Lanndiern. *Imbourc'h,* n° 136, ebrel 1981, p. 85-88.

350 L'enseignement du breton au L.E.P. Marie Le Franc de Lorient. *Ar Falz,* n° 34, 1er trimestre 1981, p. 25-27.

351 Enseignement: le scandaleux sabotage de l'option « breton » en 4e. *Ar Falz,* n° 32, avril-juin 1980, p. 22-26.

352 FAVEREAU (F.). Le breton et son enseignement. *Ar Falz,* n° 34, 1er trimestre 1981, p. 7-24.
A paraître également dans la revue *Langues modernes.*

353 FAVEREAU (F.). Ober skol vrezoneg. *Skol Vreizh,* n° 66, janvier 1980, p. 20-21.

354 GALLAIS (Pierre). Diwan: des écoles maternelles en version originale. *Le Peuple breton,* n° 212, août 1981, p. 22-24, ill.

355 GARAGNON (Jean). Ar brezhoneg er skoliou. *Ar Soner,* n° 254, mai 1980, p. 9.
Circulaire du recteur d'académie de Rennes sur l'enseignement du breton (en français).

356 Une heure de breton par jour. *Ero nevez,* n° 11, s.d., p. 4-9.
Script d'une émission en breton à la radio.

357 Jil Kilhivere, tremenet gantañ ar « bacc » e brezhoneg. *Pobl Vreizh,* n° 115, gwengolo, 1979, p. 10.

358 Kelennadurezh ar brezhoneg, petra nevez? *Evid ar brezhoneg,* n° 128, mae 1979, p. 1-2.

359 KERLANN. Skol Blistin: 1942-1944. *Skrid,* n° 22, kentañ trimizad 1980, p. 33-34.
L'école bretonnante de Plestin-les-Grèves, pendant la dernière guerre.

360 LE DU (Claude). L'enseignement du breton dans les écoles maternelles et primaires des Côtes-du-Nord: année scolaire 1979-1980. *Skol Vreizh,* n° 65, octobre-décembre 1979, p. 16-17.

361 L'HOSTIS (R.). Diwan: deux ans déjà, et douze écoles! *Le Peuple breton,* n° 188, juillet 1979, p. 30-31.

362 L'HOSTIS (René). Où en est Diwan? *Le Peuple breton,* n° 201, septembre 1980, p. 25-26, ill.

363 Licence de breton: des promesses aux actes. *Breizh,* n° 270, août-septembre 1981, p. 9.

364 LOUARN (Tangi). Diwan: Brezhonekaat ha kentañ derez. *Bremañ,* n° 2, gouere-eost 1980, p. 4, ill.

365 MADEG (Mikael). Stajou ha kampou brezhoneg. *Ar Falz,* n° 27, janvier-mars 1979, p. 9-18, ill.; n° 28, avril-juin 1979, p. 21-30, ill.

366 MENARD (Martial). An distro-skol e Diwan. *Al Lanv,* n° 11, gwengolo-here 1981, p. 8-10, ill.

367 MONTFORT (René). Plouvien: brezoneg er skol, eun eur bemdez. Une heure de breton par jour dans les douze classes. *Ero nevez,* n° 13, s.d., p. 5-6.

368 [NAILH] (B.A.). Les difficultés de Diwan. *Breizh,* n° 241, janvier 1979, p. 20-21, ill.

368 *bis* Penaos 'vez kelennet ar brezhoneg d'ar re vihan er skoliou-stad? Pennad-kaoz gant Glaoda an Du. *Evid ar brezhoneg,* n° 163, octobre 1980, p. 1-4, ill.

369 Pennad-kaoz gant tud Diwan. Komzou dastumet gant Herle Denez. *Al Lanv,* n° 8, meurz-ebrel 1981, p. 10-14, ill.

370 Pennad-kaoz gant Yann-Ber Trousset, skolaer e Pont 'n-Abad. *An Had,* n° 2, gouere 1980, p. 6, ill.

371 Pennad-kaoz gant Kristina: ar c'hentañ derez. *An Had,* n° 3, trimiziad diwezhañ 1980, p. 2-4.

372 PHILIPPE (Jos). Diwan: un mot qui fait tâche d'huile. *Armor Magazine,* n° 109, février 1979, p. 56, ill.

373 Roazon: Kerent bugale o stourm evid ar c'helenn brezhoneg er skoliou. *Pobl Vreizh,* n° 136, gwengolo-here 1981, p. 4.

374 ROUE (Mikael ar). Enseigner le breton à l'école élémentaire d'une manière vivante et naturelle. *Skol Vreizh,* n° 74, octobre 1981, p. 12-15, ill.

375 SOAZ MARIA. Ul lisañs war ar brezhoneg! *Bremañ,* n° 5, nevez-amzer 1981, p. 6, ill.

376 Skol Beg-Leger Lanuon. *An Had,* n° 2, gouere 1980, p. 8-9, ill.

377 Skol Kastell-Kleder. *An Had,* n° 3, trimiziad diwezhañ 1980, p. 6-7, ill.

378 Ur skol vrezhoneg e Londres. *Pobl Vreizh,* n° 133, mae 1981, p. 9.

379 Vakañsou e brezhoneg evid ar vugale. Pennad-kaoz gant Andreo Korneg. *Evid ar brezhoneg,* n°153, mai 1980, p. 1-4, ill.

Voir aussi les n^{os} 491, 493, 507, 508, 527-533, 538, 542, 544, 555, 810.

XXI. MANUELS. COURS

380 Activités d'éveil. La vie, le temps, l'espace. *Ero nevez,* n° 12, s.d., p. 5-10, ill.

381 Activités d'éveil: les miroirs. *Ero nevez,* n° 11, s.d., p. 12-15, ill.

382 ARZUR (Anna-Mari), ETUDIANTS DU C.F.P. Pemp munut brezoneg bemdez... *Ero nevez,* n° 5, s.d., p. 17-36.

383 ARZUR (Anna-Mari). Deus da c'hoari... e brezoneg. *Ero nevez,* n° 11, s.d., p. 17-21.

384 ARZUR (Anna-Mari). Systèmes de numérations. Numérations françaises, numérations bretonnes. *Ero nevez,* n° 1, s.d., p. 16-18.

385 BLEUN-BRUG. Deom da c'hoari brezoneg. Brest, auteur, 1979, n.p.

386 BOWEN (Zonia). Yec'hed mat! Yeched da! Talybont, Y Lolfa, 1980, 32 p., ill.
Expressions galloises et bretonnes.

387 Ar brezhoneg er skol: eun eurvez brezoneg bemdez. *Ero nevez,* n° 9, s.d., p. 5-11, ill.

388 CHERIPEL (Mme). Jeux de rythme sur des chansons populaires. *Skol Vreizh,* n° 67, avril 1980, p. 20-23.

389 C'hoari ar gêr nevez. *Ero nevez,* n° 6, s.d., p. 21-22.

390 COMMISSION PÉDAGOGIQUE DU BLEUN-BRUG. Ar Gaoter vihan: quelques idées pour travailler avec les livrets O.C.D.L., *Ero nevez,* n° 4, s.d., p. 14-21, ill.
Activités, jeux, mots croisés, jeux de structures...

391 Comptines. *Ero Nevez,* n° 11, s.d., p. 22-28.

392 Contes et légendes. *Ero nevez,* n° 13, s.d., p. 7-14.

393 CORBEL (Jos). Ober gant ar brezhoneg. Manuel pratique de breton fondamental. Grands débutants. Morlaix, Skol Vreizh, 1981, 221 p.

393 *bis* CORNEC (A.). Méthode de breton pour enfants. Liorzh ar brezhoneg. Livre du maître. Morlaix, Skol Vreizh, 1981, 122 p., ill.

394 DELAPORTE (Raymond). Brezhoneg... buan hag aes. A beginner's course in Breton, adapted from the French of Per Denez. Cork, University Press, 1981, 110 p.
Nouvelle édition revue.

395 DENEZ (P.). Cyflwyno'r Llydaweg. Brezhoneg buan hag aes. Cyfaddasiad Rita Williams. Caerdydd, Gwasg Prifysgol Cymru, 1981, 315 p. ill.

396 DENEZ (Per). Brezhoneg buan hag aes. Paris, Omnivox, 1980.
Nouvelle édition revue.

397 DENEZ (Per). Skridou brezhonek. Skeudennou gant R. Kernez. Lesneven, Hor Yezh, 1980, 100 p., ill.

398 DESHAYES (Albert). Le breton à l'école. Livre de l'élève. Morlaix, Skol Vreizh, 1979, 118-16 p., ill.

399 DESHAYES (Albert). Le breton à l'école. Livre du maître. Morlaix, Skol Vreizh, 1979, n.p., + 28 p.
(Compte rendu par A. MERSER, dans *Brud nevez,* n° 29, du 1979, p. 36; *Ar Falz,* n° 31, janvier-mars 1980, p. 25-26).

400 Deski brezoneg en eur gana. *Ero nevez,* n° 7, s.d., p. 21-25; n° 8, s.d. p. 7.

401 Euz an eil stal d'eben. *Ero nevez,* n° 5, s.d., p. 22; n° 6, s.d., p. 16-19.

402 FLEURIOT (Léon). Cours de formation des maîtres de breton. Série linguistique. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, n.p.
13 séries de cours, avec exposés, devoirs, corrigés. Résumés de grammaire: l'article, le nom, le pronon personnel, etc. Présentation du celtique ancien. Exemple de fragmentation dialectale en breton. Histoire du breton. Evolutions dialectales du breton.

403 FLEURIOT (Léon), KERGOAT (Lukian). Cours de formation des maîtres de breton. Code III. Approfondissement. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1980-1981, n.p.

Huit séries de cours., Le verbe breton. Les lais bretons. Histoire extérieure du breton. Histoire intérieure du breton. Istor berr doare-skrivañ ar brezhoneg. Exemples d'évolution dans la morphologie et la syntaxe du breton.

404 Herrieu (Meriadeg). Le breton parlé : méthode moderne, efficace et agréable offrant des notions historiques et culturelles. Illustrations de Joël-Jim Sévellec. Hennebont. Bleun-Brug Bro-Gwened, 1979, 399 p.

Méthode de breton vannetais.
(Compte rendu par G.P., dans *Al Liamm*, n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 143-144).

405 Kalvez (Armañs ar C'h.). Herve ha Nora: manuel de breton moderne. Levr kentañ. Adembannadur kempennet gant Yann Desbordes ha Yann-Erwan Abalain. Skeudennou gant Yann-Vikael Lichou. Saint-Brieuc, Skol, 1979, 171 p., ill.

406 Kalvez (Armañs ar C'h.). Herve ha Nora. Manuel de breton moderne. Eil levrenn. Adembannadur kempennet gant Yann Desbordes ha Yann-Erwan Abalain. Skeudennou gant Yann-Vikael Lichou. Saint-Brieuc, Skol, 1981, 184 p., ill.

(Compte rendu par Hervé Lanndiern, dans *Imbourc'h*, n° 142, here 1981, p. 353-354).

407 Kanenneu gwenedeg aveid ar vugale. Préface de F. Danno. *Ar Helenner*, n° 18-19, 1980, 77 p.

408 Kemerit adarre eur melezour. *Ero nevez*, n° 12, p. 22-25.

409 Keravel (A.). Pennadeu-lenn aveid ar skolieu: Brehoneg Gwened. *Ar Helenner*, n° 14, 1980, 45 p.

Version vannetaise des textes du même auteur publiés sous le titre « Pennadou-lenn evid skoliou Breiz ».

410 Le Dû (J.), Le Berre (Y.). Cours de formation des maîtres de breton. Série linguistique. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, 243 p., ill., cartes.

Treize séries de cours, comportant un exposé, un devoir et un corrigé.
Pratique linguistique du breton. Bibliographie, p. 1-10.
L'orthographe universitaire, p. 19-26.
Les mutations consonantiques du breton, p. 35-44, 51-62.
Le verbe « am-eus » (j'ai), p. 71-88.
L'expression du nombre en breton, p. 95-102, 109-120.
Les variations dialectales en breton, p. 127-136, 143-156.
L'évolution de la pratique sociale du breton (F. Broudic), p. 161-182.
Notions élémentaires de phonétique à l'usage des enseignants de breton, p. 191-204.
Etude d'un texte littéraire: « Lod all a varv » de P. Trepos, p. 211-222.
Notions élémentaires sur la phrase bretonne, p. 233-242.

411 Le Dû (J.), Le Berre (Y.). Cours de formation des maîtres en breton. Série civilisation. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, 208 p.

Treize séries de cours comportant un exposé, un devoir, un corrigé.
Présentation. Littérature et civilisation bretonnes. Bibliographie, p. 1-8.
La linguistique et les études celtiques, p. 19-30.
La langue gauloise et les dialectes gaulois de l'Armorique prébretonne (F. Falc'hun), p. 35-40.
Les langues celtiques, p. 45-58, 79-106.
Les noms de lieux bretons (B. Tanguy), p. 109-128.
L'anthoponymie bretonne, p. 131-152.
La littérature de langue bretonne, p. 155-170, 173-190, 195-208, 215-228.

412 Le Dû (J.). Le Berre (Y.). Cours de formation des maîtres de breton. Code II. Perfectionnement. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1980-1981, n.p.

Même cours que le n° 410. Devoirs différents.

413 Merser (A.). Ar brezoneg en eur c'hoarzin. Ar brehoneg en ur hoarhein. *Ouest-France*, janvier 1979-décembre 1981.

Cours hebdomadaire.

414 Merser (A.). Ar brezhoneg evid bugale 5-6 vloaz. Le breton en grande section et au cours préparatoire. *Ar Helenner*, n° 22, 1980, 133 p.

Adaptation de la méthode audio-visuelle de langue bretonne de Jean Le Dû et Y. Le Berre.

415 Morvannou (Fanch). Initiation au breton sans peine. Méthode quotidienne Assimil. Illustrations J.-L. Gousse. Chennevières-sur-Marne, Assimil, 1979, 185 p., ill.

(Compte rendu par Yann Marot: Dergeieu kentañ ar brezhoneg, dans *Pobl Vreizh*, n° 123, mae 1980, p. 11).

416 MORVANNOU (Fanch). Le breton sans peine. Méthode quotidienne Assimil. Tome 2. Nouvelle édition. Illustrations de J.-L. Gousse. Chennevières-sur-Marne, Assimil, 1980, p. 316-673, ill., cartes.

(Compte rendu par A. MERSER, dans *Brud nevez,* n° 32, c'hwevrer 1980, p. 29-31 ; par G.P., dans *Al Liamm,* n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 143-144).

417 MORVANNOU (Fanch). Ober gant ar brezhoneg: la méthode pratique de breton fondamental de Jos Corbel, pour grands débutants. *Skol Vreizh,* n° 74, octobre 1981, p. 10-11.

418 MORVANNOU (F.). Cours de breton. *Skol Vreizh,* n° 59-60, novembre 1978-mars 1979, p. 16-18 ; n° 65, octobre 1979, p. 20-21.

Etude de textes de P.-J.Hélias et de J.-B. Le Deunff.

419 MORVANNOU (F.), BOCHER (A.). Cours de formation des maîtres de breton. Code 1. Débutants. Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1980-1981, n.p.

Huit séries de cours et exercices. Cours d'initiation à la langue.

420 Penaos deskiñ brezhoneg... *An Had,* n° 3, trimiziad diwezhañ 1980, p. 16-17.

Méthodes, périodiques, etc.

421 Quelques poésies pour la rentrée et pour après la rentrée. *Ero nevez,* n° 12, s.d., p. 26-33.

422 Rimadellou ha divinadennou. *Ero nevez,* n° 12, s.d, p. 20-21.

423 ROPARZ (Loeiz). Brezoneg 'n eur gana. *Al Leur nevez - Ar Helenner,* n° 23, 1980, 29 + 12 p.

424 SÉITÉ (Visant). Le breton en bandes dessinées: pour débutants. Illustrations de Joël-Jim Sévellec. Bannalec, Imprimerie régionale, 1980, 71 p., ill.

425 SÉITÉ (Visant). Le breton en bandes dessinées. *Breizh,* n° 267-271, mai-octobre 1981.

Publication des quatre premières leçons du cours.

426 SÉITÉ (Visant). Le breton par les ondes. *Le Télégramme de Brest,* janvier 1979-décembre 1981.

Cours hebdomadaire simultanément publié par *Le Télégramme de Brest* et diffusé sur Radio-Brest.

427 UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. Concours de breton, le jeudi 23 avril. *Hor Yezh,* n° 139, mezheven 1981, p. 75.

Voir aussi les n^{os} 212, 254, 270, 324, 716, 727.

XXII. SOCIOLINGUISTIQUE. SITUATION ET USAGE DU BRETON

428 BERNARD (Pierre). Vers un statut officiel des langues et des cultures des peuples de France. *Breizh,* n° 269, juillet 1981, p. 6-7, ill.

429 Ar brezhoneg er vuhez foran. Un devez-studi war stad ar brezhoneg. Stad ar brezhoneg e bro-Leon. *Al Liamm,* n° 195, gouere-eost 1979, p. 330-335.

430 Ar brezhoneg, yezh ofisiel? *Al Liamm,* n° 194, mae-mezheven 1979, p. 249.

431 BROUDIC (F.). Tri bloaveziad a embannaduriou brezoneg. *Brud nevez,* n° 26, gouere-eost 1979, p. 22-38.

432 BROUDIC (F.). L'évolution de la pratique du breton de la fin de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours, dans LE DÛ (J.), LE BERRE (Y.). *Cours de formation des maîtres de breton. Série linguistique.* Rennes, Centre national de télé-enseignement, 1979-1980, p. 161-182, graph.

433 BROUDIC (F.). Stad ar yez a-benn 20 vloaz. *Brud nevez,* n° 31, genver 1980, p. 21-26.

434 Bruderezh e brezhoneg. *Hor Yezh,* n° 125, meurzh 1979, p. 56-59.

435 COMBOT (P.), HONORÉ (P.). Signalisation bilingue. *Ar Falz,* n° 29, juillet-septembre 1979, p. 29-32.
Les exemples de Plourin-Morlaix, Morlaix, Ploumilliau.

436 DESHAYES (A.). Le breton dans la vie publique. *Ar Falz,* n° 32, avril-juin 1982, p. 15-21.

437 Ur gaozeadenn diwar-benn dazont hor yezh. *Dihun Breizh,* n° 269, juillet 1981, p. 15-17, ill.
Dialogue imaginaire et humoristique sur l'avenir du breton.

438 GOASDOUÉ (Yann). Comment se vend le livre breton. Propos recueillis par Ifig Rémond. *Le Peuple breton,* n° 202, octobre 1980, p. 24-25, ill.

438 *bis* Gwerzh al levriou brezhonek. *Al Liamm,* n° 208, gwengolo-here 1981, p. 358-359.

439 HEWITT (Stephen). Komzou dieub. Libres propos. *Ar Falz,* n° 27, janvier-mars 1979, p. 23-26.
Suite à des débats sur le « degré d'acceptabilité du breton littéraire moderne par les bretonnants de naissance ».

440 LANNDIERN (Hervé). O foetañ hent gand ar B.A.L.B. a-dreuz Kernev. *Imbourc'h,* n° 133, genver 1981, p. 19-30.
L'amicale de vente de livres bretons en 1949.

441 LANNDIERN (Hervé). Ar B.A.L.B. *Imbourc'h,* n° 140, eost 1981, p. 203-222.

442 LE DÛ (Jean). Sociolinguistique et diglossie: le cas du breton, dans GARDON (B.), MARCELLESI (J.B.) et GRECO ROUEN, *Sociolinguistique: approches, théories, pratiques.* Paris, P.U.F., 1980, p. 153-162.

443 LE RUYER (J.-Cl.). Bro-Gwened. Foto diskar ar brezhoneg e korf tri-ugent vlé: 1921-1981. *Planedenn,* n° 7, newez-amzer 1981, p. 21-23.

444 LOUARN (Tangi). Labourerien Vreizh hag o yezh. *Bremañ,* n° 4, du-kerzu 1980, p. 9.

445 MÉVELLEC (F.). Ar c'han e ofisou an Iliz. *Bleun-Brug,* n° 219, juillet 1979, p. 29-31.

446 MORVAN (Yann). Le tour de force des éditions en langue bretonne. *Breizh,* n° 249, octobre 1979, p. 8-9, ill.

447 OLIER (Youenn). Enklask diwar-benn stad ar brezhoneg en-dro da Wened etre 1949 ha 1955. *Imbourc'h,* n° 112, ebrel 1979, p. 149-192.

448 OLIER (Y.), KALVEZ (P.). Breizh-Izel, pe Vreizh-Uhel? *Imbourc'h,* n° 110, c'hwevrer 1979, p. 81-94.
Etre bretonnant en milieu francophone.

449 Pennadou-kaos diwar-benn an desevel bugale e brezhoneg. *Planedenn,* n° 1, diskar-amzer 1979, p. 40-63.
Quatre couples de parents sont interviewés sur l'apprentissage du breton par leurs enfants.

450 QUERRÉ (Christian). Eric Tymen, un jeune sourd qui parle breton... *Armor-Magazine,* n° 137, juin 1981, p. 24, ill.

451 Qui parlera breton en l'an 2000? *Le Peuple breton,* n° 193, janvier 1980, p. 4-8, ill.
Débat réunissant P. Combot, Ronan Huon, Donatien Laurent, R. Leprohon, R. L'Hostis, F. Morvannou, Y.-B. Piriou, G. Killivere.
(Compte rendu par F. BROUDIC, cf. n° 433).

452 S.D. (J.). Diwar-benn oferennou brezhonek Roazhon. *Imbourc'h,* n° 166, eost 1979, p. 327-330.

453 SERIALL (Mark). Dazont ar yezh. *Al Lanv,* n° 12, kerzu 1981, p. 15.

454 Stad ar brezhoneg e Bro-Leon. *Al Liamm,* n° 195, gouere-eost 1979, p. 333-335.
Le sondage effectué par la SEMENF au sujet de la connaissance du breton en Finistère-Nord.

455 Ur statud 'vit hor yezh? *Bremañ,* n° 6-7, eost-gwengolo 1981, p. 6-7.

456 SURZUR (Rolenn-E.). Que donnerait une publicité en langue bretonne? *Breizh,* n° 250, novembre 1979, p. 16-18, ill.
D'après *Bretagne-Dimanche,* du 11 juillet 1971.

457 TIMM (L.A.). Modernization and language shift. The case of Brittany. Anthropological Linguistics, Indiana (U.S.A.), vol. 15, n° 6, p. 281-298.

458 TIMM (Lenora A.). Bilingualism, diglossia and language schift in Brittany. *International Journal of sociology of language* (U.S.A.), 25 (1980), 29-41, 21 p.

459 TIMM (Lenora A.). The shifting linguistic, frontier in Brittany. University of California (U.S.A.), s.d., 26 p.
Photocopie au C.R.B.C., à Brest.

460 Un véritable petit chef-d'œuvre de mauvaise foi... *Breizh*, n° 256, mai 1980, p. 8-9.
A propos d'un document de l'ambassade de France aux Etats-Unis sur la situation des langues régionales en France.

461 WILLIAMSON (Robert C.), VAN EERDE (John A.), WILLIAMSON (Virgina L.). Language maintenance and shift in a breton and welsh exemple. Lehi University (U.S.A.), s.d., 18 p.
Photocopie au C.R.B.C., à Brest.

Voir aussi les n°s 36, 132, 152, 156, 256, 288, 335, 339, 402, 410, 464, 499, 602 *bis*.

XXIII. PSYCHOLINGUISTIQUE. MÉDECINE. LAENNEC

462 BOURDELLES (Per). Laenneg? Piv eo hennezh? *Al Liamm*, n° 203, du-kerzu 1980, p. 425-439.

463 CARO (Guy), BERTRAND (Yvon). Yec'hed mad. A votre santé. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, 265 p., ill.
L'alcoolisme en Bretagne. Son rapport à la langue bretonne.

464 COLIN-MAZÉ (Marie-Yvonne). Réflexions psychopathologiques. A propos d'un aspect particulier du bilinguisme breton-français. Brest, auteur, 1980, 109-IV p. (thèse de doctorat en médecine, dactylographiée).

465 CORLAY (Janig). Laennec face à l'Ankou. Edition du bicentenaire. 1781-1981. Lorient, Art et média, 1980, 189 p., ill.

466 KERVELLA (Goulc'han). Ar medisinerezh oc'h ober ul lamm bras war-raok gant Laennec. *Al Liamm*, n° 203, du-kerzu 1980, p. 409-424, ill.

467 LAENNEC. Lizer d'e verourien. *Brud nevez*, n° 43, meurz 1981, p. 12-17.
Reproduction de la lettre adressée par Laennec en breton à ses fermiers. Suivie de Discours sur Laennec, par M. Mazeas, maire de Douarnenez.

468 MÉVELLEC (F.). Retour sur Laennec. L'homme, le celtisant. *Bleun-Brug*, n° 226, octobre 1981, p. 9-19, ill.

469 ROUSSEAU (Dr André). Laennec celtisant. *Les Cahiers de l'Iroise*, 26e année, n° 2, avril-juin 1979, p. 98-107, ill.

470 ROUSSEAU (Dr). Laenneg brezhoneger. Brezhoneg gant Bernez Rous. *Al Liamm*, n° 203, du-kerzu 1980, p. 439-449.

471 ROUSSEAU (Alfred). Laennec. Quimper, Editions de Cornouaille, 1978, 2 vol., 438 p.
Réimpression de l'édition de 1920.

Voir aussi les n°s 570, 584.

XXIV. AUDIO-VISUEL

472 ANDOUARD (L.). Nominoe-oe war ar skinwel. *Al Liamm*, n° 206, mae-mezheven 1981, p. 206-207.

473 AUBERT (Alain), LE BOULANGER (Jean-Michel), JARDIN (Yves), M.J.C. DE DOUARNENEZ. La Bretagne. *Cinémaction*, n° 12, automne 1980, p. 15-88, ill.

Numéro consacré au cinéma des régions. Dans la partie bretonne: bref historique du mouvement breton; la Bretagne comme décor, les Bretons comme caricature; un cinéma français de l'Ouest; naissance d'un audio-visuel breton; la télévision en Bretagne; la distribution en Bretagne; archivages... Index: 150 noms et 250 produits bretons. Filmographie.

474 B. (F.). Filmou: Energieziou Bro-Danmark. *Brud nevez,* n° 50, kerzu 1981, p. 28-29.

475 Le Cheval d'orgueil. Un film de Claude Chabrol d'après le livre de P.-J. Hélias.
(Comptes rendus par Serge MOELO. La vache et le Cheval d'orgueil, même combat! dans *Musique bretonne,* n° 9, octobre 1980, p. 15-17; par L.-B. (J.-M.). Le Bide(t) d'orgueil, dans *Le Peuple breton,* n° 203, novembre 1980, p. 26; par Hervé HUIBAN. Re zo re, aotrou Chabrol! dans *Armor Magazine,* n° 130, novembre 1980, p. 37; par François LE BOUR. Le Cheval d'orgueil a perdu ses fers..., *ibid.,* p. 36-37; par Christian ROLLAND. Où est la vie? *ibid.,* p. 37; par A.-G. HAMON. Cartes postales folkloriques, *ibid.,* p. 36; par Joël DONNART, dans *Bremañ,* n° 3, gwengolo-here 1980, p. 4; par Franck CHOQUET, Xavier GRALL, Pierre-Jakez HÉLIAS, dans *Breizh,* n° 261, novembre 1980, p. 20-21, ill; par Michel LE BRIS, Per RHUN, Y. COZ, dans *Ar Falz,* n° 33, juillet-octobre 1980, p. 12-17; par Mikael MADEG, Bugale ar startijenn, dans *Pobl Vreizh,* n° 132, ebrel 1981, p. 10).

476 Deg vloaz ha komediancher dija... e brezhoneg. Pennad-kaoz gant Olivier Bivig. *Evid ar brezhoneg,* n° 183, octobre 1981, p. 2-5, ill.

477 DURAND (Philippe). Petite histoire du cinéma breton. *La Revue du cinéma. Image et son,* n° 345, décembre 1979.
(Compte rendu dans *Al Liamm,* n° 198, genver-c'hwevrer 1980, p. 68).

478 FR3 BRETAGNE PAYS DE LOIRE. Magazine télévisé en langue bretonne. Breiz o veva, 1971-1980. Rennes, auteur, 1981, 47 p.
Comporte un répertoire des magazines diffusés en breton par la télévision régionale de 1971 à 1980.

479 GICQUEL (Yvonig). Radio-télé: de sérieuses interrogations pour la culture bretonne. *Breizh,* n° 243, mars 1979, p. 3.

480 HAMON (A.-G.). Un film de Philippe Durand: la langue de la honte... *Armor Magazine,* n° 124, mai 1980, p. 31, ill.

481 KERAVEL (A.). Deg bloaveziad «Breiz o veva». *Brud nevez,* n° 43, meurz 1981, p. 27-28.

482 KEROUINI (Joseph). «Yezh ar vezh»: un film de Philippe Durand. *Ar Falz,* n° 32, avril-juin 1980, p. 27-31, ill.

483 KIDNA (Sten). Nomenoe... tele. *Pobl Vreizh,* n° 131, meurzh 1981, p. 8.

484 Kit da c'hoari er-maez, bugale, ho tud a zo o selled ouzh Breiz o veva. *Breizh dihun,* n°259, août-septembre 1980, p. 19, ill.

485 LE GALL (Hervé). Un journal en breton sur cassettes: Kasetenn ar vro plinn. *Armor Magazine,* n° 121, février 1980, p. 44.

486 LE GARREC (Nicole et Félix). Un cinéma breton est-il possible? Entretien réalisé par L. Cleac'h. *Le Peuple breton,* n° 182, janvier 1979, p. 22-23, ill.

487 LEMM E GONTELL. Pennad-kaoz gant teknisianed eus ar sindikad C.G.T.-S.N.R.T. FR3. *Bremañ,* n° 5, nevez-amzer 1981, p. 4-5, ill.

488 Pennad-kaoz gant Ifig Troadeg: Kasetenn Bro-Dreger. Dastumet gant Fanch Peru. *Pobl Vreizh,* n° 132, ebrel 1981, p. 9.

489 RADIO-TELE-BREZHONEG. Un combat pour la liberté d'expression contre la médiocrité. *Breizh,* n° 243, mars 1979, p. 9-13.
Accusé Youenn Gwernig, levez-vous!

490 RICHARD (René). Les radios locales sur cassettes ou le bon prétexte. *Ar Soner,* n° 261, juin 1981, p. 7-9, cartes.

491 «Ar simbol»... Ur film gant Olivier Masson. *Evid ar brezhoneg,* n° 183, octobre 1981, p. 4.

492 S.N.R.T.-C.G.T., S.F.R.T.-C.G.T. Radio et télévision en langue bretonne. *Ar Falz,* n° 35, 2e et 3e trimestre 1981, p. 13-29.

Voir aussi le n° 542.

XXV. ACTION REVENDICATIVE

493 A.P.E.E.B. (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton). Plan de cinq ans relatif au développement et à la diffusion de la langue bretonne dans le cadre de la lutte contre le chômage par la création de 3000 emplois. Rennes, auteur, 1981, 28 p.

(Compte rendu par STEVEN. Petra 'ra ar flatrer? dans *Al Lanv*, n° 11, gwengolo 1980).

494 Afer ar chekennou brezhoneg. *Ar Falz,* n° 31, janvier-mars 1980, p. 27-28.

495 Afer ar chekennou brezhonek. *Breiz dihun,* n° 249, octobre 1979, p. 21.

496 Amañ Emgleo Breiz! Brest, auteur, 1979-1981.

Lettre hebdomadaire d'Emgleo Breiz sur la situation de la langue et de la culture bretonnes, reprise en totalité ou en partie dans la presse d'information.

497 Amañ Emgleo Breiz. *Pobl Vreizh,* n° 123, mae 1980, p. 5.

Commentaire d'un communiqué d'Emgleo Breiz.

498 Analyses et propositions des syndicats pour la défense et la promotion de la culture et des langues de France. *Ar Falz,* n° 27, janvier-mars 1979, p. 27-35; n° 29, juillet-septembre 1979, p. 15-23.

Le S.N.I.-P.E.G.C. 22 et 56; le S.G.E.N.-C.F.D.T.

499 BEG (Herve ar). Brezhoneg: peseurt stourm, peseurt dazont. *Bremañ,* n° 8, eost-gwengolo, 1981, p. 16-17, ill.

500 Brusun bara d'ar chass... *Pobl Vreizh,* n° 119, genver 1980, p. 10.

501 Ar chekennou brezhonek. *Evit ar brezhoneg,* n° 133, juillet 1979, p. 6; n° 134-135, août 1979, p. 8, ill.; n° 161, septembre 1980, p. 2-3.

502 Chekennou e brezhoneg? Pennad-kaoz gant Y.-B. Moisan. *Evid ar brezhoneg,* n° 148, mars 1980, p. 1-4, ill.

503 COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA LANGUE BRETONNE. Message au peuple français et à l'opinion publique internationale. *Breizh,* n° 266, avril 1981, p. 13-14.

Indique la composition de ce comité.

504 Danvez-lezenn ar P.S. war yezh ha sevenaduriou poblou Bro-C'hall. *Al Lanv,* n° 9, mae-mezheven 1981, p. 15-17.

505 DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES DE FRANCE. Les droits culturels des peuples de France violés en permanence. Requête à la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. The cultural rights of the peoples of France permanently violated. Request to the conference on security and cooperation in Europe. *Amañ Emgleo Breiz,* n° 31, mars 1980, 20 p., cartes.

506 DENEZ (Per), GICQUEL (Yvonig), MONJARRET (Polig). D'ardentes exigences culturelles. *Breizh,* n° 267, mai 1981, p. 3.

Lettre aux candidats à la présidence de la République.

507 DENEZ (Per). Aotreegezh: Istor un emgann n'eo ket echuet fall. *Al Lanv.* n° 10, gouere-eost, 1981, p. 3-11, ill.

508 DONNELY (Benedict). Militants du breton. *Le Monde de l'éducation,* n° 50, mai 1979, p. 67-69.

509 E.A.B. Yann-Vari, Charlez hag ar re all... Jean-Marie, Alain, Charles et les autres... *Evid ar brezhoneg,* n° 172, mars 1981, p. 2.

Interpellation des députés bretons à propos de l'avenir du breton.

510 EMGLEO BREIZ. Hag a nevez war dachenn ar stourm evid ar brezoneg abaoe an hañv? *Brud nevez,* n° 26, gouere-eost 1979, p. 27-32.

511 FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON. Journée d'action dans les écoles. *Ar Falz,* n° 27, janvier-mars 1979, p. 36-38.

512 FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON. Lettre ouverte au recteur de l'académie de Rennes. *Ar Falz,* n° 28, avril-juin 1979, p. 5-14.

Suivi de: Réaction des forces progressistes à l'appel du F.C.P.B.

513 FRONT CULTUREL. Le Front culturel écrit au recteur d'académie. *Le Peuple breton,* n° 187, juin 1979, p. 26-27, ill.

514 FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON. Pas de Bretagne sans culture bretonne. *Ar Falz,* n° 31, janvier-mars 1980, p. 21-24.

515 FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON. Entrevue à la Direction régionale de FR3. *Ar Falz,* n° 33, juillet-septembre 1980, p. 5-11, ill.

516 [GUÉGUÉNIAT] (J.). La naissance des chèques en breton. *Le Peuple breton,* n° 202, octobre 1980, p. 28, ill.

517 GRASMAN (Prof. Dr G.). Sauvez la langue bretonne! *Breizh,* n° 264, février 1981, p. 11.

518 HABASK (P. an). Hag hor yezh? *Al Lanv,* n° 3, mae-mezheven 1980, p. 19-22, ill.

519 HABASK (P. an). Ur bourmenadenn e kêr Roazhon, gant an T.S.A.B. *Al Lanv,* n° 8, meurzh-ebrel 1981, p. 8-9, ill.

520 International committee for the defence of the breton language. *Breizh,* n° 242, février 1979, p. 10-11.

521 International committee for the defence of the breton language. *Keltica,* vol. 1, n° 1, winter 1979-1980, p. 25-27.

522 KALVEZ (Tugdual). La signalisation routière bilingue. *Breizh,* n° 257, juin 1980, p. 12-13, ill.

523 Keleier «Emgleo Breiz». *Brud nevez,* n° 50, kerzu 1981, p. 31-34.

524 KELENNEG (Garan ar C'h.). Tremen ar «bac» brezhoneg. *Evid ar brezhoneg,* n° 132, juillet 1979, p. 2-3.

525 KERFEUNTEUN (Milio). La manifestation du Front culturel. *Le Peuple breton,* n°196, avril 1980, p. 28, ill.

526 KERFRAVAL (F.). Goldorak e brezhoneg. *Le Peuple breton,* n° 184, mars 1979, p. 14, ill.

Article en français. «Je réclame pour mes enfants le droit de se faire intoxiquer en breton».

527 KOMITE «EVID AN AOTREEGEZH VREZHONEG». Bretoned, ouzh piw e vez graet goap? Bretons, de qui se moque-t-on? *Evid ar brezhoneg,* n° 122, février 1979, p. 8.

Au sujet de la licence de breton.

528 Licence de breton: un oubli lourd de sens. *Le Peuple breton,* n° 212, août 1981, p. 15.

529 «Ma ne vo ket stourmet ne vo roet netra». Pennad-kaoz gant Per Denez. *Evid ar brezo,* n° 182, août-septembre 1981, p. 3-6.

530 NOUTARY (P.). Le S.N.I. et la langue bretonne. *Le Peuple breton,* n° 182, janvier 1979, p. 9., ill.

531 Proposition de loi relative à la place des langues et cultures minoritaires de France dans l'enseignement, l'éducation permanente, la radio et la télévision. Première session ordinaire de 1977-1978. *Faire,* mensuel pour le socialisme et l'autogestion, supplément au n° 50, 1979, p. 37-51.

532 LE PENSEC (Louis) [et alia]. Proposition de loi relative à la place des langues et cultures des peuples de France dans l'enseignement, dans l'éducation permanente, dans les activités culturelles, de jeunesse et de loisir, dans les émissions de la radio et de la télévision et dans la vie publique. Paris, Assemblée nationale, n°2269, 1981, 45 p.

533 Recours devant le tribunal administratif. Enseignement du breton: lycée de Morlaix. *Ar Falz,* n° 31, janvier-mars 1980, p. 5-9, ill.

534 SKOL AN EMSAV. Afer ar chekennou brezhonek. *Imbourc'h,* n°116, eost 1979, p. 325-326.

535 SKOL AN EMSAV. Qui sont les militants du breton? *Le Peuple breton,* n° 190, octobre 1979, p. 23-24.

Réponse au *Monde de l'éducation.* Cf. n° 508.

536 Talbenn Sevenadurel Araokour Breizh. Amañ Emgleo Breiz! *Pobl Vreizh,* n° 117, du 1979, p. 5-7.
Sur l'action du F.C.P.B. et d'Emgleo Breiz.

537 VINCENT (C.). Bodadeg vras an Talbenn Sevenadurel e Montroulez. *Pobl Vreizh,* n° 122, ebrel 1980, p. 6-7.

Voir aussi les n^{os} 1, 4, 9, 26, 56, 444, 489, 543-545, 550, 795.

XXVI. CHARTE CULTURELLE

538 L'application de la charte culturelle de Bretagne dans l'enseignement. *Amañ Emgleo Breiz,* n° 25, mars 1980, 21 p. (Multigraphié).
Rapport d'A. Keravel devant le Conseil culturel. Avis adopté par le Conseil culturel. Annexes: tableaux relatifs à l'enseignement du breton dans le second degré.

539 ASKOL (Visant 'n). Ar huzul digor. Pez-c'hoari fentuz en pemp arvest. *Brud nevez,* n° 30, miz kerzu 1979. 39 p.
Sketch humoristique parodiant une séance du Conseil culturel.

540 Bilan de l'an I de la charte culturelle bretonne: une autosatisfaction injustifiée. *Ar Falz,* n° 27, janvier-mars 1979, p. 39-40.

541 BOHUON (Michel). La charte a donné un coup de fouet sérieux à la culture bretonne. Interview de Gilles Morin. *Armor Magazine,* n° 129, octobre 1980, p. 26.

542 CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE. L'application de la charte dans l'enseignement. *Breizh,* n° 244, avril 1979, p. 12-15.
...Ainsi qu'à la radio et à la télévision.

543 EMGLEO BREIZ. L'opération «charte culturelle» ou comment les Bretons ont été bernés. *Amañ Emgleo Breiz,* n° 28b, juillet 1980, 19 p.
Communication au VIII^{e} congrès de l'Association internationale des langues et cultures menacées, à Bailleul, 24-27 juillet 1980.

544 EMGLEO BREIZ. L'enseignement de la langue et de la culture bretonnes. *Amañ Emgleo Breiz,* n° 22, juin 1979, p. 1-12.
La charte culturelle de Bretagne sera-t-elle appliquée en 1979-1980? Objectifs d'Emgleo Breiz. Texte de la charte culturelle. Ce que réclament les syndicats d'enseignants. Le Conseil régional et l'application de la charte.

545 EMGLEO BREIZ. Hag adarre diwar-benn ar chart. Ar pez a vez greet... ha ne vez ket. *Brud nevez,* n° 23, miz meurz 1979, p. 3-36.
Numéro spécial sur la charte culturelle bretonne. Texte en breton de la charte. Bilan. Critiques.

546 E.P.R. Bilan de la charte culturelle de Bretagne. Rennes, auteur, 1980, 2 vol., p. 411-459 + 129 p.

547 FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON. La charte n'est pas la solution. *Ar Falz,* n° 30, octobre-décembre 1979, p. 9-10.

548 GICQUEL (Yvonig). La charte culturelle: quel message en 1980? *Breizh,* n° 255, avril 1980.

549 Une information et des instructions officielles pour l'application de la charte en 1978. *Amañ Emgleo Breiz,* n° 25, mars 1980, p. 23-26.
Reproduction de la circulaire du recteur Garagnon, et commentaires d'Emgleo Breiz.

550 KOMBOT (Paolig). Charte culturelle: pour nous, le temps des endormeurs est fini. *Armor Magazine,* n° 132, janvier 1981, p. 48.

551 MORIN (Gilles). Charte culturelle; le point. *Armor Magazine,* n° 121, février 1980, p. 45-46.

552 MORIN (Gilles). Chronique du Conseil culturel. *Armor Magazine,* n° 122, février 1980, p. 27-28; n° 123, mars 1980, p. 20-21; n° 124, mai 1980, p. 21-22; n° 128, septembre 1980, p. 26.

XXVII. LITTÉRATURE, ÉTUDES LITTÉRAIRES

553 Anjela Duval, kanerez an douar. *Evid ar brezhoneg,* n° 184, novembre 1981, p. 1-7, ill.

554 ARZ MAEL. Un témoignage culturel. Loeiz Herrieu. *Breizh,* n° 241-247, janvier-juillet 1979.
Article mensuel.

555 BALCOU (Jean). Sur les relations Renan-Le Braz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, mars 1981, p. 12-17, ill.

556 BORGN (Guillam er). Obereu en In-Noz. Ur gir araog get Herri er Borgn. Berhied, auteur, 1981, n.p.

556 *bis* BOUESSEL DU BOURG (Yann). Xavier de Langlais: le peintre et l'écrivain. *Breizh,* n° 262, décembre 1980, p. 9-12, ill.

557 Bretanje is weer poëzie. Barzonegou brezoneg dibabet ha troet gand Jean Deloof, rakskrid gand Tugdual Kalvez.
Anthologie de la poésie bretonne, traduction en néerlandais.
(Compte rendu dans *Al Liamm,* n° 207, p. 283).

557 *bis* « Bro gozh ma zadou ». *Hor Yezh,* n° 125, meurzh 1979, p. 61-64.
La première version.

558 Buhez mab-den. Testenn treuzskrivet, troet ha notennaouet gant Maodez Glanndour. *Al Liamm,* n° 193, meurzh-ebrel 1980, p. 102-135.

559 CAOUISSIN (Herry). Art et foi: Xavier de Langlais. *Chronique de Landévennec,* n° 25, janvier 1981, p. 32-38.

560 DANNO (Fanch). Kenlabour gand Anjela Duval. *Brud nevez,* n° 47, eost-gwengolo 1981, p. 33-36.

561 DURAND (Philippe). La voix des jeunes Bretons: anthologie bilingue. *Europe,* n° 625, mai 1981, p. 45-69.

562 DURAND (Philippe). Reconnaissance d'une B.D. bretonne. Essai d'identité. *Pourquoi,* n° 146, juin 1979, p. 19-33, ill.

563 Le cheval aveugle. Ar marh dall. Contes, récits et poèmes de la littérature bretonne, choisis, traduits et présentés par le Bleun-Brug. Illustrations de Gilbert Maurel. Paris, Gallimard, 1981, 155 p., ill. (Collection *Folio junior bilingue*).
Anthologie de la littérature bretonne, avec traduction française des textes bretons en regard, à l'intention des adolescents.

564 EHANO (Paol). Kenavo deoc'h, Anjela Duval. *Al Lanv,* n° 12, kerzu 1981, p. 13-14.

565 GLON (Thierry). Qu'est-ce que la littérature bretonne? *Breizh,* n° 256, mai 1980, p. 12-13.

566 HEMON (Roparz). La Marie-Morgane, traduit du breton par Goulven Pennaod et Alain Le Berre. Introduction de Guy Etienne. Paris, Les Presses d'aujourd'hui, 1981, 158 p.

567 HENRY (Hélène). Max Jacob et Anatole Le Braz au lycée de Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p.7-11.

568 KEINEG (Paol). Silence sur Traon-an-Dour. *Le Peuple breton,* n° 216, décembre 1981, p. 23.

569 KERNU. O kejañ gant Louis Nemo tri-ugent vloaz 'zo ha gant Roparz Hemon da c'houde. *Al Liamm,* n° 194, mae-mezheven 1979, p. 225-226.

570 KERVELLA (Goulc'han). Medisinerezh ha lennegezh vrezhonek. *Al Liamm,* n° 205, meurzh-ebrel 1981, p. 129-133; n° 207, gouere-eost 1981, p. 288-293; n° 209, du-kerzu 1981, p. 439-443.

571 KERVELLA (F.). An den etre an anken hag an ankou, etre an neñv hag an ifern: gwelet a-dreuz darn eus ar c'hantikou brezhonek. *Hor Yezh,* n° 139-141, gwengolo 1981, 192 p., ill.
Etude comparative de cantiques bretons.

572 Kouent ar breur Arturo. *Hor Yezh,* n° 133, mezheven 1980, p. 35-39, ill.
A propos du livre de Youenn Drezen.

573 LAMBERT (Pierre-Yves). Les littératures celtiques. Paris, Presses universitaires de France, 1981, 127 p. (Collection *Que sais-je?*)
La littérature bretonne, p. 113-123.

574 LANGLEIZ. Testamantou. *Imbourc'h,* n°130, here 1980, p. 367-370.

575 LANNDIERN (Herve). Langleiz e Roazhon. *Imbourc'h,* n° 137, mae 1981, p. 141-144.

576 LAOUENAN (Roger). Anjela Duval: l'ultime don à la terre qu'elle aimait. *Breizh,* n° 273, décembre 1981, p. 4-5, ill.

577 LATIMIER (André), HUIBAN (Hervé). Kenavo, Anjela Duval: Kan an douar. *Armor Magazine,* n° 143, décembre 1981, p. 25, ill.

578 LE BRAZ (Anatole). Lettres à Fanch Gourvil. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 22-26; n° 4, octobre-décembre 1981, p. 191-194.

579 LE GUILLOU (Jean-Yves). Quelques clefs pour l'œuvre de Youenn Drezen et la place de celle-ci dans la littérature du XXe siècle. Brest, auteur, 1980, 63 p., annexes. (Mémoire de maîtrise, multigraphié).

580 LE MENN (Gwennole). Deux acrostiches inédits de Tanguy Guéguen. *Zeitschrift für celtische Philologie,* band 37, 1979, p. 229-248.
Découverte d'un nouveau texte en moyen breton.

581 LE MENN (Gwennole). Un « Veni Creator » latin-breton dédié à Anne de Bretagne en 1505. *Etudes celtiques,* t. XVI, 1979, p. 223-232.

582 LE MENN (Gwennole). La mort dans la littérature bretonne du XVe au XVIIe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVI, 1979, p. 5-40.

583 LE MENN (Gwennole). Les poèmes en breton et en français du Quimpérois François Moeam (1553-1554). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 317-336.

584 LE MENN (Gwennole). La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XVe-XVIIe siècle) et le vocabulaire breton. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 125-161.

585 LE MENN (Gwennole). Un sonnet en moyen breton célébrant la naissance de Henri IV (1553), écrit par un Quimpérois: François Moeam. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 249-271.
Texte et traduction. La versification. L'orthographe. Les mutations. Le vocabulaire. Etude des mots « boz » et « tonkañ ».

586 Lennegezh Breizh. Littérature de Bretagne. *Europe,* n° 625, mai 1981, p. 2-182.
Numéro spécial de la revue littéraire sur la Bretagne. Les différents articles intéressant la littérature de langue bretonne sont signalés à leur auteur.

587 LE SIDANER (Jean-Marie). La Bretagne au pluriel. *Europe,* n° 625, mai 1981, p. 3-4.

588 MALMANCHE (Tanguy). Lettres à Yves-Marie Rudel. *Les Cahiers de l'Iroise,* 26e année, n° 4, octobre-décembre 1979, p. 226-229.

589 MARC (F.). Bilzig, ou l'enfant de Locquirec. *Chronique de Landévennec,* n° 19, juillet 1979, p. 102-111, ill.
Sur le roman de Fanch al Lay.

590 MENN (Gwennole ar). Pajennou hol lennegezh kozh. *Al Liamm,* n° 204, genver c'hwevrer 1980, p. 28-40; n° 206, mae-mezheven 1981, p. 187-191; n° 208, gwengolo-here 1981, p. 347-351.
I. Meuleudigezh ar gegin. Présentation et reproduction du texte de 1803. II. Ur barz dianav: François Moeam (1554). III. Ul levr iskis, hini Yann Petton (1713?).

591 MÉVEL (P.M.). Darbet eo bet dezi chom heb skriva. *Brud nevez,* n° 46, even-gouere 1981, p. 19-21.
Sur Anjela Duval.

592 MÉVELLEC (F.). Lan Inizan ha sant Fransez. *Bleun-Brug,* n° 220, octobre 1980, p. 20-21.

593 MÉVELLEC (F.). En envor d'ar chaloni Biel Elies lezanvet Mab an Dig. *Bleun-Brug,* n° 219, juillet 1979, p. 24-25.

594 MORAUX-DEBILLE (Danièle). Un chantre prestigieux de la Bretagne, Anatole Le Braz. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 3-6.

595 MORGAN (Sylvia). Un dezenn war Roparz Hemon en Oxford. *Al Liamm*, n° 197, du-kerzu, 1979, p. 469.

596 MORVANNOU (François). Aspects de la littérature bretonne vannetaise dans la première moitié du XIXe siècle. Rennes, auteur, 1980, 2 vol. 760 p. (Thèse de doctorat d'Etat, multigraphiée).

(Compte rendu par Pierre BERNARD. Pour la première fois, une thèse consacrée au renouveau de la littérature vannetaise, dans *Breizh*, n° 263, janvier 1981, p. 25).

597 MORVANNOU (F.). En ur lenn « E skeud tour bras Sant Jermen », eñvorennou-beaj Yeun ar Gow. *Planedenn*, n°2, gouañv 1979-1980, p. 49-62, ill.

597 *bis* ROZMOR (Naig). Goude maro Anjela Duval. *Brud nevez,* n° 46, even-gouere 1981, p. 15-18.

598 X. (R.), SELLE (Anne), K. (P.), MILLOUR (Glaoda) [et *alia*]. Les origines de Roparz Hemon. *Les Cahiers de l'Iroise,* 26e année, n°2, avril-juin 1979, p. 117-118; n° 4, octobre 1979, p. 237; 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 52.

Voir aussi les nos 13, 32, 37, 56, 63, 79, 82, 104, 122, 147, 171, 198, 206, 207, 209, 236, 242, 410, 411, 431, 713, 788, 809.

XXVIII. PRESSE. ÉTUDES DE PRESSE

599 B. (F.). Kazetennou a hirio... ha kazetennou koz. *Brud nevez,* n° 41, genver 1981, p. 25-29.

600 B. (F.). Ar helaouennou : mare an diêzteriou. *Brud nevez,* n° 50, kerzu 1981, p. 29-30.

Les difficultés de la presse d'expression bretonne.

601 B. (J.C.). 100vet niverenn ho kelaouenn-veur : istor ur stourm. *Breizh dihun,* n° 261, novembre 1980, p. 15-16.

602 Ar brezoneg e-barz ar helaouennou. *Brud nevez,* n° 23, miz meurz 1979, p. 37-39.

602 *bis* BROUDIC (F.). Liberterien oh embann eur gelaouenn vrezoneg : « Brug », 1913-1914. Brest, auteur, 1981, 301 p., ill. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).

603 Chom da huñvreal? *Brud nevez*, n° 39, du 1980, p. 2-4.

Réflexions sur l'édition en langue bretonne.

604 DENEZ (Per). Kannadig Gwalarn. *Hor Yezh*, n° 131-132, meurzh 1980, p. 51-88, ill.

605 DENEZ (Per), DRED (I. an). Roparz Hemon ha « Brezhoneg ar vugale ». *Hor Yezh,* n° 137, meurzh 1981, p. 37-67, ill.; n° 139, mezheven 1981, p. 61-63.

606 E.A.B. Seizh bloaz dija! *Evid ar brezhoneg,* n° 166, décembre 1980, p. 2.

Sept ans depuis la création du journal.

607 E.A.B. Un diviz displijus. Une décision désagréable. *Evid ar brezhoneg,* n° 182, août-septembre 1981, p. 2.

... de ne publier *E.A.B.* qu'une fois par mois.

608 ELEGOET (Fanch). Prêtres, nobles et paysans du Léon au début du XXe siècle. Notes sur un nationalisme breton. « Feiz ha Breiz ». 1900-1914. *Pluriel,* n° 18, 1979, p. 39-90.

609 GALLAIS (Pierre). « Evid ar brezhoneg » : pallier une carence. *Armor Magazine,* n° 131, décembre 1980, p. 30.

610 HUON (Ronan). Kenavo da Varr-Heol. *Al Liamm,* n° 194, mae-mezheven 1979, p. 179-181, ill.

611 HUON (Ronan). Da geñver an niverenn 200. *Al Liamm*, n° 200, mae-mezheven 1980, p. 163-165.

612 HUON (Riwal). Daoust ha plas a zo evit kelaouennou bihan e Breizh? *Al Liamm*, n° 208, gwengolo-here 1981, p. 344-346.

Après la disparition du périodique pour enfants *Wanig ha Wenig*.

613 JÉZÉQUEL (Jean-Yves). Un hebdomadaire à la fin du XIX^e siècle: « Le Courrier du Finistère », dans *Etudes sur la presse en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles. Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 3, 1981, p. 57-69, ill.

614 Kazetennou nevez. *Al Liamm*, n° 198, genver-c'hwevrer 1980, p. 75.

An Amzer, Al Lanv.

615 Eul lamm bras war-raog. *Brud nevez*, n° 46, even-gouere 1981, p. 3-6.

616 LE DÛ (J.), LE BERRE (Y.). Textes vannetais choisis dans « Dihunamb ». Avec une présentation historique et linguistique, et un lexique. *Studi*, n° 15, juin 1980, 78 p., cartes; n° 16, septembre 1980, p. 87-186.

Vol. 1. Présentation et cartes. Vol. 2. Textes et lexique.
Aperçu linguistique et géographique sur le dialecte vannetais, p. 31-65.

617 1059 koumananter. *Al Liamm*, n° 200, mae-mezheven 1980, p. 225-226.

618 MORVAN (Yves-Goulven). Textes choisis dans « Feiz ha Breiz », présentés par Jean Le Dû et Yves Le Berre. *Studi*, n° 11, avril 1979, 140 p.

619 MORVANNOU (F.). 10 vloaz eo « Pobl Vreizh ». *Pobl Vreizh*, n° 120, c'hwevrer 1980, p. 10.

620 OIRY (Michel). Textes choisis dans « le Courrier du Finistère ». Avec présentations et notes. *Studi*, n° 17, décembre 1980, 92 p.; n° 18, mars 1981, p. 93-179.

(Compte rendu par Kenan KONGAR, dans *Al Liamm*, n° 206, mae-mezheven 1981, p. 192-193).

621 OLIER (Youenn). Istor an Emsav: « Buhez Breiz ». Un arnod da ren ur stourm sevenadurel dishual etre ar c'hentañ hag an eil emsav. *Imbourc'h*, n° 119, du 1979, p. 469-488.

622 Pa halve « Brug » ar boanierien d'en em unani. Pennad-kaoz gand Fanch Broudig. *Brud nevez*, n° 47, eost-gwengolo 1981, p. 28-32, ill.

623 Pennad-kaoz gant Ronan Huon, rener « Al Liamm ». *Evid ar brezhoneg*, n° 155, juin 1980, p. 1-7, ill; n° 156, juillet 1980, p. 5-6, ill.

624 Petra 'lenne hon tud kozh? *Planedenn*, n° 4, hañv 1980, p. 26-71.

Les publications en breton dans le passé. Note suivie d'un extrait de « Brediah er Fé », de 1849.

625 PLANEDENN. Kement ha boulc'hañ an dorz... *Planedenn*, n° 1, diskar-amzer 1979, p. 5-7.

626 « Pobl Vreizh » ha « Barr-Heol ». *Pobl Vreizh*, n° 112, mae 1979, p. 10.

627 S. (J.). On 50ved niverenn. *Brud nevez*, n° 50, kerzu 1981, p. 3-4.

Voir aussi les n^os 105, 431, 438, 438 *bis*, 440, 441, 446.

XXIX. LITTÉRATURE. ACTUALITÉ. CRITIQUE

628 ABASQ (J.), GALL (Charlez ar), TRÉPOS (Per), MEVEL (P.-M.), DERRIEN (R.), SKAOUIDIG (My), RIOU (K.). Danevellou euz an amzer-vremañ. Brest, Brud nevez, 1980, 117 p.

(Compte rendu par Jakez SALAUN, dans *Brud nevez*, n° 38, here 1980, p. 33-34).

629 BOUESSEL DU BOURG (Yann). Un professeur d'université américaine lauréat du prix Xavier de Langlais. *Breizh*, n°253, février 1980, p. 16-17, ill.

Reun ar C'halan.

630 BOUESSEL DU BOURG (Y.). Priz Lennegezh Langleiz 1981. *Al Liamm*, n° 209, du-kerzu 1980, p. 432-433.

631 DANTE ALIGHIERI. An divina commedia. Brezhoneg gant P. Bourdelles. Roazhon, Imbourc'h, 1977, XXV-197 p.
(Compte rendu par F.K., dans *Bleun-Brug*, n°220, octobre 1979, p. 25-26).

632 DENEZ (Per). Glas evel daoulagad c'hlas ha na oant ket va re. Brest, Al Liamm, 1979, 102 p.
(Comptes rendus dans *Bleun-Brug*, n° 1, 1980, p. 25-26; dans *Al Liamm*, n° 202, gwengolo-here 1980, p. 376-379).

633 DENEZ (Per). Diougan Gwenc'hlan. Brest, Al Liamm, 1979, 140 p.
(Compte rendu par Y.O., dans *Imbourc'h*, n° 116, eost 1979, p. 33-341).

634 DIDROUZ. Truez va Doue. Brest, Al Liamm, 1980, 228 p.
(Compte rendu par J.S. Tud a urz vad, dans *Brud nevez*, n° 44-45, ebrel-mae 1981).

635 DIOLIER (Per). Ar veaj-se ur wech e oa. Brest, Al Liamm, 1980.
(Compte rendu par P.M. MEVEL. Klask ster ar vuhez, dans *Brud nevez*, n° 36-37, even-gwengolo 1980, p. 42-43).

636 Embannaduriou. *Al Liamm*, n° 192, genver-c'hwevrer 1979, p. 77-78; n° 200, mae-mezheven 1980, p. 229-232.

637 Embannaduriou ar Bibl. *Al Liamm*, n° 208, gwengolo-here 1981, p. 360-361.

638 GALAN (Reun ar C'h.). Levr ar blanedenn. Brest, Al Liamm, 1981, 137 p..
(Compte rendu par P.M. MEVEL, dans *Brud nevez*, n° 47, eost-gwengolo 1981, p. 42).

639 GLANNDOUR (Maodez). Embannaduriou ar Bibl. *Imbourc'h*, n° 141, gwengolo 1981, p. 291-295.

640 HEMON (Roparz). C'hoariva. Brest, Al Liamm, 1979, 2 vol., 211 + 246 p.
(Compte rendu dans *Bleun-Brug*, n° 1, 1980, p. 27-28; n° 2, 1980, p. 31-32).

641 HUON (Ronan). Ur vouezh er vorenn. Brest, Al Liamm, 1980, 193 p.
(Compte rendu par J.S., dans *Brud nevez*, n° 44-45, ebrel-mae 1981).

642 HUON (Tudual). Ar chalboter huñvreou. Brest, Al Liamm, 1979, 133 p.
(Compte rendus dans *Al Liamm*, n° 202, gwengolo-here 1980, p. 376-379; par F. BROUDIC, dans *Brud nevez*, n° 32, c'hwevrer 1980, p. 29-30; dans *Bleun-Brug*, n° 1, 1980, p. 26-27; par Hervé LANNDIERN, dans *Imbourc'h*, n°127-128, gouere 1980, p. 295-298).

643 KEINEG (Paol). Reun ar C'halan, poète breton d'Amérique... *Le Peuple breton*, n° 19, février 1980, p. 29.

644 KERWERC'HEZ (Yann-Vari). En ur rambreal. Brest, Al Liamm, 1980.
2e édition, modifiée.
(Comptes rendus par F.B., dans *Brud nevez*, n° 42, c'hwevrer 1981, p. 29-32; par Hervé LANNDIERN, dans *Imbourc'h*, n° 136, ebrel 1981, p. 107-108).

645 KERVELLA (Goulc'han). Ar chase. Brest, Al Liamm, 1978, 117 p.
(Comptes rendus par Hervé LANNDIERN, dans *Imbourc'h*, n° 127-128, gouere 1980, p. 298-299; dans *Bleun-Brug*, n° 2, 1980, p. 33).

646 KONGAR (Kenan). Lennadennou-goañv. *Al Liamm*, n° 206, mae-mezheven 1981, p. 173-186.
Compte rendu de diverses parutions récentes.

647 KONAN (Jakez). Lannevern e kañv. Brest, Al Liamm, 1980, 223 p.
(Comptes rendus par Hervé LANNDIERN, dans *Imbourc'h*, n° 140, eost 1981, p. 226-230; par F.B., dans *Brud nevez*, n° 42, c'hwevrer 1981, p. 29-32).

648 LANNDIERN (Hervé). Priz Langleiz 1979 d'ur c'helenner skol-veur amerikan. *Al Liamm*, n° 198, genver-c'hwevrer 1980, p. 46-48.

649 Levriou ha kelaouennou. *Al Liamm*, n° 195, gouere-eost 1979, p. 324-325; n° 196, gwengolo-here 1979, p. 401; n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 148-149.

650 MADEG (Mikael). Pemp troad ar maout. Brest, Brud nevez, 1981, 434 p.
(Comptes rendus dans *Pobl Vreizh*, n° 133, mae 1981, p. 10; par J.S., Eur Serj Gainsbourg brezoneger? dans *Brud nevez*, n° 44-45, ebrel-mae 1981).

651 Maria Prat. *Bleun-Brug*, n° 220, octobre 1979, p. 18-19, ill.

652 MEDAR (Tad). An tri aotrou. [Gwengamp], auteur, 1981, 242 p., ill.
(Comptes rendus par Martial MENARD. Selladou ouzh emzalc'hiou iskiz war skeud ul levr, dans *Al Lanv*, n° 12, kerzu 1981, p. 25-28 ; par Naig ROZMOR, dans *Brud nevez*, n° 47, eost-gwengolo 1981, p. 37-39).

653 MERSER (A.). Kanaouennou ha rimadellou evid ar vugale. *Brud nevez*, n° 38, here 1980, p. 35-36.

654 MIOSSEC (Y.). O foeta bro er Hanada. 1978. *Studi*, n° 19, juin 1981, 129 p., ill.
(Compte rendu par Jakez KONAN, dans *Al Liamm*, n° 209, du-kerzu 1981, p. 422-426).

655 O. (Y.), C. (J.). Burutellerezh. *Imbourc'h*, n° 116, eost 1979, p. 335-348.

656 PAOTRE TREOURE. Mojennou. Brest, Brud nevez, 1981.
(Compte rendu par P.-M. MÉVEL, dans *Brud nevez*, n° 47, eost-gwengolo 1981, p. 43-44).

657 Pennad-kaos gant Per an Bihan diwarbenn e levr barzhonegou « Prenestr gwenn antronos », savet gant Herri Gourmelen. *Pobl Vreizh*, n° 120, c'hwevrer 1980, p. 8-9, ill.

658 Pennad-kaos gant Youenn Brusq, priz Per Trepoz 1980. *Pobl Vreizh*, n°133, mae 1981, p. 5-7.

659 PIRIOU (Yann-Ber). Une grande réédition : Itron Varia Garmez. *Le Peuple breton*, n° 210, juin 1981, p. 28.

660 PRAT (Maria). Peziou-c'hoari. Brest, Brud nevez, 1979-1981, 3 vol., 50 + 33 + 72 p.
(Compte rendu par P.-M. MEVEL, dans *Brud nevez*, n° 44-45, ebrel-mae 1981, p. 39-46).

661 Un roman de Per Denez : « Diougan Gwenc'hlan ». Interview réalisée par C. Giraudon. *Breizh*, n° 249, octobre 1979, p. 6-7, ill.

662 RIOU (Jakez). Geotenn ar Werhez. Brest, Emgleo Breiz, 1980, 157 p., ill.
Nouvelle réédition des nouvelles ainsi que des poèmes de J. Riou, avec postface de P.-J. Hélias et biobibliographie.
(Compte rendu par J.S., Eul leor hag eur skrivagner oh ober berz, dans *Brud nevez*, n° 40, kerzu 1980, p. 23-24).

663 Skridou. *Al Liamm*, n° 193-208, meurzh 1979-here 1981.
Actualité de l'édition sous forme de brèves informations, en fin de numéro, dans chaque livraison d'*Al Liamm*, ou presque.

664 Storiau o'r Llydaweg. Llandysul, Gwasg Gomer, 1979, 170 p.
Recueil de nouvelles traduites du breton en gallois.
(Comptes rendus par Gwyn GRIFFITS, dans *Imbourc'h*, n° 125, mae 1980, p. 194-197 ; par Gwyn GRIFFITS, dans *Breizh*, n° 255, avril 1980, p. 12-13 ; dans *Al Liamm*, n°-198, genver-c'hwevrer 1980, p. 49-52).

XXX. LITTÉRATURE POPULAIRE. PUBLICATION DE TEXTES

665 ALIX (P.). Dans la presqu'île, on raconte que... Légendes recueillies. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, 181 p.

666 BAKER (K.), GOW (Y.). Fiselezed Groñvel. Kan ha diskan. Préface de F. Danno. *Ar Helenner*, n° 20-21, 1980, 80 p.

667 BODÉNÈS (Louis-Marie). Contes de Plougastel. Préface de P.-J. Hélias. Brest, Editions de la Cité, 1979, 186 p., ill.

668 CADIC (François). Chants de chouans. Introduction de Yves Le Diberder, présentation de Donatien Laurent. Genève, Slatkine, 1981, X-264 p. (Collection *Bretagne et monde celtique*).
Réimpression de l'édition de Paris, 1949.

669 EON (Joseph). Chansons vannetaises contemporaines sur feuilles volantes. *Musique bretonne*, n° 12, janvier 1981, p. 14-15.

670 GIRAUDON (Daniel), LAURENT (Donatien). Gwerz an Aotrou Kergwezeg, kanet gant François Richard. *Planedenn,* n° 6, gouañv 1980-1981, p. 13-43, cartes.
2 études et 3 versions de la gwerz.

671 Kanaouennou-pobl bet dastumet gand Kerlann. *Brud nevez,* n° 28-50, here 1979-kerzu 1981.
Dans chaque numéro de la revue, publication de chansons populaires recueillies par Kerlann.

672 Kantikou ha kanaouennou. *Hor Yezh,* n° 131-132, meurzh 1980, p. 101-104; n° 137, meurz 1981, p. 72-73.

673 Kastelfidardo: eur werzenn goz savet war-dro 1860. *Bleun-Brug,* n° 217, 4e trimestre 1978, p. 9-10.

674 Krennlavariou deus Sant Serves Kernew, dastumet ha renket gant Y.E. Plourin. *Planedenn,* n° 3, newez-amzer 1980, p. 35-40.

675 LAURENT (Dr Ch.), QUÉMÉNER (Francis). La gwerz des naufragés de Landéda. *Les Cahiers de l'Iroise,* 26e année, n° 4, octobre-décembre 1979, p. 191-192; 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 48.

676 LUZEL (F.-M.). Veillées bretonnes. Mœurs, chants, contes et récits populaires des Bretons Armoricains. Marseille, Lafitte, 1979, 291 p.
Réimpression de l'édition de Morlaix, 1879.

677 MASSIGNON (Geneviève). Récits et contes populaires de Bretagne. 2. Paris, Gallimard, 1981, 157 p.

678 MASSIGNON (Geneviève). Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor. Paris, Picard, 1981, 252 p.
Réimpression de l'édition de 1965.

679 Ar matezhed dikried: N'eo ket en ho ti, tavarnourez, desket get Mari Harnay, dastumet get S. Moelo. *Musique bretonne,* n° 21, décembre 1981, p. 14-16.

680 MOELO (Serge). Gwerz incomplète. *Musique bretonne,* n° 9, octobre 1980, p. 10.
« Job Kerneskou 'zo pesketaer... ».

681 MERSER (A.). Rimadellou ha divinadellou. Rakstrid gand P.-M. Mevel. *Ar Helenner,* n° 26, 1981, 106 p., ill.
Troisième édition.

682 NENT (J.-M. an). Disput etre an Tregeriad hag ar C'hernewad. *Planedenn,* n° 7, newez-amzer 1981, p. 5-20.
Dispute composée en 1895. Suivie d'une brève note, de la préface d'Anatole Le Braz au recueil de poèmes de F. Cadoret, et d'une autre dispute composée par celle-ci.

683 Ar plac'h ifernet. Kanet get Mari Harnay. *Musique bretonne,* n°14, mars-avril 1981, p. 20-22.

684 Potr ar vaz-houarn, kontet gant Angélique Guillossou, adksrivet gand Ollivier-Loyer. *Musique bretonne,* n° 17, septembre 1981, p. 16-18; n° 18, octobre 1981, p. 8-10.

685 La prohibition des jeux de cartes... et d'argent. Kanet get Marie Harnay, dastumet get R. Rouxel. *Musique bretonne,* n° 13, février 1981, p. 16-17.

686 QUELLIEN (N.). Chansons et danses des Bretons. Marseille, Lafitte, 1981, 300 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1889.

687 Round Pagan. Rennes, Pouloud, 1979.
Dix-sept chansons de « rond pagan » avec traduction.

688 SAUVÉ (L.-F.). Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne: devinettes, formulettes, charmes et conjurations magiques. Lavarou koz a Vreiz-Izel. Préface de Jean Le Dû. Genève, Slatkine, 1980, XV-275 p. (Collection *Bretagne et monde celtique).*
Réimpression de l'édition de Paris, 1878-1885.

689 Son ar C'hokig yaouank. Dastumet gant Y. Castel. *Musique bretonne,* n° 5, mai 1980, p. 6-7.

690 Son Iannik Skòlan, kanet gand F. Richard, dastumet gand Daniel Giraudon. *Musique bretonne,* n° 15, mai 1981, p. 10-11, ill.

691 Ar sorserez moustachou, kontet gant Tanno. *Evid ar brezhoneg,* n° 143, décembre 1979, p. 1-4, ill.

692 Tamm-kreiz, kanet gant Guillaume Léon, dastumet gant Polig Monjarret. *Planedenn,* n° 6, gouañv 1980-1981, p. 53-55.
Texte d'une chanson populaire obscène.

693 Tievant (Claire). Bretagne: almanach de la mémoire et des coutumes. Paris, Hachette, 1981, n.p.

694 Timeur (Tonig an). Krennlavariou. *Hor Yezh,* n° 133, mezheven 1980, p. 57-61.

695 Vergos (F.). Lavariou koz. Proverbes bretons recueillis par les élèves du collège Alain, de Crozon. Crozon, auteur, s.d., n.p.

696 Vergos (Fanch). Lavarou koz. *Bleun-Brug,* n° 2, 1980, p. 15-16.

Voir aussi les n^{os} 128, 407, 423.

XXXI. SOUVENIRS. RÉCITS DE VIE

697 Conq (Louis). Hekleo Traon Bouzar. *Brud nevez,* n^{os} 28-45, du 1978-mae 1981.
Souvenirs d'enfance et de jeunesse à Tréouergat par un neveu de Paotr Treoure. Dans chaque livraison de *Brud nevez.*

698 Denez (Gw.). Anna, une vie à Douarnenez, traduit par Y.E. Kemener. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes*, n° 1, 1979, p. 101-116, ill.
Texte breton paru dans *Hor Yezh*, n° 108, 1976.

699 Duval (Anjela). Ma vie, document recueilli par Christian Brunel. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes,* n° 7, 1981, p. 3-88.

700 Elegoet (F.). Paysannes du Léon. *Tud ha bro - Sociétés bretonnes,* n° 3-4, 1980, 246 p., ill.

701 Kernaonet (Jeanne-Marie). Il est mort le fournil. Maro an ti-forn. Paris, Seghers, 1980, 245 p.

702 Le Lannou (Maurice). Un bleu de Bretagne. Paris, Hachette, 1979, 178 p., ill.
(Compte rendu par J.C., dans *Imbourc'h*, n° 116, eost 1979, p. 341-343).

703 Leduc (Jean-François). Marie, fille du Saint-Esprit. *Tud ha Bro - Sociétés bretonnes,* n° 2, 1979, p. 33-53.

704 Léon (H.). La pêche côtière à Lesconil. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes,* n° 1, 1979, p. 41-57.

705 Muzellec (Marie-Louise). Une enfance à Coray. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes,* n° 2, 1979, p. 79-98.

706 Olier (Per). Buhez didrouz, enrollet gant Y.E. Kemener. *Hor Yezh,* n° 139, mezheven 1981, p. 3-55, ill.

707 Pennad-kaoz gant Felisite Morvaṇ, enrollet gant Y.E. Kemener. *Hor Yezh,* n°136, kerzu 1980, p. 45-66.

708 Pesketourien Douarnenez. Komzou dastumet gant Gwendal Denez. *Hor Yezh*, n° 127-129, gwengolo 1979, 173 p., ill., cartes.
Le bateau, la pêche, la côte, le vent et la mer.

709 Roguet (Régine). Visite à Plovan. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes,* n° 2, 1979, p. 55-77, ill.

710 Rolland (Jean-Louis). Ma buhez tremenet. *Evid ar brezhoneg*, n° 134-135, août 1979, p. 7-8; n° 136, septembre 1979, p. 7-8; n° 137, septembre 1979, p. 7; n° 138, octobre 1979, p. 4-5.

711 Testeni an itron Camille Douarinou, dastumet gant Y.E. Kemener. *Hor Yezh*, n° 126, gouere 1979, p. 47-73; n° 130, kerzu 1979, p. 55-61; n° 133, mezheven 1980, p. 41-53; n° 136, kerzu 1980, p. 45-66.

712 Troc'h-kaos gant Naig Rozmor. Goulennou gant Mikael Madeg. *Planedenn*, n° 1, diskar-amzer 1979, p. 11-28.
Témoignage sur la vie des femmes.

XXXII. ETHNOLOGIE. ÉTUDES

713 ABEOZEN. Mojenn Gêr Iz. *Al Liamm*, n° 194, mae-mezheven 1979, p. 205-213.

714 Anviou louzeier. *Hor Yezh,* n° 136, kerzu 1980, p. 42-44.

715 ARZEL (Pierre). L'exploitation goémonière. Evolution de l'outillage et des méthodes de travail. Brest, auteur, 1980, 443 p. (Thèse de 3e cycle, dactylographiée).

716 BLEUN-BRUG. Eh bien, dansons maintenant: du rythme à la danse bretonne. Brest, auteur, 1979, 49 p.

717 BODÉNÈS (L.-M.). Les « breuriez » de Plougastel. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 125-133, ill.

718 BUHEZ. Le mariage en Bretagne. Rennes, auteur, 1980, 190 p., ill.
Catalogue de l'exposition consacrée à ce thème par l'association regroupant les responsables de collections publiques d'histoire et d'ethnographie bretonnes.

719 CASTEL (Guy). Marc'harit Fulup, chanteuse et conteuse trégorroise. *Musique bretonne,* n° 10, novembre 1980, p. 2-6; n° 11, décembre 1980, p. 17-18; n° 13, février 1981, p. 2-5; n° 14, mars-avril 1981, p. 5-10; n° 15, mai 1981, p. 16-18.

720 CASTEL (Yves). Kan ha diskan. *Musique bretonne*, n° 3, avril 1980, p. 2-5; n° 4, mai 1980, p. 3-5.
Définition, répertoire, structure...

721 C.D.D.P. Patrimoine culturel de Basse-Bretagne. Stage pédagogique des 22, 23 et 24 novembre 1977, Plouguerneau. Brest, auteur, 1977, n.p.
Histoire des mentalités léonardes à travers *La bataille de Kerguidu*. Aspects d'une civilisation rurale: langue, danse, costume...

722 DOAN (J.). Five breton cantiques from « pardons ». *Folklore* (Grande-Bretagne), 1980, 91e année, n° 1, p. 27-40.
Donne le texte de six cantiques, et leur traduction en anglais.

723 ELEGOET (F.). La récolte du goémon à Kemenez, traduit du breton par F. Elegoet et P. Le Gall. *Tud ha Bro - Sociétés bretonnes,* n° 1, 1979, p. 5-39, ill.

724 HÉLIAS (Per-Jakez). Bugale Berlobi. *Brud nevez,* nos 42-50, c'hwevrer 1981 - kerzu 1982.
Version bretonne de *Les autres et les miens.* Article mensuel.

725 HÉLIAS (P.J.). Le Cheval d'orgueil. Paris, Plon, 1975, 575 p.
(Comptes rendus par S. MEITINGER. Pour une analyse ethnoculturelle de la Bretagne, dans *Critique*, 33e année, n° 365, p. 961-968; par Marcel DRULHÉ. *Le Cheval d'orgueil*: analyse ethnologique d'un document « biographique », dans *Pluriel*, n° 23, 1980, p. 99-119; par F. ELEGOET. Identité négative et dépaysannisation. Lire *Le Cheval d'orgueil*, de P.-J. Hélias, dans *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes,* n° 6, 1981, p. 9-22).

726 GIRAUDON (Daniel). L'herbe d'oubli. *Musique bretonne*, n° 14, mars-avril 1981, p. 2-4.

727 KENDALC'H. Daouzeg koroll Breizh. Douze danses de Bretagne. Tredion, Breizh hor bro, 1981, 46 p., ill., cartes.

728 LE BRIS DU REST (Erwan). La lutte bretonne: un sport traditionnel. Rennes, Musée de Bretagne, 1978, 61 p., ill.

729 LOGUILLARD (S.). Louzou ha giziou gwechall-goz. *Brud nevez,* n° 24-27, ebrel-gwengolo 1979.

730 MADEG (Mikael). Bezhin e Bro-Leon. *Planedenn*, n° 5, diskar-amzer, 1980, 79 p., ill.
Le travail du goémon en Léon. Comporte des fiches sur les variétés de goémon, les outils, le breton du Léon...

731 MALRIEU (Patrick). Histoire de la chanson populaire bretonne. *Musique bretonne,* nos 1-21, mars 1980-décembre 1981.
Article mensuel.

732 MARKALE (Jean). La grande richesse de la Bretagne: les contes populaires oraux. *Europe*, n° 625, mai 1981, p. 22-31.

733 MERDRIGNAC (B.), MARTIN (H.). Analyse d'un rituel: la troménie de Locronan. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 87, n° 4, 1980, p. 715-721, carte.

734 Pennad-kaoz gant Yann-Fanch Kemener. *Evid ar brezhoneg,* n° 127, avril 1979, p. 1-5, ill.; n° 128, mae 1979, p. 4-8, ill.

735 Pennad-kaoz gant Jean-Louis Rolland. *Evid ar brezhoneg*, n° 134-135, août 1979, p. 1-6, ill.

736 Perspectives Dastum. *Musique bretonne,* n° zéro, décembre 1979, p. 9-16, ill.

737 POULMARC'H (Jean-René). Les mariages à Plougastel autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 113-124, ill.

738 RAGUÉNÈS (Brigitte). Quelques voyageurs britanniques en Bretagne aux XVIIIe et XIXe siècles. Brest, auteur, 1981, 90 p. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).
Les centres d'intérêt: culture, tradition et fêtes, p. 54-68.

739 RICHARDOVICH (P.). Folk dance in Brittany. *Folk dance scene* (U.S.A.), 14e année, n° 7, 1978, p. 9-11, cartes.

740 RIVALS (Claude). Hennissements celtiques ou discordances dans l'identité? *Annales* publiées par l'université de Toulouse-le-Mirail, t. XV, 1979, p. 105-125.

741 SIMON (Jean-François). La maison au cœur de l'exploitation traditionnelle du Léon: le cadre de vie du paysan. Brest, auteur, 1980, 417 p. (Thèse de 3e cycle, dactylographiée).

Voir aussi les nos 17,45, 63, 84, 118, 138, 231, 256, 295, 392, 475, 510, 571, 670.

XXXIII. THÉÂTRE

742 ANDOUARD (Loeiz). Ar c'hoariva brezhonek. *Drisk (Skrid)*, n° 17, pevare trimiziad 1978, p. 28-57.
Histoire du théâtre de langue bretonne. Donne le répertoire des troupes en 1913 et 1942.

743 Buhez Mikael an Nobletz gant Strollad ar Vro Bagan. *Pobl Vreizh,* n° 112, mae 1979, p. 9.

744 CAOUISSIN (Henry). Roparz Hemon et l'art dramatique breton. *Armor Magazine,* n° 109, février 1979, p. 54-55, ill.

745 C'hoariva Brezhonek Penn-ar-Bed. *Al Liamm,* n° 193, meurzh-ebrel 1979, p. 172-173.
Bitekle.

746 G. (C.). Strollad ar Vro Bagan: un théâtre vraiment populaire. *Breizh*, n° 251, décembre 1979, p. 8-11, ill.

747 Impressions mitigées sur le premier festival de théâtre en breton. *Le Peuple breton,* n° 182, janvier 1979, p. 24, ill.

748 KERVELLA (Goulc'han). Un nebeut evezhiadennou diwar-benn ar c'hoariva brezhonek pe Reflexionou profitabl war-bropos an teatr brezhonek. *Al Liamm*, n° 193, meurzh-ebrel 1979, p. 136-157, ill.

749 KERVELLA (Goulc'han). C'hoariva brezhónek. *Al Liamm*, n° 199, meurzh-ebrel 1980, p. 134-139.
La représentation de *Nominoe-oe* de Jakez Riou.

750 LE LANN (Roger). Les ambitions du « Teatr Penn ar Bed ». Propos recueillis par Alain Kervern. *Le Peuple breton,* n° 197, mai 1980, p. 26, ill.

751 Le Nail (Bernard). O Chezuz: un titre qui déconcerte, mais un spectacle étonnant. *Breizh,* n° 258, juillet 1980, p. 12-13, ill.

752 M. (F.). O Chezuz! *Pobl Vreizh*, n° 128, du-kerzu 1980, p. 8, ill.

753 Morvannou (Fanch). Haro sur Michel Le Nobletz! *Le Peuple breton,* n° 188, juillet 1979, p. 36-37, ill.

754 Morvannou (F.). Nomenoe-oe! *Pobl Vreizh,* n° 130, c'hwevrer 1981, p. 6-9, ill.
Jakez Riou et son œuvre: théâtre et nouvelles.

755 Nomenoe-oe! *Pobl Vreizh*, n° 122, ebrel 1980, p. 8-9.
L'interprétation de Strollad ar vro Bagan.

756 O Chezuz! *Bleun-Brug,* n° 2, 1980, p. 32.

757 O. (Y.). Buhez Dom Mikael an Nobletz. *Imbourc'h*, n° 121, genver 1980, p. 61-64.

758 Pennad-kaoz gant René Treguer, euz Strollad C'hoariva Plougin. *Bremañ,* n° 8, du-kerzu 1981, p. 12-13, ill.

759 Retour sur nos deux grands missionnaires bretons. *Bleun-Brug,* n° 218, 1er trimestre 1979, p. 3-6.
A propos de la pièce *Buhez Dom Mikael an Nobletz.*

760 Le théâtre populaire breton. Note. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* mémoires de l'année 1980, tome CIX, p. 165, Saint-Brieuc, 1981.

761 Le théâtre breton religieux et profane. *Bleun-Brug,* n° 219, juillet 1979, p. 2 et 5.
Pierre de Keriolet. Bitekle.

762 An touseg-nij. Ur strollad nevez e Bro-Dreger. *Evid ar brezhoneg,* n° 186, décembre 1981, p. 1-5, ill.

763 20ved deiz-ha-bloaz Strollad Beilladegou Treger. Pennad-kaoz gant Maria Prat ha Roger Laouenan. *Evid ar brezhoneg,* n° 142, décembre 1979, p. 1-7, ill.; n° 143, décembre 1979, p. 5-8, ill.

764 War Hent ar barados. *Pobl Vreizh*, n° 113, mezheven 1979, p. 9.

Voir aussi les nos 56, 145, 472, 483.

XXXIV. CHANSON, MUSIQUE

765 Bellaing (Vefa de). Paol Ladmirault. *Al Liamm*, n° 194, mae-mezheven 1979, p. 214-224, ill.

766 Brekilien (Yann). Dix ans de Stivell. *Breizh*, n° 260, octobre 1980, p. 25.

767 Castel (Y.). Sonerien daou-ha-daou: le biniou et la bombarde en couple. Chatelaudren, Breizh hor bro, 1980, 63 p., ill.
Manuel (en français) du sonneur de couple. Discographie. Bibliographie.

768 Corbes (H.). Un grand compositeur breton: Paul Ladmirault (1877-1944). *Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* mémoires de l'année 1979, tome CVII, p. 1-10, Saint-Brieuc, 1980.

769 Dey (J.L.). Sonerezh: Alan Stivell. *Al Lanv*, n° 12, kerzu 1981, p. 30-31.

770 Diviz gant Gweltaz. *Al Lanv,* n° 6, du-kerzu 1980, p. 21-23, ill.

771 Eil pladenn ar strollad « Storlok ». Pennad-kaoz gant Mona Jaouen ha Bob Simon. *Evid ar brezhoneg*, n° 144, p. 1-6, ill.

772 Goyat (Gilles). Méthode bretonne de cornemuse. Année préparatoire au practice. Brest, Centre breton d'art populaire, 1981, 73 p., ill.

773 Goyat (J.). Heol glaz an Tri Yann. *Brud nevez,* n° 50, kerzu 1981, p. 27-28.

774 Hamon (André-Georges). Chantres de toutes les Bretagnes. Vingt ans de chanson bretonne. Préface de Glenmor. Paris, Jean Picollec, 1981, 544 p.
Répertoire des chanteurs bretons. Bibliographie. Discographie.

775 HERBERT (Perig). Notennou sonerezh. *Hor Yezh,* n° 131-132, meurzh 1980, p. 3-49; n° 133, mezheven 1980, p. 11-33; n° 136, kerzu 1980, p. 3-32; n° 137, meurzh 1981, p. 3-34 et 74-75; n° 142, kerzu 1981, p. 93-125.

776 HUGLO (Michel). Le domaine de la notation bretonne. *Britannia christiana.* Bibliothèque hagiographique bretonne, fascicule I, 1981, 51 p., index, XXVI planches.

777 Kanan e brezhoneg e bro-Paris, pennad-kaoz gant Laorans Pottier. *Evid ar brezhoneg,* n° 161, septembre 1980, p. 2-6, ill.

778 Kanaouennou ha rimadellou ewid ar vugale. Niv. 1. Dibabet gant Klaoda an Du, kanet gant Kristen Noguès. Montroulez, Skol Vreizh, 1980, n.p., ill.
Livret de textes et traductions. Disque.

779 Kanaouennou ha rimadellou ewid ar vugale. Niv. 2. Dibabet gant Klaoda an Du, kanet gant Kristen Noguès. Montroulez, Skol Vreizh, 1981, n.p., ill.
Livret des textes et traductions. Disque.

780 KUTER (Lois). Breton identity. Musical and linguistic expression in Brittany, France. Indiana University (U.S.A.), 1981. 514 p.

781 LANGOUET (Yann-Fanch). Sur un air de... *Le Peuple breton,* n° 182-212, janvier 1979-août 1981.
Chronique mensuelle sur les disques bretons, celtiques...

782 LANGOUET (Yann-Fanch). Les meilleurs disques celtiques. *Le Peuple breton,* n° 188, juillet 1979, p. 22-30, ill.

783 MAHÉ (Chanoine). Chants populaires du Morbihan. *Musique bretonne,* n° 17-21, septembre-décembre 1981.

784 MEVEL (P.M.), S. (J.). Pladennou nevez. *Brud nevez,* n° 29, du 1979, p. 33-35; n° 40, kerzu 1980, p. 24-27.

785 PARADES (Bernard de). Matilin an Dall, sonneur de bombarde, ou un patrimoine de deux siècles. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne,* t. 89, 1980, p. 62-71.

786 PASQUET (C.). Le pays de la Montagne en Bretagne. Saint-Thois. Petite commune dans le pays de la Montagne. Le fest-noz en Bretagne. Le kan ha diskan, chant et déchant ou rechant. *Folklore de France,* 1978, n° 158, p. 6-12, ill.

787 Pennad-kaoz gant Andréa ar Gouilh. *Al Lanv,* n° 8, meurzh-ebrel 1981, p. 23-24.

788 Petra c'hoari gant Youenn Gwernig: pennad-kaoz. *Evid ar brezhoneg,* n° 178, juin 1981, p. 1-6, ill.

789 17 goulenn gant Alan Stivell: ar chal? *Evid ar brezhoneg,* n° 173, mars 1981, p. 1-5, ill.; n° 174, avril 1981, p. 5-7, ill.

790 STIVELL (Alan). A la conquête de l'Amérique, interview recueillie par G. Lagabran et Y.-F. Langouet. *Breizh,* n° 246, juin 1979, p. 7-11, ill.

791 STIVELL (A.). Pour un brassage des musiques comme pour celui des cultures. *Armor Magazine,* n° 123, mars 1980, p. 27, ill.

792 STIVELL (A.). Une symphonie du bout du monde. *Le Peuple breton,* n° 196, avril 1980, p. 26-27, ill.
(Compte rendu par T.H., dans *Al Liamm,* n°199, meurzh-ebrel 1980, p. 155).

793 Teir fladenn. *Al Liamm,* n° 193, meurzh-ebrel 1979, p. 171-172.
A. Stivell, Dir ha Tan, J.-F. Quemener.

Voir aussi les n^{os} 9, 56, 83, 85, 100, 249, 388, 400, 407, 731, 734.

XXXV. SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE

794 BURGUIÈRE (André). Bretons de Plozévet, préface de Robert Gessain. Paris, Flammarion, 1978, 395 p., (Collection *Champs*).

795 CHANTREAU (André). Normalisation-exclusion. Analyse de l'expression autonomiste bilingue dans deux cas: la Bretagne et la Corse. Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1979. (Thèse de 3e cycle).
Peut être consulté au Collège coopératif, 7, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.

796 ELEGOET (Fanch). L'identité bretonne: notes sur la production de l'identité négative. *Pluriel*, n° 24, 1980, p. 43-68.

797 ELEGOET (Fanch). L'association Tud ha Bro. *Tud ha Bro-Sociétés bretonnes*, n° 1, 1979, p. 1-3.

798 EIZNER (N.). Les landes de Lanvaux aujourd'hui. Un révélateur des transformations de l'imaginaire paysan. *Etudes rurales*, 1978, n° 71-72, p. 251-256.

Voir aussi les nos 39, 49, 288.

XXXVI. HISTOIRE

799 BALEY (Jean-Jacques). Tréflez et ses trois saints. Monographie d'une petite commune du Léon. Tréflez, auteur, 1979, 261 p.

800 BERNIER (Gildas). Les navires celtiques du haut Moyen Age. *Etudes celtiques*, t. XVI, 1979, p. 287-291.

801 CALVEZ (Louis). La presqu'île de Crozon: itinéraires religieux. Crozon, Association Saint-Pierre, 1979, 112 p., 48 ill.

802 CROIX (A.). L'histoire d'un trait de mentalité. Les caquins en Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 86, n° 4, p. 553-564.

803 DENIEL (Alain). L'évolution politique du mouvement breton durant les années vingt. *Pluriel*, n° 18, 1979, p. 5-28.

804 DIDRO (Youenn), FOUÉRÉ (Yann). L'histoire du quotidien « La Bretagne » et les silences d'Henri Fréville. Saint-Brieuc, Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne, 1981, 202 p.

805 ELÉGOET (Louis). Vie et déclin d'une civilisation paroissiale au cœur du Léon: Saint-Méen. Brest, auteur, 1980, 2 vol., 109 + 246 p., ill. (Thèse de 3e cycle, multigraphiée).

806 ELÉGOET (Louis). Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon. Préface d'Yves Le Gallo. Paris, Anthropos, 1981, X-397 p., ill., cartes.
Peuplement, p. 61. Langue bretonne. p. 357.

807 FRÉVILLE (H.). La presse bretonne dans la tourmente. Paris, Plon, 1979, 350 p.
(Compte rendu par Lucien RAOUL, dans *Al Liamm*, n° 206, mae-mezheven 1981, p. 194-195).

808 GALLET (J.). Une société rurale bretonne: Carnac en 1475. *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, t. 108, juillet 1981, p. 15-36.
Les villages et les familles de Carnac en 1475, p. 34-36.

809 L'histoire à travers le « Barzaz-Breiz ». *Ero nevez*, n° 10, s.d., p. 5-6.

810 JAFFRÉDOU (Gérard). Les écoles primaires dans le Léon et ses marges cornouaillaisaises et trégorroises. 3 brumaire an IV - 28 juin 1833. Brest, auteur, 1980, 2 vol., 117 p., annexes, tableaux, cartes. (Mémoire de maîtrise, dactylographié).

811 KLERG. Prosez sant Erwan. *Imbourc'h*, n° 118, here 1979, p. 441-446; n° 121, genver 1980, p. 29-33; n° 124, ebrel 1980, p. 103-107; n° 127-128, eost 1980, p. 283-288; n° 130, here 1980, p. 381-384.

812 LE GALLO (Yves). Prêtres et prélats du diocèse de Quimper de la fin du XVIIIe siècle à 1830. Brest, auteur, 1980, 2 vol., XLIII-1124 p. (Thèse de doctorat d'État, dactylographiée).
Tome I. Jusqu'en 1814. Tome II. De 1814 à 1830.
Le Finistère, originalité ethnique et culturelle, p. 12-45.

813 MARQUER (F.). La fondation et les débuts de l'abbaye bretonne de Saint-Sauveur de Redon. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 88, 1979, p. 74-88.

814 MINOIS (G.). Culte des saints et vie religieuse dans le diocèse de Tréguier au XV^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 1, 1980, p. 17-42.

815 MINOIS (Georges). Le recrutement du bas clergé dans le Trégor au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 199-234.
Comporte en annexe une liste des recteurs des paroisses du diocèse de Tréguier au XVIII^e siècle, d'après les registres d'insinuations ecclésiastiques et les délibérations capitulaires.

816 NICOLAS (Michel). L'Emsav. Politique et thématique du mouvement breton. Rennes, auteur, 1980, 945 p. (Thèse de doctorat d'Etat, multigraphiée).
Culture nationale et nationalisme culturel, p. 662-689.

817 PAPE (Louis). La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine. Paris, Klincksieck, 1978, 248 + 296 p., pl. h.-t. (Institut armoricain de recherche historique, n° 26).
Comporte un répertoire critique des vestiges gallo-romains de la cité des Osismes: 514 sites d'habitats pour 509 communes inscrites dans les limites anciennes de la civitas. Les Osismes de César aux migrations bretonnes, p. 190-230.
(Compte rendu par L. FLEURIOT, dans *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p.311-314; par J.-Y. EVEILLARD, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, t. CVI, p. 441-444).

818 PLANIOL (Marcel). Histoire des institutions de la Bretagne. Mayenne, Association pour la publication du manuscrit de M. Planiol, 1981, 3 vol., 268 + 345 + 514 p.
Tome I. L'Armorique romaine, l'époque bretonne primitive. Tome II. La Bretagne au IX^e siècle: la féodalité bretonne. Tome III. La Bretagne ducale. Le gouvernement, l'Église, finances, justice.

819 POULIN (J.-C.). Recherches récentes sur les origines du diocèse d'Alet. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVIII, 1981, p. 23-34.

820 ROUANET-LIESENFELT (Anne-Marie). La civilisation des Riedones. Brest, Archéologie en Bretagne, 1980, 297 p., ill.

821 SIEGFRIED (André). Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République. Genève, Slatkine, 1980, XXVIII-535 p., cartes.
Réimpression de l'édition de 1913.

822 TANGUY (Bernard). Aux origines du nationalisme breton. I. Le renouveau des études bretonnes au XIX^e siècle. Préface de F. Falc'hun, Paris, U.G.E., 1977, 439 p. (Collection *10/18*, série *La nation en question*).
(Compte rendu par Jean-Christophe CASSARD, dans *Pluriel*, n° 18, 1979, p. 91-97; par M.D., dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 87, 1978, p. 106-108; par Richard HINCKS, dans *Studia celtica*, vol. XIV-XV, 1979-1980, p. 458-462).

823 TERROINE (Anne), FOSSIER (Lucie). Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire. Tome III. Paris, C.N.R.S., 1976, LIX-914 p.

824 THOMAS (Georges-Michel). Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVII^e et XVIII^e siècles. Brest, auteur, 1980, 2 vol., 230 + 329 p. (Thèse d'Université, dactylographiée).
Index des noms de personnes, p. 311-324. Index des noms de lieux, p. 325-329.

825 TONNERRE (Noël-Yves). Le diocèse de Vannes au IX^e siècle d'après le cartulaire de Redon: édition et commentaires des actes. Paris X-Nanterre, auteur, 1977, 536 p., ill. (Thèse de doctorat de 3^e cycle, dactylographiée).

Voir aussi les n^os 2, 10, 13, 28, 33, 45, 56, 63, 84, 306, 308, 348, 432, 601, 608, 693.

ABALAIN (Yann-Erwan), 405, 406.
ABASQ (J.), 628.
ABEOZEN, 713.
ALIX (P.), 665.
ANDERSON (Stephen R.), 274.
ANDOUARD (L.), 250, 472, 742.
A.P.E.E.B., 493.
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE, 12.
ARZ-MAEL, 554.
ARZEL (Pierre), 715.
ARZUR (A.-M.), 334 à 338, 382 à 384.
ASKOL (Visant 'n), 539.
AUBERT (Alain), 473.
B. (F.), 474, 559, 600, 644, 647.
B. (J.C.), 601.
BACHELLERY (E.). 77, 96.
BAKER (K.), 666.
BAKERE (Jane A.), 145.
BALCOU (Jean), 164, 555.
BALEY (Jean-Jacques), 799.
BARBE (Jean-Maurice), 293.
BAUDOT (M.), 313.
BECHARD (Guillaume), 294.
BEDNARZUK (L.), 220.
BEER (William R.), 1.
BEG (Herve ar), 499.
BELLAING (Vefa de), 765.
BEMONT (Colette), 176.
BERNARD (Pierre), 428, 596.
BERNIER (Gildas), 800.
BERR (Alan Gwennog), 272.
BERTHO-LECLERC, 2.
BERTRAND (Yvon), 463.
BIVIC (Olivier), 476.
BLASQUEZ (J.-M.), 146.
BLEUN-BRUG, 385, 563, 716.
BLIN (Jacqueline), 3.
BLOUIN (Henri), 231.
BODÉNÈS (Louis-Marie), 667, 717.
BOHUON (Michel), 541.
BORGN (Guillam er), 556.
BOUESSEL DU BOURG (Yann), 79, 556 *bis*, 629, 630.
BOURDELLÈS (Per), 462.
BOWEN (Zonia), 386.
BRAET (Herman), 147.
BRAZ (Loeiz ar), 231.
BREKILIEN (Yann), 5 à 7, 766.
BRESC (Geneviève), 295.
BRESC (Henri), 295.
BRIANT (Mikael), 232 à 234.
BRIARD (J.), 30.
BROUDIC (F.), 81, 82, 431 à 433, 602 *bis*, 622, 642.
BRUNEL (Christian), 699.
BRUSQ (Youenn), 658.
BUHEZ, 718.
BULARD (A.), 18.
BURGUIÈRE (André), 794.
C. (J.), 25, 196, 655, 702.
CADIC (François), 668.
CAERLEON (R.), 56.
CALVEZ (Louis), 801.
CAMPANILE (Enrico), 149.
CAOUISSIN (Henry), 559, 744.
CARO (Guy), 463.
CASSARD (Jean-Christophe), 10, 822.
CASTEL (Guy), 719.
CASTEL (Yves), 689, 767.
CASTEL (Yves-Pascal), 11.
CASEY (P.J.), 148.
C.D.D.P., 12, 721.
CHABROL (Claude), 475.
CHANTREAU (André), 795.
CHARDRONNET (Joseph), 196.
CHAUVEAU (J.-P.), 313.
CHAUVEL (Alain), 297.
CHERIPEL (Mme), 388.
CHOQUET (Franck), 475.
COLIN-MAZÉ (Marie-Yvonne), 464.
COLLECTIF CHANSON BRETAGNE, 83.
COMBOT (Paolig), 340, 435, 451.
COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA LANGUE BRETONNE, 503.
COMMISSION PÉDAGOGIQUE DU BLEUN-BRUG, 390.
CONQ (Louis), 697.
CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, 542.
CORBEL (Jos), 393.
CORBES (H.), 56, 768.
CORLAY (Janig), 465.
CORNEC (A.), 393 *bis*.
COSQUER (J.), 341.
COZ (Yvonne), 475.
CRAWFORD (T.D.), 206.
CROIX (Alain), 13, 14, 802.
CUNLIFFE (Barry), 15.
D. (M.). 822.
DANIEL (Tanguy), 87 à 89.
DANNO (F.). 407, 560, 666.
DANTE ALIGHIERI, 631.
DEBAUVE (Jean-Louis), 130.
DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES DE FRANCE, 505.
DELAMARRE (Serge), 56.
DELAPORTE (Raymond), 16, 235 à 237, 275, 394.
DELOOF (Jean), 557.
DELOUCHE (Denise), 84.
DENEZ (Gwendal), 698, 708.
DENEZ (Per), 131, 221, 275, 284, 286, 342, 394 à 397, 506, 507, 529, 604, 605, 632, 633, 661.

Déniel (Alain), 803.
Derrien (R.), 628.
Desbordes (Yann), 405, 406.
Deshayes (Albert), 299, 398, 399, 436.
Devailly (M.G.), 194.
Dey (J.-L.), 343, 769.
Didro (Youenn), 804.
Didrouz, 634.
Dilasser (Maurice), 17.
Diolier (Per), 635.
Diwan, 344.
Dizerbo (A.-H.), 300.
Doan (J.), 722.
Donnart (Joël), 475.
Donnely (Benedict), 508.
Dottin (Georges), 18, 178.
Doujet (Daniel), 347.
Dred (I. an), 605.
Dressler (W.U.), 222, 273.
Drulhe (Marcel), 725.
Du (Klaoda an), 778, 779.
Dufournier (Benoît), 19.
Duigou (Serge), 47.
Durand (Philippe), 477, 561, 562.
Duval (Anjela), 699.
Duval (Paul-Marie), 20, 169, 177, 238, 239.

E.A.B., 509, 606, 607.
Edreidbarplad, 21.
Ehano (Paol), 564.
Eizner (N.), 798.
Elegoet (Fanch), 608, 700, 723, 725, 796, 797.
Elegoet (Louis), 348, 805, 806.
Elsie (R.W.), 150.
Emgleo Breiz, 510, 543 à 545.
Eon (Joseph), 669.
E.P.R., 546.
Ernault (E.), 269.
Etienne (Guy), 566.
Eudes (Ollivier), 301.
Evans (Claude), 22.
Evans (C.L.), 302.
Evans (D. Ellis), 151.
Eveillard (J.-Y.), 817.
Even (Arzel), 152, 153.
Ewan (Jil), 328.

Falc'hun (François), 154, 180, 303, 822.
Falz (Ar), 23.
Favereau (F.), 196, 352, 353.
Ferniot (Jean), 24.
Fleuriot (Léon), 143, 145, 146, 150, 171, 173, 179, 181 à 185, 196 à 198, 203, 204, 222, 273, 402, 403, 817.
Floc'h (Loeiz ar), 63, 268.
Fossier (Lucie), 823.
Fouéré (Yann), 25, 804.
FR3 Bretagne-Pays de Loire, 478.
Fréville (H.)., 807.
Front culturel progressiste breton, 132, 511 à 515, 547.
Fulk (R.D.), 223.
Furjour (Er), 240.

G. (F.), 746.
G. (J.), 26.
Galan (Reun ar C'h.), 638.
Gall (Charlez ar), 628.
Gallais (Pierre), 354, 609.
Gallet (J.), 808.
Galliou (Patrick), 186, 199.
Garagnon (Recteur Jean), 355, 549.
Geffroy (Gustave), 27.
Gendre (Claude), 28.
Gervenou (R.), 287.
Geslin (Cl.), 10.
Gessain (Robert), 794.
Gestin (J.-P.), 63.
Giard (Jean), 29.
Gicquel (Yvonig), 471, 506.
Giot (P.-R.), 30, 31.
Giraudon (Daniel), 241, 670, 690, 726.
Glanndour (Maodez), 32, 276, 558, 639.
Glon (Thierry), 565.
Goasdoué (Yann), 438.
Gonzalez (Julian), 155.
Gourhand (J.), 86.
Gourmelon (Ivon), 285.
Gourvil (F.), 208, 304.
Gow (Y.), 666.
Goyat (G.), 772, 773.
Grall (P.), 33.
Grall (Soazig), 285.
Grall (Xavier), 475.
Grasman (Prof. Dr J.), 516.
Grégoire (Per), 266.
Gregor (D.B.), 156.
Griffits (Gwyn), 664.
Guégan (Joël), 24.
Guéguen (Bernard), 35.
[Guéguéniat] (J.), 516.
Guiffan (J.), 10, 33.
Guilcher (J.-M.), 63.
Guilcher (Yvonne), 305.
Guillossou (Angélique), 684.
Guillotel (Hubert), 196.
Guillou (Chantal), 87 à 89.
Guilmault (Colette), 35.
Guiter (F.), 313.
Guivarc'h (François), 36.
Guyonvarc'h (Christian-J.), 52.
Gwernig (Youenn), 788.

H. (T.), 792.
Habask (Padrig an), 242, 518, 519.
Hamon (André-Georges), 475, 480, 774.
Hamp (Eric P.), 157 à 161.
Harnay (Marie), 679, 683, 685.
Hélias (Pierre-Jakez), 37, 171, 213, 475, 667, 724, 725.
Hemon (Roparz), 90, 104, 207, 243 à 248, 277, 566, 640.
Henry (Hélène), 567.
Herbert (Perig), 249, 775.
Herrieu (Meriadeg), 249 *bis*, 404.

Hewitt (S.), 224, 439.
Hincks (Rhisiart), 250.
Hincks (Richard), 822.
Honoré (P.), 435.
Hufgard (J.), 222.
Huglo (Michel), 776.
Huiban (Hervé), 475, 577.
Humphreys (Humphrey Lloyd), 91.
Huon (Riwal), 612.
Huon (Ronan), 451, 610, 611, 623, 641.
Huon (Tudual), 642.

Iona, 114.
Irien (Job an), 306.

Jackson (Kenneth Hurlstone), 97, 162.
Jaffredou (Gérard), 810.
Jaouen (Hervé), 771.
Jardin (Youenn), 473.
Javelier (François), 28.
Jézéquel (Jean-Yves), 613.

K. (F.), 631.
K. (P.), 598.
Kalvez (Armañs ar C'h.), 405, 406.
Kalvez (P.), 448.
Kalvez (Tugdual), 522, 557.
Keineg (Paol), 568, 643.
Kelenneg (Garan ar C'h.), 524.
Kemener (Y.E.), 707, 711.
Kemener (Yann-Fañch), 251.
Kendalc'h, 727.
Keranforest (D.), 63.
Keravel (A.), 409, 481, 556.
Kerdraon (Mikaela), 56.
Kerfeunteun (Milio), 525.
Kerfraval (F.), 526.
Kergoat (Lukian), 403.
Kerlann, 359, 671.
Kerlouégan (François), 201, 214.
Kernaonet (Jeanne-Marie), 701.
Kernu, 569.
Kerouini (Joseph), 482.
Kervella (F.), 237, 308, 309, 571.
Kervella (Goulc'hen), 115, 121, 466, 570, 645, 749.
Kerverzhiou (G.B.), 331.
Kerwerc'hez (Yann-Vari), 644.
Kidna (Sten), 483.
Killivere (Jil), 457.
Klerg, 116, 215, 245, 246, 811.
Kog (Yann-Vari ar C'h.), 278.
Kollo (Maoris ar C'h.), 332.
Kollo (Yann-Jakez ar C'h.), 332.
Kombot (Paolig), 550.
Komite « Evid an aotreegezh vrezhoneg » 527.
Konan (Jakez), 647, 654.
Kongar (Kenan), 646.
Korneg (André), 379.
Kreizenn Imbourc'h Sturyezhouriezh, 333.
Kruta (Venceslas), 40, 169, 191.
Kuter (Lois), 780.
Kuzul ar brezhoneg, 94, 95.

Labourie (R.), 65.
Lachkar (Daniel), 56.
Laennec, 467.
Lafont (Robert), 135.
Lambert (P.-Y.), 77, 96, 163, 179, 187, 188, 207, 209, 279, 571.
Langleiz, 574.
Langouet (Prof.). 203.
Langouet (Yann-Fanch), 781, 782.
Lanndiern (Hervé), 117, 440, 441, 575, 642 644, 645, 647, 648.
Laouénan (Roger), 41, 42, 576, 763.
Latimier (André), 571.
La Tour d'Auvergne, 164.
Laurent (Dr C.), 63, 675.
Laurent (Donatien), 63, 451, 668, 670.
Laurent (Jean-Marie), 28.
L.B. (J.-M.), 475.
Le Berre (Alain), 566.
Le Berre (Yves), 252, 410 à 412, 414, 616, 618.
Le Boulanger (Jean-Michel), 473.
Le Boterf (Hervé), 43.
Le Bour (François), 475.
Le Braz (Anatole), 45, 578, 682.
Le Braz (Hervé), 44.
Le Brazidiec (Abbé Louis), 56.
Le Bris (Michel), 47, 475.
Le Bris du Rest (Erwan), 728.
Le Cunff (Louis), 35.
Le Diberder (Yves), 668.
Le Dû (Jean), 252, 410 à 412, 414, 442, 616, 618, 688.
Le Du (Claude), 360.
Le Duc (Gwennael), 165, 203, 210, 280.
Le Duc (Jean-François), 703.
Le Gall (Hervé), 136, 485.
Le Gall (P.), 723.
Le Gallo (Yves), 72, 806, 812.
Le Garrec (Félix), 486.
Le Garrec (Nicole), 486.
Le Guévellou (Jean-Marie), 48.
Le Guillou (Jean-Yves), 579.
Le Guyader (Alain), 49.
Le Hénanff (Guigner), 118.
Le Lann (Roger), 750.
Le Lannou (Maurice), 702.
Le Jeune (Michel), 144, 189, 190.
Le Liboux (Yann-Lukas), 50.
Le Masson (Marie-Lise), 288.
Lemm e Gontell, 487.
Le Menn (Gwennole), 98, 99, 211, 253 à 255, 580 à 585.
Lemercier (A.), 228.
Le Moign (J.-Y.), 196.
Le Nail (Bernard), 100, 751.
Léon (Guillaume), 692.
Léon (H.), 704.
Le Pensec (Louis), 532.
Leprohon (Ronan), 51, 451.

Le Querrec (J.), 256.
Le Roux (François), 52.
Le Roux (P.), 283.
Le Roux (R.), 269.
Le Roy (Michel), 310.
Le Ruyet (J.-Cl.), 443.
Le Scouézec (Gwenc'hlan), 53.
Lessing (Erich), 40.
Le Sidaner (Jean-Marie), 37, 587.
L'Helgoualc'h (J.), 31.
L'Hostis (René), 361, 362, 451.
Lindeman (Frederik Otto), 166.
Lockwood (W.B.), 167.
Loguillard (S.), 729.
Louarn (Daniel), 364.
Louarn (Tangi), 444.
Loth (Joseph), 200.
Loyer (Ollivier), 684.
Lozachmeur (Jean-Claude), 171.
Luzel (F.-M.), 676.

M. (F.), 752.
Madeg (Mikael), 285, 311, 346, 365, 475, 650, 712, 730.
Mahé (Chanoine), 783.
Malmanche (Tanguy), 588.
Malrieu (Patrick), 118, 731.
Marc (F.), 119, 120, 216, 589.
Markale (Jean), 54, 732.
Martin (H.), 752.
Marquer (F.), 813.
Massignon (Geneviève), 677, 678.
Mauge (Pierre), 55.
Mc Kenna (Malachy), 289, 290.
Medar (Tad), 652.
Meittinger (S.), 725.
Menard (Martial), 366, 652.
Menga (Erwan ar), 258, 259.
Menn (Gwennole ar), 261, 590.
Merser (A.), 225, 229, 230, 281, 399, 413, 414, 416, 653, 681.
Merdrignac (B.), 17, 217, 733.
Mével (Per-Mari), 6, 154, 303, 591, 628, 635, 638, 656, 681, 784.
Mévellec (Marie-Louise), 705.
Mey (Almut), 57.
Mey (Wolfgang), 57.
Meyer (J.), 63.
Millière (Guy), 68.
Millour (Glaoda), 598.
Minois (Georges), 814, 815.
Miossec (Yves), 58, 654.
M.J.C. de Douarnenez, 473.
Moelo (Serge), 475, 679, 680.
Moisl (Hermann), 168.
Monjarret (Polig), 506, 692.
Monnier (J.-J.), 10, 33.
Monnier (J.-L.), 31.
Montfort (René), 367.
Monti (G.), 121.
Moraux-Debille (Danièle), 594.
Mordrel (Olier), 59, 60.
Morgan (Sylvia), 122, 595.
Morin (Gilles), 551, 552.
Morvan (Yves-Goulven), 618.
Morvannou (F.), 61, 123, 124, 137, 138, 415 à 419, 451, 596, 597, 619, 753, 754.
Mosser (F.), 101.
Moullec (L.), 226.
Mussat (André), 62.

Nailh (Bernez an), 102, 368.
Nent (J.-M. an), 682.
Nicolas (Michel), 816.
Nogues (Kristen), 778, 779.
Nortel (Jean-Pierre), 293.
Nouaillat (Y.-H.), 63.

O. (Y.), 633, 655, 757.
Oiry (Michel), 620.
Olier (Per), 706.
Olier (Youenn), 447, 448, 621.
Ollivier (Fr. Grégoire), 125, 218.
O Sullivan (Thomas D.), 201.

P. (G.), 404, 416.
Paotr Treoure, 656.
Pape (L.), 30, 219, 817.
Parades (B. de), 63, 785.
Pasquet (C.), 786.
Pelletier (Yannick), 103.
Pennaod (Goulven), 212, 566.
Pennec (A.), 10.
Pennec (J.), 263, 315.
Pennec (Per), 104.
Pernoud (Régine), 191.
Perpillou (Jean-Louis), 170.
Person (Yves), 64.
Philip (Ollivier), 72.
Philippe (Jef), 264.
Philippe (Jos), 372.
Piriou (Yann-Ber), 451, 659.
Planedenn, 625.
Planiol (Marcel), 818.
Plourin (Y.E.), 674.
Postic (F.), 63.
Pottier (Laorans), 777.
Poujol (J.), 65.
Poulin (J.-C.), 819.
Poulmarch (Jean-René), 737.
Prat (Louis), 171.
Prat (Maria), 660, 763.

Q. (F.), 305.
Queffélec (Henri), 72.
Quellien (N.), 686.
Quemener (Francis), 675.
Quentel (P.), 300.
Quéré (Louis), 66.
Querré (Christian), 450.
Quiguer (J.-P.), 63.

R. (D.S,), 316.
Radio tele brezhoneg, 489.
Raguenes (Brigitte), 738.

RAOUL (Lucien), 105.
REECE (Jack Eugène), 67.
RETHO (Pierre), 106.
RHUN (Per), 475.
RICHARD (François), 670, 690.
RICHARD (René), 490.
RICHARDOVICH (P.), 739.
RIOU (K.), 628.
RIOU (Jakez), 662.
RIVALS (Claude), 740.
ROBERT (Ch.), 33.
ROGUET (Régine), 709.
ROLLAND (Christian), 475.
ROLLAND (Jean-Louis), 710, 735.
ROPARZ (Loeiz), 423.
ROUALEC (Nicolas), 317.
ROUANET-LIESENFELT (Anne-Marie), 820.
ROUE (Mikael ar), 374.
ROUS (Bernez), 470.
ROUSSEAU (Alfred), 471.
ROUSSEAU (Dr André), 469, 470.
ROUXEL (R.), 685.
ROZMOR (Naig), 652.
RUDEL (Y.-M.), 56.

S. (D.), 452.
S. (J.), 627, 641, 650, 662.
SALAUN (J.), 628.
SAUVÉ (L.-F.), 688.
SCHEIBLING (Jacques), 29.
SCHMIDT (Karl Horst), 172 à 174, 179, 192, 193.
SÉGALEN (A.-P.), 45.
SÉITÉ (Visant), 127, 141, 265, 424 à 426.
SELLE (Anne), 598.
SERIALL (Mark), 453.
SERVAT (Gilles), 68.
SEVEUR (Hervé), 69.
S.F.R.T.-C.G.T., 492.
SIEGFRIED (André), 821.
SIMON (Bob), 771.
SIMON (Jean-François), 741.
SIMON (Pierre-Jean), 70, 71.
SINS-WILLIAMS (Patrick), 175.
SKAOUIDIG (My), 628.
SKOL AN EMSAV, 111, 535.
S.N.R.T.-C.G.T., 487, 492.
SOAZ MARIA, 375.
STÉPHAN (Laurent), 265.
STEPHENS (Janig), 282.
STEVEN, 493.
STIVELL (Alan), 789 à 792.
SURZUR (Rollen-E.), 456.
SZABO (Miklos), 40.

TANGUY (Bernard), 17, 200, 202, 291, 303, 319 à 323, 822.
TANGUY (J.), 33.
TANNO, 691.
TERNES (Elmar), 227.
TERROINE (Anne), 823.
THOMAS (Georges-Michel), 824.
TIEVANT (Claire), 693.
TIMEUR (Tonig an), 205, 694.
TIMM (Lenora A.), 457 à 459.
TODD (Emmanuel), 44.
TONNERRE (Noël-Yves), 825.
TOVAR (Antonio), 20.
TRÉGUER (René), 758.
TRÉPOS (Pierre), 283, 628.
TROUDE (A.-E.), 267, 268.
TURIN (Jeanne), 72.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST, 427.
URIEN (J.-Y.), 275, 284.

VALLAUX (Camille), 73.
VALLÉE (F.), 269.
VALLERIE (Erwan), 325.
VAN EERDE (John A.), 461.
VEILLARD (J.-Y.), 10.
VERGOS (Fanch), 696.
VIER (J.), 63.
VINCENT (C.), 537.

WATTS (G.O.), 113.
WILLIAMS (Rita), 395.
WILLIAMSON (Robert C.), 461.
WILLIAMSON (Virginia L.), 461.

YVES-LE FEBVRE (Elisabeth), 47.
YOUENOU (Anna), 74, 75.

X. (R.), 598.
X.Y.Z., 326.

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1981)*

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

1 CROIX (Alain). La Bretagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. La vie, la mort, la foi. Préface de Pierre Goubert. Paris, Maloine, 1981, 2 vol., in-8°, 1571 p., cartes, tabl. statistiques, graphiques, phot.

Thèse pour le doctorat d'État, de première importance, sur les Bretons de l'Ancien Régime, soutenue le 26 avril 1980 devant l'université de Paris I.
(Compte rendu par A. MUSSAT dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 362-368; par J. QUÉNIART, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 3, 1981, p. 375-378; par J.-P. POUSSOU, dans *Annales de démographie historique,* 1981, p. 418-429).

2 CROIX (Alain). Histoire culturelle: sur une expérience. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 1, 1981, p. 7-15.

Réflexions méthodologiques à partir d'une thèse sur la Bretagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles: la vie, la mort, la foi.

3 CROIX (Alain). Le mythe de la mort, révélateur d'une culture. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 32-37.

4 CROIX (Alain). Une culture originale: la vie, la mort, la foi en Bretagne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. *L'Information historique,* 1981, n° 3, p. 123-129, carte.

5 CROIX (Alain). Baradoz e fin ho buhez. *Le Pays breton,* janvier 1981 (Chronique *Histoire de Bretagne*).

---

* Ce travail a été mené à bien grâce aux dépouillements effectués au Centre de recherche bretonne et celtique, à Brest, par Mme Chantal Guillou, documentaliste, et aux renseignements qui nous ont été fournis par M. P.-R. Giot pour la préhistoire et la protohistoire et par M. René Sanquer pour la période romaine et médiévale. M. le chanoine Le Floc'h a recensé les articles publiés dans les bulletins paroissiaux déposés aux archives de l'évêché. Plusieurs personnes ont bien voulu également nous communiquer de substantielles références, notamment MM. Yves-Pascal Castel, François Olier, Yves Tanneau et Georges-Michel Thomas. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

6 CROIX (Alain), DION (Michel), MAZAURIC (Claude). L'Ouest, traditions et transformations. *Cahiers d'histoire,* publiés par l'Institut de recherches marxistes, n° 4, 1er trimestre 1981, p. 8-47.

Consacré spécialement à la Bretagne, en particulier au rôle de l'Église au XVIIe siècle.

7 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] Yann Brekilien. Nous partons pour la Bretagne, Paris, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 388-389.

8 DOUCET (Louis). Pays et gens de France. Le Finistère. Paris. Larousse-Sélection du Reader's Digest, 1981, n° 1 et 2, 40 p., phot. (Collection *Découvrir).*

9 DUBOURG (Jacques) et DOUSSY (Michel). La Bretagne. Paris, L'Illustration, 1981, in-4°, 119 p. (Collection *Styles de France).*

Album de photographies de maisons et de meubles bretons.

10 FALC'HUN (François). Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne. Paris, Union générale d'éditions, 1981, in-8°, 663 p., 72 cartes.

Troisième édition, revue, augmentée et mise à jour, de la thèse du chanoine Falc'hun, publiée en 1951 et en 1963.

11 FROCHEN (Christian). Le Finistère. La Cornouaille. Itinéraire historique, artistique et touristique. Janzé, Yves Salmon, 1981, in-8°, 277 p.

12 GARGADENNEC (R.), GURY (J.), LOAEC (P.). Derniers loups de Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 165-166.

13 GEFFROY (Gustave). La Bretagne. S.l., Editions Jean-Pierre Gyso, 1981, 31,7 cm, XVI-438 p., ill.

Réimpression de l'édition de Paris, 1905.

14 I.N.S.E.E. Annuaire statistique régional: Bretagne. Rennes, I.N.S.E.E., 1980, 18 cm, 383 p.

15 JAMES (Jean-Paul). Culture et loisirs en Bretagne. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2e trimestre 1981, n° 6, p. 17-21, cartes.

16 KERJOUAN (Joseph). Aperçus de l'histoire de la Bretagne. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 175-182.

17 LE CORRE (René). Le clos et l'ouvert. S.l., 1981, 21 x 29,7 cm, 88 p.

Problèmes d'actualité et réflexions sur la Bretagne entre 1978 et 1980.

18 LE GRAND (A.), MOIGNE (C.), SÉGALEN (A.-P.), THOMAS (G.-M.). La petite histoire. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 156-160.

Une condamnation aux galères en 1773 (par G.-M. T.); le diable à Morlaix en 1679 (par A.-P. Ségalen); une Saint-Jean ensanglantée à Plouvien en 1771 (par G.-M. T.); la justice sur la place publique à Quimper en 1822 (par C. Moigne); les petits côtés de la vie militaire en 1900 (par A. Le Grand).

19 LE ROY (Alain). Le Finistère. Histoire, géographie, économie, tourisme. Janzé, Yves Salmon, 1981, in-8°, 80 p., ill. (Collection *Aspects de nos provinces).*

20 MALTE-BRUN (V.-A.). Finistère: géographie, histoire, statistique, administration. s. l., éditions du Bastion, 1981, 58 p., ill., cartes.

Réédition de l'ouvrage de 1882.

21 MARKALE (Jean). Guide Kronenbourg de la Bretagne authentique: plus de 250 villages. Paris, éditions Ramsay, 1981, 20 cm, 374 p., cartes.

22 MORDREL (Olier). Le mythe de l'hexagone. Paris, Jean Picollec, 1981, in-8°, 392 p.

23 PEDRONO (Jean-Claude). 1981. Agenda breton. La Bretagne au jour le jour. Paris, éd. T.V., 1980, 21 x 29,7 cm, n. p., phot.

24 PERSON (Yves). Sur les origines de l'Irlande celtique. *Annales E.S.C.,* 36e année, n° 2, mars-avril 1981, p. 263-279.

Pour les rapports avec l'Armorique celtique.

25 QUÉNIART (J.). [Compte rendu de] Histoire de la Bretagne et des pays celtiques, Skol Vreizh, 4 vol., 1979-1980. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* 1981, t. 88, n° 4, p. 551-552.

26 RAGUÉNÈS (Brigitte). Quelques voyageurs britanniques en Bretagne aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 90 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

27 REBÉRIOUX (Madeleine). [Compte rendu de] Histoire de la Bretagne et des pays celcelitiques de 1789 à 1914, éd. Skol Vreizh, 1980. *Le Mouvement social,* juillet-septembre 1981, n° 116, p. 138.

28 THOMAS (Georges-Michel). La petite histoire... *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 39-43.
La foire du Folgoët (1775); des déserteurs hollandais à Brest (1813); vieilles auberges de Landivisiau (XVIII[e] siècle).

29 X.Y.Z., O.G., DRAPIER (L.). Derniers loups en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 2, avril-juin 1981, p. 110.

Géographie

29*bis* Amoco Cadiz. Conséquences d'une pollution accidentelle par les hydrocarbures. Actes du colloque international du Centre océanologique de Bretagne, Brest, 19-22 novembre 1979. Paris, CNEXO, 1981, in-8°, VI-881 p.

30 BOULIC (M.). L'eau dans les versants du Bas-Léon de l'Élorn et de la rivière de Daoulas. Alimentation, distribution, gestion. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 239 p. (dactyl.),
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest (section de géographie).

31 Energies douces: au centre de l'innovation en Bretagne. Paris, Atelier pour la création, 1981, 133 p.

32 FÉREC (Cécile). Modifications des accumulations littorales dues à l'action humaine entre Plovan et Beg-Meil dans le sud-ouest du Finistère. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 159 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest (section de géographie).

33 GUILLEMETTE (Jean-Pierre). Le Parc régional d'Armorique dix ans après. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 1[er] trimestre 1981, n° 5, p. 27-34, cartes.

34 GUILLEMETTE (Jean-Pierre), URVOY (Françoise). L'insularité en 1980: l'exemple des îles du Ponant. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2[e] trimestre 1981, n° 6, p. 43-47.

35 JONIN (M.). La baie d'Audierne, milieu naturel en danger d'aménagement. *Pen ar Bed,* vol. 13, n° 104, juin 1981, p. 1-2.

36 LEBEURIER (E.). Le pigeon colombien (Columba o oenas) en Basse-Bretagne. *Penn ar Bed,* vol. 13, n° 105, juillet 1981, p. 52-60.

37 LEFEUVRE (J.-C.), LE DÉMÉZET (M.). Quelques réflexions sur la gestion des espaces naturels. *Penn ar Bed,* vol. 13, n° 105, juillet 1981, p. 61-65.

38 LE POTOLEC (Henri). Eau et assainissement. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2[e] trimestre 1981, n° 6, p. 37-41.

39 THOMAS (A.). Recensement d'oiseaux marins échoués en Bretagne. Bilan de 1978 à 1980. *Penn ar Bed,* vol. 13, n° 104, juin 1981, p. 15-29.

Voir aussi les n[os] 19 (Finistère), 20 (*id.*), 96 (géologie), 97 (*id.*), 98 (*id.*), 209 (climat, XVII[e]-XVIII[e] siècle).

Publications de textes

40 AVEZ (Pierre). Pierre Avez raconte sa Bretagne. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, in-8°, 352 p.
Recueil d'articles de *La Dépêche* et du *Télégramme de Brest et de l'Ouest,* depuis 1937.

41 BAUDET (Annie et François). Encyclopédie internationale de la carte postale illustrée. Volume 3: Bretagne. S.l. éditions Joël Garcia, Trouvailles, 1981, 31 cm, 2 vol., 376 p. + 114 p., ill.

42 CARIOU (Raymond). Légendes de cartes postales anciennes. *Le Travailleur bigouden,* avril 1980 (le port et ses canots); décembre 1980 (*id.*); janvier 1981 (le ravaudage des filets); mars 1981 (l'abri du canot de sauvetage); avril 1981 (l'ancien presbytère et le port); juillet-août 1981 (Placenn-ar-Garrec); décembre 1981 (la récolte du goémon).
Publication de cartes postales accompagnées de légendes les commentant (avec les noms de personnes, de bateaux, etc.).

43 CASTEL (Marguerite), DEUFFIC (Jean-Luc). Daoulas. Témoin du passé à travers les cartes postales anciennes. Daoulas, Association des amis du vieux Daoulas, 1981, 21 x 29,7 cm, n.p.

44 GURY (Jacques). Impressions de Brest à la fin du XVIII[e] siècle. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 28-30.
Relation d'un séjour à Brest du marquis de Bombelles en 1786.

45 JONES (Michael). Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne. Paris, Klincksieck, 1980, in-8°, t. I[er], 339 p. (Institut armoricain de recherches économiques et humaines de l'université de Haute-Bretagne).
Premier volume contenant les actes n° 1 à 430, entre 1357 et 1382, publiés avec notes et introduction.
(Compte rendu par J.-P. LEGUAY, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 358-359).

46 Récits et poèmes celtiques. Domaine brittonique (VI[e]-XV[e] siècle). Textes traduits et présentés par Léon Fleuriot, Jean-Claude Lozac'hmeur et Louis Prat. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Paris, Stock, in-12, 254 p. (Collection *Stock Plus Moyen Age*).

47 VILLACROUX (Albert). Godefroy de Viterbe et les moines de la pointe Saint-Mathieu. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 143-163.

Inventaires d'archives et bibliothèques

48 ANTOINE (Marie-Elisabeth). Archives nationales. Inventaires des papiers de la division des sciences et lettres du ministère de l'Instruction publique et des services qui en sont issus (sous-série F[17]). Tome II. Paris, Archives nationales, 1981, in-8°, p. 383-971.
Nombreuses références à des dossiers relatifs à la Société archéologique du Finistère (F[17] 17185) et à certains de ses membres: le chanoine Abgrall (F[17] 17136), Charles Chaussepied (F[17] 17138), Henri Waquet (F[17] 17147), Anatole Le Braz (F[17] 17274 et F[17] 2982 A), A.-P. Ségalen (F[17] 17285), H. Bourde de la Rogerie (F[17] 28412), le docteur Corre (F[17] 2847), Pol de Courcy (F[17] 2847), Paul du Chatellier (F[17] 2850 et F[17] 2957), R.-F. Le Men (F[17] 2866 et F[17] 2983 B), P. Levot (F[17] 2866), F.-M. Luzel (F[17] 2867 et F[17] 2985 B), A. Dupuy (F[17] 2958 A), La Villemarqué (F[17] 2981 B). Dossiers sur les bibliothèques municipales du Finistère (F[17] 17343).

49 BERNARD (Gildas). Archives nationales. Guide des recherches sur l'histoire des familles. Préface de Jean Favier. Paris, Archives nationales, 1981, in-8°, 335 p.
Ouvrage fondamental pour toute recherche généalogique et bibliographique.

50 LACROCQ (Nelly). Atlas des places fortes de France (1774-1788). Vincennes, 1981, 21 x 29,7 cm, XII-210 p.
P. 37-42, Brest, dans les *Atlas* 69 a et 69, par l'ingénieur Pierre de Caux.

51 PEYRONNET (G.). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 1, 1981, p. 17-24.
Archives de l'Échiquier au Public Record Office.

Bibliographies et dictionnaires

52 BARGETON (René), BOUGARD (Pierre), LE CLÈRE (Bernard), PINAUD (Pierre-François). Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870. Répertoire nominatif et territorial. Préface de Jean Favier. Paris, Archives nationales, 1981, in-8°, 423 p., carte.
Liste des préfets du Finistère (p. 342-343). Notices individuelles sur des préfets originaires du Finistère: Bernard (Joseph), Coëtnempren de Kersaint (Guy-Pierre), Cuzon (Louis-Marie), dit Cuzon du Rest, Dumarhallach (Jean Félix), Galzain (Jean-François Léopold), Lantivy de Kerveno (Gabriel), Le Goazre de Toulgoët (Augustin), Moreau (Joseph), Riou de Kersalaün (François), Roujoux de Buxeuil (Louis Julien de), Roujoux de Buxeuil (Prudence Guillaume de).

52*bis* BLANCHARD (A.). Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791. Montpellier, 1981, in-8°, VI-787 p.

53 DEUFFIC (Jean-Luc). Répertoire topo-bibliographique des abbayes de l'ancienne Bretagne. *Britannia christiana*, série Bretagne monastique, fasc. 1, automne 1981, 47 p.

54 FOURNIER (Marcel). Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France, 1600-1765. Québec 1981, in-4°, 213 p.
Donne le nom de 1040 Bretons installés au Canada. Sources essentiellement canadiennes.

55 GALLIOU (Patrick). Bibliographie analytique annuelle de l'Armorique romaine. 3/1981. *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 50-54.
Recension analytique de 34 articles publiés en 1980 et 1981.

56 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1980). *Bulletin de la Société archéologique* du Finistère, t. CVIII, 1980, p. 349-388.

57 RETHO (Pierre). Illustrateurs bretons. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 164.
Bibliographie des œuvres illustrées par Jeanne Malivel et Eugène Gauguet.

Historiographie

58 CASTEL (Yves-Pascal). Jehan Bazin, historien de Landerneau, une figure que nous n'oublierons pas. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 21 novembre 1981, p. 4 et 5.

59 DONVAL (Jean). Pour des prunes. Brest, auteur, 1981, 21,5 cm, 206 p., ill.
Souvenirs de jeunesse de l'auteur (né à Lesneven en 1919, études à Saint-Pol-de-Léon jusqu'en 1935, engagé volontaire en 1936, résistant pendant la guerre de 1939-1945).

60 KERHERVÉ (Jean). Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 165-206, ill.

61 LE BERRE (Pascal), PHILIPPE (Dominique). L'historiographie bretonne aux XIVe et XVe siècles à travers les chroniques. Brest, auteurs, 1981, 29,7 cm, 259 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

62 OMNÈS (Robert). La Bretagne et les Bretons dans les chroniques de Castille (XIVe-XVe-XVIe siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* 1981, t. 88, n° 4, p. 395-417.

63 PICQUENARD (Yvonne). Le docteur Charles Armand Picquenard (1872-1940). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 337-348, phot.

64 SÉGALEN (A.-P.). Pierre Durand (1903-1980). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 428-429.

65 THOMAS (Georges-Michel). Qui était A. Charpentier. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 230.
Le Brestois Armand Charpentier (1864-1949), homme politique et écrivain.

Musées et expositions

66 CASTEL (Yves-Pascal). Naissance d'une ville, une exposition remarquable à l'hôtel de ville de Brest. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 14 novembre 1981, p. 13.

67 CASTEL (Yves-Pascal). Regards sur le patrimoine industriel en Bretagne. Exposition de la Commission régionale Inventaire Bretagne, bibliothèque municipale de Bellevue à Brest. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 10 octobre 1981, p. 20.

68 CASTEL (Yves-Pascal). Ex-voto marins du Finistère au Musée de la Marine, Palais de Chaillot. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 5 septembre 1981, p. 5.

69 CASTEL (Yves-Pascal). A la bibliothèque municipale de Brest, exposition « Visages ». *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 1er août 1981.

70 CASTEL (Yves-Pascal). Musée de Brest, exposition des photographies de l'Américain Laughlin. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 18 avril 1981, p. 11.

71 Ex-voto marins dans le monde de l'antiquité à nos jours. Catalogue d'exposition. Paris, Musée de la Marine, 1981, 21-204 p., ill.
Présentation d'ex-voto de Sainte-Anne-la-Palud, Locronan, Penmarc'h.

72 HENWOOD (Annie et Philippe). Naissance d'une ville. Brest, 1681. De Louis XIV à la Révolution. Brest, Hôtel de Ville, 1981, 21 x 29,7 cm, n. p., ill., plans.
Catalogue d'exposition organisée par les Archives municipales de Brest et les Archives de l'arrondissement maritime de Brest.

73 Musée de Bretagne. Catalogue-guide. Rennes, Musée de Bretagne, 1981, in-8° carré, 144 p., ill.
(Compte rendu par F. LEBRUN, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1981, t. 88, n° 4, p. 555-556).

Voir aussi les n^{os} 332 (exposition Jim Sévellec), 334 (école de Pont-Aven), 336 (Emmanuel Lansyer), 361 (vitraux).

Héraldique et sigillographie

74 GARGADENNEC (Roger). A propos des origines légendaires de l'hermine dans les armes de la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28^{e} année, janvier-mars 1981, p. 31-34.

75 HENWOOD (Annie). Brest et ses armoiries. *Bulletin d'information du personnel*, Mairie de Brest, mars 1981, p. 1-2.

Numismatique

76 CLÉMENT (Michel). Le dépôt monétaire et la ferme indigène gaulois du Buzit en Mellac (Finistère). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 95-110, ill.

77 GALLIOU (Patrick). Monnaies d'or d'époque romaine découvertes en Bretagne. *Archéologie en Bretagne*, n° 30, 2^{e} trimestre 1981, p. 11-38, 7 cartes.

Epigraphie

78 LE MENN (Gwennole). Inscriptions relevées par dom Le Pelletier (1716) à Plourin (Léon) et à Saint-Michel-en-Grève (Trégor). *Archéologie en Bretagne*, n° 29, 1er trimestre 1981, p. 31-34, ill.

79 LE MENN (Gwennole). Inscriptions relevées par Albert Le Grand (1640) à Landunvez et à Plourin (Léon). *Archéologie en Bretagne*, n° 31, 3^{e} trimestre 1981, p. 45-48, ill.

Généalogies et familles

80 TURQUET DE BEAUREGARD (J.). Les Acadiens à Belle-Ile-en-Mer et le clan Le Blanc. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. LXXXIII, 1981, p. 19-38.
Débarquement d'Acadiens à Morlaix en 1763.

Voir aussi les n^{os} 49 (guide de recherches), 132 (familles bretonnes en Angleterre), 268 (familles paysannes, Guengat).

Toponymie et anthroponymie

81 CASTEL (Yves-Pascal). Prénoms des pays celtiques. Les saints et saintes de Bretagne célébrés au fil des mois et des jours. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 15 juin 1981, p. 4.

82 FEUTREN (Jean). Le nom de Morlaix. *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1981, septembre, p. 5-21 ; octobre, p. 5-21 ; novembre p. 5-21 ; décembre p. 5-21.

83 ROUALEC (Nicolas). Essai de toponymie de l'île de Batz. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28^{e} année, n° 2, avril-juin 1981, p. 66-68.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

84 BATT (M.), GIOT (P.-R.). Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 17-25, 2 cartes.

Etudie particulièrement le cas des îles en face de Landéda.

85 CARN (Hervé). A propos d'un changement de direction de la route ancienne Quimper-Plonéour. *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 27-40, 4 cartes.

86 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1980, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 9-15.

87 LE GOFFIC (Michel). Le Commana le plus ancien (préhistoire et protohistoire à Commana). *Keleier an Arre,* bulletin paroissial de Sizun, juin 1981, p. 3-4.

88 SANQUER (René). Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1980). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 69-94, ill.

Notices sur Arzano, Bourg-Blanc, Brélès, Brennilis, Brest, Carhaix, Dinéault, Douarnenez, Elliant, Ergué-Gabéric, Goulien, Landeleau, Landévennec, Lanvéoc, L'Hôpital-Camfrout, Meilars-Confort, Moëlan-sur-Mer, Névez, Plabennec, Plomodiern, Poullan-sur-Mer, Querrien, Quimper, Roscoff, Sainte-Sève, Saint-Evarzec, Saint-Yvi, Santec, Tréflez, Le Tréhou, Tréméven, Le Trévoux.

88 *bis* SANQUER (René). Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne: Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère. *Gallia,* t. 39, 1981, fasc. 2, p. 321-331, ill.

Voir aussi le n° 248 (route de l'Atlantique, Antiquité).

Préhistoire

89 CASTEL (Yves-Pascal). Comment la préhistoire peut faire partie de notre paysage familier. Avis aux découvreurs. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 12 décembre 1981, p. 13.

90 EUDES (Olivier). Dolmens et menhirs en Bretagne. Paris, Pygmalion, 1981, 24 cm, 95 p., ill.

91 GIOT (P.-R.). Les mégalithes de l'Armorique et l'ampleur du travail nécessaire pour les construire. *Nachrichten aus Niedersachsens Urgeschichte,* Band 49, 1980, p. 67-72.

92 GIOT (P.-R.). Menhirs et dolmens, monuments mégalithiques de Bretagne. Châteaulin, éd. Jos Le Doaré, 1981, 12e édition.

Publiée aussi en anglais: Menhirs and Dolmens, megalithic monuments of Brittany.

93 GIOT (P.-R.). The megaliths of France, dans *Antiquity and man. Essays in honour of Glyn Daniel,* London, 1981, p. 82-93, 5 fig.

94 GIOT (P.-R.), L'HELGOUACH (J.), MONNIER (J.-L.). Préhistoire de la Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1981, in-8°, 444 p., fig.

Deuxième édition, corrigée.

95 LE ROUX (Charles-Tanguy), LECERF (Yannick). Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 27-49, ill.

96 MONNIER (Jean-Laurent). Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique. Rennes, 1980, in-4°, 607 p., 246 fig. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire-protohistoire et quaternaire armoricains).

Thèse pour le doctorat ès sciences, soutenue à Rennes le 21 novembre 1980.

97 MONNIER (Jean-Laurent). Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique. *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. 78, 1981, p. 9-12.

98 MONNIER (Jean-Laurent). Le Paléolithique armoricain dans son cadre géologique. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan,* t. 109, 1981, p. 44-45.

99 MOREL (Jean). Menhirs et dolmens. *B.T.* (Bibliothèque du Travail), n° 910, 10 septembre 1981, p. 1-29, phot.

Protohistoire

100 BRIARD (Jacques). Le site protohistorique de Penfoul, à Landeleau (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 2-16, ill.

101 BRIARD (Jacques). Urnes et « champs d'urnes » en Bretagne, dans *Studien zur Bronzezeit. Testschrift für W.A. von Brunn,* Mainz, 1981, p. 39-62, 5 fig.

102 BRIARD (J.), ONNÉE (Y.), PEUZIAT (J.). Les bronziers de Rosnoën (1000 av. J.-C.). Les dépôts de Logonna-Quimerc'h, Plougoulm et Coray. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 53-67, ill.

103 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte d'un souterrain à l'âge du fer à Keralan en Brélès. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 27 juin 1981, p. 5.

104 CLÉMENT (Michel). Quatre urnes cinéraires du cimetière de l'âge du fer de Bagatelle en Saint-Martin-des-Champs (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 30, 2e trimestre 1981, p. 45-52, ill.

105 LE SAOUT (André). Vie et mort d'un tumulus. Plouénan, auteur, 1981, 21 x 29,7 cm, 24 p., plan, phot.
Historique des fouilles, puis de la destruction en 1977, du tumulus de Keraméal en Plouénan.

106 SANQUER (René), BARDEL (Jean-Pierre), CLÉMENT (Michel). Le souterrain de l'âge du fer de Keralan en Brélès (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 29, 1er trimestre 1981, p. 2-30, ill.

Voir aussi le n° 76 (habitat gaulois, Mellac).

Epoque gallo-romaine

107 CARADEC (A.). Un nouveau site romain à Quimper (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 30, 2e trimestre 1981, p. 105.
Entre les quartiers de Cuzon et de l'Eau-Blanche au nord-est de Quimper.

108 DEUFFIC (J.-L.). Un nouveau site romain à Lesvréac'h (en Daoulas). *Archéologie en Bretagne,* n°32, 4e trimestre 1981, p. 23.

109 GALLIOU (Patrick). A propos d'une fibule d'époque romaine mise au jour à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 29, 1er trimestre 1981, p. 35-40, ill.

110 GALLIOU (Patrick). Western Gaul in the third century, dans A. KING, M. HENIG, *The roman West in the third century. Contributions from archaeology and history,* Oxford, 1981, p. 259-286 (B.A.R., vol. S 109).

111 GALLIOU (Patrick). L'ouest de la Gaule au IIIe siècle. État de la recherche. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 111-135, 4 cartes.

111 *bis* GALLIOU (Patrick), CLÉMENT (Michel). Deux chenets de pierre à tête de bélier découverts à Riec-sur-Belon (Finistère). *Gallia,* t. 39, 1981, fasc. 2, p. 235-238, carte, ill.

112 GUENNOU (Guy). La cité des Coriosolites. Centre régional archéologique d'Alet et Laboratoire d'archéologie de l'Institut armoricain de l'université de Haute-Bretagne, 1981, 21 x 29,7 cm, XIV-177 p., cartes, plans, graphiques, phot.
Ouvrage rédigé en 1965, publié avec une bibliographie mise à jour par Louis Pape.

113 GUYOMARD (E.). L'aqueduc de Carhaix. *Société lorientaise d'archéologie,* 1980, p. 2-19, cartes, plans.
Introduction par F. Berthou.

114 LE BIHAN (Jean-Paul). Les habitats gaulois du Braden (en Quimper). *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 19-22, plans.

115 PEUZIAT (Josick). Une nouvelle usine romaine de salaisons découverte dans le quartier du Guet (à Douarnenez). *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 15-17.

116 SANQUER (René), GALLIOU (Patrick). Trente ans d'archéologie romaine en Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie en Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 297-340.

Mise au point fondamentale des connaissances récentes sur la période romaine en Bretagne.

117 TANNEAU (Yves). Douarnenez. En marge des découvertes récentes au Guet : comment on pressait la sardine avant la conserve à l'huile. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 30 décembre 1981.

Voir aussi les nos 55 (bibliographie), 77 (monnaies romaines), 133 (fortifications), 364 (poterie), 365 (*id.*), 366 (*id.*), 477 (voies romaines).

Moyen Age

118 BARDEL (A. et J.-P.). L'abbaye de Landévennec. Etat des recherches. *Arts de l'Ouest,* études et documents, 1980/1-2, p. 5-18, phot., plans.

119 CASTEL (Yves-Pascal). A Landévennec, une jeune équipe rajeunit les ruines du XIe siècle. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 16 mai 1981.

120 D.A.H.B. A propos de la stèle à l'orant de Saint-Guévroc en Tréflez (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 84-92, ill.

121 DEUNFF (Jean). Le site du Castel Veuzit et la pierre de Saint-Mélar en Lanmeur (Finistère). *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 204-209, ill.

122 GALLIOU (Patrick). Une bague mérovingienne mise au jour à Quimper. *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 41-44.

123 GOULPEAU (L.), LANGOUET (L.). Datation d'un pavage de briques retrouvé lors des fouilles de l'abbaye de Landévennec (Finistère). *Archéologie en Bretagne,* n° 30, 2e trimestre 1981, p. 102-104.

124 IRIEN (Jo). Le « castel Saint-Thénénan » ou motte de Lezkelen (en Plabennec). Campagne de 1981. *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 17-18.

125 MOULLEC (M.). Une construction médiévale en bordure de la route de Saint-Pol-de-Léon (en Plougoulm). *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 18.

126 PEUZIAT (J.). Une cache médiévale à Kerodou (en Beuzec-Cap-Sizun). *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 4e trimestre 1981, p. 23.

127 RANNOU (Yves). La motte castrale de Quimerc'h (en Bannalec). *Archéologie en Bretagne,* n° 32, 3e trimestre 1981, p. 13-15, plans.

Voir aussi les nos 133 (fortifications), 352 (pilier sculpté, Tréflaouénan), 356 (*id.*).

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

128 BREJON DE LAVERGNÉE (Jacques). L'annexion de la Bretagne à la Couronne par Charles V (1378). *Annales de Normandie,* 31e année, n° 4, décembre 1981, p. 325-326.

129 FLEURIOT (Léon). Sur quatre textes bretons en latin, le « Liber vestustissimus » de Geoffroy de Monmouth et le séjour de Taliesin en Bretagne. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 197-213.

La *Translatio Matthaei,* le *Livre des faits d'Arthur,* la *Vie de saint Gouezno*u, le *De sancto Iudicaelo rege Historia.*

130 GICQUEL (Yvonig). Olivier de Clisson, connétable de France ou chef de parti breton. Paris, Picollec, 1981, in-8°, 330 p.

131 GUILLOTEL (Hubert). [Compte rendu de] L. Fleuriot. Les origines de la Bretagne, Paris, 1980. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 350-357.

132 JONES (Michael). Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre après la conquête normande. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 73-97.

133 JONES (M.). The defence of mediaeval Brittany: a survey of the establishment of fortified towns, castles and frontiers from the Gallo-Roman period to the end of the Middle Ages. *The Archaeological Journal,* t. 138, 1981, p. 149-204.

134 KERHERVÉ (Jean). [Compte rendu de] L. Fleuriot. Les origines de la Bretagne, Paris, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 390-392.

135 KERVRAN (Marcel). Les grandes heures de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme (1341-1345) pendant la guerre de Succession de Bretagne. Mayenne, J. Floch éd., 1981, in-8°, 171 p., ill.

136 LE BOTERF (Hervé). Nominoë et l'épopée des rois bretons. Paris, France-Empire, 1981, 22 cm, 222 p.

137 LEGUAY (Jean-Pierre). Un réseau urbain au Moyen Age: les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Paris, Maloine, 1981, in-4°, 406 p., cartes, plans, graphiques, phot., index.
(Compte rendu par J. KERHERVÉ dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 359-362).

138 LE PATOUREL (John). Henri II Plantegenêt et la Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 99-116.

139 LESAULNIER (Hélène). La seigneurie de Kerouzéré au bas Moyen Age: 1378-1540. Etude administrative. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 2 vol., 187 p. + 124 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

140 MARTIN (Jean-Clément). [Compte rendu de] Léon Fleuriot. Les origines de la Bretagne, Paris, 1980. *Historiens et géographes,* revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public, n° 286, octobre 1981, p. 201.

141 MINOIS (Georges). Bretagne insulaire et Bretagne armoricaine dans l'œuvre de Geoffroy de Monmouth. *Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 35-60.

142 OMNÈS (Robert). Les relations entre la Bretagne et l'Espagne à la fin du Moyen Age et au début des Temps modernes. *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo,* 1980 (1981), p. 171-185.

143 ROPARS (J.-M.). La ville de Brest au Moyen Age. *Archéologie en Bretagne,* n° 30, 2^e^ trimestre 1981, p. 85-101.
Voir aussi les n^os^ 45 (actes de Jean IV), 51 (sources d'archives anglaises), 60 (chroniques), 61 (*id.*), 62 (*id.*), 172 (machtierns), 184 (Eglise celtique), 194 (clergé, IX^e^ siècle), 22 (commerce, XV^e^ siècle), 222 (foires, Jean V).

Histoire moderne

144 BERTHO (Catherine). Information économique et image provinciale: la représentation de la Bretagne au XVIII^e^ siècle. *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* t. XXVIII, janvier-mars 1981, p. 185-194.

145 LA CONDAMINE (Pierre de). Les Stuarts et la Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 163-181.

146 NIÈRES (Claude). La Bretagne, province frontière: quelques remarques. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 183-196.

147 POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.). L'édit de 1532 et l'introduction de la loi salique dans la succession au duché de Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 117-123.

(Remarques par M. de Mauny, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LIX, 1982, p. 429-430).

148 ROPARS (J.-M.). La ville de Brest avant Colbert. *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 71-79, plans.

149 Saint-Thurien à la fin de l'Ancien Régime, le cahier de doléances. *La Voix des genêts,* bulletin paroissial de Bannalec, novembre 1981, p. 24-25.

Voir aussi les nos 66 (Brest, Ancien Régime), 72 (*id.*), 80 (Acadiens), 192 (clergé, XVIIIe siècle), 195 (*id.*), 196 (*id.*), 221 (commerce, XVIe siècle), 239 (commerce, XVIIIe siècle).

Révolution française

150 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] Bertrand Quéinec. La Révolution à Pont-Aven (1789-1800), Pont-Aven, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 406.

151 X... Ploudalmézeau sous la Révolution. *Kannadig Ploudalmézeau,* nos 1 à 11, dernière page (janvier-décembre 1981).

152 La révolte des conscrits de Bannalec sous la Terreur. *La Voix des genêts,* bulletin paroissial de Bannalec, 1981, février, p. 6 et 24, mai, p. 6 et 24.

Voir aussi les nos 173 (prison du Conquet), 182 (agent maritime, Brest).

Consulat et Empire

153 B. (Y. de). Le Morlaisien Guillaume Huon. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 51-52.

Député du Finistère du Directoire à l'Empire.

Voir aussi le n° 180 (vie militaire).

1815-1848

Voir les nos 18 (justice, 1822), 193 (clergé, 1800-1830), 195 (*id.*), 197 (*id.*).

Troisième République

154 ASCOET (Jean). L'écrivain hongrois Aladar Kuncz et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 195-197.

Récits de la mobilisation à Carantec en 1914 et de l'internement des étrangers à l'île Longue, en Crozon, en 1919.

155 CARIOU (Raymond). C'était il y a soixante ans, à Lesconil, le jour où les minoritaires du parti socialiste brisèrent leur pipe en terre. *Bretagne nouvelle,* n° 10, janvier 1981.

156 JACOB (Yann). Les conflits à propos de la langue bretonne dans le diocèse de Quimper et de Léon au début du XXe siècle. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 112 p. (dactyl.).

Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

157 MORDREL (Olier). L'idée bretonne. Paris, Albatros, 1981, in-8°, 297 p.

158 NÉRÉ (Jacques). Autour du « mur d'argent » : les crises du franc (1924-1926) vues par deux quotidiens bretons. *Cahiers de Bretagne occidentale,* n° 3, 1981, p. 16-53.

Analyse comparée de la *Dépêche de Brest* et de l'*Ouest Eclair.*

Voir aussi les nos 183 (crise moderniste), 186 (catholicisme et politique), 302 (presse catholique, 1898-1914), 304 (presse).

Seconde Guerre mondiale

159 ANDRÉ (Corentin). Il y a trente-six ans : la libération de la Bretagne. L'apport considérable de la Résistance intérieure. *Bretagne nouvelle,* n° 6, septembre 1980, p. 22-24.

160 BALLANGER (Robert). Il y a quarante ans... *Bretagne nouvelle,* n° 5, juillet-août 1980, p. 6-8.
Interview par Eugène Kerbaul de Robert Ballanger sur les débuts de la Résistance en Bretagne.

161 CARIOU (Raymond). 27 avril. *Le Travailleur bigouden,* mai-juin 1980.
Témoignages recueillis sur les Bigoudens dans les camps de concentration.

162 KERBAUL (Eugène). A propos d'un livre sur « le Finistère dans la guerre ». *Bretagne nouvelle,* n° 9, décembre 1980, p. 18-20.
Critique du premier volume de G.-M. Thomas et A. Le Grand.

163 LE HYARIC (Roger). Patton, le débarquement et un témoignage. *L'Humanité,* 18 juin 1981, *Bretagne nouvelle,* juin-juillet 1981.
L'ancien responsable du F.T.P. porte un jugement sévère sur certains comportements du général américain.

164 LE ROSE (Pierre). Il y a quarante ans, les fusillades de Châteaubriant. Le souvenir à Concarneau. *Bretagne nouvelle,* octobre 1981.
Précisions sur l'exécution de P. Guéguin, maire de Concarneau et de Marc Bourhis.

165 TANNEAU (Yves). Il y a quarante ans... La vie locale sous l'Occupation. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 29 décembre 1981.
A Douarnenez.

166 THOMAS (Georges-Michel), LE GRAND (Alain). Le Finistère dans la guerre (1939-1945). II. La Libération. Brest, Editions de la Cité, 1981, 26 cm, 569 p., phot., cartes, index.

Voir aussi les n^{os} 59 (Résistance), 303 (le journal « La Bretagne »), 305 (presse).

Depuis 1945

167 CONAN (René), LAURENT (Annie). Femmes de Plogoff. Mellac, La Digitale, 1981, in-8°, 443 p.

168 YOUENOU (Anna). Fransez Debauvais de Breiz-Atao et les siens. Tome V. Le destin des fidèles. Rennes, auteur, 1980, in-8°, 1980, 475 p., ill.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

169 PLANIOL (Marcel). Histoire des institutions de la Bretagne. Mayenne, Impr. de la Manutention, 1981, 3 vol. in-8°, 268-345-514 p.
(Compte rendu par J. BREJON DE LAVERGNÉE, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 341-350; par A. CHÉDEVILLE, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 3, 1981, p. 371-372).

Histoire administrative

170 Historique du corps des administrateurs des affaires maritimes. *Ponant,* février 1981, p. 14-17.

171 MARTIN (Victor). Quatre-vingts ans de souvenirs. Paris, La Pensée universelle, 1980, in-8°, 362 p.
Ingénieur du génie civil qui construisit l'ancienne École navale et fut maire de Ploumoguer de 1965 à 1977.

172 SHERINGHAM (J.G.T.). Les machtierns. Quelques témoignages gallois et cornouaillais. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 61-72.

Voir aussi les n^{os} 20 (administration du Finistère), 52 (préfets, 1800-1870), 139 (administration d'une seigneurie).

Histoire judiciaire

173 CLOCHON (J.-P.). Au Conquet en l'an VII : une bien étrange prison. *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 14, octobre 1980.

174 HENWOOD (Annie). Les vicissitudes du palais de justice de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 210-214, ill.

175 LE BUREL (Henri). La criminalité dans la sénéchaussée de Concarneau à la fin de l'Ancien Régime (1765-1789). Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 149 p. + IX p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

176 Procureurs et notaires d'Elliant aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Bulletin paroissial d'Elliant,* 1981, mai, p. 2; juin, p. 2.

177 R.F., CORBES (H.). L'affaire Lemoine de Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 227-228.
Jean Lemoine, archiviste du Finistère entre 1895 et 1897, interné en asile psychiatrique de 1913 à 1924, et son procès contre *La Révolte des Anges,* d'Anatole France.

178 THOMAS (Georges-Michel). Prisonniers espagnols au château de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 229.
En 1720.

179 VO DUC HANH (E.). Les dispenses matrimoniales dans l'ancien diocèse de Léon au XVIIIe siècle. *Annales de Normandie,* 31e année, n° 4, décembre 1981, p. 331-332.

Voir aussi les nos 18 (galères, 1773; Quimper, 1822), 272 (bagne de Brest).

Histoire financière

Voir les nos 158 (crise du franc, 1924-1926), 209 (dîmes).

HISTOIRE MILITAIRE

Armée de terre

180 DEBAUVE (Jean-Louis). En garnison dans le Finistère sous l'Empire. *Les Cahiers de l'Iroise,* 27e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 12-21.
D'après la correspondance inédite du soldat Charles Rabaïoye.

Voir aussi les nos 18 (vie militaire, 1900), 28 (déserteurs, 1813), 50 (places fortes, XVIIIe siècle), 154 (guerre de 1914-1918).

Marine

181 TRIPIER (Yves). Le Brestois Jacques-Noël Sané, patriote et serviteur de la science (1740-1831). *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 215-217.

182 TRIPIER (Yves). L'agent maritime à Brest sous la Révolution. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 223-248.

Voir aussi les nos 170 (administrateurs des affaires maritimes), 383 (le *Vengeur*).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

183 CROZON (Pierre). Note au sujet de la « crise moderniste » dans le Finistère. *Quimper et Léon,* bulletin diocésain, 23 mai 1981, n° 10, p. 253-255.

184 EVANS (Claude). The Celtic church in Anglo-Saxon times (Vth-XIth C.). *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 215-228.

185 LAGRÉE (M.) [avec la collaboration de R. NEVEU]. Catholicisme et société dans l'Ouest, t. II, le XIX^e siècle. Rennes, Institut armoricain de recherches économiques et humaines, 1981, 29,7 cm, 60 p.
(Compte rendu par Yves LAMBERT, dans *Norois,* n° 112, 28^e année, octobre-décembre 1981, p. 676-677).

186 LAMBERT (Yves). Catholicisme et politique dans l'Ouest rural: changement et permanences. *Norois,* n° 112, 28^e année, octobre-décembre 1981, p. 529-544, 4 cartes.

187 LE GALLO (Yves). [Compte rendu de] G. Devailly. Histoire religieuse de la Bretagne, Chambray, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 392-394.

Voir aussi les n^os 1 (Bretagne, XVI^e-XVII^e siècle), 2 (*id.*), 3 (*id.*), 4 (*id.*), 5 (*id.*), 6 (*id.*).

Vie et sentiment religieux

188 LE FLOC'H (Jean-Louis). Le renouveau spirituel du XIX^e siècle au diocèse de Quimper. *Quimper et Léon,* bulletin diocésain, 9 mai 1981, n° 9, p. 223-229.
Etude publiée une première fois dans le catalogue de l'exposition consacrée au maître verrier Jean-Louis Nicolas (Morlaix, 1980).

189 MOUTON (Claude). Un jeune serviteur de Dieu et du prochain. Jean Collé. Montsurs, éd. Résiac, 1981, in-8°, 162 p., ill.
Vie et mort d'un jociste brestois (1921-1944).

190 TANNEAU (Yves). Grand pardon de Saint-Vendal à Pouldavid. *Ouest-France,* éd. de de Quimper, 10 octobre 1981.

191 Vieux usages religieux à Plounévez-Lochrist. *Ar Vuhez e Gwinevez,* bulletin paroissial, octobre-novembre 1981, p. 8.

Voir aussi les n^os 1 (Bretagne, XVI^e-XVII^e siècle), 2 (*id.*), 3 (mythe de la mort), 4 (*id.*), 5 (*id.*), 18 (diable, 1679), 68 (ex-voto marins), 71 (*id.*), 179 (mariage).

Clergé

192 CARIOU (Marie-Pierre). Etude sur le clergé léonard au XVIII^e siècle, à travers les inventaires après décès. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 2 vol., 141 p. + 128 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

193 CASTEL (Yves-Pascal). Prêtres et prélats du diocèse de Quimper, la belle thèse d'Yves Le Gallo. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 24 janvier 1981, p. 6.

194 DEVAILLY (Guy). Clergé celtique et clergé latin en Bretagne au IX^e siècle. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan,* t. 108, 1981, p. 34-35.

195 DUPUY (Roger). Bas clergé, paroisse et paysannerie au Québec et en Bretagne (1750-1850). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* 1981, t. 88, n° 4, p. 477-486.

196 LE FLOC'H (Jean-Louis). Conflits entre Denis Bérardier et l'évêque de Quimper (1776-1778). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 225-234.

197 LE FLOC'H (Jean-Louis). [Compte rendu de] Yves Le Gallo. Prêtres et prélats du diocèse de Quimper, de la fin du XVIII^e siècle à 1830, Paris, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 394-396.

198 MINOIS (Georges). Les chanoines de Tréguier aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. CX, 1981 (1982), p. 89-117, carte, graphiques.

Ordres et congrégations

199 CASTEL (Yves-Pascal). Célébration du renouveau du Carmel de Morlaix le dimanche 18 octobre prochain. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 17 octobre 1981, p. 5.

200 CASTEL (Yves-Pascal). A l'abbaye de Landévennec, sacre du printemps. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 28 mars 1981, p. 22.

201 MARC (F.). Histoire de Landévennec. La vie de Guénolé. *Pax,* chronique de Landévennec, avril 1981, n° 26, p. 60-65.

202 MARC (F.). Histoire de Landévennec. Aux origines. *Pax,* chronique de Landévennec, octobre 1981, n° 28, p. 129-135.

Voir aussi les n^{os} 47 (moines de Saint-Mathieu), 53 (répertoire topo-bibliographique), 117 (Landévennec), 118 (*id.*), 123 (*id.*).

Missions

203 SEVEUR (Hervé). De saint Pol Aurélien à Michel Le Nobletz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^{e} année, n° 2, avril-juin 1981, p. 63-65, ill. de Joël-Jim Sévellec.

Hagiographie

204 ANDREJEWSKI (Daniel). Saint Maurice, abbé de Langonnet et Carnoët. S.l., 1980, in-8°, 32 p., ill.

205 CASTEL (Yves-Pascal). Saint Pierre et le calvaire breton. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 18 avril 1981, p. 5.

206 DEUFFIC (Jean-Luc). Questions d'hagiographie bretonne. Sources. Bibliographie générale. *Britannia christiana*, série Bibliothèque hagiographique bretonne, fasc. 1, hiver 1981, 45 p.

207 KERLOUÉGAN (François). Les citations d'auteurs latins profanes dans les vies des saints bretons carolingiens. *Etudes celtiques*, t. XVIII, 1981, p. 181-195.

208 KERLOUÉGAN (François). Les vies des saints bretons les plus anciennes dans leurs rapports avec les îles Britanniques, dans *Insular latin Studies,* éd. Michael Herren, Toronto, Pontifical Institute of mediaeval studies, 1981, p. 195-213 (*Papers in mediaeval studies,* 1).

209 MINOIS (G.). Le climat, les dîmes et les prix trégorrois à travers le culte de saint Yves (XVII-XVIII^{e} siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* tome 88, n° 1, 1981, p. 87-108.

210 PAPE (Louis). Les saints bretons. Rennes, Ouest-France, 1981, 16 x 23 cm, 187 p., phot., 6 cartes.

Photographies de Hervé Champollion et Jean-Paul Gisserot.

Voir aussi les n^{os} 81 (noms de saints), 129 (vie de saint Gouesnou), 201 (vie de saint Guénolé), 203 (saint Pol Aurélien), 211 (saint Aouenn).

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

211 CASTEL (Yves-Pascal). Le minihy de Saint-Aouenn en Plougonvelin. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 139-141, cartes, ill.

Voir aussi les n^{os} 209 (dîmes), 354 (confréries du Rosaire).

Croyances païennes

212 BREKILIEN (Yann). La mythologie celtique. Paris, éd. Jean Picollec, 1981, in-8°, 446 p.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Etudes générales

213 CORMIER (H.). Les accédants à la propriété en Bretagne en 1979. *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 3e trimestre 1981, n° 7, p. 15-20.

Voir aussi les nos 14 (statistiques), 19 (Finistère), 20 (statistiques), 251 (Camaret).

Agriculture

214 DREYER (Jean-François). Terres et paysages dans le domaine royal de Huelgoat, Châteauneuf-du-Faou, Landeleau, d'après le rentier de 1540. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 265 p. (dactyl.).

Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

215 ELÉGOET (Fanch). L'économie paysanne en Léon. *Tud ha bro — Sociétés bretonnes,* t. 6, 1981, p. 117-130.

D'après des entretiens avec des paysans de Plouguerneau.

216 ELÉGOET (Fanch). De l'économie paysanne à la première modernisation en Léon (1945-1962). *Tud ha Bro — Sociétés bretonnes,* t. 7, 1981, p. 41-70.

217 FICHOU (J.-C.). Etude partielle des forêts et bois domaniaux du Finistère. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 100 p. (dactyl.).

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest, section de géographie.

218 JÉGOU (Yann). Les coopératives dans le développement régional: l'exemple de la Coopérative des agriculteurs de Bretagne. C.R.E.F.E., E.R.A. 73, Université de Rennes, mars 1981, 58 p.

219 LE BOSSE (Jean-Claude). Croissance des coopératives et développement régional: l'exemple de la production laitière dans l'Ouest. *Norois,* n° 112, 28e année, octobre-décembre 1981, p. 465-481.

220 PRISER (Louis). L'agriculture îlienne (de Batz) en pleine évolution. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 84-88, phot.

Voir aussi le n° 483 (Plouguerneau, évolution).

Commerce

221 CASTEL (Yves-Pascal). Traces tangibles du commerce breton avec la région mosane aux XVe et XVIe siècles. Importations de plats d'offrande en laiton. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 24 octobre 1981, p. 5.

222 DUVAL (Michel). Foires et marchés en Bretagne sous le règne de Jean V (1399-1442). *Annales de Normandie,* 31e année, n° 4, décembre 1981, p. 336.

223 GRIFFITHS (Gwyn). Y shonis olaf. Llandysul, Gwasg Gomer, 1981, 18,5 cm, 185 p., ill.

Ouvrage en langue galloise sur les johnies de Roscoff.

Voir aussi le n° 28 (foire du Folgoët, 1775).

Artisanat et industrie

224 BERTRAND (Yvon). Les changements dans l'appareil industriel de l'Ouest français. *Norois,* n° 112, 28e année, octobre-décembre 1981, p. 545-575, 6 cartes.

Synthèse des mutations industrielles intervenues dans l'Ouest au cours des vingt-cinq dernières années.

225 BERTRAND (Yvon). La spécialisation industrielle des « pays » bretons et son évolution de 1970 à 1979. *Cahiers économiques de Bretagne,* n° 4, 1980, 27 p.

226 BOUCARD (Anne-Paule), LE POLOTEC (Henri). Bilan énergétique de la Bretagne en 1978. *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 1er trimestre 1981, n° 5, p. 13-16.

227 JAMES (J.-P.). Dynamisme des industries agricoles et alimentaires en Bretagne. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 1er trimestre 1981, n° 5, p. 5-11, graphiques.

228 THOMAS (Georges-Michel). Les petits moulins d'Ouessant. *Cartouest,* n° 6, 1981.

Voir aussi les nos 115 (usines de salaison), 116 (*id.*).

Pêche

229 DUPOUY (Auguste). Souvenirs d'un pêcheur en eau salée. Préface de Jean-Pierre Dupouy. Dessins de Mathurin Méheut. Genève-Paris, Slatkine, 1981, in-8°, 214 p., cartes.

Réimpression de l'édition de 1953.

230 FLOC'H (Guillaume). Emploi du breton et vente du poisson en Bretagne du Sud. *International Journal of the sociology of language,* n° 29, 1981, p. 29-50.

231 LECLERC (Guy). La « pescherie de saumons » de Châteaulin. *L'Echo de Saint-Louis,* n° 115, mars 1981, p. 73-79, ill.

232 Monographie de la conchyliculture. Région de Bretagne. Direction des affaires maritimes Bretagne-Vendée, 1979, 88 p.

233 PLASSART (Jeanne). L'importance du goémon dans la vie des îliens (de Batz) du XVIIe au début du XIXe siècle. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 80-83, phot.

Voir aussi le n° 42 (pays bigouden).

Ports

234 BESNAULT, ROSSIGNEUX, LE BIHAN, PRAT. Influence de la norme juridique sur l'évolution récente des activités littorales en Bretagne. Etude du site: Douarnenez. Brest, Institut de droit et d'économie de la mer, 1980, 104 p. + annexes.

235 Brest, port marchand et centre de réparation navale. *Ponant,* février 1981, p. 11-13, plan, phot.

Situation et résultats en 1981.

236 CLOCHON (J.-P.). Le Conquet, port de cabotage au XVIIIe siècle. *Le Chasse-marée,* n° 2, 1981, p. 25-38.

237 CLOCHON (J.-P.). L'arrivée des Paimpolais au Conquet. *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 15, janvier 1981.

238 LE BIHAN (Danièle), PRAT (Jean-Luc). Rapport final : influence des mesures juridiques sur l'évolution récente des activités littorales en Bretagne. Brest, Institut de droit et d'économie de la mer, 1981, 128 p.

239 MORAUD (Jean-Christophe). Quelques aspects du port de Morlaix et de son trafic à la veille de la Révolution (1782-1789). Paris, auteur, 1981, 29,7 cm, 195 p., pl. (dactyl.).

Mémoire de maîtrise soutenu à la Sorbonne, déposé au C.R.B.C., à Brest.

Voir aussi le n° 350 (port de Brest, atelier de sculpture).

Transports et communications

240 Le chemin de fer départemental de Rosporden à Plouescat. *Bulletin paroissial d'Elliant,* 1981, octobre, p. 20; novembre, p. 19.

241 CLOCHON (J.-P.). Une traversée Le Conquet-Molène en juillet 1771. *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 18, décembre 1981.

242 CLOCHON (J.-P.). Le naufrage du « Saint-Pierre » au Conquet (1752). *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 12, mai 1980.

243 CRAS (Lucien). Le bateau de Plougastel. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 142-144.

244 GODEFROY (Roland). Il y a 120 ans, on posait sa première pierre... *Ouest-France,* éd. Brest, 20 juillet 1981, p. 9, 3 phot.

Historique du viaduc de Morlaix, construit entre 1861 et 1863, et inauguré en 1865.

245 GUYOMARD (Emile). Ponts et chaussées. Département des Côtes-du-Nord. Construction du canal de Nantes à Brest, 1804-1842. Historique. Rostrenen, auteur, 1981, 21 x 29,7 cm, 37 p., phot. plans.

Utile pour les problèmes techniques de la construction du canal et pour la participation des bagnards de Brest au creusement de la tranchée de Glomel entre 1823 et 1832.

246 L'histoire en Bretagne. Les transports intérieurs en Bretagne, XVIII[e]-XIX[e] siècle. Rennes, C.R.D.P., 1981, 21 x 29,7 cm, 60 documents. *(Annales du Centre régional de documentation pédagogique).*

Recueil de documents pour l'enseignement. Premier fascicule d'une série régionale éditée par les services éducatifs des archives départementales de Bretagne.

247 PESLIN (C.-Y.). Le remorqueur de sauvetage «Iroise». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 164-165.

Bâtiment illustré par le roman de Roger Vercel, *Remorque* (1935).

248 ROUGE (J.). A propos de la route de l'Atlantique dans l'Antiquité. *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3[e] trimestre 1981, p. 70.

Voir aussi les n[os] 26 (voyageurs, XVIII[e]-XIX[e] siècle), 29 *bis* (Amoco Cadiz), 68 (ex-voto marins), 71 (*id.*), 85 (routes antiques), 477 (*id.*).

Tourisme

249 Les capacités d'accueil touristique de la Bretagne. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2[e] trimestre 1981, n° 6, p. 49-53, carte.

Voir aussi le n° 19 (Finistère).

HISTOIRE SOCIALE

Démographie

250 GRILL (Yvonne). Localisation des communes en extension rapide depuis 1975. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 1[er] trimestre 1981, p. 17-21, carte.

251 HEYDON (P.). Economie et démographie de Camaret-sur-Mer. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 231 p. (dactyl.).

Mémoire de maîtrise soutenu à Brest (section de géographie).

252 KERGOAT (J.). Natalité et fécondité dans les lieux d'observations de Bretagne. *Cahiers économiques de Bretagne,* n° 2, 1979.

253 LAURENT (Loeiz). La croissance des petites communes: deux explications. *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 4[e] trimestre 1981, n° 8, p. 29-35, cartes.

254 LEBLIC (Isabelle). Etude de la parenté dans une petite île bretonne: Molène. Paris, auteur, 1980, 29,7 cm, 71 p., ill. (dactyl.).

D.E.A. d'anthropologie (Paris, École des hautes études en sciences sociales), déposé au C.R.B.C., à Brest.

255 TESSIER (Micheline), LE MOAL (Régine). 40000 nouveau-nés en Bretagne dès 1981? *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 4[e] trimestre 1981, n° 8, p. 5-12, cartes, graphiques.

Voir aussi les n[os] 1 (Bretagne, XVI[e]-XVII[e] siècle), 2 (*id.*), 14 (statistiques), 54 (Bretons au Canada).

Groupes sociaux

256 CLOCHON (J.-P.). Visage de marin: Adrien Lucas. *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 13, juillet 1980.

257 DENEZ (Per). Société traditionnelle paysanne dans la région de Douarnenez. *Norois,* t. 112, 28e année, octobre-décembre 1981, p. 653-657.

258 DENEZ (Per). [Compte rendu de] F. Elegoet, Paysannes du Léon, dans *Tud ha bro — Sociétés bretonnes,* 1980. *Norois,* n° 112, 28e année, octobre-décembre 1981, p. 680-684.

259 DRAPIER-CADEC (Léontine). Sabots et sabotiers. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 222-223.
Souvenirs de Rumengol, au début de ce siècle.

260 ELEGOET (Fanch). Identité négative et dépaysannisation. Lire le « Cheval d'orgueil », de P.-J. Hélias. *Tud ha bro — Sociétés bretonnes,* t. 6, 1981, p. 9-22.

261 En 1925, en Bretagne, la grève des Pen-Sardines. *La Vie ouvrière,* n° 1820, 18-22 juillet 1979, phot.

262 En 1926, en Bretagne, la grève des sardinières. *Bretagne nouvelle,* n° 4, juin 1980.

263 FRÉAL (Jacques). Témoins de la vie paysanne. La Bretagne. Paris, Garnier, 1981, in-8°, 85 p., phot.

264 JAMES (J.-P.). Les salaires des ouvriers bretons. *Octant.* Cahiers statistiques de la Bretagne, 3e trimestre 1981, n° 7, p. 5-10.

265 KERBAUL (Eugène). Remarques sur le mémoire d'Alain Scoazec: « La vie ouvrière à l'arsenal de Brest ». S.l. n.d., 9 p., 21 x 31 cm (dactyl.).
Déposé aux Archives départementales à Quimper, et aux Archives municipales à Brest.

266 KERSÉBET (Françoise). La société paysanne bretonne en crise. *Tud ha bro — Sociétés bretonnes,* t. 6, 1981, p. 81-85.
D'après des entretiens avec un maraîcher de Roscoff.

267 LEBEL (Anne). Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral bigouden. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 196 p. (dactyl.)
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

268 LE GRAND (Alain). Paysans cornouaillais (XVIe-XXe siècle). Robart-Huella en Guengat: quatre siècles au moins de continuité familiale. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 207-224, phot.

269 Les sabotiers (souvenirs). *Bulletin paroissial d'Elliant,* avril 1981, p. 2 et 20.

270 TESSIER (Micheline). Employés, maîtrise, cadres: le niveau des salaires. *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 4e trimestre 1981, n° 1, p. 19-27.

Santé publique et assistance

271 CARO (Guy), BERTRAND (Yvon). Yeched mad, à votre santé. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, 21 cm, 265 p.
Etude sur l'alcoolisme en Bretagne.

272 CARRIÈRE (Geneviève et Bruno). Santé et hygiène au bagne de Brest au XIXe siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 3, 1981, p. 347-361.

273 CASTEL (Yves-Pascal). Année internationale des handicapés. La Fraternité catholique des malades du Finistère a vingt-cinq ans. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 6 juin 1981, p. 5.

274 TESSIER (Micheline). Quels soins dans les communes bretonnes. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2e trimestre 1981, n° 6, p. 27-30, carte.

Vie quotidienne

275 Bretagne mode d'emploi. Le guide de la vie quotidienne. *Autrement,* suppl. au n° 32, 1981, 286 p.

276 DROGOU (Marie-José), JAUBERT (Raymond). La Bretagne: mémoire de la vie quotidienne. Paris, Temps actuels, 1981, 34,5 cm, 394 p.

277 HENTIC (Katherine). Costumes de Cornouaille. Alençon, George Bernage, 1981, 20,5 cm, 32 p., ill.

278 LE DÛ (Jean). Les costumes bretons. Dillad ar Vretoned. *Le Pays breton,* n° 260, décembre 1981, p. 12.
Chronique bilingue.

279 ROYANT (Patrice). Boules bretonnes. Douarnenez, éd. de l'Estran, 1981, 22 x 22 cm, ill. (Collection *Traditions vivantes en Bretagne).*

280 TOXE (Maryvonne). Quelques équipements sportifs. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2e trimestre 1981, n° 6, p. 23-26, carte.

Voir aussi les nos 1 (Bretagne, XVIe-XVIIe siècle), 2 (*id.*), 23 (agenda).

Traditions et croyances populaires

281 ALIX (P.). Dans la presqu'île on raconte que... légendes recueillies dans la région d'Argol. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, 21 cm, 181 p., ill.

282 BOTREL (Théodore). Contes du lit clos. Genève, Slatkine, 1980, in-8°, 245 p.
Réimpression de l'édition de 1900-1902.

283 CROIX (Alain). L'Ankou. *Le Pays breton,* avril 1981 ; mai 1981 (Chronique *Histoire de Bretagne*).

284 CROIX (Alain). Le mariage en Bretagne. *Le Pays breton,* février 1981 (Chronique *Histoire de Bretagne*).

285 DESSE (G.), LOAEC (P.), QUÉRÉ (C.). Les cadavres salés. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 166-167.

286 POULMARC'H (Jean-René). Les mariages à Plougastel autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 113-124.

287 SEVEUR (Hervé). Pardon et feux de Saint-Jean. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 135-136.
A Plougastel-Daoulas.

288 TIEVANT (Claire). Bretagne. Almanach de la mémoire et des coutumes. Préface de Henri Queffélec. Paris, Hachette, 1981, in-8°, n.p., ill.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants

289 CASTEL (Yves-Pascal). Fédération des sociétés savantes de Bretagne, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Congrès de Roscoff, Saint-Pol-de-Léon (2, 3, 4 septembre 1981). *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 29 août 1981, p. 8.

290 CASTEL (Yves-Pascal). Cent-dix participants à la première sortie de printemps de la Société archéologique à Brest et Landerneau. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 4 juillet 1981, p. 5.

291 CASTEL (Yves-Pascal). Sites et monuments, l'antenne finistérienne. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 7 février 1981.

292 LE DRO (J.-C.). Histoire de la bibliothèque municipale à Brest. Brest, Bibliothèque, 1981, 29,7 cm, 142 p.

Voir aussi le n° 48 (Société archéologique du Finistère, bibliothèques municipales).

Enseignement

293 ALEGOET (Louis). Le breton et l'enseignement aux siècles passés. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 53.
Une école « bretonne » à Saint-Méen, de 1861 à 1880.

294 BEDEL-BÉNARD (Marine). L'enseignement primaire dans le Finistère (1863-1905), dans *Ecole nationale des chartes. Positions des thèses,* 1981, p. 19-29.

295 CASTEL (Yves-Pascal). Portes ouvertes au collège Charles-de-Foucauld à Brest, une belle rétrospective en photos. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 21 mars 1981, p. 6.

296 CORNEC (Jean). Josette et Jean Cornec, instituteurs. Paris, Clancier-Guénaud, 1981, 21 cm, 249 p. (Collection *Mémoire pour demain).*

297 HENRY (Hélène). Max Jacob et Anatole Le Braz au lycée de Quimper. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 7-11.

298 LAURENT (Loeiz), POULIQUEN (Yolande). Les collèges en Bretagne. *Octant,* Cahiers statistiques de la Bretagne, 4e trimestre 1981, n° 8, p. 13-18, cartes.

299 PORQUET (Madeleine). Un certain goût du bonheur: sur les pas de Freinet. Paris, Casterman, 1981, 20,2 cm, 172 p. (Collection *E.3 expériences témoignages).*

Institutrice, puis inspectrice des écoles maternelles du Finistère, Madeleine Porquet raconte le mouvement de l'école moderne.

300 POULIQUEN (Yolande). L'école en Bretagne. *Octant,* Cahiers statistiques de Bretagne, 2e trimestre 1981, p. 31-36, carte.

301 QUÉNIART (J.). [Compte rendu de] G. Désert, Alphabétisation et scolarisation dans le grand Ouest au XIXe siècle, Caen, 1979. *Norois,* n° 112, 28e année, octobre-décembre 1981, p. 679-680.

Voir aussi les nos 171 (Ecole navale), 438 (médecine navale, Brest).

Imprimerie et Presse

302 CLOÎTRE (Marie-Thérèse). Les années 1898-1914 vues par «l'Echo paroissial de Brest». *Cahiers de Bretagne occidentale,* n° 3, p. 70-147, carte, graphiques.

303 DIDRO (Youenn), FOUÉRÉ (Yann). L'histoire du quotidien «La Bretagne» et les silences d'Henri Fréville. Saint-Brieuc, Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne, 1981, in-8°, 202 p.

Compléments et réponse à l'ouvrage d'Henri Fréville, *La presse bretonne dans la tourmente* (*1940-1946*), Paris, 1979.

304 JÉZÉQUEL (Jean-Yves). Un hebdomadaire à la fin du XIXe siècle: «Le Courrier du Finistère». *Cahiers de Bretagne occidentale,* n° 3, p. 56-69.

305 NÉRÉ (Jacques). [Compte rendu de] Henri Fréville, La presse bretonne dans la tourmente, 1940-1946, Paris, 1979. *Cahiers de Bretagne occidentale,* n° 3, p. 53-55.

305 *bis* OIRY (Michel). Textes choisis dans «Le Courrier du Finistère». *Studi,* n° 18, vol. II, mars 1981, p. 93-179.

306 RAOUL (Lucien). Un siècle de journalisme breton, de l'Académie celtique à la glorieuse Bretagne des armées. Le Guilvinec, Le Signor, 1981, in-8°, 739 p.

(Compte rendu par F. MÉVELLEC, dans *Bleun Brug-Feiz ha Breiz,* n° 228, 2e trimestre 1982, p. 13-14).

307 THOMAS (G.-M.). Les maîtres cartiers brestois et bretons. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 162.

Voir aussi le n° 40 (P. Avez, *Le Télégramme).*

Art

Études générales

308 DANTEC (Dominique). La sacristie de Brasparts. Regard sur le mobilier religieux du XVIIe siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 228-300, ill.

309 KJELLBERG (Pierre). Retrouver les formes du passé. *Connaissances des arts,* n° 355, septembre 1981, p. 82-87, phot.

La restauration des objets d'art chez Paul Hémery, au Faouët, dans un atelier spécialisé qui, depuis 1947, travaille pour les Monuments historiques, et notamment dans le Finistère.

310 Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année (1980). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 235-268, ill.

Notices sur Camaret, Coray, Lampaul-Guimiliau, Landerneau, Locmaria-Plouzané, Penmarc'h, Pleyben, Plogastel-Saint-Germain, Plonéis, Plouescat, Plougastel-Daoulas, Plozévet, Plounéour-Ménez, Quimper, Telgruc, Tréflévénez, Trémaouézan.
Auteurs: R. Barrié, Y.-P. Castel, A.-H. Dizerbo, C. Douard, A. Le Bars, L.-P. Le Maître, G. Quéau, G.-M. Thomas, M.-M. Tugores.

311 PELLETIER (Yannick). Les enclos paroissiaux. Rennes, Ouest-France, 1981, in-8°, 189 p., phot.

Notices sur les enclos du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Photographies par Hervé Champollion et Jean-Paul Gisserot.

312 PHILIPPOT (Lionel). Art et artistes en Cornouaille aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Etude à partir de la commande religieuse. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 2 vol., 172 p. + 182 p. (dactyl).

Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

313 TANGUY (Jean). [Compte rendu de] Georges-Michel Thomas. Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 400-401.

314 GURY (Jacques). Sites pittoresques et jardins pittoresques en Basse-Bretagne de Louis XVI à Louis-Philippe. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 309-316.

Architecture

315 BANS (J.-C.), GAILLARD-BANS (P.). L'archéologie de l'architecture vernaculaire bretonne: questions d'orientation et de méthodes (1). *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3^e^ trimestre 1981, p. 49-67.

316 BRUNEAU-CHOTARD (Mme). Bâtiments ruraux annexes. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. CX, 1981 (1982), p. 49-67.

Les puits, les fours à pain, les roues ou crèches à cochons, les moulins à pommes, les colombiers.

317 Campagne pour la sauvegarde des églises de France. *Sites et Monuments,* juillet-août septembre 1981, n° 95, p. 4-6.

Notices sur deux chapelles du Finistère: Locmélar en Plounéventer, Locmazé au Drennec.

318 CASTEL (Yves-Pascal). Stage sur l'habitat-chez-nous organisé par le Bleun-Brug à Hanvec. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 30 mai 1981, p. 7.

319 DECÉNEUX (Marc). Notes sur quelques aspects des manoirs gothiques bretons. *Arts de l'Ouest,* études et documents, 1980/1-2, p. 105-126, ill., plans.

Peu d'exemples cités dans le Finistère: Porz-Lambert en Penmarc'h, Le Hénan en Névez, La Forêt en Quimper, Poulguin en Névez, Mézarnou en Plounéventer, Tronjoly en Cléder, Coatbily en Kerfeunteun.

320 HAMON (Françoise). [Compte rendu de] Architecture rurale et mobilier de Cap-Sizun, Rennes, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 399-400.

321 HENRY (Yves). Les colombiers: un exemple de recherche historique. *Skol Vreizh,* n° 74, octobre-décembre 1981, p. 1-5.

322 HENRY (Yves). Le colombier, un signe extérieur de noblesse. Essai sur les colombiers Bretagne. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 1, 1981, p. 67-86.

323 HERVÉ (Patrick). Maisons rurales de Bretagne. *Skol Vreizh,* n° 72-73, avril-septembre 1981, 77 p., ill.

324 MEIRION-JONES (Gwyn I.). La maison longue en Bretagne (III). *Archéologie en Bretagne,* n° 29, 1^er^ trimestre 1981, p. 49-67, ill.

Comporte une étude des maisons à *apoteiz.*

325 MEIRION-JONES (Gwyn I.). La maison et le « kuz gwele » en Bretagne. *Archéologie en Bretagne,* n° 30, 2^e^ trimestre 1981, p. 57-83, ill.

326 NOËL (M.), NOËL (J.-M.). Une restauration à Porspoder. *Tiez Breiz, Maisons paysannes de Bretagne,* bulletin régional, t. I, 1980, p. 26-29.

327 OLIER (E. et Y.). L'escalier extérieur en pierre: une caractéristique de la maison du tisserand. *Maisons et décors,* Bretagne-Pays de Loire, n° 115, octobre-novembre 1981, p. 7-13.

328 PACQUETEAU (François). La maison de couleur. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 38-40.

329 SAUREL (Jean). Clochers du Trégor (antérieurs au XIX[e] siècle). *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. CX, 1981 (1982), p. 62-73, carte, ill.

330 Sorties d'étude d'habitat. *Tiez Breiz, Maisons paysannes de Bretagne,* bulletin régional, t. I, 1980, p. 7-9.

A Plougasnou et Névez.

Voir aussi les n[os] 67 (architecture industrielle), 117 (abbaye de Landévennec), 118 (*id.*), 123 (*id.*), 244 (viaduc de Morlaix).

Peinture

331 ALEGOET (L.). Le peintre Camille Bernier en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 49.

332 DANIEL (Tanguy). Jim-E. Sévellec (1897-1971), dans *Camaret, 16[e] salon de peinture,* catalogue d'exposition, n.p., juillet-août 1981.

333 DELOUCHE (Denise). Regards anglais sur la Bretagne: de quelques livres illustrés parus à Londres au XIX[e] siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 259-296.

334 LE BIHAN (René), THIERRY (Yves). Peintres des écoles bretonnes, dans *Tableaux modernes. Pont-Aven. Ecoles bretonnes. Marines.* Brest, 1981, n.p., ill.

Catalogue de l'hôtel des ventes de Brest. Vente du 3 mai 1981. Remarquables reproductions en noir et blanc et en couleurs.

335 SÉGALEN (A.-P.). L'oiseau d'obligation. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 168.

Sur les portraits de La Tour d'Auvergne.

336 TANNEAU (Yves). En marge d'une exposition: Emmanuel Lansyer, figure de proue du centre pictural de Douarnenez. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 3 janvier 1981.

337 THOMAS (Georges-Michel). Le peintre Eugène Boudin en Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 151-153.

Voir aussi le n° 57 (livres illustrés).

Sculpture

338 CASTEL (Y.-P.). Les croix et calvaires de l'île de Batz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28[e] année, n° 2, avril-juin 1981, p. 75-77, carte.

339 [Compte rendu de] Yves-Pascal Castel. Atlas des croix et calvaires du Finistère, Quimper, 1980. *Pax,* chronique de Landévennec, avril 1981, n° 26, p. 72.

340 CASTEL (Y.-P.). La stèle et la croix. Stèles préchrétiennes christianisées du Finistère. *Pax,* chronique de Landévennec, avril 1981, n° 26, p. 66-72, carte, ill.

341 CASTEL (Yves-Pascal). A Daoulas, découverte d'une croix par le Cercle archéologique de Plomelin. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 12 décembre 1981, p. 13.

342 CASTEL (Yves-Pascal). Notre-Dame de Penn-ar-Bed, Notre-Dame du Bout-du-Monde. L'histoire invraisemblable de la statue de l'abbaye de la pointe Saint-Mathieu. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 15 août 1981.

343 CASTEL (Yves-Pascal). Hommage à Hortense Tanvet, auteur de plusieurs monuments aux morts en Finistère. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 11 avril, p. 22.

344 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] Maurice Dilasser. La sculpture religieuse dans le pays de Locronan, Briec, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 398.

345 DEBIDOUR (Victor-Henry). La sculpture bretonne. Rennes, Ouest-France, 1981, in-8°, 280 p., ill.
Réédition de l'ouvrage publié en 1953.

346 FRÉAL (Jacques). Calvaires et enclos paroissiaux de Bretagne. S.l., Garnier, 1981, in-4°, 303 p., ill., plans, cartes.

347 GUIRRIEC (Eugène). Les croix de Plouguerneau. *Mouez Dom Mikael,* bulletin paroissial, n° 221 à 231.
En couverture, dessin des croix; à l'intérieur, une page descriptive.

348 HENWOOD (Annie), GUYADER (G.). Le sculpteur Poilleu. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 50.
Dynastie brestoise de marbriers, XIXe siècle.

349 HENWOOD (Annie), X.Y.Z. Le sculpteur Lapierre. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 50-51.
Victor Lapierre, sculpteur brestois (1835-1886).

350 HENWOOD ((Philippe). Yves-Etienne Collet, chef de l'atelier de sculpture au port de Brest (1761-1843). *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 218-221, ill.

351 LECLERC (Guy). [Compte rendu de] Yves-Pascal Castel. Atlas des croix et calvaires du Finistère, Quimper, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 397-398.

352 LE ROUX-PAUGAM (Marguerite). A propos du pilier de Lanorguer. *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 3e trimestre 1981, p. 68-69.

353 PRIGENT (Christiane). Etude de quelques sculptures bretonnes influencées par des modes venues des pays nordiques. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 269-288, phot.
Sculptures de Lothey, Pouldreuzic, Spézet, Quimper, Quimperlé, Morlaix.

354 QUÉAU (Gilles). Les confréries et retables du Rosaire dans le Léon et le nord de la Cornouaille aux XVIIe et XVIIIe siècles. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 3 vol., 157 p. + 202 p., ill. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest.

355 ROYER (Eugène). Les calvaires bretons. Rennes, Ouest-France, 1981, in-8°, 128 p., phot.

356 SANQUER (René). Quelques sculptures archaïques du Nord-Finistère (II). *Archéologie en Bretagne,* n° 31, 2e trimestre 1981, p. 52-55.
Un pilier porte-croix (Saint-Guévroc en Tréflez) et un pilier sculpté (Lanorguer en Tréflaouénan).

357 TUGORES (Mathias). L'or des retables bretons. *L'Estampille,* n° 136, août 1981, p. 30-37, phot.

358 VILLACROUX (A.). Nos croix (à Plougonvelin). *Kannadig Sant Gwenael,* bulletin paroissial, mars 1981, p. 4-10.

Voir aussi les nos 119 (stèle sculptée, Tréflez), 205 (calvaires), 454 (Yves Collet), 473 (porche de Landivisiau).

Vitrail

359 BARRIÉ (Roger). [Compte rendu de] L'atelier Jean-Louis Nicolas de Morlaix (1842-1912), Morlaix, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 404.

360 BRISAC (Catherine). [Compte rendu de] Le vitrail en Bretagne, Rennes, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 402-404.

361 CASTEL (Yves-Pascal). Le vitrail breton, une exposition qui défie les temps et l'incendie. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 5 décembre 1981, p. 8.

Orfèvrerie

362 CASTEL (Yves-Pascal). L'orfèvrerie de Bretagne. Les orfèvres de Saint-Pol-de-Léon. *L'Estampille,* n° 129, janvier 1981, p. 50-58, phot.

Avec des notices détaillées sur les orfèvres des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, accompagnées de photographies de leurs œuvres et de leurs poinçons.

Voir aussi les n^os^ 121 (bague mérovingienne, Quimper), 221 (plats d'offrande).

Céramique

363 CASTEL (Yves-Pascal). Un nouveau livre sur la céramique bretonne. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 8 août 1981, p. 8.

364 GALLIOU (Patrick). A group of early Central Gaulish beakers, dans A.C. ANDERSON, A.S. ANDERSON, *Roman pottery research in Britain and North West Europe. Papers presented to Graham Webster,* Oxford, 1981, p. 265-276.

365 GALLIOU (Patrick), FULFORD (Michael), CLÉMENT (Michel). La diffusion de la céramique « à l'éponge » dans le nord-ouest de l'Empire romain, *Gallia*, t. 38/2, 1980, p. 265-278.

366 GALLIOU (Patrick), LE BIHAN (Jean-Paul). Un tesson de céramique fumigée à décor moulé mis au jour à Quimper (Finistère). *Revue archéologique du Centre de la France,* juin-décembre 1981, t. 20.

367 H.M. Faïences de Quimper. *A.B.C.,* antiquités, beaux-arts, curiosités, n° 198, avril, 1981, p. 35-54, phot.

Musique, chansons et danses

368 BORVEAU (André). Les « bans » à Brest, autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e^ année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 52-53.

Chantés à l'issue de repas de famille ou d'amis.

369 BOTREL (Théodore). Chansons de chez nous. Genève-Paris, Slatkine, 1981, in-8°, 288 p., ill.

Présentation par François Mérieux. Réimpression de l'édition de 1909.

370 CASTEL (Yves-Pascal). Britannia christiana vient de naître et donne le « la » dans le domaine de la notation musicale bretonne. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 26 décembre 1981.

371 CASTEL (Yves-Pascal). Quand les Celtes se retrouvent pour chanter, l'East Cornwall Choir à Brest. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 2 mai 1981.

372 CASTEL (Yves-Pascal). A propos de musique sacrée, le travail de l'abbé Jean Kerrien. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 11 avril 1981, p. 5.

373 COCHERIL (Michel). Les orgues de Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1981, 17x23 cm, 32 p., phot., carte.

374 CORRE (J.-L.). Le chanteur Pierre Quillivéré. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e^ année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 229.

375 Douze danses de Bretagne. Daouzeg koroll Breizh. Trédion, Breizh hor Bro, 1981, 45 p., pl., cartes.

376 GUÉRET (Jean-Claude). L'orgue d'Ergué-Gabéric. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 301-308, ill.

377 GUÉRET (Jean-Claude). [Compte rendu de] Michel Cocheril. Les orgues de Bretagne, Rennes, 1981. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 401.

378 GURY (Jacques). L'orchestre breton d'autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 109.

379 HAMON. Chantres de toutes les Bretagnes: 20 ans de chanson bretonne. Préface de Glenmor. Paris, Picollec, 1981, 21 cm, 544 p.

380 HUGLO (Michel). Le domaine de la notation bretonne. S.l., 1981, in-4°, 52 p., 2 cartes, index, tables, 26 pl. (Collection *Britannia Christiana*, série Bibliothèque liturgique bretonne).

381 KUTER (Lois). Breton identity: musical and linguistic expression in Brittany, France. France, Bloomington, Indiana University, 1981, 29,7 cm, 515 p. (dactyl.).
Travail de recherche déposé au C.R.B.C., à Brest.

382 QUELLIEN (N.). Chansons et danses des Bretons. Marseille, Laffite Reprints, 1981, 22,5 cm, 300 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1889.

383 SÉGALEN (A.-P). Le folklore du « Vengeur ». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 110-111.

384 THOMAS (Georges-Michel). Chansons brestoises. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 49.
Angiboust.

385 Trois gwerz en breton. *Le phare d'Ouessant,* bulletin paroissial, 1981 (Gwerz nevez. Eur maleur eruet e Eussa e 1876 [naufrage], mars, p. 11-12; naufrage du Drummont Castel, 1896, avril, p. 9-10; Inventaire de l'église, 1905, juin, p. 15-16).

Voir aussi les nos 392 *(Barzaz-Breiz),* 393 (*id.*), 412 (*id.*).

Histoire littéraire

386 ANDRÉ (Jacques). Yves Elleouët dans le texte. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 334-56 p. (dactyl.).
Thèse de 3e cycle déposée au C.R.B.C., à Brest.

387 A propos du « Dîner celtique ». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 18.
Lettre d'Anatole Le Braz à Charles Chassé (9 novembre 1922).

388 BALCOU (Jean). Sur les relations Renan-Le Braz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 12-17, ill.

389 BALCOU (J.). La Bretagne chez Gracq. Actes du colloque international d'Angers, 21-24 mai 1981, p. 111-118.
Evocation de la Bretagne dans *Au château d'Argol, La presqu'île, Les eaux étroites.*

390 CARN (Hervé). Monsieur Georges. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 114-116.
Sur Georges Perros et la Bretagne.

391 CASTEL (Yves-Pascal). Xavier Grall à Botzulan. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 7 mars 1981, p. 7.

392 CORBES (H.). Parallèle entre Macpherson et La Villemarqué. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. CX, 1981 (1982), p. 74-88.

393 CROIX (Alain). Le faucon. *Le Pays breton,* mars 1981 (chronique *Histoire de Bretagne*).
Sur les origines du *Barzaz-Breiz.*

394 CURTIS (Renée-L.). Pour une édition définitive du « Tristan en prose ». *Cahiers de civilisation médiévale,* XXIVe année, n° 2, avril-juin, 1981, p. 91-99.

395 DEBAUVE (J.-L.), LE GALL (J.-A.), SÉGALEN (A.-P.). La revue « Les chroniques ». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 225-227.
Revue fondée par Charles Le Goffic et Maurice Barrès (1886-1887) et imprimée à Morlaix.

396 DOBZINSKI (Charles). Paol Keineg: un barde breton aujourd'hui. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 123-126.

397 DUCHATELET (Bernard). André Suarès, la Bretagne et le Livre de l'émeraude. Extraits de la correspondance avec Romain Rolland. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 173-190, ill.
Lettres de 1900 à 1903.

398 DUGUÉ (Michel). Yves Elleouët. Les voies de l'imaginaire. *Artus,* n° 7, 2e trimestre 1981.
Auteur (1932-1975) du *Livre des rois de Bretagne* et de *Falc'hun.*

399 DUPOUY (Auguste). L'affligé. Roman. Préface de Charles Le Goffic. Présentation de Jean-André Le Gall. Genève-Paris, Slatkine, 1981, IX-253 p.
Réédition du roman publié par Auguste Dupouy (1872-1967) à Paris, en 1922.

400 DURAND (Philippe). La voix des jeunes Bretons. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 45-69.
Anthologie de jeunes poètes de langue bretonne (avec notes bio-bibliographiques).

401 Ecrivains de la Bretagne centrale. De Baud à Pontivy. *La chronique de Pontivy,* supplément au n° 21; *Les Cahiers du pays de Baud,* n° 20-21, 87 p., ill.
Quelques notices sur des écrivains originaires du Finistère « adoptés » par le Morbihan: Eugène Corgne, François Le Lay, Emile Masson, Emile Souvestre.

402 FOUCHER (Jean-Pierre). La Bretagne en poésie. Paris. Gallimard, 1981, 17,8 cm, 160 p. (Collection *Folio junior).*

403 FRAYSSE-RIBET (Marcelle). Tristan Corbière. *Bulletin de l'Académie du Var,* 148e année, 1980, p. 127-132.

404 GEORGE (Jean-Pierre). Louis Hémon. Londres, 1904. *Parallèle 48,* n° 51, janvier-février 1981.

405 GILLES (F.). [Compte rendu de] Ch. Le Quintrec, Anthologie de la poésie bretonne, 1880-1980, Paris, 1980. *Pax,* chronique de Landévennec, avril 1981, n° 26, p. 81.

406 GUILLARMOU (Philippe). Yves Elleouët, une certaine idée du celtisme. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 302 p. + 40 p. (dactyl.).
Thèse de 3e cycle déposée au C.R.B.C., à Brest.

407 GUILLON (Jean-Pierre). Maurice Fourré (1876-1959), « barde sans audience ». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 35-38, phot., ill.
La Bretagne dans l'œuvre de Maurice Fourré.

408 HAN (Françoise). Matière de Bretagne. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 183-190.

409 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Trente années pour l'inventaire d'une langue et d'une culture. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 11-21.
Entretien avec Jean-Marie Le Sidano.

410 HUIBAN (M.). La poétique de Max Jacob. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm (dactyl.).
Mémoire de maîtrise soutenu à la faculté des lettres de Brest.

411 LAMBERT (Pierre-Yves). Les littératures celtiques. Paris, P.U.F., 1981, in-12°, 128 p. (Collection *Que sais-je?,* n° 809).
Remplace l'ouvrage publié dans la même collection et sous le même titre, en 1959, par Jean Marx.

412 LA VILLEMARQUÉ (Th. Hersart de). Le Barzaz Breiz. Chants populaires de la Bretagne recueillis, traduits et annotés. Paris, F. Maspéro, 1981, 18 cm, LXXXII-539 p.

413 LE BAUT (Y.). Georges Perros, l'exercice de la parole. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 103 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise soutenu à la faculté des lettres de Brest.

414 LE BRAZ (Anatole). Au pays des pardons. Présentation de A.-P. Ségalen. Genève, Slatkine, 1980, in-8°, 369 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1908.

415 LE FEBVRE (Yves). Clauda Jégou, paysan de l'Arrée. Présentation par Jean-André Le Gall. Genève-Paris Slatkine, 1981, 21 cm, 218 p.

416 LE MENN (Gwennole). La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècle) et le vocabulaire breton. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne,* t. LVIII, 1981, p. 125-181.

417 LE MENN (Gwennole). Les poèmes en breton et en français du Quimpérois François Moeam (1553-1554). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 317-336.

418 LE MENN (Gwennole). Un sonnet en moyen breton célébrant la naissance d'Henri IV (1553) écrit par un Quimpérois: François Moeam. *Etudes celtiques,* t. XVIII, 1981, p. 249-271.

419 Lettres d'Anatole Le Braz à Fanch Gourvil. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 22-26; n° 4, octobre-décembre 1981, p. 191-194.
Trois lettres de 1915, 1918 et 1919.

420 Louis Hémon et Maria Chapdelaine. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 48.

421 MARKALE (Jean). La grande richesse littéraire de la Bretagne: les contes populaires oraux. *Europe,* revue littéraire mensuelle, mai 1981, p. 22-31.

422 MILIN (Gaël). Poétique et histoire des mentalités: la vue et l'ouïe dans le Tristan de Béroul. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest,* t. 88, n° 1, 1981, p. 25-41.

423 MORAUX (Danièle). Anatole-Jean-François-Marie Le Braz (1859-1926). *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 1.

424 MORAUX-REBILLE (Danièle). Un chantre prestigieux de la Bretagne: Anatole Le Braz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 3-6, ill.

425 MORVAN (Sylvia). Roparz Hemon (1900-1978). *Studia celtica,* vol. XVI-XV, 1979, 1980, p. 380-387.

426 NABERT (Jeanne). Le cavalier de la mer. Présentation de A.-P. Ségalen, Paris-Genève, Slatkine Reprints, 1980, in-8°, XII-337 p.
Réédition du roman publié par Jeanne Nabert (1883-1969) en 1932. Il a pour cadre Pont-Croix, dont l'auteur était originaire.

427 NOBLE (Peter S.). Le roi Marc et les amants dans le « Tristan » de Béroul. *Romania,* t. 102, 1981, p. 221-226.

428 QUÉMÉNEUR (Françoise). Femmes léonaises. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 90 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C., à Brest. Étude de la femme léonarde dans les romans d'Y. Le Febvre.

429 RUDEL (Yves-Marie). Crapitoulic, barde errant. Roman. Paris, Jean Picollec, 1981, 21 cm, 230 p. *(Bibliothèque celtique).*

430 S[ÉGALEN] (A.-P.), A.R., J.-L. R. François Coppée et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 4, octobre-novembre 1981, p. 230.

431 S[ÉGALEN] (A.-P.). Qui était Edouard Georges? *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 109.
Auteur de *Chroniques bretonnes,* parues en 1844.

432 SÉGALEN (A.-P.). [Compte rendu de] Yves Le Febvre. La Terre des prêtres, rééd. 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 396-397.

433 SPECKLIN (Robert). Les régions françaises dans la littérature allemande (1870-1945), dans *Histoire et épistémologie de la géographie, Comité des travaux historiques et scientifiques, Bulletin de la section de géographie,* t. LXXXIV, année 1979, Paris, 1981, p. 117-161.
Bretagne, p. 132-133.

434 T[HOMAS] (G.-M.). L'île de Batz dans le roman. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 70-71.
Extrait de *La perle des mirages,* de Louis Lavalade, paru en 1946.

Voir aussi le n° 46 (littérature celtique).

Théâtre

435 A.L.T. Les martiens à Plougastel? *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 153.
Sur une revue représentée au théâtre en bois, à Brest, en 1925.

436 Le Barz (Anatole). Le théâtre celtique. Préface d'Yves Le Berre. Genève-Paris, Slatkine, 1981, in-8°, 544 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1905.

Médecine et pharmacie

437 Au pays de Laennec. Quimper et Cornouaille. Quimper, 1981, in-8°, 48 p., ill.
Avec la collaboration de Claude Fagnen, Hervé Glorennec, Pierre Keraval, Jean-Louis Le Floc'h, François Puget, Pierre Quiniou, François Rouillard.

438 Chenu (J.). Charles Pellarin (1804-1883). *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord,* t. CV, 1981 (1982), p. 172-203, phot.
Pellarin résida à Brest de 1823 à 1832: notes sur les études de médecine navale et sur les débuts du saint-simonisme à Brest.

439 Commémoration du bicentenaire de la naissance de Laennec (1781-1826). Colloque organisé au Collège de France les 18 et 19 février 1981. *Revue du Palais de la découverte*, numéro spécial 22, août 1981, 343 p.

440 Il y a deux cents ans naissait à Quimper René Laennec (1781-1826). *Quimper et Léon,* bulletin diocésain, n° 3, 14 février 1981, p. 67-70.

441 Le Séac'h (Charles). Laennec hors du vitrail. *Artus*, n° 7, 2e trimestre 1981.

442 Mévellec (F.). Retour sur Laennec. *Bleun-Brug,* octobre-décembre 1981, n° 226, p. 9-15, phot.

443 Youinou (Pierre). Etude immunogénétique et hémotypologique d'un groupe humain, les Bigoudens. Paris, auteur, 1981, 29,7 cm, 165 p. (dactyl.).
Mémoire d'études et de recherches en biologie humaine déposé au C.R.B.C., à Brest.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

444 Boulic (Jean-Yves). Le pays des Abers. Rennes, Ouest-France, 1981, 23 cm, 32 p.

445 Burel (Marcel). De Plougastel à Roscanvel. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 134.

446 Duchesne (B.). Images de Roscoff et de l'île de Batz. Châteaulin, éd. Jos, 1981, 16,5 x 22 cm, 32 p., phot.

447 Langlois (Claude). [Compte rendu de] Maurice Dilasser, Un pays de Cornouaille, Locronan et sa région, Paris, 1979. *Revue d'histoire de l'Église de France,* t. LXVII, n° 178, janvier-juin 1981, p. 167.

448 Le Guennec (Louis). Le Finistère monumental: Brest et sa région. Quimper, Les amis de Louis Le Guennec, 1981, 23 cm, 591 p., ill.

Voir aussi les nos 11 (Cornouaille), 19 (Finistère), 20 (Finistère), 30 (Bas-Léon), 33 (Parc d'Armorique), 42 (pays bigouden), 267 (*id.,* 1926-1927), 277 (Cornouaille), 320 (Cap-Sizun).

Argol
Voir le n° 281 (légendes).

Arzano
Voir le n° 88 (archéologie).

Audierne
Voir le n° 35 (baie).

Bannalec
Voir les nos 127 (motte castrale), 152 (Révolution).

Beuzec-Cap-Sizun
Voir le n° 127 (cache médiévale).

Bourg-Blanc
Voir le n° 88 (archéologie).

Brasparts
Voir le n° 308 (sacristie).

Brélès
Voir les nos 88 (archéologie), 103 (souterrain, âge de fer), 106 (*id.*).

Brennilis
Voir le n° 88 (archéologie).

Brest

449 Bazille (Véronique), Dalmont (Jacques), Rigaud (Françoise). Un quartier neuf: la Z.U.P. de Brest. Brest, auteur, 1981, 29,7 cm, 54 p. (dactyl.).

450 Castel (Yves-Pascal). Jean-François Chaussepied, église Saint-Martin de Brest. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 25 avril 1981.

451 Castel (Yves-Pascal). Chez Pierre Le Bris, aux Editions de la Cité à Brest. Le château de Brest, de François Bellec. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 3 janvier 1981, p. 9.

452 Foucher (J.). Le photographe brestois Emile Mage (1836-1908). *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 108.

453 Henwood (Philippe). Rue d'Aboville. *Le Flot,* journal d'établissement de la D.C.A.N. de Brest, n° 65, janvier 1981.

454 Henwood (Philippe). Rue des Archives. *Ponant*, février 1981, p. 24-25, phot. (rue Yves-Collet); mars 1981 (rue Suffren); avril 1981 (rue Bigot de Morogues).
Notice sur le sculpteur brestois Yves Etienne Collet (1761-1843).

455 Péron (Pierre). De la rue de Siam à Recouvrance. Rennes, Oberthur, 1981.
(Compte rendu dans *Bleun-Brug*, n° 227, 1er trimestre 1982, p. 13).

Voir aussi les nos 28 (déserteurs, 1813), 44 (marquis de Bombelles, 1786), 50 (fortifications), 66 (Ancien Régime, exposition), 72 (*id.*), 75 (armoiries), 88 (archéologie), 143 (Moyen Age), 148 (ville avant Colbert), 174 (palais de justice), 178 (prisonniers espagnols, 1720), 181 (Sané), 182 (Révolution), 189 (Jean Collé), 225 (port, 1981), 247 (remorqueur *Iroise)*, 265 (arsenal), 272 (bagne), 292 (bibliothèque municipale), 295 (collège Charles-de-Foucauld), 302 (*Echo paroissial*), 313 (artistes, Ancien Régime), 348 (Les Poilleu), 349 (V. Lapierre), 350 (Y. Collet), 368 (« bans »), 371 (chorale), 384 (chansons), 435 (théâtre), 438 (Charles Pellarin), 448 (généralités).

Camaret-sur-Mer
Voir les nos 251 (économie, démographie), 310 (Vierge du Yeun), 332 (Jim-E. Sévellec).

Carantec
Voir le n° 154 (mobilisation, 1914).

Carhaix
Voir les nos 88 (archéologie), 113 (aqueduc romain).

Châteaulin
Voir le nos 231 (pêche du saumon).

Châteauneuf-du-Faou
Voir le n° 214 (rentier de 1540).

Cléder
Voir le n° 319 (manoir de Tronjoly).

Clohars-Carnoët
Voir le n° 204 (saint Maurice).

Commana

Voir le n° 87 (préhistoire, protohistoire).

Concarneau

Voir les n^{os} 164 (P. Guéguin), 175 (criminalité, XVIII^{e} siècle).

Conquet (Le)

456 CLOCHON (J.-P.). Quelques notes à propos du pays de Galles (et ses relations avec le Conquet). *Le Conquet de Penzer à Kermorvan,* bulletin municipal, n° 11, février 1980.

Voir aussi les n^{os} 173 (Révolution), 236 (cabotage, XVIII^{e} siècle), 237 (Paimpolais), 241 (et Molène, 1771), 242 (naufrage, 1752).

Coray

Voir les n^{os} 102 (dépôt de l'âge du bronze), 310 (chapelle de Garnilis).

Crozon

Voir le n° 154 (île Longue, 1919).

Daoulas

457 FALC'HUN (F.), DEUFFIC (Jean-Luc). Daoulas. Rennes, Ouest-France, 1981, 23 cm, 32 p.

Voir aussi les n^{os} 30 (rivière), 43 (cartes postales), 108 (site romain), 341 (croix).

Dinéault

Voir le n° 88 (archéologie).

Douarnenez

458 BERNEZ (F.). L'évolution de la ville de Douarnenez, 1800-1875. Rennes, C.R.E.F.E., E.R.A. 73, 1980, 13 p. + annexes.

459 TANNEAU (Yves). Hommage aux soldats du feu : pompiers et incendies, deux siècles d'histoire. Douarnenez. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 12 et 14 août 1981.

460 TANNEAU (Yves). Les pompiers à cœur ouvert. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 18 août 1981.

Les origines des pompiers de Tréboul.

461 TANNEAU (Yves). Pèlerinages aux sources par quatre Brésiliens descendants directs d'Alexandre Brethel. *Ouest-France,* éd. de Quimper, 10 octobre 1981.

Voir aussi les n^{os} 88 (archéologie), 115 (salaisons romaines), 117 (*id.*), 165 (Occupation), 190 (Saint-Vendal, en Pouldavid), 234 (activités littorales), 257 (société paysanne), 261 (grèves, 1925), 262 (grèves, 1926), 336 (Emmanuel Lansyer).

Drennec (Le)

Voir le n° 317 (chapelle de Locmazé).

Elliant

462 Autour des cloches et du clocher (histoire et souvenirs). *Bulletin paroissial d'Elliant,* 1981, janvier, p. 2 ; février, p. 2 ; mars, p. 2.

Voir aussi les n^{os} 88 (archéologie), 176 (procureurs et notaires, Ancien Régime).

Ergué-Gabéric

Voir les n^{os} 88 (archéologie), 376 (orgue).

Faou (Le)

Voir le n° 259 (sabotiers, Rumengol).

Folgoët (Le)

Voir le n° 28 (foire, 1775).

Fouesnant

463 GUÉGUEN (Michel), LE MAITRE (Louis-Pierre). Le cercle de mer : histoire des isles de de Glénan. Concarneau, auteurs, 1981, in-8°, 286 p., phot.

Voir aussi le n° 32 (Beg-Meil).

Goulien
Voir le n° 88 (archéologie).

Guengat
Voir le n° 268 (famille paysanne).

Guerlesquin

464 Le Brigant (Yves). Origines et vieilles maisons de Guerlesquin. *Bulletin paroissial de Guerlesquin*, 1981, octobre, p. 12; novembre, p. 12; décembre, p. 12.

Guilers

465 Castel (Yves-Pascal). Guilers-Brest, rénovation de l'église. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 31 janvier 1981, p. 7.

Hôpital-Camfrout (L')
Voir le n° 88 (archéologie).

Huelgoat
Voir le n° 214 (rentier de 1540).

Ile de Batz

466 Castel (Yves-Pascal). Les Cahiers de l'Iroise racontent l'île de Batz. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 9 mai 1981, p. 22.

467 Un inventaire après décès en l'an 1840. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 94-96.
Inventaire des biens d'une famille aisée de l'île de Batz.

468 Nicolau-Guillaumet (P.). A la recherche des oiseaux de l'île de Batz. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 89-93, phot.

469 Priser (Louis). L'île de Batz vue au travers du prisme déformant du soleil d'été. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 2, avril-juillet 1981, p. 58-62, phot.

470 Roualec (Nicolas). Sur l'église paroissiale « Itron Varia gwir zikour ». *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 72-74.

471 Roualec (Nicolas), Thomas (Georges-Michel). Femmes de l'île de Batz, vues par... *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 78-79, ill. de Joël-Jim Sévellec.

472 Thomas (G.-M.). Figures de l'île de Batz: le capitaine de vaisseau F.-S. Guéguen, le pilote Y. Trémintin, le poète G. Milin. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 97-102.

Voir aussi les nos 83 (toponymie), 220 (agriculture), 233 (goémon), 338 (croix et calvaires), 434 (littérature), 446 (généralités).

Ile de Molène
Voir les nos 241 (et Le Conquet, 1771), 254 (parenté).

Lampaul-Guimiliau
Voir le n° 310 (retable).

Landéda
Voir le n° 84 (archéologie du paysage).

Landeleau
Voir les nos 88 (archéologie), 100 (site protohistorique de Penfoul), 214 (rentier de 1540).

Landerneau
Voir les nos 58 (Jehan Bazin), 310 (vasque, XIe siècle; cuve, 1711; inscriptions, 1521).

Landévennec
Voir les nos 88 (archéologie), 117 (abbaye), 118 (*id.*), 123 (*id.*), 200 (*id.*), 201 (*id.*), 202 (*id.*).

Landivisiau

473 Le porche de Landivisiau. *Echo paroissial de Landivisiau*, 1981, février, p. 3-4; mars, p. 3-4; mai, p. 4; juin, p. 2; décembre, p. 4.

Voir aussi le n° 28 (auberges, XVIII[e] siècle).

Landunvez
Voir le n° 79 (inscription).

Lanmeur
Voir le n° 120 (site de Castel-Veuzit).

Lanvéoc
Voir le n° 88 (archéologie).

Lesneven
Voir le n° 59 (Jean Donval).

Locmaria-Plouzané
Voir le n° 310 (statue de saint Méen).

Locronan

474 DILASSER (Maurice). Locronan. Rennes, Ouest-France, 1981, in-8°, 32 p., ill., phot., plans.
Photographies de Hervé Champollion.

Voir aussi les n° 344 (sculpture religieuse), 447 (généralités).

Logonna-Quimerc'h
Voir le n° 102 (dépôt de l'âge de bronze).

Lothey
Voir le n° 353 (sculpture).

Meilars-Confort
Voir le n° 88 (archéologie).

Mellac
Voir le n° 76 (ferme et monnaies gauloises).

Moëlan-sur-Mer
Voir le n° 88 (archéologie).

Morlaix
Voir les n[os] 18 (diable, 1679), 80 (Acadiens), 82 (nom), 153 (Guillaume Huon), 188 (Jean-Louis Nicolas), 199 (Carmel), 239 (port, XVIII[e] siècle), 244 (viaduc), 353 (sculpture), 359 (Jean-Louis Nicolas), 395 (revue « Les Chroniques »).

Névez

475 CASTEL (Yves-Pascal). Ces étranges fontaines découvertes dans les bois de Hénan; quand l'inventaire collabore avec l'Office national des forêts. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 21 février 1981, p. 6.

Voir aussi les n[os] 88 (archéologie), 319 (manoirs du Hénan et de Poulguin), 330 (habitat rural).

Ouessant

476 KELLERMAN (Bernhard). La mer, roman. Traduit de l'allemand par Georges Sautreau. Paris, Flammarion, 1981, 20 cm, 228 p.

Voir aussi les n[os] 228 (moulins), 385 (naufrages; inventaire de l'église).

Penmarc'h
Voir les n[os] 310 (chaire à prêcher), 319 (manoir de Porz-Lambert).

Plabennec
Voir les n[os] 88 (archéologie), 124 (motte de Lezkelen).

Pleyben
Voir le n° 310 (groupe de la Crucifixion).

Pleyber-Christ

477 FEUTREN (Jean). Images de Pleyber-Christ. *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, 1981, janvier, p. 4-16 (le manoir de Treuscoat); février, p. 3-22 (vieille maison et vieux noms); mars, p. 3-16 et 18-20 (voies anciennes); avril, p. 5-21 (le terroir de Treuscoat); avril, p. 20-21 (voies romaines de la région); mai, p. 5-13 (Quirin et

grès); mai, p. 13-14 (terroir du Treuscoat); mai, p. 14-19 (les mauvaises herbes [louzou]); mai, p. 20-21 (voies romaines); juin, p. 5-18 (Roudourou); juillet, p. 5-20 (traité de chasse de 1351 et toponymie).

Plobannalec

Voir le n° 155 (Lesconil, 1920).

Plogastel-Saint-Germain

Voir le n° 310 (mobilier).

Plogoff

Voir le n° 167 (centrale nucléaire).

Plomodiern

Voir le n° 88 (archéologie).

Plonéis

Voir le n° 310 (inscriptions sur l'église, confessionnal).

Plonéour-Lanvern

Voir le n° 85 (voie antique).

Ploudalmézeau

478 TALARMIN (Edouard). Portsall en 1824. *Aux écoutes de la paroisse,* bulletin paroissial de Portsall, 1981, avril-juin, p. 5-8; juillet-septembre, p. 9-14; octobre-décembre, p. 5-11.

Voir aussi le n° 151 (Révolution).

Plouescat

Voir les n^{os} 240 (chemin de fer), 310 (monument aux morts).

Plouénan

Voir le n° 105 (tumulus de Keraméal).

Plougasnou

Voir le n° 330 (habitat rural).

Plougastel-Daoulas

479 BODÉNÈS (L.-M.). Les « breuriez » de Plougastel. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28^{e} année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 125-134.

480 La chapelle Saint-Adrien en 1834. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^{e} année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 137-138.

481 GURY (Jacques). Plougastel vu par une Anglaise, voici un siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 28^{e} année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 139-141.

Miss Betham-Edwards, en 1875.

482 LE GALL (Luc), TANGUY (Jean). L'ancienne église de Plougastel-Daoulas. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28^{e} année, n° 3, juillet-septembre 1981, p. 145-150.

Voir aussi les n^{os} 243 (bateau), 286 (mariages), 287 (feux de Saint-Jean), 310 (retable; saloir sculpté), 445 (généralités).

Plougonvelin

Voir les n^{os} 47 (abbaye de Saint-Mathieu), 211 (minihy de Saint-Aouenn), 342 (abbaye), 358 (croix).

Plougoulm

Voir les n^{os} 102 (dépôt de l'âge de bronze), 125 (construction médiévale).

Plouguerneau

483 ELEGOET (Fanch). Plouguerneau (Léon): une économie rurale à travers le XX^{e} siècle. *Norois,* n° 112, 28^{e} année, octobre-décembre 1981, p. 447-464.

Voir aussi les n^{os} 215 (paysans), 347 (croix).

Ploumoguer

Voir le n° 171 (1964-1977).

Plounéour-Ménez

Voir le n° 310 (chaire à prêcher).

Plounéventer

484 CASTEL (Yves-Pascal). A Plounéventer, la chapelle de Locmélar, une restauration rondement menée. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 19 décembre 1981.

Voir aussi les nos 317 (chapelle de Locmélar), 319 (manoir de Mézarnou).

Plounévez-Lochrist

485 Les anciennes églises de Plounévez-Lochrist. *Ar Vuhez e Gwinevez,* bulletin paroissial, janvier et février 1981, p. 8.

486 La chapelle de Lochrist en Plounévez. *Ar Vuhez e Gwinevez,* bulletin paroissial, novembre 1981, p. 8.

487 L'église actuelle de Plounévez-Lochrist *Ar Vuhez e Gwinevez,* bulletin paroissial 1981, février, mars, avril, mai, octobre, p. 8.

Voir aussi le n° 191 (usages religieux).

Plourin-Ploudalmézeau

Voir les nos 78 (inscription), 79 (*id*).

Plouvien

Voir le n° 18 (violence, 1771).

Plovan

488 LE BERRE (G.), RENAUT (D). Plovan: village à vendre. *Penn ar Bed,* vol. 13, n° 104, juin 1981, p. 3-14.

Voir aussi le n° 32 (littoral).

Plozévet

489 CASTEL (Yves-Pascal). La chapelle Saint-Reun en Plozévet en cours de rénovation. Les travaux se poursuivent. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 22 août 1981, p. 5.

Voir aussi le n° 310 (chapelle de la Trinité).

Pont-Aven

Voir les nos 150 (Révolution), 334 (école de peinture).

Pont-Croix

Voir le n° 426 (Jeanne Nabert).

Porspoder

490 DURAND (Pierre). La chapelle de Saint-Ourzal en Porspoder. *Les Cahiers de l'Iroise,* 28e année, n° 1, janvier-mars 1981, p. 44-45.

Voir aussi le n° 326 (habitat rural).

Pouldreuzic

Voir le n° 353 (sculpture).

Poullan-sur-Mer

Voir le n° 88 (archéologie).

Querrien

Voir le n° 88 (archéologie).

Quimper

Voir les nos 18 (justice, 1822), 85 (voie antique), 88 (archéologie), 107 (site romain), 114 (site gaulois du Braden), 121 (bague mérovingienne), 177 (affaire Lemoine), 196 (collège, XVIIIe siècle), 297 (lycée), 310 (clochers de la cathédrale, Ollivier Daniel), 319 (manoirs de la Forêt et de Coatbily); 353 (sculpture), 366 (céramique antique), 367 (faïences), 417 (F. Moeam), 418 (*id.*), 437 (Laennec), 439 (*id.*), 440 (*id.*), 441 (*id.*), 442 (*id.*).

Quimperlé

Voir le n° 353 (sculpture).

Relecq-Kerhuon (Le)

491 BRANELLEC (C.), JONCHÈRE (J.). Perception d'une commune par les enfants: Le Relecq-Kerhuon (Nord-Finistère). *Penn ar Bed,* vol. 13, n° 104, juin 1981, p. 30-48.

Roscanvel

492 BUREL (Marcel). Roscanvel dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Roscanvel, *bulletin d'informations municipales*, n° 13, 1981.

Voir aussi le n° 445 (généralités).

Roscoff

Voir le n° 88 (archéologie), 446 (généralités).

Rosnoën

Voir le n° 102 (dépôt de l'âge du bronze).

Rosporden

Voir le n° 240 (chemin de fer).

Saint-Evarzec

Voir le n° 88 (archéologie).

Saint-Jean-Trolimon

Voir le n° 109 (fibule romaine).

Saint-Martin-des-Champs

Voir le n° 104 (cimetière, âge du fer).

Saint-Méen

493 ELEGOET (Louis). Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon. Préface d'Yves Le Gallo. Paris, éd. Anthropos, 1981, in-8°, X-397 p., cartes, plans, graphiques, bibliographie, index, phot.

(Compte rendu dans *Bleun Brug*, n° 227, 1[er] trimestre 1982, p. 12-13 ; par Y.-P. CASTEL, dans *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 3 octobre 1981.

Voir aussi le n° 293 (enseignement, XIX[e] siècle).

Saint-Pol-de-Léon

494 CASTEL (Yves-Pascal). Dans la cathédrale de Saint-Pol: les étagères de la nuit. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 30 octobre 1981.

495 CASTEL (Yves-Pascal). La vie d'un édifice prestigieux, rénovations à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. *Le Courrier du Léon* (*Le Progrès de Cornouaille*), 12 septembre 1981, p. 4.

Voir aussi les n[os] 59 (collège), 362 (orfèvres, Ancien Régime).

Saint-Thois

Voir le n° 95 (cairn de Ty-Floc'h).

Saint-Thurien

Voir le n° 149 (cahier de doléances).

Saint-Ségal

496 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] E. Pennec, Saint-Ségal, petite commune rurale, Bannalec, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* t. CVIII, 1980, p. 405.

Sainte-Sève

Voir le n° 88 (archéologie).

Saint-Yvi

Voir le n° 88 (archéologie).

Santec

Voir le n° 88 (archéologie).

Sibiril

Voir le n° 139 (Kerouzéré).

Spézet

Voir le n° 353 (sculpture).

Telgruc
Voir le n° 310 (sarcophage; chapiteau).

Tréflaouénan
Voir les n^{os} 352 (pilier de Lanorguer), 356 (*id.*).

Tréflévénez
Voir le n° 310 (mobilier de l'église).

Tréflez
Voir les n^{os} 88 (archéologie), 119 (Saint-Guévroc), 356 (pilier de Saint-Guévroc).

Tréhou (Le)

497 VERGOS (abbé). Le Tréhou (essai de monographie). Le Tréhou, auteur, 1980, 21 x 29,7 cm, n.p.

Voir aussi le n° 88 (archéologie).

Trémaouézan
Voir le n° 310 (église, décor peint).

Tréméven
Voir le n° 88 (archéologie).

Trévoux (Le)

498 Autrefois Le Trévoux. Relevé des villages du Trévoux et de leurs habitants en 1704. *La Voix des genêts,* bulletin paroissial de Bannalec, 1981, janvier, p. 24-25; mars, p. 24; avril, p. 24; mai, p. 24-25; juin, p. 25; septembre, p. 24.

Voir aussi le n° 88 (archéologie).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

ABGRALL (chanoine), 48.
ABOVILLE (d'), 453.
AOUENN (saint), 211.
ARTHUR (le roi), 129.

BARRÈS (Maurice), 395.
BAZIN (Jehan), 58.
BÉRARDIER (Denis), 196.
BERNARD (Joseph), 52.
BERNIER (Camille), 331.
BETHAM-EDWARDS (Miss), 481.
BIGOT DE MOROGUES, 454.
BOMBELLES (marquis de), 44.
BOUDIN (Eugène), 337.
BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), 48.
BOURHIS (Marc), 164.
BRÉTHEL (Alexandre), 461.

CAUX (Pierre de), 50.
CHARLES V, 128.
CHARPENTIER (Armand), 65.
CHASSÉ (Charles), 387.
CHAUSSEPIED (Charles), 48.
CHAUSSEPIED (Jean-François), 450.
CLISSON (Olivier de), 130.
COETNEMPREN DE KERSAINT (Guy-Pierre), 52.
COLBERT, 148.
COLLÉ (Jean), 189.
COLLET (Yves-Etienne), 350, 454.
COPPÉE (François), 430.
CORBIÈRE (Tristan), 403.
CORGNE (Eugène), 401.
CORNEC (Josette), 296.
CORNEC (Jean), 296.
CORRE (docteur), 48.
COURCY (Pol de), 48.
CUZON (Louis-Marie), dit CUZON DU REST 52.

DEBAUVAIS (François), 168.
DU CHATELLIER (Paul), 48.
DUMARHALLACH (Jean Félix), 52.
DUPUY (A.), 48.

ELLEOUËT (Yves), 386, 398, 406.

FOURRÉ (Maurice), 407.
FRANCE (Anatole), 177.
FRÉVILLE (Henri), 303.

GALZAIN (Jean François Léopold), 52.
GEOFFROY DE MONMOUTH, 129, 141.
GEORGES (Edouard), 431.
GODEFROY DE VITERBE, 47.

Gouesnou (saint), 129.
Gourvil (Fanch), 419.
Gracq (Julien), 389.
Grall (Xavier), 391.
Guéguen (F.-S.), 472.
Guéguin (P.), 164.
Guénolé (saint), 201.

Hémery (Paul), 309.
Hémon (Louis), 404, 320.
Hemon (Roparz), 425.
Henri II Plantegenet, 138.
Huon (Guillaume), 153.

Jean IV, 45.
Jeanne la Flamme, 135.
Jacob (Max), 297, 410.
Judicael (saint), 129.

Keineg (Paol), 396.
Kerrien (Jean), 372.
Kuncz (Aladar), 154.

Laennec (René), 437, 439, 440, 441, 442.
Lansyer (Emmanuel), 336.
Lantivy de Kerveno (Gabriel), 52.
Lapierre (Victor), 349.
La Tour d'Auvergne, 335.
Laughlin, 70.
La Villemarqué (Théodore Hersart de), 48, 392.
Le Braz (Anatole), 48, 297, 387, 388, 419, 423, 424.
Le Bris (Pierre), 451.
Le Goazre de Toulgoet (Augustin), 52.
Le Goffic (Charles), 395.
Le Grand (Albert), 79.
Le Lay (François), 401.
Le Men (R.-F.), 48.
Lemoine (Jean), 177.
Le Nobletz (Michel), 203.
Le Pelletier (Dom), 78.
Levot (P.), 48.
Lucas (Adrien), 256.
Luzel (F.-M.), 48.

Macpherson, 392.
Mage (Emile), 452.
Masson (Emile), 401.
Matthieu (saint), 129.
Maurice (saint), 204.
Mélar (saint), 120.
Milin (G.), 472.
Montfort (Jean de), 135.
Moreau (Joseph), 52.

Nominoë, 136.
Nicolas, 188, 359.

Patton (général), 163.
Pellerin (Charles), 438.
Perros (Georges), 390, 413.
Picquenard (Charles Armand), 63.
Pierre (saint), 205.
Poilleu, 349.
Pol Aurélien (saint), 203.

Quillévéré (Pierre), 374.

Rabaioye (Charles), 180.
Renan (Ernest), 388.
Riou de Kersalaun (François), 52.
Roujoux de Buxeuil (Prudence Guillaume de), 52.
Roujoux de Buxeuil (Louis Julien de), 52.

Sané (Jacques Noël), 181.
Ségalen (A.-P), 48.
Sévellec (Jim-Eugène), 332.
Souvestre (Emile), 401.
Stuart (famille), 145.
Suarès (André), 397.
Suffren, 454.

Taliésin, 129.
Tanvet (Hortense), 343.
Trémintin (Yves), 472.

Yves (saint), 209.

Waquet (Henri), 48.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

Alegoet (Louis), 293, 331.
Alix (P.), 281.
A.L.T., 435.
André (Jacques), 386.
André (Corentin), 159.
Andrejewski (Daniel), 204.
Antoine (Marie-Elisabeth), 48.
A.R., 430.
Ascoët (Jean), 154.
Avez (Pierre), 40.

B. (Y. de), 153.
Balcou (Jean), 388, 389.
Ballanger (Robert), 160.
Bans (J.-C.), 315.
Bardel (A.), 118.
Bardel (Jean-Pierre), 106, 118.
Bargeton (René), 52.
Barrié (Roger), 310, 359.
Batt (Michael), 84.
Baudet (Annie), 41.

Baudet (François), 41.
Bazile (Véronique), 449.
Bedel-Bénard (Marine), 294.
Bellec (François), 451.
Bernard (Gildas), 49.
Bernez (F.), 458.
Bertho (Catherine), 144.
Berthou (F.), 113.
Bertrand (Yvon), 224, 225, 271.
Besnault, 234.
Blanchard (A.), 52 *bis*.
Bodénès (L-M.), 479.
Borveau (André), 368.
Botrel (Théodore), 282, 369.
Boucard (Anne-Paule), 226.
Bougard (Pierre), 52.
Boulic (M.), 30.
Boulic (Jean-Yves), 444.
Branellec (C.), 491.
Brejon de Lavergnée (Jacques), 128, 169.
Brekilien (Yann), 7, 212.
Briard (Jacques), 100, 101, 102.
Brisac (Catherine), 360.
Bruno-Chotard (Mme), 316.
Burel (Marcel), 445, 492.

Caradec (A.), 107.
Cariou (Marie-Pierre), 192.
Cariou (Raymond), 42, 155, 161.
Carn (Hervé), 85, 390.
Caro (Guy), 271.
Carrière (Bruno), 272.
Carrière (Geneviève), 272.
Castel (Marguerite), 43.
Castel (Yves-Pascal), 58, 66, 67, 68, 69, 70, 81, 89, 103, 119, 193, 199, 200, 205, 211, 221, 273, 289, 290, 291, 295, 310, 318, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 351, 361, 362, 363, 370, 371, 372, 391, 450, 451, 465, 466, 475, 484, 489, 494, 495.
Champollion (Hervé), 210, 311, 474.
Chenu (J.), 438.
Chédeville (A.), 169.
Clément (Michel), 76, 104, 106, 111 *bis*, 365.
Clochon (J.-P.), 173, 236, 237, 241, 242, 256, 456.
Cloître (Marie-Thérèse), 302.
Cocheril (Michel), 373, 377.
Conan (René), 167.
Corbes (Henri), 177, 392.
Cormier (H.), 213.
Cornec (Jean), 296.
Corre (J.-L.), 374.
Cras (Julien), 243.
Croix (Alain), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 283, 284, 393.
Crozon (Pierre), 183.
Curtis (Renée-L.), 394.

D.A.H.B., 120.
Dalmont (Jacques), 449.
Daniel (Tanguy), 7, 56, 150, 332, 344, 496.
Dantec (Dominique), 308.
Debauve (Jean-Louis), 180, 395.
Debidour (Victo-Henry), 345.
Decéneux (Marc), 319.
Delouche (Denise), 333.
Denez (Per), 257, 258.
Désert (G.), 301.
Desse (Georges), 285.
Deuffic (Jean-Luc), 43, 53, 108, 206, 457.
Deunff (Jean), 121.
Devailly (Guy), 187, 194.
Didro (Youenn), 303.
Dilasser (Maurice), 344, 447, 474.
Dion (Michel), 6.
Dizerbo (A.-H.), 310.
Dobzinski (Charles), 396.
Donval (Jean), 59.
Douard (C.), 310.
Doucet (Louis), 8.
Doussy (Michel), 9.
Drapier (L.), 29.
Drapier-Cadec (Léontine), 259.
Dreyer (Jean-François), 214.
Drogou (Marie-José), 276.
Dubourg (Jacques), 9.
Duchatelet (Bernard), 397.
Duchesne (B.), 446.
Dugué (Michel), 398.
Dupouy (Auguste), 229, 399.
Dupuy (Roger), 195.
Durand (Philippe), 400.
Durand (Pierre), 490.
Duval (Michel), 222.

Elégoet (Fanch), 215, 216, 258, 259, 260, 483.
Elégoet (Louis), 493.
Eudes (Olivier), 90.
Evans (Claude), 184.

Fagnen (Claude), 437.
Falc'hun (F.), 457.
Falc'hun (François), 10.
Favier (Jean), 49, 52.
Férec (Cécile), 32.
Feutren (Jean), 82, 477.
Fichou (J.-C.), 217.
Fleuriot (Léon), 46, 129, 131, 134, 140.
Floc'h (Guillaume), 230.
Foucher (Jean), 452.
Foucher (Jean-Pierre), 402.
Fouéré (Yann), 54.
Fournier (Marcel), 54.
Fraysse-Ribet (Marcelle), 403.
Fréal (Jacques), 263, 346.
Fréville (Henri), 303, 305.
Frochen (Christian), 11.
Fulford (Michael), 365.

Gaillard-Bans (Patricia), 315.
Galliou (Patrick), 55, 77, 109, 110, 111, 111 *bis*, 116, 122, 364, 365, 366.
Gargadennec (Roger), 12, 74.
Geffroy (Gustave), 13.

George (Jean-Pierre), 404.
Gicquel (Yvonig), 130.
Gilles (F.), 405.
Giot (Pierre-Roland), 84, 86, 91, 92, 93, 94.
Gisserot (Jean-Paul), 210, 311.
Glorennec (Hervé), 437.
Godefroy (Roland), 244.
Godefroy de Viterbe, 47.
Goubert (Pierre), 1.
Goulpeau (L.), 123.
Griffiths (Gwyn), 223.
Grill (Yvonne), 250.
Guéguen (Michel), 463.
Guennou (Guy), 112.
Guéret (Jean-Claude), 376, 377.
Guillarmou (Philippe), 406.
Guillemette (Jean-Pierre), 33, 34.
Guillon (Jean-Pierre), 407.
Guillotel (Hubert), 131.
Guillou (Chantal), 56.
Guirriec (Eugène), 347.
Gury (Jacques), 12, 44, 314, 378, 481.
Guyader (G.), 348.
Guyomard (Emile), 113, 245.

H.M., 367.
Hamon, 379.
Hamon (Françoise), 320.
Han (Françoise), 408.
Hélias (Pierre-Jakez), 46, 260, 409.
Henry (Hélène), 297.
Henry (Yves), 321, 322.
Hentic (Katherine), 277.
Henwood (Annie), 72, 75, 174, 348, 349.
Henwood (Philippe), 72, 350, 453, 454.
Hervé (Patrick), 323.
Heydon (P.), 251.
Huiban (M.), 410.
Huglo (Michel), 380.

Irien (J.), 124.

Jacob (Yann), 156.
James (Jean-Paul), 15, 227, 264.
Jaubert (Raymond), 276.
Jégou (Yann), 218.
Jézéquel (Jean-Yves), 304.
Jonchère (J.), 491.
Jones (Michael), 45, 132, 133.
Jonin (M.), 35.

Keraval (Pierre), 437.
Kerbaul (Eugène), 160, 162, 265.
Kergoat (J.), 252.
Kerhervé (Jean), 60, 134, 137.
Kerjouan (Joseph), 16.
Kellerman (Bernhard), 476.
Kerlouégan (François), 207, 208.
Kersébet (Françoise), 266.
Kervran (Marcel), 135.
Kjellberg (Pierre), 309.
Kuter (Lois), 381.

La Condamine (Pierre de), 145.
Lacrocq (Nelly), 50.
Lagrée (M.), 185.
Lambert (Yves), 185, 186.
Lambert (Pierre-Yves), 411.
Langlois (Claude), 447.
Langouet (Loïc), 123.
Laurent (Loeiz), 253, 298.
Laurent (Annie), 167.
Lavalade (Louis), 434.
La Villemarqué (Théodore Hersart de), 412.
Le Bars (Alfred), 310.
Le Baut (Y.), 413.
Lebel (Anne), 267.
Lebeurier (E.), 36.
Le Berre (G.), 488.
Le Berre (Pascal), 61.
Le Berre (Yves), 436.
Leblic (Isabelle), 254.
Le Bossé (Jean-Claude), 219.
Le Boterf (Hervé), 136.
Le Bihan (Danièle), 234, 238.
Le Bihan (Jean-Paul), 114, 366.
Le Bihan (René), 334.
Le Braz (Anatole), 387, 414, 419, 436.
Le Brigant (Yves), 464.
Le Burel (Henri), 175.
Lebrun (François), 73.
Lecerf (Yannick), 95.
Leclerc (Guy), 231, 351.
Le Clere (Bernard), 52.
Le Corre (René), 17.
Le Démézet (M.), 37.
Le Dro (J.-C.), 292.
Le Dû (Jean), 278.
Le Febvre (Yves), 415, 432.
Lefeuvre (J.-C.), 37.
Le Floc'h (Jean-Louis), 188, 196, 197, 437.
Le Gall (Jean-André), 395, 399, 415.
Le Gall (Luc), 482.
Le Gallo (Yves), 187, 197, 493.
Le Goffic (Charles), 399.
Le Goffic (Michel), 87.
Le Grand (Alain), 18, 162, 166, 268.
Leguay (Jean-Pierre), 45, 137.
Le Guennec (Louis), 448.
Le Hyaric (Roger), 163.
Le Maître (Louis-Pierre), 310, 463.
Le Menn (Gwennole), 78, 79, 416, 417, 418.
Le Moal (Régine), 255.
Le Patourel (John), 138.
Le Potolec (Henri), 38, 226.
Le Quintrec (Charles), 405.
Le Rose (Pierre), 164.
Le Roux (Charles-Tanguy), 95.
Le Roux-Paugam (Marguerite), 352.
Le Roy (Alain), 19.
Le Saout (André), 105.
Lesaulnier (Hélène), 139.

Le Séac'h (Charles), 441.
Le Sidano (Jean-Marie), 409.
L'Helgouach (J.), 94.
Loaec (Pierre), 12, 285.
Lozac'hmeur (Jean-Claude), 46.

Malte-Brun (V.-A.), 20.
Marc (F.), 201, 202.
Markale (Jean), 21, 421.
Martin (Jean-Clément), 140.
Martin (Victor), 171.
Marx (Jean), 411.
Mauny (Michel de), 147.
Mazauric (Claude), 6.
Meirion-Jones (Gwyn I.), 324, 325.
Mérieux (François), 369.
Mévellec (F.), 306, 442.
Milin (Gaël), 422.
Minois (Georges), 141, 198, 209.
Moigne (C.), 18.
Monnier (Jean-Laurent), 94, 96, 97, 98.
Moraud (Jean-Christophe), 239.
Moraux (Danièle), 423.
Moraux-Rebille (Danièle), 424.
Mordrel (Olier), 157, 22.
Morel (Jean), 99.
Morgan (Sylvia), 425.
Moullec (M.), 125.
Mouton (Claude), 189.
Mussat (André), 1.

Nabert (Jeanne), 426.
Néré (Jacques), 158, 305.
Neveu (R.), 185.
Nicolau-Guillaumet (P.), 468.
Nières (Claude), 146.
Noble (Peter S.), 427.
Noël (J.-M.), 326.
Noël (M.), 326.

O.G., 27.
Oiry (Michel), 305 *bis*.
Omnès (Robert), 62, 142.
Olier (Ernest), 327.
Olier (Yvonne), 327.
Onnée (Y.), 102.

Pacqueteau (François), 328.
Pape (Louis), 112, 210.
Pedrono (Jean-Claude), 23.
Pelletier (Yannick), 311.
Pennec (Emile), 496.
Péron (Pierre), 455.
Person (Yves), 24.
Peslin (C.-Y.), 247.
Peuziat (J.), 102, 115, 126.
Peyronnet (Georges), 51.
Philippe (Dominique), 61.
Philippot (Lionel), 312.
Picquenard (Yvonne), 63.
Pinaud (Pierre-François), 52.
Planiol (Marcel), 169.
Plassart (Jeanne), 233.
Pocquet du Haut-Jussé (B.-A.), 147.
Porquet (Madeleine), 299.
Pouliquen (Yolande), 298, 300.
Poulmarc'h (Jean-René), 286.
Poussou (J.-P.), 1.
Prat (Jean-Luc), 234, 238.
Prat (Louis), 46.
Prigent (Christiane), 353.
Priser (Louis), 220, 469.
Puget (François), 437.

Quéau (Gilles), 310, 354.
Quéinec (Bertrand), 150.
Quellien (Narcisse), 382.
Quéméneur (Françoise), 428.
Quéniart (J.), 1, 25, 301.
Quéré (C.), 285.
Quiniou (Pierre), 437.

R. (J.-L.), 430.
Raguénès (Brigitte), 26.
Rannou (Yves), 127.
Raoul (Lucien), 306.
Rebérioux (Madeleine), 27.
R.F., 177.
Renaud (D.), 488.
Retho (Pierre), 57.
Rigaud (Françoise), 449.
Ropars (J.-M.), 143, 148.
Rossigneux (J.), 234.
Roualec (Nicolas), 83, 470, 471.
Rouge (J.), 248.
Rouillard (François), 437.
Royant (Patrice), 279.
Royer (Eugène), 355.
Rudel (Yves-Marie), 429.

Sanquer (René), 88, 88 *bis*, 106, 116, 356.
Saurel (Jean), 329.
Sautreau (Georges), 476.
Ségalen (A.-P.), 18, 64, 335, 383, 395, 414, 426, 430, 431, 432.
Scoazec (Alain), 265.
Sévellec (Joël-Jim), 203, 471.
Séveur (Hervé), 203, 287.
Sheringham (J.G.T.), 172.
Specklin (Robert), 433.

Talarmin (Edouard), 478.
Tanguy (Jean), 313, 482.
Tanneau (Yves), 117, 165, 190, 336, 459, 460, 461.
Tessier (Micheline), 255, 270, 274.
Thierry (Yves), 334.
Tugores (Marie-Madeleine), 310.
Tugores (Mathias), 357.
Turquet de Beauregard (J.), 80.
Thomas (A.), 39.
Thomas (Georges-Michel), 18, 28, 65, 162, 166, 178, 228, 307, 310, 313, 337, 384, 434, 471, 472.
Tiévant (Claire), 288.
Toxe (Maryvonne), 280.

Tripier (Yves), 181, 182.
Urvoy (Françoise), 34.
Vercel (Roger), 247.
Vergos (Abbé), 497.
Villacroux (Albert), 47, 358.
Vo Duc Hanh (E.), 179.
Youenou (Anna), 168.
Youinou (Pierre), 443.
X.Y.Z., 29, 349.

Comptes rendus bibliographiques*

TROIS GRANDES THÈSES

Jean-Laurent MONNIER. *Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique.* Rennes, 1980. In-4°, 607 p., 246 fig. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire-protohistoire et quaternaire armoricains).

Le mémoire présenté a été soutenu en vue d'obtenir le doctorat d'État ès sciences naturelles, devant un jury composé d'éminents géologues et préhistoriens, en novembre 1980, à l'université de Rennes I. Certains stades et conclusions ont déjà été révélés dans l'ouvrage (dont l'auteur J.-L. Monnier était l'un des collaborateurs) consacré à la *Préhistoire de la Bretagne*. Cette thèse constitue, en fait, le volume de «preuves» et la «somme» des connaissances, en 1980, relatives au Paléolithique armoricain. Hormis quelques découvertes sporadiques et stations reconnues très tôt (Roc'h Toul en Guiclan, 1869; Kervouster en Guengat, 1888) pour rester dans le Finistère, cette province a été longtemps considérée comme un désert, occultée en fait par l'étude de civilisations moins anciennes, ayant livré aussi des restes plus tangibles.

Le travail est avant tout l'œuvre d'un géologue quaternariste «passé» à la préhistoire. La thèse de 3e cycle était déjà consacrée aux dépôts quaternaires de la région de Saint-Brieuc. Les deux volets : géologie du Pléistocène-matériel lithique sont en effet indissociables et l'étude des deux éléments de concert est faite au bénéfice de l'un et de l'autre. Un bref chapitre traite de l'histoire de la recherche paléolithique bretonne et nous apprend que le premier site reconnu fut la grotte de Roch' Toul, étudiée par le docteur Le Hir. Après un rappel sommaire mais indispensable du cadre naturel tant géologique que géographique, l'auteur aborde véritablement le sujet, détaillant les méthodes, les matériaux, mettant en évidence le caractère pluridisciplinaire de la recherche archéologique actuelle.

Un corpus des coupes littorales ayant livré des pièces paléolithiques, présenté selon un plan quasi invariable, permet à l'auteur d'aboutir à l'identification et au classement des multiples niveaux, dépôts loessiques... et, par là, à l'élaboration

---

* Il est rendu compte, dans cette chronique, des ouvrages concernant la Bretagne et plus particulièrement le Finistère, adressés à la Société archéologique par leurs auteurs ou leurs éditeurs. On trouvera ici le compte rendu des livres reçus en 1981.

d'un tableau paléoclimatique. Le système de référence retenu surprendra peut-être les amateurs habitués aux classiques glaciations continentales (Würm, Riss, Mindel) délaissées au profit des dénominations Weichsel, Saal. N'oublions pas que nous sommes dans la zone périglaciaire et sous l'influence des glaciers britanniques. Il est ainsi logique de suivre les témoins conservés sur les rives de la Manche et de la mer du Nord. Un chapitre (20 p.) est consacré à la pétrographie des diverses industries et à l'origine des matériaux utilisés, évidente pour les grès et dolérite, demeurée longtemps mystérieuse pour le silex.

Abordant ensuite les industries proprement dites, l'auteur met l'accent sur l'aspect archaïque de certaines pièces. Les conditions de découverte, la stratigraphie permettent d'attribuer un âge holsteinien ou légèrement antérieur, certaines d'entre elles (Carnac) ayant pu être taillées avant la pénultième glaciation. Par la suite, le nombre des découvertes se multiplie, le matériel lithique aussi et des stations sont repérées en pied de falaises comme à Grain-Follet (Saint-Suliac, I.-et-V.), Treisseny (Kerlouan, F.). Un long développement est consacré au Moustérien de tradition acheuléenne (94 p.), célèbre par ses séries de bifaces provenant d'une part de la station du Bois-du-Rocher (C.-du-N.) et, plus près de nous, de Kervouster en Guengat (F.), gisement que l'auteur a fouillé, il y a quelques années. Les résultats en ont été en partie livrés aux lecteurs du bulletin de la Société. Plus récents sont les gisements du Mont-Dol (I.-et-V.), mieux connu pour sa faune, mais dont le matériel lithique n'a été étudié à fond que récemment, et l'abri sous roche de Goaréva, en Bréhat (C.-du-N.), découvert par M. P.-R. Giot, et également fouillé par l'auteur. Le paléolithique supérieur (fin de la dernière glaciation) est représenté par plusieurs stations dont trois dans le Finistère: Kerlouan, Brignogan, en bordure du littoral léonard, et celle de Plasenn-al-Lomm, à Bréhat (C.-du-N.) dont le décapage a exhumé des structures d'habitats et un abondant matériel (burins, grattoirs). L'étude des gisements s'achève par les survivances paléolithiques à l'extrême fin du Weichsel ou au début du Postglaciaire dont Roc'h Toul et l'île Guennoc sont les principaux témoins.

Le chapitre 12 intitulé: «Signification et évolution du Paléolithique armoricain» constitue le morceau de choix de l'ouvrage et la synthèse brillante de tous les éléments considérés précédemment. En 71 pages, J.-L. Monnier brosse un tableau magistral du Pleistocène régional. Les industries appelées pudiquement «de faciès archaïque» sont faiblement mais toutefois représentées tant au nord qu'au sud de la province. Au Paléolithique moyen, un semis continu parsème le littoral septentrional, d'autres gîtes et découvertes isolées témoignent cependant d'une fréquentation plus générale. Quant au Paléolithique supérieur, il est représenté par des industries à caractère périgordien pour certaines, aurignacien pour d'autres, dont le principal trait est «le faciès atypique où l'évolution locale a joué un rôle important».

Des incertitudes subsistent, des correspondances entre le littoral nord et sud sont encore à déterminer, de nombreuses prospections sont encore à effectuer sur les rivages, les terrasses fluviatiles, afin de compléter les connaissances, mais il est évident qu'avec le jeu des régressions et des transgressions marines une bonne partie du patrimoine paléolithique armoricain se trouve «protégé» par quelques mètres ou dizaines de mètres d'eau au pied des falaises et jusqu'à l'isobathe -100...

L'ouvrage est abondamment illustré de cartes de répartition, de courbes granulométriques et surtout de nombreuses planches de matériel dont, il faut le signaler, un certain nombre a été réalisé par l'auteur. Une petite remarque concernerait la bibliographie divisée en deux parties: l'une en principe régionale et l'autre générale, laquelle contient de nombreux titres ayant plus leur place dans la première.

Signalons à ceux qui éprouveraient des difficultés à «digérer» ces quelque 600 pages, la parution récente aux éditions Ouest-France (1982) d'une plaquette,

sous la même plume, dédiée aux *Chasseurs de mammouths en Bretagne,* où J.-L. Monnier résume d'une façon attrayante et agréablement illustrée le résultat de ses recherches...

J. Peuziat.

*
* *

Jean-Pierre LEGUAY. *Un réseau urbain au Moyen Age: les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles.* Paris, Maloine, 1981. In-4°, 406 p., cartes, graph., phot., index.

Actuellement professeur à l'université de Savoie, Jean-Pierre Leguay est un familier de l'histoire de la Bretagne médiévale à laquelle il a consacré une grande partie de ses travaux. Il contribuait déjà au renouvellement de l'histoire bretonne avec *La ville de Rennes au XV^e^ siècle à travers les comptes des miseurs* (Ed. Klincksieck, 1968) et différents articles importants sur Vannes, Rennes, Guingamp, le Léon au Moyen Age parus dans nos revues. Il a participé à l'*Histoire de la Bretagne,* à l'*Histoire de Brest,* à l'*Histoire de Rennes* (Ed. Privat). Il termine les *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532,* qui doit paraître sous peu.

C'est sa thèse de doctorat qu'il nous présente aujourd'hui.

Un réseau urbain au Moyen Age: les villes du duché de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles nous montre l'évolution d'une soixantaine de localités bretonnes depuis la fin de la guerre de Succession et le début de la dynastie des Montforts (1364) jusqu'à la fin des guerres d'indépendance (1487-1491) et le début du rattachement de la Bretagne à la France, une période de paix relative pour la Bretagne, favorable au développement urbain. Ces villes ne regroupent que 80 000 habitants, soit 6,5 % des 1 250 000 Bretons du duché. Ce faible taux d'urbanisation est habituel pour la plupart des pays à cette époque. Ce qui est plus particulier à la Bretagne, c'est la répartition de cette population urbaine en petites villes : les deux plus importantes, Nantes et Rennes, n'ont respectivement que 14 et 13 000 habitants. Pour mener à bien cette enquête, l'auteur a utilisé les documents les plus divers : titres féodaux, comptes domaniaux, rentiers, aveux, coutumes, règlements, privilèges, monnaies, testaments, etc., qu'il a trouvés dans les archives bretonnes, les archives nationales, les bibliothèques municipales et nationales.

L'ouvrage est divisé en cinq livres : le livre I va bien en deçà de 1364 et nous présente ce que l'auteur appelle «le poids du passé», c'est-à-dire l'origine et l'évolution de ces villes depuis le haut Moyen Age armoricain (histoire, institutions, premiers éléments du paysage urbain).

Les institutions urbaines (livre II) ne remontent guère avant la seconde moitié du XIV^e^ siècle. A partir du règne de Jean IV (1364-1399), la documentation plus abondante permet de mieux comprendre leurs transformations : longtemps restées à l'écart des mouvements d'affranchissement, les cités finissent par obtenir progressivement et pacifiquement à la fin du XV^e^ siècle des «privilèges» que pourraient envier beaucoup de leurs voisines françaises. Le conseil des bourgeois, aux mains de quelques familles influentes, acquiert de plus en plus d'autorité au détriment du capitaine, représentant du duc, mais souvent peu averti des problèmes locaux. La gestion financière reste le souci primordial. Au chapitre des recettes, les taxations sur les vins viennent en tout premier lieu : 51 % des rentrées de fonds à Rennes pendant un siècle (81,5 % en 1490), 60 % à Nantes, 75 % à Fougères ! Les dépenses concernent pour plus de 50 % les fortifications. La totalité

du billot de Cornouaille est affectée sous François II et Anne aux reconstructions des enceintes de Quimper et Concarneau.

Ces enceintes fortifiées se généralisent (une trentaine au total) et le paysage urbain qu'elles entourent se dessine alors de façon très précise (livre III). Des documents archéologiques, l'étude de plans, cartes et l'enquête sur le terrain viennent étayer les documents habituels. L'architecture militaire constitue l'essentiel: on essaie de s'adapter à l'artillerie. Bilan cependant décevant puisque malgré les dépenses énormes et sans fin engagées, la situation à la veille de la guerre avec la France est déplorable! Constructions religieuses, constructions de prestige ne sont pas négligées par les ducs. Les rues, les places s'enorgueillissent d'hôtels particuliers, de belles maisons, témoins de l'essor de la construction privée au XVe siècle. Une hiérarchie des villes s'établit dans le domaine économique. Certaines sont déjà des capitales régionales, d'autres ont un rayonnement armoricain et atlantique (Nantes, Rennes, Saint-Malo, Vitré).

Après une étude démographique fouillée, l'auteur nous présente ces citadins (livre IV). La hiérarchie est déterminante dans chaque catégorie sociale et il existe, par exemple, une «aristocratie ouvrière» très affirmée. L'étude des «pauvres» (plus de 10% de la population en temps de paix) nous fait découvrir un monde de détresse, impitoyable. L'aristocratie, le clergé urbain, les bourgeois restent les mieux connus et on peut suivre des carrières individuelles (Pierre Landais, Julien Thierry).

Le livre V enfin est consacré à la vie de ces citadins, à leurs distractions, à leurs préoccupations spirituelles et intellectuelles, tandis que s'amoncellent les orages de la guerre: c'est une phase douloureuse dans l'histoire de la Bretagne et de ses cités.

L'ouvrage de Jean-Pierre Leguay ne représente pas l'intégralité de sa thèse. Pour des raisons d'économie, l'auteur s'est résigné à sacrifier plus de la moitié des notes, beaucoup de tableaux et de textes, à accepter l'impression en double colonne, une reliure plus fragile, un format inhabituel. Mais rien n'est enlevé à notre plaisir de lire, de feuilleter cet ouvrage: un nombre suffisant de notes, de plans de villes, de photographies, de tableaux et graphiques aide à dresser un bilan rapide. Un index des principaux thèmes et des villes permet de trouver le renseignement précis que l'on cherche.

Ce livre, érudit et sûr, est une contribution essentielle à l'histoire urbaine occidentale et nous donne de la Bretagne médiévale une image vivante et nuancée.

Yannick Hillion.

* * *

Alain CROIX. *La Bretagne aux 16e et 17e siècles, la vie, la mort, la foi.* Préface de Pierre Goubert. Paris, Maloine, 1981. 2 vol. in-8°, 1571 p., cartes, tabl. statistiques, graph., phot.

Voici un grand livre qui renouvelle profondément notre vision de la Bretagne et qui va devenir une référence obligatoire pour tous ceux qui s'intéressent à son histoire (et pas seulement à celle des XVIe et XVIIe siècles).

Alain Croix a eu d'abord le mérite d'exploiter une documentation dont l'ampleur rend admiratif. A la base, les registres paroissiaux que la Bretagne est la seule province française à avoir conservés aussi massivement pour cette période

reculée: au total, pour 425 paroisses retenues sur 541 entamées, 3100000 actes qu'il a pris le parti de dépouiller systématiquement, au lieu de se contenter de sondages toujours aléatoires. Ce qui lui a d'ailleurs permis de récolter une foule de notations diverses (sur le climat, les disettes, les gens de guerre...) dont le rassemblement et la confrontation ont enrichi son étude sur bien des points.

A cette masse documentaire, il a ajouté les archives municipales, les fonds notariés, les archives des hôpitaux..., une documentation iconographique d'une richesse étonnante, une bibliographie de 931 titres. Bref, pratiquement rien de ce qui concerne la Bretagne des XVI^e^-XVII^e^ siècles ne lui a été étranger. Il faut prendre conscience de ce que tout cela a représenté d'efforts, de sacrifices matériels et familiaux, pour évaluer à sa juste valeur l'immense mérite de l'auteur.

La mise en œuvre de ces matériaux témoigne de qualités remarquables. Une honnêteté et une rigueur qui l'amènent à faire précéder chaque grande question abordée par une présentation critique des documents et de sa méthode. Un souci de solidité et de clarté dans la construction du livre dont témoigne une table des matières commodément détaillée. Souci de clarté que l'on retrouve dans les mises au point vigoureuses qui ponctuent les différentes étapes de la recherche. Soulignons enfin que le texte, pourtant souvent très dense, se lit constamment avec plaisir et intérêt.

Le livre s'articule solidement en trois grandes parties. La première, «La mort en chiffres», débute en fait logiquement par un tableau de l'économie bretonne aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, tableau qui ne peut être qu'incomplet, dans l'état actuel de la recherche, mais qui n'en met pas moins en relief l'avantage essentiel de la Bretagne, la variété des ressources de chaque «pays»: partout, ou presque, on trouve deux grands produits agricoles de base (grains et bétail en général), associés à un grand produit commercial, association qui permet d'amortir les fluctuations propres à chaque produit. La partie proprement démographique nous propose une masse de données chiffrées, peut-être un peu austères pour le lecteur, mais indispensables pour assurer une base solide à l'ensemble du livre. Une grande partie d'entre elles sont d'ailleurs heureusement «visualisées» en courbes et cartes plus éclairantes. Le point essentiel, désormais assuré, est la continuité pendant ces deux siècles de la croissance démographique; commencée entre 1460 et 1490, elle culmine vers 1670-1680, la Bretagne atteignant alors 1,9 à 2 millions d'habitants, soit environ 10% de la population française, proportion la plus élevée qui ait jamais été enregistrée dans notre histoire. La «clef» de cette croissance est le maintien archaïque d'un âge des filles au mariage relativement précoce, qui allonge d'autant leur période de fécondité, peut-être aussi, à un moindre degré, une meilleure résistance des adultes, bien nourris, face à la mort.

Le grand retournement de la conjoncture bretonne, à la charnière des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, apparaît bien comme lié à l'intervention monarchique dans la vie de la province: par l'effet conjugué des interdictions commerciales et d'une fiscalité accrue, reportée presque entièrement sur la population paysanne, elle aboutit à «casser» l'équilibre fragile sur lequel reposait l'expansion.

La deuxième partie: «La mort: aspects matériels», fait d'abord le point sur le poids respectif des trois grands fléaux traditionnels, la guerre, négligeable (sauf celles de la Ligue), la famine, qui frappe au moins cinq fois pendant notre période, mais moins gravement au total que dans le reste du royaume, et surtout l'épidémie, la peste le plus souvent; dont la disparition à partir du milieu du XVII^e^ siècle est due, comme partout ailleurs, à l'efficacité des mesures d'isolement.

L'enquête s'élargit ensuite à l'encadrement hospitalier, de plus en plus pris en charge par les couches dirigeantes dans un souci de remise en ordre et d'efficacité qui annonce le grand «renfermement» des pauvres à partir du milieu du XVII^e^ siècle: le réseau des hôpitaux généraux est en place vers 1680. Dans la lutte contre la mort, l'assistance hospitalière se révèle tout de même plus efficace que l'action très limitée du personnel de santé. De même l'action, tenacement poursuivie, des

autorités municipales aboutit à un certain progrès de l'hygiène urbaine à la fin du XVII[e] siècle. Mais la meilleure arme contre la mort reste bien la variété et l'équilibre du régime alimentaire où viande, beurre, poisson, fruits et légumes, prennent place à côté du pain.

La troisième partie: «Essai sur la culture macabre», la plus neuve, se révèle passionnante. A. Croix s'appuie sur les sources écrites traditionnelles, dont les testaments, mais aussi sur l'image et le geste, et même sur la tradition orale, restituée à partir des folkloristes du XIX[e] siècle, utilisés avec l'esprit critique de rigueur. Il peut ainsi décrire les rites de passage de la vie vers la mort, reconstituer la vision qu'avaient nos ancêtres de l'au-delà, de l'enfer, du diable et de la mort personnifiée sous le nom d'Ankou, vision originale, surtout en Basse-Bretagne, et témoignant de la permanence d'un vieux fonds a-chrétien. L'originalité basse-bretonne apparaît également d'une façon éclatante dans la prise d'assurance face à l'au-delà, par l'importance des multiples saints intercesseurs.

Le XVII[e] siècle constitue une étape capitale dans l'évolution des esprits. L'Église de la Contre-Réforme, utilisant comme fer de lance le père Maunoir, réussit à imposer sa vision «terroriste» de la mort, associée au péché, en s'appuyant en Basse-Bretagne sur la sensibilité traditionnelle à ce thème. Ce remodelage en profondeur des mentalités aboutit à une culture nouvelle, désormais fondée sur une relation de soumission, qui n'est en train de se défaire qu'aujourd'hui, sous l'influence des nouveaux média.

Ce trop bref compte rendu ne peut donner qu'un faible aperçu de la richesse de ce livre, dont le texte proprement dit est complété par une sélection de soixante-douze documents. Ajoutons que la qualité de l'édition, en particulier en ce qui concerne l'iconographie, se situe au niveau de la qualité de l'œuvre, une des œuvres les plus fortes qu'ait produites la recherche historique française de ces dix à quinze dernières années, et souhaitons qu'elle contribue à lui assurer un succès largement mérité.

Jean Tanguy.

ÉTUDES MÉDIÉVALES

Michel HUGLO. *Le domaine de la notation bretonne.* S.l., 1981. In-4°, 52 p., 2 cartes, index, tables, 26 pl. (Collection *Britannia christiana,* série Bibliothèque liturgique bretonne).

Jean-Luc Deuffic s'est lancé dans une aventure magnifique: avec la collaboration de l'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec, il a commencé la publication d'une revue consacrée à la publication d'études et de documents sur l'histoire religieuse de la Bretagne, nommée *Britannia christiana.* Elle s'intéresse surtout aux livres liturgiques anciens, à l'histoire monastique et à l'hagiographie.

Le fascicule inaugural ouvre la série liturgique par un travail aussi scientifique qu'original de M. Michel Huglo, maître de recherche au C.N.R.S. et chargé de cours à l'université libre de Bruxelles et à la Sorbonne, sur le domaine de la

notation musicale bretonne. Certes, depuis longtemps des chercheurs avaient repéré des manuscrits notés et reconnu l'existence de différences régionales dans les neumes, mais jamais une enquête n'avait regroupé un tel nombre de manuscrits d'origine bretonne ou influencés par la notation neumatique bretonne. M. Huglo cite, hors de la Bretagne, des manuscrits utilisant le système breton à Chartres, Orléans, Tours, Angers, dans le sud de l'Angleterre et jusqu'à Pavie, d'autres combinant les neumes bretons à des neumes français (et qui sont appelés «notations de transition») en Normandie, dans le Maine, le Poitou, le Limousin, l'Auvergne.

Cette particularité de la Bretagne dans le domaine de la notation musicale n'est pas sans poser des problèmes du plus haut intérêt. Tout d'abord son ancienneté : il apparaît qu'elle «est l'une des plus anciennes notations connues et mérite par conséquent une attention toute spéciale dans l'étude de la tradition mélodique et rythmique du chant grégorien» (p. 48). M. Huglo la fait remonter au début du Xe siècle. Son origine aussi : est-elle née dans le nord de la France, «sphère de diffusion de la notation paléofranque» dont elle se rapproche beaucoup ? Et, dans ce cas, «par quelles voies s'est-elle acheminée vers la Bretagne ? par la Normandie ? par la Touraine ?» (p. 48). Sa répartition géographique enfin : l'aire d'extension jusqu'en Grande-Bretagne et en Italie doit faire appel à des explications historiques diverses, et notamment l'exode des moines fuyant les attaques des Scandinaves et emportant reliques et livres liturgiques.

Voilà donc une étude qui, partant d'un domaine apparemment restreint, élargit le champ de nos connaissances sur l'histoire religieuse et l'histoire de la civilisation en Bretagne à une époque où la documentation qui nous est parvenue est particulièrement peu abondante.

Tanguy Daniel.

* * *

Marcel KERVRAN. *Les grandes heures de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme (1341-1345) pendant la guerre de Succession de Bretagne.* Mayenne, J. Floch, 1981. In-8°, 171 p., ill.

On sait qu'au début de 1981 les restes de Jean de Montfort et ceux de son épouse Jeanne la Flamme, jusqu'alors recueillis dans un petit oratoire à Quimperlé, faillirent disparaître dans la fosse commune : la presse se fit l'écho de ce «fait divers» malheureux et attira de nouveau l'attention sur ces personnages illustres de notre XIVe siècle breton. M. Marcel Kervran a eu l'heureuse idée de reprendre l'histoire du court épisode (de 1341 à 1345) de la guerre de Succession de Bretagne dominé par les personnalités de Jean de Montfort et de Jeanne la Flamme.

L'ouvrage se présente comme une chronique détaillée des événements qui opposèrent le parti de Blois au parti de Monfort jusqu'à la mort du chef de ce dernier, en 1345. M. Kervran puise la matière de son livre aux meilleures sources historiques connues, mais ne se borne pas à en faire une simple compilation : un sens critique toujours en éveil lui donne l'occasion de rétablir les faits, d'identifier des personnages, de localiser des toponymes qui, jusqu'à présent, avaient fait l'objet d'interprétations erronées ou approximatives : ainsi de Thomas Dagorne, chef de guerre breton parfois confondu avec l'Anglais Thomas Dagworth (p. 103) ; de Gauthier de Mauny qui est bien, comme le pensait déjà La Borderie, originaire

du Hainaut et non de Bretagne (p. 125-128) ; de Dinan qui n'est pas toujours, dans les textes médiévaux, la ville des bords de la Rance, mais parfois l'actuelle Guémené-sur-Scorff (p. 111-117).

Enfin, l'illustration est abondante et variée, particulièrement précise dans les dernières pages (129-163) consacrées à l'étude de l'équipement militaire et de l'armement au milieu du XIVe siècle. Ainsi, le lecteur peu averti de l'art militaire médiéval se retrouvera facilement dans la forêt de termes techniques qui émaillent les anciennes chroniques. C'est une utile mise au point qui clôt comme il convient un récit de guerre.

Tanguy Daniel.

MONDE CELTIQUE

Yann BREKILIEN. *La mythologie celtique.* Paris, éd. Jean Picollec, 1981. In-8°, 446 p.

La mythologie est une science primitive par laquelle les hommes des temps anciens expliquaient les événements qui les avaient étonnés, les faits singuliers ou effrayants. N'en connaissant point les causes, ils y voyaient l'intervention de puissances surnaturelles, d'êtres comparables à des hommes mais à des hommes qui disposeraient de la longévité, voire de l'immortalité, de la force, de la connaissance et de tous les moyens dont l'homme rêve d'être le maître.

Dans *La Mythologie celtique* publiée chez Jean Picollec, Yann Brekilien a étudié cette explication du monde qui a été celle commune aux divers peuples celtiques. Sa très grande connaissance des littératures anciennes de ces peuples, des légendes qui ont continué de vivre parmi eux, lui permet de présenter un tableau fort cohérent d'une mythologie mal connue. Les Celtes avant de devenir chrétiens n'ont pas laissé d'écrits qui eussent porté témoignage de leurs croyances religieuses. Les Grecs et les Latins qui en ont parlé ont trop souvent cru reconnaître leurs propres divinités dans celles de leurs voisins. Ce n'est pas une petite affaire que retrouver, dans des siècles de christianisme, grimés et munis de faux papiers, les dieux qu'on croyait morts.

C'est dans des livres que calligraphiaient de pieux moines irlandais ou gallois et jusque dans la légende dorée de saints bretons qui passaient pour les mieux baptisés du monde que Yann Brekilien a retrouvé les pistes. C'est l'occasion d'une passionnante revue de l'épopée irlandaise, des Mabinogion, des récits ossianiques et du cycle de la Table ronde. Les contes populaires ne sont pas négligés. Ce n'est pas un mince plaisir que suivre la plume de cet auteur lorsqu'il fait le récit des aventures des dieux, des héros, des chevaliers, des rois et des petits cordonniers. Les Celtes ont certainement inventé de merveilleux récits et Yann Brekilien les conte si bien qu'on se contenterait de cette lecture. Son projet va cependant plus loin et lorsqu'il analyse le mythe, Cernunnos, le grand Lug, Epona, Belenos, la Déesse-Mère, apparaissent de façon évidente. Les dieux perdent leurs noms, mais leurs fonctions demeurent et les peuples qui les ont créés parce qu'ils en avaient besoin continuent d'avoir besoin d'eux après même les avoir oubliés. Leur seule agonie correspond à l'agonie des civilisations qui les ont engendrés.

Pour cette raison, l'on ne peut, si l'on est breton, que s'intéresser à cet ouvrage qui va aider à mieux pénétrer le secret qu'est toujours l'âme d'un peuple.

On reprochera sans doute à Yann Brekilien son extrême sévérité à l'égard des mythologies des Grecs et des Latins. Peut-être prendrait-il plaisir à les tenir confondues, elles qui furent si distinctes, et l'on comprendra mal l'accusation de rationalisme desséchant qu'il porte à ces croyances. Mars n'est-il point tout à la fois le contraire et l'identique de Quirinus ? Rome a aussi son art de l'entrelacs... Quant à la Grèce, ne vénérait-elle pas en Artémis la fille de Zeus et de Lêtho sans lui interdire d'être, tout autant, fille de Déméter ? Mais, bien sûr, Yann Brekilien est un amoureux de la Celtie. Y a-t-il une beauté encore hors de l'objet aimé ?

Joël-Jim Sévellec.

*
* *

Pierre-Yves LAMBERT. *Les littératures celtiques.* Paris, P.U.F., 1981. In-12, 128 p. (Collection *Que sais-je?* n° 809).

Traiter d'un domaine aussi riche, aussi ancien et aussi dispersé que les littératures des langues celtiques, dans un petit volume de 127 pages, est un exploit en quelque sorte décathlonien. Jean Marx avait eu l'immense mérite de le réaliser en 1959. P.-Y. Lambert le renouvelle aujourd'hui, sous les mêmes titre et numéro de la collection bien connue des P.U.F.

Reprenant dans ses grandes lignes le plan de son prédécesseur, il en modifie sensiblement les équilibres, au profit des domaines irlandais, écossais, cornique et breton, aux dépens du domaine gallois. De plus, les périodes moderne et contemporaine sont mieux loties que dans la première rédaction, qui ne faisait que les évoquer. Les références et la bibliographie sont enrichies des principaux travaux parus ces vingt-trois dernières années ; leur apport historique, linguistique et littéraire consiste plus en une série d'avancées épistémologiques qu'en découvertes spectaculaires.

Bien documenté, généralement prudent lorsqu'il aborde des questions controversées, le texte de P.-Y. Lambert n'est cependant pas exempt de faiblesses, dans les parties qu'il connaît le moins bien. C'est certainement dans l'étendue trop vaste du sujet qu'il faut en chercher la cause. Ainsi, qualifier la grammaire celto-bretonne de Le Gonidec de « vraiment rationnelle » (p. 120) nous semble être une concession inutile à l'esprit dévôt des bretonistes anciens et modernes. De même, soutenir que « le breton étant pourchassé dans les écoles laïques, sa cause est devenue celle du clergé » (p. 121), c'est méconnaître les réalités socio-culturelles des années 1880-1918, qui s'imposaient tout autant aux enseignants chrétiens qu'aux instituteurs publics.

En revanche, la réévaluation dialectique du rôle de ce qu'on appelle traditionnellement « brezoneg beleg » et que l'auteur propose de nommer plutôt « breton bourgeois » (p. 118) nous apparaît comme une juste tentative de replacer dans un cadre scientifique le problème des divers niveaux historiques du breton écrit.

Une autre très bonne idée, qui rejoint elle aussi un besoin que nous avons nous-même plusieurs fois exprimé, est d'avoir placé au début du volume une brève histoire des études celtiques, qui permet de relativiser et de restituer dans le temps un progrès des connaissances trop souvent présenté comme simplement linéaire et cumulatif.

Ce petit livre, bien mis à jour, révèle enfin toute l'ambiguïté du terme « celtique ». On peut se demander dans quelle mesure il sera encore longtemps possible de considérer comme appartenant au même domaine des textes qui apparaissent précisément au moment où les régions dont ils sont originaires cessent de former un ensemble culturel cohérent. La conclusion de Pierre-Yves Lambert contient sur ce point une intéressante interrogation.

Yves Le Berre.

*
* *

François FALC'HUN. *Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne.* Paris. Union générale d'éditions, 1981. In-8°, 663 p., cartes, bibliographie, index. (Série *La nation en question*).

La polémique rampante qui accompagne depuis plus de trente ans les travaux linguistiques de l'ancien titulaire des chaires de celtique de Rennes, puis de Brest, a longtemps masqué aux yeux d'une partie du public l'étendue et l'importance de leurs résultats. La récente réédition, considérablement augmentée, d'une thèse soutenue en 1951 par le chanoine Falc'hun et déjà publiée en 1963, ne présente pas de rupture par rapport aux rédactions antérieures. Mais la précision des formulations, l'enrichissement en faits et l'extension du champ des recherches qu'elle contient permettent de la considérer comme un événement majeur dans l'histoire des études celtiques contemporaines.

Il n'est pas inutile, à l'occasion de cette somme, de rappeler les principaux apports de celui qui aura probablement été le plus fécond des celtisants de l'après-guerre. Entré dans un espace intellectuel entièrement dominé depuis les années 1870 par les philologues, s'appuyant sur les données de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux (à cette époque très généralement sous-estimé), F. Falc'hun fut amené à contester plusieurs des points essentiels de l'histoire du breton, considérés avant lui comme définitivement acquis à la science. Depuis les travaux d'Arthur de La Borderie, d'Aurélien de Courson et de Joseph Loth, on considérait le breton comme entièrement importé de Grande-Bretagne (d'où le nom de « bretonistes » donné aux théoriciens de cette école), dans une Armorique où le gaulois n'était plus qu'un souvenir. Selon cette même logique, les dialectes bretons n'auraient commencé à diverger d'un tronc unique qu'à partir de la Renaissance.

La révolution falc'hunienne — le mot n'est pas trop fort — est le fruit d'une méthode originale de comparaison des formes modernes du breton et des noms de lieux actuels des régions historiquement celtophones. A partir de l'*A.L.L.B.*, mais aussi de l'*Atlas linguistique de la France*, à partir des cartes d'état-major, il devenait possible (ce que les techniques philologiques interdisaient) de remonter du XX[e] siècle à une période qui correspond au plus tard à l'époque gallo-romaine et de décrire les phases intermédiaires de l'évolution. La cohérence interne de cette méthode nouvelle, le fait que son promoteur avait été formé à la discipline de la linguistique contemporaine, sa convergence avec des remises en cause similaires, dans les mêmes années, en histoire et en géographie humaine, provoquèrent un ébranlement soudain des certitudes héritées de l'école néo-grammairienne.

On ne nie plus guère aujourd'hui que les immigrants bretons des IIIe-VIe siècles aient débarqué dans une Armorique encore gallophone et que leur apport linguistique soit de l'ordre de l'adstrat, d'importance décroissante du nord-ouest au sud-est de la Basse-Bretagne. La conception arborescente de l'évolution du breton a bien reculé devant les indices d'une très probable division dialectale de l'Armorique dès avant l'occupation romaine. L'importance de l'économie (routes, voies navigables et villes) dans l'évolution linguistique semble universellement admise. La ligne Loth vue comme avancée maximale du breton conquérant perd ses derniers défenseurs : on l'interprète plutôt désormais comme frontière provisoire d'un gaulois en recul vers la limite actuelle du «breton». Parallèlement, l'opposition tranchée entre celtique continental et celtique insulaire s'estompe en se précisant.

Après avoir troublé, puis fissuré l'imposant édifice construit par ses aînés, F. Falc'hun a atteint la maturité scientifique. C'est elle qui lui a donné la force tranquille d'élever son propre temple. Nous voudrions ne pas laisser oublier que les pierres qui le constituent et que le plan qui les organise sont le fruit de son travail. Un travail solitaire, obstiné, au cours duquel l'indifférence, voire l'hostilité, ne lui ont pas été ménagées. Il poursuit cependant son chemin avec sérénité. Nous aurons donc sans doute l'occasion prochaine d'évoquer un autre de ses ouvrages dont la publication est imminente.

Yves Le Berre.

*
* *

R. DELAPORTE. *Elementary breton-english dictionary. Geriadurig brezhoneg-saozneg.* Cork, University Press, 1979. In-8°, 110 p.

Ce petit lexique de 98 pages, précédé de deux avant-propos, d'une introduction et suivi d'un appendice grammatical, a l'originalité d'être le premier ouvrage de ce genre destiné aux anglophones. Il est cependant fort douteux que beaucoup de bretonnants « désireux d'apprendre l'anglais sans passer par l'intermédiaire du français » en fassent usage, comme le souhaite l'auteur.

Construit à partir d'une sélection ou d'une compilation du *Brezhoneg eeun* de R. Hemon, des *Gerioù diazez ar brezhoneg* de F. Kervella et du *Lexique breton-français* de Stéphan-Séité, il contient environ 6500 entrées, regroupant l'essentiel du vocabulaire quotidien, quelques expressions idiomatiques et bon nombre de vocables abstraits forgés ou remis en honneur par les lexicographes bretonistes du passé.

Ce lexique élémentaire possède les qualités (abondance, maniabilité) de ses semblables, mais aussi, c'est inévitable, leurs défauts (absence d'exemples, imprécision des niveaux de langue, caractère arbitraire des choix dialectaux). La qualité de sa facture, renforcée par les conseils magistraux, lui permettront cependant à coup sûr de rendre de signalés services au public auquel il est d'abord destiné : les apprentis-celtisants des universités d'Irlande et de Grande-Bretagne.

Yves Le Berre.

MONOGRAPHIES

Au pays de Laennec. Quimper et Cornouaille. Quimper, 1981. In-8°, 48 p., ill.

La célébration du bicentenaire de la naissance de Laennec a été l'occasion de multiples manifestations auxquelles ont apporté leur contribution, naturellement, la ville de Quimper et la Société archéologique. Outre l'excursion qui, en juillet 1981, a permis de marcher « sur les pas de Laennec », une plaquette a été publiée par un groupe de sept auteurs (1) qui ont étudié chacun un aspect de la personnalité de Laennec. Préfacé par M. Marc Bécam, sénateur, maire de Quimper, ce petit ouvrage se recommande par l'intérêt de son iconographie et par la qualité des études qu'il contient. Successivement la maison natale, Quimper au XVIII[e] siècle, la famille et les ancêtres, le séjour à Elliant, Laennec bretonnant, l'auscultation médiate, les études à Nantes et à Paris, Kerlouarnec, les séjours en Cornouaille, l'homme du monde, le croyant, les grandes dates de la vie, forment autant de chapitres qui donnent un excellent résumé de ce qu'il faut savoir sur Laennec, et notamment sur ses rapports avec son pays natal (2).

*
* *

Marguerite CASTEL et Jean-Luc DEUFFIC. *Daoulas. Témoin du passé à travers les cartes postales anciennes.* Daoulas, Association des amis du vieux Daoulas, 1981. 21 x 29,7 cm, n.p.

La mode est à la cartophilie. Les grandes villes, diverses activités économiques, les traditions sociales, etc., se sont vu consacrer, ces dernières années, de nombreuses publications d'ouvrages reproduisant des cartes postales anciennes. C'est là, il est vrai, une excellente documentation photographique sur la fin du XIX[e] et le début du XX[e] siècle. Les collections anciennes (Le Doaré, Hamonic, Le Bourdonnec, etc.) font le bonheur de tous ceux qui recherchent des « témoins du passé » et veulent ressusciter aux yeux de leurs compatriotes les paysages disparus ou modifiés, les activités dites traditionnelles, les monuments, les costumes...

Marguerite Castel et Jean-Luc Deuffic ont organisé à cet effet une exposition à Daoulas sur la vieille cité du fond de la rade. Profitant de ce que la documentation était rassemblée, ils en ont tiré une plaquette éditée par l'Association des amis du vieux Daoulas. Une cinquantaine de cartes postales font ainsi revivre le port, le bourg, l'abbaye, au début de ce siècle. De brefs commentaires accompagnent les photographies.

Tanguy Daniel.

*
* *

(1) MM. Claude Fagnen, Hervé Glorennec, Pierre Keraval, Jean-Louis Le Floc'h, François Puget, Pierre Quiniou et François Rouillard.

(2) La plaquette est en vente aux Archives municipales, à l'hôtel de ville de Quimper, au prix de 20 francs.

F. FALC'HUN et J.-L. DEUFFIC. *Daoulas.* Rennes, Ouest-France, 1981. In-8°, 32 p., phot., plan.

Daoulas mérite un grand livre; le projet, dit-on, est en bonne voie. En attendant, pour faire le pont entre des études aujourd'hui peu accessibles (de Paul Peyron et de Lucien Lécureux) et l'ouvrage promis, François Falc'hun et Jean-Luc Deuffic, incomparables connaisseurs de leur région, ont écrit pour le grand public une brochure qui se recommande à la fois par l'exactitude de l'information et la beauté de l'illustration. L'abbatiale y occupe naturellement la principale place, avec ses annexes (porche, cloître, fontaine), mais les chapelles Sainte-Anne et Saint-Roch ne sont pas oubliées. On trouvera même un plan de l'église abbatiale au XVI[e] siècle et quelques suggestions d'excursions dans les environs. En somme, une petite monographie de bonne vulgarisation, où l'on regrette seulement de ne pas voir pas évoquer avec plus de détail le décor architectural de la cité, aux belles maisons en pierre de Logonna, avec leurs jardins en terrasses. Mais, en trente-deux pages, on ne peut tout dire...

Tanguy Daniel.

*
* *

Maurice DILASSER. *Locronan.* Rennes, Ouest-France, 1981. In-8°, 32 p., ill., phot., plans.

Nul ne contestera que M. l'abbé Dilasser, recteur de Locronan, soit le meilleur connaisseur de l'histoire de sa paroisse. Après le grand livre dont il a dirigé la mise en œuvre en 1979, voici qu'il nous donne un petit *Locronan,* sous la forme d'une plaquette abondamment illustrée.

Le style de la collection Ouest-France réduit les auteurs à quinze pages de texte, très aérées par de gros sous-titres: c'est dire que c'est une gageure que d'arriver à condenser même l'essentiel sur un haut-lieu comme Locronan. Comme ce n'est pas le genre de M. Dilasser de céder à la facilité, cette courte monographie, même à destination des touristes, donne un maximum de précisions datées sur l'histoire, l'art, la vie religieuse de Locronan, sans tomber dans la sèche énumération. Il est vrai que la lecture est accompagnée de remarquables photographies, d'une carte de la troménie, d'un plan historique du bourg et d'un plan de l'église avec l'indication de l'emplacement de chaque statue: une sorte d'exploit en si peu d'espace!

Tanguy Daniel.

*
* *

Louis ELEGOËT. *Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon.* Préface de Yves Le Gallo. Paris, éd. Anthropos, 1981. In-8°, X-397 p., ill.

Saint-Méen est une petite commune léonarde, simple trève de Ploudaniel sous l'Ancien Régime, apparemment sans grande originalité : tout au plus fit-elle parler d'elle en 1902, lorsque les Mévennais se révoltèrent contre l'expulsion des religieuses de l'école Sainte-Anne. Dans le reste des siècles, on vécut à Saint-Méen comme en bien d'autres lieux, sans éclat. C'est précisément ce qui fait le mérite d'une telle commune : elle peut se présenter aux yeux de l'historien comme l'image même de ce que fut « la vie et le déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon ». On l'aura compris : M. Elégoët ne se borne pas à faire une monographie de sa commune natale, il domine largement son sujet, se servant du « microcosme paroissial » pour décrire ce que fut cette culture paysanne léonarde de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle.

On reste admiratif devant la somme des sources utilisées par M. Elégoët pour un sujet géographiquement si restreint : c'est un modèle dont pourront s'inspirer — sans nécessairement pousser l'analyse aussi loin — les futurs auteurs de monographies locales. Ajoutons qu'outre la documentation archéologique, archivistique et livresque, M. Elégoët a heureusement pris soin de recueillir des témoignages oraux de personnes âgées, « derniers témoins d'une civilisation qui déclina rapidement après la Première Guerre mondiale, (...) informateurs qui ont assisté à des bouleversements tels qu'aucune autre génération n'a jamais vécus ».

La mise en œuvre de toute cette documentation a donné naissance à un très beau livre, d'une lecture passionnante, auquel on ne reprochera — mais l'auteur n'y est pour rien — que la médiocre qualité des reproductions photographiques. Ce qui n'enlève rien aux mérites de l'ouvrage dans son ensemble.

Tanguy Daniel.

*
* *

Michel GUÉGUEN et Louis-Pierre LE MAÎTRE. *Le cercle de mer. Histoire des isles de Glénan.* S.l., 1981. In-8°, 288 p., cartes, plans, phot., dessins.

Les auteurs des *Matelots de Concarneau*, Michel Guéguen et Louis-Pierre Le Maître, tous deux membres de la Société archéologique du Finistère, ne sont plus à présenter. Le succès de leur précédent ouvrage (lui-même inauguré par la très belle monographie de Beuzec-Conq par Louis-Pierre Le Maître), marqué à la fois du sceau de la rigueur historique et de l'agrément de la lecture, laisse bien augurer de la réussite de celui-ci.

L'« histoire des isles de Glénan », de la préhistoire à nos jours, est originale. Cet archipel fut tour à tour terre des moines (dépendance de l'abbaye de Rhuys), de corsaires et de soldats (en témoignent encore aujourd'hui les fortifications du XVIII^e siècle), de pêcheurs et de fabricants de soude, avant de devenir, au milieu du XX^e siècle, « paradis de soleil et de vacances », la base du très célèbre « Centre nautique des Glénan ».

Si la lecture de l'ouvrage n'a rien d'austère (il faut « déguster » le chapitre sur la proclamation de l'État libre des Glénan, le 8 août 1926, par une équipe d'artistes établis à Concarneau, pour apprécier tout l'humour dont sont capables les

auteurs), la documentation utilisée est cependant fort sérieuse : archives et bibliothèques ont été mises, comme il se doit, à contribution, les références témoignent du travail de recherche accompli, les annexes en fin de volume fournissent des précisions chiffrées, notamment sur l'évolution de la population sédentaire de l'archipel (27 habitants en 1836, 85 — le maximum — en 1891, 3 en 1975...). De nombreuses photographies, des plans, des dessins contribuent à rendre attrayant cet ouvrage où passe « le souffle des tempêtes, le ballet des sternes et le chuchotement des algues quand la mer se retire ».

Tanguy Daniel.

*
* *

Guy LECLERC. *Châteaulin*. S.l.n.d., [Châteaulin, 1981]. 21 x 29,7 cm, cartes, plans, phot.

Cambry écrivait en 1794 que « l'histoire ne dit rien de Châteaulin ». Il est vrai, en effet, qu'au moins les historiens n'en ont pas dit grand-chose. En dehors du petit ouvrage d'Yves Gestin, paru en 1947, peu d'études ont été publiées sur l'histoire de Châteaulin. C'est pourquoi, il faut saluer l'heureuse initiative de Guy Leclerc qui, depuis plusieurs années, gratifie d'excellents articles sur l'histoire et l'archéologie de sa ville *L'Écho de Saint-Louis*, bulletin de l'établissement secondaire qu'il dirige : il vient en effet de rassembler ces travaux peu accessibles en une plaquette (publiée en offset) remarquablement illustrée de reproductions de gravures anciennes, de cartes, de plans, de photocopies de documents manuscrits ou imprimés, de photographies. Les sujets abordés, du château féodal du XI[e] siècle à la vie sous le second Empire en passant par la révolte du papier timbré, dans leur grande variété contredisent l'affirmation de Cambry : non seulement Châteaulin a bien une histoire, elle a aussi un historien.

Souhaitons seulement que cette brochure de 80 pages environ ne soit que le prélude à un grand livre sur la cité des bords de l'Aulne, que Guy Leclerc connaît si bien et évoque avec tant de talent.

Tanguy Daniel.

la vie de la société archéologique

Procès-verbaux des séances et excursions

SÉANCE DU 28 JANVIER 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Rapport d'activité de l'année 1980. — Le président présente le rapport d'activité de l'année 1980. La liste des membres de la Société, arrêtée au 31 juillet 1980, publiée en même temps que le bulletin annuel sous forme d'un livret séparé, dénombre 1677 adhérents. Les nouvelles adhésions recueillies depuis portent donc à plus de 1700 personnes le nombre de sociétaires. Dix-huit décès ont été signalés au cours de l'année.

Onze séances mensuelles ont eu lieu à Quimper (7), à Brest (2), à Plogonnec (1) et à Brennilis (1). Quatre excursions d'étude ont été organisées, attirant jusqu'à deux cents participants : elles ont eu lieu dans le Bas-Léon (sous la conduite de MM. Tanguy Daniel et Roger Barrié), dans la région de Plogonnec-Locronan (Pierre Keraval et chanoine Le Floc'h), les monts d'Arrée (Guy Leclerc et Tanguy Daniel), Plougastel-Daoulas (abbé Castel). Comme chaque année, une forte délégation de la Société archéologique a participé aux travaux du congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne, réuni à Saint-Malo — Saint-Servan, au mois de septembre 1980.

Le président a représenté la Société dans diverses commissions départementales et, en particulier, cette année, dans le Comité de conservation du patrimoine artistique non protégé et au Comité de l'année du patrimoine. La Société archéologique a relancé la restauration de la chapelle de Locmélar en Plounéventer et a favorisé la création d'une association locale de sauvegarde en collaboration avec « Sites et monuments ».

Treize communications au cours des séances ont porté essentiellement sur l'archéologie et l'histoire de l'art.

Le *Bulletin* annuel a été publié au début de décembre. Cet ouvrage de 504 pages comporte vingt-trois articles d'archéologie, d'histoire sociale, urbaine, hospitalière, des chroniques bibliographiques, des notices sur les monuments et objets d'art ; il est illustré de 63 photographies, gravures, etc.

La Société a publié, en cette année du patrimoine, l'*Atlas des croix et calvaires du Finistère*, de M. l'abbé Yves-Pascal Castel ; cet ouvrage comporte 370 pages et 1335 notices avec dessins et photographies ; il a été édité par la Société archéologique dans le cadre de l'Année du patrimoine avec le concours du conseil général du Finistère.

Les séances mensuelles ont eu lieu dans des salles aimablement prêtées par le musée des beaux-arts de Quimper, grâce à l'obligeance du conservateur, M. Pierre Quiniou ; à Brest, elles se sont tenues au foyer d'Estienne d'Orves grâce à l'intervention de M. l'administrateur général René Georgelin et à l'obligeance du directeur, M. Pierre Le Borgne. Les locaux de la rue Sainte-Catherine, à Quimper, renferment dès maintenant les collections des bulletins et les ouvrages édités par la Société. Tous ces livres ont été classés et mis en ordre par les soins de M. le chanoine Loaec.

Une permanence a été inaugurée le samedi 6 décembre. La permanence se tiendra de 14 h à 17 h, le premier samedi de chaque mois. Elle permettra aux membres de la Société de consulter tous les bulletins et les ouvrages reçus par la Société. Les bulletins de liaison polycopiés ont été diffusés à trois reprises dans le courant de l'année, avril, juin et décembre.

De nouveaux membres correspondants ont bien voulu accepter de représenter la Société dans leur canton : MM. Georges Jaouen, de Châteaulin, Henri Le Bras, de Lesneven et Tanneau, de Douarnenez. On doit déplorer le décès du colonel Pierre Durand, qui représentait la Société dans le canton de Ploudalmézeau. Enfin le conseil d'administration s'est réuni le 19 janvier et le 14 juin à Châteaulin, le 8 novembre à Quimper. Des questions sont posées au président par différents membres, puis le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier lu par M. Jean-Louis Guillou, trésorier, est également adopté à l'unanimité.

Adhésions. — Trente nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Marguerite ABALAIN, assistante sociale, de Brest, présentée par Mme Penhoat et M. Tanguy Daniel ;

— M. et Mme ANGOTTI-ROIGNANT, pharmacien, de Châteaulin, présentés par MM. Guy Leclerc et Tanguy Daniel ;

— Docteur Robert BELLEC, médecin inspecteur régional de la Santé publique (E.R.), de Brest, présenté par MM. Georges-Michel Thomas et Jean Foucher ;

— Mlle A. BOLZER, de Douarnenez, présentée par MM. Belbeoch et Keraval ;

— Mme Janine CARVAL, contrôleur des P.T.T., de Douarnenez, présentée par MM. Yves Tanneau et le docteur Kervarec ;

— Mme Maryvonne CLAQUIN-COLLETER, pharmacienne, de Guilers, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— Mme Georgette DE HAIS, retraitée, de Brest, présentée par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

— Docteur Emmanuel LE GUEN, docteur en médecine, de Brest, présenté par MM. Guy et Wilfrid Pernez ;

— M. et Mme Jean-François LE GUEN, retraités, de Châteaulin, présentés par MM. Emmanuel Le Guen et Gonidec ;

— Mme Anne LE MEUR, de Brest, présentée par Mmes Robert-Dantec et Kernéïs-Salaün ;

— M. Guy LENOIR, imprimeur, de Quimper, présenté par Mme Lupori et M. Rodil ;

— M. et Mme LE PIMPEC, de Quimperlé, présentés par M. Hervé Glorennec et Mlle Ménez ;

— Mme Yvonne LUBERT, retraitée, de Brest, présentée par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

— Mme Yvette LUCRON, retraitée, de Brest, présentée par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec;

— M. Paul MESANGROAS, paysan et artiste peintre, de Plouescat, présenté par MM. les abbés Y.-P. Castel et J. Irien;

— M. Jean-François MOCAER, de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, présenté par MM. Grégoire Le Clech et Hervé Glorennec;

— Mlle Madeleine NARDON, professeur, de Brest, présentée par M. Joël-Jim Sévellec et Mme Campan;

— Mme Jeanne PHILIPPE, professeur de lycée honoraire, de Vannes, présentée par MM. Paul Philippe et Tanguy Daniel;

— Mme Lucienne PICARD, de Quimper, présentée par Mme Dubillot et M. Guy Pernez;

— M. Philippe PLASSARD, de Morlaix, présenté par MM. Rault et Tanguy Daniel;

— Mme PODER, de Quimper, présentée par M. Pierre Keraval et Mlle Sauveur;

— Mme Yvonne QUÉMÉRÉ, de Quimper, présentée par MM. Guy et Wilfrid Pernez;

— M. Marcel RAOUL, officier des Equipages, maire de Clohars-Carnoët, présenté par MM. Portier et Meurlay;

— Mme Eugénie RIOU, manipulatrice en électroradiologie, de Plomeur, présentée par MM. Riou et Tanguy Daniel;

— Mme Christine SANDRE, de Douarnenez, présentée par MM. P. Belbeoch et Keraval;

— M. Hervé TALLEC, de Quimper, présenté par MM. Guy et Wilfrid Pernez.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de Mme Suzanne Napper, de Plonévez-Porzay, membre de notre Société depuis 1976. Il présente à sa famille et à ses amis les condoléances attristées de la Société archéologique.

La Société archéologique du Finistère en 1980: étude géographique et sociologique. — M. A.-P. Ségalen, à partir de la liste des membres de la Société publiée avec le dernier volume du *Bulletin*, a rédigé une étude sur la répartition géographique et sociologique des sociétaires.

Sur un effectif total de 1677 membres au 31 juillet 1980, la répartition géographique s'établit comme suit:

1) Finistère: 1336 membres

Arrondissement de Brest:	394
Arrondissement de Châteaulin:	86
Arrondissement de Morlaix:	108
Arrondissement de Quimper:	748

2) Hors Finistère: 341 membres

Bretagne (moins le Finistère):	94
Région parisienne:	163
Reste de la France:	76
Étranger et outre-mer:	8

D'autre part, M. Ségalen fait les observations suivantes:

1) Pour 1067 membres qui ont indiqué leur profession ancienne ou actuelle, la répartition approximative est la suivante:

— Enseignement (tous niveaux):	279
— Santé (y compris paramédicaux):	137
— Commerce, assurances, banques...:	115
— Fonctionnaires divers et assimilés:	60
— Clergé:	59
— Secteur industriel:	40
— Carrières juridiques et assimilées:	39
— Recherche et auxiliaires de recherche:	37
— Militaires:	35
— Carrières artistiques:	30
— Étudiants:	27
— Agriculture:	15

2) 117 membres de la Société font aussi partie de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, dont ils représentent 23,6 % de l'effectif.

3) La Société a des membres dans 169 localités du Finistère et dans 48 départements.

Son implantation est faible dans les cantons limitrophes des Côtes-du-Nord et du Morbihan ainsi que dans le Haut-Léon, les monts d'Arrée et les Montagnes Noires. Elle est beaucoup plus dense dans la plupart des cantons maritimes.

4) Une comparaison rapide avec la situation en 1952 montre bien l'expansion de la Société. De 317 membres, elle est passée à 1677 (coefficient: 5,29). Implantée alors dans 83 localités finistériennes, elle l'est aujourd'hui dans 169. Son effectif à Brest est passé de 15 membres à 259 (coefficient: 17), et à Douarnenez, de 12 à 117 (coefficient: 9,7)...

La Société archéologique du Finistère est la plus importante des Sociétés dites « savantes » de Bretagne par son effectif, et probablement aussi par la qualité de ses publications.

Bibliographie. — La Société archéologique a reçu plusieurs publications que présente le président: une monographie sur Saint-Ségal, due à M. Émile Pennec; une plaquette sur Daoulas, due à MM. Deuffic et Falc'hun; une autre monographie sur Notre-Dame de Kerdévot, en Ergué-Gabéric, œuvre d'une commission extra-municipale de cette commune; *Les mégalithes au pays de Carnac,* de M. P.-R. Giot; *Les orgues de Bretagne,* de M. Michel Cocheril; enfin la dernière livraison d'*Archéologie en Bretagne*, revue éditée par la Direction des antiquités historiques de Bretagne.

Les maisons de tisserands à porche extérieur surélevé dans le Haut-Léon au XVII^e siècle. — M. Ernest Olier, de Pleyber-Christ, présente une étude qu'il a réalisée avec son épouse sur les maisons de tisserands du Haut-Léon, souvent appelées « Ti-Saoz » ou « Ti-Saozon », caractérisées au XVII^e siècle par leur escalier extérieur couvert et leurs bâtiments annexes servant au traitement du lin.

Ce riche exposé, accompagné de diapositives, a été fort applaudi. Il sera publié dans le prochain *Bulletin.*

Le secrétaire général,
Yves Tanneau

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1981

Quimper

Présidence de M. Pierre Keraval, vice-président

Renouvellement du conseil d'administration. — Conformément à l'article 5 des statuts, les membres de la Société archéologique du Finistère réunis en assemblée générale ont été appelés à élire les vingt-quatre membres du conseil d'administration, renouvelable tous les trois ans.

L'assemblée générale, présidée par M. Pierre Keraval, vice-président, assisté de MM. Guy Pernez, Pierre Loaec, Jean Grall et Hervé Glorennec, a procédé au vote à scrutin secret. Après dépouillement, ont été déclarés élus ou réélus pour une période de trois ans (m.s. = membre sortant):

— M. Jean ASCOET, conseiller pédagogique honoraire, m.s.
— M. l'abbé Yves-Pascal CASTEL, m.s.
— M. Daniel COLLET, documentaliste aux Archives départementales.
— M. Tanguy DANIEL, professeur, m.s.
— M. Jean-Luc DEUFFIC, relieur.
— M. Auguste DIZERBO, docteur ès sciences.
— M. Hervé GLORENNEC, archiviste de la ville de Quimper, m.s.
— M. Jean GRALL.
— M. Jean-Louis GUILLOU, comptable, m.s.
— M. Philippe HENWOOD, conservateur des Archives de l'arrondissement maritime de Brest.
— M. Pierre KERAVAL, professeur, m.s.
— M. Alexis LE BIHAN, documentaliste-archiviste honoraire, m.s.
— M. Grégoire LE CLECH, conseiller pédagogique honoraire, m.s.
— Frère Guy LECLERC, directeur de collège, m.s.
— M. le chanoine Jean-Louis LE FLOC'H, archiviste diocésain, m.s.
— M. Alain LE GRAND, inspecteur honoraire, m.s.
— M. Louis-Pierre LE MAITRE, professeur.
— M. le chanoine Pierre LOAEC.
— M. Guillaume MOIGNE, cadre commercial honoraire.
— M. Guy PERNEZ, commerçant, m.s.
— Mlle Yvonne PICQUENARD, assistante sociale honoraire, m.s.
— M. Auguste-Pierre SEGALEN, professeur agrégé honoraire, m.s.
— M. Yves TANNEAU, pensionné de guerre, m.s.
— M. Georges-Michel THOMAS, directeur des *Cahiers de l'Iroise*, m.s.

Le secrétaire de séance,
Hervé Glorennec

Le vice-président,
Pierre Keraval

SÉANCE DU 28 MARS 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Vingt nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Françoise BENAROSCH, assistante de télévision, de Saint-Lambert (Canada), présentée par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel ;

— M. Jean-Claude BODÉNÈS, conseil immobilier, de Quimper, présenté par MM. Guy Pernez et Joseph Le Coz ;

— M. Philippe BRETON, instituteur, de Saint-Renan, présenté par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et Mlle Marie Berthou ;

— M. Marc CITAREL, de Quimper, présenté par M. Grégoire Le Clech et Mlle Bernadette Quéméré ;

— Mme Marie CLAQUIN, d'Audierne, présentée par MM. Grégoire Le Clech et Pierre Keraval ;

— M. Jean-Michel DURAND, de Brest, présenté par MM. Tanguy Daniel et Yves-Pascal Castel ;

— M. Guy FORTIER, directeur de l'Ecole normale du Finistère, présenté par MM. Pierre Keraval et Bernard Poignant ;

— M. René HASCOËT, instituteur, de Briec-de-l'Odet, présenté par Mme Le Marc et M. Hervé Glorennec ;

— Mme Guy de LAAGE, de Querrien, présentée par M. Léon Corseul et le colonel Jean Moinet ;

— M. Michel LANDIVINEC, de Quimper, présenté par MM. Guy Pernez et Yann Le Meitour ;

— M. Yves-Marie LE CORRE, architecte D.P.L.G., de Gouesnac'h, présenté par MM. Pierre Keraval et Yann Le Meitour ;

— Mme Hélène LE ROUX, de Quimper, présentée par MM. Emile Lagathu et Pierre Ménez ;

— M. François LE SIGNOR, éditeur, de Plomeur, présenté par MM. Grégoire Le Clech et Hervé Glorennec ;

— Mme Annie MASSON, de Quimper, présentée par MM. Guy Pernez et Yann Le Meitour ;

— M. Jean-François RAMPONT, attaché à l'Agence nationale pour l'emploi, de Trégunc, présenté par MM. Pierre Keraval et Le Meitour ;

— Mme Suzanne RETIÈRE-LE HIDEUX, de Paris, présentée par MM. Jacques Miriel et Jean-Jacques Lavanant ;

— M. Joël RETIÈRE-LE HIDEUX, directeur de banque, de Paris, présenté par MM. Jacques Miriel et Jean-Jacques Lavanant ;

— M. Jean-Michel ROPARS, étudiant, de Brest, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;

— Mme Marie-Thérèse SÉVÈRE, de Choisy-le-Roi, présentée par Mme Mauban et M. Joseph Kersébet ;

— M. Jean SCOTET, officier de la Marine marchande, de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et Jean Grall.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de Mlle Anaïs Béziers, de Douarnenez, membre de notre société depuis 1926; de M. René Daniel, président honoraire de la Société archéologique, décédé le 6 mars 1981, et à qui un hommage particulier est rendu en raison de l'œuvre considérable qu'il a accomplie à la tête de notre société entre 1969 et 1978; de M. Pierre L'Hellegouarch, de Pont-l'Abbé, membre depuis 1965; de M. Alexandre Parquer, de Fouesnant, membre depuis 1963; de M. Louis Rallon, de Rennes, décédé à l'île de la Réunion, membre depuis 1971; de Mlle Anne Seznec, de Quimper, membre depuis 1966.

Au nom de la Société archéologique, le président adresse ses plus vives condoléances aux familles des disparus.

Le nouveau bureau. — Le conseil d'administration élu le 28 février dernier s'est réuni le 7 mars pour élire en son sein, au scrutin secret, un bureau chargé pour trois ans de la marche de la Société. Ont été élus ou réélus:

Président:	M.	Tanguy DANIEL
Vice-présidents:	MM.	Yves-Pascal CASTEL
		Pierre KERAVAL
		Guy LECLERC
		Jean-Louis LE FLOC'H
		Georges-Michel THOMAS
Secrétaire général:	M.	Hervé GLORENNEC
Secrétaires:	Mlle	Yvonne PICQUENARD
	MM.	Grégoire LE CLECH
		Alain LE GRAND
		Pierre LOAEC
Trésorier:	M.	Jean-Louis GUILLOU
Trésorier adjoint:	M.	Guy PERNEZ

En raison de leurs services passés, M. le médecin général Charles Laurent a été élu président honoraire de la Société, et M. Yves Tanneau vice-président honoraire.

Les restes de Jean de Montfort à Quimperlé. — Le président donne lecture d'une lettre de Mme Brillet faisant une mise au point sur la « redécouverte » des ossements de Jean de Montfort, au cours des travaux effectués à la maison de convalescence de Kermaria, en Quimperlé (ancien couvent des Dominicains). Les restes exhumés sont ceux de Jean de Montfort et de son épouse Jeanne de Flandre; la sépulture était connue, ayant été étudiée par La Villemarqué au siècle dernier (cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XI, 1884, p. 278-297).

Une association s'est constituée à Quimperlé pour édifier un tombeau qui recevrait ces ossements dans l'église Sainte-Croix.

Sur les pas de Laennec. — A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Laennec, la Société archéologique organise le jeudi 2 avril une excursion « sur les pas de Laennec ». M. Pierre Keraval, vice-président, expose le programme de la journée: visite de l'exposition Laennec au musée des beaux-arts, projection du film de M. Kovacs: *La passion de Théophile*, exposés devant la statue face au musée, puis à l'emplacement de la maison natale (angle rue Amiral-Ronarc'h — quai de l'Odet), déjeuner à Douarnenez, visite à la tombe de Laennec au cimetière de Ploaré, chapelle Sainte-Croix, manoir de Kerlouarnec, palud du Cosquer à Pont-l'Abbé.

Bibliographie. — Le président présente des revues et des ouvrages récemment reçus par la Société archéologique. Dans le domaine breton, il signale particulièrement la plaquette *Au pays de Laennec, Quimper et Cornouaille*, à laquelle ont apporté une remarquable contribution plusieurs membres de notre Société: MM. Hervé Glorennec, Pierre Keraval, Jean-Louis Le Floc'h, François Puget, Pierre Quiniou,

François Rouillard; un fascicule des *Cahiers de l'Iroise*, consacré à Anatole Le Braz; les dernières livraisons de *Norois* et des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest.*

Un poète quimpérois du XVI^e siècle, François Moeam. — M. Gwennole Le Menn fait ensuite une très érudite communication sur un poète quimpérois qui fut lauréat des Jeux floraux de Toulouse en 1553 et qui écrivait aussi bien en breton qu'en français: François Moeam.

Le texte de cette étude sera publié dans le *Bulletin.*

Le secrétaire,	Le vice-président honoraire,	Le président,
Grégoire Le Clech	Yves Tanneau	Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

René Daniel (1906-1981)



René Daniel nous a quittés le 6 mars 1981. Il était encore présent à notre assemblée générale de janvier, marquant ainsi, jusqu'au bout, tout l'intérêt qu'il portait à la Société archéologique du Finistère, qu'il avait présidée pendant neuf ans.

Il était né à Brest le 7 septembre 1906. Titulaire d'une licence de philosophie, il s'orienta rapidement, dès 1933, vers l'inspection de l'enseignement, et c'est dans cette fonction qu'il a vécu le plus clair de son activité professionnelle. Il aimait évoquer les nombreux postes qu'il avait occupés, en Lozère, dans les Côtes-du-Nord, en Seine-Maritime, dans la Manche, le Pas-de-Calais et surtout en Algérie.

Sa longue retraite à Quimper, de 1963 à 1981, a été pour lui comme une seconde carrière. Il y a consacré une très large part de ses préoccupations et de son temps à la Société archéologique du Finistère. Passionné depuis toujours de recherche historique, il était entré dans la Société en 1934. Peu après son retour dans le département, il devenait membre du bureau en 1965 avec le titre de vice-président. Lorsque le chanoine Nédélec résigna ses fonctions, René Daniel fut proposé et élu à la présidence, lors de la séance du 24 avril 1969.

Dans le bulletin de cette même année 1969, il présentait, en éditorial, un programme pour un nouvel élan de la société. Celle-ci était une vieille dame qui allait fêter son centenaire. C'est autour de cette célébration que le nouveau président proposait de lui rajeunir le visage.

Il commença par le bulletin. Dans une présentation rénovée, plus méthodique, apparaissait une nouvelle rubrique: la bibliographie annuelle, inaugurée par M. Jacques Charpy, et si utile aux chercheurs. De 300 on passait à 400 pages, puis à 470. Un double numéro était publié à l'occasion de la célébration du centenaire, au cours de laquelle René Daniel établissait, dans un exposé très fouillé, l'histoire de la Société. Peu après sortait la table analytique du bulletin pour ses cent premières années, établie par J. Charpy. Ce magnifique instrument de travail est aujourd'hui connu et apprécié de tous ceux qui s'occupent d'histoire locale.

Sous la présidence de René Daniel, la Société a pris à son compte l'édition des *Études archéologiques et géographiques* de Bachelot de La Pylaie, des *Noms de famille bretons d'origine toponymique* de Francis Gourvil, puis la réédition, en deux volumes, de *La galerie des mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique* d'Olivier Perrin.

Le président avait inscrit aussi à son programme la création de groupes de travail. Ceux-ci connurent une existence éphémère. Mais l'idée nous en est restée, puisqu'il est question aujourd'hui de les relancer.

Par contre, ce qui a pu consoler René Daniel, c'est le succès grandissant des séances-excursions, un succès tel, d'ailleurs, qu'on avait du mal parfois à maîtriser la situation. En ce domaine, le président payait vraiment de sa personne: il aimait préparer et faire préparer soigneusement ces excursions. Et nous sommes quelques-uns à l'avoir accompagné dans les visites préalables auxquelles il tenait absolument pour parer à toute surprise éventuelle. Et les problèmes d'intendance eux-mêmes ne le rebutaient pas.

René Daniel — chacun s'en souvient — rappelait à temps et à contretemps un impératif: l'ouverture de la Société au plus grand nombre. L'homme qui avait consacré sa carrière professionnelle au service de l'éducation avait le souci permanent de procurer l'accès à la culture. Notre société savante, dans un domaine bien défini, est une de ces portes d'accès. A chaque séance, peut-on dire, il lançait un appel au recrutement. Nous en constatons aujourd'hui les résultats.

C'est encore sous sa présidence que fut réalisée la rénovation des statuts et l'organisation des élections au sein de la Société.

Ces neuf années d'administration de René Daniel se traduisent donc par un bilan très positif. Une santé toujours plus déficiente le contraignit, en 1978, à abandonner sa responsabilité, tout en poursuivant son aide et son service dans la mesure de ses moyens. C'est évidemment grâce à un travail d'équipe que la Société a connu cet essor au cours de la dernière décennie; et René Daniel le rappelait volontiers.

Il était aussi historien. Il s'était passionné pour l'histoire, et surtout peut-être pour l'histoire religieuse de la Révolution dans ce département. Il s'était engagé dans un travail sur le citoyen-évêque Audrein, qu'il n'a pu malheureusement mener à terme. Mais, chaque année, il gratifiait la Société d'une communication importante touchant à l'histoire de la Révolution dans le Finistère. Nous lui devons, en particulier, une étude originale, jamais effectuée avant lui, sur les fameux «expilliens», étude qui permet de porter un regard désormais plus objectif sur cet épisode de notre histoire locale.

Nous présentons nos condoléances à Mme Daniel qui a, sans bruit mais efficacement, aidé son époux au service de la Société, à son fils, notre président actuel, à sa fille et à ses petits-enfants.

Jean-Louis Le Floc'h,
vice-président de la Société archéologique du Finistère.

JOURNÉE LAENNEC

2 avril 1981

Quimper — Douarnenez — Pont-l'Abbé

La Société archéologique a tenu à participer à la célébration du bicentenaire de la naissance de Laennec en organisant une journée consacrée à l'illustre médecin quimpérois.

A Quimper. — A Quimper même, la matinée du 2 avril a commencé au musée des beaux-arts par la projection d'un film d'Yves Kovacs, *La passion de Théophile*, évocation de la vie et de l'œuvre du pionnier de la médecine moderne. Sur les lieux mêmes, une exposition biographique — celle-là même qui fut organisée à Paris, à la mairie du VI[e] arrondissement — fut présentée par M. François Puget, de la famille Laennec.

Entre le musée et la cathédrale, la statue de Laennec est l'occasion pour M. Hervé Glorennec de rappeler les circonstances de l'érection de la statue en 1868, et d'en retracer l'historique.

A l'angle de la rue Amiral-Ronarc'h et du quai de l'Odet, à l'emplacement de la maison natale de Laennec, une stèle est inaugurée, rappelant que là s'élevait, jusqu'au début de ce siècle, la demeure de Théophile-Marie Laennec et de Michelle Guesdon, parents de notre médecin. M. Hervé Glorennec rappelle les controverses nées au sujet de l'emplacement réel de cette maison natale et brosse un tableau du quartier de Saint-Mathieu à la fin du XVIII[e] siècle.

A Douarnenez. — La soixantaine de participants à cette journée Laennec, après le déjeuner pris en commun à Douarnenez, se retrouvent autour de la tombe du cimetière de Ploaré. M. Yves Tanneau relate les circonstances du décès de Laennec, le 13 août 1826, et de son inhumation, après avoir déposé une gerbe.

M. Yves Tanneau conduit ensuite le groupe à la chapelle de Sainte-Croix (et, dans l'historique qu'il trace de l'édifice, mentionne que Laennec venait y entendre chaque matin la messe), puis au manoir de Kerlouarnec où, grâce à M. du Fretay, on se retrouve aux lieux mêmes où Laennec vécut ses derniers jours. Après un rappel de ce que représentait le manoir pour son propriétaire (qui le transforma en y ajoutant un étage), M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h évoque la figure de Jean Guézengar, curé de Ploaré et ami de Laennec. M. Tanneau donne lecture de quelques documents inédits (d'origine notariale) sur la vie de l'ancien propriétaire du manoir.

A Pont-l'Abbé. — L'excursion se transporte ensuite en pays bigouden, pour y visiter la palud du Cosquer sur la rivière de Pont-l'Abbé, constituée à l'origine de terrains dont Laennec avait hérité et auxquels il adjoignit par achat deux petites fermes. Ce marais, envahi par la mer, fut l'objet de soins attentifs de la part de son propriétaire qui y fit faire des travaux d'assèchement (digues, écluse...) et des plantations de pins. M. F. Puget donne les explications sur cet aspect de l'activité de Laennec.

La journée, qui a permis de retrouver de façon concrète le célèbre médecin, s'achève par une sympathique réception offerte, à la mairie de Pont-l'Abbé, par M. Bénard, maire de la ville.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Treize nouveaux membres sont admis dans la Société:

— Mme Marie DALIBARD, secrétaire, de Brest, présentée par MM. Henri et Jacques Miriel;

— Mme Renée HENRY, secrétaire, de Brest, présentée par MM. Henri et Jacques Miriel;

— Mme Marie-France LE BRIS, de Douarnenez, présentée par MM. Douguet et Hervé Glorennec;

— Mlle Gabrielle de L'ECLUSE DE LONGRAYE, de Quimper, présentée par M. le chanoine Pierre Loaec et Mme Damalix;

— Mme Marguerite LOZACHMEUR, de Douarnenez, présentée par M. Douguet et Mme Cadiou;

— M. et Mme Jean LUCAS, ingénieur du bâtiment, de Loctudy, présentés par MM. Jacques Le Minor et André Le Roy;

— M. Jean-Emmanuel MESTRE, ingénieur des arts et manufactures (E.R.), de Loctudy, présenté par MM. Le Merdy et le docteur Desse;

— M. Maurice MURE, pensionné, de Quimper, présenté par Mme Cadiou et M. Hervé Glorennec;

— M. RIO, receveur principal régional des douanes, de Valenciennes, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Antoine ROPARZ, étudiant, de Saint-Renan, présenté par M. Joël Trébern et Mme Le Bihan;

— M. Daniel ROUÉ, employé de commerce, de Saint-Pol-de-Léon, présenté par MM. J.-C. Le Goff et J.-M. Moullec;

— M. Yvon TRANVOUEZ, professeur, de Brest, présenté par MM. Tanguy Daniel et Pierre Keraval.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de Mme Laurent, de Brest, épouse de notre président honoraire, le médecin général Laurent; du décès de M. Albert Uguen, avocat, de Brest, qui était membre de notre société depuis 1957. Le président présente aux familles des disparus les plus vives condoléances de la Société.

M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h rend un hommage particulièrement sensible à la mémoire de René Daniel qui fut président de notre société de 1969 à 1978.

Bibliographie. — Le président présente diverses revues reçues par la Société, dont le dernier tome des *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, et les deux gros volumes de la thèse d'Alain Croix sur *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles: la vie,*

la mort, la foi. Ce très beau livre fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans le *Bulletin.*

Numismatique. — Le plus jeune membre de notre société, Marc Citarel, 14 ans, passionné de numismatique, présente à l'assemblée sa collection de pièces et de billets étrangers, commencée il y a trois ans. Il reçoit les félicitations et les encouragements que mérite sa précocité.

Matilin an Dall, sonneur de bombarde. — M. Bernard de Parades évoque ensuite — accompagnant son exposé d'excellentes diapositives — la vie et l'œuvre de Mathurin Furic, dit Matilin an Dall (Mathurin l'Aveugle), le maître sonneur de Quimperlé. D'aucuns ont pris celui-ci pour un être mythique, sorti de l'imagination de quelque journaliste. En fait, l'homme a une histoire, et peu banale. Né à Quimperlé en 1789, il perdit la vue à l'âge de 18 mois des suites d'une variole ; confié très jeune aux sœurs de l'hôpital, il apprit la musique vers 10-12 ans, sans doute les notes et le violon. Ce qui est sûr, c'est que vers 1814, il commença une carrière de sonneur (avec son compère Jean Pondré, dit Jean La Chapelle) qui devait durer jusqu'à sa mort, en 1859. Carrière qui ne passa pas inaperçue : Alexandre Bouet, Jules Janin, Emile Souvestre, Auguste Brizeux se sont fait l'écho d'une réputation qui ne fit pas que des heureux : combien de joueurs de biniou et de bombarde jalousèrent celui qu'on nommait (ou qui se faisait passer pour) le plus grand des sonneurs !

Les journaux de l'époque rapportent les exploits de l'homme qui faisait danser toute la Basse-Bretagne des campagnes et des villes : aux noces (des jours entiers), aux moissons, aux pardons, aux fêtes publiques de Quimperlé, de Châteaulin, de Carhaix, aux courses de Saint-Brieuc, aux voyages officiels (en 1833, à celui du duc de Nemours qui lui offrit une bombarde en ébène et en ivoire ; en 1858, à celui de Napoléon III, à Brest d'abord, puis à Quimper où il fut grassement payé : 100 francs or, alors que les autres sonneurs n'empochèrent que 25 à 30 francs). En 1856, à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à M. du Couédic, au château de Lézardeau, il « sonna » en présence du nouvel évêque de Quimper et de Léon, Mgr Sergent, qui, malheureusement séduit par le rythme « endiablé », poussa l'inconscience jusqu'à bénir la bombarde de Matilin, à la grande stupéfaction du clergé local, ennemi de toujours de ces instruments diaboliques et de leurs utilisateurs.

1847 marque une date mémorable dans la vie de Matilin an Dall : cette année-là, il monta à Paris, non pour y mener les bals de la capitale, mais tout simplement pour y rendre visite à sa fille qui avait quitté son Finistère natal. Toujours flanqué de son compère Jean La Chapelle, il vécut quelques aventures inoubliables : il se retrouva acteur d'un jour au théâtre de l'Ambigu, dans une pièce qui n'a pas laissé un souvenir impérissable dans le répertoire : *La Closerie des genêts*, puis perdit son cachet d'acteur avec une drôlesse de rencontre qui l'entraîna dans les bois de Meudon...

Telle fut la vie de ce personnage unique (mort à Quimperlé en 1859) qui marqua si fort ses contemporains que son souvenir s'est perpétué jusqu'à nous : une plaque rappelle le lieu de sa naissance, une stèle — érigée grâce à une souscription lancée par La Villemarqué — domine sa tombe, une rue de Quimperlé porte son nom, une salle lui est consacrée au musée de la Maison des Archers.

M. Bernard de Parades, avec tout le talent qu'on lui connaît, a ainsi rendu un hommage apprécié à ce maître sonneur, concluant fort justement qu'il représente deux siècles de notre patrimoine.

Le secrétaire,
Yvonne Picquenard

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 24 MAI 1981

Brest-Landerneau

Présidence de M. Georges-Michel Thomas, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société:

— Docteur Thierry BETROM, radiologiste, de Quimper, présenté par le docteur Le Guen et M. Hervé Glorennec;

— Mme Françoise BOUVIC, hôtelière, de Châteauneuf-du-Faou, présentée par le docteur Ménard et M. Yves-Marie Le Huche;

— M. Yves LULZAC, géologue minier, de Nantes, présenté par MM. Eugène Kerbaul et Hervé Glorennec;

— M. Jean-Pierre QUENTRIC, enseignant, de Locmaria-Plouzané, présenté par MM. Pouliquen et Tanguy Daniel;

— M. Yann TANGUY, de Brest, présenté par l'abbé Yves-Pascal Castel et M. Jean-Gaël Kaigre.

Bibliographie. — Le président rend compte des publications reçues par la Société: *Vie et mort d'un tumulus*, par M. Le Saout (tumulus de Keraméal, en Plouénan); *Brest et sa région,* réédition du Toscer revu et augmenté par Louis Le Guennec; le dernier numéro de la revue de l'association Breiz Santel qui a pour but la restauration des chapelles de Bretagne.

Le congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne. — Le congrès annuel de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne, présidée par M. Jacques Brejon de Lavergnée, et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, présidée par M. Jacques Charpy, aura lieu cette année dans le Finistère, à Roscoff et Saint-Pol-de-Léon, du 2 au 4 septembre.

La Société archéologique du Finistère et la Société d'études de Brest et du Léon sont donc chargées d'organiser ce congrès dont le thème est consacré aux « paysans bretons de 1675 à 1968 ». Les membres de notre Société auront à cœur de participer en nombre aux séances et aux excursions prévues: un car sera spécialement affrété, comme chaque année, par la Société.

L'ouest de la Gaule au IIIe siècle apr. J.-C. — M. Patrick Galliou, maître assistant à l'université de Bretagne occidentale, fait un magistral exposé sur l'état des recherches concernant l'Armorique au début du Bas-Empire. Illustrant ses propos de diapositives, il fait le point des connaissances actuelles sur cette période troublée de notre histoire.

Le texte de sa communication sera publié dans le *Bulletin.*

Le passé industriel de Landerneau. — M. Georges-Michel Thomas entretient ensuite l'assemblée d'un aspect peu connu de l'histoire landernéenne: son passé industriel. Rappelant que Landerneau était sous l'Ancien Régime une importante cité (la plus taxée du diocèse à la fin du XVIe siècle), il évoque les activités de la tannerie, de l'industrie linière, des fabriques de chapeaux, etc.

Après la Révolution, des usines nouvelles s'établissent à Landerneau (brasseries, fabriques de chandelles, chapeaux de toile vernie pour la marine, shakos pour l'armée, etc.). Mais l'industrie du lin reste prépondérante: au début du XIXe siècle, trois cents personnes étaient employées au filage et au tissage.

En 1845 se constitue une Société linière du Finistère qui crée des ateliers dans toute la région de Landerneau, jusqu'à Sizun, Commana, Landivisiau. Les marchés sont importants, alimentés par la fourniture de draps aux hôpitaux maritimes de Brest et de Toulon. En 1852, on y dénombre un millier d'ouvriers et d'ouvrières, parmi lesquel un fort contingent de main-d'œuvre venue d'Irlande et d'Ecosse, et débarquée à Morlaix. L'intégration donna parfois lieu à des incidents: défilés, protestations, lettres anonymes... Dès avril 1848, des manifestations eurent lieu contre les « ouvriers anglais », les machines et les « grosses têtes ». En 1853, une caisse de retraite mutuelle pour les étrangers existait pour les 232 Ecossais dont le plus grand nombre habitait Pencran. Les rapports de police sur ces derniers relatent leurs débauches (prostitution), leurs dettes et leur ivrognerie... En 1884, on dénombrait encore 71 sujets « anglais » travaillant dans l'usine, mais vivant en bonne intelligence avec la population. En 1891, un incendie — mettant un terme à la mauvaise gestion de Bellamy — sonna le glas des activités linières de Landerneau.

L'excursion à Landerneau. — Après le déjeuner pris en commun au Foyer d'Estienne d'Orves, à Brest, l'après-midi est consacrée à la visite de Landerneau, sous la conduite éclairée d'Yves-Pascal Castel et de Guy Leclerc.

Successivement, le quai de Cornouaille (avec la maison de l'ancien prieur de Daoulas et la vieille demeure pleine de charme de M. Jehan Bazin, l'éminent historien de la ville), la rue de Daoulas (passant par le quartier des tisserands), l'église Saint-Thomas de Cantorbéry, le pont de Rohan (avec les anciens moulins et les inscriptions de fondation des ponts et de l'église Saint-Julien, aujourd'hui disparue), le quai de Léon, la place du Marché (avec la maison de la Sénéchaussée), le porche de Saint-Houardon, et enfin l'ancien couvent des Capucins avec son cloître (ouverts exceptionnellement à la Société archéologique) ont retenu l'attention des visiteurs.

La journée s'est terminée agréablement à l'hôtel de ville par une réception aimablement offerte par la municipalité, représentée par M. Paul Jarry, adjoint au maire et membre de notre société.

Le secrétaire,
Yvonne Picquenard

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 21 JUIN 1981

Scaër

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

L'excursion du 21 juin à Scaër et aux environs a été organisée par MM. Jean-Louis Guillou et Louis-Pierre Le Maître. M. Charles-Tanguy Le Roux, directeur de la circonscription des antiquités préhistoriques de Bretagne, nous a fait l'honneur de venir nous faire découvrir des sites préhistoriques et protohistoriques de la région.

L'excursion du matin. — La matinée a été consacrée à des monuments religieux de Scaër et de Kernével.

La croix du cimetière de Scaër, visitée en premier lieu, retient l'attention par sa haute taille (5,50 m) et par sa date (1400) donnée par une inscription sur le socle. C'est probablement, selon l'*Atlas* de l'abbé Castel, le plus ancien témoin daté de l'atelier de Scaër: en effet, la croix était avant 1950 à Loge-Gaor (en Scaër), dans le secteur des carrières.

La chapelle Saint-Jean, édifice du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, doit sans doute son existence à une commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Récemment restaurée par une association locale qui a travaillé avec ténacité ces dernières années, elle comporte une statuaire ancienne intéressante.

Le calvaire de Saint-Guénolé, près de la forêt de Coatloc'h, comporte un socle historié à la curieuse ornementation: une Vierge de pitié et, au-dessous, sur une face, deux cavaliers; sur une autre, un seul cavalier; enfin un motif semblant représenter des portes (ou de l'eau jaillissante?). On formule l'hypothèse, étant donné le nom du lieu, que ces motifs auraient un rapport avec la légende de la ville d'Ys (fuite du roi Gradlon?).

La chapelle de Locjean, en Kernével, est dédiée à saint Jean-Baptiste. Elle comporte une statuaire importante (avec un curieux chef de saint Jean présenté sur un plateau) et d'intéressantes peintures sur les autels.

M. le chanoine Le Floc'h profite de cet arrêt à Locjean pour évoquer l'histoire de Scaër, rappelant qu'aucune monographie n'a été écrite sur cette commune, à l'origine pourtant l'une des plus grandes paroisses du Finistère. Mentionnée au XI^e^ siècle dans le cartulaire de Landévennec et en 1219 dans le cartulaire de Quimper, la paroisse était une prébende de Saint-Corentin. N'ayant pas de trève, la paroisse ne fut pas démantelée. Elle comptait avant la Révolution douze chapelles: il en reste encore six aujourd'hui. En 1790, elle comptait plus de 4000 habitants. Ce chiffre diminua dans la première moitié du XIX^e^ siècle à la suite d'épidémies (petite vérole en 1818, dysenterie en 1837 et 1857). Le maximum démographique fut atteint en 1946 avec 7838 habitants.

La séance de midi. — A la suite du déjeuner pris en commun à Scaër, le président tient une brève séance pour proposer l'admission de seize personnes qui ont demandé à adhérer à la Société:

— Mme Anne-Marie BATANY, de Brest, présentée par MM. Yves-Pascal Castel et Joseph Kersébet;

— M. François CAILLAREC, directeur de société, de Quimper, présenté par MM. Alain Quéméré et Pierre Keraval;

— M. Alain COZIC, notaire, de Landerneau, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec;

— Mme FERRET, de Plougastel-Daoulas, présentée par Mme Nicolas et Mlle Picquenard;

— M. Yves de KERAUTEM, gérant, de Montmagny, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— Mlle Alice LE GUÉVEL, bibliothécaire de la ville de Morlaix, de Plougonven, présentée par Mme Chantal Daniel et M. André Cariou;

— Mme Anne-Marie LE PAPE, inspecteur du Trésor, de Paris, présentée par MM. Jean-Yves Vaillant et Guy Pernez;

— M. l'abbé Jean LOAEC, de Ploujean, présenté par M. l'abbé Tuarze et M. Dominique de Lafforest;

— Mme Marie-Louise MERER, professeur, de Châteaulin, présentée par M. Louis Le Guillou et Mme Marthe Lamandé;

— Mme ORTH-MORVAN, de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel;

— Mlle Marie QUÉMÉNER, de Roscoff, présentée par Mme Bescond et Mme Sévellec;

— M. et Mme François QUÉRAT, retraités, de Gourlizon, présentés par M. et Mme Tanguy Daniel;

— M. et Mme André RAYER, retraités, de Névez, présentés par M. et Mme Tanguy Daniel;

— M. Claude ROUSSEL, cadre des industries touristiques, de Paris, présenté par MM. Patrick Galliou et Yves-Pascal Castel.

M. Ch.-T. Le Roux fait ensuite un bref exposé, illustré de diapositives, sur les périodes préhistoriques et protohistoriques dans la région de Scaër, en introduction à l'excursion de l'après-midi.

L'excursion de l'après-midi. — Sous la direction de M. Le Roux, l'excursion de l'après-midi débute par le menhir de Saint-Jean en Scaër, très beau mégalithe de 7 m de haut situé dans un bas fond près d'un point d'eau, sur un terrain qui présente de nombreux affleurements de blocs de granit.

Le dolmen de Guerviniou en Guiscriff semble être une allée couverte avec chambre, chambrette et couloir. L'environnement, là encore, a pu fournir la pierre en abondance.

Le tumulus de Saint-Jean, en Leuhan, est situé dans des landes dont le défrichement est récent. Ces buttes de terre sont des sépultures de l'âge du bronze qui forment un relief important, mais lorsqu'elles sont éloignées des routes, on ne les découvre qu'à l'occasion de défrichements ou de travaux.

La chapelle de Coadry, en Scaër, présentée par M. Tanguy Daniel, marque la fin de l'excursion. Dédiée à saint Jean-Baptiste et à « an Aotrou Christ », c'était une dépendance de la commanderie de La Feuillée. En partie roman (la nef a été construite au XI[e] siècle), l'édifice a subi plusieurs remaniements: le pignon ouest au XVII[e] siècle, le chœur plus récemment. L'intérieur renferme un mobilier intéressant, notamment deux Mises au tombeau (dont une datée de 1742) et des panneaux sculptés (en pierre) représentant Adam et Eve chassés du paradis, la Nativité, le Christ en croix, la Résurrection. Des décorations murales du début du siècle sont dues au peintre alsacien Fischer.

Le secrétaire,
Yvonne Picquenard

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 24 JUILLET 1981

A la rencontre des saints irlandais

En liaison avec les Fêtes de Cornouaille et pour participer au jumelage de Quimper avec la ville irlandaise de Limerick, la Société archéologique a organisé une excursion, ouverte aussi bien aux membres de la Société qu'aux non-adhérents. Un beau soleil a favorisé le déroulement de cette pérégrination à la rencontre des saints irlandais en Cornouaille: tel était le thème de la sortie.

Sainte Brigitte a été la première honorée lors de la halte à la chapelle du Perguet en Bénodet. M. le chanoine Loaec présenta la chapelle, ancienne église paroissiale, dont les parties les plus anciennes remontent aux XI[e] et XII[e] siècles. Brigitte, sainte nationale des Irlandais, est la fondatrice du couvent de Kildare, dans le comté de Leinster, dont elle fut abbesse jusqu'à sa mort en 524. Elle est très honorée en

Bretagne armoricaine et, dans le Finistère, la paroisse de Loperhet porte son nom. De nombreuses chapelles lui sont dédiées, à Esquibien, Guengat, Motreff, Ploudaniel, Saint-Thégonnec, etc.

Saint Nonna est le patron de Penmarc'h où l'excursion se rendit ensuite en passant par le pont de Cornouaille où la vue était magnifique sur l'embouchure de l'Odet. Le frère Marcellin Caillon voulut bien décrire l'extraordinaire édifice qu'est l'église de Penmarc'h, construite à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, à l'époque de la grande richesse de la cité. Nonna est un saint d'origine irlandaise qui, au VI^e^ siècle, aurait touché terre à Penmarc'h et aurait vite installé son ermitage dans la palud de Tréguennec (chapelle Saint-Vio aujourd'hui). De là, il serait ensuite remonté vers le nord (Logonna-Quimerc'h, Logonna-Daoulas) pour finir à Saint-Vougay, y fondant un monastère où il mourut.

Saint Ronan, lui aussi saint irlandais, a une légende trop célèbre (sinon une histoire), pour qu'il soit besoin d'insister. L'excursion le retrouva d'abord dans sa chapelle en Plozévet, présentée par le frère Marcellin Caillon, puis à Locronan, où le recteur, M. l'abbé Maurice Dilasser, montra les beautés de son église, quelque peu envahie de touristes en cette saison d'été. Ce fut la dernière étape de cet après-midi fort réussi.

Le secrétaire,
Yvonne Picquenard

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 5 AOÛT 1981

Quimperlé

La Société archéologique a organisé, le mercredi 5 août, sous la direction de M. Alexis Le Bihan, une excursion pour ses membres et les sympathisants, nombreux parmi les touristes, que les hasards des vacances ont conduits dans notre région. Deux cars, l'un venu de Brest, l'autre de Quimper, des voitures particulières, ont rassemblé les fervents de nos paysages et de nos anciens monuments dans le pays de Quimperlé.

Sainte-Croix. — Ce fut d'abord la visite de l'église Sainte-Croix, ancienne abbatiale bénédictine, une des plus belles églises romanes de Bretagne. Sa crypte aux magnifiques chapiteaux du XI^e^ siècle enferme le tombeau du fondateur, saint Gurloës, que jadis invoquaient les rhumatisants et les goutteux et qui guérissait, dit-on, les possédés. Nos visiteurs admirèrent à l'intérieur de l'église le jubé Renaissance, le beau Christ habillé, à l'entrée de la sacristie la Mise au tombeau, qui serait la plus ancienne de Bretagne: on y voit Joseph d'Arimathie vêtu de la belle robe des juifs savants de la fin du Moyen Age, près de l'émouvante Vierge qui s'évanouit dans les bras de saint Jean. L'ancienne salle capitulaire offre de très belles boiseries datées de 1704, où le Sacré-Cœur, dont le culte venait d'être introduit dans nos campagnes par les prédicateurs jésuites, s'allie à la marguerite qui rappelle le nom de la célèbre visionnaire Marguerite-Marie Alacoque.

La maison des Archers. — Pendant qu'un groupe visitait l'église sous la direction de Mme Brillet, qui consacre les loisirs de sa retraite de professeur d'histoire à l'étude du passé de la cité, et du savant archiviste de l'évêché, M. le chanoine Le Floc'h, un autre groupe se rendait à la maison des Archers; cette vieille maison, dans la rue

Dom-Morice, a été sauvée de la destruction grâce aux efforts de M. Prieur, président du syndicat d'initiative, aidé de toute la population, particulièrement d'un groupe de jeunes gens bénévoles. L'immeuble, restauré de façon charmante, respecte, sous la direction des Beaux-Arts, le style des demeures du XVe siècle; c'est désormais un musée municipal qui renferme entre autres trésors, une savante exposition consacrée à Matilin An Dall (1789-1859), le fameux joueur de bombarde né et mort à Quimperlé, à qui on attribue de nombreux airs de musique bretonne.

L'échange se fit ensuite entre nos deux groupes qui purent visiter le musée et l'église; certains de nos voyageurs parcoururent aussi la vieille rue voisine et purent entrer dans l'ancien présidial où se tient une exposition d'art artisanal, près des ruines de l'église Saint-Colomban, non loin du vieux pont qui vit passer les soldats de Du Guesclin et le cortège d'Anne de Bretagne.

Le manoir de Rosgrand. — On reprit la route vers Arzano; ce fut l'occasion d'évoquer l'enfance bretonne du poète Brizeux. Au manoir de Rosgrand, Mme de Neuville, la propriétaire, nous reçut de façon charmante et nous fit admirer le magnifique jubé de bois sculpté de la chapelle.

Rosgrand est lié au souvenir de Joly de Rosgrand, dernier sénéchal de Quimperlé, un personnage curieux qui joua avec ses fils un rôle de premier plan dans la région lors des luttes chouannes.

Sur les rives du Scorff. — Après un excellent repas pris au restaurant Brizeux, à Arzano, le groupe se rendit à la chapelle de Kernascléden: on frémit ou on sourit devant les fresques évoquant les supplices de l'enfer ou la danse des squelettes entraînant dans une farandole tragique le marchand serrant sa bourse, le chevalier et son écu, etc. Par un charmant chemin bordant le Scorff, les cars conduisirent nos voyageurs devant le château de Pont-Callec, où vécut la fameuse victime de la conspiration de 1720 et que chanta La Villemarqué.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Les procès-verbaux des séances et excursions de l'été sont lus et adoptés sans observations.

Adhésions. — Quarante-deux nouveaux membres sont admis dans la Société.

— M. Francis ALLAIN, cadre administratif au CNEXO, de Plouzané, présenté par MM. Pierre Keraval et Guy Pernez;

— Mme Nicole ANDRO, réceptionniste, de Douarnenez, présentée par MM. Hervé Glorennec et Guy Pernez;

— M. et Mme AUTRET, retraités de l'Education nationale, de Saint-Pol-de-Léon, présentés par MM. Louis Le Guillou et Pierre Keraval;

— Mme BRIAND, de Clohars-Carnoët, présentée par MM. Joseph Portier et Henri Rodallec;

— M. Christian CABELLIC, ingénieur, de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), présenté par MM. Yves Cabillic et Tanguy Daniel;

— M. René CANEVET, directeur commercial, de Quimper, présenté par MM. Quéméré et Guy Pernez;

— Docteur Jean CARAËS, médecin, de Brest, présenté par Mme Caraës, de Ploudalmézeau, et M. l'abbé Caraës, de Saint-Pol-de-Léon;

— M. Yves CASTEL, professeur agrégé de médecine, de Brest, présenté par M. Yves Tanneau et le docteur Goujon;

— M. et Mme Robert CLEREN, chef de personnel, de Paris, présentés par MM. Le Page et Tanguy Daniel;

— Docteur Louis COADOU, médecin, du Mans, présenté par MM. Rault et Coadou;

— M. Jacques DEBROT, inspecteur de la S.N.C.F., de Villeneuve-Saint-Georges, présenté par MM. Le Page et Guy Pernez;

— M. Jean-Philippe FOLLET, étudiant, de Plougasnou, présenté par MM. Pierre Cavellat et Jean Ascoët;

— M. et Mme Jacques et Marine GORET, chargé d'études juridiques, de Plougastel-Daoulas, présentés par M. et Mme Jean-Jacques Baley;

— M. et Mme GUÉGAN, de Châteauneuf-du-Faou, présentés par Mme Renée Delaporte et le docteur Ménard;

— Mme Marie-Anne GUÉGUEN, de Carantec, présentée par MM. Pierre Cavellat et Jean Ascoët;

— M. Jean DE KERANFLEC'H, de Paris (prend la suite de son père décédé);

— M. le comte Hubert DE LANGLE, informaticien, de Versailles, présenté par M. Michel Lahellec et Mme de Kermadec;

— M. René LAURENT, commerçant, de Morlaix, présenté par MM. Louis Quéinnec et Jean Javré;

— M. Pierre LE CORNOUX, ingénieur militaire, de Marseille, présenté par M. et Mme Le Page;

— Me Joseph Jacques LÉDAN-DETHIEUX, avocat à la Cour, présenté par Mme Lédan et M. Tanguy Daniel;

— Mme Jeanne LE ROUX, professeur honoraire, de Bénodet, présentée par M. Charles-Tanguy Le Roux et Mme Roparz;

— Mlle Myriam LE DREZEN, étudiante, de Guilvinec, présentée par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. Yves Le Gallo;

— Mme Marie LE DUIGOU, retraitée, de La Forest-Landerneau, présentée par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Joseph MARZIN, de Ploéven, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec;

— M. Michel DE MASSOL DE REBETZ, ostréiculteur, de Carantec, présenté par MM. Jean Ascoët et Tanguy Daniel;

— Mme Jeanne MÉVEL, de Quimper, présentée par Mlle Huiban et M. Hervé Glorennec;

— M. Jean-Pierre PINOT, professeur à l'université de Bretagne occidentale, de Lannion, présenté par MM. Paul Rolland et André Guilcher;

— M. Robert PRISER, artiste peintre, de Paris, présenté par Mme Guéguen et M. Jean Ascoët;

— Mme Anna QUÉRÉ, de Brest, présentée par MM. Le Page et Guy Pernez;

— Mme Marie ROLLAND, retraitée, de Crozon, présentée par M. l'abbé Louis Calvez et M. Auguste Dizerbo;

— M. Guy ROUAUD, comptable, de Nantes, présenté par MM. Pierre Keraval et Guy Pernez;

— Mme Anne SOURON, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Guy Pernez;

— Mlle Claudie TANGUY, de Carantec, présentée par MM. Pierre Cavellat et Jean Ascoët;

— M. Jacques TOULEMONDE, de Hem (Nord), présenté par M. Hervé Glorennec et Mme Cadiou;

— Mme et M. le docteur TATIBOUET, professeur à la faculté de médecine, de Brest, présentés par M. et Mme Bergot;

— M. Loïc TROMELIN, directeur de société, de Landerneau, présenté par MM. François Tromelin et Guy Leclerc;

— M. Max VALOIS, de Châteaulin, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de Mlle Yvonne Picquenard, de Saint-Évarzec, secrétaire de notre société, disparue brusquement quelques jours après l'excursion du 24 juillet dernier dont elle avait encore assuré le compte rendu. Elle laisse un grand vide dans la Société où elle jouait un rôle efficace.

Notre Société déplore également la disparition du frère Marcellin Caillon (qui avait lui aussi participé activement à notre excursion de juillet), de M. l'abbé Yves Quinquis, directeur d'école à Morlaix, de M. le vicomte Amaury de Keranflec'h.

Aux familles de toutes ces personnes, le président, au nom de la Société, adresse ses plus sincères condoléances.

Distinctions. — Le président adresse ses félicitations à deux membres éminents de notre Société qui ont été promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (M. Louis Orvoën, président du conseil général, président d'honneur de la Société archéologique), et dans l'ordre national du Mérite (M. Jacques Charpy, ancien vice-président de la Société archéologique, aujourd'hui conservateur en chef des Archives de Bretagne et président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne).

Le congrès des sociétés savantes de Bretagne. — Le président rend compte des travaux du congrès des sociétés savantes de Bretagne qui s'est tenu à Roscoff et à Saint-Pol-de-Léon du 2 au 4 septembre dernier.

Après l'allocution d'accueil prononcée par M. Tanguy Daniel au nom de la Société archéologique du Finistère, des communications de grande qualité ont développé le thème proposé: la vie rurale du XVII^e^ au XIX^e^ siècle. Plusieurs membres de notre société ont apporté leur contribution: MM. Daniel Collet, A.-P. Ségalen, Yves Le Gallo, André Mussat, Jean-Christophe Cassard notamment.

Les visites et excursions ont été guidées avec science par MM. Feutren, Castel, Auzas, Mussat, Barrié, Mouton et Hallégouet.

Les municipalités de Roscoff et de Saint-Pol-de-Léon ont offert des réceptions sympathiques en l'honneur des congressistes.

L'an prochain, le congrès se tiendra à Lannion, dans les Côtes-du-Nord.

Bibliographie. — La Société a reçu plusieurs publications dont il est rendu compte: les *Mémoires de l'Association bretonne;* le n° 30 d'*Archéologie en Bretagne*; le

tome LVIII des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*; le troisième volume des *Cahiers de Bretagne occidentale* consacré à des études sur la presse; des études de Guy Leclerc sur l'*Histoire de Châteaulin*; la thèse de Jean-Laurent Monnier sur *Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique*; *La cité des Coriosolites*, de Guy Guennou; *La Mythologie celtique*, de Yann Brekilien; la monographie de Louis Elégoët sur *Saint-Méen.*

Classement au titre des monuments historiques. — Par arrêté du ministre de la Culture, ont été classées au titre des monuments historiques les parties suivantes du manoir de Tronjoly en Cléder: façades et toitures du manoir, de la chapelle du XIX[e] siècle, des communs, du pavillon du chapelain et du colombier, balustrade de la terrasse et vasque dans la cour, escalier à vis en pierre avec sa voûte, escalier en bois avec sa rampe en fer forgé et son plafond peint.

Recherches archéologiques. — M. Pierre Théréné, ancien ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique, membre de notre société résidant à l'île de Batz, a entrepris, grâce aux relations qu'il a gardées dans les milieux scientifiques, une recherche archéologique originale à l'île de Batz. Des spécialistes sont venus avec du matériel de prospection par magnétométrie explorer le sous-sol de la partie est de l'île, derrière le jardin colonial, où l'on a déjà repéré des sépultures de l'âge de bronze. Le résultat de ces recherches sera communiqué à la Société après le dépouillement des enregistrements des mesures effectuées sur le terrain.

Restauration de chapelles. — L'association Breiz Santel, qu'anime dans le Finistère M. Benoît Vialaneix, de Douarnenez, a ouvert cet été plusieurs chantiers de restauration dans notre département: à Peumerit (chapelle Saint-Joseph), à Plouigneau (chapelle Saint-Nicodème), à Scaër (chapelle Saint-Isidore), à Scrignac (chapelle Saint-Corentin de Trenivel), à Meilars-Confort (fontaine Notre-Dame). L'œuvre accomplie mérite plus que des félicitations: ceux d'entre nous qui le peuvent doivent appuyer ce « mouvement pour la protection des monuments religieux bretons », soit en participant à un chantier, soit en apportant leur obole (adresse de Breiz Santel: 18, rue Emile-Burgault, 56000 Vannes).

L'archéologie du paysage. — M. Joseph Philippe présente un rapport fort intéressant sur un stage d'archéologie du paysage qui s'est tenu à Plomelin du 31 août au 12 septembre dernier, sous la direction de M. Pierre Gouletquer, chargé de recherche au C.N.R.S. Le but du stage était de rechercher les traces des occupations successives du territoire de la commune et de comprendre comment elles s'organisent entre elles. M. Gouletquer a défini les méthodes de travail qui s'appuient sur le repérage des sites déjà connus, sur la toponymie, l'étude des plans cadastraux, la recherche sur le terrain. Des séances de travail en salle et des sorties sur le terrain ont permis aux stagiaires de se familiariser avec des méthodes parfois nouvelles en archéologie.

Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age. — M. Jean Kerhervé, maître assistant à l'université de Bretagne occidentale, expose avec un grand talent le résultat de sa « relecture » des chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age. Le regard neuf qu'il porte sur l'historiographie bretonne médiévale le conduit à constater qu'elle est indéniablement aux origines du sentiment national breton.

La communication de M. Kerhervé sera publiée dans le *Bulletin.*

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Yvonne Picquenard (1909-1981)

La Société archéologique vient de perdre, en la personne d'Yvonne Picquenard, un de ses membres les plus dévoués et les plus efficaces qui œuvrait à la fois avec une grande discrétion et une infinie distinction.

Yvonne Picquenard était la fille du docteur Charles-Armand Picquenard, qui fut vice-président de notre Société de 1912 à 1928. Née à Quimper le 15 mars 1909, elle passa sa jeunesse sur les bords de l'Odet, s'occupant de scoutisme (comme son père) et d'action catholique. Ses études à l'Ecole d'action sociale de Levallois-Perret décidèrent de sa carrière, qui se déroula tout entière au service social de la S.N.C.F. En résidence successivement à Auray, Nantes, La Roche-sur-Yon, Angers, puis de nouveau à Nantes et enfin à Rennes (où elle prit sa retraite en 1969), elle se donna sans compter à son travail d'assistante sociale, s'occupant des accidentés, des malades, des veuves, des pupilles du chemin de fer, etc., et participant activement à l'Association nationale des assistantes sociales.

A partir de 1969, retirée avec sa sœur à Saint-Evarzec, elle sut meubler sa retraite de multiples activités, et notamment — elle renouait ainsi avec la tradition paternelle —en entrant à la Société archéologique pour y jouer un rôle actif. Au sein du bureau, elle accomplit avec la plus grande conscience ses tâches de secrétaire, y ajoutant ce qui faisait le charme de sa personnalité: bonté, sérénité, sourire. Elle avait donné au *Bulletin* un article retraçant la vie de son père: elle n'a pas eu la dernière joie de le voir paraître.

Tanguy Daniel.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1981

Paris

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Renouvelant une expérience inaugurée en 1972 par le président René Daniel, la Société archéologique s'est réunie à Paris, à la Maison de la Bretagne, dans le « complexe Maine-Montparnasse ». Grâce à l'obligeance de Mme Ledoux, directrice de la Maison, et de M. Roger Gargadennec, une soixantaine de sociétaires de Paris et de la région parisienne ont pu se retrouver pour tenir une séance exceptionnelle.

Présentation de la Société archéologique. — Ouvrant la séance, le président présente brièvement les activités de la Société archéologique, les travaux de ses membres — individuellement ou en commissions — ses publications et les problèmes qu'elles posent, notamment du point de vue financier, d'où la nécessité de poursuivre inlassablement le recrutement de nouveaux adhérents.

Les sources de l'histoire de la Bretagne du V^e^ au XII^e^ siècle. — M. Léon Fleuriot, professeur à l'université de Haute-Bretagne et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, donne ensuite une brillante communication sur les sources de l'histoire bretonne jusqu'au XII^e^ siècle. Malgré son apparence austère, le sujet

passionne l'auditoire, tant le professeur Fleuriot possède l'art de mêler science, talent et humour.

Passant en revue les diverses sources dont dispose l'historien du haut Moyen Age — sources archéologiques ou littéraires —, M. Fleuriot pense que les historiens contemporains doivent se livrer à un réexamen de ces documents anciens que l'attitude hypercritique d'historiens comme Lot, Fawtier, Faral et d'autres a conduit à rejeter en quasi-totalité (comme le cartulaire de Landévennec).

Il serait vain de vouloir résumer un exposé aussi dense et aussi riche en perspectives nouvelles. Quelques points essentiels seront retenus. Tout d'abord, la richesse intellectuelle et artistique de la Bretagne du haut Moyen Age, si souvent niée ou méconnue. Les « sources littéraires » de notre histoire sont plus abondantes qu'on pourrait le penser, mais pour la plupart ne se trouvent pas, hélas, en Bretagne. Les moines de nos abbayes, antérieurement à l'an mille, nous ont laissé des manuscrits splendides (il en subsiste environ cent cinquante aujourd'hui), notamment des évangéliaires aux miniatures somptueuses. Ces manuscrits, maintenant dans des bibliothèques françaises ou étrangères, sont peu connus hors des spécialistes (la seule édition de quelques-uns de ces évangéliaires a été publiée récemment... en Angleterre, au prix de 100000 centimes !). Et l'on y découvre que l'art breton — contrairement à ce que laisserait croire le titre d'un grand ouvrage récent sur le sujet — a une histoire ancienne tout à fait remarquable, loin d'être à l'écart des grands mouvements de son époque : et l'on sait que, outre les miniaturistes, la Bretagne avait des sculpteurs, mais aussi des musiciens (dans la nouvelle collection *Britannia christiana,* Michel Huglo vient de dévoiler que la notation musicale utilisée en Bretagne est l'une des plus anciennes connues)...

Un autre volet de la conférence de M. Fleuriot a mis en valeur le rôle de personnages quasi ignorés jusqu'à présent : les poètes, jongleurs et autres généalogistes chargés de la transmission orale de la tradition. Ces professionnels, chargés de noter les événements, de garder leur mémoire et de les faire connaître, ont existé depuis le Moyen Age jusqu'aux conteurs du XX^e^ siècle : ils sont appelés « cantores historici » ou « fabuli cantores » ou « joculatores ». Ce sont eux qui ont élaboré les textes, à forme légendaire et à fond souvent historique, qui nous sont parvenus. Une hypercritique les a rejetés comme inutilisables pour la connaissance historique. Une analyse plus poussée, notamment des formes du langage employé, permet aujourd'hui d'en dégager le noyau historique, les intentions épiques ou les intérêts des abbayes ou des familles nobles.

C'est cette analyse fine qui permet à M. Fleuriot de décrypter — avec toutes les précautions qu'exige une hypothèse — certains mystères de notre histoire du haut Moyen Age, celui de Conan Mériadec, par exemple, ou celui du roi Arthur. Par une lecture savante des textes anciens, M. Fleuriot propose l'identification de l'origine du mythe d'Arthur dans la conscience collective : la figure du grand roi, dont le retour espéré est un leit-motiv du légendaire breton, aurait pour prototype Ambrosius Aurelianus Riothamus, que plusieurs textes donnent pour « roi des Bretons » au V^e^ siècle et dont le royaume semble avoir été un de ces royaumes doubles qui réunirent les deux rives de la Manche du V^e^ au VII^e^ siècle.

A l'issue d'une conférence passionnante qui a recueilli des applaudissements nourris, le vœu est formulé que la Société archéologique tienne à nouveau, dans l'avenir, des séances à Paris.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 18 OCTOBRE 1981

Port-Launay

Présidence de M. Guy Leclerc, vice-président

La séance a lieu en présence de l'amiral Douguet, maire de Port-Launay.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société:

— Mme Claudine CARIOU, retraitée, de Quimper, présentée par M. le chanoine Le Floc'h et Mme Souron;

— M. Marcel FLOC'H, de Lanvaudan (Morbihan), présenté par MM. Pierre Keraval et Guy Pernez;

— M. Léon FLEURIOT, professeur à l'université de Haute-Bretagne, d'Orphin (Yvelines), présenté par M. et Mme Tanguy Daniel;

— Mme Irène JESTIN, secrétaire trilingue, de Quimper, présentée par Mlles Pétillon et Huiban;

— M. et Mme LE BORGNE, officier de marine (E.R.), de Brest, présentés par M. le médecin général Charles Laurent et Mlle Quéméner;

— Mme Laurence LE NY, rédacteur de mairie, de Concarneau, présentée par M. Hervé Glorennec et Mme Cadiou;

— Mme MOREL, de Versailles, présentée par MM. Auguste Dizerbo et Tanguy Daniel;

— M. Bernard TANGUY, ingénieur au C.N.R.S., de Brest, présenté par MM. les abbés Yves-Pascal Castel et Joseph Irien.

L'histoire de la paroisse de Pleyben. — Devant un auditoire de cent trente personnes, le frère Guy Leclerc présente la paroisse de Pleyben et son histoire à travers les riches archives qui ont été conservées. L'évocation est rendue très vivante par la projection, sous forme de diapositives, de vingt-cinq documents, parmi lesquels figure une bulle pontificale du pape Alexandre VI Borgia.

Sous l'Ancien Régime, le «vicaire perpétuel» de Pleyben dirigeait un vaste territoire qui englobait aussi Le Cloître-Pleyben et Saint-Ségal: autour de lui, de vingt à trente prêtres desservaient l'église et les chapelles (encore au nombre de sept aujourd'hui à Pleyben). Monde religieux dont les dévotions nous sont connues par la statuaire encore en place, par les autels (dont une liste nous est parvenue dès 1531 pour l'église paroissiale: ils sont dédiés à la Vierge, aux saints Michel, Pierre, Sébastien, Nicolas, Yves).

Monde rural aussi, consacré à la production, ouvert sur l'extérieur par ses foires (il y avait 12 foires par an sous Louis XIV), très structuré: une noblesse nombreuse (Trésiguidy, Quillien, La Boixière, Coatpont...) y affirme ses prétentions, contre lesquelles s'élève la «rogue paroisse». Monde rural menacé par les guerres, par les pestes, par les loups (notamment au temps des guerres de la Ligue), par les mauvaises récoltes. Monde rural fier de sa création architecturale: l'enclos paroissial de Pleyben témoigne encore, à travers la diversité des styles, de la continuité de la foi (et de la richesse) des gens de Pleyben.

Bibliographie. — M. Tanguy Daniel présente deux ouvrages récemment publiés: de M. Michel Huglo, *Le domaine de la notation bretonne,* premier volume d'une collection dirigée par M. Jean-Luc Deuffic et intitulée *Britannia christiana*; de M. et

Mme Philippe Henwood, le catalogue, très scientifiquement établi, de l'exposition qu'ils ont organisée sur *Brest, naissance d'une ville, 1681,* et consacrée à l'histoire de Brest sous l'Ancien Régime.

L'excursion à Pleyben et aux environs. — Après la séance, les participants se rendent à la chapelle Saint-Sébastien, en Saint-Ségal. L'édifice, présenté par M. Guy Leclerc, est célèbre par ses très riches retables du XVII[e] siècle qui couvrent entièrement les murs du chevet et les murs est du transept. Des panneaux narrant la légende de Notre-Dame de Lorette sont particulièrement remarqués. La chapelle renferme aussi une poutre de gloire, une chaire ancienne et un confessionnal du XVIII[e] siècle.

Après le déjeuner pris en commun à Port-Launay, l'après-midi débute par la visite du manoir de Trésiguidy. Ancienne forteresse bien ancrée au-dessus de l'Aulne, ce n'est aujourd'hui qu'une ferme où l'on devine les restes d'un modeste manoir. M. Guy Leclerc rappelle l'histoire de la famille de Trésiguidy dont certains membres s'illustrèrent à la première croisade, au combat des Trente, à l'évêché de Rennes, ou comme capitaine de Paris au XIV[e] siècle. Une descendante des Trésiguidy, Jeanne, épouse du vicomte du Faou, fut enterrée dans la chapelle Notre-Dame de Châteaulin où sa pierre tombale est toujours visible.

La visite de l'enclos paroissial de Pleyben, toujours sous la direction de M. Guy Leclerc, permet de détailler tous les éléments constitutifs de cet ensemble bien complet: l'église paroissiale (reconstruite dans la seconde moitié du XVI[e] siècle) avec sa merveilleuse sacristie (de 1719) inspirée de Philibert de Lorme, l'ossuaire (XVI[e] siècle), le calvaire (reconstruit à son emplacement actuel en 1738-1741, et qui porte des scènes dues au sculpteur Yves Ozanne, Brestois du milieu du XVII[e] siècle), la Porte de la Mort (édifiée en 1725).

L'excursion s'achève à la chapelle Notre-Dame de Lannelec, à trois kilomètres au nord-est du bourg. M. Tanguy Daniel attire l'attention sur l'intérêt du site (une butte boisée), sur l'histoire de la chapelle, bâtie en 1490 et toujours bien entretenue (comme en témoignent de nombreuses inscriptions à l'intérieur), sur la qualité du mobilier (deux statues du XVI[e] siècle dans des niches à volets: sainte Barbe et Notre-Dame; le retable du maître-autel, récemment restauré; une chaire du XVI[e] siècle qui devra être remise en état, tout comme la maîtresse-vitre, actuellement déposée pour restauration).

M. le curé de Pleyben reçoit les remerciements du président pour son accueil aimable et pour l'action qu'il soutient, en accord avec la municipalité et les habitants, en faveur de l'entretien ou de la restauration du patrimoine artistique de Pleyben.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Vingt-trois nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Maurice DIROU, professeur (E.R.) de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et Alain Le Grand;

— M. Yves DREYER, de Crozon, présenté par MM. Tanguy Daniel et Auguste Dizerbo;

— Mme Josiane GUILLOU, professeur, de Saint-Pol-de-Léon, présentée par MM. Jean-Claude Le Goff et Jacques Roué;

— M. Jean-René KERLEROUX, A.A.P. (Tribunal d'instance de Brest), de Porspoder, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel;

— M. Jean LECUYER, directeur d'école publique, de Plougonven, présenté par MM. Pierre Keraval et Guillaume Henry;

— Mme Josette LE GALL, institutrice, de Bénodet, présentée par M. et Mme Lévénez;

— M. Lucien LE GREVELLEC, professeur, de Quimper, présenté par MM. Pierre Keraval et Guillaume Henry;

— M. et Mme Patrick LOZAC'H, docteur en médecine, de Brest, présentés par MM. Tanguy Daniel et Roger Barrié;

— Mme Simone MADIGOU, institutrice, de Quimper, présentée par M. et Mme Lévénez;

— M. et Mme Paul MAILLY, capitaine de vaisseau (E.R.), de Kersaint-Landunvez, présentés par MM. Georges Le Léannec et Noël Richer de Forges;

— Mme Annie MEHEUST, conseillère en formation continue, de Quimper, présentée par MM. Pierre Keraval et Pierre Jakez Hélias;

— M. Hervé PERSON, de Briec-de-l'Odet, présenté par MM. Pierre Keraval et Guy Pernez;

— M. et Mme Raymond POULIQUEN, instituteur (E.R.), de Brest, présentés par Mmes Kerbérénès et Pérénès;

— M. et Mme Jean-René POULMARC'H, professeur, du Relecq-Kerhuon, présentés par M. Georges-Michel Thomas et Mme Tanguy Daniel;

— Mme Renée PRAT, de Bannalec, présentée par Mmes Lavat et Colin;

— M. François QUÉRÉ, retraité, de Brest, présenté par MM. Yves Le Page et Tanguy Daniel;

— Mlle Anne-Marie RICHER DE FORGES, de Plourin-Ploudalmézeau, présentée par MM. Jean-Jacques Baley et Y. Nicolas;

— Mme Marie-France SINQUIN, de Bannalec, présentée par Mmes Lavat et Colin;

— M. le chanoine Albert VILLACROUX, recteur de Tréouergat, présenté par M. Tanguy Daniel et M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de M. Jehan Bazin, commissaire général de la Marine (C.R.), membre de notre société depuis 1960. Historien de la ville de Landerneau, il a donné à notre *Bulletin* plusieurs études savantes. Le président déplore aussi la disparition de Mme Gourvil, épouse de notre doyen Francis Gourvil, aujourd'hui retiré auprès de ses enfants dans la région parisienne.

Les condoléances de la Société sont présentées aux familles des disparus.

Bibliographie. — Il est rendu compte de diverses publications récemment reçues par la Société: *Le cercle de mer. Histoire des îles de Glénan,* par Michel Guéguen et

Louis-Pierre Le Maître; les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (numéro consacré à la criminalité et à la répression du XIV^e^ au XIX^e^ siècle); *Norois; Archéologie en Bretagne.* Hors du domaine breton, plusieurs revues françaises et étrangères, parvenues au titre d'échanges avec le *Bulletin de la Société archéologique*, sont également présentées.

Les Assises bretonnes de la recherche et de la technologie. — Le président rend compte de sa participation aux Assises bretonnes de la recherche et de la technologie. Ces réunions, suscitées par le ministère de la Recherche et de la Technologie en vue d'un colloque national sur la recherche et la technologie, sont l'occasion de débats de fond sur le rôle de la science dans la société et devraient déboucher sur une loi-programme réorganisant la recherche scientifique.

Les contacts pris par le président avec les présidents des autres sociétés savantes de Bretagne confirment la tendance constatée dans ce genre d'assemblées à oublier les sociétés savantes et la qualité de leurs travaux. La présence aux Assises bretonnes de représentants de sociétés savantes a donc été utile pour marquer la place de celles-ci dans la recherche scientifique.

Onomastique cornouaillaise. — M. Bernard Le Brun fait une communication après des recherches qu'il a poursuivies au sujet du mot *ker*, dérivé de *caer*, considéré comme étant traduit du latin *castra*, en lui donnant le sens de « ville » ou de « lieu habité ». Il rappelle les différentes appréciations formulées par d'éminents linguistes et préfère l'origine *quadra*, celle-ci trouvant son correspondant dans « Le Cadre » rencontré dans la partie gallèse du Morbihan et sa forme moderne « Le Caër », ce mot concernant aussi bien un cadre de vie collectif qu'individuel, un territoire, qu'une habitation.

Sceptique, après H. Waquet notamment, sur l'existence de la tribu des Corisopites, il se pose la question de savoir si, par ailleurs, ce n'est pas l'appellation « Cornouaille » qui a provoqué la génération des *Cornovii*. Il pense que les premiers Bretons qui occupèrent ce territoire durent le nommer *Kernévec*: « Terre Nouvelle » ou « Nouveau Territoire » qui, par adoucissement, devient *Kernévès* et enfin *Kerné* — nous résumons — et par mutation: *Kernévec/Cornévec* pour aboutir à *Cornouay/Cornouaille.*

Au sujet de *Toul al laër* contre *Toul al ler* qui divise les érudits quimpérois: « Trou du voleur » ou « Trou du cuir » (ou quartier des tanneurs), M. Le Brun estime que *laër* et *ler* sont synonymes et trouvent ici leur origine dans « ladre »: lépreux. C'est là l'opinion personnelle de M. Le Brun.

Le collège de Quimper à la fin du XVIII^e^ siècle. — Si l'on a sur le collège de Quimper une histoire administrative écrite par C. Fierville, pour éclairer son histoire sociale les archives manquent jusqu'ici.

M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, à partir de deux cahiers découverts aux Archives de l'évêché, expose une situation de conflit étonnante et grave entre Denis Bérardier, principal du collège, et l'évêque de Quimper, Conen de Saint-Luc.

Cette étude sera publiée dans le *Bulletin.*

Le secrétaire,
Alain Le Grand

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Jehan Bazin (1901-1981)

Le commissaire général Jehan Bazin nous a quittés le 31 octobre 1981. La Société archéologique ressent durement la disparition de cet homme qui savait allier la rigueur de l'érudition à des qualités humaines exemplaires. Notre Bulletin a publié de lui plusieurs études sur Landerneau, cette ville qu'il aimait tant et dont il savait si bien conter l'histoire.

Né à Landerneau le 24 juillet 1901, il avait, après ses études à l'école des Frères de Landerneau, puis à l'école Saint-Vincent-de-Paul à Rennes, entrepris une licence de droit où il fit preuve de belles qualités intellectuelles en emportant un premier prix d'économie politique en 1920. Admis en 1922 à l'École d'administration de l'Inscription maritime de Nantes, il se dirigea vers une carrière militaire en entrant au Commissariat de la Marine. Dès lors, il fut amené à naviguer sur de nombreux bâtiments de la marine, la *Jeanne d'Arc*, l'*Aldébaran*, le *Jules Verne*, etc., et à résider dans les grands ports : Dakar, Toulon, Lorient, Brest enfin où il termina sa carrière de commissaire général en 1958.

Pour lui commença alors une vie nouvelle consacrée, dans sa belle maison du quai de Cornouaille, à l'histoire de sa ville natale. Ayant trouvé les archives municipales dans le plus grand désordre, il entreprit de les inventorier et de les classer, puisant au fur et à mesure de son travail les notes nécessaires à l'évocation de *Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon,* ouvrage qu'il publia en 1962 (1). Membre de plusieurs sociétés savantes (notamment, outre la Société archéologique du Finistère, la Société d'études de Brest et du Léon, le Comité brestois de documentation historique de la Marine), il donna de nombreux articles aux *Cahiers de l'Iroise*, à la revue *Amphitrite* et aux journaux locaux et régionaux (2). Conscient aussi de la nécessité non seulement de faire connaître le passé de sa région mais d'en défendre le patrimoine, il anima l'Association des amis du château de Joyeuse-Garde, en La Forest-Landerneau, et en publia l'histoire et la légende. On lui doit enfin d'estimables plaquettes sur le château de la Roche-Maurice et sur l'ensemble monumental de La Martyre (3).

Tanguy Daniel.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1981

Quimper

Présidence de M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme DELLAE, institutrice, de Kerlaz, présentée par MM. Yves Tanneau et Pierre Grégoire ;

— Mme Annie DUMONT-CASTEX, professeur, de Paris, présentée par Mme Pelliet et M. Hubert ;

---

(1) Une seconde édition, considérablement augmentée, a été publiée en 1973, avec le concours de la ville de Landerneau.

(2) La bibliographie complète de Jehan Bazin paraîtra dans notre prochain bulletin (tome CX, 1982).

(3) Nous remercions M. Paul Jarry, adjoint au maire de Landerneau et membre de notre Société, qui a bien voulu nous fournir les éléments nécessaires à l'établissement de cette notice.

— M. Charles de LESPINAY, conseil agricole, de Paris, présenté par MM. Roger Gargadennec et Tanguy Daniel;

— M. Bernard MONOT, enseignant à l'université de Bretagne occidentale, de Brest, présenté par MM. Auguste Dizerbo et Tanguy Daniel;

— Mlle Annick RAGUÉNÈS, secrétaire, de Quimper, présentée par MM. Pierre Keraval et Hervé Glorennec;

— Mme Maryse RONEL, conseillère pédagogique, de Plonéis, présentée par Mme Poupinel et M. Hervé Glorennec;

— Mme ROPARS, de Brest, présentée par MM. Auguste Dizerbo et Tanguy Daniel;

— M. l'abbé Athanase RUELLEN, recteur de Lannédern, présenté par M. l'abbé Tuarze et M. Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès du général Ollivier de Carné-Marcein, de Plonéis. Celui-ci, membre de notre Société depuis 1945, était le descendant de Louis de Carné, membre de l'Académie française et président de la Société archéologique du Finistère en 1875-1876.

Au nom de la Société, le président présente ses plus vives condoléances à sa famille.

Coutumes et traditions disparues ou en voie de disparition. — La commission formée au sein de la Société pour l'étude des coutumes et traditions relance ses travaux, sous la direction du chanoine Le Floc'h et de Louis-Pierre Le Maître. Des questionnaires vont être distribués: les personnes qui peuvent fournir des renseignements utiles pourront envoyer leurs réponses au siège de la société.

Le congrès national des sociétés savantes à Brest. — Le 107e congrès national des sociétés savantes se tiendra à Brest du 5 au 9 avril 1982. Des instructions parviendront ultérieurement pour ceux qui désireraient participer au congrès: il importe que la Société archéologique y soit présente en nombre.

L'archéologie au présent: l'homme et le paysage. — Reprenant un thème qui lui est cher et qu'il a déjà évoqué lors de la séance du 25 septembre dernier, M. J. Philippe développe ses réflexions sur l'archéologie du paysage.

Contrairement à une idée communément répandue qui veut que la recherche des sites anciens et leur étude passent obligatoirement par l'ouverture de chantiers permettant de recueillir des objets et d'en tirer, en laboratoire, des conclusions, on tend maintenant à penser autrement: les choses du passé, point n'est besoin de participer à des fouilles pour en avoir une réelle connaissance.

C'est ainsi que l'archéologie moderne, au-delà des objets, tend à une vision globale des hommes, des pays, des techniques. Cela va bien plus loin que ce qui se voit, se décrit, s'étiquette et se classe. Il s'agit là d'une recherche fondée à la fois sur les documents et le cadre géographique actuel: elle se situe au niveau des relations entre l'homme et le territoire.

De telles méthodes impliquent un certain recul par rapport à l'objet. Celui-ci n'est plus considéré que comme le support de l'observation, un élément parmi bien d'autres. Ce qui importe, c'est la découverte des rapports qui se sont établis entre une population, la région où elle vécut, les techniques qu'elle élabora par le passé, et ce qui aujourd'hui existe sur ce territoire.

Il convient, pour mener à bien une telle recherche, d'adopter une méthode rationnelle, une technique de travail logique. La confrontation des résultats acquis,

grâce à la documentation de base, avec les réalités du cadre de vie actuel, fournit une somme d'éléments indispensables pour comprendre le passé.

L'archéologie a des relations avec le paysage, tel que nous le voyons aujourd'hui. Si l'antique territoire s'est transformé au fil des millénaires, le sol demeure où vécurent nos ancêtres, où vivent nos contemporains. Parfois le bulldozer a passé, arasant certains vestiges, traçant de nouvelles voies, créant même des buttes artificielles. Mais, dans son ensemble, le paysage a gardé ses structures essentielles : ses collines et ses vallons, ses rivages et ses ruisseaux. Et c'est dans ce décor que l'homme vit, cultive, bâtit, établit des relations... comme à l'origine, même si ces dernières diffèrent.

Les traces de la population ancienne, nous les découvrons à travers les témoins qui subsistent : dolmens, menhirs, villas romaines, mottes féodales, etc., au milieu desquels — aujourd'hui encore — l'homme du XX[e] siècle, comme ceux qui l'ont précédé, crée de ses mains de nouveaux outils, entretient d'autres rapports avec ses semblables, au sein de la société.

Si le paysage est le même que jadis, les hommes du passé ne sont plus là pour nous renseigner. C'est donc en observant ceux qui vivent actuellement sur ce même territoire que nous pourrons tenter de comprendre les relations établies à chaque époque entre nos ancêtres et le cadre géographique de leur existence. Car il ne suffit pas d'interroger les vieilles pierres, il faut encore parler aux hommes, les écouter aussi, les regarder vivre dans leur paysage quotidien. Cette démarche seule pourra donner une vision globale — dans l'espace et le temps — de l'évolution des rapports entre population et territoire.

En utilisant les documents cadastraux comme clé de cette démarche, on arrive à une meilleure appréhension du paysage, par une étude fine des multiples indications qu'ils contiennent. N'en sont pas absentes les observations géographiques, voire géologiques, bien entendu, liées à l'extension, à la répartition territoriale des secteurs d'habitat. Il y a là tout un message à interpréter.

Les données de l'archéologie traditionnelle pourront se trouver recoupées par une telle démarche, mais comme nous sommes loin de son aspect essentiellement descriptif. Reconstituer les activités des hommes du passé, « cela implique une connaissance des gestes, des déductions logiques, des comparaisons et des interprétations qui font appel à l'imagination et à la perception de l'activité actuelle autour d'objets similaires » (Pierre Gouletquer).

Il n'est pas inutile de souligner qu'ici le cloisonnement des disciplines est à proscrire ; il faut rechercher les apports des autres sciences humaines, adjuvant indispensable pour l'intelligence de l'ensemble.

L'utilisation de telles méthodes se révèle particulièrement rationnelle à court terme, pour les travaux monographiques où toutes les données doivent apparaître clairement, s'imbriquant les unes dans les autres logiquement.

Ainsi, ces nouvelles pistes de recherche permettent de ne rien laisser dans l'ombre, d'éviter une étude fragmentaire, nécessairement tronquée, des territoires, des peuples et de leurs techniques. Le traitement par l'informatique des données recueillies va encore plus loin en dégageant des pistes originales de recherches par la combinaison rationnelle — et rapide — de typologies systématiquement établies.

C'est là une voie nouvelle ouverte à tous les amateurs d'archéologie, soucieux d'appréhender les multiples facettes de la vie de l'homme du passé.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le vice-président,
Jean-Louis Le Floc'h

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

J. BRIARD, J. BOURHIS, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE. — *Préhistoire au pays de Guerlesquin. Les tumulus du Bronze de la Croix-Saint-Ener à Botsorhel.*

Fig. 1. — Tumulus ouest, plan général de fouille 18
Fig. 2. — Tumulus ouest, dégagements successifs et plan avec élévation du coffre est 20
Fig. 3. — Tumulus ouest, dégagements successifs et plan avec élévation du coffre sud-ouest 22
Fig. 4. — Tumulus ouest, tombe sud-ouest avec le squelette d'enfant en place 23
Fig. 5. — Tumulus est, vue générale du grand tumulus 24
Fig. 6. — Tumulus est, coupe du grand tumulus 25
Fig. 7. — Tumulus est, plan du caveau 27
Fig. 8. — Tumulus est, vase funéraire 28
Fig. 9. — Tumulus est, vase funéraire 28
Fig. 10. — Tumulus est, poignard en bronze et rivets 29
Fig. 11. — Guerlesquin, menhir de Kerhellou, dit Keiel-ar-Vamm-Goz 32

Y. LECERF. — *Une nécropole de l'âge du bronze à Roc'h Croum en Santec (Finistère).*

Fig. 1. — Santec, Roc'h Croum, plan de l'île 36
Fig. 2. — Secteur est de la fouille 37
Fig. 3. — Plan des tombes n^{os} 4 et 6 39
Fig. 4. — Secteur ouest de la fouille 41
Fig. 5. — Plan des tombes n^{os} 18, 22 et 23 43
Fig. 6. — Diagrammes d'orientation 45

René SANQUER. — *Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1981).*

Fig. 1. — Carhaix, Persivien, céramique commune décorée à la molette 51
Fig. 2. — Combrit, Kerobestin, jatte en céramique commune ... 52
Fig. 3. — Carte de répartition des amphores vinaires italiques de la fin de l'indépendance gauloise dans la région de Douarnenez et le sud de l'Angleterre 56
Fig. 4. — Landévennec, ancienne abbaye, méreau monétiforme décoré d'une crosse d'abbé 57
Fig. 5. — Landudal, Buzudic, groupe du cavalier à l'anguipède . 58
Fig. 6. — Lanvéoc, La Boissière, trouvailles de surface 60
Fig. 7. — Lanvéoc, La Boissière, l'hypocauste de l'établissement romain 61

Pages

Fig. 8. — Lanvéoc, La Boissière, jatte et couvercle en céramique commune 62
Fig. 9. — Types d'amphores des derniers siècles de la République romaine 64
Fig. 10. — Plogastel-Saint-Germain, camp rectangulaire du bourg, fragments d'amphores 65
Fig. 11. — Quimper, Locmaria, banc de calcaire 68
Fig. 12. — Quimper, Park-ar-Groas, plan des fouilles (1865) 70

René SANQUER. — *Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère.*

Fig. 1. — Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, enceinte quadrangulaire de Muriou 85
Fig. 2. — Plogastel-Saint-Germain, enceinte quadrangulaire du bourg 87
Fig. 3. — Oberesslingen, enceinte quadrangulaire 88
Fig. 4. — Châteauneuf-du-Faou, camp rectangulaire de Lesneven 91

J. IRIEN. — *Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec: le castel Saint-Ténénan.*

Fig. 1. — Plabennec, motte de Lezkelen, coupe stratigraphique du sommet de la motte 104
Fig. 2. — Coupe stratigraphique de la douve 106
Fig. 3. — Chape de la motte 108
Fig. 4. — Vue du sommet, partie sud 112
Fig. 5. — Plan général du sommet 113
Fig. 6. — Céramique onctueuse et granuleuse 116
Fig. 7. — Essai de reconstitution de l'ensemble motte-chapelle .. 119

Bernard TANGUY. — *Les paroisses primitives en plou- et leurs saints éponymes.*

Carte 1. — Le patronage des plou- 154
Carte 2. — Eglises dédiées à saint Martin de Tours 155

Roger GARGADENNEC. — *Essai d'identification de plusieurs toponymes intéressant le Cap-Sizun dans les cartulaires de Landévennec et de Quimper.*

Carte 1. — Toponymes du Cap-Sizun dans les cartulaires de Landévennec et de Quimper 161

Fanch ROUDAUT. — *Les archives judiciaires au service de la géographie linguistique: l'exemple de la Basse-Bretagne au XVIII^e siècle.*

Carte 1. — La Basse-Bretagne: frontières linguistiques et évêchés 211
Carte 2. — Villes et gros bourgs (d'après Ogée) 219
Graphique 1. — Répartition par secteurs géographiques. Ensemble des comparants 221
Graphique 2. — Répartition par secteurs professionnels 224

Y. CASTEL, O. CASTEL, Y.-P. CASTEL, L. TOUDIC. — *Essai de mise en relation d'observations médicales récentes avec les données de l'histoire et de l'onomastique: le problème des juifs en Bretagne.*

Carte 1. — Carte montrant les lieux où étaient fixés les Ashkénazes du VI^e au XVI^e siècle et leurs vagues de migrations entre le XVIII^e et le XX^e siècle (d'après l'*Encyclopaedia judaica*) 233

Pages

Louis-Pierre LE MAÎTRE. — *Contestations paysannes sous l'Ancien Régime. Fondation et rôle d'un prieuré de Cornouaille: Saint-Guénolé de Concarneau.*

Fig. 1. — Concarneau, La Ville close. La porte du Passage 240

Yves-Pascal CASTEL. — *La croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu.*

Fig. 1. — Face 257
Fig. 2. — Revers 259

Jean-Claude GUÉRET. — *Un orgue symphonique remis en état à Landerneau.*

Fig. 1. — Landerneau, église Saint-Houardon, l'orgue de 1866, vue générale 277
Fig. 2. — Le côté *ut* de la tuyauterie grand orgue 285

Ernest et Yvonne OLIER. — *La maison de tisserand à porche extérieur surélevé dans le Haut-Léon au XVII^e siècle.*

Fig. 1. — Plounéour-Ménez, Les-Menez 295
Fig. 2. — Plounéour-Ménez, Kervian, maison rectangulaire type 295
Fig. 3. — Plourin-lès-Morlaix, Ker-ar-Stang 296
Fig. 4. — Pleyber-Christ, Kervern, apotheis avec inscriptions ... 297
Fig. 5. — Plounéour-Ménez, Le Grinec 298
Fig. 6. — Pleyber-Christ, Quipiec-Huella, reconstitution 298
Fig. 7. — Saint-Cadou en Sizun, Penhoat 298
Fig. 8. — Saint-Sauveur, Keravel 299
Fig. 9. — Saint-Thégonnec, Kergrenn 299
Fig. 10. — Plounéour-Ménez, Kermorvan, appareil du pignon ... 300
Fig. 11a. — Plounéour-Ménez, Roc'h Conan 301
Fig. 11b. — Plounéour-Ménez, Les-Menez 301
Fig. 12. — Saint-Sauveur, Kerbunsou 302
Fig. 13. — Saint-Thégonnec, Kergrenn, fenêtre à baratte 303
Fig. 14. — Pleyber-Christ, Kervern, service à baratte 304
Fig. 15. — Plounéour-Ménez, Keryell, façade 306
Fig. 16. — Plounéour-Ménez, Keryell, plan 307

Procès-verbaux des séances et excursions.

Phot. 1. — René Daniel (1906-1981) 430

Couverture, page 4: Landerneau, manoir de la Petite-Palue, sirène.

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Imprimerie Régionale
29114 Bannalec
le 14 décembre 1982

Dépôt légal: 4e trimestre 1982 Directeur de la publication: Tanguy DANIEL